This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

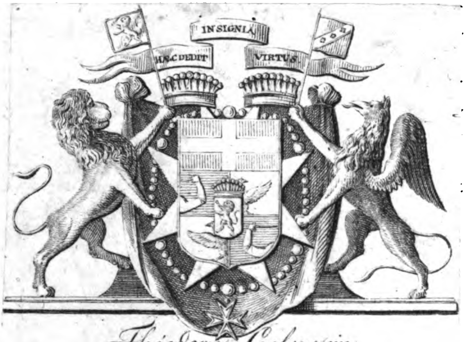


*Théodore Golowkin,*
*Comte de Russie et du S. E. R.*
*Chevalier né de l'Ordre de S.t Jean.*

Digitized by Google

FACULTÉ DES LETTRES
BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Digitized by Google

Digitized by Google

# COLLECTION
# COMPLETTE
DES
# ŒUVRES
DE
# M. DE VOLTAIRE,
TOME SEIZIEME.

IZ 5982/16

ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

Digitized by Google

Digitized by Google

# MELANGES

## PHILOSOPHIQUES,

## LITTERAIRES,

## HISTORIQUES, &c.

TOME TROISIEME.

GENEVE.

M. DCC. LXXIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

# PANEGYRIQUE

## DE LOUIS XV,

FONDÉ SUR LES FAITS ET SUR LES ÉVÉNEMENS LES PLUS INTÉRESSANS, JUSQUES EN 1749.

---

## EXTRAIT D'UNE LETTRE

### DE Mr. LE PRESIDENT DE...

*CE panégyrique, d'autant plus éloquent qu'il paraît ne pas prétendre à l'éloquence, étant fondé uniquement sur les faits, est également glorieux pour le roi & pour la nation. Je ne crois pas qu'on puisse lui comparer celui que* Pelisson *composa pour* LOUIS XIV; *ce n'était qu'un discours vague, & celui-ci est appuyé sur les événemens les plus grands, sur les anecdotes les plus intéressantes. C'est un tableau de l'Europe, c'est un précis de la guerre, c'est un ouvrage qui annonce à chaque page un bon citoyen, c'est un éloge où il n'y a pas un mot qui*



Digitized by Google

*sente la flatterie; il devrait avoir été prononcé dans l'académie, avec la plus grande solemnité, & la capitale doit l'envier aux provinces où il a été imprimé.*

# LUDOVICO DECIMO-QUINTO,

## DE

## *HUMANO GENERE BENE MERITO.*

UNe voix faible & inconnue s'élève ; mais elle sera l'interprète de tous les cœurs. Si elle ne l'est pas, elle est téméraire ; si elle flatte, elle est coupable ; car c'est outrager le trône & la patrie, que de louer son prince des vertus qu'il n'a pas.

On sait assez que ceux qui sont à la tête des peuples, sont jugés par le public avec autant de sévérité, qu'ils sont loués en face avec bassesse ; que tout prince a pour juges les cœurs de ses sujets ; qu'il ne tient qu'à lui de savoir son arrêt, & de se connaître ainsi lui-même. Il n'a qu'à consulter la voix publique, & surtout celle du petit nombre de juges, qui en tout genre entraîne à la longue l'opinion du grand nombre, & qui seule se fait entendre à la postérité.

La réputation est la récompense des rois ; la fortune leur a donné tout le reste ; mais cette réputation est différente comme leurs caractères ; plus éclatante chez les uns, plus solide chez les autres ; souvent accompagnée d'une admiration mêlée de crainte, quelquefois appuyée sur l'amour ; ici plus prompte, ailleurs plus tardive ; rarement pure & universelle.

*Louis XII*, malheureux dans la guerre & dans la politique, vit les cœurs de son peuple se tourner vers lui, & fut consolé.

*François I*, par sa valeur, par sa magnificence, & par la protection des arts qui l'immortalise, ressaisit la gloire qu'un rival trop puissant lui avait enlevée.

Digitized by Google

*Henri IV*, ce brave guerrier, ce bon prince, ce grand-homme si au-dessus de son siécle, ne fut connu de tout le monde qu'après sa mort; & c'est ce que lui-même avait prédit.

*Louis XIV* frappa tous les yeux, pendant quarante ans, de l'éclat de sa prospérité, de sa grandeur & de sa gloire, & fit parler en sa faveur toutes les bouches de la renommée.

Nos acclamations ont donné à *Louis XV* un titre qui doit rassembler en lui bien d'autres titres; car il n'en est pas d'un souverain comme d'un particulier: on peut aimer un citoyen médiocre; une nation n'aimera pas longtems un prince qui ne sera pas un grand prince.

Ce tems sera toujours présent à la mémoire, où il commença à gouverner & à combattre; ce tems, où les fatigues réunies du cabinet & de la guerre, le mirent au bord du tombeau. On se souvient de ces cris de douleur & de tendresse, de cette désolation, de ces larmes de toute la France, de cette foule consternée, qui se précipitant dans les temples, interrompait, par ses sanglots, les prières publiques, tandis que le prêtre pleurait en les prononçant, & pouvait les achever à peine.

Au bruit de sa convalescence, avec quel transport nous passâmes de l'excès du désespoir à l'yvresse de la joie! Jamais les couriers qui ont apporté les nouvelles des plus grandes victoires, ont-ils été reçus comme celui qui vint nous dire: *Il est hors de danger?* Les témoignages de cet amour venaient de tous côtés au monarque: ceux qui l'entouraient, lui en parlaient avec des larmes de joie; il se souleva soudain par un effort dans ce lit de douleur où il languissait encore: *Qu'ai-je donc fait*, s'écria-t-il, *pour être ainsi aimé?* Ce fut l'expression naïve de ce caractère simple, qui n'ayant de faste ni dans la vertu, ni dans la gloire, savait à peine que sa grande ame fût connue.

Puisqu'il était ainsi aimé, il méritait de l'être. On peut se tromper dans l'admiration, on peut



Digitized by Google

trop se hâter d'élever des monumens de gloire, on peut prendre de la fortune pour du mérite ; mais, quand un peuple entier aime éperdûment, peut-il errer ? Le cœur du prince sentit ce que voulait dire ce cri de la nation ; la crainte universelle de perdre un bon roi, lui imposait la nécessité d'être le meilleur des rois. Après un triomphe si rare, il ne falait pas une vertu commune.

C'est à la nation à dire s'il a été fidèle à cet engagement, que son cœur prenait avec les nôtres ; c'est à elle de se rendre compte de sa félicité.

Il se trouvait engagé dans une guerre malheureuse, que son conseil avait entreprise pour soutenir un allié qui depuis s'est détaché de nous. Il avait à combattre une reine intrépide, qu'aucun péril n'avait ébranlée, & qui soulevait les nations en faveur de sa cause. Elle avait porté son fils dans ses bras à un peuple toujours révolté contre ses peres, & en avait fait un peuple fidèle, qu'elle remplissait de l'esprit de sa vengeance. Elle réunissait dans elle les qualités des empereurs ses ayeux, & brûlait de cette émulation fatale qui anima, deux cent ans, sa maison impériale, contre la maison la plus ancienne & la plus auguste du monde.

A cette fille des *Césars* s'unissait un roi d'Angleterre, qui savait gouverner un peuple qui ne sait point servir. Il menait ce peuple valeureux comme un cavalier habile pousse à toute bride un coursier fougueux, dont il ne pourrait retenir l'impétuosité. Cette nation, la dominatrice de l'océan, voulait tenir, à main armée, la balance sur la terre, afin qu'il n'y eût plus jamais d'équilibre sur les mers. Fière de l'avantage de pouvoir pénétrer vers nos frontières par les terres de nos voisins, tandis que nous pouvions entrer à peine dans son isle ; fière de ses victoires passées, de ses richesses présentes, elle achetait contre nous des ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre ; elle paraissait inépuisable dans ses ressources, & irréconciliable dans sa haine.

Digitized by Google

Un monarque, qui veille à la garde des barrières que la nature éleva entre la France & l'Italie, & qui semble, du haut des Alpes, pouvoir déterminer la fortune, se déclarait contre nous, après avoir autrefois vaincu avec nous. On avait à redouter en lui un politique & un guerrier; un prince qui savait bien choisir ses ministres & ses généraux, & qui pouvait se passer d'eux, grand général lui-même & grand ministre. L'Autriche se dépouillait de ses terres en sa faveur; l'Angleterre lui prodiguait ses trésors; tout concourait à le mettre en état de nous nuire.

A tant d'ennemis se joignait cette république fondée sur le commerce, sur le travail & sur les armes; cet état, qui toujours prêt d'être submergé par la mer, subsiste en dépit d'elle, & la fait servir à sa grandeur; république supérieure à celle de Carthage, parce qu'avec cent fois moins de territoire, elle a eu les mêmes richesses. Ce peuple haïssait ses anciens protecteurs, & servait la maison de ses anciens oppresseurs; ce peuple, autrefois le rival & le vainqueur de l'Angleterre sur les mers, se jettait dans les bras de ceux même qui ont affaibli son commerce, & refusait l'alliance & la protection de ceux par qui son commerce florissait. Rien ne l'engageait dans la querelle: il pouvait même jouïr de la gloire d'être médiateur entre les maisons de *France* & d'*Autriche*, entre l'Espagne & l'Angleterre; mais la défiance l'aveugla, & ses propres erreurs l'ont perdu.

Ce peuple pouvait croire qu'un roi de France ne fût pas ambitieux. Le voilà donc qui rompt la neutralité qu'il a promise; le voilà qui, dans la crainte d'être opprimé un jour, ose attaquer un roi puissant qui lui tendait les bras. En vain *Louis XV* leur répete à tous: je ne veux rien pour moi; je ne demande que la justice pour mes alliés: je veux que le commerce des nations & le vôtre soit libre; que la fille de *Charles VI* jouïsse de l'héritage immense de ses pères; mais aussi qu'elle



Digitized by Google

n'envie point la province de Parme à l'héritier légitime ; que Gènes ne soit point opprimée ; qu'on ne lui ravisse pas un bien qui lui appartient, & dont elle ne peut jamais abuser : ces propositions étaient si modérées, si équitables, si désintéressées, si pures, qu'on ne put le croire. Cette vertu est trop rare chez les hommes ; & quand elle se montre, on la prend d'abord pour de la fausseté, ou pour de la faiblesse.

Il fallut donc combattre, sans que tant de nations liguées sussent en effet pourquoi l'on combattait. La cendre du dernier des empereurs Autrichiens était arrosée du sang des nations ; & lorsque l'Allemagne elle-même était devenue tranquille, lorsque la cause de tant de divisions ne subsistait plus, les cruels effets en duraient encore. En vain le roi voulait la paix, il ne pouvait l'obtenir que par des victoires.

Déja les villes qu'il avoit assiégées s'étaient rendues à ses armes : il vole sur les remparts de Tournai, avec son fils, son unique espérance & la nôtre. Il faut combattre contre une armée supérieure, dont les Anglais faisaient la principale force. C'est la bataille la plus heureuse & la plus grande par ses suites, qu'on ait donnée depuis *Philippe-Auguste* ; c'est la première depuis *Saint Louis*, qu'un roi de France ait gagnée en personne contre cette nation belliqueuse & respectable, qui a toujours été l'ennemie de notre patrie, après en avoir été chassée. Mais cette victoire si heureuse, à quoi tenait-elle ? C'est ce que lui dit ce grand général à qui la France a des obligations éternelles. En effet, l'histoire déposera que, sans la présence du roi, la bataille de Fontenoi était perdue. On ramenait de tous côtés les canons ; tous les corps avaient été repoussés les uns après les autres ; le poste important d'Antonin avait commencé d'être évacué ; la colonne Anglaise s'avançait à pas lents, toujours ferme, toujours inébranlable, coupant en deux notre armée, faisant de tous côtés un feu continu, qu'on ne pouvait ni ralentir, ni soutenir. Si le roi eût cédé

Digitized by Google

aux priéres de tant de ſerviteurs qui ne craignaient que pour ſes jours, s'il n'eût demeuré ſur le champ de bataille, s'il n'eût fait revenir ſes canons diſperſés, qu'on retrouva avec tant de peine, aurait-on fait les efforts réunis qui décidèrent du ſort de cette journée? Qui ne ſait à quel excès la préſence du maître enflamme notre nation, & avec quelle ardeur on ſe diſpute l'honneur de mourir ou de vaincre à ſes yeux? Ce moment en fut un grand exemple. On propoſait la retraite, le roi regardait ſes guerriers, & ils vainquirent.

On ne ſait que trop quelles funeſtes horreurs ſuivent les batailles, combien de bleſſés reſtent confondus parmi les morts, combien de ſoldats, élevant une voix expirante pour demander du ſecours, reçoivent le dernier coup de la main de leurs propres compagnons, qui leur arrachent de miſérables dépouilles, couvertes de ſang & de fange; ceux même qui ſont ſecourus, le ſont ſouvent d'une manière ſi précipitée, ſi inattentive, ſi dure, que le ſecours même eſt funeſte; ils perdent la vie dans de nouveaux tourmens, en accuſant la mort de n'avoir pas été aſſez prompte: mais après la bataille de Fontenoy, on vit un père qui avait ſoin de la vie de ſes enfans, & tous les bleſſés furent ſecourus, comme s'ils l'avaient été par leurs frères. L'ordre, la prévoyance, l'attention, la propreté, l'abondance de ces maiſons que la charité élève avec tant de frais, & qu'elle entretient dans le ſein de nos villes tranquilles & opulentes, n'étaient pas au-deſſus de ce qu'on vit dans les établiſſemens préparés à la hâte pour ce jour de ſang. Les ennemis priſonniers & bleſſés devenaient nos compatriotes, nos frères. Jamais tant d'humanité ne ſuccéda ſi promptement à tant de valeur.

Les Anglais ſur-tout en furent touchés; & cette nation, la rivale de notre vertu guerrière, l'eſt devenue de notre magnanimité. Ainſi un prince, un ſeul homme, peut, par ſon exemple, rendre meilleurs ſes ſujets & ſes ennemis même: ainſi les barbaries de la guerre ont été adoucies dans



Digitized by Google

l'Europe, autant que le peut permettre la méchanceté humaine; & si vous en exceptez ces brigands étrangers, à qui l'espoir seul du pillage met les armes à la main, on a vu, depuis le jour de Fontenoy, les nations armées disputer de générosité.

Il est pardonnable à un vainqueur de vouloir tirer avantage de sa victoire, d'attendre au moins que le vaincu demande la paix, & de la lui faire acheter chérement; c'est la maxime de la politique ordinaire. Quel parti prendra le vainqueur de Fontenoy? Dès le jour même de la bataille, il ordonne à son secrétaire d'écrire en Hollande qu'il ne demande que la pacification de l'Europe; il propose un congrès; il proteste qu'il ne veut pas rendre sa condition meilleure: il suffit que celle des peuples le soit par lui. Le croira-t-on dans la postérité? C'est le vainqueur qui demande la paix, & c'est le vaincu qui la refuse. *Louis XV* ne se rebute pas; il faut au moins feindre de l'écouter. On envoie quelques plénipotentiaires, mais ce n'est que par une formalité vaine; on se défie de ses offres: les ennemis lui supposent de vastes projets, parce qu'ils osaient en avoir encor. Toutes les villes cependant tombent devant lui, devant les princes de son sang, devant tous les généraux qui les assiégent. Des places qui avaient autrefois résisté trois années, ne tiennent que peu de jours. On triomphe à Mêlle, à Raucoux, à Laufeld; on trouve par-tout les Anglais qui se dévouent, pour leurs alliés, avec plus de courage que de politique; & par-tout la valeur française l'emporte; ce n'est qu'un enchaînement de victoires. Nous avons vu un tems où ces feux, ces illuminations, ces monumens passagers de la gloire, devenus un spectacle commun, n'attiraient plus l'empressement de la multitude rassasiée de succès.

Quelle est la situation enfin où nous étions au commencement de cette dernière campagne, après une guerre si longue, & qui avait été deux ans si malheureuse?

Digitized by Google

Ce général étranger, naturalisé par tant de victoires, aussi habile que *Turenne*, & encor plus heureux, avait fait de la Flandre entière une de nos provinces.

Du côté de l'Italie, où les obstacles sont beaucoup plus grands, où la nature oppose tant de barrières, où les batailles sont si rarement décisives, & cependant les ressources si difficiles, on se soutenait du moins après une vicissitude continuelle de succès & de pertes. On était encor animé par la gloire de la journée des barricades, par l'escalade de ces rochers qui touchent aux nues, par ces fameux passages du Pô.

Un chef actif & prévoyant, qui conçoit les plus grands projets, & qui discute les plus petits détails; ce général qui, après avoir sauvé l'armée de Prague par une retraite digne de *Xénophon*, venait de délivrer la Provence; il disputait alors les Alpes aux ennemis, il les tenait en allarmes, il les avait chassés de Nice, il mettait en sûreté nos frontières. Un génie brillant, audacieux, dans qui tout respire la grandeur, la hauteur & les graces; cet homme qui serait encor distingué dans l'Europe, quand même il n'aurait aucune occasion de se signaler, soutenait la liberté de Gènes contre les Autrichiens, les Piémontais & les Anglais.

Le roi d'Espagne, inébranlable dans son alliance, joignait à nos troupes ses troupes audacieuses & fideles, dont la valeur ne s'est jamais démentie. Le royaume de Naples était en sûreté. *Louis XV* veillait à la fois sur tous ses alliés, & contenait ou accablait tous ses ennemis.

Enfin, par une suite de l'administration secrette qui donne la vie à ce grand corps politique de la France, l'état n'était épuisé ni par les trésors engloutis dans la Bohême & dans la Bavière, ni par les liberalités prodiguées à un empereur que le roi avait protégé, ni par ces dépenses immenses qu'exigeaient nos nombreuses armées. L'Autriche & la Savoie, au contraire, ne se soutenaient que par les subsides de l'Angleterre; & l'Angleterre commençait à succomber sous le far-



Digitized by Google

deau, ſon ſang & ſes tréſors ſe perdaient pour des intérêts qui n'étaient pas les ſiens; la Hollande ſe ruinait & s'enchaînait par opiniâtreté; des craintes imaginaires lui faiſaient éprouver des malheurs réels; & nous victorieux & tranquilles, nous regardions de loin, dans le ſein de l'abondance, tous les fléaux de la guerre portés loin de nos provinces.

Nous avons payé avec zèle tous les impôts, quelques grands qu'ils fuſſent, parce que nous avons ſenti qu'ils étaient néceſſaires, & établis avec une ſage proportion. Auſſi (ce qui peut-être n'était jamais arrivé depuis pluſieurs ſiècles) aucun miniſtre des finances n'a excité le moindre murmure, aucun financier n'a été odieux; & quand, ſur quelques difficultés, le parlement a fait des remontrances à ſon maître, on a cru voir un père de famille qui conſulte, ſur les intérêts de ſes enfans, les interprètes des loix.

Il s'eſt trouvé un homme qui a ſoutenu le crédit de la nation par le ſien; crédit fondé à la fois ſur l'induſtrie & ſur la probité, qui ſe perd ſi aiſément, & qui ne ſe rétablit plus quand il eſt détruit. C'était un des prodiges de notre ſiécle; & ce prodige ne nous frappait pas peut-être aſſez: nous y étions accoutumés, comme aux vertus de notre monarque. Nos camps devant tant de places aſſiégées, ont été ſemblables à des villes policées, où régnent l'ordre, l'affluence & la richeſſe. Ceux qui ont ainſi fait ſubſiſter nos armées étaient des hommes dignes de ſeconder ceux qui nous ont fait vaincre.

Vous pardonnez, héros équitable, héros modeſte, vous pardonnez ſans doute, ſi on oſe mêler l'éloge de vos ſujets à celui du père de la patrie? Vous les avez choiſis. Quand tous les reſſorts d'un état ſe déployent d'un concert unanime, la main qui les dirige, eſt celle d'un grand-homme: peut-être ceſſerait-il de l'être, s'il voyait d'un œil chagrin & jaloux la juſtice qui leur eſt rendue.

Grace à cette adminiſtration unique, le roi n'a

jamais éprouvé cette douleur si cruelle pour un bon prince, de ne pouvoir récompenser ceux qui ont prodigué leur sang pour l'état.

Jamais, dans le cours de cette longue guerre, le ministre n'a ignoré, ni laissé ignorer au prince, aucune belle action du moindre officier; & toutes nombreuses, toutes communes qu'elles sont devenues, jamais la récompense ne s'est fait attendre. Mais quel pouvoir chez les hommes est assez grand pour mettre un prix à la vie? Il n'en est point; & si le cœur du maître n'est pas sensible, on n'est mort que pour un ingrat.

Citoyens heureux de la capitale, plusieurs d'entre vous verront, dans leurs voyages, ces terrains que *Louis XV* a rendus si célebres, ces plaines sanglantes que vous ne connaissez encor que par des réjouïssances paisibles qui ont célèbré des victoires si chérement achetées; quand vous aurez reconnu la place où tant de héros sont morts pour vous, versez des larmes sur leurs tombeaux, imitez votre roi qui les regrette.

Un de nos princes écrivait au roi, de la cime des Alpes, qui étaient ses champs de victoire: *Le colonel de mon régiment a été tué; vous connaissez trop, sire, tout le prix de l'amitié, pour n'être pas touché de ma douleur.* Qu'une telle lettre est honorable, & pour qui l'écrit, & pour qui la reçoit! O hommes! apprenez d'un prince & d'un roi ce que vaut le sang des hommes, apprenez à aimer.

Quel préjugé s'est répandu sur la terre, que cette amitié, cette précieuse consolation de la vie, est exilée dans les cabanes, qu'elle se plaît chez les malheureux! O erreur! L'amitié est également inconnue, & chez les infortunés occupés uniquement de leurs maux, & chez les heureux souvent endurcis, & dans le travail des campagnes, & dans les occupations des villes, & dans les intrigues des cours. Partout elle est étrangère: elle est comme la vertu, le partage de quelques ames privilégiées; & lorsqu'une de ces bel



Digitized by Google

les ames se trouve sur le trône, ô Providence, qu'il faut vous bénir! Puissent ceux qui croyent que dans les cours, l'intrigue ou le hazard distribue toûjours les récompenses, lire quelques-unes de ces lettres que le monarque écrivait après ses victoires! *J'ai perdu*, dit-il dans un de ces billets où le cœur parle, & où le héros se peint, *j'ai perdu un honnête homme & un brave officier, que j'estimais & que j'aimais. Je sais qu'il a un frère dans l'état ecclésiastique, donnez-lui le premier bénéfice, s'il en est digne, comme je le crois.*

Peuples, c'est ainsi que vous êtes gouvernés. Songez quelle est votre gloire au-dehors & votre tranquillité au-dedans; voyez les arts protégés au milieu de la guerre; comparez tous les tems; comptez-les depuis *Charlemagne*, quel siécle trouverez-vous comparable à notre âge? Celui du règne trop court de l'immortel *Henri IV*, depuis la paix de Vervins; & encore quel affreux levain restait des discordes de quatre règnes? Les belles & triomphantes années de *Louis XIV*; mais quels malheurs les ont suivies? & puisse notre bonheur être plus durable? Enfin, vous trouverez soixante ans peut-être de grandeur & de félicité répandues dans plus de neuf siécles; tant le bonheur public est rare, tant le chemin est lent, qui mène en tout genre à la perfection, tant il est difficile de gouverner les hommes & de les satisfaire.

On s'est plaint (car la vérité ne dissimule rien, & nous sommes assez grands pour avouer ce qui nous manque), on s'est plaint qu'un seul ressort se soit rencontré faible dans cette vaste & puissante machine si habilement conduite. *Louis XV* en prenant à la fois le timon de l'état & l'épée, ne trouva point dans ses ports, de ces flottes nombreuses, de ces grands établissemens de marine, qui sont l'ouvrage du tems. Un effort précipité ne peut en ce genre suppléer à ce qui demande tant de prévoyance & une si longue application. Il n'en est pas de nos forces maritimes,

Digitized by Google

comme de ces trirêmes que les Romains apprirent si rapidement à construire & à gouverner. Un seul vaisseau de guerre est un objet plus grand que les flottes qui décidèrent auprès d'Actium de l'empire du monde. Tout ce qu'on a pu faire, on l'a fait; nous avons même armé plus de vaisseaux que n'en avait la Hollande, qu'on appelle encore *Puissance maritime*; mais il n'était pas possible d'égaler en peu d'années l'Angleterre, qui étant si peu de chose par elle-même sans l'empire de la mer, regarde depuis si longtems cet empire comme le seul fondement de sa puissance & comme l'essence de son gouvernement. Les hommes réussissent toûjours dans ce qui leur est absolument nécessaire; ce qui est nécessaire à un état, est toûjours ce qui en fait la force. Ainsi la Hollande a ses navires marchands, la Grande-Bretagne ses armées navales, la France ses armées de terre.

Le ministre, qui prêtait la main aux rênes du gouvernement dans le commencement de la guerre, était dans cette extrême vieillesse où il ne reste plus que deux objets, le moment qui fuit, & l'éternité. Il avait su longtems retenir comme enchaînées ces flottes de nos voisins toûjours prêtes à couvrir les mers, & à s'élancer contre nous. Ses négociations lui avaient acquis le droit d'espérer que ses yeux, prêts à se fermer, ne verraient plus la guerre; mais Dieu, qui prolonge & retranche à son gré nos années, frappa *Charles VI* avant lui, & cette mort imprévue, comme le sont presque tous les événemens, fut le signal de plus de trois cent mille morts. Enfin, la sagesse de ce vieillard respectable, ses services, sa douceur, son égalité, son désintéressement personnel méritaient nos éloges, & son âge nos excuses. S'il avait pu lire dans l'avenir, il aurait ajouté, à la puissance de l'état, ce rempart de vaisseaux, cette force qui peut se porter à la fois dans les deux hémisphères: & que n'aurait-on point exécuté? Le héros, aussi admirable qu'infortuné, qui aborda seul dans son an-

Digitized by Google

cienne patrie, qui seul y a formé une armée, qui a gagné tant de combats, qui ne s'est affaibli qu'à force de vaincre, aurait recueilli le fruit de son audace plus qu'humaine; & ce prince, supérieur à *Gustave-Vasa*, ayant commencé comme lui, aurait fini de même.

Mais enfin, quoique ces grandes ressources nous manquassent, notre gloire s'est conservée sur les mers. Tous nos officiers de marine, combattant avec des forces inférieures, ont fait voir qu'ils eussent vaincu, s'ils en avaient eu d'égales. Notre commerce a souffert, & n'a jamais été interrompu; nos grands établissemens ont subsisté; nous avons renversé ceux de nos ennemis aux extrêmités de l'orient. Nous étions partout à craindre, & tout tombait devant nous en Flandre.

Dans ces circonstances heureuses on vole de la victoire de Laufeldt aux bastions de Berg-op-zoom. On savait que les *Requescens*, les *Parme*, les *Spinola*, ces héros de leur siécle, en avaient tour-à-tour levé le siége. *Louis XIV* lui-même, dont l'armée victorieuse se répandit comme un torrent dans quatre provinces de la Hollande, ne voulut pas se commettre à l'assiéger. *Coehorn*, le *Vauban* Hollandais, en avait fait depuis la place de l'Europe la plus forte. La mer & une armée entière la défendaient: *Louis XV* en ordonne le siége, & nous la prenons d'assaut. Le guerrier, qui avait forcé Ocsakow dans la Tartarie, déploie ainsi sur cette frontière de la Hollande de nouveaux secrets de l'art de la guerre; secrets au-dessus des régles de l'art. A cette nouvelle conquête, qui répandit tant de consternation chez les ennemis, & qui étonna tant les vainqueurs, l'Europe pense que *Louis XV* cessera d'être si facile; qu'il fera éclater enfin cette ambition cachée qu'on redoute & qu'on justifie en la supposant toujours. Il le faut avouer, les ennemis ont fait ce qu'ils ont pu pour la lui inspirer. Ils sont heureux, ils n'ont pas réussi. Il arbore le même olivier sur ces murs écrasés & fu-

Digitized by Google

mans de ſang : il ne propoſe rien de plus que ce qu'il offrait dans ſes premières proſpérités.

Cet excès de vertu ne perſuade pas encore ; il était trop peu vraiſemblable : on ne veut point recevoir la loi de celui qui peut l'impoſer ; on tremble, & on s'aigrit : le vaincu eſt auſſi obſtiné dans ſa haine, que le vainqueur eſt conſtant dans ſa clémence. Qui aurait jamais cru que cette opiniâtreté eût pu ſe porter juſqu'à chercher des troupes auxiliaires dans ces climats glacés, qui n'aguères n'étaient connus que de nom ? Qui eût penſé que les habitans des bords du Volga & de la mer Caſpienne, duſſent être appellés aux bords de la Meuſe ? Ils viennent cependant ; & cent mille hommes qui couvrent Maëſtricht, les attendent pour renouveller toutes les horreurs de la guerre. Mais, tandis que les ſoldats hyperboréens font cette marche ſi longue & ſi pénible, le général, chargé du deſtin de la France, confond en une ſeule marche tant de projets. Par quel art a-t-il pu faire paſſer ſon armée à travers l'armée ennemie ? Comment Maëſtricht eſt-il tout d'un coup aſſiégé en leur préſence ? Par quelle intelligence ſublime les a-t-il diſperſés ? Maëſtricht eſt aux abois ; on tremble dans Nimègue ; les généraux ennemis ſe reprochent les uns aux autres ce coup fatal qu'aucun d'eux n'a prévu ; toutes les reſſources leur manquent à la fois ; il ne leur reſte plus qu'à demander cette même paix qu'ils ont tant rejettée. Quelles conditions nous impoſerez-vous ? diſent-ils. Les mêmes, répond le roi victorieux, que je vous ai préſentées depuis quatre années, & que vous auriez acceptées ſi vous m'aviez connu. Il en ſigne les préliminaires : le voile qui couvrait tous les yeux, tombe alors ; & les plus ſages de nos ennemis s'écrient : Le père de la France eſt donc le père de l'Europe !

Les Anglais ſurtout, chez qui la raiſon a toujours quelque choſe de ſupérieur, quand elle eſt tranquille, rendent comme nous juſtice à la vertu : eux qui s'irritèrent ſi longtems contre la

Digitized by Google

gloire de *Louis XIV*, chériſſent celle de *Louis XV*.

Dans tout ce qu'on vient de dire, a-t-on avancé un ſeul fait que la malignité puiſſe ſeulement couvrir du moindre doute? On s'était propoſé un panégyrique, on n'a fait qu'un récit ſimple. O force de la vérité! les éloges ne peuvent venir que de vous. Et qu'importe encore des éloges! Nous devons des actions de graces. Quel eſt le citoyen, qui en voyant cet homme ſi grand & ſi ſimple, ne doive s'écrier du fond de ſon cœur; Si la frontière de ma province eſt en ſûreté, ſi la ville où je ſuis né eſt tranquille, ſi ma famille jouït en paix de ſon patrimoine, ſi le commerce & tous les arts viennent en foule rendre mes jours plus heureux, c'eſt à vous, c'eſt à vos travaux, c'eſt à votre grand cœur que je le dois!

Il y a toujours des hommes qui contrediſent la voix publique. Des politiques ont demandé pourquoi ce vainqueur ſe contente de la juſtice qu'il fait rendre à ſes alliés? pourquoi il s'en tient à faire le bonheur des hommes? il pouvait d'un mot gagner pluſieurs villes. Oui, il le pouvait, ſans doute: mais lequel vaut le mieux pour un roi de France, & pour nous, de retenir quelques faibles conquêtes, inutiles à ſa grandeur, en laiſſant dans le cœur de ſes ennemis des ſemences éternelles de diſcorde & de haine, ou bien de ſe contenter du plus beau royaume de l'Europe, en conquérant des cœurs qui ſemblaient pour jamais aliénés, en fermant ces anciennes plaies que la jalouſie faiſait ſaigner, en devenant l'arbitre des nations ſi longtems conjurées contre nous: Quel roi a fait jamais une paix plus utile? Il faut enfin rendre gloire à la vérité. *Louis XV* apprend aux hommes que la plus grande politique eſt d'être vertueux. Que nous reſte-t-il à ſouhaiter déſormais, ſinon qu'il ſe reſſemble toujours à lui-même, & que les rois à venir lui reſſemblent?

Digitized by Google

# LA VOIX DU SAGE ET DU PEUPLE.

LA bonté d'un gouvernement consiste à protéger & à contenir également toutes les professions d'un état.

Le gouvernement ne peut être bon, s'il n'y a une puissance unique.

Dans les états les plus mixtes, la puissance résulte du consentement de plusieurs ordres, & alors elle acquiert son unité, sans laquelle tout est confusion.

Dans un état quelconque, le plus grand malheur est que l'autorité législative soit combattue. Les années heureuses de la monarchie ont été les dernières de *Henri IV*, celles de *Louis XIV* & de *Louis XV*, quand ces rois ont gouverné par eux-mêmes.

Il ne doit pas y avoir deux puissances dans un état.

On abuse de la distinction entre puissance spirituelle & puissance temporelle : dans ma maison reconnait-on deux maîtres, moi qui suis le père de famille, & le précepteur de mes enfans, à qui je donne des gages ?

Je veux qu'on ait de très grands égards pour le précepteur de mes enfans ; mais je ne veux point du tout qu'il ait la moindre autorité dans ma maison.

Il y a en Europe quatre grands états, sans compter l'Italie, qui sont de la communion romaine, la France, les Espagnes, la moitié de l'Allemagne, la Pologne. Dans les Espagnes, le gouvernement s'accommode avec le pape pour imposer des taxes sur le clergé. L'impératrice, reine de Hongrie, en use de même : elle a obtenu dans la dernière guerre, la permission de prendre l'argenterie des églises. En Pologne, l'armée de la couronne vit quelquefois à discré-

Digitized by Google

tion sur les terres du clergé, parce que le clergé paye trop peu à la république.

En France, où la raison se perfectionne tous les jours, cette raison nous apprend que l'église doit contribuer aux charges de l'état, à proportion de ses revenus, & que le corps destiné particuliérement à enseigner la justice, doit commencer par en donner l'exemple.

Ce gouvernement serait digne des Hottentots, dans lequel il serait permis à un certain nombre d'hommes de dire : *C'est à ceux qui travaillent à payer ; nous ne devons rien payer, parce que nous sommes oisifs.*

Ce gouvernement outragerait DIEU & les hommes, dans lequel des citoyens pourraient dire : *L'état nous a tout donné, & nous ne lui devons que des prières.*

La raison en se perfectionnant, détruit le germe des guerres de religion. C'est l'esprit philosophique, qui a banni cette peste du monde.

Si *Luther* & *Calvin* revenaient au monde, ils ne feraient pas plus de bruit que les scotistes & les thomistes. Pourquoi ? Parce que les lumières répandues dans toutes les conditions, ont appris qu'il ne faut jamais s'élever contre la religion du prince, & que quand on s'élève contr'elle, il en naît des calamités affreuses pour des siécles.

Ce n'est que dans des tems de barbarie, qu'on voit des sorciers, des possedés, des rois excommuniés, des sujets déliés de leur serment de fidélité par des docteurs.

La raison nous apprend que le prince peut laisser subsister quelques anciens abus, comme de laisser décider en cour de Rome certaines affaires qu'on pourrait très bien décider dans son conseil.

Elle nous montre que, quand le prince voudra abroger ces coutumes, elles tomberont comme un bâtiment gothique qu'on détruit pour le rebâtir à la moderne.

Elle nous montre que, quand le prince voudra extirper un abus préjudiciable, les peuples

Digitized by Google

doivent y concourir, & y concourront, l'abus eût-il quatre mille ans d'ancienneté.

Cette raison nous enseigne que le prince doit être maître absolu de toute police ecclésiastique, sans aucune restriction, puisque cette police ecclésiastique, est une partie du gouvernement ; & de même que le père de famille prescrit au précepteur de ses enfans les heures du travail & le genre des études, &c. de même le prince peut prescrire à tous ecclésiastiques, sans exception, tout ce qui a le moindre rapport à l'ordre public.

Cette raison nous dit à tous que, quand le prince voudra donner à ceux qui ont versé leur sang pour l'état, des pensions sur des bénéfices, lesquels bénéfices sont une partie du patrimoine de l'état, non-seulement tous les officiers de guerre, mais tous les magistrats, tous les cultivateurs, tous les citoyens béniront le prince ; & quiconque s'opposerait à une institution si salutaire, serait regardé comme un ennemi de la patrie.

De même, quand le prince qui est le pasteur de son peuple, voudra augmenter son troupeau comme il le doit ; quand il voudra rendre aux loix de la nature les imprudens & les imprudentes qui se sont voués à l'extinction de l'espèce, & qui ont fait un voeu fatal à la société, dans un âge où il n'est pas permis de disposer de son bien, la société bénira ce prince dans la suite des siécles.

Il y a tel couvent inutile au monde à tous égards, qui jouit de deux cent mille livres de rente. La raison démontre que, si on donnait ces deux cent mille livres à cent officiers qu'on marierait, il y aurait cent bons citoyens récompensés, cent filles pourvues, quatre cent personnes au moins de plus dans l'état au bout de dix ans, au lieu de cinquante fainéans ; elle démontre encore que ces cinquante fainéans rendus à la patrie, cultiveraient la terre, la peupleraient, & qu'il y aurait plus de laboureurs & de soldats. Voilà ce que

tout le monde désire, depuis le prince du sang jusqu'au vigneron. La superstition seule s'y opposait autrefois ; mais la raison soumise à la foi écrase la superstition.

Le prince peut, d'un seul mot, empêcher au moins qu'on ne fasse des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans : & si quelqu'un dit au souverain : *que deviendront les filles de condition, que nous sacrifions d'ordinaire aux aînés de nos familles ?* le prince répondra : *elles deviendront ce qu'elles deviennent en Suède, en Danemarck, en Prusse, en Angleterre, en Hollande : elles feront des citoyens ; elles sont nées pour la propagation, & non pour réciter du latin qu'elles n'entendent point.* Une femme qui nourrit deux enfans & qui file, rend plus de service à la patrie, que tous les couvens n'en peuvent jamais rendre.

C'est un très grand bonheur pour le prince & pour l'état, qu'il y ait beaucoup de philosophes, qui impriment ces maximes dans la tête des hommes.

Les philosophes n'ayant aucun intérêt particulier, ne peuvent parler qu'en faveur de la raison & de l'intérêt public.

Les philosophes rendent service aux princes en détruisant la superstition, qui est toujours l'ennemie des princes.

C'est la superstition qui a fait assassiner *Henri III*, *Henri IV*, *Guillaume* prince d'Orange, & tant d'autres. C'est elle qui a fait couler des rivières de sang depuis *Constantin*.

La superstition est le plus horrible ennemi du genre-humain. Quand elle domine le prince, elle l'empêche de faire le bien de son peuple ; quand elle domine le peuple, elle le soulève contre son prince.

Il n'y a pas un seul exemple, sur la terre, de philosophes qui se soient opposés aux loix du prince ; il n'y a pas un seul siécle où la superstition & l'entousiasme n'ayent causé des troubles qui font horreur.

Il n'y a pas un seul exemple de trouble & de

Digitized by Google

diſſenſion, quand le prince a été le maître abſolu de la police eccléſiaſtique. Il n'y a que des exemples de déſordre & de calamités, quand les eccléſiaſtiques n'ont pas été entiérement ſoumis au prince.

Ce qui peut arriver de plus heureux aux hommes, c'eſt que le prince ſoit philoſophe.

Le prince philoſophe ſait que plus la raiſon fera de progrès dans ſes états, moins les diſputes, les querelles théologiques, l'entouſiaſme, la ſuperſtition feront de mal; il encouragera donc les progrès de la raiſon.

Ces progrès ſeuls ſuffiront pour anéantir, par exemple, dans quelques années, toutes les diſputes ſur la grace; parce que le nombre des hommes raiſonnables étant augmenté, le nombre des eſprits de travers qui ſe nourriſſent d'opinions abſurdes, diminuera.

Ce qu'on appelle un *janſéniſte*, eſt réellement un fou, un mauvais citoyen & un rebelle. Il eſt fou, parce qu'il prend pour des vérités démontrées, des idées particulières. S'il ſe ſervait de ſa raiſon, il verrait que les philoſophes n'ont jamais diſputé ni pu diſputer ſur une vérité démontrée. S'il ſe ſervait de ſa raiſon, il verrait qu'une ſecte qui mène à des convulſions, eſt une ſecte de fous. Il eſt mauvais citoyen, parce qu'il trouble l'ordre de l'état. Il eſt rebelle, parce qu'il déſobéit.

Les moliniſtes ſont des fous plus doux. Il ne faut être ni à *Apollos*, ni à *Céphas*, mais à DIEU & au roi. Il eſt certain que plus il y aura de philoſophes, plus les fous ſeront à portée d'être guéris.

Le prince philoſophe encouragera la religion, qui enſeigne toujours une morale pure & très utile aux hommes; il empêchera qu'on ne diſpute ſur le dogme, parce que ces diſputes n'ont jamais produit que du mal.

Il rendra, autant qu'il le pourra, la juſtice diſtributive, plus uniforme & moins lente, & rougira pour nos ancêtres, que ce qui eſt vrai à Dreux, ſoit faux à Pontoiſe.

Le prince philosophe sera convaincu, que plus un peuple est laborieux, plus il est riche : il aura soin que ses villes soient embellies, parcequ'alors il y aura plus de travaux, & qu'il en résultera l'utile & l'agréable.

On composerait un gros livre de tout le bien qu'on peut faire ; mais un prince philosophe n'a pas besoin d'un gros livre.

---

## DEFENSE DE MYLORD BOLINGBROKE, PAR LE DOCTEUR GOOD NATUR'D WELLWISHER, CHAPELAIN DU COMTE DE CHESTERFIELD.

C'EST un devoir de défendre la mémoire des hommes illustres ; on prendra donc ici en main la cause de feu mylord *Bolingbroke*, insulté dans quelques journaux, à l'occasion de ses excellentes lettres qu'on a publiées.

Il est dit dans ces journaux que son nom ne doit point avoir d'autorité en matière de religion & de morale. Quant à la morale, celui qui a fourni à l'admirable *Pope* tous les principes de son *Essai sur l'homme*, est sans doute le plus grand maître de sagesse & de mœurs qui ait jamais été : quant à la religion, il n'en a parlé qu'en homme consommé dans l'histoire & dans la philosophie. Il a eu la modestie de se renfermer dans la partie historique, soumise à l'examen de tous les savans, & l'on doit croire que si ceux qui ont écrit contre lui, avec tant d'amertume, avaient bien examiné ce que l'illustre Anglais a dit, ce qu'il pouvait dire, & ce qu'il n'a point dit, ils auraient plus ménagé sa mémoire.

Mylord *Bolingbroke* n'entrait point dans des discussions théologiques à l'égard de *Moïse* : nous suivrons son exemple ici en prenant sa défense.

Nous nous contenterons de remarquer, que la foi est le plus sûr appui des chrétiens, & que

Digitized by Google

c'eſt par la foi ſeule que l'on doit croire les hiſtoires rapportées dans le pentateuque. S'il fallait citer ces livres au tribunal ſeul de la raiſon, comment pourrait-on jamais terminer les diſputes qu'ils ont excitées ? La raiſon n'eſt-elle pas impuiſſante à expliquer comment le ſerpent parlait autrefois ; comment il ſéduiſit la mère des hommes, comment l'âneſſe de *Balaam* parlait à ſon maître, & tant d'autres choſes ſur leſquelles nos faibles connaiſſances n'ont aucune priſe ? La foule prodigieuſe de miracles qui ſe ſuccèdent rapidement les uns aux autres, n'épouvante-t-elle pas la raiſon humaine ? Pourra-t-elle comprendre, quand elle ſera abandonnée à ſes propres lumières, que les prêtres des Dieux d'Egypte aient opéré les mêmes prodiges que *Moïſe* envoyé du vrai DIEU, qu'ils aient, par exemple, changé toutes les eaux d'Egypte en ſang, après que *Moïſe* eut fait ce changement prodigieux ? Et quelle phyſique, quelle philoſophie ſuffirait à expliquer comment ces prêtres Egyptiens peuvent trouver encor des eaux à métamorphoſer en ſang, lorſque *Moïſe* avait déja fait cette métamorphoſe ?

Certes, ſi nous n'avions pour guide que la lumière faible & tremblante de l'entendement humain, il y a peu de pages dans le pentateuque que nous puſſions admettre, ſuivant les règles établies par les hommes pour juger des choſes humaines. D'ailleurs, tout le monde avoue qu'il eſt impoſſible de concilier la chronologie confuſe qui règne dans ce livre ; tout le monde avoue que la géographie n'y eſt pas exacte en beaucoup d'endroits ; les noms des villes qu'on y trouve, leſquelles ne furent pourtant appellées de ces noms que longtems après, font encore beaucoup de peine, malgré la torture qu'on s'eſt donnée pour expliquer des paſſages ſi difficiles.

Quand mylord *Bolingbroke* a appliqué les règles de ſa critique au livre du pentateuque, il n'a point prétendu ébranler les fondemens de la religion ; & c'eſt dans cette vue qu'il a ſéparé le

Digitized by Google

dogmatique d'avec l'hiſtorique, avec une circonſpection qui devrait lui tenir lieu d'un très grand mérite auprès de ceux qui l'ont voulu décrier. Ce puiſſant génie a prévenu ſes adverſaires en ſéparant la foi de la raiſon, ce qui eſt la ſeule manière de terminer toutes ces diſputes. Beaucoup de ſavans hommes avant lui, & ſur-tout le *P. Sirmond*, ont été de ſon ſentiment: ils ont dit qu'il importait peu que *Moïſe* lui-même eût écrit la Genèſe & l'Exode, ou que des prêtres euſſent recueilli, dans des tems poſtérieurs, les traditions que *Moïſe* avait laiſſées. Il ſuffit qu'on croye en ces livres avec une foi humble & ſoumiſe, ſans qu'on ſache préciſément quel eſt l'auteur à qui DIEU ſeul les a viſiblement inſpirés pour confondre la raiſon.

Les adverſaires du grand-homme dont nous prenons ici la défenſe, diſent *qu'il eſt auſſi bien prouvé que* Moïſe *eſt l'auteur du pentateuque, qu'il l'eſt qu'*Homère *a fait l'Iliade.* Ils permettront qu'on leur réponde que la comparaiſon n'eſt pas juſte. *Homère* n'a cité dans l'*Iliade* aucun fait qui ſe ſoit paſſé long-tems après lui. *Homère* ne donne point à des villes, à des provinces des noms qu'elle n'avaient pas de ſon tems. Il eſt donc clair que, ſi on ne s'attachait qu'aux régles de la critique profane, on ſerait en droit de préſumer qu'*Homère* eſt l'auteur de l'*Iliade*, & non pas que *Moïſe* eſt l'auteur du Pentateuque. La ſoumiſſion ſeule à la religion tranche toutes ces difficultés ; & je ne vois pas pourquoi mylord *Bolingbrok*, ſoumis à cette religion comme un autre, a été ſi vivement attaqué.

On affecte de le plaindre de n'avoir point lu *Abbadie*. A qui fait-on ce reproche ? A un homme qui avait preſque tout lu, à un homme qui le cite page 94 du premier tome de ſes lettres, à Londres, chez *Miller*. Il mépriſait beaucoup *Abbadie*, j'en conviens ; j'avouerai qu'*Abbadie* n'était pas un génie à mettre en parallèle avec le vicomte de *Bolingbroke*. Il défend quelquefois la vérité avec les armes du menſonge. Il a eu des

Digitized by Google

des ſentimens que nous avons jugés erronés ſur la Trinité, & enfin il eſt mort en démence à Dublin.

On reproche au lord *Bolingbroke* de n'avoir point lu le livre de l'abbé *Houteville*, intitulé: *La religion prouvée par les faits.* Nous avons connu l'abbé *Houteville.* Il vécut long-tems chez un fermier-général qui avait un très joli ſerrail; il fut enſuite ſecrétaire de ce fameux cardinal *Dubois*, qui ne voulut jamais recevoir les ſacremens à la mort, & dont la vie a été publique. Il dédia ſon livre au cardinal d'*Auvergne.* On rit beaucoup à Paris, où j'étais alors, & du livre & de la dédicace; & on ſait que les objections qui ſont dans ce livre, contre la religion chrétienne, étant malheureuſement beaucoup plus fortes que les réponſes, ont fait une impreſſion funeſte, dont nous voyons tous les jours les effets avec douleur.

Mylord *Bolingbroke* avance que depuis long-tems le chriſtianiſme tombe en décadence. Ses adverſaires ne l'avouent-ils pas auſſi? Nous prendrons ici la liberté de leur dire, pour le bien de la cauſe commune & pour la leur propre, que ce ne ſera jamais par des inventions, par des manières de parler mépriſantes, jointes à de très mauvaiſes raiſons, qu'on ramènera l'eſprit de ceux qui ont le malheur d'être incrédules. Les injures révoltent tout le monde, & ne perſuadent perſonne. On fait trop légérement des reproches de débauche & de mauvaiſe conduite à des philoſophes qu'on devrait ſeulement plaindre de s'être égarés dans leurs opinions.

Par exemple, les adverſaires de mylord *Bolingbroke*, le traitent de *débauché*, parce qu'il communique à mylord *Cornsburi* ſes penſées ſur l'hiſtoire.

On ne voit pas quel rapport cette accuſation peut avoir avec ſon livre. Un homme qui du fond d'un ſerrail écrirait en faveur du concubinage, un uſurier qui ferait un livre en faveur de l'uſure, un *Apicius* qui écrirait ſur la bonne



Digitized by Google

chère, un tyran ou un rebelle qui écrirait contre les loix; de pareils hommes mériteraient sans doute qu'on accusât leurs mœurs d'avoir dicté leurs écrits. Mais un homme d'état tel que mylord *Bolingbroke*, vivant dans une retraite philosophique, & faisant servir son immense littérature à cultiver l'esprit d'un seigneur digne d'être instruit par lui, ne méritait certainement pas que des hommes qui doivent se piquer de décence, imputassent à ses débauches passées des ouvrages qui n'étaient que le fruit d'une raison éclairée par des études profondes.

Dans quel cas est-il permis de reprocher à un homme les désordres de sa vie? C'est dans ce seul cas-ci peut-être; quand ses mœurs démentent ce qu'il enseigne. On aurait pu comparer les sermons d'un fameux prédicateur de notre tems avec les vols qu'il avait faits à mylord *Gallowai*, & avec ses intrigues galantes. On aurait pu comparer les sermons du célèbre curé des invalides, & de *Fantin*, curé de Versailles, avec les procès qu'on leur fit pour avoir séduit & volé leurs pénitentes. On aurait pu comparer les mœurs de tant de papes & d'évêques avec la religion qu'ils soutenaient par le fer & par le feu. On aurait pu mettre d'un côté leurs rapines, leurs bâtards, leurs assassinats; & de l'autre, leurs bulles & leurs mandemens. C'est dans de pareilles occasions qu'on est excusable de manquer à la charité, qui nous ordonne de cacher les défauts de nos freres. Mais qui a dit aux détracteurs de mylord *Bolingbroke* qu'il aimait le vin & les filles? Et quand il les aurait aimés, quand il aurait eu autant de concubines que les souverains de l'Asie, en connaîtrait-on davantage le véritable auteur du Pentateuque?

Nous convenons qu'il n'y a que trop de déïstes. Nous gémissons de voir que l'Europe en est remplie. Ils sont dans la magistrature, dans les armées, dans l'église, auprès du trône, & sur le trône même. La littérature en est surtout

Digitized by Google

inondée; les académies en sont pleines. Peut-on dire que ce soit l'esprit de débauche, de licence, d'abandonnement à leurs passions qui les réunit? Oserons-nous parler d'eux avec un mépris affecté? Si on les méprisait tant, on écrirait contr'eux avec moins de fiel; mais nous craignons beaucoup que ce fiel qui est trop réel, & ces airs de mépris qui sont si faux, ne fassent un effet tout contraire à celui qu'un zèle doux & charitable, soutenu d'une doctrine saine & d'une vraie philosophie, pourrait produire.

Pourquoi traiterons-nous plus durement les déïstes, qui ne sont pas idolâtres, que les papistes, à qui on a tant reproché l'idolâtrie? On sifflerait un docteur qui dirait aujourd'hui, que c'est le libertinage qui fait des protestans. On rirait d'un protestant qui dirait que c'est la dépravation des mœurs qui fait aller à la messe. De quel droit pouvons-nous dire à des philosophes adorateurs d'un DIEU, qui ne vont ni à la messe, ni au prêche, que ce sont des hommes perdus de vices?

Il arrive quelquefois que l'on ose attaquer, avec des invectives indécentes, des personnes qui à la vérité sont assez malheureuses pour se tromper, mais dont la vie pourrait servir d'exemple à ceux qui les attaquent. On a vu des journalistes qui ont même porté l'imprudence jusqu'à désigner injurieusement les personnes les plus respectables de l'Europe, & les plus puissantes. Il n'y a pas longtems que, dans un papier public, un homme emporté par un zèle indiscret, ou par quelque autre motif, fit une étrange sortie sur ceux qui pensent *que de sages loix, la discipline militaire, un gouvernement équitable, & des exemples vertueux, peuvent servir pour gouverner les hommes, en laissant à* DIEU *le soin de gouverner leurs consciences.*

Un très grand-homme était désigné dans cet écrit périodique en termes bien peu mesurés. Il pouvait se venger comme homme, il pouvait punir comme prince, il répondit en philosophe:



Digitized by Google

*Il faut que ces misérables soient bien persuadés de nos vertus, & surtout de notre indulgence, puisqu'ils nous outragent sans crainte avec tant de brutalité.*

Une telle réponse doit bien confondre l'auteur, quel qu'il soit, qui en combattant pour la cause du christianisme, a employé des armes si odieuses. Nous conjurons nos frères de se faire aimer pour faire aimer notre religion.

Que peuvent penser en effet un prince appliqué, un magistrat chargé d'années, un philosophe qui aura passé ses jours dans son cabinet; en un mot, tous ceux qui auront eu le malheur d'embrasser le déïsme par les illusions d'une sagesse trompeuse, quand ils voyent tant d'écrits où on les traite de cerveaux évaporés, de petits-maîtres, de gens à bons mots & à mauvaises mœurs? Prenons garde que le mépris, & l'indignation que de pareils écrits leur inspirent, ne les affermissent dans leurs sentimens.

Ajoutons un nouveau motif à ces considérations; c'est que cette foule de déïstes qui couvre l'Europe est bien plus près de recevoir nos vérités, que d'adopter les dogmes de la communion romaine. Ils avouent tous que notre religion est plus sensée que celle des papistes. Ne les éloignons donc pas, nous qui sommes les seuls capables de les ramener; ils adorent un Dieu, & nous aussi; ils enseignent la vertu, & nous aussi. Ils veulent qu'on soit soumis aux puissances, qu'on traite tous les hommes comme des frères; nous pensons de même, nous partons des mêmes principes. Agissons donc avec eux comme des parens qui ont entre les mains les titres de la famille, & qui les montrent à ceux, qui descendus de la même origine, savent seulement qu'ils ont le même père, mais qui n'ont point les papiers de la maison.

Un déïste est un homme qui est de la religion d'*Adam*, de *Sem*, de *Noé*. Jusques-là il est d'accord avec nous. Disons-lui: Vous n'avez qu'un pas à faire de la religion de *Noé* aux préceptes

Digitized by Google

donnés à *Abraham*. Après la religion d'*Abraham*, passez à celle de *Moïse*, enfin à celle du *Messie*; & quand vous aurez vu que la religion du *Messie* a été corrompue, vous choisirez entre *Wiclef*, *Luther*, *Jean Hus*, *Calvin*, *Mélanchon*, *Œcolampade*, *Zuingle*, *Storck*, *Parker*, *Servet*, *Socin*, *Fox* & d'autres réformateurs : ainsi vous aurez un fil qui vous conduira dans ce grand labyrinthe depuis la création de la terre jusqu'à l'année 1752. S'il nous répond qu'il a lu tous ces grands-hommes, & qu'il aime mieux être de la religion de *Socrate*, de *Platon*, de *Trajan*, de *Marc-Aurèle*, de *Ciceron*, de *Pline*, &c. nous le plaindrons, nous prierons DIEU qu'il l'illumine, & nous ne lui dirons point d'injures. Nous n'en disons point aux musulmans, aux disciples de *Confucius*. Nous n'en disons point aux Juifs mêmes malgré leur crime envers le messie; au contraire nous commerçons avec eux, nous leur accordons les plus grands privilèges. Nous n'avons donc aucune raison pour crier avec tant de fureur contre ceux qui adorent un DIEU avec les musulmans, les Chinois, les Juifs & nous, & qui ne reçoivent pas plus notre théologie que toutes les nations ne la reçoivent.

Nous concevons bien qu'on ait poussé des cris terribles dans le tems que d'un côté on vendait les indulgences & les bénéfices, & que de l'autre on dépossédait des évêques, & qu'on forçait les portes des cloîtres. Le fiel coulait alors avec le sang. Il s'agissait de conserver ou de détruire des usurpations, mais nous ne voyons pas que ni mylord *Bolingbroke*, ni mylord *Shaftersburi*, ni l'illustre *Pope*, qui a immortalisé les principes de l'un & de l'autre, ayent voulu toucher à la pension d'aucun ministre du saint évangile. *Jurieu* fit bien ôter une pension à *Bayle*, mais jamais l'illustre *Bayle* ne songea à faire diminuer les appointemens de *Jurieu*. Demeurons donc en repos. Prêchons une morale aussi pure que celle des philosophes, adorateurs d'un DIEU, qui d'accord avec nous dans ce grand principe, enseignent les

mêmes vertus que nous, ſur leſquelles perſonne ne diſpute ; mais qui n'enſeignent pas les mêmes dogmes, ſur leſquels on diſpute depuis 1700 ans, & ſur leſquels on diſputera encore.

---

## *REMERCIEMENT SINCÈRE*

### *A UN HOMME CHARITABLE.*

VOus avez rendu ſervice au genre-humain en vous déchaînant ſagement contre des ouvrages faits pour le pervertir. Vous ne ceſſez d'écrire contre l'*Eſprit des loix*, & même il paraît à votre ſtile que vous êtes l'ennemi de toutes ſortes d'eſprits. Vous avertiſſez que vous avez préſervé le monde du venin répandu dans l'*Eſſai ſur l'homme*, de *Pope*; livre que je ne ceſſe de relire, pour me convaincre de plus en plus de la force de vos raiſons & de l'importance de vos ſervices. Vous ne vous amuſez pas, monſieur, à examiner le fond de l'ouvrage ſur les loix, à vérifier les citations, à diſcuter s'il y a de la juſteſſe, de la profondeur, de la clarté, de la ſageſſe ; ſi les chapitres naiſſent les uns des autres, s'ils forment un tout enſemble ; ſi enfin ce livre, qui devrait être utile, ne ſerait pas par malheur un livre agréable.

Vous allez d'abord au fait, & regardant Mr. de M***. comme le diſciple de *Pope*, vous les regardez tous deux comme les diſciples de *Spinoſa*. Vous leur reprochez, avec un zèle merveilleux, d'être athées ; parce que vous découvrez, dites-vous, dans toute leur philoſophie les principes de la religion naturelle. Rien n'eſt aſſurément, monſieur, ni plus charitable, ni plus judicieux, que de conclure qu'un philoſophe ne connaît point de DIEU, de cela même qu'il poſe pour principe que DIEU parle au cœur de tous les hommes.

*Un honnête homme eſt le plus noble ouvrage de*

Digitized by Google

DIEU, dit le célèbre poëte philosophe. Vous vous élevez au-dessus de l'honnête homme; vous confondez ces maximes funestes, que la divinité est l'auteur & le lien de tous les êtres, que tous les hommes sont frères, que DIEU est leur père commun, qu'il faut ne rien innover dans la religion, ne point troubler la paix établie par un monarque sage, qu'on doit tolérer les sentimens des hommes, ainsi que leurs défauts. Continuez, monsieur; écrasez cet affreux libertinage, qui est, au fond, la ruine de la société. C'est beaucoup que par vos G. E. vous ayez saintement essayé de tourner en ridicule toutes les puissances; & quoique la grace d'être plaisant vous ait manqué, *volenti* & *conanti*, cependant vous avez le mérite d'avoir fait tous vos efforts pour écrire agréablement des invectives. Vous avez voulu quelquefois réjouïr les saints; mais vous avez souvent essayé d'armer chrétiennement les fidèles les uns contre les autres. Vous prêchez le schisme pour la plus grande gloire de DIEU. Tout cela est très édifiant; mais ce n'est point encore assez.

Votre zèle n'a rien fait qu'à demi, si vous ne parvenez pas à faire brûler les livres de *Pope*, de *Locke* & de *Bayle*, l'*Esprit des loix*, dans un bucher, auquel on mettra le feu avec un paquet de nouvelles ecclésiastiques.

En effet, monsieur, quels maux épouvantables n'ont pas fait dans le monde une douzaine de vers répandus dans l'*Essai sur l'homme* de ce scélérat de *Pope*, cinq ou six articles du *Dictionnaire* de cet abominable *Bayle*, une ou deux pages de ce coquin de *Locke*, & d'autres incendiaires de cette espece. Il est vrai que ces hommes ont mené une vie pure & innocente, que tous les honnêtes gens les chérissaient & les consultaient; mais c'est par-là qu'ils sont dangereux. Vous voyez leurs sectateurs, les armes à la main, troubler les royaumes, porter partout le flambeau des guerres civiles. *Montaigne*, *Charron*, le président de *Thou*, *Descartes*, *Gassendi*, *Rohault*,



Digitized by Google

*le Vayer*, ces hommes affreux, qui étaient dans les mêmes principes, bouleverſèrent tout en France. C'eſt leur philoſophie qui fit donner tant de batailles, & qui cauſa la St. Barthelemi. C'eſt leur eſprit de tolérantiſme qui eſt la ruine du monde; & c'eſt votre ſaint zèle qui répand partout la douceur de la concorde.

Vous nous apprenez que tous les partiſans de la religion naturelle ſont les ennemis de la religion chrétienne. Vraiment, monſieur, vous avez fait là une belle découverte! Ainſi dès que je verrai un homme ſage, qui dans ſa philoſophie reconnaîtra partout l'Être ſuprême, qui admirera la Providence dans l'infiniment grand & l'infiniment petit, dans la production des mondes & dans celle des inſectes, je conclurai de-là qu'il eſt impoſſible que cet homme ſoit chrétien. Vous nous avertiſſez qu'il faut penſer ainſi aujourd'hui de tous les philoſophes. On ne pouvait certainement rien dire de plus ſenſé & de plus utile au chriſtianiſme, que d'aſſurer que notre religion eſt baffouée dans toute l'Europe, par tous ceux dont la profeſſion eſt de chercher la vérité. Vous pouvez vous vanter d'avoir fait là une réflexion dont les conſéquences ſeront bien avantageuſes au public.

Que j'aime encore votre colère contre l'auteur de l'*Eſprit des loix*, quand vous lui reprochez d'avoir loué les *Solons*, les *Platons*, les *Socrates*, les *Ariſtides*, les *Cicerons*, les *Catons*, les *Epictètes*, les *Antonins* & les *Trajans*! On croirait à votre dévote fureur contre ces gens-là, qu'ils ont tous ſigné le formulaire. Quels monſtres, monſieur, que tous ces grands-hommes de l'antiquité! Brûlons tout ce qui nous reſte de leurs écrits, avec ceux de *Pope*, & de *Locke*, & de Mr. de M***. En effet, tous ces anciens ſages ſont vos ennemis; ils ont tous été éclairés par la religion naturelle; & la vôtre, monſieur, je dis la vôtre en particulier, paraît ſi fort contre la nature, que je ne m'étonne pas que vous déteſtiez ſincérement tous ces illuſtres réprouvés,

Digitized by Google

qui ont fait, je ne ſais comment, tant de bien à la terre. Remerciez DIEU de n'avoir rien de commun, ni avec leur conduite, ni avec leurs écrits.

Vos ſaintes idées ſur le gouvernement politique ſont une ſuite de votre ſageſſe. On voit que vous connaiſſez les royaumes de la terre tout comme le royaume des cieux. Vous condamnez, de votre autorité privée, les gains que l'on fait dans les riſques maritimes. Vous ne ſavez pas probablement ce que c'eſt que l'argent à la groſſe; mais vous appellez ce commerce *uſure*.

C'eſt une nouvelle obligation que le roi vous aura d'empêcher ſes ſujets de commercer à Cadiz. Il faut laiſſer cette œuvre de *Satan* aux Anglais & aux Hollandais, qui ſont déjà damnés ſans reſſource. Je voudrais, monſieur, que vous nous diſſiez combien vous rapporte le commerce ſacré des nouvelles eccléſiaſtiques. Je crois que la bénédiction répandue ſur ce chef-d'œuvre peut bien *faire monter le profit à trois cent pour cent. Il n'y a point de commerce profane qui ait jamais ſi bien rendu.*

Le commerce maritime, que vous condamnez, pourrait être excuſé peut-être en faveur de l'utilité publique, de la hardieſſe d'envoyer ſon bien dans un autre hémiſphère, & du riſque des naufrages. Votre petit négoce a une utilité plus ſenſible; il demande plus de courage, & expoſe à de plus grands riſques.

Quoi de plus utile, en effet, que d'inſtruire l'univers quatre fois par mois des avantures de quelques clercs tonſurés? Quoi de plus courageux que d'outrager les papes & les évêques? Et quel riſque, monſieur, que ces petites humiliations que vous pourriez eſſuyer en place publique! Mais je me trompe: il y a des charmes à ſouffrir pour la bonne cauſe; il vaut mieux obéïr à DIEU qu'aux hommes, & vous me paraiſſez tout fait pour le martyre, que je vous ſouhaite cordialement, étant votre très humble & très obéïſſant ſerviteur, &c.


Digitized by Google

# *DISCOURS AUX WELCHES,*

## *PAR ANTOINE VADÉ, FRÈRE DE GUILLAUME.*

O Welches mes compatriotes ! ſi vous êtes ſupérieurs aux anciens Grecs & aux anciens Romains, ne mordez jamais le ſein de vos nourrices, n'inſultez jamais à vos maîtres, ſoyez modeſtes dans vos triomphes ; voyez qui vous êtes & d'où vous venez.

Vous avez eu l'honneur, il eſt vrai, d'être ſubjugués par *Jules-Céſar*, qui fit pendre tout votre parlement de Vannes, vendit le reſte des habitans, fit couper les mains à ceux du Quercy, & vous gouverna enſuite fort doucement. Vous reſtates plus de cinq cent ans ſous les loix de l'empire Romain ; vos druides qui vous traitaient en eſclaves & en bêtes, qui vous brûlaient pieuſement dans des paniers d'ozier, n'eurent plus le même crédit, quand vous devintes province de l'empire. Mais convenez que vous fûtes toujours un peu barbares.

Dans le cinquiéme ſiécle de votre ère vulgaire, des Vandales que vous avez appellés du nom ſonore de *Bourgonſions* ou de *Bourguignons*, gens d'eſprit d'ailleurs, & fort propres, qui oignaient leurs cheveux avec du beurre fort, comme le dit Sidonius Apolinari, *infundens acido comam butiro :* ces gens-là, dis-je, vous firent eſclaves, depuis le territoire de votre ville de Vienne, juſques aux ſources de votre rivière de Seine ; & c'eſt un reſte glorieux de ces tems illuſtres, que des moines & chanoines ayent encor des ſerfs dans ce pays. *a*) Cette belle prérogative de l'eſpèce humaine ſubſiſte parmi nous comme un témoignage de votre ſageſſe.

(*a*) A St. Claude, & dans d'autres ſeigneuries de moines, les citoyens ſont encor gens de main-morte.

Digitized by Google

Une partie de vos autres provinces que vous appellâtes si longtems les provinces d'*Oc*, & que vous distinguâtes si noblement des provinces de *Oui*, furent envahies par les Visigoths : & quant à vos provinces de *Oui*, elles vous furent prises par un Sicambre nommé *Hildovic*, *b*) dont les grands-pères avaient été condamnés aux bêtes à Trêves par l'empereur *Constantin*. Ce Sicambre honoré du titre de *patrice Romain*, vous réduisit en servitude avec une poignée de Francs, sortis des marais du Rhin, du Mein, & de la Meuse. Les belles expéditions de ce grand-homme furent d'assassiner trois roitelets ses parens & ses amis, l'un vers le bourg de Boulogne-sur-mer, l'autre vers le village de Cambrai, & le troisiéme vers le village du Mans, que vos chroniques appellent *villes*; ce fut alors que la contrée des Welches porta le nom mélodieux de *Frankreich*, ancien nom de la France, en commémoration de ses vainqueurs ; & vous fûtes la première nation de l'univers, car vous aviez l'oriflamme à St. Denys.

Des pirates du Nord vinrent quelque tems après vous mettre à rançon, & vous prirent la province qu'on nomma depuis *Normandie*. Vous fûtes ensuite divisés en plusieurs petites nations sous différens maîtres, & chaque nation avait ses loix particulières comme son jargon.

La moitié de votre pays appartint bientôt aux peuples de l'isle appellée *Britain* ou *England* dans leur idiome, qui était alors aussi harmonieux que le vôtre. La Normandie, la Bretagne, l'Anjou, le Maine, le Poitou, la Saintonge, la Guienne, la Gascogne, l'Angoumois, le Périgueux, le Rouergue, l'Auvergne furent longtems entre les mains de cette nation des Angles, tandis que vous n'aviez ni Lyon, ni Marseille, ni le Dauphiné, ni la Provence, ni le Languedoc.

Malgré cet état misérable, vos compilateurs

*b*) Clovis.



Digitized by Google

que vous prenez pour des historiens, vous appellent souvent *le premier peuple de l'univers*, & votre royaume *le premier royaume*. Cela n'est pas civil pour les autres nations. Vous êtes un peuple brillant & aimable ; & si vous joignez la modestie à vos graces, le reste de l'Europe sera fort content de vous.

Remerciez bien DIEU de ce que les divisions de la rose rouge & de la rose blanche vous délivrerent des *Angles*, & remerciez surtout de ce que les guerres civiles d'Allemagne empêcherent *Charles-Quint* d'engloutir votre pays, & d'en faire une province de l'empire.

Vous avez eu un moment bien brillant sous *Louis XIV*, mais n'allez pas pour cela vous croire supérieurs en tout aux anciens Romains & aux Grecs.

Songez que pendant six cent ans, presque personne parmi vous, hors quelques-uns de vos nouveaux druides, ne sut ni lire, ni écrire. Votre extrême ignorance vous livra au *flamen* de Rome & à ses consors, comme des enfans que des pédagogues gouvernent & corrigent à leur gré. Vos contracts de mariage, quand vous faisiez des contracts, ce qui était rare, étaient écrits en mauvais latin par des clercs. Vous ignoriez ce que vous aviez stipulé ; & quand vous aviez eu des enfans, il venait un tonsuré de Rome qui vous prouvait que votre femme n'était point votre femme, qu'elle était votre cousine au septiéme degré, que votre mariage était un sacrilège, que vos enfans étaient bâtards, & que vous étiez damnés, si vous ne faisiez pas toucher à la chambre nommée *apostolique*, la moitié de votre bien sans délai ni remise.

Vos baziloi n'étaient pas mieux traités que vous: vous en avez eu neuf d'excommuniés (si je ne me trompe) par le serviteur des serviteurs de DIEU sous l'anneau du pêcheur. L'excommunication emportait nécessairement la confiscation de biens, de sorte que vos baziloi perdaient de droit leur couronne, dont le pêcheur Romain

faisait présent, selon son bon plaisir & son équité, au premier de ses amis.

Vous me direz, mes chers Welches, que les peuples de l'isle Britain ou England, & même les empereurs Teutoniques, ont été encor plus maltraités que vous, & qu'ils étaient aussi ignorans; cela est vrai; mais cela ne vous justifie pas; & si la nation Britannique a été assez abrutie pour être pendant quelque tems province feudataire d'un druide ultramontain, vous m'avouerez qu'elle s'en est bien vengée; tâchez de l'imiter si vous pouvez.

Vous eûtes autrefois un roi, qui, quoique malheureux dans tous ses desseins & dans toutes ses expéditions, est pourtant recommandable pour vous avoir appris à lire & à écrire; il fit même venir d'Italie des gens qui vous enseignèrent le grec, & d'autres qui vous apprirent à dessiner, & à tailler une figure en pierre. Mais il se passa plus de cent années avant que vous eussiez un bon peintre & un bon sculpteur; & pour ceux qui apprirent le grec, & même l'hébreu, on les brûla tous presque parce qu'ils étaient soupçonnés de lire l'original de quelques livres judaïques, ce qui est bien dangereux.

Je veux bien convenir avec vous, mes chers Welches, que votre pays est la premiere contrée de l'univers; cependant vous ne possédez pas le plus grand domaine dans la plus petite des quatre parties du monde. Considérez que l'Espagne est un peu plus étenduë, que l'Allemagne l'est bien davantage, que la Pologne & la Suède sont plus grandes, & qu'il y a des provinces en Russie, dont le pays des Welches ne ferait pas la quatriéme partie.

Je souhaite que vous soyez le premier royaume de l'univers par la fertilité de votre terrain; mais de grace, songez à vos quarante lieuës de landes vers Bordeaux, à cette partie de votre Champagne que vous avez nommé si noblement *pouilleuse*, à des provinces entières où le peuple ne se nourrit que de châtaignes, à d'autres où il

Digitized by Google

n'a guères que du pain d'avoine. Remarquez bien la défenſe qui vous eſt faite de ſortir les bleds de votre pays, défenſe fondée néceſſairement ſur votre diſette, & peut-être encor ſur votre caractère, qui vous porterait à vendre au plus vîte tout ce que vous avez, pour le racheter fort cher trois mois après; ſemblables en cela à certains habitans de l'Amérique qui vendent leur lit le matin, oubliant qu'ils voudront ſe coucher le ſoir.

D'ailleurs la dépenſe que la plus brillante partie de la nation fait en fine farine pour poudrer ſes têtes, ſoit que vous ſoyez coëffé à l'oiſeau royal, ſoit que vous portiez vos cheveux étalés comme *Clodion* & les conſeillers de la cour; cette dépenſe eſt ſi univerſelle, qu'on fait très bien d'empêcher de porter à l'étranger une denrée dont vous faites un ſi bel uſage.

Premier peuple de l'univers, ſongez que vous avez dans votre royaume de Frankreich, environ deux millions de perſonnes qui marchent en ſabots ſix mois de l'année, & qui ſont nuds pieds les autres ſix mois.

Etes-vous le premier peuple de l'univers, pour le commerce & pour la marine?... hélas!

J'entends dire, (mais je ne puis le croire) que vous êtes la ſeule nation du monde chez qui on achète le droit de juger les hommes, & même de les mener tuer à la guerre. On m'aſſure que vous faites paſſer par cinquante mains l'argent du tréſor public; & quand il eſt arrivé à travers toutes ces filières, il ſe trouve réduit tout au plus au cinquiéme.

Vous me répondrez que vous réuſſiſſez beaucoup à l'opéra comique; j'en conviens; mais de bonne foi, votre opéra comique, ainſi que votre opéra ſérieux, ne vous vient-il pas d'Italie?

Vous avez inventé quelques modes, je l'avoue, quoique vous preniez aujourd'hui preſque toutes celles des peuples de Britain: mais n'eſt-ce pas un Génois qui a découvert la quatriéme partie du monde où vous poſſédez enfin deux ou trois

Digitized by Google

petites isles ? n'est-ce pas un Portugais qui vous a ouvert le chemin des Indes orientales, où vous venez de perdre vos pauvres comptoirs ?

Vous êtes peut-être le premier peuple du monde pour les inventions des arts ? cependant, n'est-ce pas *Jean Goya* de Melphi à qui l'on doit la boussole ? n'est-ce pas l'Allemand *Schwartz* qui donna le secret de la poudre inflammable ? l'Imprimerie dont vous faites tant d'usage, n'est-elle pas encor le fruit du travail ingénieux d'un Allemand ?

Quand vous voulez lire les brochures nouvelles, qui font de vous un peuple si savant, vous vous servez quelquefois de lunettes ; remerciez-en *François Spina*, sans lequel vous n'auriez jamais pu lire les petits caractères. Vous avez des télescopes, remerciez-en *Jacques Metius* le Hollandais, & *Galilei Galileo* le Florentin.

Si vous vous divertissez quelquefois avec des baromêtres & des termomêtres, à qui en avez-vous l'obligation ? A *Torricelli* qui inventa les premiers, à *Drebellius* qui inventa les seconds.

Plusieurs d'entre vous étudient le vrai systême du monde planétaire ; c'est un homme de la Prusse Polonaise qui devina ce secret du créateur. On vous aide dans vos calculs avec des logarithmes ; c'est au prodigieux travail de mylord *Neper* & de ses associés que vous en avez l'obligation ; c'est *Guerik* de Magdebourg que vous devez remercier de la machine pneumatique.

C'est ce même *Galilée* dont je viens de vous parler, qui découvrit le premier les satellites de Jupiter, les taches du soleil, & sa rotation sur son axe. Le Hollandais *Huyghens* vit l'anneau de Saturne, un Italien vit ses satellites, lorsque vous n'apperceviez rien encore.

Enfin, c'est le grand *Newton* qui vous a montré ce que c'est que la lumière, & qui vous a dévoilé la grande loi qui fait mouvoir les astres, & qui dirige les corps pesans vers le centre de la terre.

Digitized by Google

Premier peuple du monde, vous aimez à orner vos cabinets, vous y mettez de jolies estampes; mais songez que le Florentin *Finiguerra* est le père de cet art, qui éternise ce que le pinceau ne peut conserver. Vous avez de belles pendules, c'est encor une invention du Hollandais *Huyghens*

Vous portez quelques brillans au doigt; songez que c'est à Venise que l'on commença à les tailler, ainsi qu'à imiter les perles.

Vous vous regardez quelquefois au miroir; c'est encor à Venise que vous devez les glaces.

Je voudrais donc que dans vos livres vous témoignassiez quelquefois un peu de reconnaissance pour vos voisins. Vous n'en usez pas à la vérité comme Rome, qui met à l'inquisition tous ceux qui lui apportent une vérité, de quelque genre que ce puisse être, & qui fait jeûner *Galilée* au pain & à l'eau, pour lui avoir appris que les planètes tournent autour du soleil. Mais que faites-vous? Dès qu'une découverte utile, illustre une autre nation, vous la combattez, & même très longtems. *Newton* fait voir aux hommes étonnés les sept rayons primitifs & inaltérables de la lumière; vous niez l'expérience pendant vingt années, au lieu de la faire. Il vous démontre la gravitation, & vous lui opposez pendant quarante ans le roman impertinent des tourbillons de *Descartes*. Vous ne vous rendez enfin, que quand l'Europe entière rit de votre obstination.

La méthode de l'inoculation sauve ailleurs la vie à des milliers d'hommes; vous employez plus de quarante années à tâcher de décrier cet usage salutaire. Si quelquefois en portant au tombeau vos femmes, vos enfans morts de la petite vérole naturelle, vous sentez un moment de remords, (comme vous avez un moment de douleur & de regrets) si vous vous repentez alors de n'avoir pas imité la pratique des nations plus sages que vous & plus hardies, si vous vous promettez d'oser faire ce qui est si simple chez

Digitized by Google

elles, ce mouvement passe bien vîte, le préjugé & la légéreté reprennent chez vous leur empire ordinaire.

Vous ignorez, ou vous feignez d'ignorer, que dans le relevé des hôpitaux de Londres, destinés à la petite vérole naturelle & artificielle, la quatriéme partie des hommes y meurt de la petite vérole ordinaire, & qu'à peine meurt-il une personne sur quatre cent qui ont été inoculées.

Vous laissez donc périr la quatriéme partie de vos concitoyens; & quand vous êtes effrayés de ce calcul qui vous déclare si imprudens & si coupables, que faites-vous? Vous consultez des licentiés fondés ou non fondés par *Robert Sorbon*. Vous présentez des requisitoires! C'est ainsi que vous soutîntes des thèses contre *Harvey* quand il eut découvert la circulation du sang. C'est ainsi qu'on a rendu des arrêts par lesquels on condamnait aux galères ceux qui disputaient contre les cathégories d'*Aristote*.

O premier peuple du monde, quand serez-vous raisonnable? Vous êtes obligé de convenir de tout ce que j'ai l'honneur de vous dire. Vous me répondez que toutes vos sotises n'empêchent pas que Mlle. *Duchap* ne vende ses ajustemens de femmes dans tout le nord, & qu'on ne parle votre langue à Coppenhague, à Stockholm & à Moscou. Je n'entrerai point dans l'importance du premier de ces avantages; le second seul est le sujet de mon discours.

Vous vous applaudissez de voir votre langue presque aussi universelle que le furent autrefois le grec & le latin. A qui en êtes-vous redevables, je vous prie? A une vingtaine de bons écrivains que vous avez presque tous ou négligés, ou persécutés, ou harcelés pendant leur vie. Vous devez surtout ce triomphe de votre langue dans les pays étrangers à cette foule d'émigrans qui furent obligés de quitter leur patrie vers l'an 1685. Les *Bayle*, les *Le Clerc*, les *Basnage*, les *Bernard*, les *Rapin-Toiras*, les *Beausobre*, les *Lenfant*, & tant d'autres, allèrent

Digitized by Google

illustrer la Hollande, & l'Allemagne; le commerce des livres fut alors un des plus grands avantages des Provinces-Unies, & une perte pour vous. Ce sont les malheurs de vos compatriotes qui ont étendu votre langue chez tant de nations; les *Racine*, les *Corneille*, les *Molière*, les *Boileau*, les *Quinault*, les *La Fontaine*, & vos bons écrivains en prose ont sans doute beaucoup contribué à répandre ailleurs votre langue & votre gloire : c'est un grand avantage, mais il ne vous donne pas le droit de croire l'emporter en tout sur les Grecs & sur les Latins.

Ayez d'abord la bonté de considérer que vous n'avez aucun art, aucune science dont vous ne deviez la connaissance aux Grecs. Les noms mêmes de ces sciences & de ces arts l'attestent assez : la logique, la dialectique, la géométrie, la métaphysique, la poësie, la géographie, la théologie même, si c'est une science, tout vous annonce la source où vous avez puisé.

Il n'y a point de femme qui ne parle grec sans s'en douter; car si elle dit, qu'elle a vu une tragédie, une comédie, qu'on lui a récité une ode; qu'un de ses parens est tombé en apoplexie, ou en paralisie; qu'il a une esquinancie, un antrax, qu'un chirurgien l'a saignée à la veine céphalique; qu'elle a été à l'église, qu'un diacre a chanté les litanies; si elle parle d'évêques, de prêtres, d'archidiacre, de pape, de liturgie, d'antienne, d'eucharistie, de batême, de mystères, de décalogue, d'évangile, d'hiérarchie, &c. Il est bien certain qu'elle n'a pas prononcé un seul mot qui ne soit grec.

Il est vrai qu'on peut tirer presque toutes ces expressions d'une langue étrangère, & en faire un si heureux usage, que les disciples surpassent enfin les maîtres. Mais lorsqu'avec le tems vous avez composé votre langue des débris du grec & du latin, mêlés avec vos anciens mots welches & tudesques, parvintes-vous alors à faire un langage assez abondant, assez expressif, assez harmonieux ? Votre stérilité n'est-elle pas attes-

Digitized by Google

tée par ces mots secs & barbares, que vous employez à tout ? *Bout du pied*, *bout du doigt*, *bout d'oreille*, *bout du nez*, *bout de fil*, *bout du pont &c.* tandis que les Grecs expriment toutes ces différentes choses par des termes énergiques & pleins d'harmonie. On vous a déja reproché de dire *un bras de rivière*, *un bras de mer*, *un cu d'artichaud*, *un cu de lampe*, *un cu de sac*. A peine vous permettez-vous de parler d'un vrai cu devant des matrones respectables ; & cependant vous n'employez point d'autre expression pour signifier des choses auxquelles un cu n'a nul rapport. *Jérôme Carré* vous a proposé le mot d'*impasse* pour vos rues sans issue, ce mot est noble & significatif ; cependant, à votre honte, votre almanach royal imprime toûjours que l'un de vous demeure dans le cu de sac de Menard, & l'autre dans le cu des blancs manteaux. Fi ! n'avez-vous pas de honte ? Les Romains appellaient ces chemins sans issue *Angiportus* ; ils n'imaginaient point qu'un cu pût ressembler à une rue.

Que dirai-je du mot *trou*, que vous appliquez encor à tant & de si nobles usages ?

Ne trouvez-vous pas que les noms de vos portes, de vos rues, de vos temples feraient un bel effet dans un poëme épique ? on aime à voir *Hector* courir du temple de Pallas à la porte de Scée. L'oreille est aussi flattée que l'imagination amusée, quand les Grecs avancent de Ténédos aux rivages de Troye sur les rives du Simoïs & du Scamandre ; mais en vérité, pourrait-on peindre vos héros partans de l'église de St. Pierre aux bœufs, ou de St. Jacques du haut pas, avançans fiérement par la rue du pet au diable, & par la rue troussevache, s'embarquans sur la galiote de St. Cloud, & allans combattre dans la place de long-jumeau ?

Vos curieux conservent des mémoires innombrables depuis la mort de *Henri II* jusqu'à celle de *Henri IV*. Ce sont des monumens de grossiéreté enfantés par la rage d'écrire ; c'est un amas de satyres sur des événemens affreux trans-

Digitized by Google

mis à la poſtérité dans le langage des halles : vous n'eutes alors qu'un bon hiſtorien, & il fut obligé d'écrire en latin.

Enfin, vous avez nettoyé votre langue de cette rouille barbare, & de cette craſſe bourgeoiſe ; vous avez fait quelques bons livres ; mais avez-vous alors ſurpaſſé *Ciceron* & *Démoſthène ?* Avez-vous mieux écrit que *Tite-Live*, *Tacite*, *Thucidide* & *Xénophon ?* quel auteur au-deſſus du médiocre a écrit juſqu'ici vos annales ?

Sied-il bien à *Daniel* de dire dès la première page de ſon hiſtoire, » Ce ne fut que ſous le » *grand Clovis*, que les Français ſe rendirent » maîtres pour toûjours de ces *grandes* provin» ces ? « Certainement le *grand Clovis* ne s'en rendit pas maître *pour toûjours*, puiſque ſes ſucceſſeurs perdirent tout le pays qui s'étend de Cologne à la Franche-Comté. Ce *Daniel* vous dit d'après le romancier *Grégoire de Tours*, que les ſoldats de *Clovis* après la bataille de Tolbiac, *s'écrièrent comme de concert :* » Nous re» nonçons aux Dieux mortels ; nous ne vou» lons plus adorer que l'immortel ; nous ne re» connaiſſons plus d'autre DIEU que celui que » le ſaint évêque *Rémi* nous prêche.

En vérité il n'eſt pas poſſible que toute une armée de Francs ait prononcé *de concert* cette phraſe, & ces antithèſes de mortel & d'immortel. Votre *Daniel* reſſemble à votre *la Motte*, qui dans une abréviation d'*Homère* fait dire une pointe à toute l'armée Grecque, & lui fait prononcer ce vers, quand *Achille* ſe réconcilie avec Agamemnon. *Que ne vaincra-t-il point? il s'eſt vaincu lui-même.*

Comment l'armée des Francs pouvait-elle renoncer à des Dieux mortels ? adorait-elle des hommes ? le *Thaut*, l'*Irminſul*, l'*Odin*, la *Fridda*, que ces barbares révéraient, n'étaient-ils pas des immortels à leurs yeux ? *Daniel* ne devait pas ignorer que tous les peuples du nord adoraient un DIEU ſuprême qui préſidait à toutes ces di-

Digitized by Google

vinités fécondaires; il n'avait qu'à confulter l'ancien livre de l'*Edda* cité par le favant *Huet* évêque d'Avranche ; il n'avait qu'à lire ce que *Huet* dit expreffément dans fon traité des mœurs des Germains : *Regnator omnium Deus* : Ce DIEU s'appellait *God* ou *Goth*, *Goth le bon*, & on ne peut affez admirer que des barbares euffent donné à la Divinité un titre fi digne d'elle. *Daniel* ne devait donc pas mettre une pareille fotife dans la bouche de toute une armée, fotife convenable tout au plus au pédagogue chrétien. Mais en quelle langue, s'il vous plaît, prêchait *Rémi* à ces Bructères & à ces Sicambres ? il parlait ou latin ou welche ; & les Sicambres parlaient l'ancien tudefque. *Rémi* apparemment renouvella le miracle de la Pentecôte : *Et unufquifque intendebat linguam fuam.* Si vous examinez de près *Mézerai*, que de fables, que de confufion, & quel ftile ! Méritez des *Tite-Lives* & vous en aurez.

Je veux croire que chez vous l'éloquence du barreau & de la chaire a été portée auffi loin qu'elle peut l'être. Les divifions de vos fermons en trois points, quand il n'y a rien à divifer, un *Ave* à la Vierge *Marie* qui précède ces divifions, un long difcours welche fur un texte latin qu'on accommode comme on peut à ce difcours, & enfin des lieux communs mille fois répétés, font des chefs-d'œuvre fans doute; les plaidoyers de vos avocats fur les coutumes du Hurepoix ou du Gatinois pafferont à la dernière poftérité ; mais je doute qu'ils faffent oublier l'éloquence grecque & romaine.

Je fuis bien loin de nier que *Pafcal*, *Boffuet*, *Fénélon* ayent été très éloquens. C'eft lorfque ces génies parurent que vous ceffâtes d'être welches, & que vous fûtes Français. Mais ne comparez pas les *lettres provinciales* aux *philippiques*. Confidérez d'abord que l'importance du fujet eft quelque chofe. Les noms de *Philippe* & de *Marc-Antoine* font un peu au-deffus des noms du père *Annat*, d'*Efcobar* & de *Tambourini*. Les-

intérêts de la Grèce & les guerres civiles de Rome sont des objets plus considérables que la grace suffisante qui ne suffit pas, la grace coopérante qui n'opère point, & la grace efficace qui est sans efficacité.

Le grand attrait des lettres provinciales périt avec les jésuites; mais les oraisons de *Démosthène* & de *Ciceron* instruisent encor l'Europe, quand les objets de ces harangues ne subsistent plus, quand les Grecs ne sont que des esclaves, & que les Romains ne sont plus que tonsurés.

Je sais encor une fois que les oraisons funèbres de *Bossuet* sont belles, qu'il y a même du sublime. Mais entre nous qu'est-ce qu'une oraison funèbre? un discours d'appareil, une déclamation, un lieu commun, & souvent une atteinte à la vérité. Faudra-t-il mettre ces harangues poëtiques à côté des discours solides de *Ciceron* & de *Démosthène?*

Votre *Fénélon*, admirateur des anciens & nourri de leurs ouvrages, alluma sa bougie à leurs flammes immortelles: vous n'oserez pas prétendre que sa *Calypso* abandonnée par *Télémaque*, approche de la *Didon* de *Virgile*: la froide & inutile passion de ce *Télémaque* que *Mentor* jette d'un coup de poing dans la mer pour le guérir de son amour, ne semble pas une invention des plus sublimes. Et oserez-vous dire que la prose de cet ouvrage soit comparable à la poësie d'*Homère* & de *Virgile?* O mes welches! qu'est-ce qu'un poëme en prose, sinon un aveu de son impuissance? Ignorez-vous qu'il est plus aisé de faire dix tomes de prose passable que dix bons vers dans votre langue, dans cette langue embarrassée d'articles, dépourvue d'inversions, pauvre en termes poëtiques, stérile en tours hardis, asservie à l'éternelle monotonie de la rime, & manquant pourtant de rimes dans les sujets nobles?

Souvenez-vous enfin que lorsque *Louis XIV*, qu'on s'obstinait à reconnaître dans *Idomenée*, ne fut plus au monde, quand on eut oublié *Louvois*

Digitized by Google

dont on reconnaissait le caractère dans celui de *Protésilas*, lors qu'on n'envia plus la marquise *Scaron de Maintenon* qu'on avait comparée à la vieille *Astarbé*, alors le *Télémaque* perdit beaucoup de son prix. Mais le *Tu Marcellus eris* de l'Enéïde sera toûjours dans la mémoire des hommes; on citera toûjours avec attendrissement ces vers & tous ceux qui les précèdent:

*Ter sese attollens cubitoque innixa levavit,*
*Ter revoluta toro est, oculisque errantibus alto*
*Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque reperta.*

On a cité dans une tradition en prose de *Virgile*, (car il vous est impossible de le traduire en vers, & vous n'avez pas même encor réussi à rendre en prose le sens de l'auteur latin) on a cité, dis-je, une imitation de cet admirable discours de *Didon*.

*Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor*
*Qui face Dardanios ferroque sequare colonos...*
*Littora littoribus contraria, fluctibus undas*
*Imprecor arma armis quæ pugnent ipsi nepotes.*

Voici la prétendue imitation de *Virgile*, qu'on donne pour une copie fidelle de ce grand tableau.

Puisse après mon trépas s'élever de ma cendre
Un feu qui sur la terre aille au loin se répandre!
Excités par mes vœux puissent mes successeurs
Jurer dès le berceau qu'ils seront mes vengeurs,
Et du nom des Troyens ennemis implacables
Attaquer en tous lieux ces rivaux redoutables.
Que l'univers en proie à ces deux nations
Soit le théâtre affreux de leurs dissensions;
Que tout serve à nourrir cette haine invincible;
Qu'elle croisse toûjours jusqu'au moment terrible
Que l'un ou l'autre cède aux armes du vainqueur,
Que ses derniers efforts signalent sa fureur!

Voyez, je vous prie, combien cette copie prétendue est faible, vicieuse, forcée, languissante.

> Puisse après mon trépas s'élever de ma cendre
> Un feu qui sur la terre aille au loin se répandre !

Que veut dire ce feu qui ira se répandre au loin sur la terre ? Retrouve-t-on dans ces vers hérissés de chevilles, le moindre mot qui rappelle les idées de douleur, de terreur, de vengeance qui respirent dans ce vers frappant :

> *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.*

Il s'agit d'un vengeur ; & le plat imitateur nous parle d'un feu *qui ira au loin s'épandre*. Que ces rimes en épithètes, *implacables*, *redoutables*, *invincibles*, *terribles* énervent la peinture de *Virgile* ! Que toute épithète qui n'ajoute rien au sens est puérile !

Je ne sais pas de qui sont ces vers ; mais je sais que quand on oppose ainsi les rimailleries d'un poëte welche aux plus beaux morceaux de l'antiquité, on ne lui rend pas un bon office

O Français ! je me fais un plaisir d'admirer avec vous vos grands poëtes ; ce sont eux principalement qui ont porté votre langue jusques sous le cercle polaire, & qui ont forcé des Italiens & des Espagnols même à l'apprendre. Je commence par votre naïf & aimable *la Fontaine* : la plûpart de ses fables sont prises chez *Esope* le Phrygien, & chez *Phèdre* le Romain. Il y en a environ cinquante qui sont des chefs-d'œuvre pour le naturel, pour les graces & pour la diction. Ce genre même est inconnu aux autres nations modernes. J'aurais souhaité, je l'avoue, que dans le reste de ses fables cet homme unique eût été moins négligé, qu'il eût parlé plus purement cette langue qu'il a rendue si familière aux peuples voisins, que son stile eût été plus châtié ; plus précis ; qu'en surpassant de bien loin *Phèdre* en délicatesse, il l'eût égalé dans la pureté de

de l'élocution. Je suis fâché de le voir débuter par une petite dédicace à un prince, dans laquelle il lui dit :

Et si de l'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Voilà un plaisant honneur d'*entreprendre d'agréer*; & qu'est-ce que le *prix d'agréer ?* Phèdre ne parle point ainsi. Phèdre ne fait point dire à la fourmi,

Ni mon grenier, ni mon armoire,
Ne se remplit à babiller..

Le renard chez Phèdre dit,

Ils sont trop verds ;

Et il n'ajoute point,

Ils sont bons pour des goujats.

Je suis affligé quand je vois,

La cigale ayant chanté ;
Tout l'été,

à qui la fourmi dit,

Vous chantiez ! j'en suis bien aise ;
Hé bien dansez maintenant.

Le loup peut dire au chien d'attache qu'il ne voudrait pas de ses bons repas au prix de sa liberté ; mais ce loup me fait de la peine quand il ajoute ;

Je ne voudrais pas même à ce prix un trésor ;
Cela dit, maître loup s'enfuit & court encor.

Un loup n'a jamais désiré l'or & l'argent.



Digitized by Google

L'homme qui souffle dans ses doigts parce qu'il a froid, & sur sa soupe parce qu'elle est trop chaude, a très grande raison : il ne mérite point du tout qu'on dise de lui :

Arrière ceux dont la bouche
Soufle le chaud & le froi

C'est abuser d'un proverbe trivial qui n'est pas ici appliqué avec justesse ; mais ces petites taches n'empêcheront pas que les fables de *la Fontaine* ne soient un ouvrage immortel.

Ses contes sont sans doute les meilleurs que nous ayons ; ce mérite, si c'en est un, est inconnu à l'antiquité grecque & romaine. *La Fontaine* en ce genre a surpassé *Rabelais*, & souvent égalé la naïveté & la précision qui se rencontrent dans trois ou quatre ouvrages de *Marot* ; vous trouvez dans ses meilleurs contes cette aménité, ce naturel de *Passerat*, qui vivait sous *Henri III*, & qui nous a laissé la métamorphose du coucou, ouvrage trop peu connu qui ne sent en rien la grossiéreté du tems, & qu'on croirait fait par *la Fontaine* même. Voici comme *Passerat* finit le conte de ce malheureux jaloux, qui étant changé en coucou,

S'envole au bois, au bois se tient caché,
Honteux d'avoir sa femme tant cherché ;
Et néanmoins quand le printems renflamme
Nos cœurs d'amour, il cherche encor sa femme ;
Parle aux passans, & ne peut dire qu'*ou* ;
Rien que ce mot ne retint le coucou
D'humain parler : mais par œuvres il montre
Qu'onc en oubli ne mit sa malencontre,
Se souvenant qu'on vint pondre chez lui,
Venge ce tort, & pond au nid d'autrui.
Voilà comment sa douleur il allège.
Heureux ceux-là qui ont ce privilège !

Voilà le stile sur lequel *la Fontaine* se forma ; car tous vos poëtes du siécle de *Louis XIV* ont

commencé par imiter leurs prédéceſſeurs. *Corneille* imita d'abord le ſtile de *Mairet* & de *Rotrou*; *Boileau* celui de *Reignier.*

Le grand défaut peut-être des contes de *la Fontaine* eſt qu'ils roulent preſque tous ſur le même ſujet. C'eſt toûjours une fille ou une femme dont on vient à bout. Le ſtile n'en eſt pas toûjours correct & élégant. Les négligences, les longueurs, les façons de parler proverbiales & communes le défigurent. Il paraît au-deſſous de l'*Arioſte* dans les contes qu'il a empruntés de lui. Non-ſeulement l'*Arioſte* a le mérite de l'invention; mais il a jetté ces petites avantures dans un long poëme, où elles ſont racontées à propos. Le ſtile en eſt toûjours pur; aucune longueur, aucune faute contre la langue, point d'ornemens étrangers. Enfin il eſt peintre, & très grand peintre; c'eſt là le premier mérite de la poëſie, & c'eſt ce que *la Fontaine* a négligé. Voyez dans le *Joconde* de l'*Arioſte* ce jeune Grec qui vient trouver la *Fiametta* dans ſon lit, tandis qu'elle eſt couchée entre le roi *Aſtolphe* & *Joconde.*

*Viene all'uſcio, e lo ſpinge, e quel li cede;*
*Entra pian piano, và a tenton col piede.*
*Fa lunghi i paſſi, e ſempre in quel di dietro*
*Tutto ſi ferma, e l'altro par che mova,*
*A guiſa, che di dar tema nel vetro;*
*Non che'l terreno abbia a calcar, ma l'uova;*
*E tien la mano innanzi ſimil metro,*
*Va brancolando in ſin che'l letto trova;*
*Et di la dove gli altri avean le piante,*
*Tacito ſi caccio col capo inante.*

Il eſt étrange que votre *Boileau* dans ſon jugement ſur le *Joconde* de l'*Arioſte* & ſur celui de *la Fontaine*, reproche à l'auteur Italien certaines familiarités; il ne ſonge pas que c'eſt un hôtelier qui parle; chacun doit garder ſon caractère. L'*Arioſte* en obſervant ce coſtume, ne laiſſe échapper aucun mot qui ne ſoit du toſcan le plus pur;

mérite prodigieux dans un ouvrage de si longue haleine, écrit tout entier en stances dont les rimes sont redoublées.

C'est trop vous parler peut-être de ce petit genre, qui, tout petit qu'il est, contribue pourtant à la gloire des lettres; *in tenui labor at tenuis non gloria.*

Je m'étendrais sur le mérite supérieur de votre théâtre, auquel il ne manque que d'être assez tragique, si ce sujet n'avait pas été traité tant de fois.

J'imagine qu'*Euripide* serait honteux de sa gloire, qu'il irait se cacher s'il voyait la *Phèdre* & l'*Iphigénie* de *Racine*. Les tragédies de *Racine*, & plusieurs scènes de *Corneille*, sont ce que vous avez de plus beau dans votre langue. Plus d'une scène de *Quinault* est admirable dans un genre que l'antiquité ne connut pas plus que celui des contes de *la Fontaine*. Votre *Molière* l'emporte sur *Térence* & sur *Plaute*. Je vous accorderai encor que l'art poëtique de *Boileau* est plus poëtique que celui d'*Horace*; qu'il donna l'exemple avec le précepte, & que c'est une copie supérieure à son original. Voilà votre gloire, ne la perdez pas.

C'est dans ces seuls genres que vous êtes supérieurs. Vous avez des rivaux ou des maîtres dans tous les autres. Vous avez même été si pénétrés du charme des vers, qu'aujourd'hui vos écrits sur la physique & sur la métaphysique respirent malheureusement la poësie, & que ne pouvant plus faire de vers comme on en faisait dans le siécle de *Louis XIV*, vous avez trouvé seulement le secret de gâter la prose.

Vous êtes menacés d'un autre fléau. J'apprends qu'il s'éleve parmi vous une secte de gens durs, qui se disent solides, d'esprits sombres qui prétendent au jugement parce qu'ils sont dépourvus d'imagination, d'hommes lettrés ennemis des lettres, qui veulent proscrire la belle antiquité & la fable. Gardez-vous bien de le croire, ô Français! Vous redeviendriez welches.

Digitized by Google

L'imagination fille du ciel bâtit autrefois en Grèce un temple de marbre tranſparent ; elle peignit de ſa main ſur les murs du temple, la nature entière en tableaux allégoriques. On y vit *Jupiter*, le maître des Dieux & des hommes, faire éclorre de ſon cerveau la déeſſe de la ſageſſe. Celle de la beauté eſt auſſi ſa fille; mais ce n'eſt pas de ſon cerveau qu'elle a dû naître. Cette beauté eſt la mère de l'amour. Pour que cette beauté enchante les cœurs, il faut ( vous le ſavez ) qu'elle ne ſoit jamais ſans les trois graces : & quelles ſont ces trois compagnes néceſſaires de la beauté ? c'eſt *Aglaé*, par qui tout brille, *Euphroſine* qui répand la douce joie dans les cœurs, *Thalie* qui jette des fleurs ſur les pas de la déeſſe; voilà ce que leurs trois noms ſignifient. Les muſes enſeignent tous les beaux arts; elles ſont filles de *Mémoire*, & leur naiſſance vous apprend, que ſans la mémoire l'homme ne peut rien inventer, ne peut combiner deux idées.

Voilà donc ce que des barbares veulent détruire; & que ſubſtitueront-ils à ces emblêmes divins ? les plaidoyers de *le Maître de Saci*, les enluminures & les chamillardes ? la harangue de maître *Etienne le Dain*, prononcée du côté du greffe ?

O Welches, ſi *Janus* au double front, repréſentant l'année qui finit & qui commence, a chez vous encor le nom groſſier & inintelligible de *Janvier*; ſi votre *Avril* qui ne ſignifie rien, eſt chez les anciens le mois conſacré à cette *Aphrodiſe*, à cette *Vénus*, au principe qui rajeunit la nature; ſi les noms iroquois de *Vendredi* & de *Mercredi* rappellent encor l'idée de *Vénus* & de *Mercure*; ſi tout le ciel dans ſes conſtellations, eſt encor plein des fables de la Grèce; reſpectez vos maîtres, vous dis-je, à moins que vous ne vouliez reſſembler à ce ſavant welche qui prétendait que les douze patriarches fils de *Jacob* avaient inventé les douze ſignes du Zodiaque; que le Belier était celui d'*Iſaac*; les Gemeaux *Jacob* & *Eſaü*, la Vierge, *Rebecca*; le Verſeau, la cruche



Digitized by Google

de *Rebecca*; & qu'on avait falsifié les autres signes.

Croyez, mes frères, que vous ne ferez pas mal de vous en tenir aux belles inventions profanes de vos prédécesseurs.

## SUPPLÉMENT DU DISCOURS AUX WELCHES.

J'Ai toûjours été fort attaché à la famille des *Vadé*, & surtout à Mlle. *Catherine Vadé*, chez qui je me trouvais avec quelques amis le jour que feu *Antoine Vadé* nous lut son discours aux welches. » Vous avez bien de l'humeur, mon » cousin, lui dit *Catherine*. Il est vrai que je » suis en colère, répondit *Antoine*; je trouverai » toûjours un *cu de sac* horriblement welche, » & je ne m'appaiserai que quand on aura subs» titué quelque mot français honnête à cette ex» pression grossière. Et comment voulez-vous » qu'une nation puisse subsister avec honneur, » quand on imprime, *je croyois*, *j'octroyois*, & „ qu'on prononce *je croyais*, *j'octroyais*? Com» ment un étranger pourra-t-il deviner que le » premier *o* se prononce comme un *o*, & le » second comme un *a*? Pourquoi ne pas écrire » comme on parle? Cette contradiction ne se » trouve ni dans l'espagnol, ni dans l'italien, » ni dans l'allemand; c'est ce qui m'a le plus » choqué; car il m'importe peu que ce soit un » Allemand ou un Chinois qui ait inventé la » poudre, & que je doive des remerciemens à » *Goya* de Melphi ou à *Roger Bacon* pour les » lunettes que je porte sur le nez; mais un *cu de sac*, » & tous ces termes populaires qui défigurent » une langue, me donnent un mortel chagrin. «

*Catherine Vadé* voyant qu'il s'échauffait, lui promit que le gouvernement mettrait ordre à ces abus, & qu'il ne se passerait pas trois cent ans avant qu'ils fussent réformés. Cela consola le

Digitized by Google

bon *Antoine*. Il était comme l'abbé de *St. Pierre*, qui se croyait payé de toutes ses peines, quand on lui laissait entrevoir qu'un de ses projets pourrait être exécuté dans sept ou huit siécles. *Jérome Carré* le voyant appaisé, lui dit ; » Mon cher » *Antoine*, ne vous plaignez plus que les belles » inventions ne viennent pas de vos compatriotes ; » nous avons un excellent citoyen qui a promis » de déssaler l'eau de la mer ; & quand il n'y » parviendrait pas, il serait toûjours beau de le » tenter. Un autre a inventé un carrosse suspen- » du par l'impériale, ce qui sera aussi commode » qu'agréable. Un grand naturaliste est venu à » bout au commencement du siécle, de faire » une paire de gants avec de la toile d'araignée. » Ce n'est qu'avec le tems que les arts se per- » fectionnent. « Le visage d'*Antoine* à ce discours parut resplendir d'une joie douce & sereine, car il aimait tendrement sa patrie ; & s'il s'était un peu fâché contre des auteurs trop préoccupés, qui appellaient leur nation *la première nation de l'univers*, c'était par la crainte que les autres nations ne fussent choquées de cette petite rodomontade.

Ce fut alors que toute la compagnie traita cette grande question, „ lequel vaut le mieux, „ de l'esprit inventif, ou de l'esprit aimable ? " Mr. *Laffichard*, dont le nom est si connu dans la république des lettres, ami de tout tems, comme moi, de la famille *Vadé*, soutint que le génie de l'invention est le premier de tous, & que celui qui a trouvé le secret de faire des épingles est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont fait parmi nous de jolies chansons, & même des opéra. Mlle. *Vadé* au contraire, prétendit que celle qui attachait une épingle avec grace, l'emportait infiniment sur l'inventeur. Ces opinions furent débattues avec toute la sagacité & toute la profondeur qu'elles méritaient : & je suis bien fâché de n'avoir retenu qu'une faible partie des raisons de *Catherine*. „ Celui qui fait plaire, di- „ sait-elle, est au-dessus d'*Archimède*. Imaginez



Digitized by Google

„ une ville d'inventeurs ; l'un fera une machine „ pneumatique ; l'autre cherchera les propriétés „ d'une courbe ; celui-ci fera un chariot à roues „ & à voiles ; celui-là inventera le vertugadin „ pour les dames : ils ne converferont avec per- „ fonne, ils ne s'entendront pas même entre „ eux : la ville des inventeurs fera la plus trifte „ du monde entier. Auprès de cette ville d'at- „ teliers, placez-en une où l'on ne cherche que „ le plaifir, qu'arrivera-t-il à la longue ? tous „ les habitans de la première fe réfugieront dans „ la feconde. "

*Catherine* appuya cette fuppofition de raifonnemens fi fins & de tours fi délicats, que toute la compagnie fut de fon avis. Ce fuccès l'enhardit, & voyant qu'*Antoine* était de bonne humeur, elle tourna la converfation fur des chofes plus férieufes. „ Vous vous défolez, dit-elle, „ mon pauvre *Antoine*, de ce qu'on appelle une „ partie de la Champagne où vous êtes né „ *pouilleufe*. „ Ah ! le mot eft ignoble & odieux, „ dit *Antoine*. Vous avez raifon, mon coufin ; „ mais quel eft le pays qui n'ait pas des terrains „ rebelles & incultivables ? Vous vous plaignez „ des landes de Bordeaux ; mais fachez qu'on „ va les défricher, & qu'une compagnie s'y eft „ déja ruinée. Vous vous affligez que dans cer- „ taines provinces vos compatriotes portent des „ fabots, ils auront des fouliers avant qu'il foit „ peu ; ils ne payeront pas même le trop bu, „ & ils auront foif impunément ; c'eft à quoi l'on „ travaille dès à préfent avec une application „ merveilleufe. " Eft-il poffible ? dit *Antoine* avec tranfport. „ Il n'y a rien de plus vrai, dit „ *Catherine* ; prenez donc courage, & que votre „ efprit ne foit plus abattu, parce que les Cim- „ bres font venus autrefois à Dijon, les Vifi- „ goths à Touloufe, & les Normands à Rouen, „ comme les Maures font venus en Efpagne. „ Tous les peuples ont éprouvé des révolutions ; „ mais la nation avec laquelle on aime le mieux „ vivre, eft celle qui mérite la préférence. „

Digitized by Google

Je pris la liberté de parler à mon tour dans cette ſavante aſſemblée. Je voulus prouver que chaque peuple ſur la terre avait été conquérant ou conquis, ou abſurde, ou induſtrieux, ou ignorant, ſelon qu'il avait ſuivi plus ou moins certains principes que j'expliquai fort au long; & je m'apperçus même en les approfondiſſant que j'ennuyais beaucoup la compagnie. Heureuſement je fus interrompu par *Jérôme Carré*; „ J'avais, „ dit-il, il y a quelques années, une couſine „ fort jolie, qui voulait m'épouſer : on me de- „ manda ſept mille & deux cent livres que je „ devais envoyer par-delà les monts, pour im- „ pétrer la liberté d'aimer loyalement ma cou- „ ſine : je manquai cette grande affaire faute de „ cinq cens écus. Mon frère qui n'avait rien, „ ayant obtenu un petit bénéfice, s'eſt ruiné en „ empruntant d'un Juif de quoi payer auſſi par- „ delà les monts la première année de ſon revenu. „ Ces abus, mon cher, ſont inſupportables; il „ ne s'agit point ici de philoſophie & de théo- „ logie; il eſt queſtion d'argent comptant, & je „ n'entends pas raillerie là-deſſus.

Mr. *Laſſichard*, à ce propos, rêva profondément ſelon ſa coutume, & ſe laiſſant aller enſuite à ſon entouſiaſme; „ Eh bien, dit-il, nous „ cherchons quelle eſt la première nation de „ l'univers, c'eſt celle-là, ſans doute, qui a „ forcé longtems toutes les autres à lui apporter „ leur argent, & qui n'en donne à perſonne.

Alors on calcula combien de tems cet abus durerait, & l'on trouva par l'évaluation des probabilités, que les ridicules qui ne coûtent rien augmenteraient toujours, & que les ridicules pour leſquels il faut payer diminueraient bien vîte. On établit enfin qu'il y a entre les nations, comme entre les particuliers, une compenſation de grandeur & de faibleſſe, de ſcience & d'ignorance, de bons & de mauvais uſages, d'induſtrie & de nonchalance, d'eſprit & d'abſurdité, qui les rend toutes à la longue à-peu-près égales.



Digitized by Google

Le réſultat de cette ſavante converſation fut, qu'on devait donner le nom de *Francs* aux pillards, le nom de *Welches* aux pillés & aux ſots, & celui de *Français* à tous les gens aimables.

---

## LETTRE DE MR. CUBSTORF PASTEUR DE HELMSTAD, A MR. KIRKERF PASTEUR DE LAUVTORP.

Du 10. Octobre 1760.

JE gémis comme vous, mon cher confrère, des funeſtes progrès de la philoſophie. Les magiſtrats, les princes penſent, nous ſommes perdus. L'Angleterre ſurtout a corrompu l'Europe par ſes malheureuſes découvertes ſur la lumière, ſur la gravitation, ſur l'aberration des étoiles fixes. Les hommes parviennent inſenſiblement à cet excès de témérité, de ne rien croire que ce qui eſt raiſonnable; & ils répondent à pluſieurs de nos inventions:

*Quodcunque oſtendis mihi ſic incredulus odi.*

J'ai réfléchi dans l'amertume de mon cœur ſur cette haine funeſte que tant de perſonnes de tout rang, de tout âge & de tout ſexe, déployent ſi hautement contre nos ſemblables; peut-être nos diviſions en ſont-elles la ſource; peut-être auſſi devons-nous l'attribuer au peu de circonſpection de certaines perſonnes qui ont révolté les eſprits au-lieu de les gagner. Nous avons inſulté les ſages, comme les luthériens outragent les calviniſtes, comme les calviniſtes diſent des injures aux anglicans, les anglicans aux puritains, ceux-ci aux primitifs nommés *quakres*, tous à l'égliſe romaine, & l'égliſe romaine à tous.

Si nous avions été plus modérés, je ſuis perſuadé qu'on ne ſe ferait pas tant révolté contre nous. Pardonnons, mon cher confrère, à ceux

Digitized by Google

qui attaquent injustement les fondemens d'un édifice que nous démolissons nous-mêmes, & dont nous prenons toutes les pierres pour nous les jetter à la tête.

Je pense que le seul moyen de ramener nos ennemis serait de ne leur montrer que de la charité & de la modestie; mais nous commençons par prodiguer les noms de *petits esprits*, de *libertins*, de *cœurs corrompus*; nous forçons leur amour-propre à se mettre contre nous sous les armes. Ne serait-il pas plus sage & plus utile d'employer la douceur qui vient à bout de tout?

D'un côté, nous leur disons que nos opinions sont si claires, qu'il faut être en démence pour les nier; de l'autre, nous leur crions qu'elles sont si obscures, *qu'il ne faut pas faire usage de sa raison avec elles.* Comment veut-on qu'ils ne soient pas embarrassés par ces deux expositions contradictoires?

Chacune de nos sectes prétend le titre d'*universelle*; mais, qu'avons-nous à répondre quand nos adversaires prennent une mappe-monde, & couvrent avec le doigt le petit coin de la terre où notre secte est confinée?

Montrons-leur qu'elle mériterait d'être universelle, si nous étions sages: ne les révoltons point en leur disant, qu'il n'y a de probité que chez nous: voilà ce qui a le plus soulevé les savans; ils ne conviendront jamais que *Confucius*, *Pythagore*, *Zaleucus*, *Socrate*, *Platon*, *Caton*, *Scipion*, *Ciceron*, *Trajan*, les *Antonins*, *Epictete*, & tant d'autres, n'eussent pas de vertu: ils nous reprocheront de calomnier, par cette assertion odieuse, les hommes de tous les tems & de tous les lieux. Hélas! l'anabatiste, les mains teintes de sang, aurait-il été bien reçu à dire, pendant le siége de Munster, qu'il n'y avait de probité que chez lui? le calviniste aurait-il pu le dire en assassinant le duc de *Guise*? le papiste en sonnant les matines de la St. Barthelemi? *Paltrot*, *Clément*, *Châtel*, *Ravaillac*, le jésuite *le Tellier* étaient très-dévots; mais en bonne foi n'aimeriez-

vous pas mieux la probité de *la Motte le Vayer*, de *Gassendi*, de *Locke*, de *Bayle*, de *Descartes*, de *Midleton*, & de cent autres grands-hommes que je vous nommerais ? Non, mon frere, ne nous servons jamais de ces malheureux argumens qu'on retorque si aisément contre nous-mêmes. Le père *Canaye* disait, *Point de raison;* & moi je dis, *point de dispute*, *point d'insolence*.

On dit qu'autrefois nous nous sommes laissés emporter à l'ambition, à la haine, à l'avarice, à la vengeance; que nous avons disputé aux princes leur jurisdiction; que nous avons troublé les états; que nous avons répandu le sang: ne tombons plus dans ces horribles excès; convenons que l'église est dans l'état, & non l'état dans l'église. Obéissons aux princes comme tous les autres sujets. Ce sont nos scandales, encor plus que nos dogmes, qui nous ont fait tant d'ennemis. On ne s'éleve contre les loix & contre les fonctions des magistrats dans aucun pays de la terre. Si on s'est élevé contre nous dans tous les tems & dans tous les lieux, à qui en est la faute ?

L'humilité, le silence & la prière doivent être nos seules armes.

Les savans ne croyent pas certaines assertions, ( ni nous non plus. ) Eh bien, les croiront-ils davantage quand nous les outragerons ? Les Chinois, les Japonois, les Siamois, les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Persans, les Africains ne croyent pas en nous : irons-nous pour cela les traiter tous les jours de perturbateurs du repos de l'état, de mauvais citoyens, d'ennemis de DIEU & des hommes ? Pourquoi ne disons-nous point d'injures à toutes ces nations, & outrageons-nous un Allemand, un Anglais qui ne pensent pas comme nous ? Pourquoi tremblons-nous respectueusement devant un souverain qui nous méprise, & déclamons-nous si fiérement contre un particulier sans crédit, que nous soupçonnons de ne pas nous estimer assez ?

Cette rage de vouloir dominer sur les esprits

Digitized by Google

doit être bien confondue. Je vois que chaque effort que nous faisons pour nous relever sert à nous abattre. Laissons en repos les puissants du monde, & les hommes instruits, afin qu'ils nous y laissent; vivons en paix avec ceux que nous ne subjuguerons jamais, & qui peuvent nous décrier. Réprimons surtout la hauteur & l'emportement qui conviennent si mal, & qui réussissent si peu.

Vous connaissez le Pasteur *Durnol*; c'est un bon homme au fond, mais il est fort colérique. Il expliquait un jour le Pentateuque aux enfans, & il en était à l'article de l'âne de Balaam : un jeune garçon se mit à rire; Mr. *Durnol* fut indigné; il cria, il menaça, il prouva que les ânes pouvaient parler très-bien, surtout quand ils voyaient devant eux un ange armé d'une épée : le petit garçon se mit à rire davantage : Mr. *Durnol* s'emporta; il donna un grand coup de pied à l'enfant, qui lui dit en pleurant, Ah! je conviens que l'âne de *Balaam* parlait, mais il ne ruait pas.

Cette naïveté a fait sur moi une grande impression, & j'ai conseillé depuis à tous mes amis de cesser de ruer & de braire.

## LETTRE DE Mr. CLOCPICRE A Mr. ERATOU,

Sur la question, *Si les Juifs ont mangé de la chair humaine, & comment ils l'apprêtaient?*

Monsieur, & cher ami; quoiqu'il y ait beaucoup de livres, croyez-moi, peu de gens lisent; il y en a beaucoup qui ne se servent que de leurs yeux. J'étais hier en conférence avec Mr. *Paff*, l'illustre Professeur de Tubinge, si connu dans tout l'univers, & Mr. *Crokius Dubius*, l'un des plus savans hommes de notre tems. Ils ne

Digitized by Google

ſavaient point que les Juifs euſſent mangé ſouvent de la chair humaine. *Dom Calmet* lui-même, qui a copié tant d'anciens auteurs dans ſes commentaires, n'a jamais parlé de cette coutume des Juifs. Je dis à Mr. *Paff*, & à Mr. *Crokius*, qu'il y avait des paſſages qui prouvaient que les Juifs avaient autrefois beaucoup aimé la chair de cheval & la chair d'homme : *Crokius* me dit qu'il en doutait ; & *Paff* m'aſſura cruement que je me trompais.

Je cherchai ſur le champ un Ezéchiel, & je leur montrai au chapitre XXXIX ces paroles.

„ Je vous ferai boire le ſang des princes, & „ des animaux gras ; vous mangerez de la chair „ graſſe juſqu'à ſatiété ; vous vous remplirez à „ table de la chair des chevaux & des cava- „ liers.

Mr. *Paff* dit que cette invitation n'était faite qu'aux oiſeaux ; *Crokius Dubius*, après un long examen, crut qu'elle s'adreſſait auſſi aux Juifs, attendu qu'il y eſt parlé de table ; mais il prétendit que c'était une figure. Je les priai humblement de conſidérer qu'*Ezéchiel* vivait du tems de *Cambyſe*, que *Cambyſe* avait dans ſon armée beaucoup de Scythes & de Tartares qui mangeaient des chevaux & des hommes aſſez communément ; que ſi cette habitude répugne un peu à nos mœurs efféminées, elle était très-conforme à la vertu mâle & héroïque de l'illuſtre peuple Juif. Je les fis ſouvenir que les loix de *Moyſe*, parmi les menaces de tous les maux ordinaires dont il effraye les Juifs tranſgreſſeurs ; après leur avoir dit qu'ils ſeront réduits à ne point prêter, mais à emprunter à uſure, & qu'ils auront des ulcères aux jambes, ajoutent qu'ils mangeront leurs enfans. Eh bien, leur dis-je, ne voyez-vous pas qu'il était auſſi ordinaire aux Juifs de faire cuire leurs enfans, & de les manger, que d'avoir la rogne, puiſque le légiſlateur les menace de ces deux punitions.

Pluſieurs réflexions dont j'appuyai mes citations, ébranlèrent Mrs. *Paff* & *Crokius*. Les nations

Digitized by Google

les plus polies, leur dis-je, ont toujours mangé des hommes, & surtout des petits garçons. *Juvenal* vit les Egyptiens manger un homme tout crud. Il dit que les Gascons faisaient souvent de ces repas. Les deux voyageurs Arabes dont l'abbé *Renaudot* a traduit la rélation, disent qu'ils ont vu manger des hommes sur les côtes de la Chine & des Indes.

*Homère* parlant des repas des Cyclopes, n'a fait que peindre les mœurs de son tems. On sait que *Candide* fut sur le point d'être mangé par les Oreillons, parce qu'ils le prirent pour un jésuite, & que malgré la mauvaise plaisanterie, que les jésuites ne sont bons ni à rôtir ni à bouillir, les Oreillons aiment la chair des jésuites passionnément.

Vous sentez bien, messieurs, leur dis-je, que nous ne devons pas juger des mœurs de l'antiquité par celles de l'université de Tubinge; vous savez que les Juifs immolaient des hommes; or on a toujours mangé des victimes immolées; & à votre avis, quand *Samüel* coupa en petits morceaux le roi *Agag*, qui s'était rendu prisonnier, n'était-ce pas visiblement pour en faire un ragoût? A quoi bon sans cela couper un roi en morceaux?

Les Juifs ne mangeaient point de ragoûts, dit *Crokius*. Je conviens, répliquai-je, que leurs cuisiniers n'étaient pas si bons que ceux de France, & je crois qu'il est impossible de faire bonne chère sans lard; mais enfin, ils avaient quelques ragoûts. Il est dit que *Rébecca* prépara des chevreaux à *Isaac*, de la manière dont ce bon homme aimait à les manger. *Paff* ne fut pas content de ma réponse; il prétendit que probablement *Isaac* aimait les chevreaux à la broche, & que *Rébecca* les lui fit rôtir. Je lui soutins que ces chevreaux étaient en ragoût, & que c'était l'opinion de *Dom Calmet*; il me répondit que ce bénédictin ne savait pas seulement ce que c'était qu'une broche, que les bénédictins n'en connaissaient point, & que le sentiment de

*Dom Calmet* eſt erroné. La diſpute s'échauffa ; nous perdimes longtems de vue le principal objet de la queſtion ; mais on y revient toujours avec ceux qui ont l'eſprit juſte.

*Paff* était encor tout étonné des chevaux & des cavaliers que les Juifs mangeaient ; & enfin, la diſpute roula ſur la ſupériorité que doit avoir la chair humaine ſur toute autre chair.

L'homme, dit Mr. *Crokius*, eſt le plus parfait de tous les animaux, par conſéquent il doit être le meilleur à manger. Je ne conviens pas de cette concluſion, dit Mr. *Paff* : de graves docteurs prétendent qu'il n'y a nulle analogie entre la penſée qui diſtingue l'homme, & une bonne piéce tremblante cuite à propos ; je ſuis de plus très-bien fondé à croire que nous n'avons point la chair courte, & que nos fibres n'ont point la délicateſſe de celles des perdrix & des grianaux. C'eſt de quoi je ne conviens pas, dit *Crokius* ; vous n'avez mangé ni de grianaux, ni de petits garçons ; par conſéquent, vous ne devez pas juger.

Nous étions très-embarraſſés ſur cette queſtion, lorſqu'il arriva un houzard, qui nous certifia qu'il avait mangé d'un coſaque pendant le ſiége de Colberg, & qu'il l'avait trouvé très-coriace. *Paff* triomphait ; mais *Crokius* ſoutint qu'on ne devait jamais conclure du particulier au général ; qu'il y avait coſaque & coſaque, & qu'on en trouverait peut-être de très-tendres.

Cependant nous ſentimes quelque horreur au récit de ce houzard, & nous le trouvames un peu barbare. Vraiment, meſſieurs, nous dit-il, vous êtes bien délicats ; on tue deux ou trois cent mille hommes ; tout le monde le trouve bon ; on mange un coſaque, & tout le monde crie.

Digitized by Google

# CONSEILS A UN JOURNALISTE;

## SUR LA PHILOSOPHIE, L'HISTOIRE, LE THEATRE, LES PIECES DE POESIE, LES MELANGES DE LITTERATURE, LES ANECDOTES LITTERAIRES, LES LANGUES, ET LE STILE.

L'Ouvrage périodique auquel vous avez deſſein de travailler, monſieur, peut très-bien réuſſir, quoiqu'il y en ait déja trop de cette eſpèce. Vous me demandez comment il faut s'y prendre pour qu'un tel journal plaiſe à notre ſiécle & à la poſtérité. Je vous répondrai en deux mots, *ſoyez impartial.* Vous avez la ſcience & le goût; ſi avec cela vous êtes juſte, je vous prédis un ſuccès durable. Notre nation aime tous les genres de littérature, depuis les mathématiques juſqu'à l'épigramme. Aucun des journaux ne parle communément de la partie la plus brillante des belles-lettres, qui ſont les piéces de théâtre, ni de tant de jolis ouvrages de poëſie, qui ſoutiennent tous les jours le caractère aimable de notre nation. Tout peut entrer dans votre eſpèce de journal, juſqu'à une chanſon qui ſera bien faite, rien n'eſt à dédaigner. La Grèce qui ſe vante d'avoir fait naître *Platon*, ſe glorifie encore d'*Anacréon*; & *Cicéron* ne fait point oublier *Catulle.*

### SUR LA PHILOSOPHIE.

Vous ſavez aſſez de géométrie & de phyſique pour rendre un compte exact des livres de ce genre; & vous avez aſſez d'eſprit pour en parler avec cet art qui leur ôte leurs épines, ſans les charger de fleurs qui ne leur conviennent pas.

Je vous conſeillerais ſurtout, quand vous ferez

des extraits de philosophie, d'exposer d'abord au lecteur une espèce d'abrégé historique des opinions qu'on propose, ou des vérités qu'on établit.

Par exemple, s'agit-il de l'opinion du *vuide*, dites en deux mots comment *Epicure* croyait le prouver, montrez comment *Gassendi* l'a rendu plus vraisemblable, exposez les dégrés infinis de probabilité que *Newton* a ajoutés enfin à cette opinion, par ses raisonnemens, par ses observations, & par ses calculs.

S'agit-il d'un ouvrage sur la nature de l'*air*? Il est bon de montrer d'abord qu'*Aristote* & tous les philosophes ont connu sa pesanteur, mais non son degré de pesanteur. Beaucoup d'ignorans qui voudraient au moins savoir l'histoire des sciences, les gens du monde, les jeunes étudians verront avec avidité par quelle raison & par quelles expériences le grand *Galilée* combattit le premier l'erreur d'*Aristote* au sujet de l'*air*; avec quel art *Torricelli* le pesa, ainsi qu'on pese un poids dans une balance; comment on connut son ressort, comment enfin les admirables expériences de Mrs. *Hales* & *Boerhaave* ont découvert des effets de l'*air*, qu'on est presque forcé d'attribuer à des propriétés de la matière inconnues jusqu'à nos jours.

Parait-il un livre hérissé de calculs & de problêmes sur la *lumière*? quel plaisir ne faites-vous pas au public de lui montrer les faibles idées que l'éloquente & ignorante Grèce avait de la *réfraction*, ce qu'en dit l'Arabe *Alhazen*, le seul géomètre de son tems; ce que devine *Antonio de Dominis*; ce que *Descartes* met habilement & géométriquement en usage, quoiqu'en se trompant; ce que découvre ce *Grimaldi*, qui a trop peu vécu; enfin, ce que *Newton* pousse jusqu'aux vérités les plus déliées & les plus hardies auxquelles l'esprit humain puisse atteindre, vérités qui nous font voir un nouveau monde, mais qui laissent encore un nuage derrière elles.

Composera-t-on quelque ouvrage sur la *gravi-*

Digitized by Google

*tation* des astres, sur cette admirable partie des démonstrations de *Newton* ? ne vous aura-t-on pas obligation si vous rendez l'histoire de cette *gravitation* des astres, depuis *Copernic* qui l'entre-vit, depuis *Kepler* qui osa l'annoncer comme par instinct, jusqu'à *Newton* qui a démontré à la terre étonnée, qu'elle pese sur le soleil & le soleil sur elle ?

Rapportez à *Descartes* & à *Harrot* l'art d'appliquer l'algèbre à la mesure des courbes, le calcul intégral & différentiel à *Newton*, & ensuite à *Leibnitz*. Nommez dans l'occasion les inventeurs de toutes les découvertes nouvelles. Que votre ouvrage soit un régistre fidele de la gloire des grands-hommes.

Surtout, en exposant des opinions, en les appuyant, en les combattant, évitez les paroles injurieuses qui irritent un auteur, & souvent toute une nation, sans éclairer personne. Point d'animosité, point d'ironie. Que diriez-vous d'un avocat-général, qui en résumant tout un procès, outragerait par des mots piquans la partie qu'il condamne ? Le rôle d'un journaliste n'est pas si respectable, mais son devoir est à-peu-près le même. Vous ne croyez point l'harmonie préétablie, faudra-t-il pour cela décrier *Leibnitz* ? Insulterez-vous à *Locke*, parce qu'il croit Dieu assez puissant pour pouvoir donner, s'il le veut, la pensée à la matière ? Ne croyez-vous pas que Dieu qui a tout créé, peut rendre cette matiere & ce don de penser éternels ? que s'il a créé nos ames, il peut encor créer des millions d'êtres différens de la matiere & de l'ame ; qu'ainsi le sentiment de *Locke* est respectueux pour la Divinité, sans être dangereux pour les hommes ? Si *Bayle*, qui savait beaucoup, a beaucoup douté, songez qu'il n'a jamais douté de la nécessité d'être honnête-homme. Soyez-le donc avec lui, & n'imitez point ces petits esprits qui outragent par d'indignes injures un illustre mort, qu'ils n'auraient osé attaquer pendant sa vie.

Digitized by Google

## SUR L'HISTOIRE

Ce que les journaliſtes aiment peut-être le mieux à traiter, ce ſont les morceaux d'hiſtoire; c'eſt là ce qui eſt le plus à la portée de tous les hommes, & le plus de leur goût. Ce n'eſt pas que dans le fond on ne ſoit auſſi curieux pour le moins de connaître la nature, que de ſavoir ce qu'a fait *Seſoſtris* ou *Bacchus*; mais il en coûte de l'application pour examiner, par exemple, par quelle machine on pourrait fournir beaucoup d'eau à la ville de Paris, ce qui nous importe pourtant aſſez; & on n'a qu'à ouvrir les yeux pour lire les anciens contes qui nous ſont tranſmis ſous le nom d'*hiſtoires*, leſquels on nous répete tous les jours, & qui ne nous importent guères.

Si vous rendez compte de l'hiſtoire ancienne, proſcrivez, je vous en conjure, toutes ces déclamations contre certains conquérans. Laiſſez *Juvenal* & *Boileau*, donner du fond de leur cabinet des ridicules à *Alexandre*, qu'ils euſſent fatigué d'encens s'ils euſſent vécu ſous lui; qu'ils appellent *Alexandre* inſenſé. Vous, philoſophe impartial, regardez dans *Alexandre* ce capitaine-général de la Grèce, ſemblable à-peu-près à un *Scanderbeg*, à un *Hunniade*, chargé comme eux de venger ſon pays, mais plus heureux, plus grand, plus poli, & plus magnifique. Ne le faites pas voir ſeulement ſubjuguant tout l'empire de l'ennemi des Grecs, & portant ſes conquêtes juſqu'à l'Inde, où s'étendait la domination de *Darius*. Mais repréſentez-le donnant des loix au milieu de la guerre, formant des colonies, établiſſant le commerce, fondant Alexandrie & Scanderon, qui ſont aujourd'hui le centre du négoce de l'orient. C'eſt par-là ſur-tout qu'il faut conſidérer les rois, & c'eſt ce qu'on néglige. Quel bon citoyen n'aimera pas mieux qu'on l'entretienne des villes & des ports que *Céſar* a bâtis, du calendrier qu'il a réformé, &c. que des hommes qu'il a fait égorger?

Digitized by Google

Inſpirez ſurtout aux jeunes gens plus de goût pour l'hiſtoire des tems récens, qui eſt pour nous de néceſſité, que pour l'ancienne, qui n'eſt que de curioſité; qu'ils ſongent que la moderne a l'avantage d'être plus certaine, par cela même qu'elle eſt moderne.

Je voudrais ſurtout que vous recommandaſſiez de commencer ſérieuſement l'étude de l'hiſtoire, au ſiécle qui précéde immédiatement *Charles-Quint*, *Léon X*, *François I*. C'eſt là qu'il ſe fait dans l'eſprit humain, comme dans notre monde, une révolution qui a tout changé.

Le beau ſiécle de *Louis XIV* acheve de perfectionner ce que *Léon X*, tous les *Médicis*, *Charles-Quint*, *François I* avaient commencé. Je travaille depuis long-tems à l'hiſtoire de ce dernier ſiécle, qui doit être l'exemple des ſiécles à venir; j'eſſaye de faire voir le progrès de l'eſprit humain, & de tous les arts, ſous *Louis XIV*. Puiſſai-je, avant de mourir, laiſſer ce monument à la gloire de ma nation! J'ai bien des matériaux pour élever cet édifice; je ne manque point de mémoires ſur les avantages que le grand *Colbert* a procurés & voulait faire à la nation & au monde, ſur la vigilance infatigable, ſur la prévoyance d'un miniſtre de la guerre né pour être le miniſtre d'un conquérant, ſur les révolutions arrivées dans l'Europe, ſur la vie privée de *Louis XIV* qui a été dans ſon domeſtique l'exemple des hommes, comme il a été quelquefois celui des rois. J'ai des mémoires ſur des fautes inſéparables de l'humanité, dont je n'aime à parler, que parce qu'elles font valoir les vertus; & j'applique déja à *Louis XIV* ce beau mot de *Henri IV* qui diſait à l'ambaſſadeur Don Pèdre: *Quoi donc? votre maître n'a-t-il pas aſſez de vertu pour avoir des défauts?* Mais j'ai peur de n'avoir ni le tems ni la force de conduire ce grand ouvrage à ſa fin.

Je vous prierai de bien faire ſentir, que ſi nos hiſtoires modernes écrites par des contemporains ſont plus certaines en général que toutes les hiſ-

Digitized by Google

toires anciennes, elles font quelquefois plus douteuses dans les détails ; je m'explique. Les hommes différent entre eux, d'état, de parti, de religion. Le guerrier, le magiftrat, le janféniste, le molinifte, ne voyent point les mêmes faits avec les mêmes yeux : c'eft le vice de tous les tems. Un Carthaginois n'eût point écrit les guerres puniques dans l'efprit d'un Romain, & il eût reproché à Rome la mauvaife foi dont Rome accufait Carthage. Nous n'avons guères d'hiftoriens anciens qui ayent écrit les uns contre les autres fur le même événement : ils auraient répandu le doute fur des chofes que nous prenons aujourd'hui pour inconteftables. Quelque peu vraifemblables qu'elles foient, nous les refpectons pour deux raifons, parce qu'elles font anciennes, & parce qu'elles n'ont point été contredites.

Nous autres hiftoriens contemporains, nous fommes dans un cas bien différent : il nous arrive fouvent la même chofe qu'aux puiffances qui font en guerre. On a fait à Vienne, à Londres, à Verfailles, des feux de joie pour des batailles que perfonne n'avait gagnées : chaque parti chante victoire, chacun a raifon de fon côté. Voyez que de contradictions fur *Marie Stuart*, fur les guerres civiles d'Angleterre, fur les troubles de Hongrie, fur l'établiffement de la religion proteftante, fur le Concile de Trente. Parlez de la révocation de l'édit de Nantes à un bourguemeftre Hollandais, c'eft une tyrannie imprudente : confultez un miniftre de la cour de France, c'eft une politique fage. Que dis-je ? la même nation au bout de vingt ans n'a plus les mêmes idées qu'elle avait fur le même événement, & fur la même perfonne ; j'en ai été témoin au fujet du feu roi *Louis XIV*. Mais quelles contradictions n'aurai-je pas à effuyer fur l'hiftoire de *Charles XII* ! J'ai écrit fa vie finguliere fur les mémoires de Mr. de *Fabrice*, qui a été huit ans fon favori ; fur les lettres de Mr. de *Fierville*, envoyé de France auprès de

Digitized by Google

lui; fur celles de Mr. de *Ville-longue*, longtems colonel à fon fervice; fur celles de Mr. de *Poniatowski.* J'ai confulté Mr. de *Croiffi* ambaffadeur de France auprès de ce prince, &c. J'apprends à préfent que Mr. *Norberg*, chapelain de *Charles XII*, écrit une hiftoire de fon régne. Je fuis fûr que le chapelain aura fouvent vu les mêmes chofes avec d'autres yeux que le favori & l'ambaffadeur. Quel parti prendre en ce cas? Celui de me corriger fur le champ dans les chofes où ce nouvel hiftorien aura évidemment raifon, & de laiffer les autres au jugement des lecteurs defintéreffés. Que fuis-je en tout cela? Je ne fuis qu'un peintre qui cherche à repréfenter d'un pinceau faible, mais vrai, les hommes tels qu'ils ont été. Tout m'eft indifférent de *Charles XII* & de *Pierre le grand*, excepté le bien que le dernier a pu faire aux hommes. Je n'ai aucun fujet de les flatter ni d'en médire. Je les traiterai comme *Louis XIV*, avec le refpect qu'on doit aux têtes couronnées qui viennent de mourir, & avec le refpect qu'on doit à la vérité qui ne mourra jamais.

## SUR LA COMEDIE.

Venons aux belles lettres, qui feront un des principaux articles de votre Journal. Vous comptez parler beaucoup des piéces de théâtre. Ce projet eft d'autant plus raifonnable, que le théâtre eft plus épuré parmi nous, & qu'il eft devenu une école de mœurs. Vous vous garderez bien fans doute de fuivre l'exemple de quelques écrivains périodiques, qui cherchent à rabaiffer tous leurs contemporains, & à décourager les arts, dont un bon journalifte doit être le foutien. Il eft jufte de donner la préférence à *Molière* fur les comiques de tous les tems & de tous les pays. Mais ne donnez point d'exclufion. Imitez les fages Italiens, qui placent *Raphaël* au premier rang, mais qui admirent les *Paul Véronèfe*, les *Caraches*, les *Corrèges*, les *Dominicains* &c. *Molière* eft le premier, mais il ferait injufte &

ridicule de ne pas mettre le *Joueur* à côté de ses meilleures piéces. Refuser son estime aux *Ménechmes*, ne pas s'amuser beaucoup au *Légataire universel*, serait d'un homme sans justice & sans goût; & qui ne se plait pas à *Regnard*, n'est pas digne d'admirer *Molière*.

Osez avouer avec courage que beaucoup de nos petites piéces comme le *Frondeur*, le *Galant Jardinier*, la *Pupille*, le *Double Veuvage*, l'*Esprit de contradiction*, la *Coquette de village*, le *Florentin*, &c. sont au-dessus de la plûpart des petites piéces de *Molière*; je dis au-dessus, pour la finesse des caractères, pour l'esprit dont la plûpart sont assaisonnées, & même pour la bonne plaisanterie.

Je ne prétends point ici entrer dans le détail de tant de piéces nouvelles, ni déplaire à beaucoup de monde par des louanges données à peu d'écrivains, qui peut-être n'en seraient pas satisfaits : mais je dirai hardiment, que quand on donnera des ouvrages pleins de mœurs & où l'on trouve de l'intérêt, comme le *Préjugé à la mode*; quand les Français seront assez heureux pour qu'on leur donne une piéce telle que le *Glorieux*, gardez-vous bien de vouloir rabaisser leur succès, sous prétexte que ce ne sont pas des comédies dans le goût de *Molière*; évitez ce malheureux entêtement qui ne prend sa source que dans l'envie; ne cherchez point à proscrire les scènes attendrissantes qui se trouvent dans ces ouvrages : car lorsqu'une comédie, outre le mérite qui lui est propre, a encore celui d'intéresser, il faut être de bien mauvaise humeur pour se fâcher qu'on donne au public un plaisir de plus.

J'ose dire que si les piéces excellentes de *Molière* étaient un peu plus intéressantes, on verrait plus de monde à leurs représentations : le *Misantrope* serait aussi suivi qu'il est estimé. Il ne faut pas que la comédie dégénere en tragédie bourgeoise : l'art d'étendre ses limites sans les confondre avec celles de la tragédie, est un

grand

Digitized by Google

grand art, qu'il ferait beau d'encourager, & honteux de vouloir détruire. C'en est un que de savoir bien rendre compte d'une piéce de théâtre. J'ai toujours reconnu l'esprit des jeunes gens, au détail qu'ils faisaient d'une piéce nouvelle qu'ils venaient d'entendre; & j'ai remarqué que tous ceux qui s'en acquittaient le mieux, ont été ceux qui depuis ont acquis le plus de réputation dans leurs emplois. Tant il est vrai qu'au fond l'esprit des affaires, & le véritable esprit des belles-lettres, est le même.

Exposer en termes clairs & élégans un sujet qui quelquefois est embrouillé, & sans s'attacher à la division des actes, éclaircir l'intrigue & le dénouement, les raconter comme une histoire intéressante, peindre d'un trait les caractères, dire ensuite ce qui a paru plus ou moins vraisemblable, bien ou mal préparé, retenir les vers les plus heureux, bien saisir le mérite ou le vice général du stile, c'est ce que j'ai vu faire quelquefois, mais ce qui est fort rare chez les gens de lettres même qui s'en font une étude: car il est plus facile à certains esprits de suivre leurs propres idées, que de rendre compte de celles des autres.

## De la Tragédie.

Je dirai à-peu-près de la tragédie ce que j'ai dit de la comédie. Vous savez quel honneur ce bel art a fait à la France: art d'autant plus difficile, & d'autant plus au-dessus de la comédie, qu'il faut être vraiment poëte pour faire une belle tragédie: au-lieu que la comédie demande seulement quelque talent pour les vers.

Vous, monsieur, qui entendez si bien *Sophocle* & *Euripide*, ne cherchez point une vaine récompense du travail qu'il vous en a coûté pour les entendre, dans le malheureux plaisir de les préférer, contre votre sentiment, à nos grands auteurs Français. Souvenez-vous que quand je vous ai défié de me montrer dans les tragiques de l'antiquité, des morceaux comparables à cer-

tains traits des piéces de *P. Corneille*, je dis de ses moins bonnes, vous avouâtes que c'était une chose impossible. Ces traits dont je parle, étaient, par exemple, ces vers de la tragédie de *Nicomède*. Je veux, dit *Prusias* a),

Ecouter à la fois l'amour & la nature,
Etre père & mari dans cette conjoncture.

NICOMEDE.

Seigneur, voulez-vous bien vous en fier à moi?
Ne soyez l'un ni l'autre.

PRUSIAS.

Eh! que dois-je être?

NICOMEDE.

Roi.
Reprenez hautement ce noble caractère.
Un véritable roi n'est ni mari ni père.
Il regarde son trône, & rien de plus. Régnez,
Rome vous craindra plus que vous ne la craignez.

Vous n'inférerez point que les dernières piéces de ce père du théâtre soient bonnes, parce qu'il s'y trouve de si beaux éclairs; avouez leur extrême foiblesse avec tout le public.

*Agésilas* & *Suréna* ne peuvent rien diminuer de l'honneur que *Cinna* & *Polyeucte* font à la France. Mr. de *Fontenelle*, neveu du grand *Corneille*, dit dans la vie de son oncle, que si le proverbe, *cela est beau comme le Cid*, passa trop tôt, il faut s'en prendre aux auteurs qui avaient intérêt à l'abolir. Non, les auteurs ne pouvaient pas plus causer la chûte du proverbe que celle du *Cid*. C'est *Corneille* lui-même qui le détruit, c'est à *Cinna* qu'il faut s'en prendre. Ne dites point avec l'abbé de *St. Pierre*, que dans cinquante ans on ne jouera plus les piéces de *Racine*. Je plains nos enfans, s'ils ne goûtent pas ces chefs-d'œuvre d'élégance. Comment leur cœur sera-t-il donc fait, si *Racine* ne les intéresse pas?

a) *Nicomède*, tragédie, acte IV. Scène III.

Digitized by Google

Il y a apparence que les bons auteurs du siécle de *Louis XIV* dureront autant que la langue française. Mais ne découragez pas leurs successeurs, en assurant que la carrière est remplie; & qu'il n'y a plus de place. *Corneille* n'est pas assez intéressant. Souvent *Racine* n'est pas assez tragique. L'auteur de *Venceslas*, celui de *Radamiste* & d'*Electre* avec leurs grands défauts, ont des beautés particulières, qui manquent à ces deux grands-hommes; & il est à présumer que ces trois piéces resteront toujours sur le théâtre français, puisqu'elles s'y sont soutenues avec des acteurs différens, car c'est la vraie épreuve d'une tragédie. Que dirai-je de *Manlius*, piéce digne de *Corneille*, & du beau rôle d'*Arianne*, & du grand intérêt qui règne dans *Amasis?* Je ne vous parlerai point des piéces tragiques faites depuis vingt années : comme j'en ai composé quelques-unes, il ne m'appartient pas d'oser apprécier le mérite des contemporains qui valent mieux que moi; & à l'égard de mes ouvrages de théâtre, tout ce que je peux en dire, & vous prier d'en dire aux lecteurs, c'est que je les corrige tous les jours.

Mais quand il paraîtra une piéce nouvelle, ne dites jamais, comme l'auteur odieux des *Observations*, & de tant d'autres brochures, *La piéce est excellente*, ou *elle est mauvaise*; ou *tel acte est impertinent*, *un tel rôle est pitoyable*. Prouvez solidement ce que vous en pensez, & laissez au public le soin de prononcer. Soyez sûr que l'arrêt sera contre vous, toutes les fois que vous déciderez sans preuve, quand même vous auriez raison; car ce n'est pas votre jugement qu'on demande, mais le rapport d'un procès que le public doit juger.

Ce qui rendra surtout votre journal précieux, c'est le soin que vous aurez de comparer les piéces nouvelles avec celles des pays étrangers qui seront fondées sur le même sujet. Voilà à quoi l'on manqua dans le siécle passé, lorsqu'on fit l'examen du *Cid* : on ne rapporta que quelques



Digitized by Google

vers de l'original espagnol, il falait comparer les situations. Je suppose qu'on nous donne aujourd'hui *Manlius* de *la Fosse* pour la première fois: il serait très agréable de mettre sous les yeux du lecteur la tragédie anglaise dont elle est tirée. Parait-il quelque ouvrage instructif sur les piéces de l'illustre *Racine*, détrompez le public de l'idée où l'on est que jamais les Anglais n'ont pu admettre le sujet de *Phèdre* sur leur théâtre. Apprenez aux lecteurs que la *Phèdre* de *Smith* est une des plus belles piéces qu'on ait à Londres. Apprenez-leur que l'auteur a imité tout de *Racine*, jusqu'à l'amour d'*Hippolite*; qu'on a joint ensemble l'intrigue de *Phèdre* & celle de *Bajazet*, & que cependant l'auteur se vante d'avoir tiré tout d'*Euripide*. Je crois que les lecteurs seraient charmés de voir sous leurs yeux la comparaison de quelques scènes de la *Phèdre* grecque, de la latine, de la française, & de l'anglaise. C'est ainsi, à mon gré, que la sage & saine critique perfectionnerait encore le goût des Français, & peut-être de l'Europe. Mais quelle vraie critique avons-nous depuis celle que l'académie française fit du *Cid*, & à laquelle il manque encore autant de choses qu'au *Cid* même?

## DES PIÉCES DE POÉSIE.

Vous répandrez beaucoup d'agrément sur votre journal, si vous l'ornez de tems en tems de ces petites piéces fugitives marquées au bon coin, dont les porte-feuilles des curieux sont remplis. On a des vers du feu duc de *Nevers*, du comte *Antoine Hamilton* né en France, qui respirent tantôt le feu poëtique, tantôt la douce facilité du stile épistolaire. On a mille petits ouvrages charmans de Mrs. *Dussé*, de *St. Aulaire*, de *Ferrand*, de *la Faye*, de *Fieubet*, du président *Hénault*, & de tant d'autres. Ces sortes de petits ouvrages dont je vous parle, suffisaient autrefois à faire la réputation des *Voitures*, des *Sarasins*, des *Chapelles*. Ce mérite était rare alors.

Digitized by Google

Aujourd'hui qu'il est plus répandu, il donne peut-être moins de réputation, mais il ne fait pas moins de plaisir aux lecteurs délicats. Nos chansons valent mieux que celles d'*Anacréon*, & le nombre en est étonnant. On en trouve même qui joignent la morale avec la gaieté, & qui annoncées avec art n'aviliraient point du tout un journal sérieux. Ce serait perfectionner le goût sans nuire aux mœurs, de rapporter une chanson aussi jolie que celle-ci, qui est de l'auteur du *Double Veuvage*.

Philis plus avare que tendre,
Ne gagnant rien à refuser,
Un jour exigea de Lisandre
Trente moutons pour un baiser.

Le lendemain nouvelle affaire,
Pour le berger le troc fut bon,
Car il obtint de la bergère
Trente baisers pour un mouton.

Le lendemain Philis plus tendre,
Craignant de déplaire au berger,
Fut trop heureuse de lui rendre
Trente moutons pour un baiser.

Le lendemain Philis plus sage
Aurait donné moutons & chien,
Pour un baiser que le volage
A Lisette donnait pour rien.

Comme vous n'avez pas tous les jours des livres nouveaux qui méritent votre examen, ces petits morceaux de littérature rempliront très bien les vuides de votre journal. S'il y a quelques ouvrages de prose ou de poësie qui fassent beaucoup de bruit dans Paris, qui partagent les esprits, & sur lesquels on souhaite une critique éclairée, c'est alors qu'il faut oser servir de maî-



Digitized by Google

tre au public ſans le paraître, & le conduiſant comme par la main, lui faire remarquer les beautés ſans emphaſe, & les défauts ſans aigreur. C'eſt alors qu'on aime en vous cette critique, qu'on déteſte & qu'on mépriſe dans d'autres.

Un de mes amis, examinant trois épîtres de *Rouſſeau* en vers diſſyllabes, qui excitèrent beaucoup de murmure, il y a quelque tems, fit de la ſeconde, où tous nos auteurs ſont inſultés, l'examen ſuivant, dont voici un échantillon, qui paraît dicté par la juſteſſe & la modération. Voici le commencement de la piéce qu'il examinait.

Tout inſtitut, tout art, toute police
Subordonnée au pouvoir du caprice,
Doit être auſſi conſéquemment pour tous,
Subordonnée à nos différens goûts.
Mais de ces goûts la diſſemblance extrême,
A le bien prendre, eſt un faible problême;
Et quoi qu'on diſe, on n'en ſaurait jamais
Compter que deux, l'un bon, l'autre mauvais.
Par des talens que le travail cultive,
A ce premier pas à pas on arrive;
Et le public que ſa bonté prévient
Pour quelque tems s'y fixe & s'y maintient.
Mais éblouïs enfin par l'étincelle
De quelque mode inconnue & nouvelle,
L'ennui du beau nous fait aimer le laid,
Et préférer le moindre au plus parfait &c.

Voici l'examen.

Ce premier vers, *Tout inſtitut, tout art, toute police*, ſemble avoir le défaut, je ne dis pas d'être proſaïque, car toutes ces épitres le ſont, mais d'être une proſe un peu trop faible, & dépourvue d'élégance & de clarté.

La *police* ſemble n'avoir aucun rapport au goût dont il eſt queſtion. De plus le terme de *police* doit-il entrer dans des vers?

*Conſéquemment* eſt à peine admis dans la proſe noble.

Digitized by Google

Cette répétition du mot *ſubordonnée* ſerait vicieuſe, quand même le terme ſerait élégant ; & ſemble inſupportable, puiſque ce terme eſt une expreſſion plus convenable à des affaires qu'à la poëſie.

La *diſſemblance* ne paraît pas le mot propre. *La diſſemblance des goûts eſt un faible problême* : je ne crois pas que cela ſoit français.

*A le bien prendre*, paraît une expreſſion trop inutile & trop baſſe.

Enfin, il ſemble qu'un *problême* n'eſt ni faible ni fort : il peut être aiſé ou difficile, & ſa ſolution peut être faible, équivoque, erronée.

> Et quoi qu'on diſe, on n'en ſaurait jamais
> Compter que deux, l'un bon, l'autre mauvais.

Non-ſeulement la poëſie aimable s'accommode peut de cet air de dilemme & d'une pareille ſéchereſſe ; mais la raiſon ſemble peu s'accommoder de voir en huit vers, *que tout art eſt ſubordonné à nos différens goûts, & que cependant il n'y a que deux goûts. Arriver au goût pas à pas*, eſt encor, je crois, une façon de parler peu convenable, même en proſe.

> Et le public que ſa bonté prévient.

Eſt-ce la bonté du public ? Eſt-ce la bonté du goût ?

> L'ennui du beau nous fait aimer le laid,
> Et préférer le moindre au plus parfait.

1. *Le beau & le laid* ſont des expreſſions réſervées au bas comique. 2. Si on aime le laid, ce n'eſt pas la peine de dire enſuite qu'on préfère le *moins parfait*. 3. Le moindre n'eſt pas oppoſé grammaticalement au plus parfait. 4. Le *moindre* eſt un mot qui n'entre jamais dans la poëſie &c.

C'eſt ainſi que ce critique faiſait ſentir ſans

amertume toute la faiblesse de ces épîtres. Il n'y avait pas trente vers dans tous les ouvrages de *Rousseau* faits en Allemagne, qui échappassent à sa juste censure. Et pour mieux instruire les jeunes gens, il comparait à cet ouvrage un autre ouvrage du même auteur sur un sujet de littérature à-peu-près semblable. Il rapportait les vers de l'épître aux Muses, imitée de *Despréaux*, & cet objet de comparaison achevait de persuader mieux que les discussions les plus solides & les plus subtiles.

De l'exposé de tous ces vers dissyllabes, il prenait occasion de faire voir qu'il ne faut jamais confondre les vers de cinq piés avec les vers marotiques. Il prouvait que le stile qu'on appelle de *Marot*, ne doit être admis que dans une épigramme & dans un conte, comme les figures de *Calot* ne doivent paraître que dans des grotesques. Mais quand il faut mettre la raison en vers, peindre, émouvoir, écrire élégamment, alors ce mélange monstrueux de la langue qu'on parlait il y a deux cent ans, & de la langue de nos jours, paraît l'abus le plus condamnable qui se soit glissé dans la poësie. *Marot* parlait sa langue, il faut que nous parlions la nôtre. Cette bigarrure est aussi révoltante pour les hommes judicieux, que le serait l'architecture gothique mêlée avec la moderne. Vous aurez souvent occasion de détruire ce faux goût. Les jeunes gens s'adonnent à ce stile, parce qu'il est malheureusement facile.

Il en a coûté peut-être à *Despréaux* pour dire élégamment,

Faites choix d'un censeur solide & salutaire,
Que la raison conduise & le savoir éclaire,
Et dont le crayon sûr, d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent faible, & qu'on veut se cacher.

Mais s'il est bien difficile, est-il bien élégant de dire:

Donc si Phœbus ses échecs vous ajuge,
Pour bien jouer consultez tout bon juge.
Pour bien jouer, hantez les bons joueurs,
Surtout craignez le poison des loueurs,
Acostez-vous de fidèles critiques.

Ce n'est pas qu'il faille condamner des vers familiers dans ces piéces de poësie ; au contraire, ils y sont nécessaires, comme les jointures dans le corps humain, ou plutôt comme des repos dans un voyage.

*Nam sermone opus est, modò tristi, sæpè jocoso,*
*Defendente vices modò rhetoris, atque poëtæ*
*Interdum urbani parcentis viribus, atque*
*Extenuantis eas consulto.*

Tout ne doit pas être orné, mais rien ne doit être rebutant. Un langage obscur & grotesque n'est pas de la simplicité, c'est de la grossiéreté recherchée.

## DES MÉLANGES DE LITTÉRATURE ET DES ANECDOTES LITTÉRAIRES.

Je rassemble ici sous le nom de *Mélanges de littérature* tous les morceaux détachés d'histoire, d'éloquence, de morale, de critique, & ces petits romans qui paraissaient si souvent. Nous avons des chefs-d'œuvre en tous ces genres. Je ne crois pas qu'aucune nation puisse se vanter d'un si grand nombre d'aussi jolis ouvrages de belles-lettres. Il est vrai qu'aujourd'hui ce genre facile produit une foule d'auteurs ; on en compterait quatre ou cinq mille depuis cent ans. Mais un lecteur en use avec les livres, comme un citoyen avec les hommes. On ne vit pas avec tous ses contemporains, on choisit quelques amis. Il ne faut pas plus s'effaroucher de voir cent cinquante mille volumes à la bibliothèque du roi, que de ce qu'il y a sept cent mille hommes dans



Digitized by Google

Paris. Les ouvrages de pure littérature dans lesquels on trouve souvent des choses agréables, amusent successivement les honnêtes gens, délassent l'homme sérieux dans l'intervalle de ses travaux, & entretiennent dans la nation cette fleur d'esprit, & cette délicatesse qui fait son caractère.

Ne condamnez point avec dureté, tout ce qui ne sera pas *la Rochefoucault* ou *la Fayette*, tout ce qui ne sera pas aussi parfait que la conspiration de Venise de l'abbé de *St. Réal*, aussi plaisant & aussi original que la conversation du père *Canaye* & du maréchal d'*Hocquincourt* écrite par *Charleval*, & à laquelle *St. Evremont* a ajouté une fin moins plaisante, & qui languit un peu; enfin tout ce qui ne sera pas aussi naturel, aussi fin, aussi gai que le voyage, quoiqu'un peu inégal, de *Bachaumont* & de *la Chapelle*.

*Non si primores Mæonius tenet*
*Sedes Homerus, Pindaricæ latent*
*Cæique Aliæique minaces,*
*Stesicorique graves camænæ,*
*Nec si quid olim lusit Anacreon,*
*Delevit ætas; spirat adhuc amor,*
*Vivuntque commissi calores*
*Æoliæ fidibus puellæ.*

Dans l'exposition que vous ferez de ces ouvrages ingénieux, badinant à leur exemple avec vos lecteurs, & répandant les fleurs avec ces auteurs dont vous parlerez, vous ne tomberez pas dans cette sévérité de quelques critiques, qui veulent que tout soit écrit dans le goût de *Ciceron* ou de *Quintilien*. Ils crient que l'éloquence est énervée, que le bon goût est perdu, parce qu'on aura prononcé dans une académie un discours brillant qui ne serait pas convenable au barreau. Ils voudraient qu'un conte fût écrit du stile de *Bourdaloue*. Ne distingueront-ils jamais les tems, les lieux, & les personnes? Veulent-ils que *Jacob* dans le *Paysan parvenu*, s'ex-

Digitized by Google

prime comme *Pélisson* ou *Patru* ? Une éloquence mâle, noble, ennemie de petits ornemens, convient à tous les grands ouvrages. Une pensée trop fine ferait une tache dans le *Discours sur l'histoire universelle* de l'éloquent *Bossuet*. Mais dans un ouvrage d'agrément, dans un compliment, dans une plaisanterie, toutes les graces légères, la naïveté ou la finesse, les plus petits ornemens, trouvent leur place. Examinons-nous nous-mêmes. Parlons-nous d'affaires du ton des entretiens d'un repas ? Les livres sont la peinture de la vie humaine ; il en faut de solides, & on en doit permettre d'agréables.

N'oubliez jamais, en rapportant les traits ingénieux de tous ces livres, de marquer ceux qui sont à-peu-près semblables chez les autres peuples, ou dans nos anciens auteurs. On nous donne peu de pensées que l'on ne trouve dans *Sénèque*, dans *Gratien*, dans *Montaigne*, dans *Bacon*, dans le *Spectateur Anglais*. Les comparer ensemble, ( & c'est à quoi le goût consiste ) c'est exciter les auteurs à dire, s'il se peut, des choses nouvelles, c'est entretenir l'émulation, qui est la mère des arts. Quelle satisfaction pour un lecteur délicat, de voir d'un coup d'œil ces idées qu'*Horace* a exprimées dans des vers négligés, mais avec des paroles si expressives, ce que *Despréaux* a rendu d'une manière si correcte, ce que *Dryden* & *Rochester* ont renouvellé avec le feu de leur génie. Il en est de ces parallèles, comme de l'anatomie comparée, qui fait connaître la nature. C'est par-là que vous ferez voir souvent, non-seulement ce qu'un auteur a dit, mais ce qu'il aurait pu dire ; car si vous ne faites que le répéter, à quoi bon faire un journal ?

Il y a surtout des anecdotes littéraires sur lesquelles il est toujours bon d'instruire le public, afin de rendre à chacun ce qui lui appartient. Apprenez, par exemple, au public, que le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, ou *Matanasius*, est de feu Mr. de *Sallengre*, & d'un illustre mathématicien

consommé dans tout genre de littérature, & qui joint l'esprit à l'érudition, enfin de tous ceux qui travaillaient à la Haye au *Journal littéraire*, & que Mr. de *St. Hiacynte* fournit la chanson avec beaucoup de remarques. Mais si on ajoute à cette plaisanterie une infâme brochure digne de la plus vile canaille, & faite sans doute par un de ces mauvais Français qui vont dans les pays étrangers deshonorer les belles-lettres & leur patrie, faites sentir l'horreur & le ridicule de cet assemblage monstrueux.

Faites-vous toujours un mérite de venger les bons écrivains des *Zoïles* obscurs qui les attaquent; démêlez les artifices de l'envie; publiez, par exemple, que les ennemis de notre illustre *Racine* firent réimprimer quelques vieilles piéces oubliées, dans lesquelles ils insérèrent plus de cent vers de ce poëte admirable, pour faire accroire qu'il les avait volés. J'en ai vu une intitulée *St. Jean Baptiste*, dans laquelle on retrouvait une scène presque entière de *Bérénice*. Ces malheureux, aveuglés par leur passion, ne sentaient pas même la différence des stiles, & croyaient qu'on s'y méprendrait, tant la fureur de la jalousie est souvent absurde.

En défendant les bons auteurs contre l'ignorance & l'envie qui leur imputent de mauvais ouvrages, ne permettez pas non plus qu'on attribue à de grands-hommes des livres peut-être bons en eux-mêmes, mais qu'on veut accréditer par des noms illustres, auxquels ils n'appartiennent point. L'abbé de *St. Pierre* renouvelle un projet hardi & sujet à d'extrêmes difficultés, il le met sous le nom d'un dauphin de France. Faites voir modestement qu'on ne doit pas sans de très fortes preuves, attribuer un tel ouvrage à un prince né pour régner.

Ce projet de la prétendue paix universelle attribué à *Henri IV* par les secrétaires de *Maximilien de Sulli*, qui rédigèrent ses mémoires, ne se trouve en aucun autre endroit. Les mémoires de *Villeroi* n'en disent mot; on n'en voit au-

cune trace dans aucun livre du tems. Joignez à ce silence la considération de l'état où l'Europe était alors, & voyez si un prince aussi sage qu'*Henri le grand* a pu concevoir un projet d'une exécution impossible.

Si on réimprime, comme on me le mande, le livre fameux connu sous le nom de *Testament politique du cardinal de Richelieu*, montrez combien on doit douter que ce ministre en soit l'auteur.

I. Parce que jamais le manuscrit n'a été vu ni connu chez ses héritiers, ni chez les ministres qui lui succédèrent.

II. Parce qu'il fut imprimé trente ans après sa mort, sans avoir été annoncé auparavant.

III. Parce que l'éditeur n'ose pas seulement dire de qui il tient le manuscrit, ce qu'il est devenu, en quelle main il l'a déposé.

IV. Parce qu'il est d'un stile très-différent des autres ouvrages du cardinal de *Richelieu.*

V. Parce qu'on lui fait signer son nom d'une façon dont il ne se servait pas.

VI. Parce que dans l'ouvrage il y a beaucoup d'expressions & d'idées peu convenables à un grand ministre qui parle à un grand roi. Il n'y a pas d'apparence qu'un homme aussi poli que le cardinal de *Richelieu* eût appellé la dame d'honneur de la reine *la du Fargis*, comme s'il eût parlé d'une femme publique. Est-il vraisemblable que le ministre d'un roi de quarante ans, lui fasse des leçons plus propres à un jeune dauphin qu'on élève, qu'à un monarque âgé de qui l'on dépend?

Dans le premier chapitre, il prouve qu'il faut être chaste. Est-ce un discours bienséant dans la bouche d'un ministre qui avait eu publiquement plus de maîtresses que son maître, & qui n'était pas soupçonné d'être aussi retenu avec elles? Dans le second chapitre, il avance cette nouvelle proposition, que la raison doit être la règle de la conduite. Dans un autre il dit que l'Espagne, en donnant un million par an aux protestans,

Digitized by Google

rendait les Indes qui fournissaient cet argent, *tributaires de l'enfer :* Expression plus digne d'un mauvais orateur, que d'un ministre sage tel que ce cardinal. Dans un autre, il appelle le duc de Mantoue, *ce pauvre prince.* Enfin, est-il vraisemblable qu'il eût rapporté au roi des bons mots de *Bautru*, & cent minuties pareilles dans un testament politique?

VII. Comment celui qui a fait parler le cardinal de *Richelieu*, peut-il faire dire (dans les premières pages) que dès qu'il fut appellé au conseil, il promit au roi d'abaisser ses ennemis, les huguenots, & les grands du royaume? Ne devait-on pas se souvenir que le cardinal de *Richelieu*, remis dans le conseil par les bontés de la reine-mère, n'y fut que le second pendant plus d'un an, & qu'il était alors bien loin d'avoir de l'ascendant sur l'esprit du roi, & d'être premier ministre?

VIII. On prétend (dans le chapitre deuxiéme du livre premier) que pendant cinq ans le roi dépensa pour la guerre soixante millions par an, qui en valent environ six-vingt de notre monnoie, & cela sans cesser de payer les charges de l'état, & sans moyens extraordinaires. Et d'un autre côté (dans le chapitre IX, partie seconde) il est dit qu'en tems de paix il entrait par an à l'épargne environ trente-cinq millions, dont il falait encore rabattre beaucoup. Ne parait-il pas entre ces deux calculs une contradiction évidente?

IX. Est-il d'un ministre d'appeller à tout moment les rentes à 8, à 6, à 5 pour cent, des rentes au denier 8, au denier 6, au denier 5? Le denier cinq est vingt pour cent, & le denier vingt est cinq pour cent: ce sont des choses qu'un apprenti ne confondrait pas.

X. Est-il vraisemblable que le cardinal de *Richelieu* ait appellé les parlemens, *Cours souveraines ;* & qu'il propose, chapitre IX. partie II. de faire payer la taille à ces cours souveraines?

XI. Est-il vraisemblable qu'il ait proposé de

Digitized by Google

ſupprimer les gabelles? & ce projet n'a-t-il pas été fait par un politique oiſif, plutôt que par un homme nourri dans les affaires?

XII. Enfin, ne voit-on pas combien il eſt incroyable qu'un miniſtre, au milieu de la guerre la plus vive, ait intitulé un chapitre, *Succinte narration des actions du roi juſqu'à la paix?*

Voilà bien des raiſons de douter que ce grand miniſtre ſoit l'auteur de ce livre. Je me ſouviens d'avoir entendu dire dans mon enfance à un vieillard très inſtruit, que le *Teſtament politique* était de l'abbé de *Bourzei*, l'un des premiers académiciens, & homme très médiocre. Mais je crois qu'il eſt plus aiſé de ſavoir de qui ce livre n'eſt pas, que de connaître ſon auteur. Remarquez ici quelle eſt la faibleſſe humaine. On admire ce livre, parce qu'on le croit d'un grand miniſtre. Si on ſavait qu'il eſt de l'abbé de *Bourzei*, on ne le lirait pas. En rendant ainſi juſtice à tout le monde, en peſant tout dans une balance exacte, élevez-vous ſur-tout contre la calomnie.

On a vu, ſoit en Hollande, ſoit ailleurs, de ces ouvrages périodiques deſtinés en apparence à inſtruire, mais compoſés en effet pour diffamer; on a vu des auteurs que l'appas du gain & la malignité ont transformé en ſatyriques mercenaires, & qui ont vendu publiquement leurs ſcandales, comme *Locuſte* vendait les poiſons. Parmi ceux qui ont ainſi deshonoré les lettres & l'humanité, qu'il me ſoit permis d'en citer un, qui pour prix du plus grand ſervice qu'un homme puiſſe peut-être rendre à un autre homme, s'eſt déclaré pendant tant d'années mon plus cruel ennemi. On l'a vu imprimer publiquement, diſtribuer, & vendre lui-même un libelle infâme, digne de toute la ſévérité des loix : on l'a vu enſuite, de la même main dont il avait écrit & diſtribué ces calomnies, les déſavouer preſque avec autant de honte qu'il les avait publiées. *Je me croirais deshonoré*, dit-il dans ſa déclaration donnée aux magiſtrats, *je me croirais deshonoré*,

Digitized by Google

*si j'avais eu la moindre part à ce libelle, entièrement calomnieux, écrit contre un homme pour qui j'ai tous les sentimens d'estime* &c. Signé *l'abbé* Desfontaines.

C'est à ces extrémités malheureuses qu'on est réduit, lorsqu'on fait de l'art d'écrire un si détestable usage.

J'ai lu dans un livre qui porte le titre de *Journal*, qu'il *n'est pas étonnant que les jésuites prennent quelquefois le parti de l'illustre* Wolf, *parce que les jésuites sont tous athées.*

Parlez avec courage contre ces exécrables injustices, & faites sentir à tous les auteurs de ces infamies, que le mépris & l'horreur du public seront éternellement leur partage.

## SUR LES LANGUES.

Il faut qu'un bon journaliste sache au moins l'anglais & l'italien, car il y a beaucoup d'ouvrages de génie dans ces langues, & le génie n'est presque jamais traduit. Ce sont, je crois, les deux langues de l'Europe les plus nécessaires à un Français. Les Italiens sont les premiers qui ayent retiré les arts de la barbarie; & il y a tant de grandeur, tant de force d'imagination jusques dans les fautes des Anglois, qu'on ne peut trop conseiller l'étude de leur langue.

Il est triste que le grec soit négligé en France, mais il n'est pas permis à un journaliste de l'ignorer. Sans cette connaissance il y a un grand nombre de mots français dont il n'aura jamais qu'une idée confuse; car depuis l'arithmétique jusqu'à l'astronomie, quel est le terme d'art qui ne dérive de cette langue admirable? A peine y a-t-il un muscle, une veine, un ligament dans notre corps, une maladie, un remède dont le nom ne soit grec. Donnez-moi deux jeunes gens, dont l'un saura cette langue, & dont l'autre l'ignorera; que ni l'un ni l'autre n'ait la moindre teinture d'anatomie; qu'ils entendent dire qu'un homme est malade d'un *diabétès*, qu'il faut faire

Digitized by Google

à celui-ci une *paracentèse*, que cet autre a un *anchilose* ou un *bubonocèle*; celui qui sait le grec entendra tout d'un coup de quoi il s'agit, parce qu'il voit de quoi ces mots sont composés, l'autre ne comprendra absolument rien.

Plusieurs mauvais journalistes ont osé donner la préférence à l'*Iliade* de *la Motte* sur l'*Iliade* d'*Homère*. Certainement, s'ils avaient lu *Homère* en leur langue, ils eussent vu que la traduction est autant au-dessous de l'original, que *Segrais* est au-dessous de *Virgile*.

Un journaliste versé dans la langue grecque pourra-t-il s'empêcher de remarquer dans les traductions que *Toureil* a faites de *Démosthène*, quelques faiblesses au milieu de ses beautés? *Si quelqu'un* (dit le traducteur) *vous demande, messieurs les Athéniens, avez-vous la paix? Non de par Jupiter*, répondez-vous; *nous avons la guerre avec Philippe*. Le lecteur sur cet exposé pourrait croire que *Démosthène* plaisante à contre-tems; que ces termes familiers, & réservés pour le bas comique, *Messieurs les Athéniens, de par Jupiter*, répondent à de pareilles expressions grecques. Il n'en est pourtant rien, & cette faute appartient toute entière au traducteur. Ce sont mille petites inadvertances pareilles qu'un journaliste éclairé peut faire observer, pourvu qu'en même tems il remarque encore plus les beautés.

Il serait à souhaiter que les savans dans les langues orientales nous eussent donné des journaux des livres de l'orient. Le public ne serait pas dans la profonde ignorance où il est de l'histoire de la plus grande partie de notre globe; nous nous accoutumerions à réformer notre chronologie sur celle des Chinois; nous serions plus instruits de la religion de *Zoroastre*, dont les sectateurs subsistent encore quoique sans patrie, à-peu-près comme les Juifs, & quelques autres sociétés superstitieuses répandues de tems immémorial dans l'Asie; on connaîtrait les restes de l'ancienne philosophie indienne; on ne donnerait plus le nom fastueux d'*histoire universelle* à des

recueils de quelques fables d'Egypte, des révolutions d'un pays grand comme la Champagne nommé la *Grèce*, & du peuple Romain, qui tout étendu & tout victorieux qu'il a été, n'a jamais eu sous sa domination tant d'états que le peuple de *Mahomet*, & qui n'a jamais conquis la dixiéme partie du monde.

Mais aussi que votre amour pour les langues étrangères ne vous fasse pas mépriser ce qui s'écrit dans votre patrie, ne soyez point comme ce faux délicat à qui *Pétrone* a fait dire,

*Ales Phasiacis petita Colchis,*
*Atque Afræ volucres placent palato,*
*Quidquid quæritur optimum videtur.*

On ne trouve de poëte Français dans la bibliothèque de l'abbé de *Longuerue*, qu'un tome de *Malherbe*. Je voudrais encor une fois en fait de belles-lettres, qu'on fût de tous les pays, mais surtout du sien. J'appliquerai à ce sujet des vers de Mr. de *la Motte*, car il en a quelquefois fait d'excellens.

C'est par l'étude que nous sommes
Contemporains de tous les hommes,
Et citoyens de tous les lieux.

## Du stile d'un journaliste.

Quant au stile d'un journaliste, *Bayle* est peut-être le premier modèle, s'il vous en faut un; c'est le plus profond dialecticien qui ait jamais écrit, c'est presque le seul compilateur qui ait du goût. Cependant dans son stile toûjours clair & naturel, il y a trop de négligence, trop d'oubli des bienséances, trop d'incorrection. Il est diffus : il fait à la vérité conversation avec son lecteur, comme *Montaigne*, & en cela il charme tout le monde; mais il s'abandonne à une mollesse de stile, & aux expressions triviales d'une

Digitized by Google

conversation trop simple; & en cela il rebute souvent l'homme de goût.

En voici un exemple qui me tombe sous la main, c'est l'article d'*Abaillard* dans son dictionnaire. *Abaillard*, dit-il, *s'amusait plus à tâtonner & à baiser son écolière, qu'à lui expliquer un auteur.* Un tel défaut lui est trop familier, ne l'imitez pas.

**Nul chef-d'œuvre par vous écrit jusqu'aujourd'hui,**
**Ne vous donne le droit de faillir comme lui.**

N'employez jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités; d'être nécessaire, intelligible, & sonore. Des idées nouvelles, surtout en physique, exigent des expressions nouvelles. Mais substituer à un mot d'usage, un autre mot qui n'a que le mérite de la nouveauté, ce n'est pas enrichir la langue, c'est la gâter. Le siécle de *Louis XIV* mérite ce respect des Français, que jamais ils ne parlent en autre langue que celle qui a fait la gloire de ces belles années.

Un des plus grands défauts des ouvrages de ce siécle, c'est le mélange des stiles, & surtout de vouloir parler des sciences comme on en parlerait dans une conversation familière. Je vois les livres les plus sérieux deshonorés par des expressions qui semblent recherchées par rapport au sujet, mais qui sont en effet basses & triviales. Par exemple, *la nature fait les frais de cette dépense.* Il faut mettre *sur le compte du vitriol romain un mérite dont nous* faisons *honneur à l'antimoine.* Un systême *de mise.* Adieu *l'intelligence des courbes*, si on *néglige le calcul* &c.

Ce défaut vient d'une origine estimable; on craint le pédantisme, on veut orner des matieres un peu séches. Mais *in vitium ducit culpæ fuga si caret arte.* Il me semble que tous les honnêtes gens aiment mieux cent fois un homme lourd, mais sage, qu'un mauvais plaisant. Les autres nations ne tombent guères dans ce ridicule. La

Digitized by Google

raison en est, que l'on y craint moins qu'en France, d'être ce que l'on est. En Allemagne, en Angleterre, un physicien est physicien, en France il veut encore être plaisant. *Voiture* fut le premier qui eut de la réputation par son stile familier. On s'écriait, cela s'appelle *écrire en homme du monde, en homme de cour, voilà le ton de la bonne compagnie.* On voulut ensuite écrire sur des choses sérieuses de ce ton de la bonne compagnie, lequel souvent ne serait pas supportable dans une lettre.

Cette manie a infecté plusieurs écrits, d'ailleurs raisonnables. Il y a en cela plus de paresse encore que d'affectation; car ces expressions plaisantes, qui ne signifient rien, & que tout le monde répete sans penser, ces lieux communs sont plus aisés à trouver, qu'une expression énergique & élégante. Ce n'est point avec la familiarité du stile épistolaire, c'est avec la dignité du stile de *Cicéron*, qu'on doit traiter la philosophie. *Mallebranche* moins pur que *Ciceron*, mais plus fort & plus rempli d'images, me paraît un grand modele dans ce genre; & plût-à-Dieu qu'il eût établi des vérités aussi solidement qu'il a exposé ses opinions avec éloquence!

*Locke*, moins élevé que *Mallebranche*, peut-être trop diffus, mais plus élégant, s'exprime toujours dans sa langue avec netteté & avec grace. Son stile est charmant, *puroque simillimus amni.* Vous ne trouvez dans ces auteurs aucune envie de briller à contre-tems, aucune pointe, aucun artifice. Ne les suivez point servilement, *ô imitatores servum pecus!* mais à leur exemple remplissez-vous d'idées profondes & justes. Alors les mots viennent aisément, *rem verba sequuntur.* Remarquez que les hommes qui ont le mieux pensé, sont aussi ceux qui ont le mieux écrit.

Si la langue françaife doit bientôt se corrompre, cette altération viendra de deux sources; l'une est le stile affecté des auteurs qui vivent en France; l'autre est la négligence des écrivains qui résident dans les pays étrangers. Les papiers

Digitized by Google

publics & les journaux sont infectés continuellement d'expressions impropres, auxquelles le public s'accoutume à force de les relire.

Par exemple, rien n'est plus commun dans les gazettes que cette phrase: Nous apprenons que les assiégeans *auraient* un tel jour battu en brêche: on dit que les deux armées se *seraient* approchées; au lieu de, les deux armées se *sont* approchées, les assiégeans *ont battu* en brêche, &c.

Cette construction très-vicieuse est imitée du stile barbare qu'on a malheureusement conservé dans le barreau, & dans quelques édits. On fait dans ces piéces parler au roi un langage gothique. Il dit, on nous *aurait* remontré, au-lieu de, on nous *a* remontré; Lettres *Royaux*, au-lieu de Lettres *Royales*: *Voulons* & *nous plaît*, au-lieu de toute autre phrase plus méthodique & plus grammaticale. Ce stile gothique des édits & des loix est comme une cérémonie dans laquelle on porte des habits antiques, mais il ne faut point les porter ailleurs. On ferait même beaucoup mieux de faire parler le langage ordinaire aux loix, qui sont faites pour être entendues aisément. On devrait imiter l'élégance des *Institutes* de *Justinien*. Mais que nous sommes loin de la forme & du fond des loix romaines!

Les écrivains doivent éviter cet abus, dans lequel donnent tous les gazetiers étrangers. Il faut imiter le stile de la gazette qui s'imprime à Paris, elle dit au moins correctement des choses inutiles.

La plûpart des gens-de-lettres qui travaillent en Hollande, où se fait le plus grand commerce de livres, s'infectent d'une autre espéce de barbarie, qui vient du langage des marchands: ils commencent à écrire *par-contre*, pour *au contraire*; cette *présente*, au-lieu de cette *lettre*; le *change*, au-lieu de *changement*. J'ai vu des traductions d'excellens livres remplies de ces expressions. Le seul exposé de pareilles fautes,

doit suffire pour corriger les auteurs. Plût-à-Dieu qu'il fût aussi aisé de remédier au vice qui produit tous les jours tant d'écrits mercenaires, tant d'extraits infideles, tant de mensonges, tant de calomnies dont la presse inonde la république des lettres!

# LE PHILOSOPHE IGNORANT.

## *PREMIÈRE QUESTION.*

QUi es-tu? d'où viens-tu? que fais-tu? que deviendras-tu? c'est une question qu'on doit faire à tous les êtres de l'univers, mais à laquelle nul ne nous répond. Je demande aux plantes quelle vertu les fait croître, & comment le même terrain produit des fruits si divers? Ces êtres insensibles & muets, quoiqu'enrichis d'une faculté divine, me laissent à mon ignorance & à mes vaines conjectures.

J'interroge cette foule d'animaux différens, qui tous ont le mouvement & le communiquent, qui jouissent des mêmes sensations que moi, qui ont une mesure d'idées & de mémoire avec toutes les passions. Ils savent encor moins que moi ce qu'ils sont, pourquoi ils sont, & ce qu'ils deviennent.

Je soupçonne, j'ai même lieu de croire que les planètes, les soleils innombrables qui remplissent l'espace, sont peuplés d'êtres sensibles & pensans; mais une barrière éternelle nous sépare, & aucun de ces habitans des autres globes ne s'est communiqué à nous.

Monsieur le Prieur, dans le *Spectacle de la Nature*, a dit à Mr. le Chevalier, que les astres étaient faits pour la terre, & la terre, ainsi que les animaux, pour l'homme. Mais comme

Digitized by Google

le petit globe de la terre roule avec les autres planètes autour du ſoleil, comme les mouvemens réguliers & proportionnels des aſtres peuvent éternellement ſubſiſter ſans qu'il y ait des hommes, comme il y a ſur notre petite planète infiniment plus d'animaux que de mes ſemblables ; j'ai penſé que Mr. le Prieur avait un peu trop d'amour-propre en ſe flattant que tout avait été fait pour lui. J'ai vu que l'homme pendant ſa vie eſt dévoré par tous les animaux, s'il eſt ſans défenſe ; & que tous le dévorent encore après ſa mort. Ainſi j'ai eu de la peine à concevoir que Mr. le Prieur & Mr. le Chevalier fuſſent les rois de la nature. Eſclave de tout ce qui m'environne, au-lieu d'être roi, reſſerré dans un point, & entouré de l'immenſité, je commence par me chercher moi-même.

## II. NOTRE FAIBLESSE.

Je ſuis un faible animal ; je n'ai en naiſſant ni force ni connaiſſance, ni inſtinct ; je ne peux même me traîner à la mammelle de ma mère, comme font tous les quadrupèdes ; je n'acquiers quelques idées que comme j'acquiers un peu de force quand mes organes commencent à ſe déveloper. Cette force augmente en moi juſqu'au tems où ne pouvant plus s'accroître, elle diminue chaque jour. Ce pouvoir de concevoir des idées s'augmente de même juſqu'à ſon terme, & enſuite s'évanouït inſenſiblement par degrés.

Quelle eſt cette mécanique qui accroit de moment en moment les forces de mes membres juſqu'à la borne preſcrite ? Je l'ignore ; & ceux qui ont paſſé leur vie à chercher cette cauſe, n'en ſavent pas plus que moi.

Quel eſt cet autre pouvoir qui fait entrer des images dans mon cerveau, qui les conſerve dans ma mémoire ? Ceux qui ſont payés pour le ſavoir l'ont inutilement cherché ; nous ſommes tous dans la même ignorance des premiers principes où nous étions dans notre berceau.

## III. Comment puis-je penser ?

Les livres faits depuis deux mille ans, m'ont-ils appris quelque chose ? Il nous vient quelquefois des envies de savoir comment nous pensons, quoiqu'il nous prenne rarement l'envie de savoir comment nous digérons, comment nous marchons. J'ai interrogé ma raison ; je lui ai demandé ce qu'elle est ? Cette question l'a toujours confonduë.

J'ai essayé de découvrir par elle, si les mêmes ressorts qui me font digérer, qui me font marcher, sont ceux par lesquels j'ai des idées. Je n'ai jamais pu concevoir comment & pourquoi ces idées s'enfuyaient quand la faim faisait languir mon corps, & comment elles renaissaient quand j'avais mangé.

J'ai vu une si grande différence entre des pensées & la nourriture, sans laquelle je ne penserais point, que j'ai cru qu'il y avait en moi une substance qui raisonnait, & une autre substance qui digérait. Cependant, en cherchant toujours à me prouver que nous sommes deux, j'ai senti grossiérement que je suis un seul ; & cette contradiction m'a toujours fait une extrême peine.

J'ai demandé à quelques-uns de mes semblables qui cultivent la terre notre mère commune, avec beaucoup d'industrie, s'ils sentaient qu'ils étaient deux, s'il avaient découvert par leur philosophie qu'ils possédaient en eux une substance immortelle, & cependant formée de rien, existante sans étendue, agissant sur leurs nerfs sans y toucher, envoyée expressément dans le ventre de leur mère six semaines après leur conception ; ils ont cru que je voulais rire, & ont continué à labourer leurs champs sans me répondre ?

## IV. M'est-il nécessaire de savoir ?

Voyant donc qu'un nombre prodigieux d'hommes

mes n'avait pas ſeulement la moindre idée des difficultés qui m'inquiètent, & ne ſe doutait pas de ce qu'on dit dans les écoles, de l'être en général, de la matière & de l'eſprit &c., voyant même qu'ils ſe moquaient ſouvent de ce que je voulais le ſavoir; j'ai ſoupçonné qu'il n'était point du tout néceſſaire que nous le ſuſſions. J'ai penſé que la nature a donné à chaque être la portion qui lui convient; & j'ai cru que les choſes auxquelles nous ne pouvions atteindre ne ſont pas notre partage. Mais malgré ce déſeſpoir, je ne laiſſe pas de déſirer d'être inſtruit, & ma curioſité trompée eſt toujours inſatiable.

## V. ARISTOTE, DESCARTES ET GASSENDI.

*Ariſtote* commence par dire que l'incrédulité eſt la ſource de la ſageſſe; *Deſçartes* a délayé cette penſée, & tous deux m'ont appris à ne rien croire de ce qu'ils me diſent. Ce *Deſcartes* ſur-tout, après avoir fait ſemblant de douter, parle d'un ton ſi affirmatif de ce qu'il n'entend point; il eſt ſi ſûr de ſon fait quand il ſe trompe groſſiérement en phyſique; il a bâti un monde ſi imaginaire; ſes tourbillons & ſes trois élémens ſont d'un ſi prodigieux ridicule, que je dois me défier de tout ce qu'il me dit ſur l'ame, après qu'il m'a tant trompé ſur les corps. Qu'on faſſe ſon éloge, à la bonne heure, pourvu qu'on ne faſſe pas celui de ſes romans philoſophiques, mépriſés aujourd'hui pour jamais dans toute l'Europe.

Il croit, ou il feint de croire que nous naiſſons avec des penſées métaphyſiques. J'aimerais autant dire qu'*Homère* nâquit avec l'*Iliade* dans la tête. Il eſt bien vrai qu'*Homère* en naiſſant avait un cerveau tellement conſtruit, qu'ayant enſuite acquis des idées poëtiques, tantôt belles, tantôt incohérentes, tantôt exagérées, il en compoſa enfin l'*Iliade*. Nous apportons en naiſſant le germe de tout ce qui ſe développe en nous; mais nous n'avons pas réellement plus d'idées



Digitized by Google

innées, que *Raphaël* & *Michel Ange* n'apportèrent en naissant de pinceaux & de couleurs.

*Descartes* pour tâcher d'accorder les parties éparses de ses chimères, supposa que l'homme pense toujours ; j'aimerais autant imaginer que les oiseaux ne cessent jamais de voler, ni les chiens de courir, parce que ceux-ci ont la faculté de courir, & ceux-là de voler.

Pour peu que l'on consulte son expérience & celle du genre-humain, on est bien convaincu du contraire. Il n'y a personne d'assez fou pour croire fermement qu'il ait pensé toute sa vie, le jour & la nuit, sans interruption, depuis qu'il était fœtus jusqu'à sa dernière maladie. La ressource de ceux qui ont voulu défendre ce roman, a été de dire qu'on pensait toujours, mais qu'on ne s'en appercevait pas. Il vaudrait autant dire qu'on boit, qu'on mange, & qu'on court à cheval sans le savoir. Si vous ne vous appercevez pas que vous avez des idées, comment pouvez-vous affirmer que vous en avez ? *Gassendi* se moqua comme il le devait de ce systême extravagant. Savez-vous ce qui en arriva ? On prit *Gassendi* & *Descartes* pour des athées, parce qu'ils raisonnaient.

## VI. Les Bêtes.

De ce que les hommes étaient supposés avoir continuellement des idées, des perceptions, des conceptions, il suivait naturellement que les bêtes en avaient toujours aussi ; car il est incontestable qu'un chien de chasse a l'idée de son maître auquel il obéït, & du gibier qu'il lui rapporte. Il est évident qu'il a de la mémoire & qu'il combine quelques idées. Ainsi donc si la pensée de l'homme était aussi l'essence de son ame, la pensée du chien était aussi l'essence de la sienne ; & si l'homme avait toujours des idées, il falait bien que les animaux en eussent toujours. Pour trancher cette difficulté, le fabricateur des tourbillons & de la matière canne-

Digitized by Google

lée, osa dire que les bêtes étaient de pures machines, qui cherchaient à manger sans avoir appétit, qui avaient toujours les organes du sentiment pour n'éprouver jamais la moindre sensation, qui criaient sans douleur, qui témoignaient leur plaisir sans joie, qui possédaient un cerveau pour n'y pas recevoir l'idée la plus légère & qui étaient ainsi une contradiction perpétuelle de la nature.

Ce systême était aussi ridicule que l'autre; mais au-lieu d'en faire voir l'extravagance, on le traita d'impie; on prétendit que ce systême répugnait à l'Ecriture sainte, qui dit dans la Genèse, *que* DIEU *a fait un pacte avec les animaux, & qu'il leur redemandera le sang des hommes qu'ils auront mordus & mangés*; ce qui suppose manifestement dans les bêtes l'intelligence, la connoissance du bien & du mal.

## VII. L'EXPÉRIENCE.

Ne mêlons jamais l'Ecriture sainte dans nos disputes philosophiques; ce sont des choses trop hétérogènes, & qui n'ont aucun rapport. Il ne s'agit ici que d'examiner ce que nous pouvons savoir par nous-mêmes, & cela se réduit à bien peu de chose. Il faut avoir renoncé au sens commun pour ne pas convenir que nous ne savons rien au monde que par l'expérience; & certainement si nous ne parvenons que par l'expérience, & par une suite de tâtonnemens & de longues réfléxions, à nous donner quelques idées faibles & légères du corps, de l'espace, du tems, de l'infini, de DIEU même, ce n'est pas la peine que l'auteur de la nature mette ces idées dans la cervelle de tous les fœtus, afin qu'il n'y ait ensuite qu'un très petit nombre d'hommes qui en fassent usage.

Nous sommes tous sur les objets de notre science, comme les amans ignorans *Daphnis* & *Chloé*, dont *Longus* nous a dépeint les amours & les vaines tentatives. Il leur falut beaucoup



Digitized by Google

de tems pour deviner comment ils pouvaient ſatisfaire leurs déſirs, parce que l'expérience leur manquait. La même choſe arriva à l'empereur *Léopold* & au fils de *Louis XIV*, il falut les inſtruire. S'ils avaient eu des idées innées, il eſt à croire que la nature ne leur eût pas refuſé la principale & la ſeule néceſſaire à la conſervation de l'eſpèce humaine.

## VIII. SUBSTANCE.

Ne pouvant avoir aucune notion que par expérience, il eſt impoſſible que nous puiſſions jamais ſavoir ce que c'eſt que la matière. Nous touchons, nous voyons les propriétés de cette ſubſtance; mais ce mot même *ſubſtance*, *ce qui eſt deſſous*, nous avertit aſſez que ce deſſous nous ſera inconnu à jamais : quelque choſe que nous découvrions de ſes apparences, il reſtera toujours ce deſſous à découvrir. Par la même raiſon nous ne ſaurons jamais par nous-mêmes ce que c'eſt qu'eſprit. C'eſt un mot qui originairement ſignifie *ſoufle*, & dont nous nous ſommes ſervis pour tâcher d'exprimer vaguement & groſſiérement ce qui nous donne des penſées. Mais quand même, par un prodige qui n'eſt pas à ſuppoſer, nous aurions quelque légère idée de la ſubſtance de cet eſprit, nous ne ſerions pas plus avancés; nous ne pourrions jamais deviner comment cette ſubſtance reçoit des ſentimens & des penſées. Nous ſavons bien que nous avons un peu d'intelligence, mais comment l'avons-nous? c'eſt le ſecret de la nature, elle ne l'a dit à nul mortel.

## IX. BORNES ÉTROITES.

Notre intelligence eſt très bornée, ainſi que la force de notre corps. Il y a des hommes beaucoup plus robuſtes que les autres : il y a auſſi des *Hercules* en fait de penſées; mais au fond cette ſupériorité eſt fort peu de choſe.

Digitized by Google

L'un foulévera dix fois plus de matière que moi, l'autre pourra faire de tête & fans papier une divifion de quinze chiffres, tandis que je ne pourrai en divifer que trois ou quatre avec une extrême peine ; c'eft à quoi fe réduira cette force tant vantée ; mais elle trouvera bien vîte fa borne ; & c'eft pourquoi dans les jeux de combinaifon, nul homme après s'y être formé par toute fon application & par un long ufage, ne parvient jamais, quelque effort qu'il faffe, au delà du degré qu'il a pu atteindre ; il a frappé à la borne de fon intelligence. Il faut même abfolument que cela foit ainfi ; fans quoi nous irions de degré en dégré jufqu'à l'infini.

## X. DÉCOUVERTES IMPOSSIBLES.

Dans ce cercle étroit où nous fommes renfermés, voyons donc ce que nous fommes condamnés à ignorer, & ce que nous pouvons un peu connaître. Nous avons déja vu qu'aucun premier reffort, aucun premier principe ne peut être faifi par nous.

Pourquoi mon bras obéït-il à ma volonté? nous fommes fi accoutumés à ce phénomène incompréhenfible, que très peu y font attention ; & quand nous voulons rechercher la caufe d'un effet fi commun, nous trouvons qu'il y a réellement l'infini entre notre volonté & l'obéïffance de notre membre ; c'eft-à-dire qu'il n'y a nulle proportion de l'un à l'autre, nulle raifon, nulle apparence de caufe ; & nous fentons que nous y penferions une éternité, fans pouvoir imaginer la moindre lueur de vraifemblance.

## XI. DESESPOIR FONDÉ.

Ainfi arrêtés dès le premier pas, & nous repliant vainement fur nous-mêmes, nous fommes effrayés de nous chercher toujours, & de ne nous trouver jamais. Nul de nos fens n'eft explicable.



Digitized by Google

Nous ſavons bien à-peu-près, avec le ſecours des triangles, qu'il y a environ trente millions de nos grandes lieues géométriques de la terre au ſoleil; mais qu'eſt-ce que le ſoleil? & pourquoi tourne-t-il ſur ſon axe? & pourquoi en un ſens plutôt qu'en un autre? & pourquoi Saturne & nous tournons-nous autour de cet aſtre plutôt d'occident en orient que d'orient en occident? Non-ſeulement nous ne ſatisferons jamais à cette queſtion; mais nous n'entreverrons jamais la moindre poſſibilité d'en imaginer ſeulement une cauſe phyſique. Pourquoi? c'eſt que le nœud de cette difficulté eſt dans le premier principe des choſes.

Il en eſt de ce qui agit au-dedans de nous, comme de ce qui agit dans les eſpaces immenſes de la nature. Il y a dans l'arrangement des aſtres, & dans la conformation d'un ciron & de l'homme, un premier principe dont l'accès doit néceſſairement nous être interdit. Car ſi nous pouvions connaître notre premier reſſort, nous en ſerions les maîtres; nous ſerions des Dieux. Eclairciſſons cette idée, & voyons ſi elle eſt vraie.

Suppoſons que nous trouvions en effet la cauſe de nos ſenſations, de nos penſées, de nos mouvemens, comme nous avons ſeulement découvert dans les aſtres la raiſon des éclipſes & des différentes phaſes de la lune & de Vénus, il eſt clair que nous prédirions alors nos ſenſations, nos penſées & nos déſirs, réſultans de ces ſenſations, comme nous prédiſons les phaſes & les éclipſes. Connaiſſant donc ce qui devrait ſe paſſer demain dans notre intérieur, nous verrions clairement par le jeu de cette machine de quelle manière ou agréable ou funeſte nous devrions être affectés. Nous avons une volonté qui dirige, ainſi qu'on en convient, nos mouvemens intérieurs en pluſieurs circonſtances. Par exemple, je me ſens diſpoſé à la colère, ma réflexion & ma volonté en repriment les accès naiſſans. Je verrais, ſi je connaiſſais mes premiers princi-

Digitized by Google

pés, toutes les affections auxquelles je suis disposé pour demain, toute la suite des idées qui m'attendent ; je pourrais avoir sur cette suite d'idées & de sentimens la même puissance que j'exerce quelquefois sur les sentimens & sur les pensées actuelles, que je détourne & que je réprime. Je me trouverais précisément dans le cas de tout homme qui peut retarder & accélerer à son gré le mouvement d'une horloge, celui d'un vaisseau, celui de toute machine connue.

Dans cette supposition, étant le maître des idées qui me sont destinées demain, je le serais pour le jour suivant, je le serais pour le reste de ma vie ; je pourrais donc être toujours tout-puissant sur moi-même, je serais le DIEU de moi-même. Je sens assez que cet état est incompatible avec ma nature ; il est donc impossible que je puisse rien connaître du premier principe qui me fait penser & agir.

## XII. FAIBLESSE DES HOMMES.

Ce qui est impossible à ma nature si faible, si bornée, & qui est d'une durée si courte, est-il impossible dans d'autres globes, dans d'autres espèces d'êtres ? Y a-t-il des intelligences supérieures, maîtresses de toutes leurs idées, qui pensent & qui sentent tout ce qu'elles veulent ? Je n'en sais rien ; je ne connais que ma faiblesse, je n'ai aucune notion de la force des autres.

## XIII. SUIS-JE LIBRE?

Ne sortons point encor du cercle de notre existence ; continuons à nous examiner nous-mêmes autant que nous le pouvons. Je me souviens qu'un jour, avant que j'eusse fait toutes les questions précédentes, un raisonneur voulut me faire raisonner. Il me demanda si j'étais libre ; je lui répondis que je n'étais point en prison, que j'avais la clef de ma chambre, que j'étais parfaitement libre. Ce n'est pas cela que je



Digitized by Google

vous demande, me répondit-il ; croyez-vous que votre volonté ait la liberté de vouloir ou de ne vouloir pas vous jetter par la fenêtre ? pensez-vous avec l'ange de l'école que le libre arbitre soit une puissance appétitive, & que le libre arbitre se perd par le péché ? Je regardai mon homme fixement, pour tâcher de lire dans ses yeux s'il n'avait pas l'esprit égaré ; & je lui répondis que je n'entendais rien à son galimatias.

Cependant, cette question sur la liberté de l'homme m'intéressa vivement ; je lus des scholastiques, je fus comme eux dans les ténèbres ; je lus *Locke*, & j'apperçus des traits de lumière ; je lus le traité de *Colins* qui me parut *Locke* perfectionné ; & je n'ai jamais rien lu depuis qui m'ait donné un nouveau degré de connaissance. Voici ce que ma faible raison a conçu, aidée de ces deux grands-hommes, les seuls, à mon avis, qui se soient entendus eux-mêmes en écrivant sur cette matière, & les seuls qui se soient fait entendre aux autres.

Il n'y a rien sans cause. Un effet sans cause n'est qu'une parole absurde. Toutes les fois que je veux, ce ne peut être qu'en vertu de mon jugement bon ou mauvais ; ce jugement est nécessaire, donc ma volonté l'est aussi. En effet, il serait bien singulier que toute la nature, tous les astres obéissent à des loix éternelles, & qu'il y eût un petit animal haut de cinq pieds, qui au mépris de ces loix pût agir toujours comme il lui plairait au seul gré de son caprice. Il agirait au hazard ; & on sait que le hazard n'est rien. Nous avons inventé ce mot pour exprimer l'effet connu de toute cause inconnue.

Mes idées entrent nécessairement dans mon cerveau ; comment ma volonté qui en dépend serait-elle à la fois nécessitée & absolument libre ? Je sens en mille occasions que cette volonté ne peut rien ; ainsi quand la maladie m'accable, quand la passion me transporte, quand mon jugement ne peut atteindre aux ob-

Digitized by Google

jets qu'on me présente, &c. je dois donc penser que les loix de la nature étant toujours les mêmes, ma volonté n'est pas plus libre dans les choses qui me paraissent les plus indifférentes que dans celles où je me sens soumis à une force invincible.

Etre véritablement libre, c'est pouvoir. Quand je peux faire ce que je veux, voilà ma liberté; mais je veux nécessairement ce que je veux; autrement je voudrais sans raison, sans cause, ce qui est impossible. Ma liberté consiste à marcher quand je veux marcher & que je n'ai point la goutte.

Ma liberté consiste à ne point faire une mauvaise action quand mon esprit se la représente nécessairement mauvaise; à subjuguer une passion quand mon esprit m'en fait sentir le danger, & que l'horreur de cette action combat puissamment mon desir. Nous pouvons réprimer nos passions, (comme je l'ai déja annoncé nombre IV) mais alors nous ne sommes pas plus libres en réprimant nos desirs qu'en nous laissant entraîner à nos penchans; car dans l'un & dans l'autre cas, nous suivons irrésistiblement notre dernière idée; & cette dernière idée est nécessaire; donc je fais nécessairement ce qu'elle me dicte. Il est étrange que les hommes ne soient pas contens de cette mesure de liberté, c'est-à-dire, du pouvoir qu'ils ont reçu de la nature de faire en plusieurs cas ce qu'ils veulent; les astres ne l'ont pas; nous la possédons, & notre orgueil nous fait croire quelquefois que nous en possédons encor plus. Nous nous figurons que nous avons le don incompréhensible & absurde de vouloir sans autre raison, sans autre motif que celui de vouloir. Voyez le nombre XXIX.

Non, je ne puis pardonner au docteur *Clarke* d'avoir combattu avec mauvaise foi ces vérités dont il sentait la force, & qui semblaient s'accommoder mal avec ses systêmes. Non, il n'est pas permis à un philosophe tel que lui d'avoir attaqué *Colins* en sophiste, & d'avoir détourné

l'état de la queſtion en reprochant à *Colins* d'appeller l'homme *un agent néceſſaire*. Agent, ou patient, qu'importe? agent quand il ſe meut volontairement, patient quand il reçoit des idées. Qu'eſt-ce que le nom fait à la choſe? L'homme eſt en tout un être dépendant, comme la nature entière eſt dépendante, & il ne peut être excepté des autres êtres.

Le prédicateur, dans *Samuël Clarke*, a étouffé le philoſophe; il diſtingue la néceſſité phyſique & la néceſſité morale. Et qu'eſt-ce qu'une néceſſité morale? Il vous paraît vraiſemblable qu'une reine d'Angleterre qu'on couronne & que l'on ſacre dans une égliſe, ne ſe dépouillera pas de ſes habits royaux pour s'étendre toute nue ſur l'autel, quoiqu'on raconte une pareille avanture d'une reine de Congo. Vous appellez cela *une néceſſité morale* dans une reine de nos climats; mais c'eſt au fond une néceſſité phyſique, éternelle, liée à la conſtitution des choſes. Il eſt auſſi ſûr que cette reine ne fera pas cette folie, qu'il eſt ſûr qu'elle mourra un jour. La néceſſité morale n'eſt qu'un mot; tout ce qui ſe fait eſt abſolument néceſſaire. Il n'y a point de milieu entre la néceſſité & le hazard: & vous ſavez qu'il n'y a point de hazard: donc tout ce qui arrive eſt néceſſaire.

Pour embarraſſer la choſe davantage, on a imaginé de diſtinguer encor entre néceſſité & contrainte; mais au fond la contrainte eſt-elle autre choſe qu'une néceſſité dont on s'apperçoit? & la néceſſité n'eſt-elle pas une contrainte dont on ne s'apperçoit point? *Archimède* eſt également néceſſité à reſter dans ſa chambre quand on l'y enferme, & quand il eſt ſi fortement occupé d'un problême qu'il ne reçoit pas l'idée de ſortir.

*Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.*

L'ignorant qui penſe ainſi, n'a pas toujours penſé de même, mais il eſt enfin contraint de ſe rendre.

Digitized by Google

## XIV. TOUT EST-IL ÉTERNEL?

Asservi à des loix éternelles comme tous les globes qui remplissent l'espace, comme les élémens, les animaux, les plantes; je jette de regards étonnés sur tout ce qui m'environne, je cherche quel est mon auteur, & celui de cette machine immense dont je suis à peine une roue imperceptible.

Je ne suis pas venu de rien : car la substance de mon pere & de ma mere qui m'a porté neuf mois dans sa matrice est quelque chose. Il m'est évident que le germe qui m'a produit n'a pu être produit de rien; car comment le néant produirait-il l'existence? je me sens subjugué par cette maxime de toute l'antiquité, *rien ne vient du néant, rien ne peut retourner au néant.* Cet axiome porte en lui une force si terrible, qu'il enchaine tout mon entendement, sans que je puisse me débattre contre lui. Aucun philosophe ne s'en est écarté, aucun législateur, quel qu'il soit, ne l'a contesté. Le *Cahut* des Phéniciens, le *Cahos* des Grecs, le *Tohu bohu* des Caldéens & des Hébreux, tout nous atteste qu'on a toujours cru l'éternité de la matière. Ma raison, trompée par cette idée si ancienne & si générale, me dit : Il faut bien que la matière soit éternelle, puisqu'elle existe; si elle était hier, elle était auparavant. Je n'apperçois aucune vraisemblance qu'elle ait commencé à être, aucune cause pour laquelle elle n'ait pas été, aucune cause pour laquelle elle ait reçu l'existence dans un tems plutôt que dans un autre. Je cède donc à cette conviction, soit fondée, soit erronée; & je me range du parti du monde entier, jusqu'à-ce qu'ayant avancé dans mes recherches je trouve une lumière supérieure au jugement de tous les hommes, qui me force à me rétracter malgré moi.

Mais, si comme tant de philosophes de l'antiquité l'ont pensé, l'Etre éternel a toujours agi, que deviendront le *Cahut* & l'*Ereb* des Phéni-



Digitized by Google

ciens, le *Tohu-bohu* des Caldéens, le *Cahos* d'*Héſiode*? il reſtera dans les fables. Le *Cahos* eſt impoſſible aux yeux de la raiſon; car il eſt impoſſible que l'intelligence étant éternelle, il y ait jamais eu quelque choſe d'oppoſé aux loix de l'intelligence; or le *Cahos* eſt préciſément l'oppoſé de toutes les loix de la nature. Entrez dans la caverne la plus horrible des Alpes, ſous ces débris de rochers, de glace, de ſable, d'eaux, de cryſtaux, de mineraux informes, tout y obéït à la gravitation & aux loix de l'hydroſtatique. Le *Cahos* n'a jamais été que dans nos têtes, & n'a ſervi qu'à faire compoſer de beaux vers à *Héſiode* & à *Ovide*.

Si notre ſainte Ecriture a dit que le *Cahos* exiſtait, ſi le *Tohu bohu* a été adopté par elle, nous le croyons ſans doute, & avec la foi la plus vive. Nous ne parlons ici que ſuivant les lueurs trompeuſes de notre raiſon. Nous nous ſommes bornés, comme nous l'avons dit, à voir ce que nous pouvons ſoupçonner par nous-mêmes. Nous ſommes des enfans qui eſſayons de faire quelques pas ſans liſières: nous marchons, nous tombons, & la foi nous relève.

## XV. INTELLIGENCE.

Mais en appercevant l'ordre, l'artifice prodigieux, les loix mécaniques & géométriques qui règnent dans l'univers, les moyens, les fins innombrables de toutes choſes, je ſuis ſaiſi d'admiration & de reſpect. Je juge incontinent que ſi les ouvrages des hommes, les miens même, me forcent à reconnaître en nous une intelligence, je dois en reconnaître une bien ſupérieurement agiſſante dans la multitude de tant d'ouvrages. J'admets cette intelligence ſuprême, ſans craindre que jamais on puiſſe me faire changer d'opinion. Rien n'ébranle en moi cet axiome, tout ouvrage démontre un ouvrier.

Digitized by Google

## XVI. ETERNITÉ.

Cette intelligence eſt-elle éternelle ? Sans doute ; car ſoit que j'aye admis ou rejetté l'éternité de la matière, je ne peux rejetter l'exiſtence éternelle de ſon artiſan ſuprême ; & il eſt évident que s'il exiſte aujourd'hui, il a exiſté toujours.

## XVII. INCOMPRÉHENSIBILITÉ.

Je n'ai fait encor que deux ou trois pas dans cette vaſte carrière ; je veux ſavoir ſi cette intelligence divine eſt quelque choſe d'abſolument diſtinct de l'univers, à-peu-près comme le ſculpteur eſt diſtingué de la ſtatue ; ou ſi cette ame du monde eſt unie au monde, & le pénètre (à-peu-près encore) comme ce que j'appelle *mon ame eſt unie à moi*, & ſelon cette idée de l'antiquité ſi bien exprimée dans *Virgile* & dans *Lucain* :

*Mens agitat molem & magno ſe corpore miſcet.*
*Jupiter eſt quodcumque vides quocumque moveris.*

Je me vois arrêté tout-à-coup dans ma vaine curioſité. Miſérable mortel, ſi je ne puis ſonder ma propre intelligence, ſi je ne puis ſavoir ce qui m'anime, comment connaîtrai-je l'intelligence ineffable qui préſide viſiblement à la matière entière ? Il y en a une, tout me le démontre ; mais où eſt la bouſſole qui me conduira vers ſa demeure éternelle & ignorée ?

## XVIII. INFINI.

Cette intelligence eſt-elle infinie en puiſſance & en immenſité, comme elle eſt inconteſtablement infinie en durée ? je n'en puis rien ſavoir par moi-même. Elle exiſte, donc elle a toujours exiſté, cela eſt clair. Mais quelle idée puis-je

Digitized by Google

avoir d'une puiſſance infinie ? Comment puis-je concevoir un infini actuellement exiſtant ? Comment puis-je imaginer que l'intelligence ſuprême eſt dans le vuide? Il n'en eſt pas de l'infini en étendue comme de l'infini en durée. Une durée infinie s'eſt écoulée au moment que je parle, cela eſt ſûr; je ne peux rien ajouter à cette durée paſſée, mais je peux toujours ajouter à l'eſpace que je conçois, comme je peux ajouter aux nombres que je conçois. L'infini en nombres & en étendue eſt hors de la ſphère de mon entendement. Quelque choſe qu'on me diſe, rien ne m'éclaire dans cet abîme. Je ſens heureuſement que mes difficultés & mon ignorance ne peuvent préjudicier à la morale; on aura beau ne pas concevoir ni l'immenſité de l'eſpace remplie, ni la puiſſance infinie qui a tout fait, & qui cependant peut encor faire; cela ne ſervira qu'à prouver de plus en plus la faibleſſe de notre entendement; & cette faibleſſe ne nous rendra que plus ſoumis à l'Etre éternel dont nous ſommes l'ouvrage.

## XIX. MA DÉPENDANCE.

Nous ſommes ſon ouvrage. Voilà une vérité intéreſſante pour nous; car de ſavoir par la philoſophie en quel tems il fit l'homme, ce qu'il faiſait auparavant, s'il eſt dans la matière, s'il eſt dans le vuide, s'il eſt dans un point, s'il agit toujours ou non, s'il agit partout, s'il agit hors de lui ou dans lui; ce ſont des recherches qui redoublent en moi le ſentiment de mon ignorance profonde.

Je vois même qu'à peine il y a eu une douzaine d'hommes en Europe qui ayent écrit ſur ces choſes abſtraites avec un peu de méthode; & quand je ſuppoſerais qu'ils ont parlé d'une maniere intelligible, qu'en réſulterait-il ? Nous avons déja reconnu, (*queſt. IV.*) que les choſes que ſi peu de perſonnes peuvent ſe flatter d'entendre, ſont inutiles au reſte du genre-humain. Nous ſommes certainement l'ouvrage de

Digitized by Google

DIEU, c'eſt là ce qu'il m'eſt utile de ſavoir; auſſi la preuve en eſt-elle palpable. Tout eſt moyen & fin dans mon corps, tout y eſt reſſort, poulie, force mouvante, machine hydraulique, équilibre de liqueurs, laboratoire de chymie. Il eſt donc arrangé par une intelligence. (*queſt. XV.*) Ce n'eſt pas l'intelligence de mes parens à qui je dois cet arrangement, car aſſurément ils ne ſavaient ce qu'ils faiſaient quand ils m'ont mis au monde; ils n'étaient que les aveugles inſtrumens de cet éternel fabricateur, qui anime le ver de terre, & qui fait tourner le ſoleil ſur ſon axe.

## XX. ETERNITÉ ENCORE.

Né d'un germe venu d'un autre germe, y a-t-il eu une ſucceſſion continuelle, un développement ſans fin de ces germes, & toute la nature a-t-elle toujours exiſté par une ſuite néceſſaire de cet Etre ſuprême qui exiſtait de lui-même? Si je n'en croyais que mon faible entendement, je dirais, il me paraît que la nature a toujours été animée. Je ne puis concevoir que la cauſe qui agit continuellement & viſiblement ſur elle, pouvant agir dans tous les tems, n'ait pas agi toujours. Une éternité d'oiſiveté dans l'Etre agiſſant & néceſſaire, me ſemble incompatible. Je ſuis porté à croire que le monde eſt toujours émané de cette cauſe primitive & néceſſaire, comme la lumière émane du ſoleil. Par quel enchaînement d'idées me vois-je toujours entraîné à croire éternelles les œuvres de l'Etre éternel? Ma conception, toute puſillanime qu'elle eſt, a la force d'atteindre à l'Etre néceſſaire exiſtant par lui-même, & n'a pas la force de concevoir le néant. L'exiſtence d'un ſeul atôme, me ſemble prouver l'éternité de l'exiſtence; mais rien ne me prouve le néant. Quoi! il y aurait eu le *rien* dans l'eſpace où eſt aujourd'hui quelque choſe? Cela me paraît incompréhenſible. Je ne puis admettre ce *rien*, à moins que la révé-

Digitized by Google

lation ne vienne fixer mes idées qui s'emportent au de-là des tems.

Je sais bien qu'une succession infinie d'êtres qui n'auraient point d'origine, est aussi absurde; *Samuël Clarke* le démontre assez; mais il n'entreprend pas seulement d'affirmer que DIEU n'ait pas tenu cette chaîne de toute éternité; il n'ose pas dire qu'il ait été si longtems impossible à l'Etre éternellement actif de déployer son action. Il est évident qu'il l'a pu; & s'il l'a pu, qui sera assez hardi pour me dire qu'il ne l'a pas fait? La révélation seule, encor une fois, peut m'apprendre le contraire. Mais nous n'en sommes pas encor à cette révélation qui écrase toute philosophie, à cette lumiere devant qui toute lumiere s'évanouït.

## XXI. MA DÉPENDANCE ENCORE.

Cet Etre éternel, cette cause universelle, me donne mes idées; car ce ne sont pas les objets qui me les donnent. Une matière brute ne peut envoyer des pensées dans ma tête; mes pensées ne viennent pas de moi, car elles arrivent malgré moi, & souvent s'enfuient de même. On sait assez qu'il n'y a nulle ressemblance, nul rapport entre les objets & nos idées & nos sensations. Certes il y avait quelque chose de sublime dans ce *Mallebranche*, qui osait prétendre que nous voyons tout dans DIEU même. Mais n'y avait-il rien de sublime dans les stoïciens, qui pensaient que c'est DIEU qui agit en nous, & que nous possédons un rayon de sa substance? Entre le rêve de *Mallebranche* & le rêve des stoïciens, où est la réalité? Je retombe (*quest. II.*) dans l'ignorance, qui est l'apanage de ma nature, & j'adore le DIEU par qui je pense, sans savoir comment je pense.

## XXII. NOUVELLE QUESTION.

Convaincu par mon peu de raison qu'il y a un

Digitized by Google

Etre néceſſaire, éternel, intelligent, de qui je reçois mes idées, ſans pouvoir deviner ni le comment, ni le pourquoi, je demande ce que c'eſt que cet Etre? s'il a la forme des eſpèces intelligentes & agiſſantes ſupérieures à la mienne dans d'autres globes? J'ai déja dit que je n'en ſavais rien. (*queſt. I.*) Néanmoins, je ne puis affirmer que cela ſoit impoſſible; car j'apperçois des planetes très ſupérieures à la mienne en étendue, entourées de plus de ſatellites que la terre. Il n'eſt point du tout contre la vraiſemblance qu'elles ſoient peuplées d'intelligences très-ſupérieures à moi, & de corps plus robuſtes, plus agiles & plus durables. Mais leur exiſtence n'ayant nul rapport à la mienne, je laiſſe aux poëtes de l'antiquité le ſoin de faire deſcendre Vénus de ſon prétendu troiſiéme ciel, & Mars du cinquiéme; je ne dois rechercher que l'action de l'Etre néceſſaire ſur moi-même.

## XXIII. UN SEUL ARTISAN SUPREME.

Une grande partie des hommes voyant le mal phyſique & le mal moral répandus ſur ce globe, imagina deux êtres puiſſans, dont l'un produiſait tout le bien, & l'autre tout le mal. S'ils exiſtaient, ils étaient néceſſaires; ils étaient éternels, indépendans, infinis; ils exiſtaient donc dans le même lieu; ils ſe pénétreraient donc l'un l'autre, cela eſt abſurde. L'idée de ces deux puiſſances ennemies ne peut tirer ſon origine que des exemples qui nous frappent ſur la terre; nous y voyons des hommes doux & des hommes féroces, des animaux utiles & des animaux nuiſibles, de bons maîtres & des tyrans. On imagina ainſi deux pouvoirs contraires qui préſidaient à la nature; ce n'eſt qu'un roman aſiatique. Il y a dans toute la nature une unité de deſſein manifeſte; les loix du mouvement & de la peſanteur ſont invariables; il eſt impoſſible que deux artiſans ſuprêmes, entiérement contraires l'un à l'autre, ayent ſuivi les mêmes loix.

Digitized by Google

Cela ſeul, à mon avis, renverſe le ſyſtême manichéen, & on n'a pas beſoin de gros volumes pour les combattre.

Il eſt donc une puiſſance unique, éternelle, à qui tout eſt lié, de qui tout dépend, mais dont la nature m'eſt incompréhenſible. *St. Thomas* nous dit, *que* DIEU *eſt un pur acte, une forme, qui n'a ni genre, ni prédicat, qu'il eſt la nature & le ſuppôt, qu'il exiſte eſſentiellement, participativement & noncupativement.* Lorſque les dominicains furent les maîtres de l'inquiſition, ils auraient fait brûler un homme qui aurait nié ces belles choſes; je ne les aurais pas niées, mais je ne les aurais pas entendues.

On me dit que DIEU eſt ſimple; j'avoue humblement que je n'entends pas la valeur de ce mot davantage. Il eſt vrai que je ne lui attribuerai pas des parties groſſières que je puiſſe ſéparer; mais je ne puis concevoir que le principe & le maître de tout ce qui eſt dans l'étendue, ne ſoit pas dans l'étendue. La ſimplicité, rigoureuſement parlant, me paraît trop ſemblable au non-être. L'extrême faibleſſe de mon intelligence n'a point d'inſtrument aſſez fin pour ſaiſir cette ſimplicité. Le point mathématique eſt ſimple, me dira-t-on; mais le point mathématique n'exiſte pas réellement.

On dit encor qu'une idée eſt ſimple, mais je n'entends pas cela davantage. Je vois un cheval, j'en ai l'idée, mais je n'ai vu en lui qu'un aſſemblage de choſes. Je vois une couleur, j'ai l'idée de couleur; mais cette couleur eſt étendue. Je prononce les noms abſtraits de *couleur en général*, de *vice*, de *vertu*, de *vérité en général*; mais c'eſt que j'ai eu connaiſſance de choſes colorées, de choſes qui m'ont paru vertueuſes ou vicieuſes, vraies ou fauſſes. J'exprime tout cela par un mot; mais je n'ai point de connaiſſance claire de la ſimplicité; je ne ſais pas plus ce que c'eſt, que je ne ſais ce que c'eſt qu'un infini en nombres actuellement exiſtant.

Déja convaincu que ne connaiſſant pas ce que

Digitized by Google

je suis, je ne puis connaître ce qu'est mon auteur. Mon ignorance m'accable à chaque instant, & je me console en réfléchissant sans cesse qu'il n'importe pas que je sache si mon maître est ou non dans l'étendue, pourvu que je ne fasse rien contre la conscience qu'il m'a donnée. De tous les systêmes que les hommes ont inventés sur la Divinité, quel sera donc celui que j'embrasserai? Aucun, sinon celui de l'adorer.

## XXIV SPINOSA.

Après m'être plongé avec *Thalès* dans l'eau, dont il faisait son premier principe, après m'être roussi auprès du feu d'*Empédocle*, après avoir couru dans le vuide en ligne droite avec les atômes d'*Epicure*, supputé des nombres avec *Pythagore*, & avoir entendu sa musique; après avoir rendu mes devoirs aux *Androgines* de *Platon*, & ayant passé par toutes les régions de la métaphysique & de la folie; j'ai voulu enfin connaître le systême de *Spinosa*.

Il n'est pas absolument nouveau; il est imité de quelques anciens philosophes Grecs, & même de quelques Juifs; mais *Spinosa* a fait ce qu'aucun philosophe Grec, encor moins aucun Juif, n'a fait. Il a employé une méthode géomêtrique imposante, pour se rendre un compte net de ses idées: voyons s'il ne s'est pas égaré méthodiquement, avec le fil qui le conduit?

Il établit d'abord une vérité incontestable & lumineuse. Il y a quelque chose, donc il existe éternellement un Etre nécessaire. Ce principe est si vrai, que le profond *Samuël Clarke* s'en est servi pour prouver l'existence de DIEU.

Cet Etre doit se trouver partout où est l'existence; car qui le bornerait?

Cet Etre nécessaire est donc tout ce qui existe; il n'y a donc réellement qu'une seule substance dans l'univers.

Cette substance n'en peut créer une autre; car puisqu'elle remplit tout, où mettre une substance

Digitized by Google

nouvelle, & comment créer quelque chose du néant ? Comment créer l'étendue sans la placer dans l'étendue même, laquelle existe nécessairement ?

Il y a dans le monde la pensée & la matière ; la substance nécessaire que nous appellons DIEU, est donc la pensée & la matière. Toute pensée & toute matière est donc comprise dans l'immensité de DIEU : il ne peut y avoir rien hors de lui ; il ne peut agir que dans lui, il comprend tout, il est tout.

Ainsi tout ce que nous appellons *substances différentes* n'est en effet que l'universalité des différens attributs de l'Etre suprême, qui pense dans le cerveau des hommes, éclaire dans la lumière, se meut sur les vents, éclate dans le tonnerre, parcourt l'espace dans tous les astres, & vit dans toute la nature.

Il n'est point comme un vil roi de la terre confiné dans son palais, séparé de ses sujets ; il est intimement uni à eux ; ils sont des parties nécessaires de lui-même, s'il en était distingué, il ne serait plus l'Etre nécessaire, il ne serait plus universel, il ne remplirait point tous les lieux, il serait un Etre à part comme un autre.

Quoique toutes les modalités changeantes dans l'univers soient l'effet de ses attributs, cependant, selon *Spinosa*, il n'a point de parties ; car, dit-il, l'infini n'en a point de proprement dites ; s'il en avait, on pourrait en ajouter d'autres, & alors il ne serait plus infini. Enfin *Spinosa* prononce qu'il faut aimer ce DIEU nécessaire, infini, éternel ; & voici ses propres paroles, *page 45 de l'édition de 1731*.

» A l'égard de l'amour de DIEU, loin que » cette idée le puisse affaiblir, j'estime qu'aucune » autre n'est plus propre à l'augmenter ; puisqu'elle me fait connaître que DIEU est intime à mon être, qu'il me donne l'existence & » toutes mes propriétés, mais qu'il me les donne libéralement, sans reproche, sans intérêt, » sans m'assujettir à autre chose qu'à ma pro-

» pre nature. Elle bannit la crainte, l'inquiétude,
» la défiance, & tous les défauts d'un amour
» vulgaire ou intéressé. Elle me fait sentir que
» c'est un bien que je ne puis perdre, & que
» je possede d'autant mieux que je le connais &
» que je l'aime.

Ces idées séduisirent beaucoup de lecteurs; il y en eut même qui ayant d'abord écrit contre lui, se rangerent à son opinion.

On reprocha au savant *Bayle* d'avoir attaqué durement *Spinosa* sans l'entendre. Durement, j'en conviens; injustement, je ne le crois pas. Il serait étrange que *Bayle* ne l'eût pas entendu. Il découvrit aisément l'endroit faible de ce château enchanté; il vit qu'en effet *Spinosa* compose son DIEU de parties, quoiqu'il soit réduit à s'en dédire, effrayé de son propre systême. *Bayle* vit combien il est insensé de faire DIEU astre & citrouille, pensée & fumier, battant & battu. Il vit que cette fable est fort au-dessous de celle de *Prothée*. Peut-être *Bayle* devait-il s'en tenir au mot de *modalités*, & non pas de *parties*, puisque c'est ce mot de *modalités* que *Spinosa* employe toujours. Mais il est également impertinent, si je ne me trompe, que l'excrément d'un animal soit une modalité ou une partie de l'Etre suprême.

Il ne combattit point, il est vrai, les raisons par lesquelles *Spinosa* soutient l'impossibilité de la création : mais c'est que la création proprement dite est un objet de foi, & non pas de philosophie; c'est que cette opinion n'est nullement particuliere à *Spinosa*, c'est que toute l'antiquité avait pensé comme lui. Il n'attaque que l'idée absurde d'un DIEU simple, composé de parties, d'un DIEU qui se mange & qui se digere lui-même, qui aime & qui hait la même chose en même tems, &c. *Spinosa* se sert toujours du mot DIEU, *Bayle* le prend par ses propres paroles.

Mais au fond, *Spinosa* ne reconnait point de DIEU; il n'a probablement employé cette ex-

Digitized by Google

preſſion, il n'a dit qu'il faut ſervir & aimer DIEU, que pour ne point effaroucher le genre-humain. Il paraît athée dans toute la force de ce terme; il n'eſt point athée comme *Epicure*, qui reconnaiſſait des Dieux inutiles & oiſifs; il ne l'eſt point comme la plûpart des Grecs & des Romains, qui ſe moquaient des Dieux du vulgaire; il l'eſt parce qu'il ne reconnaît nulle providence, parce qu'il n'admet que l'éternité, l'immenſité, & la néceſſité des choſes; il l'eſt comme *Straton*, comme *Diagoras*; il ne doute pas comme *Pyrrhon*, il affirme; & qu'affirme-t-il? qu'il n'y a qu'une ſeule ſubſtance, qu'il ne peut y en avoir deux, que cette ſubſtance eſt étendue & penſante, & c'eſt ce que n'ont jamais dit les philoſophes Grecs & Aſiatiques qui ont admis une ame univerſelle.

Il ne parle en aucun endroit de ſon livre des deſſeins marqués qui ſe manifeſtent dans tous les êtres. Il n'examine point ſi les yeux ſont faits pour voir, les oreilles pour entendre, les pieds pour marcher, les aîles pour voler; il ne conſidere ni les loix du mouvement dans les animaux & dans les plantes, ni leur ſtructure adaptée à ces loix, ni la profonde mathématique qui gouverne le cours des aſtres : il craint d'appercevoir que tout ce qui exiſte atteſte une providence divine; il ne remonte point des effets à leur cauſe, mais ſe mettant tout d'un coup à la tête de l'origine des choſes, il bâtit ſon roman comme *Deſcartes* a conſtruit le ſien, ſur une ſuppoſition. Il ſuppoſait le plein avec *Deſcartes*, quoiqu'il ſoit démontré en rigueur que tout mouvement eſt impoſſible dans le plein. C'eſt là principalement ce qui lui fit regarder l'univers comme une ſeule ſubſtance. Il a été la dupe de ſon eſprit géométrique. Comment *Spinoſa* ne pouvant douter que l'intelligence & la matiere exiſtent, n'a-t-il pas examiné au moins ſi la providence n'a pas tout arrangé? comment n'a-t-il pas jetté un coup d'œil ſur ces reſſorts, ſur ces moyens dont chacun a ſon but, & re-

Digitized by Google

cherché s'ils prouvent un artisan suprême ? Il falait qu'il fût ou un physicien bien ignorant, ou un sophiste gonflé d'un orgueil bien stupide, pour ne pas reconnaître une providence toutes les fois qu'il respirait & qu'il sentait son cœur battre ; car cette respiration & ce mouvement du cœur sont des effets d'une machine si industrieusement compliquée, arrangée avec un art si puissant, dépendante de tant de ressorts, concourant tous au même but, qu'il est impossible de l'imiter, & impossible à un homme de bon sens de ne la pas admirer.

Les spinosistes modernes répondent : Ne vous effarouchez pas des conséquences que vous nous imputez ; nous trouvons comme vous une suite d'effets admirables dans les corps organisés & dans toute la nature. La cause éternelle est dans l'intelligence éternelle que nous admettons, & qui avec la matière constitue l'universalité des choses qui est DIEU. Il n'y a qu'une seule substance qui agit par la même modalité de sa pensée sur sa modalité de la matière, & qui constitue ainsi l'univers, qui ne fait qu'un tout inséparable.

On replique à cette réponse ; Comment pouvez-vous nous prouver que la pensée qui fait mouvoir les astres, qui anime l'homme, qui fait tout, soit une modalité, & que les déjections d'un crapaud & d'un ver soient une autre modalité de ce même Etre souverain ? Oseriez-vous dire qu'un si étrange principe vous est démontré ? Ne couvrez-vous pas votre ignorance par des mots que vous n'entendez point ? *Bayle* a très-bien démêlé les sophismes de votre maître dans les détours & dans les obscurités du stile prétendu géométrique, & réellement très-confus de ce maître. Je vous renvoye à lui ; des philosophes ne doivent pas recuser *Bayle*.

Quoi qu'il en soit, je remarquerai de *Spinosa* qu'il se trompait de très-bonne foi. Il me semble qu'il n'écartait de son systême les idées qui pouvaient lui nuire, que parce qu'il était

Digitized by Google

trop plein des siennes ; il suivait sa route sans regarder rien de ce qui pouvait la traverser, & c'est ce qui nous arrive trop souvent. Il y a plus, il renversait tous les principes de la morale, en étant lui-même d'un vertu rigide ; sobre, jusqu'à ne boire qu'une pinte de vin en un mois ; désintéressé, jusqu'à remettre aux héritiers de l'infortune *Jean de Vith* une pension de deux cent florins que lui faisait ce grand-homme ; généreux, jusqu'à donner son bien ; toûjours patient dans ses maux & dans sa pauvreté, toûjours uniforme dans sa conduite.

*Bayle* qui l'a si maltraité avait à-peu-près le même caractère. L'un & l'autre ont cherché la vérité toute leur vie par des routes différentes. *Spinosa* fait un systême spécieux en quelques points, & bien erroné dans le fond. *Bayle* a combattu tous les systêmes : qu'est-il arrivé des écrits de l'un & de l'autre ? ils ont occupé l'oisiveté de quelques lecteurs ; c'est à quoi tous les écrits se réduisent ; & depuis *Thalès* jusqu'aux professeurs de nos universités, & jusqu'aux plus chimériques raisonneurs, & jusqu'à leurs plagiaires, aucun philosophe n'a influé seulement sur les mœurs de la rue où ils demeuraient. Pourquoi ? Parce que les hommes se conduisent par la coutume, & non par la métaphysique. Un seul homme éloquent & habile accrédité pourra beaucoup sur les hommes ; cent philosophes n'y pourront rien s'ils ne sont que philosophes.

## XXV. Absurdités.

Voilà bien des voyages dans des terres inconnues ; ce n'est rien encore. Je me trouve comme un homme qui, ayant erré sur l'océan, & appercevant les isles Maldives dont la mer Indienne est semée, veut les visiter toutes. Mon grand voyage ne m'a rien valu, voyons si je ferai quelque gain dans l'observation de ces petites isles, qui ne semblent servir qu'à embarrasser la route.

Il

Digitized by Google

Il y a une centaine de cours de philoſophie où l'on m'explique des choſes dont perſonne ne peut avoir la moindre notion. Celui-ci veut me faire comprendre la trinité par la phyſique ; il me dit qu'elle reſſemble aux trois dimenſions de la matière. Je le laiſſe dire, & je paſſe vîte. Celui-là prétend me faire toucher au doigt la tranſſubſtantiation, en me montrant, par les loix du mouvement, comment un accident peut exiſter ſans ſujet, & comment un même corps peut être en deux endroits à la fois. Je me bouche les oreilles, & je paſſe plus vîte encore.

*Paſcal, Blaiſe Paſcal* lui-même, l'auteur des *Lettres Provinciales*, profère ces paroles; *Croyez-vous qu'il ſoit impoſſible que* DIEU *ſoit infini & ſans partie ? Je veux donc vous faire voir une choſe indiviſible & infinie ; c'eſt un point, ſe mouvant partout d'une vîteſſe infinie, car il eſt en tous lieux tout entier dans chaque endroit.*

Un point mathématique qui ſe meut ! juſte ciel ! un point qui n'exiſte que dans la tête du géomètre, qui eſt partout & en même tems, & qui a une vîteſſe infinie, comme ſi la vîteſſe infinie actuelle pouvait exiſter ! Chaque mot eſt une folie, & c'eſt un grand-homme qui a dit ces folies !

Votre ame eſt ſimple, incorporelle, intangible, me dit cet autre ; & comme aucun corps ne peut la toucher, je vais vous prouver par la phyſique d'*Albert le grand*, qu'elle ſera brûlée phyſiquement, ſi vous n'êtes pas de mon avis ; & voici comme je vous le prouve *à priori*, en fortifiant *Albert* par les ſyllogiſmes d'*Abeli*. Je lui réponds que je n'entends pas ſon *priori* ; que je trouve ſon compliment très-dur; que la révélation dont il ne s'agit pas entre nous, peut ſeule m'apprendre une choſe ſi incompréhenſible ; que je lui permets de n'être pas de mon avis, ſans lui faire aucune menace ; & je m'éloigne de lui, de peur qu'il ne me joue un mauvais tour ; car cet homme me parait bien méchant.



Digitized by Google

Une foule de sophistes de tout pays & de toutes sectes m'accable d'argumens inintelligibles sur la nature des choses, sur la mienne, sur mon état passé, présent & futur. Si on leur parle de manger & de boire, de vêtement, de logement, des denrées nécessaires, de l'argent avec lequel on se les procure, tous s'entendent à merveilles; s'il y a quelques pistoles à gagner, chacun d'eux s'empresse, personne ne se trompe d'un denier; & quand il s'agit de tout notre être, ils n'ont pas une idée nette; le sens commun les abandonne. De-là je reviens à ma première conclusion ( *question IV.* ) que ce qui ne peut être d'un usage universel, ce qui n'est pas à la portée du commun des hommes, ce qui n'est pas entendu par ceux qui ont le plus exercé leur faculté de penser, n'est pas nécessaire au genre-humain.

## XXVI. Du Meilleur des mondes.

En courant de tous côtés pour m'instruire, je rencontrai des disciples de *Platon.* Venez avec nous, me dit l'un d'eux; vous êtes dans le meilleur des mondes; nous avons bien surpassé notre maître. Il n'y avait de son tems que cinq mondes possibles, parce qu'il n'y a que cinq corps réguliers; mais actuellement qu'il y a une infinité d'univers possibles, Dieu a choisi le meilleur; venez, & vous vous en trouverez bien. Je lui répondis humblement : Les mondes que Dieu pouvait créer, étaient ou meilleurs, ou parfaitement égaux, ou pires; il ne pouvait prendre le pire; ceux qui étaient égaux, supposé qu'il y en eût, ne valaient pas la préférence; ils étaient entiérement les mêmes : on n'a pu choisir entre eux : prendre l'un, c'est prendre l'autre. Il était donc impossible qu'il ne prît pas le meilleur. Mais comment les autres étaient-ils possibles, quand il était impossible qu'ils existassent?

Il me fit de très-belles distinctions, assurant

toûjours sans s'entendre, que ce monde-ci est le meilleur de tous les mondes réellement impossibles. Mais me sentant alors tourmenté de la pierre, & souffrant des douleurs insupportables, les citoyens du meilleur des mondes me conduisirent à l'hôpital voisin. Chemin faisant, deux de ces bienheureux habitans furent enlevés par des créatures leurs semblables : on les chargea de fers, l'un pour quelques dettes, l'autre sur un simple soupçon. Je ne sais pas si je fus conduit dans le meilleur des hôpitaux possibles ; mais je fus entassé avec deux ou trois mille misérables qui souffraient comme moi. Il y avait là plusieurs défenseurs de la patrie, qui m'apprirent qu'ils avaient été trépanés & disséqués vivans, qu'on leur avait coupé des bras, des jambes, & que plusieurs milliers de leurs généreux compatriotes avaient été massacrés dans l'une des trente batailles données dans la dernière guerre, qui est environ la cent-milliéme guerre depuis que nous connaissons des guerres. On voyait aussi dans cette maison environ mille personnes des deux sexes qui ressemblaient à des spectres hideux, & qu'on frottait d'un certain métal, parce qu'ils avaient suivi la loi de la nature, & parce que la nature avait je ne sais comment pris la précaution d'empoisonner en eux la source de la vie. Je remerciai mes deux conducteurs.

Quand on m'eut plongé un fer bien tranchant dans la vessie, & qu'on eut tiré quelques pierres de cette carrière ; quand je fus guéri, & qu'il ne me resta plus que quelques incommodités douloureuses pour le reste de mes jours, je fis mes représentations à mes guides ; je pris la liberté de leur dire qu'il y avait du bon dans ce monde, puisqu'on m'avait tiré quatre cailloux du sein de mes entrailles déchirées ; mais que j'aurais encore mieux aimé que les vessies eussent été des lanternes, que non pas qu'elles fussent des carrières. Je leur parlai des calamités & des crimes innombrables qui couvrent cet ex-



Digitized by Google

cellent monde. Le plus intrépide d'entre eux ; qui était un Allemand, mon compatriote, m'apprit que tout cela n'eſt qu'une bagatelle.

Ce fut, dit-il, une grande faveur du ciel envers le genre-humain, que *Tarquin* violât *Lucrèce*, & que *Lucrèce* ſe poignardât, parce qu'on chaſſa les tyrans, & que le viol, le ſuicide & la guerre établirent une république qui fit le bonheur des peuples conquis. J'eus peine à convenir de ce bonheur. Je ne conçus pas d'abord quelle était la félicité des Gaulois & des Eſpagnols, dont on dit que *Céſar* fit périr trois millions. Les dévaſtations & les rapines me parurent auſſi quelque choſe de déſagréable ; mais le défenſeur de l'optimiſme n'en démordit point ; il me diſait toujours comme le géolier de Don Carlos ; *paix, paix, c'eſt pour votre bien.* Enfin, étant pouſſé à bout, il me dit qu'il ne falait pas prendre garde à ce globule de la terre, où tout va de travers ; mais que dans l'étoile de *Sirius*, dans *Orion*, dans l'œil du *Taureau*, & ailleurs, tout eſt parfait. Allons-y donc, lui dis-je.

Un petit théologien me tira alors par le bras ; il me confia que ces gens-là étaient des rêveurs, qu'il n'était point du tout néceſſaire qu'il y eût du mal ſur la terre, qu'elle avait été formée exprès pour qu'il n'y eût jamais que du bien ; & pour vous le prouver, ſachez que les choſes ſe paſſèrent ainſi autrefois pendant dix ou douze jours. Hélas ! lui répondis-je, c'eſt bien dommage, mon révérend père, que cela n'ait pas continué.

## XXVII. Des monades, &c.

Le même Allemand ſe reſſaiſit alors de moi ; il m'endoctrina, m'apprit clairement ce que c'eſt que mon ame. Tout eſt composé de monades dans la nature ; votre ame eſt une monade ; & comme elle a des rapports avec toutes les autres monades du monde ; elle a néceſſairement des idées de tout ce qui s'y paſſe ;

ces idées sont confuses, ce qui est très utile; & votre monade, ainsi que la mienne, est un miroir concentré de cet univers.

Mais ne croyez pas que vous agissiez en conséquence de vos pensées. Il y a une harmonie préétablie entre la monade de votre ame & toutes les monades de votre corps, de façon que quand votre ame a une idée, votre corps a une action, sans que l'une soit la suite de l'autre. Ce sont deux pendules qui vont ensemble; ou si vous voulez, cela ressemble à un homme qui prêche tandis qu'un autre fait les gestes. Vous concevez aisément qu'il faut que cela soit ainsi dans le meilleur des mondes. Car....

## XXVIII. Des formes Plastiques.

Comme je ne comprenais rien du tout à ces admirables idées, un Anglais nommé *Cudworth* s'apperçut de mon ignorance à mes yeux fixes, à mon embarras, à ma tête baissée. Ces idées, me dit-il, vous semblent profondes, parce qu'elles sont creuses. Je vais vous apprendre nettement, comment la nature agit. Premiérement, il y a la nature en général, ensuite il y a des natures plastiques qui forment tous les animaux & toutes les plantes, vous entendez bien? Pas un mot, monsieur. Continuons donc.

Une nature plastique n'est pas une faculté du corps, c'est une substance immatérielle qui agit sans savoir ce qu'elle fait, qui est entiérement aveugle, qui ne sent ni ne raisonne, ni ne végète; mais la tulippe a sa forme plastique qui la fait végéter; le chien a sa forme plastique qui le fait aller à la chasse; & l'homme a la sienne qui le fait raisonner. Ces formes sont les agens immédiats de la Divinité: il n'y a point de ministres plus fidèles au monde, car elles donnent tout, & ne retiennent rien pour elles. Vous voyez bien que ce sont là les vrais principes des choses, & que les natures plastiques



Digitized by Google

valent bien l'harmonie préétablie & les monades, qui sont les miroirs concentrés de l'univers. Je lui avouai que l'un valait bien l'autre.

## XXIX. De Locke.

Après tant de courses malheureuses, fatigué, harassé, honteux d'avoir cherché tant de vérités, & d'avoir trouvé tant de chimères, je suis revenu à *Locke*, comme l'enfant prodigue qui retourne chez son père ; je me suis rejetté entre les bras d'un homme modeste, qui ne feint jamais de savoir ce qu'il ne sait pas, qui, à la vérité, ne possède pas des richesses immenses, mais dont les fonds sont bien assûrés, & qui jouït du bien le plus solide, sans aucune ostentation. Il me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue, que rien n'entre dans notre entendement que par nos sens.

Qu'il n'y a point de notions innées.

Que nous ne pouvons avoir l'idée ni d'un espace infini, ni d'un nombre infini.

Que je ne pense pas toujours, & que par conséquent la pensée n'est pas l'essence, mais l'action de mon entendement.

Que je suis libre quand je peux faire ce que je veux.

Que cette liberté ne peut consister dans ma volonté, puisque lorsque je demeure volontairement dans ma chambre, dont la porte est fermée, & dont je n'ai pas la clef, je n'ai pas la liberté d'en sortir ; puisque je souffre quand je veux ne pas souffrir ; puisque très souvent je ne peux rappeller mes idées quand je veux les rappeller.

Qu'il est donc absurde au fond de dire, *la volonté est libre*, puisqu'il est absurde de dire, *je veux vouloir cette chose* ; car c'est précisément comme si on disait, *je désire de la désirer*, *je crains de la craindre* : qu'enfin la volonté n'est pas plus libre qu'elle n'est bleuë ou quarrée. ( *Voyez la quest. XIII.* )

Digitized by Google

Que je ne puis vouloir qu'en conſéquence des idées reçues dans mon cerveau ; que je ſuis néceſſité à me déterminer en conſéquence de ces idées, puiſque ſans cela je me déterminerais ſans raiſon, & qu'il y aurait un effet ſans cauſe.

Que je ne puis avoir une idée poſitive de l'infini, puiſque je ſuis très fini.

Que je ne puis connaître aucune ſubſtance, parce que je ne puis avoir d'idée que de leurs qualités, & que mille qualités d'une choſe ne peuvent me faire connaître la nature intime de cette choſe, qui peut avoir cent mille autres qualités ignorées.

Que je ne ſuis la même perſonne qu'autant que j'ai de la mémoire, & le ſentiment de ma mémoire ; car n'ayant pas la moindre partie du corps qui m'appartenait dans mon enfance, & n'ayant pas le moindre ſouvenir des idées qui m'ont affecté à cet âge, il eſt clair que je ne ſuis pas plus ce même enfant que je ne ſuis *Confucius* ou *Zoroaſtre*. Je ſuis réputé la même perſonne par ceux qui m'ont vu croître, & qui ont toujours demeuré avec moi ; mais je n'ai en aucune façon la même exiſtence ; je ne ſuis plus l'ancien moi-même ; je ſuis une nouvelle identité : & de là quelles ſingulières conſéquences !

Qu'enfin, conformément à la profonde ignorance dont je me ſuis convaincu ſur les principes des choſes, il eſt impoſſible que je puiſſe connaître quelles ſont les ſubſtances auxquelles DIEU daigne accorder le don de ſentir & de penſer. En effet, y a-t-il des ſubſtances dont l'eſſence ſoit de penſer, qui penſent toujours, & qui penſent par elles-mêmes ? En ce cas, ces ſubſtances, quelles qu'elles ſoient, ſont des Dieux ; car elles n'ont nul beſoin de l'Etre éternel & formateur, puiſqu'elles ont leurs eſſences ſans lui, puiſqu'elles penſent ſans lui.

Secondement, ſi l'Etre éternel a fait le don de ſentir & de penſer à des êtres, il leur a donné ce qui ne leur appartenait pas eſſentielle-

ment ; il a donc pu donner cette faculté à tout être, quel qu'il soit.

Troisiémement, nous ne connaissons aucun être à fond ; donc il est impossible que nous sachions si un être est incapable ou non de recevoir le sentiment & la pensée. Les mots de *matière* & d'*esprit* ne sont que des mots ; nous n'avons nulle notion complette de ces deux choses ; donc au fond il y a autant de témérité à dire qu'un corps organisé par DIEU même ne peut recevoir la pensée de DIEU même, qu'il serait ridicule de dire que l'esprit ne peut penser.

Quatriémement, je suppose qu'il y ait des substances purement spirituelles qui n'ayent jamais eu l'idée de la matière & du mouvement, seront-elles bien reçues à nier que la matière & le mouvement puissent exister ?

Je suppose que la savante congrégation qui condamna *Galilée* comme impie, & comme absurde, pour avoir démontré le mouvement de la terre autour du soleil, eût eu quelque connaissance des idées du chancelier *Bacon*, qui proposait d'examiner si l'attraction est donnée à la matière ; je suppose que le rapporteur de ce tribunal eût remontré à ces graves personnages, qu'il y avait des gens assez fous en Angleterre pour soupçonner que DIEU pouvait donner à toute la matière, depuis Saturne jusqu'à notre petit tas de boue, une tendance vers un centre, une attraction, une gravitation, laquelle serait absolument indépendante de toute impulsion ; puisque l'impulsion agit en raison des surfaces, & que cette gravitation agit en raison des solides. Ne voyez-vous pas ces juges de la raison humaine, & de DIEU même, dicter aussi-tôt leurs arrêts, anathématiser cette gravitation que *Newton* a démontrée depuis ; prononcer que cela est impossible à DIEU, & déclarer que la gravitation vers un centre est un blasphême ? Je suis coupable, ce me semble, de la même témérité, quand j'ose assurer que DIEU ne peut faire sentir & penser un être organisé quelconque.

Digitized by Google

Cinquiémement, je ne puis douter que DIEU n'ait accordé des ſenſations, de la mémoire, & par conſéquent des idées, à la matière organiſée dans les animaux. Pourquoi donc nierai-je qu'il puiſſe faire le même préſent à d'autres animaux? On l'a déja dit; la difficulté conſiſte moins à ſavoir ſi la matière organiſée peut penſer, qu'à ſavoir comment un être, quel qu'il ſoit, penſe.

La penſée eſt quelque choſe de divin; oui ſans doute; & c'eſt pour celà que je ne ſaurai jamais ce que c'eſt que l'être penſant. Le principe du mouvement eſt divin; & je ne ſaurai jamais la cauſe de ce mouvement dont tous mes membres exécutent les loix.

L'enfant d'*Ariſtote* étant en nourrice, attirait dans ſa bouche le teton qu'il ſuçait, en formant préciſément avec ſa langue qu'il retirait, une machine pneumatique, en pompant l'air, en formant du vuide; tandis que ſon père ne ſavait rien de tout cela, & diſait au hazard, que la nature abhorre le vuide.

L'enfant d'*Hippocrate*, à l'âge de quatre ans, prouvait la circulation du ſang en paſſant ſon doigt ſur ſa main; & *Hippocrate* ne ſavait pas que le ſang circulât.

Nous ſommes ces enfans, tous tant que nous ſommes; nous opérons des choſes admirables; & aucun des philoſophes ne ſait comment elles s'opèrent.

Sixiémement, voilà les raiſons, ou plutôt les doutes que me fournit ma faculté intellectuelle ſur l'aſſertion modeſte de *Locke*. Je ne dis point, encor une fois, que c'eſt la matière qui penſe en nous; je dis avec lui qu'il ne nous appartient pas de prononcer qu'il ſoit impoſſible à DIEU de faire penſer la matière, qu'il eſt abſurde de le prononcer, & que ce n'eſt pas à des vers de terre à borner la puiſſance de l'Etre ſuprême.

Septiémement, j'ajoute que cette queſtion eſt abſolument étrangère à la morale; parce que, ſoit que la matière puiſſe penſer ou non, quicon-



Digitized by Google

que pense doit être juste ; parce que l'atôme à qui Dieu aura donné la pensée peut mériter ou démériter, être puni ou recompensé, & durer éternellement ; aussi-bien que l'Être inconnu appellé autrefois *soufle*, & aujourd'hui *esprit*, dont nous avons encore moins de notion que d'un atôme.

Je sais bien que ceux qui ont cru que l'être nommé *soufle* pouvait seul être susceptible de sentir & de penser, ont persécuté ceux qui ont pris le parti du sage *Locke*, & qui n'ont pas osé borner la puissance de Dieu à n'animer que ce soufle. Mais quand l'univers entier croyait que l'ame était un corps léger, un soufle, une substance de feu, aurait-on bien fait de persécuter ceux qui sont venus nous apprendre que l'ame est immatérielle ? Tous les pères de l'église qui ont cru l'ame un corps délié, auraient-ils eu raison de persécuter les autres pères qui ont apporté aux hommes l'idée de l'immatérialité parfaite ? Non, sans doute ; car le persécuteur est abominable. Donc ceux qui admettent l'immatérialité parfaite sans la comprendre, ont dû tolérer ceux qui la rejettaient, parce qu'ils ne la comprenaient pas. Ceux qui ont refusé à Dieu le pouvoir d'animer l'être inconnu appellé *matière*, ont dû tolérer aussi ceux qui n'ont pas osé dépouiller Dieu de ce pouvoir ; car il est bien malhonnête de se haïr pour des syllogismes.

## XXX. Qu'ai-je appris jusqu'à présent ?

J'ai donc compté avec *Locke* & avec moi-même, & je me suis trouvé possesseur de quatre ou cinq vérités, dégagé d'une centaine d'erreurs, & chargé d'une immense quantité de doutes. Je me suis dit ensuite à moi-même ; Ce peu de vérités que j'ai acquises par ma raison, sera entre mes mains un bien stérile, si je n'y puis trouver quelques principes de morale. Il est beau à un aussi chétif animal que l'homme, de s'être élevé à la connoissance du maître de la nature : mais

cela ne me ſervira pas plus que la ſcience de l'algèbre, ſi je n'en tire quelque règle pour la conduite de ma vie.

## XXXI. Y A-T-IL UNE MORALE?

Plus j'ai vu des hommes différens par le climat, les mœurs, le langage, les loix, le culte, & par la meſure de leur intelligence, & plus j'ai remarqué qu'ils ont tous le même fonds de morale. Ils ont tous une notion groſſière du juſte & de l'injuſte, ſans ſavoir un mot de théologie. Ils ont tout acquis cette même notion dans l'âge où la raiſon ſe déploye, comme ils ont tous acquis naturellement l'art de ſoulever des fardeaux avec des bâtons, & de paſſer un ruiſſeau ſur un morceau de bois, ſans avoir appris les mathématiques.

Il m'a donc paru que cette idée du juſte & de l'injuſte leur était néceſſaire, puiſque tous s'accordaient en ce point, dès qu'ils pouvaient agir & raiſonner. L'intelligence ſuprême qui nous a formés, a donc voulu qu'il y eût de la juſtice ſur la terre, pour que nous puſſions y vivre un certain tems. Il me ſemble que n'ayant ni inſtinct pour nous nourrir comme les animaux, ni armes naturelles comme eux, & végétant pluſieurs années dans l'imbécillité d'une enfance expoſée à tous les dangers, le peu qui ſerait reſté d'hommes échappés aux dents des bêtes féroces, à la faim, à la miſère, ſe ſeraient occupés à ſe diſputer quelque nourriture & quelques peaux de bêtes, & qu'ils ſe ſeraient bientôt détruits comme les enfans du dragon de *Cadmus*, ſi-tôt qu'ils auraient pu ſe ſervir de quelque arme. Du moins il n'y aurait eu aucune ſociété, ſi les hommes n'avaient conçu l'idée de quelque juſtice, qui eſt le lien de toute ſociété.

Comment l'Egyptien qui élevait des pyramides & des obéliſques, & le Scythe errant qui ne connaiſſait pas même les cabanes, auraient-ils eu les mêmes notions fondamentales du juſte

& de l'injuſte, ſi DIEU n'avait donné de tout tems à l'un & à l'autre cette raiſon qui, en ſe développant, leur fait appercevoir les mêmes principes néceſſaires, ainſi qu'il leur a donné des organes, qui, lorſqu'ils ont atteint le degré de leur énergie, perpétuent néceſſairement, & de la même façon la race du Scythe & de l'Egyptien ? Je vois une horde barbare, ignorante, ſuperſtitieuſe, un peuple ſanguinaire & uſurier, qui n'avait pas même de terme dans ſon jargon pour ſignifier la géométrie & l'aſtronomie ; cependant ce peuple a les mêmes loix fondamentales que le ſage Caldéen qui a connu les routes des aſtres, & que le Phénicien plus ſavant encore, qui s'eſt ſervi de la connaiſſance des aſtres pour aller fonder des colonies aux bornes de l'hémiſphère où l'Océan ſe confond avec la Méditerranée. Tous ces peuples aſſurent qu'il faut reſpecter ſon père & ſa mère, que le parjure, la calomnie, l'homicide ſont abominables. Ils tirent donc tous les mêmes conſéquences du même principe de leur raiſon développée.

## XXXII. UTILITÉ RÉELLE. NOTION DE LA JUSTICE.

La notion de quelque choſe de juſte, me ſemble ſi naturelle, ſi univerſellement acquiſe par tous les hommes, qu'elle eſt indépendante de toute loi, de tout pacte, de toute religion. Que je redemande à un Turc, à un Guèbre, à un Malabare, l'argent que je lui ai prêté pour ſe nourrir & pour ſe vêtir ; il ne lui tombera jamais dans la tête de me répondre ; Attendez que je ſache ſi *Mahomet*, *Zoroaſtre* ou *Brama* ordonnent que je vous rende votre argent. Il conviendra qu'il eſt juſte qu'il me paye ; & s'il n'en fait rien, c'eſt que ſa pauvreté ou ſon avarice l'emporteront ſur la juſtice qu'il reconnaît.

Je mets en fait, qu'il n'y a aucun peuple chez lequel il ſoit juſte, beau, convenable, honnête

Digitized by Google

de refuser la nourriture à son père & à sa mère quand on peut leur en donner.

Que nulle peuplade n'a jamais pu regarder la calomnie comme une bonne action, non pas même une compagnie de bigots fanatiques.

L'idée de justice me paraît tellement une vérité du premier ordre, à laquelle tout l'univers donne son assentiment, que les plus grands crimes qui affligent la société humaine, sont tous commis sous un faux prétexte de justice. Le plus grand des crimes, du moins le plus destructif, & par conséquent le plus opposé au but de la nature, est la guerre; mais il n'y a aucun aggresseur qui ne colore ce forfait du prétexte de la justice.

Les déprédateurs Romains faisaient déclarer toutes leurs invasions justes par des prêtres nommés *Féciales*. Tout brigand qui se trouve à la tête d'une armée, commence ses fureurs par un manifeste, & implore le DIEU des armées.

Les petits voleurs eux-mêmes, quand ils sont associés, se gardent bien de dire, allons voler, allons arracher à la veuve & à l'orphelin leur nourriture; ils disent, soyons justes, allons reprendre notre bien des mains des riches qui s'en sont emparés. Ils ont entre eux un dictionnaire qu'on a même imprimé dès le seiziéme siécle, & dans ce vocabulaire qu'ils appellent *argot*, les mots de *vol*, *larcin*, *rapine*, ne se trouvent point; ils se servent de termes qui répondent à *gagner*, *reprendre*.

Le mot d'*injustice* ne se prononce jamais dans un conseil d'état, où l'on propose le meurtre le plus injuste; les conspirateurs, même les plus sanguinaires, n'ont jamais dit: Commettons un crime. Ils ont tous dit, vengeons la patrie des crimes du tyran, punissons ce qui nous paraît une injustice. En un mot, flatteurs lâches, ministres barbares, conspirateurs odieux, voleurs plongés dans l'iniquité, tous rendent hommage, malgré eux, à la vertu même qu'ils foulent aux pieds.

Digitized by Google

J'ai toujours été étonné que chez les Français, qui ſont éclairés & polis, on ait ſouffert ſur le théâtre ces maximes auſſi affreuſes que fauſſes qui ſe trouvent dans la premiere ſcene de *Pompée*, & qui ſont beaucoup plus outrées que celles de *Lucain* dont elles ſont imitées.

*La juſtice & le droit ſont des vaines idées.*
*Le droit des rois conſiſte à ne rien épargner.*

& on met ces abominables paroles dans la bouche de *Photin* miniſtre du jeune *Ptolomée*. Mais c'eſt préciſément parce qu'il eſt miniſtre qu'il devait dire tout le contraire; il devait repréſenter la mort de *Pompée* comme un malheur néceſſaire & juſte.

Je crois donc que les idées du juſte & de l'injuſte ſont auſſi claires, auſſi univerſelles que les idées de ſanté & de maladie, de vérité & de fauſſeté, de convenance & de diſconvenance. Les limites du juſte & de l'injuſte ſont très-difficiles à poſer; comme l'état mitoyen entre la ſanté & la maladie, entre ce qui eſt convenance & la diſconvenance des choſes, entre le faux & le vrai, eſt difficile à marquer. Ce ſont des nuances qui ſe mêlent, mais les couleurs tranchantes frappent tous les yeux. Par exemple, tous les hommes avouent qu'on doit rendre ce qu'on nous a prêté: mais ſi je ſais certainement que celui à qui je dois deux millions, s'en ſervira pour aſſervir ma patrie, dois-je lui rendre cette arme funeſte? Voilà où les ſentimens ſe partagent; mais en général je dois obſerver mon ſerment quand il n'en réſulte aucun mal; c'eſt de quoi perſonne n'a jamais douté.

## XXXIII. Consentement universel est-il preuve de vérité?

On peut m'objecter que le conſentement des hommes de tous les tems & de tous les pays, n'eſt pas une preuve de la vérité. Tous les peu-

ples ont cru à la magie, aux sortilèges, aux démoniaques, aux apparitions, aux influences des astres, à cent autres sotises pareilles. Ne pourrait-il pas en être ainsi du juste & de l'injuste?

Il me semble que non. Premierement, il est faux que tous les hommes ayent cru à ces chimeres. Elles étaient à la vérité l'aliment de l'imbécillité du vulgaire, & il y a le vulgaire des grands & le vulgaire du peuple; mais une multitude de sages s'en est toujours moquée; ce grand nombre de sages, au contraire, a toujours admis le juste & l'injuste, tout autant, & même encore plus que le peuple.

La croyance aux sorciers, aux démoniaques, &c. est bien éloignée d'être nécessaire au genre-humain; la croyance à la justice est d'une nécessité absolue; donc elle est un développement de la raison donnée de DIEU; & l'idée des sorciers & des possedés &c., est au contraire un pervertissement de cette même raison.

## XXXIV. CONTRE LOCKE.

*Locke* qui m'instruit, & qui m'apprend à me défier de moi-même, ne se trompe-t-il pas quelquefois comme moi-même? Il veut prouver la fausseté des idées innées; mais n'ajoute-t-il pas une bien mauvaise raison à de fort bonnes? il avoue qu'il n'est pas juste de faire bouillir son prochain dans une chaudière, & de le manger. Il dit que cependant il y a eu des nations d'antropophages, & que ces êtres pensans n'auraient pas mangé des hommes, s'ils avaient eu les idées du juste & de l'injuste, que je suppose nécessaires à l'espéce humaine. (*Voyez la quest. XXXVI.*)

Sans entrer ici dans la question, s'il y a eu en effet des nations d'antropophages, sans examiner les rélations du voyageur *Dampier*, qui a parcouru toute l'Amérique, & qui n'y en a jamais vû, mais qui au contraire a été reçu chez tous les sauvages avec la plus grande humanité; voici ce que je réponds.

Des vainqueurs ont mangé leurs esclaves pris à la guerre ; ils ont cru faire une action très-juste; ils ont cru avoir sur eux droit de vie & de mort ; & comme ils avaient peu de bons mêts pour leur table, ils ont cru qu'il leur était permis de se nourrir du fruit de leur victoire. Ils ont été en cela plus justes que les triomphateurs Romains, qui faisaient étrangler sans aucun fruit les princes esclaves qu'ils avaient enchaînés à leur char de triomphe. Les Romains & les sauvages avaient une très-fausse idée de la justice, je l'avoue; mais enfin, les uns & les autres croyaient agir justement; & cela est si vrai, que les mêmes sauvages, quand ils avaient admis leurs captifs dans leur société, les regardaient comme leurs enfans; & que ces mêmes anciens Romains ont donné mille exemples de justice admirables.

## XXXV. Contre Locke.

Je conviens, avec le sage *Locke*, qu'il n'y a point de notion innée, point de principe de pratique inné. C'est une vérité si constante, qu'il est évident que les enfans auraient tous une notion claire de Dieu, s'ils étaient nés avec cette idée, & que tous les hommes s'accorderaient dans cette même notion; accord que l'on n'a jamais vu. Il n'est pas moins évident que nous ne naissons point avec des principes développés de morale, puisqu'on ne voit pas comment une nation entiere pourrait rejetter un principe de morale qui serait gravé dans le cœur de chaque individu de cette nation.

Je suppose que nous soyons tous nés avec le principe moral bien développé, qu'il ne faut persécuter personne pour sa maniere de penser; comment des peuples entiers auraient-ils été persécuteurs? Je suppose que chaque homme porte en soi la loi évidente, qui ordonne qu'on soit fidele à son serment; comment tous ces hommes, réunis en corps, auront-ils statué qu'il ne faut

pas garder sa parole à des hérétiques? Je répete encore, qu'au lieu de ces idées innées chimériques, DIEU nous a donné une raison qui se fortifie avec l'âge, & qui nous apprend à tous, quand nous sommes attentifs, sans passion, sans préjugé, qu'il y a un DIEU, & qu'il faut être juste; mais je ne puis accorder à *Locke* les conséquences qu'il en tire. Il semble trop approcher du systême de *Hobbes*, dont il est pourtant très éloigné.

Voici ses paroles, au premier livre de l'Entendement humain; *Considérez une ville prise d'assaut, & voyez s'il parait dans le cœur des soldats animés au carnage & au butin, quelque égard pour la vertu, quelque principe de morale, quelque remords de toutes les injustices qu'ils commettent.* Non, ils n'ont point de remords, & pourquoi? C'est qu'ils croyent agir justement. Aucun d'eux n'a supposé injuste la cause du prince pour lequel il va combattre: ils hazardent leur vie pour cette cause: ils tiennent le marché qu'ils ont fait: ils pouvaient être tués à l'assaut, donc ils croyent être en droit de tuer: ils pouvaient être dépouillés, donc ils pensent qu'ils peuvent dépouiller. Ajoutez qu'ils sont dans l'enyvrement de la fureur qui ne raisonne pas; & pour vous prouver qu'ils n'ont point rejetté l'idée du juste & de l'honnête, proposez à ces mêmes soldats beaucoup plus d'argent que le pillage de la ville ne peut leur en procurer, de plus belles filles que celles qu'ils ont violées, pourvu seulement qu'au lieu d'égorger dans leur fureur trois ou quatre mille ennemis, qui sont encore résistance, & qui peuvent les tuer, ils aillent égorger leur roi, son chancelier, ses secrétaires d'état, & son grand-aumônier, vous ne trouverez pas un de ces soldats qui ne rejette vos offres avec horreur. Vous ne leur proposez cependant que six meurtres au lieu de quatre mille, & vous leur présentez une récompense très-forte. Pourquoi vous refusent-ils? C'est qu'ils croyent juste de tuer quatre mille ennemis, &

Digitized by Google

que le meurtre de leur souverain, auquel ils ont fait serment, leur paraît abominable.

*Locke* continue; & pour mieux prouver qu'aucune règle de pratique n'est innée, il parle des Mingréliens, qui se font un jeu, dit-il, d'enterrer leurs enfans tout vifs; & des Caraïbes, qui châtrent les leurs pour les mieux engraisser, afin de les manger.

On a déja remarqué ailleurs que ce grand-homme a été trop crédule en rapportant ces fables: *Lambert*, qui seul impute aux Mingréliens, d'enterrer leurs enfans tout vifs pour leur plaisir, n'est pas un auteur assez accrédité.

*Chardin*, voyageur qui passe pour si véridique, & qui a été rançonné en Mingrélie, parlerait de cette horrible coutume si elle existait; & ce ne serait pas assez qu'il le dît, pour qu'on le crût; il faudrait que vingt voyageurs de nations & de religions différentes, s'accordassent à confirmer un fait si étrange, pour qu'on en eût une certitude historique.

Il en est de même des femmes des isles Antilles, qui châtraient leurs enfans pour les manger: cela n'est pas dans la nature d'une mère.

Le cœur humain n'est point ainsi fait; châtrer des enfans est une opération très-délicate, très-dangereuse, qui loin de les engraisser les amaigrit au moins une année entière, & qui souvent les tue. Ce rafinement n'a jamais été en usage que chez des grands, qui, pervertis par l'excès du luxe & par la jalousie, ont imaginé d'avoir des eunuques pour servir leurs femmes & leurs concubines. Il n'a été adopté en Italie, & à la chapelle du pape, que pour avoir des musiciens dont la voix fût plus belle que celle des femmes. Mais dans les isles Antilles, il n'est guère à présumer que des sauvages ayent inventé le rafinement de châtrer les petits garçons pour en faire un bon plat; & puis qu'auraient-ils fait de leurs petites filles?

*Locke* allègue encore des saints de la religion mahométane, qui s'accouplent dévotement avec

Digitized by Google

leurs âneſſes, pour n'être point tentés de commettre la moindre fornication avec les femmes du pays. Il faut mettre ces contes avec celui du perroquet qui eut une ſi belle converſation en langue braſilienne avec le prince *Maurice*, converſation que *Locke* a la ſimplicité de rapporter, ſans ſe douter que l'interprète du prince avait pu ſe moquer de lui. C'eſt ainſi que l'auteur de l'*Eſprit des loix* s'amuſe à citer de prétendues loix de Tunquin, de Bantam, de Borneo, de Formoſe, ſur la foi de quelques voyageurs, ou menteurs ou mal inſtruits. *Locke* & lui, ſont deux grands-hommes, en qui cette ſimplicité ne me ſemble pas excuſable.

## XXXVI. NATURE PARTOUT LA MÊME

En abandonnant *Locke* en ce point, je dis avec le grand Newton, *Natura eſt ſemper ſibi conſona*: la nature eſt toûjours ſemblable à elle-même. La loi de la gravitation qui agit ſur un aſtre, agit ſur tous les aſtres, ſur toute la matière. Ainſi la loi fondamentale de la morale agit également ſur toutes les nations bien connues. Il y a mille différences dans les interprétations de cette loi, en mille circonſtances; mais le fonds ſubſiſte toûjours le même, & ce fonds eſt l'idée du juſte & de l'injuſte. On commet prodigieuſement d'injuſtices dans les fureurs de ſes paſſions, comme on perd ſa raiſon dans l'yvreſſe: mais quand l'yvreſſe eſt paſſée, la raiſon revient; & c'eſt, à mon avis, l'unique cauſe qui fait ſubſiſter la ſociété humaine, cauſe ſubordonnée au beſoin que nous avons les uns des autres.

Comment donc avons-nous acquis l'idée de la juſtice? Comme nous avons acquis celle de la prudence, de la vérité, de la convenance, par le ſentiment & par la raiſon. Il eſt impoſſible que nous ne trouvions pas très-imprudente l'action d'un homme qui ſe jetterait dans le feu pour ſe faire admirer, & qui eſpérerait d'en réchapper. Il eſt impoſſible que nous ne trouvions

Digitized by Google

pas très-injuste l'action d'un homme qui en tue un autre dans sa colère. La société n'est fondée que sur ces notions qu'on n'arrachera jamais de notre cœur, & c'est pourquoi toute société subsiste, à quelque superstition bizarre & horrible qu'elle se soit asservie.

Quel est l'âge où nous connaissons le juste & l'injuste ? L'âge où nous connaissons que deux & deux font quatre.

## XXXVII. De Hobbes.

Profond & bizarre philosophe, bon citoyen, esprit hardi, ennemi de *Descartes*, toi qui t'es trompé comme lui, toi dont les erreurs en physique sont grandes & pardonnables, parce que tu étais venu avant *Newton*, toi qui as dit des vérités qui ne compensent pas tes erreurs, toi qui le premier fis voir quelle est la chimère des idées innées, toi qui fus le précurseur de *Locke* en plusieurs choses, mais qui le fus aussi de *Spinosa* ; c'est en vain que tu étonnes tes lecteurs, en réussissant presque à leur prouver qu'il n'y a aucunes loix dans le monde que des loix de convention ; qu'il n'y a de juste & d'injuste que ce qu'on est convenu d'appeller tel dans un pays. Si tu t'étais trouvé seul avec *Cromwell* dans une isle déserte, & que *Cromwell* eût voulu te tuer pour avoir pris le parti de ton roi dans l'isle d'Angleterre, cet attentat ne t'aurait-il pas paru aussi injuste dans ta nouvelle isle, qu'il te l'aurait paru dans ta patrie ?

Tu dis que dans la loi de nature, *tous ayant droit à tout, chacun a droit sur la vie de son semblable.* Ne confonds-tu pas la puissance avec le droit ? Penses-tu qu'en effet le pouvoir donne le droit ? & qu'un fils robuste n'ait rien à se reprocher pour avoir assassiné son père languissant & décrépit ? Quiconque étudie la morale doit commencer à réfuter ton livre dans son cœur ; mais ton propre cœur te refutait encor davantage ; car tu fus vertueux, ainsi que *Spinosa* ;

Digitized by Google

& il ne te manqua, comme à lui, que d'enseigner les vrais principes de la vertu que tu pratiquais, & que tu recommandais aux autres.

## XXXVIII. MORALE UNIVERSELLE.

La morale me paraît tellement universelle, tellement calculée par l'Etre universel qui nous a formés, tellement destinée à servir de contrepoids à nos passions funestes & à soulager les peines inévitables de cette courte vie, que depuis *Zoroastre* jusqu'au lord *Shaftersburi*, je vois tous les philosophes enseigner la même morale, quoiqu'ils ayent tous des idées différentes sur les principes des choses. Nous avons vu que *Hobbes*, *Spinosa*, & *Bayle* lui-même, qui ont ou nié les premiers principes, ou qui en ont douté, ont cependant recommandé fortement la justice & toutes les vertus.

Chaque nation eut des rites religieux, particuliers, & très-souvent d'absurdes & de révoltantes opinions en métaphysique, en théologie. Mais s'agit-il de savoir s'il faut être juste ? tout l'univers est d'accord, comme nous l'avons dit à la *quest. XXXVI*, & comme on ne peut trop le répéter.

## XXXIX. DE ZOROASTRE.

Je n'examine point en quel tems vivait *Zoroastre*, à qui les Perses donnèrent neuf mille ans d'antiquité, ainsi que *Platon* aux anciens Athéniens. Je vois seulement que ses préceptes de morale se sont conservés jusqu'à nos jours: ils sont traduits de l'ancienne langue des mages dans la langue vulgaire des Guèbres; & il paraît bien aux allégories puériles, aux observances ridicules, aux idées fantastiques dont ce recueil est rempli, que la religion de *Zoroastre* est de l'antiquité la plus haute. C'est-là qu'on trouve le nom de *jardin* pour exprimer la récompense des justes : on y voit le mauvais principe

Digitized by Google

ſous le nom de *Sathan*, que les Juifs adoptèrent auſſi. On y trouve le monde formé en ſix ſaiſons, ou en ſix tems. Il y eſt ordonné de réciter un *Abunavar* & un *Ashim vuhu* pour ceux qui éternuent.

Mais enfin, dans ce recueil de cent portes ou préceptes tirés du livre du Zend, & où l'on rapporte même les propres paroles de l'ancien *Zoroaſtre*, quels devoirs moraux ſont-ils preſcrits?

Celui d'aimer, de ſecourir ſon père & ſa mère, de faire l'aumône aux pauvres, de ne jamais manquer à ſa parole, de s'abſtenir, quand on eſt dans le doute, ſi l'action qu'on va faire eſt juſte ou non. (*porte 30.*)

Je m'arrête à ce précepte, parce que nul légiſlateur n'a jamais pu aller au-delà; & je me confirme dans l'idée que plus *Zoroaſtre* établit de ſuperſtitions ridicules en fait de culte, plus la pureté de ſa morale fait voir qu'il n'était pas en lui de la corrompre; que plus il s'abandonnait à l'erreur dans ſes dogmes, plus il lui était impoſſible d'errer en enſeignant la vertu.

## XL. Des bracmanes.

Il eſt vraiſemblance que les brames, ou bracmanes, exiſtaient longtems avant que les Chinois euſſent leurs cinq Kings; & ce qui fonde cètte extrême probabilité, c'eſt qu'à la Chine, les antiquités les plus recherchées ſont indiennes, & que dans l'Inde il n'y a point d'antiquités chinoiſes.

Ces anciens brames étaient ſans doute d'auſſi mauvais métaphyſiciens, d'auſſi ridicules théologiens que les Caldéens & les Perſes, & toutes les nations qui ſont à l'occident de la Chine. Mais quelle ſublimité dans la morale! Selon eux, la vie n'était qu'une mort de quelques années, après laquelle on vivrait avec la Divinité. Ils ne ſe bornaient pas à être juſtes envers les autres, mais ils étaient rigoureux en-

Digitized by Google

vers eux-mêmes ; le ſilence, l'abſtinence, la contemplation, le renoncement à tous les plaiſirs, étaient leurs principaux devoirs. Auſſi tous les ſages des autres nations allaient chez eux apprendre ce qu'on appellait *la ſageſſe*.

## XLI. DE CONFUCIUS.

Les Chinois n'eurent aucune ſuperſtition, aucun charlatanisme à ſe reprocher comme les autres peuples. Le gouvernement Chinois montrait aux hommes, il y a fort au delà de quatre mille ans, & leur montre encore qu'on peut les régir ſans les tromper ; que ce n'eſt pas par le menſonge qu'on ſert le DIEU de vérité, que la ſuperſtition eſt non-ſeulement inutile, mais nuiſible à la religion. Jamais l'adoration de DIEU ne fut ſi pure & ſi ſainte qu'à la Chine (*à la révélation près.*) Je ne parle pas des ſectes du peuple, je parle de la religion du prince, de celle de tous les tribunaux, & de tout ce qui n'eſt pas populace. Quelle eſt la religion de tous les honnêtes gens à la Chine depuis tant de ſiécles ? La voici : *Adorez le ciel, & ſoyez juſtes.* Aucun empereur n'en a eu d'autre.

On place ſouvent le grand *Confutzée*, que nous nommons *Confucius*, parmi les anciens légiſlateurs, parmi les fondateurs des religions ; c'eſt une grande inadvertence. *Confutzée* eſt très moderne ; il ne vivait que ſix cent cinquante ans avant notre ère. Jamais il n'inſtitua aucun culte, aucun rite ; jamais il ne ſe dit ni inſpiré, ni prophête ; il ne fit que raſſembler en un corps les anciennes loix de la morale.

Il invite les hommes à pardonner les injures, & à ne ſe ſouvenir que des bienfaits.

A veiller ſans ceſſe ſur ſoi-même, à corriger aujourd'hui les fautes d'hier.

A réprimer ſes paſſions, & à cultiver l'amitié ; à donner ſans faſte, & à ne recevoir que l'extrême néceſſaire, ſans baſſeſſe.

Il ne dit point qu'il ne faut pas faire à autrui

Digitized by Google

ce que nous ne voulons pas qu'on fasse à nous-mêmes ; ce n'est que défendre le mal : il fait plus, il recommande le bien : *Traite autrui comme tu veux qu'on te traite.*

Il enseigne non-seulement la modestie, mais encore l'humilité : il recommande toutes les vertus.

## XLII. DES PHILOSOPHES GRECS, ET D'ABORD DE PYTAGORE.

Tous les philosophes Grecs on dit des sotises en physique & en métaphysique. Tous sont excellens dans la morale ; tous égalent *Zoroastre*, *Confutzée* & les bracmanes. Lisez seulement les vers dorés de *Pytagore*, c'est le précis de sa doctrine ; il n'importe de quelle main ils soient. Dites-moi si une seule vertu y est oubliée.

## XLIII. DE ZALEUCUS.

Réunissez tous vos lieux communs, prédicateurs Grecs, Italiens, Espagnols, Allemands, Français &c. ; qu'on distille toutes vos déclamations, en tirera-t-on un extrait qui soit plus pur que l'exorde des loix de *Zaleucus ?*

*Maîtrisez votre ame, purifiez-la, écartez toute pensée criminelle. Croyez que* DIEU *ne peut être bien servi par les pervers ; croyez qu'il ne ressemble pas aux faibles mortels, que les louanges & les présens séduisent : la vertu seule peut lui plaire.*

Voilà le précis de toute morale & de toute religion.

## XLIV. D'EPICURE.

Des pédans de collège, des petits maîtres de séminaire, ont cru, sur quelques plaisanteries d'*Horace* & de *Pétrone*, qu'*Epicure* avait enseigné la volupté par les préceptes & par l'exemple. *Epicure* fut toute sa vie un philosophe sage, tempé-

tempérant & juste. Dès l'âge de douze à treize ans, il fut sage; car lorsque le grammairien qui l'instruisait, lui récita ce vers d'*Hésiode*;

*Le cahos fut produit le premier de tous les êtres.*

Eh! qui le produisit, dit *Epicure*, puisqu'il était le premier? Je n'en sais rien, dit le grammairien; il n'y a que les philosophes qui le sachent. Je vais donc m'instruire chez eux, repartit l'enfant; & depuis ce tems, jusqu'à l'âge de soixante & douze ans. il cultiva la philosophie. Son testament, que *Diogène de Laërce* nous a conservé tout entier, découvre une ame tranquille & juste; il affranchit les esclaves qu'il croit avoir mérité cette grace: il recommande à ses exécuteurs testamentaires de donner la liberté à ceux qui s'en rendront dignes. Point d'ostentation, point d'injuste préférence; c'est la dernière volonté d'un homme qui n'en a jamais eu que de raisonnables. Seul de tous les philosophes, il eut pour amis tous ses disciples, & sa secte fut la seule où l'on fût aimer, & qui ne se partagea point en plusieurs autres.

Il paraît, après avoir examiné sa doctrine, & ce qu'on a écrit pour & contre lui, que tout se réduit à la dispute entre *Mallebranche* & *Arnauld*. *Mallebranche* avouait que le plaisir rend heureux, *Arnauld* le niait; c'était une dispute de mots, comme tant d'autres disputes où la philosophie & la théologie apportent leur incertitude, chacune de son côté.

## XLV. DES STOYCIENS.

Si les épicuriens rendirent la nature humaine aimable, les stoïciens la rendirent presque divine. Résignation à l'Etre des êtres, ou plutôt élévation de l'ame jusqu'à cet Etre; mépris du plaisir, mépris même de la douleur, mépris de la vie & de la mort, inflexibilité dans la justice; tel était le caractère des vrais stoïciens; & tout



Digitized by Google

ce qu'on a pu dire contre eux, c'eſt qu'ils décourageaient le reſte des hommes.

*Socrate*, qui n'était pas de leur ſecte, fit voir qu'on ne pouvait pouſſer la vertu auſſi loin qu'eux, ſans être d'aucun parti; & la mort de ce martyr de la Divinité eſt l'éternel opprobre d'Athènes, quoiqu'elle s'en ſoit repentie.

Le ſtoïcien *Caton* eſt d'un autre côté l'éternel honneur de Rome. *Epictète* dans l'eſclavage, eſt peut-être ſupérieur à *Caton*, en ce qu'il eſt toujours content de ſa miſére. Je ſuis, dit-il, dans la place où la providence a voulu que je fuſſe; m'en plaindre, c'eſt l'offenſer.

Dirai-je que l'empereur *Antonin* eſt encor au-deſſus d'*Epictète*, parce qu'il triompha de plus de ſéductions, & qu'il était bien plus difficile à un empereur de ne ſe pas corrompre, qu'à un pauvre de ne pas murmurer. Liſez les penſées de l'un & de l'autre; l'empereur & l'eſclave vous paraîtront également grands.

Oſerai-je parler ici de l'empereur *Julien?* Il erra ſur le dogme; mais certes il n'erra pas ſur la morale. En un mot, nul philoſophe dans l'antiquité qui n'ait voulu rendre les hommes meilleurs.

Il y a eu des gens parmi nous qui ont dit, que toutes les vertus de ces grands-hommes n'étaient que des péchés illuſtres. Puiſſe la terre être couverte de tels coupables!

## XLVI. Philosophie est vertu.

Il y eut des ſophiſtes, qui furent aux philoſophes ce que les hommes ſont aux ſinges. *Lucien* ſe moqua d'eux; on les mépriſa. Ils furent à-peu-près ce qu'ont été les moines mendians dans les univerſités. Mais n'oublions jamais que tous les philoſophes ont donné de grands exemples de vertu, & que les ſophiſtes, & même les moines, ont tous reſpecté la vertu dans leurs écrits.

Digitized by Google

## XLVII. D'ESOPE.

Je placerai *Esope* parmi ces grands-hommes; & même à la tête de ces grands-hommes, soit qu'il ait été le *Pilpay* des Indiens, ou l'ancien précurseur de *Pilpay*, ou le *Lokman* des Perses, ou le *Akkim* des Arabes, ou le *Hacam* des Phéniciens, il n'importe; je vois que ses fables ont été en vogue chez toutes les nations orientales, & que l'origine s'en perd dans une antiquité, dont on ne peut sonder l'abyme. A quoi tendent ces fables aussi profondes qu'ingénues, ces apologues qui semblent visiblement écrits dans un tems où l'on ne doutait pas que les bêtes n'eussent un langage? Elles ont enseigné presque tout notre hémisphère. Ce ne sont point des recuéils de sentences fastidieuses qui lassent plus qu'elles n'éclairent; c'est la vérité elle-même avec le charme de la fable. Tout ce qu'on a pu faire, c'est d'y ajouter des embelissemens dans nos langues modernes. Cette ancienne sagesse est simple & nue dans le premier auteur. Les graces naïves dont on l'a ornée en France n'en ont point caché le fonds respectable. Que nous apprennent toutes ces fables? qu'il faut être juste.

## XLVIII. DE LA PAIX NÉE DE LA PHILOSOPHIE.

Puisque tous les philosophes avaient des dogmes différens, il est clair que le dogme & la vertu sont d'une nature entiérement hétérogène. Qu'ils crussent ou non que *Thétis* était la déesse de la mer, qu'ils fussent persuadés ou non de la guerre des géans & de l'âge d'or, de la boëte de *Pandore* & de la mort du serpent *Python* &c., ces doctrines n'avaient rien de commun avec la morale. C'est une chose admirable dans l'antiquité que la théogonie n'ait jamais troublé la paix des nations.



Digitized by Google

## XLIX. Autres questions.

Ah ! si nous pouvions imiter l'antiquité ! si nous faisions enfin à l'égard des disputes théologiques, ce que nous avons fait au bout de dix-sept siécles dans les belles-lettres !

Nous sommes revenus au goût de la saine antiquité, après avoir été plongés dans la barbarie de nos écoles. Jamais les Romains ne furent assez absurdes pour imaginer qu'on pût persécuter un homme, parce qu'il croyait le vuide ou le plein, parce qu'il prétendait que les accidens ne peuvent pas subsister sans sujet, parce qu'il expliquait en un sens un passage d'un auteur, qu'un autre entendait dans un sens contraire.

Nous avons recours tous les jours à la jurisprudence des Romains ; & quand nous manquons de loix, (ce qui nous arrive si souvent) nous allons consulter le code & le digeste. Pourquoi ne pas imiter nos maîtres dans leur sage tolérance ?

Qu'importe à l'état qu'on soit du sentiment des réaux ou des nominaux, qu'on tienne pour *Scot* ou pour *Thomas*, pour *Œcolampade* ou pour *Mélanchton*, qu'on soit du parti d'un évêque d'Ypre, qu'on n'a point lu, ou d'un moine Espagnol qu'on a moins lu encore ? N'est-il pas clair que tout cela doit être aussi indifférent au véritable intérêt d'une nation, que de traduire bien ou mal un passage de *Lycophron* ou d'*Hésiode* ?

## L. Autres questions.

Je sais que les hommes sont quelquefois malades du cerveau. Nous avons eu un musicien qui est mort fou, parce que sa musique n'avait pas paru assez bonne. Des gens ont cru avoir un nez de verre ; mais s'il y en avait d'assez attaqués pour penser, par exemple, qu'ils ont toujours raison, y aurait-il assez d'hellebore pour une si étrange maladie ?

Digitized by Google

Et si ces malades, pour soutenir qu'ils ont toujours raison, menaçaient du dernier supplice quiconque pense qu'ils peuvent avoir tort, s'ils établissaient des espions pour découvrir les réfractaires, s'ils décidaient qu'un père sur le témoignage de son fils, une mère sur celui de sa fille, doit périr dans les flammes, &c., ne faudrait-il pas lier ces gens-là, & les traiter comme ceux qui sont attaqués de la rage?

## LI. IGNORANCE.

Vous me demandez à quoi bon tout ce sermon, si l'homme n'est pas libre? D'abord je ne vous ai point dit que l'homme n'est pas libre; je vous ai dit, que sa liberté consiste dans son pouvoir d'agir, & non pas dans le pouvoir chimérique de *vouloir vouloir*. Ensuite je vous dirai que tout étant lié dans la nature, la providence éternelle me prédestinait à écrire ces rêveries, & prédestinait cinq ou six lecteurs à en faire leur profit, & cinq à six autres à les dédaigner & à les laisser dans la foule immense des écrits inutiles.

Si vous me dites que je ne vous ai rien appris, souvenez-vous que je me suis annoncé comme un ignorant.

## LII. AUTRES IGNORANCES.

Je suis si ignorant, que je ne sais pas même les faits anciens dont on me berce; je crains toujours de me tromper de sept à huit cent années au moins, quand je recherche en quel tems ont vécu ces antiques héros, qu'on dit avoir exercé les premiers le vol & le brigandage dans une grande étendue de pays; & ces premiers sages qui adorèrent des étoiles ou des poissons, ou des serpens, ou des morts, ou des êtres fantastiques.

Quel est celui qui le premier imagina les six *Gahambars*, & le pont de *Tshinavar*, & le *Dar*-



Digitized by Google

*daroth*, & le lac de *Karon?* en quel tems vivait le premier *Bacchus*, le premier *Hercule*, le premier *Orphée?*

Toute l'antiquité eſt ſi ténébreuſe juſqu'à *Thucidide* & *Xénophon*, que je ſuis réduit à ne ſavoir preſque pas un mot de ce qui s'eſt paſſé ſur le globe que j'habite, avant le court eſpace d'environ trente ſiécles ; & dans ces trente ſiécles encore, que d'obſcurités ! que d'incertitudes ! que de fables !

## LII. Plus grande ignorance.

Mon ignorance me pèſe bien davantage ; quand je vois que ni moi, ni mes compatriotes, nous ne ſavons abſolument rien de notre patrie. Ma mère m'a dit que j'étais né ſur les bords du Rhin, je le veux croire. J'ai demandé à mon ami le ſavant *Apédeutès*, natif de Courlande, s'il avait connaiſſance des anciens peuples du nord ſes voiſins & de ſon malheureux petit pays ? il m'a répondu qu'il n'en avait pas plus de notion que les poiſſons de la mer Baltique.

Pour moi, tout ce que je ſais de mon pays, c'eſt que *Céſar* dit, il y a environ dix-huit cent ans, que nous étions des brigands, qui étions dans l'uſage de ſacrifier des hommes à je ne ſais quels Dieux pour obtenir d'eux quelque bonne proie, & que nous n'allions jamais en courſe qu'accompagnés de vieilles ſorcières qui faiſaient ces beaux ſacrifices.

*Tacite*, un ſiécle après, dit quelques mots de nous, ſans nous avoir jamais vus : il nous regarde comme les plus honnêtes gens du monde en comparaiſon des Romains ; car il aſſure que quand nous n'avions perſonne à voler, nous paſſions les jours & les nuits à nous ényvrer de mauvaiſe bière dans nos cabanes.

Depuis ce tems de notre âge d'or, c'eſt un vuide immenſe juſqu'à l'hiſtoire de *Charlemagne*. Quand je ſuis arrivé à ces tems connus, je vois dans Goldſtad une chartre de *Charlemagne* datée

Digitized by Google

d'Aix-la-Chapelle, dans laquelle ce ſavant empereur parle ainſi :

*Vous ſavez que chaſſant un jour auprès de cette ville, je trouvai les thermes & le palais que* Granus *frère de* Néron *&* d'Agrippa *avait autrefois bâtis.*

Ce *Granus* & cet *Agrippa*, frères de *Néron*, me font voir que *Charlemagne* était auſſi ignorant que moi ; & cela ſoulage.

## LIV. IGNORANCE RIDICULE.

L'hiſtoire de l'égliſe de mon pays reſſemble à celle de *Granus* frère de *Néron* & d'*Agrippa*, & eſt bien plus merveilleuſe. Ce ſont de petits garçons reſſuſcités, des dragons pris avec une étole comme des lapins avec un lacet : des hoſties qui ſaignent d'un coup de couteau qu'un Juif leur donne ; des ſaints qui courent après leurs têtes quand on les leur a coupées. Une des légendes des plus avérées dans notre hiſtoire eccléſiaſtique d'Allemagne, eſt celle du bienheureux *Pierre de Luxembourg*, qui dans les deux années 1388 & 89 après ſa mort, fit deux mille quatre cent miracles ; & les années ſuivantes, trois mille de compte fait, parmi leſquels on ne nomme pourtant que quarante-deux morts reſſuſcités.

Je m'informe ſi les autres états de l'Europe ont des hiſtoires eccléſiaſtiques, auſſi merveilleuſes & auſſi autentiques ? Je trouve partout la même ſageſſe & la même certitude.

## LV. PIS QU'IGNORANCE.

J'ai vu enſuite pour quelles ſotiſes inintelligibles les hommes s'étaient chargés les uns les autres d'imprécations, s'étaient déteſtés, perſécutés, égorgés, pendus, roués & brûlés ; & j'ai dit, S'il y avait eu un ſage dans ces abominables tems, il aurait donc falu que ce ſage vécût & mourût dans les déſerts.



Digitized by Google

## LVI. Commencement de la raison.

Je vois qu'aujourd'hui, dans ce siécle qui est l'aurore de la raison, quelques têtes de cette hydre du fanatisme renaissent encore. Il paraît que leur poison est moins mortel, & leurs gueules moins dévorantes. Le sang n'a point coulé pour la grace versatile, comme il coula si longtems pour les indulgences plénières qu'on vendait au marché ; mais le monstre subsiste encore ; quiconque recherchera la vérité risquera d'être persécuté. Faut-il rester oisif dans les ténèbres ? ou faut-il allumer un flambeau auquel l'envie & la calomnie rallumeront leurs torches ? Pour moi, je crois que la vérité ne doit pas plus se cacher devant ces monstres, que l'on ne doit s'abstenir de prendre de la nourriture dans la crainte d'être empoisonné.

# SUPPLEMENT AU PHILOSOPHE IGNORANT.

## *ANDRÉ DES TOUCHES A SIAM.*

*ANdré des Touches* était un musicien très agréable dans le beau siécle de *Louis XIV*, avant que la musique eût été perfectionnée par *Rameau*, & gâtée par ceux qui préfèrent la difficulté surmontée au naturel & aux graces.

Avant d'avoir exercé ses talens, il avait été mousquetaire ; & avant d'être mousquetaire il fit en 1688 le voyage de Siam avec le jésuite *Tachard*, qui lui donna beaucoup de marques particulières de tendresse pour avoir un amusement sur le vaisseau ; & *Des Touches* parla toujours avec admiration du père *Tachard* le reste de sa vie.

Digitized by Google

Il fit connoissance à Siam avec un premier commis du barcalon ; & ce premier commis s'appellait *Croutef* : & il mit par écrit la plûpart des questions qu'il avait faites à *Croutef*, avec les réponses de ce Siamois. Les voici telles qu'on les a trouvées dans ses papiers.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Combien avez-vous de soldats ?

CROUTEF.

Quatre-vingt mille, fort médiocrement payés.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Et de talapolins ?

CROUTEF.

Cent vingt mille, tous fainéans & très-riches. Il est vrai que dans la derniere guerre nous avons été bien battus, mais en récompense nos talapoins ont fait très-grande chère, bâti de belles maisons, & entretenu de très-jolies filles.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Il n'y a rien de plus sage & de mieux avisé. Et vos finances, en quel état sont-elles ?

CROUTEF.

En fort mauvais état. Nous avons pourtant quatre-vingt-dix mille hommes employés pour les faire fleurir ; & s'ils n'en ont pû venir à bout, ce n'est pas leur faute ; car il n'y a aucun d'eux qui ne prenne honnêtement tout ce qu'il peut prendre, & qui ne dépouille les cultivateurs pour le bien de l'Etat.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Bravo ! Et votre jurisprudence est-elle aussi parfaite que tout le reste de votre administration ?

CROUTEF.

Elle est bien supérieure ; nous n'avons point de loix ; mais nous avons cinq ou six mille volumes sur les loix. Nous nous conduisons d'ordinaire par des coutumes ; car on sait qu'une coutume ayant été établie au hazard est toujours ce qu'il y a de plus sage. Et de plus, chaque coutume ayant nécessairement changé dans chaque province comme les habillemens & les coëffures, les juges peuvent choisir à leur gré



Digitized by Google

l'usage qui était en vogue il y a quatre siécles ; ou celui qui régnait l'année passée ; c'est une variété de législation que nos voisins ne cessent d'admirer ; c'est une fortune assûrée pour les praticiens, une ressource pour tous les plaideurs de mauvaise foi, & un agrément infini pour les juges qui peuvent en sûreté de conscience décider les causes sans les entendre.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Mais pour le criminel vous avez au moins des loix constantes ?

CROUTEF.

DIEU nous en préserve ! nous pouvons condamner au bannissement, aux galeres, à la potence, ou renvoyer hors de cour selon que la fantaisie nous en prend. Nous nous plaignons quelquefois du pouvoir arbitraire de Mr. le barcalon ; mais nous voulons que tous nos jugemens soient arbitraires.

DES TOUCHES.

Cela est juste. Et de la question, en usez-vous ?

CROUTEF.

C'est notre plus grand plaisir ; nous avons trouvé que c'est un secret infaillible pour sauver un coupable qui a les muscles vigoureux, les jarrêts forts & souples, les bras nerveux & les reins doubles ; & nous roüons gaîment tous les innocens à qui la nature a donné des organes faibles. Voici comme nous nous y prenons avec une sagesse & une prudence merveilleuse. Comme il y a des demi-preuves, c'est-à-dire des demi-vérités, il est clair qu'il y a des demi-innocens & des demi-coupables. Nous commençons donc par leur donner une demi-mort, après quoi nous allons déjeuner ; ensuite vient la mort toute entiere, ce qui nous donne dans le monde une grande considération, & qui est le revenu du prix de nos charges.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Rien n'est plus prudent & plus humain, il

Digitized by Google

faut en convenir. Apprenez-moi ce que deviennent les biens des condamnés ?

CROUTEF.

Les enfans en ſont privés. Car vous ſavez que rien n'eſt plus équitable que de punir tous les deſcendans d'une faute de leur père.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Oui, il y a longtems que j'ai entendu parler de cette juriſprudence.

CROUTEF.

Les peuples de Laos nos voiſins n'admettent ni la queſtion, ni les peines arbitraires, ni les coutumes différentes, ni les horribles ſupplices qui ſont parmi nous en uſage; mais auſſi nous les regardons comme des barbares qui n'ont aucune idée d'un bon gouvernement. Toute l'Aſie convient que nous danſons beaucoup mieux qu'eux, & que par conſéquent il eſt impoſſible qu'ils approchent de nous en juriſprudence, en commerce, en finances, & ſurtout dans l'art militaire.

DES TOUCHES.

Dites-moi, je vous prie, par quels degrés on parvient dans Siam à la Magiſtrature ?

CROUTEF.

Par de l'argent comptant. Vous ſentez qu'il ſerait impoſſible de bien juger, ſi on n'avait pas trente ou quarante mille piéces d'argent toutes prêtes. En vain on ſaurait par cœur toutes les coutumes, en vain on aurait plaidé cinq cent cauſes avec ſuccès, en vain on aurait un eſprit rempli de juſteſſe, & un cœur plein de juſtice; on ne peut parvenir à aucune magiſtrature ſans argent. C'eſt encore ce qui nous diſtingue de tous les peuples de l'Aſie, & ſurtout de ces barbares de Laos qui ont la manie de récompenſer tous les talens & de ne vendre aucun emploi.



Digitized by Google

*André Des Touches* qui était un peu distrait, comme le sont tous les Musiciens, répondit au Siamois que la plûpart des airs qu'il venait de chanter lui paraissaient un peu discordans, & voulut s'informer à fond de la musique siamoise; mais *Croutef* plein de son sujet, & passionné pour son pays, continua en ces termes : Il m'importe fort peu que nos voisins qui habitent par-delà nos montagnes ayent de meilleure musique que nous, & de meilleurs tableaux, pourvu que nous ayons toujours des loix sages & humaines. C'est dans cette partie que nous excellons. Par exemple, il y a mille circonstances où une fille étant accouchée d'un enfant mort, nous réparons la perte de l'enfant en faisant pendre la mere : moyennant quoi elle est manifestement hors d'état de faire une fausse couche.

Si un homme a volé adroitement trois ou quatre cent mille piéces d'or, nous le respectons, & nous allons dîner chez lui. Mais si une pauvre servante s'approprie mal adroitement trois ou quatre piéces de cuivre qui étaient dans la cassette de sa maîtresse, nous ne manquons pas de tuer cette servante en place publique; premierement, de peur qu'elle ne se corrige; secondement, afin qu'elle ne puisse donner à l'état des enfans en grand nombre, parmi lesquels il s'en trouverait peut-être un ou deux qui pourraient voler trois ou quatre petites pieces de cuivre, ou devenir de grands-hommes; troisiémement, parce qu'il est juste de proportionner la peine au crime, & qu'il serait ridicule d'employer dans une maison de force, à des ouvrages utiles, une personne coupable d'un forfait si énorme.

Mais nous sommes encor plus justes, plus clémens, plus raisonnables dans les châtimens que nous infligeons à ceux qui ont l'audace de

Digitized by Google

se servir de leurs jambes pour aller où ils veulent. Nous traitons si bien nos guerriers qui nous vendent leur vie, nous leur donnons un si prodigieux salaire, ils ont une part si considérable à nos conquêtes, qu'ils sont sans doute les plus criminels de tous les hommes, lorsque s'étant enrôlés dans un moment d'yvresse, ils veulent s'en retourner chez leurs parens dans un moment de raison. Nous leur faisons tirer à bout portant douze balles de plomb dans la tête pour les faire rester en place, après quoi ils deviennent infiniment utiles à leur patrie.

Je ne vous parle pas de la quantité innombrable d'excellentes institutions, qui ne vont pas à la vérité jusqu'à verser le sang des hommes, mais qui rendent la vie si douce & si agréable, qu'il est impossible que les coupables ne deviennent gens de bien. Un cultivateur n'a-t-il pas payé à point nommé une taxe qui excédait ses facultés, nous vendons sa marmite & son lit pour le mettre en état de mieux cultiver la terre quand il sera débarrassé de son superflu.

DES TOUCHES.

Voilà qui est tout-à-fait harmonieux, cela fait un beau concert.

CROUTEF.

Pour faire connaître notre profonde sagesse, sachez que notre basse fondamentale consiste à reconnaître pour notre souverain à plusieurs égards un étranger tondu qui demeure à neuf cent mille pas de chez nous. Quand nous donnons nos plus belles terres à quelques-uns de nos talapoins, ce qui est très-prudent, il faut que ce talapoin Siamois paye la première année de son revenu à ce tondu Tartare, sans quoi il est clair que nous n'aurions point de récolte.

Mais où est le tems, l'heureux tems, où ce tondu faisait égorger une moitié de la nation par l'autre, pour décider si *Sammonocodom* avait joué au cerf-volant ou au trou-madame, s'il s'était déguisé en éléphant ou en vache, s'il avait dormi trois cent quatre-vingt-dix jours sur le

Digitized by Google

côté droit ou sur le gauche ? Ces grandes questions qui tiennent si essentiellement à la morale, agitaient alors tous les esprits ; elles ébranlaient le monde ; le sang coulait pour elles ; on massacrait les femmes sur les corps de leurs maris ; on écrasait leurs petits enfans sur la pierre, avec une dévotion, une onction, une componction angélique. Malheur à nous, enfans dégénérés de nos pieux ancêtres, qui ne faisons plus de ces saints sacrifices ! Mais au moins, il nous reste, graces au ciel, quelques bonnes ames qui les imiteraient si on les laissait faire.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Dites-moi, je vous prie, monsieur, si vous divisez à Siam le ton majeur en deux comma & deux semi-comma, & si le progrès du son fondamental se fait par 1. 3. & 9.

CROUTEF.

Par *Sammonocodom*, vous vous moquez de moi. Vous n'avez point de tenue, vous m'avez interrogé sur la forme de notre gouvernement, & vous me parlez de musique.

ANDRÉ DES TOUCHES.

La musique tient à tout ; elle était le fondement de toute la politique des Grecs. Mais pardon, puisque vous avez l'oreille dure, revenons à notre propos. Vous disiez donc que pour faire un accord parfait...

CROUTEF.

Je vous disais qu'autre fois le Tartare tondu prétendait disposer de tous les royaumes de l'Asie, ce qui était fort loin de l'accord parfait : mais il en résultait un grand bien ; on était beaucoup plus dévot à *Sammonocodom* & à son éléphant, que dans nos jours où tout le monde se mêle de prétendre au sens commun avec une indiscrétion qui fait pitié. Cependant tout va ; on se réjouit, on danse, on joue, on dîne, on soupe, on fait l'amour ; cela fait frémir tous ceux qui ont de bonnes intentions.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Et que voulez-vous de plus ? Il ne vous

Digitized by Google

manque qu'une bonne musique. Quand vous l'aurez, vous pourrez hardiment vous dire la plus heureuse nation de la terre.

## PETITE DIGRESSION.

DAns les commencemens de la fondation des Quinze-Vingt, on sait qu'ils étaient tous égaux, & que leurs petites affaires se décidaient à la pluralité des voix. Ils distinguaient parfaitement au toucher la monnoie de cuivre de celle d'argent; aucun d'eux ne prit jamais du vin de Brie pour du vin de Bourgogne. Leur odorat était plus fin que celui de leurs voisins qui avaient deux yeux. Ils raisonnèrent parfaitement sur les quatre sens, c'est-à-dire, qu'ils en connurent tout ce qu'il est permis d'en savoir; & ils vécurent paisibles & fortunés autant que des Quinze-Vingt peuvent l'être. Malheureusement un de leurs professeurs prétendit avoir des notions claires sur le sens de la vue; il se fit écouter, il intrigua, il forma des entousiastes; enfin on le reconnut pour le chef de la communauté. Il se mit à juger souverainement des couleurs, & tout fut perdu.

Ce premier dictateur des Quinze-Vingt se forma d'abord un petit conseil, avec lequel il se rendit le maître de toutes les aumônes. Par ce moyen personne n'osa lui résister. Il décida que tous les habits des Quinze-Vingt étaient blancs; les aveugles le crurent; ils ne parlaient que de leurs beaux habits blancs, quoiqu'il n'y en eût pas un seul de cette couleur. Tout le monde se moqua d'eux; ils allèrent se plaindre au dictateur, qui les reçut fort mal; il les traita de novateurs, d'esprits forts, de rebelles qui se laissaient séduire par les opinions erronées de ceux qui avaient des yeux, & qui osaient douter de l'infaillibité de leur maître. Cette querelle forma deux partis.

Digitized by Google

Le dictateur, pour les appaiser, rendit un arrêt, par lequel tous leurs habits étaient rouges. Il n'y avait pas un habit rouge aux Quinze-Vingt. On se moqua d'eux plus que jamais. Nouvelles plaintes de la part de la communauté. Le dictateur entra en fureur, les autres aveugles aussi; on se battit longtems, & la concorde ne fut rétablie que lorsqu'il fut permis à tous les Quinze-Vingt de suspendre leur jugement sur la couleur de leurs habits.

Un sourd, en lisant cette petite histoire, avoua que les aveugles avaient eu tort de juger des couleurs; mais il resta ferme dans l'opinion qu'il n'appartient qu'aux sourds de juger de la musique.

## *AVANTURE INDIENNE, TRADUITE*
### PAR L'IGNORANT.

PYthagore, dans son séjour aux Indes, apprit, comme tout le monde sait, à l'école des gymnosophistes, le langage des bêtes & celui des plantes. Se promenant un jour dans une prairie assez près du rivage de la mer, il entendit ces paroles : Que je suis malheureuse d'être née herbe! à peine suis-je parvenue à deux pouces de hauteur, que voilà un monstre dévorant, un animal horrible qui me foule sous ses larges pieds, sa gueule est armée d'une rangée de faulx tranchantes avec laquelle il me coupe, me déchire & m'engloutit. Les hommes nomment ce monstre un *mouton*. Je ne crois pas qu'il y ait au monde une plus abominable créature.

*Pythagore* avança quelques pas, il trouva une huître qui bâillait sur un petit rocher; il n'avait point encor embrassé cette admirable loi, par laquelle il est défendu de manger les animaux nos semblables. Il allait avaler l'huître, lorsqu'elle prononça ces mots attendrissans; O na-

Digitized by Google

ture! que l'herbe qui eſt comme moi ton ouvrage, eſt heureuſe? Quand on l'a coupée, elle renaît, elle eſt immortelle; & nous, pauvres huîtres, en vain ſommes-nous défendues par une double cuiraſſe; des ſcélérats nous mangent par douzaines à leur déjeuner, & c'en eſt fait pour jamais. Quelle épouvantable deſtinée que celle d'une huître, & que les hommes ſont barbares!

*Pythagore* treſſaillit; il ſentit l'énormité du crime qu'il allait commettre: il demanda pardon à l'huître en pleurant, & la remit bien proprement ſur ſon rocher.

Comme il rêvait profondément à cette avanture en retournant à la ville, il vit des araignées qui mangeaient des mouches, des hirondelles qui mangeaient des araignées, des éperviers qui mangeaient des hirondelles. Tous ces gens-là, dit-il, ne ſont pas philoſophes.

*Pythagore* en entrant fut heurté, froiſſé, renverſé par une multitude de gredins & de gredines qui couraient en criant, C'eſt bien fait, c'eſt bien fait, ils l'ont bien mérité. Qui? quoi? dit *Pythagore* en ſe relevant; & les gens couraient toûjours en diſant, Ah que nous aurons de plaiſir de les voir cuire!

*Pythagore* crut qu'on parlait des lentilles, ou de quelques autres légumes; point du tout, c'était des deux pauvres Indiens. Ah! ſans doute, dit *Pythagore*, ce ſont deux grands philoſophes qui ſont las de la vie; ils ſont bien aiſes de renaître ſous une autre forme; il y a du plaiſir à changer de maiſon, quoiqu'on ſoit toûjours mal logé; il ne faut pas diſputer des goûts.

Il avança avec la foule juſqu'à la place publique, & ce fut là qu'il vit un grand bucher allumé, & vis-à-vis de ce bucher un banc qu'on appellait un *Tribunal*, & ſur ce banc des juges, & ces juges tenaient tous une queue de vache à la main, & ils avaient ſur la tête un bonnet reſſemblant parfaitement aux deux oreilles de l'animal qui porta *Silène* quand il vint autrefois au pays avec *Bacchus*, après avoir traverſé la mer

Digitized by Google

Erytrée à pied ſec, & avoir arrêté le ſoleil & la lune, comme on le raconte fidélement dans les Orphiques.

Il y avait parmi ces juges un honnête homme fort connu de *Pythagore*. Le ſage de l'Inde expliqua au ſage de Samos de quoi il était queſtion dans la fête qu'on allait donner au peuple Indou.

Les deux Indiens, dit-il, n'ont nulle envie d'être brûlés; mes graves confrères les ont condamnés à ce ſupplice, l'un pour avoir dit que la ſubſtance de *Xaca* n'eſt pas la ſubſtance de *Brama*; & l'autre, pour avoir ſoupçonné qu'on pouvait plaire à l'Etre ſuprême par la vertu, ſans tenir en mourant une vache par la queue; parce que, diſait-il, on peut être vertueux en tout tems, & qu'on ne trouve pas toûjours une vache à point nommé. Les bonnes femmes de la ville ont été ſi effrayées de ces deux propoſitions ſi hérétiques, qu'elles n'ont point donné de repos aux juges, juſqu'à-ce qu'ils ayent ordonné le ſupplice de ces deux infortunés.

*Pythagore* jugea que depuis l'herbe juſqu'à l'homme il y avait bien des ſujets de chagrin. Il fit pourtant entendre raiſon aux juges, & même aux dévotes; & c'eſt ce qui n'eſt arrivé que cette ſeule fois.

Enſuite il alla prêcher la tolérance à Crotone; mais un intolérant mit le feu à ſa maiſon; il fut brûlé, lui qui avait tiré deux Indous des flammes. *Sauve qui peut*,

---

## PETIT COMMENTAIRE DE L'IGNORANT.

### SUR L'ÉLOGE DU DAUPHIN DE FRANCE, COMPOSÉ PAR MR. THOMAS.

JE viens de lire dans l'éloquent diſcours de Mr. *Thomas* ces paroles rèmarquables.

Digitized by Google

» Le dauphin lisait avec plaisir ces livres où
» la douce humanité lui peignait tous les hom-
» mes, & même ceux qui s'égarent, comme un
» peuple de frères. Aurait-il donc été lui-même
» ou persécuteur, ou cruel? aurait-il adopté la
» férocité de ceux qui comptent l'erreur parmi
» les crimes, & veulent tourmenter pour instrui-
» re? *Ah*! dit-il plus d'une fois, *ne persécutons*
» *point*.

Ces mots ont pénétré dans mon cœur; je me suis écrié, Quel sera le malheureux qui osera être persécuteur quand l'héritier d'un grand royaume a déclaré qu'il ne faut pas l'être? Ce prince savait que la persécution n'a jamais produit que du mal: il avait lu beaucoup: la philosophie avait percé jusqu'à lui. Le plus grand bonheur d'un état monarchique, est que le prince soit éclairé. *Henri IV* ne l'était pas par les livres; car excepté *Montaigne*, qui n'a rien d'arrêté, & qui n'apprend qu'à douter, il n'y avait alors que de misérables livres de controverse indignes d'être lus par un roi. Mais *Henri IV* était instruit par l'adversité, par l'expérience de la vie privée & de la vie publique, enfin, par ses propres lumières. Ayant été persécuté, il ne fut point persécuteur. Il était plus philosophe qu'il ne pensait, au milieu du tumulte des armes, des factions du royaume, des intrigues de la cour, & de la rage de deux sectes ennemies. *Louis XIII* ne lut rien, ne sut rien, & ne vit rien; il laissa persécuter.

*Louis XIV* avait un grand sens, un amour de la gloire qui le portait au bien, un esprit juste, un cœur noble; mais malheureusement le cardinal *Mazarin* ne cultiva point un si beau caractère. Il méritait d'être instruit, il fut ignorant; ses confesseurs enfin le subjuguèrent; il persécuta; il fit du mal. Quoi! les *Sacis*, les *Arnaulds*, & tant d'autres grands-hommes emprisonnés, exilés, bannis! Et pourquoi? Parce qu'ils ne pensaient pas comme deux Jésuites de la cour: & enfin, son royaume en feu pour une bulle!

Digitized by Google

Il le faut avouer, le fanatisme & la friponnerie demandèrent la bulle, l'ignorance l'accepta, l'opiniâtreté la combattit. Rien de tout cela ne serait arrivé sous un prince en état d'apprécier ce que vaut une grace efficace, une grace suffisante, & même encor une versatile.

Je ne suis pas étonné qu'autrefois le cardinal de *Lorraine* ait persécuté des gens assez mal avisés pour pouvoir ramener les choses à la première institution de l'église; le cardinal aurait perdu sept évêchés, & de très-grosses abbayes dont il était en possession. Voilà une très-bonne raison de poursuivre ceux qui ne sont pas de notre avis. Personne assurément ne mérite mieux d'être excommunié que ceux qui veulent nous ôter nos rentes. Il n'y a pas d'autre sujet de guerre chez les hommes; chacun défend son bien autant qu'il le peut.

Mais que dans le sein de la paix il s'élève des guerres intestines pour des billevesées incompréhensibles de pure métaphysique; qu'on ait sous *Louis XIII* en 1624 défendu sous peine de galères, de penser autrement qu'*Aristote*; qu'on ait anathématisé les idées innées de *Descartes*, pour les admettre ensuite; que de plus d'une question digne de *Rabelais* on ait fait une question d'état; cela est barbare & absurde.

On a demandé souvent pourquoi depuis *Romulus* jusqu'au tems où les papes ont été puissans, jamais les Romains n'ont persécuté un seul philosophe pour ses opinions? On ne peut répondre autre chose sinon que les Romains étaient sages.

*Ciceron* était très-puissant. Il dit dans une de ses lettres, *Voyez à qui vous voulez que je fasse tomber les Gaules en partage.* Il était très-attaché à la secte des académiciens, mais on ne voit pas qu'il lui soit jamais tombé dans la tête de faire exiler un stoïcien, d'exclure des charges un épicurien, de molester un pythagoricien.

Et toi, malheureux *Jurieu*, fugitif de ton village, tu voulus opprimer le fugitif *Bayle* dans

son asyle & dans le tien; tu laissas en paix *Spinosa* dont tu n'étais point jaloux; mais tu voulais accabler ce respectable *Bayle*, qui écrasait ta petite réputation par sa renommée éclatante.

Le descendant & l'héritier de trente rois a dit, *Ne persécutons point*; & un bourgeois d'une ville ignorée, un habitué de paroisse, un moine dirait, *Persécutons!*

Ravir aux hommes la liberté de penser! juste ciel! Tyrans fanatiques, commencez donc par nous couper les mains qui peuvent écrire, arrachez-nous la langue qui parle contre vous, arrachez-nous l'ame qui n'a pour vous que des sentimens d'horreur.

Il y a des pays où la superstition également lâche & barbare abrutit l'espèce humaine; il y en a d'autres où l'esprit de l'homme jouït de tous ses droits. Entre ces deux extrémités, l'une céleste, l'autre infernale, il est un peuple mytoyen, chez qui la philosophie est tantôt accueillie, & tantôt proscrite, chez qui *Rabelais* a été imprimé avec privilège, mais qui a laissé mourir le grand *Arnauld* de faim dans un village étranger; un peuple qui a vécu dans des ténèbres épaisses depuis les tems de ses druides, jusqu'au tems où quelques rayons de lumière tombèrent sur lui de la tête de *Descartes*. Depuis ce temps le jour lui est venu d'Angleterre. Mais croira-t-on bien que *Locke* était à peine connu de ce peuple il y a environ trente ans? Croira-t-on bien que lorsqu'on lui fit connaître la sagesse de ce grand-homme, des ignorans en place opprimèrent violemment celui qui apporta le premier ces vérités de l'isle des philosophes dans le pays des frivolités?

Si on a poursuivi ceux qui éclairaient les ames, on a poussé la manie jusqu'à s'élever contre ceux qui sauvaient les corps. En vain il est démontré que l'inoculation peut conserver la vie à vingt-cinq mille personnes par année dans un grand royaume; il n'a pas tenu aux ennemis de la nature humaine qu'on ait traité ses bienfaicteurs

d'empoisonneurs publics. Si on avait eu le malheur de les écouter, que ferait-il arrivé? les peuples voisins auraient conclu que la nation était sans raison & sans courage.

Heureusement les persécutions sont passagères, elles sont personnelles, elles dépendent du caprice de trois ou quatre énergumènes qui voyent toujours ce que les autres ne verraient pas, si on ne corrompait pas leur entendement; ils cabalent, ils ameutent, on crie quelque temps, ensuite on est étonné d'avoir crié, & puis on oublie tout.

Un homme ose dire, non-seulement après tous les physiciens, mais après tous les hommes, que si la Providence ne nous avait pas accordé des mains, il n'y aurait sur la terre ni artistes, ni arts. Un vinaigrier devenu maître d'école dénonce cette proposition comme impie; il prétend que l'auteur attribue tout à nos mains, & rien à notre intelligence Un singe n'oserait intenter une telle accusation dans le pays des singes; cette accusation réussit chez les hommes. L'auteur est persécuté avec fureur; au bout de trois mois on n'y pense plus. Il en est de la plûpart des livres philosophiques comme des contes de *La Fontaine*; on commença par les brûler, on a fini par les représenter à l'opéra comique. Pourquoi en permet-on les représentations? c'est qu'on s'est apperçu enfin qu'il n'y avait là que de quoi rire. Pourquoi le même livre qu'on a proscrit reste-t-il paisiblement entre les mains des lecteurs? c'est qu'on s'est apperçu que ce livre n'a troublé en rien la société, qu'aucune pensée abstraite, ni même aucune plaisanterie, n'a ôté à aucun citoyen la moindre prérogative, qu'il n'a point fait renchérir les denrées, que les moines mendians n'en ont pas moins rempli leur besace, que le train du monde n'a changé en rien, & que le livre n'a servi précisément qu'à occuper le loisir de quelques lecteurs.

En vérité, quand on persécute, c'est pour le plaisir de persécuter.

Digitized by Google

Passons de l'oppression passagère que la philosophie a essuiée mille fois parmi nous, à l'oppression théologique qui est plus durable. Dès les premiers siécles on dispute; les deux partis contraires s'anathématisent. Qui a raison des deux? c'est le plus fort. Des conciles combattent contre des conciles, jusqu'à ce qu'enfin l'autorité & le tems décident. Alors les deux partis réunis persécutent un troisiéme parti qui s'élève, & celui-ci en opprime un quatriéme. On ne sait que trop que le sang a coulé pendant quinze cent ans pour ces disputes. Mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est que si on n'avoit jamais persécuté, il n'y aurait jamais eu de guerres de religion.

Répétons donc mille fois avec un dauphin tant regretté, *Ne persécutons personne.*

---

## COMMENTAIRE SUR LE LIVRE DES DÉLITS ET DES PEINES.

### I. OCCASION DE CE COMMENTAIRE.

J'Etais plein de la lecture du petit livre des *Délits & des peines*, qui est en morale ce que sont en médecine le peu de remèdes dont nos maux pourraient être soulagés. Je me flattais que cet ouvrage adoucirait ce qui reste de barbare dans la jurisprudence de tant de nations; j'espérais quelque réforme dans le genre-humain, lorsqu'on m'apprit qu'on venait de pendre dans une province, une fille de dix-huit ans, belle & bien faite, qui avait des talens utiles, & qui était d'une très honnête famille.

Elle était coupable de s'être laissé faire un enfant; elle l'était encor davantage d'avoir abandonné son fruit. Cette fille infortunée fuyant la maison paternelle est surprise des douleurs de l'enfantement; elle est délivrée seule & sans secours auprès d'une fontaine. La honte qui est

Digitized by Google

dans le ſexe une paſſion violente, lui donna aſſez de force pour revenir à la maiſon de ſon père & pour y cacher ſon état. Elle laiſſe ſon enfant expoſé, on le trouve mort le lendemain; la mère eſt découverte, condamnée à la potence & exécutée.

La première faute de cette fille, ou doit être renfermée dans le ſecret de ſa famille, ou ne mérite que la protection des loix: parce que c'eſt au ſéducteur à réparer le mal qu'il a fait, parce que la faibleſſe a droit à l'indulgence, parce que tout parle en faveur d'une fille dont la groſſeſſe cachée la met ſouvent en danger de mort, que cette groſſeſſe connue flétrit ſa réputation, & que la difficulté d'élever ſon enfant eſt encor un grand malheur de plus.

La ſeconde faute eſt plus criminelle; elle abandonne le fruit de ſa faibleſſe & l'expoſe à périr.

Mais parce qu'un enfant eſt mort, faut-il abſolument faire mourir la mère? Elle ne l'avait pas tué; elle ſe flattait que quelque paſſant prendrait pitié de cette créature innocente; elle pouvait même être dans le deſſein d'aller retrouver ſon enfant & de lui faire donner les ſecours néceſſaires. Ce ſentiment eſt ſi naturel, qu'on doit le préſumer dans le cœur d'une mère. La loi eſt poſitive contre la fille dans la province dont je parle. Mais cette loi n'eſt-elle pas injuſte, inhumaine & pernicieuſe? injuſte, parce qu'elle n'a pas diſtingué entre celle qui tue ſon enfant & celle qui l'abandonne; inhumaine, en ce qu'elle fait périr cruellement une infortunée à qui on ne peut reprocher que ſa faibleſſe & ſon empreſſement à cacher ſon malheur; pernicieuſe, en ce qu'elle ravit à la ſociété une citoyenne qui devait donner des ſujets à l'état, dans une province où l'on ſe plaint de la dépopulation.

La charité n'a point encor établi dans ce pays, des maiſons ſecourables, où les enfans expoſés ſoient nourris. Là où la charité manque, la loi eſt toujours cruelle. Il valait bien mieux prévenir



Digitized by Google

nir ces malheurs qui sont assez ordinaires, que se borner à les punir. La véritable jurisprudence est d'empêcher les délits, & non de donner la mort à un sexe faible, quand il est évident que sa faute n'a pas été accompagnée de malice, & qu'elle a coûté à son cœur.

Assurez autant que vous le pourrez une ressource à quiconque sera tenté de mal faire, & vous aurez moins à punir.

## II. Des supplices.

Ce malheur, & cette loi si dure, dont j'ai été sensiblement frappé, m'ont fait jetter les yeux sur le code criminel des nations. L'auteur humain des *Délits & des peines* n'a que trop raison de se plaindre que la punition soit trop souvent au-dessus du crime, & quelquefois pernicieuse à l'état, dont elle doit faire l'avantage.

Les supplices recherchés dans lesquels on voit que l'esprit humain s'est épuisé à rendre la mort affreuse, semblent plutôt inventés par la tyrannie que par la justice.

Le supplice de la roue fut introduit en Allemagne dans les tems d'anarchie, où ceux qui s'emparaient des droits régaliens voulaient épouvanter par l'appareil d'un tourment inouï quiconque oserait attenter contre eux. En Angleterre on ouvrait le ventre d'un homme atteint de haute trahison, on lui arrachait le cœur, on lui en battait les joues, & le cœur était jetté dans les flammes. Mais, quel était souvent ce crime de haute trahison? C'était dans les guerres civiles d'avoir été fidèle à un roi malheureux, & quelquefois de s'être expliqué sur le droit douteux du vainqueur. Enfin, les mœurs s'adoucirent; il est vrai qu'on a continué d'arracher le cœur, mais c'est toujours après la mort du condamné. L'appareil est affreux, mais la mort est douce, si elle peut l'être.

## III. Des peines contre les hérétiques.

Ce fut ſurtout la tyrannie qui la première décerna la peine de mort contre ceux qui différaient de l'égliſe dominante dans quelques dogmes. Aucun empereur chrétien n'avait imaginé avant le tyran *Maxime*, de condamner un homme au ſupplice, uniquement pour des points de controverſe. Il eſt bien vrai que ce furent deux évêques Eſpagnols qui pourſuivirent la mort des priſcillianiſtes auprès de *Maxime* ; mais il n'eſt pas moins vrai que ce tyran voulait plaire au parti dominant en verſant le ſang des hérétiques. La barbarie & la juſtice lui étaient également indifférentes. Jaloux de *Théodoſe* Eſpagnol comme lui, il ſe flattait de lui enlever l'empire d'orient, comme il avait déja envahi celui d'occident. *Théodoſe* était haï pour ſes cruautés ; mais il avait ſu gagner tous les chefs de la religion. *Maxime* voulait déployer le même zèle, & attacher les évêques Eſpagnols à ſa faction. Il flattait également l'ancienne religion & la nouvelle ; c'était un homme auſſi fourbe qu'inhumain, comme tous ceux qui dans ce tems-là prétendirent ou parvinrent à l'empire. Cette vaſte partie du monde était gouvernée comme l'eſt Alger aujourd'hui. La milice faiſait & défaiſait les empereurs ; elle les choiſiſſait très ſouvent parmi les nations réputées barbares. *Théodoſe* lui oppoſait alors d'autres barbares de la Scythie. Ce fut lui qui remplit les armées de Goths, & qui éleva *Alaric* le vainqueur de Rome. Dans cette confuſion horrible c'était donc à qui fortifierait le plus ſon parti par tous les moyens poſſibles.

*Maxime* venait de faire aſſaſſiner à Lyon l'empereur *Gratian* collègue de *Théodoſe* ; il méditait la perte de *Valentinien II*, nommé ſucceſſeur de *Gratian* à Rome dans ſon enfance. Il aſſemblait à Trèves une puiſſante armée, compoſée de Gaulais & d'Allemands. Il faiſait

lever des troupes en Espagne, lorsque deux évêques Espagnols *Idacio* & *Ithacus* ou *Itacius*, qui avaient alors beaucoup de crédit, vinrent lui demander le sang de *Priscillien* & de tous ses adhérens, qui disaient que les ames sont des émanations de DIEU, que la Trinité ne contient point trois hypostases ; & qui de plus poussaient le sacrilège jusqu'à jeûner le dimanche. *Maxime*, moitié payen, moitié chrétien, sentit bientôt toute l'énormité de ces crimes. Les Sts. évêques *Idacio* & *Itacius*, obtinrent qu'on donnât d'abord la question à *Priscillien* & à ses complices avant qu'on les fit mourir ; ils y furent présens, afin que tout se passât dans l'ordre, & s'en retournèrent en bénissant DIEU, & en plaçant *Maxime* le défenseur de la foi au rang des saints. Mais *Maxime* ayant été défait par *Théodose*, & ensuite assassiné aux pieds de son vainqueur, il ne fut point canonisé.

Il faut remarquer que *St. Martin* évêque de Tours, véritablement homme de bien, sollicita la grace de *Priscillien* ; mais les évêques l'accusèrent lui-même d'être hérétique, & il s'en retourna à Tours de peur qu'on ne lui fit donner la question à Trèves.

Quant à *Priscillien*, il eut la consolation, après avoir été pendu, qu'il fut honoré de sa secte comme un martyr. On célébra sa fête, & on le fêterait encor s'il y avait des priscillianistes.

Cet exemple fit frémir toute l'église ; mais bientôt après il fut imité & surpassé. On avait fait périr des priscillianistes par le glaive, par la corde & par la lapidation. Une jeune dame de qualité soupçonnée d'avoir jeûné le dimanche, n'avait été que lapidée dans Bourdeaux. *a*) Ces supplices parurent trop légers ; on prouva que DIEU exigeait que les hérétiques fussent brûlés à petit feu. La raison peremptoire qu'on en donnait, c'était que DIEU les punit ainsi dans l'autre monde, & que tout prince, tout lieutenant

*a*) Voyez l'histoire de l'église.



Digitized by Google

du prince, enfin le moindre magiſtrat, eſt l'image de DIEU dans ce monde-ci.

Ce fut ſur ce principe qu'on brûla partout des ſorciers qui étaient viſiblement ſous l'empire du diable, & les hétérodoxes qu'on croyait encor plus criminels & plus dangereux que les ſorciers.

On ne ſait pas bien préciſément quelle était l'héréſie des chanoines que le roi *Robert* fils de *Hugues*, & *Conſtance* ſa femme, allèrent faire brûler en leur préſence à Orléans en 1022. Comment le saurait-on ? Il n'y avait alors qu'un très petit nombre de clercs & de moines qui euſſent l'uſage de l'écriture. Tout ce qui eſt conſtaté, c'eſt que *Robert* & ſa femme raſſaſièrent leurs yeux de ce ſpectacle abominable. L'un des ſectaires avait été le confeſſeur de *Conſtance* ; cette reine ne crut pas pouvoir mieux réparer le malheur de s'être confeſſé à un hérétique, qu'en le voyant dévorer par les flammes.

L'habitude devient loi ; & depuis ce tems juſqu'à nos jours, c'eſt-à-dire pendant plus de ſept cent années, on a brûlé ceux qui ont été, ou qui ont paru être ſouillés du crime d'une opinion erronée.

## IV. DE L'EXTIRPATION DES HÉRÉSIES.

Il faut, ce me ſemble, diſtinguer dans une héréſie l'opinion & la faction. Dès les premiers tems du chriſtianiſme les opinions furent partagées. Les chrétiens d'Alexandrie ne penſaient pas ſur pluſieurs points comme ceux d'Antioche. Les Achaïens étaient oppoſés aux Aſiatiques. Cette diverſité a duré dans tous les tems & durera vraiſemblablement toujours. JESUS-CHRIST qui pouvait réunir tous ſes fidèles dans le même ſentiment ne l'a pas fait ; il eſt donc à préſumer qu'il ne l'a pas voulu, & que ſon deſſein était d'exercer toutes ſes égliſes à l'indulgence & à la charité, en leur permettant des ſyſtêmes différens, qui tous ſe réuniſſaient à le

Digitized by Google

reconnaître pour leur chef & leur maître. Toutes ces sectes longtems tolérées par les empereurs ou cachées à leurs yeux, ne pouvaient se persécuter & se proscrire les unes les autres, puisqu'elles étaient également soumises aux magistrats Romains ; elles ne pouvaient que disputer. Quand les magistrats les poursuivirent, elles reclamèrent toutes également le droit de la nature ; elles dirent, Laissez-nous adorer DIEU en paix ; ne nous ravissez pas la liberté que vous accordez aux Juifs. Toutes les sectes aujourd'hui peuvent tenir le même discours à ceux qui les oppriment. Elles peuvent dire aux peuples qui ont donné des privilèges aux Juifs, Traitez-nous comme vous traitez ces enfans de *Jacob*, laissez-nous prier DIEU comme eux selon notre conscience. Notre opinion ne fait pas plus de tort à votre état que n'en fait le judaïsme. Vous tolérez les ennemis de JESUS-CHRIST : tolérez-nous donc nous qui adorons JESUS-CHRIST, & qui ne différons de vous que sur des subtilités de théologie ; ne vous privez pas vous-mêmes de sujets utiles. Il vous importe qu'ils travaillent à vos manufactures, à votre marine, à la culture de vos terres ; & il ne vous importe point qu'ils ayent quelques autres articles de foi que vous. C'est de leurs bras que vous avez besoin, & non de leur catéchisme.

La faction est une chose toute différente. Il arrive toujours, & nécessairement, qu'une secte persécutée dégénere en faction. Les opprimés se réunissent & s'encouragent. Ils ont plus d'industrie pour fortifier leur parti que la secte dominante n'en a pour l'exterminer. Il faut ou qu'ils soient écrasés ou qu'ils écrasent. C'est ce qui arriva après la persécution excitée en 303 par le césar *Galérius*, les deux dernieres années de l'empire de *Dioclétien*. Les chrétiens ayant été favorisés par *Dioclétien* pendant dix-huit années entières, étaient devenus trop nombreux & trop riches pour être exterminés : Ils se donnerent à *Constance Chlore*, ils combattirent pour *Conf-*

*tantin* son fils, & il y eut une révolution entiere dans l'empire.

On peut comparer les petites choses aux grandes, quand c'est le même esprit qui les dirige. Une pareille révolution est arrivée en Hollande, en Ecosse, en Suisse. Quand *Ferdinand* & *Isabelle* chasserent d'Espagne les Juifs qui y étaient établis, non-seulement avant la maison régnante, mais avant les Maures & les Goths, & même avant les Carthaginois; les Juifs auraient fait une révolution en Espagne, s'ils avaient été aussi guerriers que riches, & s'ils avaient pu s'entendre avec les Arabes.

En un mot, jamais secte n'a changé le gouvernement que quand le desespoir lui a fourni des armes. *Mahomet* lui-même n'a réussi que pour avoir été chassé de la Mecque, & parce qu'on y avait mis sa tête à prix.

Voulez-vous donc empêcher qu'une secte ne bouleverse un état, usez de tolérance : imitez la sage conduite que tiennent aujourd'hui l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande. Il n'y a d'autre parti à prendre en politique avec une secte nouvelle, que de faire mourir sans pitié les chefs & les adhérens, hommes, femmes, enfans, sans en excepter un seul, ou de les tolérer quand la secte est nombreuse. Le premier parti est d'un monstre, le second est d'un sage.

Enchainez à l'état tous les sujets de l'état par leur intérêt; que le quaker & le Turc trouvent leur avantage à vivre sous vos loix. La religion est de DIEU à l'homme; la loi civile est de vous à vos peuples.

## V. DES PROFANATIONS.

*Louis IX* Roi de France, placé par ses vertus au rang des saints, fit d'abord une loi contre les blasphémateurs. Il les condamnait à un supplice nouveau; on leur perçait la langue avec un fer ardent. C'était une espece de talion; le membre qui avait péché en souffrait la peine. Mais il était

Digitized by Google

fort difficile de décider ce qui eſt un blaſphême. Il échappe dans la colere ou dans la joie, ou dans la ſimple converſation, des expreſſions qui ne ſont à proprement parler que des explétives, comme le *Sela* & le *Vah* des Hébreux, le *Pol* & l'*Ædepol* des Latins, & comme le *per Deos immortales*, dont on ſe ſervait à tout propos, ſans faire réellement un ſerment par les Dieux immortels.

Ces mots qu'on appelle *juremens*, *blaſphêmes*, ſont communément des termes vagues qu'on interprete arbitrairement : la loi qui les punit ſemble priſe de celle des Juifs qui dit, *tu ne prendras point le nom de* DIEU *en vain*. Les plus habiles interprêtes croyent que cette loi défend le parjure; & ils ont d'autant plus de raiſon que le mot *Shavé* qu'on a traduit par *en vain*, ſignifie proprement le parjure. Or quel rapport le parjure peut-il avoir avec ces mots qu'on adoucit par *cadedis*, *ſangbleu*, *ventrebleu*, *corbleu*.

Les Juifs juraient par la vie de DIEU : *vivit Dominus*. C'était une formule ordinaire. Il n'était donc défendu que de mentir au nom du DIEU qu'on atteſtait.

*Philippe-Auguſte* en 1181 avait condamné les nobles de ſon domaine qui prononceraient *têtebleu*, *ventre-bleu*, *corbleu*, *ſangbleu*, à payer une amende, & les roturiers à être noyés. La premiere partie de cette ordonnance parut puérile, la ſeconde était abominable. C'était outrager la nature que de noyer des citoyens pour la même faute que les nobles expiaient pour deux ou trois ſous de ce tems-là. Auſſi cette étrange loi reſta ſans exécution comme tant d'autres, ſurtout quand le roi fut excommunié & ſon royaume mis en interdit par le pape *Céleſtin III*.

*St. Louis* tranſporté de zele ordonna indifféremment qu'on perçât la langue, ou qu'on coupât la lèvre ſupérieure à quiconque aurait prononcé ces termes indécens. Il en coûta la langue à un gros bourgeois de Paris, qui s'en plaignit au pape *Innocent IV*. Ce pontife remontra for-



Digitized by Google

tement au roi que la peine était trop forte pour le délit. Le roi s'abstint désormais de cette sévérité. Il eût été heureux pour la société humaine que les papes n'eussent jamais affecté d'autre supériorité sur les rois.

L'ordonnance de *Louis XIV* de l'année 1666, statue :

» Que ceux qui seront convaincus d'avoir juré » & blasphêmé le saint nom de Dieu, de sa » très-sainte mère ou de ses saints, seront con» damnés pour la première fois à une amende, » pour la seconde, tierce & quatriéme fois, à » une amende double, triple & quadruple; pour » la cinquiéme fois au carcan, pour la sixiéme » fois au pilori & auront la lèvre supérieure cou» pée; & la septiéme fois auront la langue » coupée tout juste. «

Cette loi parait sage & humaine; elle n'inflige une peine cruelle qu'après sept rechutes qui ne sont pas présumables.

Mais pour des profanations plus grandes qu'on appelle *sacrilèges*, l'ordonnance criminelle ne parle que du vol fait dans les églises; elle ne s'explique pas sur les impiétés publiques, soit qu'elle n'ait pas prévu de telles démences, soit qu'il fût trop difficile de les spécifier. Il est donc réservé à la prudence des juges de punir ce délit. Cependant la justice ne doit rien avoir d'arbitraire.

Dans un cas aussi rare, que doivent faire les juges? consulter l'âge des délinquans, la nature de leur faute, le degré de leur méchanceté, de leur scandale, de leur obstination, le besoin que le public peut avoir ou n'avoir pas d'une punition terrible. *Pro qualitate personæ proque rei conditione & temporis & ætatis, & sexus, vel severius vel clementius* b) *statuendum.* Si la loi n'ordonne point expressément la mort pour ce délit, quel juge se croira obligé de la prononcer? S'il faut une peine, si la loi se tait, le juge doit sans

b) Titre XIII. *Ad legem Juliam*

Digitized by Google

difficulté prononcer la peine la plus douce, parce qu'il est homme.

Les profanations sacrilèges ne sont jamais commises que par de jeunes débauchés. Les punirez-vous aussi sévérement que s'ils avaient tué leurs frères ? leur âge plaide en leur faveur. Ils ne peuvent disposer de leurs biens, parce qu'ils ne sont point supposés avoir assez de maturité dans l'esprit pour voir les conséquences d'un mauvais marché ; ils n'en ont donc pas eu assez pour voir la conséquence de leur emportement impie.

Traiterez-vous un jeune dissolu qui dans son aveuglement aura profané une image sacrée sans la voler, comme vous avez traité la *Brinvilliers* qui avait empoisonné son père & sa famille ? Il n'y a point de loi expresse contre ce malheureux, & vous en feriez une pour le livrer au plus grand supplice ? il mérite un châtiment exemplaire, mais mérite-t-il des tourmens qui effrayent la nature, & une mort épouvantable ?

Il a offensé DIEU, oui, sans doute, & très-gravement. Usez-en avec lui comme DIEU même. S'il fait pénitence, DIEU lui pardonne. Imposez-lui une pénitence forte, & pardonnez-lui.

Votre illustre *Montesquieu* a dit ; *il faut honorer la Divinité & non la venger* ; pesons ces paroles : elles ne signifient pas qu'on doive abandonner le maintien de l'ordre public ; elles signifient, comme le dit le judicieux auteur des *Délits & des peines*, qu'il est absurde qu'un insecte croye venger l'Être suprême. Ni un juge de village, ni un juge de ville ne sont des *Moïse* & des *Josué*.

## VI. INDULGENCE DES ROMAINS SUR CES OBJETS.

D'un bout de l'Europe à l'autre, le sujet de la conversation des honnêtes gens instruits, roule souvent sur cette différence prodigieuse entre les loix romaines, & tant d'usages barbares qui



Digitized by Google

leur ont ſuccédé comme les immondices d'une ville ſuperbe qui couvrent ſes ruines.

Certes le ſénat Romain avait un auſſi profond reſpect que nous pour le DIEU ſuprême; & autant pour les Dieux immortels & ſecondaires, dépendans de leur maître éternel, que nous en montrons pour nos ſaints. *Ab Jove principium*, était la formule ordinaire c). *Pline* dans le panégyrique du bon *Trajan*, commence par atteſter que les Romains ne manquèrent jamais d'invoquer DIEU en commençant leurs affaires ou leurs diſcours. *Ciceron*, *Tite-Live* l'atteſtent. Nul peuple ne fut plus religieux; mais auſſi il était trop ſage & trop grand pour deſcendre à punir de vains diſcours, ou des opinions philoſophiques. Il était incapable d'infliger des ſupplices barbares à ceux qui doutaient des augures, comme *Ciceron*, augure lui-même, en doutait, ni à ceux qui diſaient en plein ſénat comme *Céſar*, que les Dieux ne puniſſent point les hommes après la mort.

On a cent fois remarqué que le ſénat permit que ſur le théâtre de Rome le chœur chantât dans la Troade:

*Il n'eſt rien après le trépas, & le trépas n'eſt rien. Tu demandes en quel lieu ſont les morts? au même lieu où ils étaient avant de naître.*

S'il y eut jamais des profanations, en voilà ſans doute; & depuis *Ennius* juſqu'à *Auſone* tout eſt profanation, malgré le reſpect pour le culte. Pourquoi donc le ſénat Romain ne les reprimait-il pas? c'eſt qu'elles n'influaient en rien ſur le gouvernement de l'état; c'eſt qu'elles ne troublèrent aucune inſtitution, aucune cérémonie religieuſe. Les Romains n'en eurent pas moins une excellente police, & ils n'en furent pas moins les maîtres abſolus de la plus belle partie du monde juſqu'à *Théodoſe II*.

La maxime du ſénat, comme on l'a dit ail-

c) *Bene ac ſapienter patres conſcripti majores inſtituerunt ut rerum agendarum ita dicendi initium à precationibus cepere &c.*

Digitized by Google

leurs, était *Deorum offensæ Diis curæ:* les offenses contre les Dieux ne regardent que les Dieux. Les sénateurs étant à la tête de la religion, par l'institution la plus sage, n'avaient point à craindte qu'un collège de prêtres les forçât à servir sa vengeance sous prétexte de venger le ciel. Ils ne disaient point, déchirons les impies de peur de passer pour impies nous-mêmes. Prouvons aux prêtres que nous sommes aussi religieux qu'eux, en étant cruels.

Notre religion est plus sainte que celle des anciens Romains. L'impiété parmi nous est un plus grand crime que chez eux. DIEU la punira; c'est aux hommes à punir ce qu'il y a de criminel dans le désordre public que cette impiété a causé. Or si dans une impiété, il ne s'est pas volé un mouchoir, si personne n'a reçu la moindre injure, si les rits religieux n'ont pas été troublés, punirons-nous (il faut le dire encore) cette impiété comme un parricide? La maréchale d'*Ancre* avait fait tuer un coq blanc dans la pleine lune, falait-il pour cela brûler la maréchale d'*Ancre*?

*Est modus in rebus, sunt certi denique fines.*
*Nec scutica dignum horribili sectere flagello.*

## VII. DU CRIME DE LA PRÉDICATION; ET D'ANTOINE.

Un prédicant calviniste qui vient prêcher secrettement ses ouailles dans certaines provinces, est puni de mort, s'il est découvert; *d*) & ceux qui lui ont donné à souper & à coucher sont envoyés aux galères perpétuelles.

Dans d'autres pays un Jésuite qui vient prêcher est pendu. Est-ce DIEU qu'on a voulu venger en faisant pendre ce prédicant & ce Jésuite? S'est-on des deux côtés appuyé sur cette loi de l'évangile: *quiçonque n'écoute point l'assem-*

*d*) Edit de 1724 & antérieurs.



Digitized by Google

*blie soit traité comme un payen & comme un receveur des deniers publics.* Mais l'évangile n'ordonna pas qu'on tuât ce payen & ce receveur.

S'est-on fondé sur ces paroles du Deuteronome? e) *S'il s'élève un prophête,.... & que ce qu'il a prédit arrive,... & qu'il vous dise, suivons des Dieux étrangers.... Et si votre frère ou votre fils ou votre chère femme ou l'ami de votre cœur vous dit, allons, servons des Dieux étrangers,.... tuez-le aussi-tôt, frappez le premier, & tout le peuple après vous.* Mais ni ce Jésuite ni ce Calviniste ne vous ont dit: allons, suivons des Dieux étrangers.

Le conseiller *Dubourg*, le chanoine *Jehan Chauvin* dit *Calvin*, le medecin *Servet* Espagnol, le Calabrois *Gentilis*, servaient le meme DIEU. Cependant le président *Minard* fit brûler le conseiller *Dubourg*, & les amis du *Dubourg* firent assassiner *Minard*; & *Jehan Calvin* fit brûler le médecin *Servet* à petit feu, & eut la consolation de contribuer beaucoup à faire trancher la tête au Calabrois *Gentilis*; & les successeurs de *Jehan Calvin* firent brûler *Antoine*. Est-ce la raison, la piété, la justice qui ont commis tous ces meurtres?

L'histoire d'*Antoine* est une des plus singulières dont le souvenir se soit conservé dans les annales de la démence. Voici ce que j'en ai lu dans un manuscrit très-curieux, & qui est rapporté en partie par *Jacob Spon*. *Antoine* était né à Brieu en Lorraine, de père & de mère catholiques, & avait étudié à Pont-à-Mousson chez les Jésuites. Le prédicant *Féri* l'engagea dans la religion protestante à Metz. Etant retourné à Nanci, on lui fit son procès comme à un hérétique; & si un ami ne l'avait fait sauver, il allait périr par la corde. Réfugié à Sédan, on le soupçonna d'être papiste, & on voulut l'assassiner.

Voyant par quelle étrange fatalité sa vie n'était en sûreté ni chez les protestans, ni chez les

e) Chap. XXIII.

catholiques, il alla se faire Juif à Venise. Il se persuada très-sincérement, & il soutint jusqu'au dernier moment de sa vie, que la religion Juive était la seule véritable, & que puis qu'elle l'avait été autrefois, elle devait l'être toûjours. Les Juifs ne le circoncirent point, de peur de se faire des affaires avec le magistrat; mais il n'en fut pas moins Juif intérieurement. Il n'en fit point profession ouverte; & même étant allé à Genève, en qualité de prédicant, il y fut premier régent du collége, & enfin, il devint ce qu'on appelle *ministre*.

Le combat perpétuel qui s'excitait dans son cœur entre la secte de *Calvin* qu'il était obligé de prêcher & la religion mosaïque à laquelle seule il croyait, le rendit longtems malade. Il tomba dans une mélancolie & dans une maladie cruelle; troublé par ses douleurs, il s'écria qu'il était Juif. Des ministres vinrent le visiter & tâchèrent de le faire rentrer en lui-même; il leur répondit qu'il n'adorait que le DIEU d'Israël; qu'il était impossible que DIEU changeât; que DIEU ne pouvait avoir donné lui-même & gravé de sa main une loi pour l'abolir. Il parla contre le christianisme, ensuite il se dédit: il écrivit une profession de foi pour échapper à la condamnation; mais après l'avoir écrite, la malheureuse persuasion où il était, ne lui permit pas de la signer. Le conseil de la ville assembla les prédicans pour savoir ce qu'il devait faire de cet infortuné. Le petit nombre de ces prêtres opina qu'on devoit avoir pitié de lui, qu'il falait plutôt tâcher à guérir sa maladie du cerveau que la punir. Le plus grand nombre décida qu'il méritait d'être brûlé, & il le fut. Cette avanture est de 1632. *f*) il faut cent ans de raison & de vertu pour expier un pareil jugement.

## VIII. HISTOIRE DE SIMON MORIN.

La fin tragique de *Simon Morin* n'effraie pas

*f*) *Jacob Spon*, pag. 500; & *Gui Vances*.

moins que celle d'*Antoine*. Ce fut au milieu des fêtes d'une cour brillante parmi les amours & les plaisirs, ce fut même dans le tems de la plus grande licence, que ce malheureux fut brûlé à Paris en 1663. C'était un insensé qui croyait avoir eu des visions, & qui poussa la folie jusqu'à se croire envoyé de DIEU, & à se dire incorporé à JESUS-CHRIST.

Le parlement le condamna très sagement à être enfermé aux petites-maisons. Ce qui est extrêmement singulier, c'est qu'il y avait alors dans le même hôpital, un autre fou qui se disait le Père éternel, de qui même la démence a passé en proverbe. *Simon Morin* fut si frappé de la folie de son compagnon, qu'il reconnut la sienne. Il parut rentrer pour quelque tems dans son bon sens; il exposa son repentir aux magistrats, & malheureusement pour lui il obtint son élargissement.

Quelque tems après il retomba dans ses accès; il dogmatisa. Sa mauvaise destinée voulut qu'il fit connoissance avec *St. Sorlin Desmarêts*, qui fut pendant plusieurs mois son ami, mais qui bientôt par jalousie de métier devint son plus cruel persécuteur.

Ce *Desmarêts* n'était pas moins visionnaire que *Morin*: ses premières inepties furent à la vérité innocentes; c'étaient les tragicomédies d'*Erigone* & de *Mirame* imprimées avec une traduction des Psaumes; c'étaient le roman d'*Ariane* & le poëme de *Clovis* à côté de l'office de la Vierge mis en vers; c'étaient des poësies ditirambiques enrichies d'invectives contre *Homère* & *Virgile*. De cette espèce de folie il passa à une autre plus sérieuse; on le vit s'acharner contre Port-royal; & après avoir avoué qu'il avait engagé des femmes dans l'athéïsme, il s'érigea en prophête. Il prétendit que DIEU lui avait donné de sa main la clef du trésor de l'Apocalypse, qu'avec cette clef il ferait une réforme de tout le genre-humain, & qu'il allait commander une armée de cent quarante mille hommes contre les jansénistes.

Digitized by Google

Rien n'eût été plus raisonnable & plus juste que de le mettre dans la même loge que *Simon Morin* : mais pourra-t-on s'imaginer qu'il trouva beaucoup de crédit auprès du jésuite *Annat* confesseur du roi ? Il persuada que ce pauvre *Simon Morin* établissait une secte presque aussi dangereuse que le jansénisme même; & enfin ayant porté l'infamie jusqu'à se rendre délateur, il obtint du lieutenant-criminel un décret de prise de corps contre son malheureux rival. Osera-t-on le dire ? *Simon Morin* fut condamné à être brûlé vif.

Lors qu'on allait le conduire au supplice, on trouva dans un de ses bas un papier dans lequel il demandait pardon à DIEU de toutes ses erreurs ; cela devait le sauver ; mais la sentence était confirmée , il fut exécuté sans miséricorde.

De telles avantures font dresser les cheveux. Et dans quel pays n'a-t-on pas vu des événemens aussi déplorables ? Les hommes oublient partout qu'ils sont frères, & ils se persécutent jusqu'à la mort. Il faut se flatter pour la consolation du genre-humain que ces tems horribles ne reviendront plus.

## IX. DES SORCIERS.

En 1748 on brûla une vieille femme dans l'évêché de Vurtzbourg, convaincue d'être sorcière. C'est un grand phénomène dans le siécle où nous sommes. Mais est-il possible que des peuples qui se vantoient d'être réformés, & de fouler aux pieds les superstitions, qui pensaient enfin avoir perfectionné leur raison, ayent pourtant cru aux sortilèges, ayent fait brûler de pauvres femmes accusées d'être sorcières, & cela plus de cent années après la prétendue réforme de leur raison ?

Dès l'année 1652 une paysanne du petit territoire de Genève, nommée *Michelle Chaudron*, rencontra le diable en sortant de la ville. Le dia-

Digitized by Google

ble lui donna un baiser, reçut son hommage, & imprima sur sa lèvre supérieure & à son teton droit, la marque qu'il a coutume d'appliquer à toutes les personnes qu'il reconnait pour ses favorites. Ce sceau du diable est un petit seing qui rend la peau insensible, comme l'affirment tous les jurisconsultes démonographes de ce tems-là.

Le diable ordonna à *Michelle Chaudron* d'ensorceler deux filles. Elle obéit à son seigneur ponctuellement. Les parens des filles l'accusèrent juridiquement de diablerie. Les filles furent interrogées & confrontées avec la coupable. Elles attestèrent qu'elles sentaient continuellement une fourmillière dans des parties de leur corps, & qu'elles étaient possedées. On appella les médecins, ou du moins ceux qui passaient alors pour médecins. Ils visitèrent les filles. Ils cherchèrent sur le corps de *Michelle* le sceau du diable, que le procès verbal appelle les *marques sataniques*. Ils y enfoncèrent une longue aiguille, ce qui était déja une torture douloureuse. Il en sortit du sang, & *Michelle* fit connaître par ses cris que les marques sataniques ne rendent point insensible. Les juges ne voyant pas de preuve complette que *Michelle Chaudron* fût sorcière, lui firent donner la question, qui produit infailliblement ces preuves : cette malheureuse cédant à la violence des tourmens, confessa enfin tout ce qu'on voulut.

Les médecins cherchèrent encore la marque satanique. Ils la trouvèrent à un petit seing noir sur une de ses cuisses. Ils y enfoncèrent l'aiguille. Les tourmens de la question avaient été si horribles, que cette pauvre créature expirante sentit à peine l'aiguille ; elle ne cria point : ainsi le crime fut avéré. Mais comme les mœurs commençaient à s'adoucir, elle ne fut brûlée qu'après avoir été pendue & étranglée.

Tous les tribunaux de l'Europe chrétienne retentissaient alors de pareils arrêts. Le buchers étaient allumés partout pour les sorciers comme

pour les hérétiques. Ce qu'on reprochait le plus aux Turcs, c'était de n'avoir ni sorciers ni possédés parmi eux. On regardait cette privation de possédés comme une marque infaillible de la fausseté d'une religion.

Un homme zélé pour le bien public, pour l'humanité, pour la vraie religion, a publié dans un de ses écrits en faveur de l'innocence, que les tribunaux chrétiens ont condamné à la mort plus de cent mille prétendus sorciers. Si on joint à ces massacres juridiques, le nombre infiniment supérieur d'hérétiques immolés, cette partie du monde ne paraîtra qu'un vaste échaffaut couvert de bourreaux & des victimes, entouré de juges, de sbires, & de spectateurs.

## X. De la peine de mort.

On a dit il y a longtems qu'un homme pendu n'est bon à rien, & que les supplices inventés pour le bien de la société doivent être utiles à cette société. Il est évident que vingt voleurs vigoureux condamnés à travailler aux ouvrages publics toute leur vie, servent l'état par leur supplice, & que leur mort ne fait de bien qu'au bourreau que l'on paye pour tuer les hommes en public. Rarement les voleurs sont-ils punis de mort en Angleterre; on les transporte dans les colonies. Il en est de même dans les vastes états de la Russie: on n'a exécuté aucun criminel sous l'empire de l'autocratrice *Elizabeth*. *Catherine II* qui lui a succédé avec un génie très supérieur, suit la même maxime. Les crimes ne se sont point multipliés par cette humanité, & il arrive presque toujours que les coupables relégués en Sibérie y deviennent gens de bien. On remarque la même chose dans les colonies Anglaises. Ce changement heureux nous étonne; mais rien n'est plus naturel. Ces condamnés sont forcés à un travail continuel pour vivre. Les occasions du vice leur manquent: ils se marient, ils peuplent. Forcez les hommes au travail, vous

Digitized by Google

les rendez honnêtes gens. On ſait aſſez que ce n'eſt pas à la campagne que ſe commettent les grands crimes, excepté peut-être quand il y a trop de fêtes, qui forcent l'homme à l'oiſiveté & le conduiſent à la débauche.

On ne condamnait un citoyen Romain à mourir que pour des crimes qui intéreſſaient le ſalut de l'état. Nos maîtres, nos premiers légiſlateurs ont reſpecté le ſang de leurs compatriotes; nous prodiguons celui des nôtres.

On a longtems agité cette queſtion délicate & funeſte, s'il eſt permis aux juges de punir de mort quand la loi ne prononce pas expreſſément le dernier ſupplice. Cette difficulté fut ſolemnellement débattue devant l'empereur *Henri VII.* Il jugea *g*) & décida qu'aucun juge ne peut avoir ce droit.

Il y a des affaires criminelles, ou ſi imprévues, ou ſi compliquées, ou accompagnées de circonſtances ſi bizarres, que la loi elle-même a été forcée dans plus d'un pays d'abandonner ces cas ſinguliers à la prudence des juges. Mais s'il ſe trouve en effet une cauſe dans laquelle la loi permette de faire mourir un accuſé qu'elle n'a pas condamné, il ſe trouvera mille cauſes dans leſquelles l'humanité plus forte que la loi, doit épargner la vie de ceux que la loi elle-même a dévoués à la mort.

L'épée de la juſtice eſt entre nos mains; mais nous devons plus ſouvent l'émouſſer que la rendre plus tranchante. On la porte dans ſon fourreau devant les rois, c'eſt pour nous avertir de la tirer rarement.

On a vu des juges qui aimaient à faire couler le ſang, tel était *Jeffreys* en Angleterre; tel était en France un homme à qui l'on donna le ſurnom de *coupe-tête*. De tels hommes n'étaient pas nés pour la magiſtrature; la nature les fit pour être bourreaux.

*g*) Bodin *de Republica* liv. III. chap. V.

Digitized by Google

## XI. De l'exécution des arrêts.

Faut-il aller au bout de la terre ? faut-il recourir aux loix de la Chine, pour voir combien le sang des hommes doit être ménagé ? Il y a plus de quatre mille ans que les tribunaux de cet empire existent, & il y a aussi plus de quatre mille ans qu'on n'exécute pas un villageois à l'extrêmité de l'empire, sans envoyer son procès à l'empereur, qui le fait examiner trois fois par un de ses tribunaux; après quoi il signe l'arrêt de mort, ou de changement de peine, ou de grace entière *h*).

Ne cherchons pas des exemples si loin, l'Europe en est pleine. Aucun criminel en Angleterre n'est mis à mort que le roi n'ait signé la sentence : il en est ainsi en Allemagne & dans presque tout le nord. Tel était autrefois l'usage de la France, tel il doit être chez toutes les nations policées. La cabale, le préjugé, l'ignorance peuvent dicter des sentences loin du trône. Ces petites intrigues ignorées à la cour ne peuvent faire impression sur elle; les grands objets l'environnent. Le conseil suprême est plus accoutumé aux affaires, & plus au-dessus du préjugé; l'habitude de voir tout en grand, l'a rendu moins ignorant & plus sage; il voit mieux qu'une justice subalterne de province si le corps de l'état a besoin ou non d'exemples sévères. Enfin quand la justice inférieure a jugé sur la

*h*) L'auteur de l'*Esprit des loix*, qui a semé tant de belles vérités dans son ouvrage, paraît s'être cruellement trompé, quand pour étayer son principe que le sentiment vague de l'honneur est le fondement des monarchies, & que la vertu est le fondement des républiques, il dit des Chinois ; „ J'ignore ce que c'est que cet honneur chez des „ peuples à qui on ne fait rien faire qu'à coups de baton. " Certainement de ce qu'on écarte la populace avec le pantsé, & de ce qu'on donne des coups de pantsé aux gueux insolens & fripons, il ne s'ensuit pas que la Chine ne soit gouvernée par des tribunaux, qui veillent les uns sur les autres, & que ce ne soit une excellente forme de gouvernement.

Digitized by Google

lettre de la loi qui peut être rigoureuse, le conseil mitige l'arrêt, suivant l'esprit de toute loi, qui est de n'immoler les hommes que dans une nécessité évidente.

## XII. DE LA QUESTION.

Tous les hommes étant exposés aux attentats de la violence ou de la perfidie, détestent les crimes dont ils peuvent être les victimes. Tous se réunissent à vouloir la punition des principaux coupables, & de leurs complices; & tous cependant, par une pitié que DIEU a mise dans nos cœurs, s'élèvent contre les tortures qu'on fait souffrir aux accusés dont on veut arracher l'aveu. La loi ne les a pas encor condamnés, & on leur inflige, dans l'incertitude où l'on est de leur crime, un supplice beaucoup plus affreux que la mort qu'on leur donne quand on est certain qu'ils la méritent. Quoi! j'ignore encor si tu es coupable, & il faudra que je te tourmente pour m'éclairer; & si tu es innocent, je n'expierai point envers toi ces mille morts que je t'ai fait souffrir au lieu d'une seule que je te préparais! Chacun frissonne à cette idée. Je ne dirai point ici que *St. Augustin* s'élève contre la question dans sa *Cité de* DIEU. Je ne dirai point qu'à Rome on ne la faisait subir qu'aux esclaves, & que cependant *Quintilien* se souvenant que les esclaves sont hommes, réprouve cette barbarie.

Quand il n'y aurait qu'une nation sur la terre qui eût aboli l'usage de la torture, s'il n'y a pas plus de crimes chez cette nation que chez une autre, si d'ailleurs elle est plus éclairée, plus florissante depuis cette abolition, son exemple suffit au reste du monde entier. Que l'Angleterre seule instruise les autres peuples; mais elle n'est pas la seule; la torture est proscrite dans d'autres royaumes & avec succès. Tout est donc décidé. Des peuples qui se piquent d'être polis, ne se piqueront-ils pas d'être humains?

Digitized by Google

s'obstineront-ils dans une pratique inhumaine, sur le seul prétexte qu'elle est d'usage? Reservez au moins cette cruauté pour des scélérats avérés qui auront assassiné un père de famille ou le père de la patrie; recherchez leurs complices: mais qu'une jeune personne qui aura commis quelques fautes qui ne laissent aucunes traces après elles, subisse la même torture qu'un parricide, n'est-ce pas une barbarie inutile? J'ai honte d'avoir parlé sur ce sujet, après ce qu'en a dit l'auteur des *Délits & des peines*. Je dois me borner à souhaiter qu'on relise souvent l'ouvrage de cet amateur de l'humanité.

## XIII. De quelques tribunaux de sang.

Croirait-on qu'il y ait eu autrefois un tribunal suprême plus horrible que l'inquisition, & que ce tribunal ait été établi par *Charlemagne*? C'était le jugement de Vestphalie, autrement appellé *la cour Vhémique*. La sévérité ou plutôt la cruauté de cette cour allait jusqu'au punir de mort tout Saxon qui avait rompu le jeûne en carême. La même loi fut établie en Flandre & en Franche-Comté au commencement du 17e siécle.

Les archives d'un petit coin de pays appellé *St. Claude*, dans les plus affreux rochers de la Comté de Bourgogne, conservent la sentence & le procès verbal d'exécution d'un pauvre gentilhomme nommé *Claude Guillon*, auquel on trancha la tête le 28 Juillet 1629. Il était réduit à la misère & pressé d'une faim dévorante. Il mangea un jour maigre un morceau d'un cheval qu'on avait tué dans un pré voisin. Voilà son crime. Il fut condamné comme un sacrilège. S'il eût été riche & qu'il se fût fait servir à souper pour deux cens écus de marée, en laissant mourir de faim les pauvres, il aurait été regardé comme un homme qui remplissait tous ses devoirs. Voici le prononcé de la sentence du juge.

Digitized by Google

„ Nous après avoir vu toutes les piéces du » procès & ouï l'avis des docteurs en droit, » déclarons ledit *Claude Guillon* duement atteint » & convaincu d'avoir emporté de la viande » d'un cheval tué dans le pré de cette ville, » d'avoir fait cuire ladite viande le 31 Mars » jour de samedi, & d'en avoir mangé &c. "

Quels docteurs que ces docteurs en droit qui donnèrent leur avis ! Est-ce chez les Topinamboux & chez les Hottentots que ces avantures sont arrivées ? La cour Vhémique était bien plus horrible : mais la cour Vestphalienne devint encor plus terrible ; elle déléguait secrettement des commissaires, qui allaient sans être connus dans toutes les villes d'Allemagne, prenaient des informations sans les dénoncer aux accusés, les jugeaient sans les entendre ; & souvent quand ils manquaient de bourreaux, le plus jeune des juges en faisait l'office, & pendait lui-même *i* ) le condamné. Il falut pour se soustraire aux assassinats de cette chambre obtenir des lettres d'exemption, des sauve-gardes des empereurs, encor furent-elles souvent inutiles. Cette cour de meurtriers ne fut pleinement dissoute que par *Maximilien premier*; elle aurait dû l'être dans le sang des juges ; le tribunal des dix à Venise était en comparaison un institut de miséricorde.

Que penser de ces horreurs & de tant d'autres ? est-ce assez de gémir sur la nature humaine ? il y eut des cas où il falut la venger.

## XIV. De la différence des loix politiques et des loix naturelles.

J'appelle *loix naturelles*, celles que la nature indique dans tous les tems, à tous les hommes, pour le maintien de cette justice que la nature

*i* ) Voyez l'excellent abrégé de l'histoire chronologique d'Allemagne & du droit public sous l'année 803.

Digitized by Google

( quoi qu'on en dise ) a gravée dans nos cœurs. Partout le vol, la violence, l'homicide, l'ingratitude envers les parens bienfaicteurs, le parjure commis pour nuire & non pour secourir un innocent, la conspiration contre sa patrie, sont des délits évidens plus ou moins sévérement réprimés, mais toujours justement.

J'appelle *loix politiques*, ces loix faites selon le besoin présent, soit pour affermir la puissance, soit pour prévenir des malheurs.

On craint que l'ennemi ne reçoive de nouvelles d'une ville, on ferme les portes, on défend de s'échapper par les remparts sous peine de mort.

On redoute une secte nouvelle, qui se parant en public de son obéïssance aux souverains, cabale en secret pour se soustraire à cette obéissance ; qui prêche que tous les hommes sont égaux, pour les soumettre également à ses nouveaux rites ; qui enfin sous prétexte qu'il vaut mieux obéïr à DIEU qu'aux hommes, & que la secte dominante est chargée de superstitions & de cérémonies ridicules, veut détruire ce qui est consacré par l'état ; on statue la peine de mort contre ceux qui en dogmatisant publiquement en faveur de cette secte, peuvent porter le peuple à la révolte.

Deux ambitieux disputent un trône, le plus fort l'emporte, il décerne peine de mort contre les partisans du plus faible. Les juges deviennent les instrumens de la vengeance du nouveau souverain, & les appuis de son autorité. Quiconque était en rélation sous *Hugues Capet* avec *Charles de Lorraine*, risquait d'être condamné à la mort, s'il n'était puissant.

Lorsque *Richard II*, meurtrier de ses deux neveux, eut été reconnu roi d'Angleterre, le grand jury fit écarteler le chevalier *Guillaume Colinburn* coupable d'avoir écrit à un ami du comte de *Richemont* qui levait alors des troupes & qui régna depuis sous le nom de *Henri VII*; on trouva deux lignes de sa main qui étaient

Digitized by Google

d'un ridicule grossier : elles suffirent pour faire périr ce chevalier par un affreux supplice. Les histoires sont pleines de pareils exemples de justice.

Le droit de représailles est encor une de ces loix reçues des nations. Votre ennemi a fait pendre un de vos braves capitaines qui a tenu quelque tems dans un petit château ruiné contre une armée entière. Un de ses capitaines tombe entre vos mains ; c'est un homme vertueux que vous estimez & que vous aimez ; vous le pendez par représailles. C'est la loi, dites-vous ; c'est-à-dire, que si votre ennemi s'est souillé d'un crime énorme, il faut que vous en commettiez un autre.

Toutes ces loix d'une politique sanguinaire n'ont qu'un tems, & l'on voit bien que ce ne sont pas de véritables loix, puisqu'elles sont passagères. Elles ressemblent à la nécessité où l'on s'est trouvé quelquefois dans une extrême famine de manger des hommes. On ne les mange plus dès qu'on a du pain.

## XV. Du crime de haute Trahison. De Titus Oates, et de la mort d'Augustin de Thou.

On appelle *haute trahison* un attentat contre la patrie ou contre le souverain qui la représente. Il est regardé comme un parricide : donc on ne doit pas l'étendre jusqu'aux délits qui n'approchent pas du parricide. Car si vous traitez de haute trahison un vol dans une maison de l'état, une concussion, ou même des paroles séditieuses, vous diminuez l'horreur que le crime de haute trahison ou de lèze-majesté doit inspirer.

Il ne faut pas qu'il y ait rien d'arbitraire dans l'idée qu'on se forme des grands crimes. Si vous mettez un vol fait à un père par son fils, une imprécation d'un fils contre son père, dans le



Digitized by Google

rang des parricides, vous brisez les liens de l'amour filial. Le fils ne regardera plus son père que comme un maître terrible. Tout ce qui est outré dans les loix tend à la destruction des loix.

Dans les crimes ordinaires la loi d'Angleterre est favorable à l'accusé; mais dans ceux de haute trahison, elle lui est contraire. Le jésuite *Titus Oates* ayant été juridiquement interrogé dans la chambre des communes, & ayant assuré par serment qu'il n'avait plus rien à dire, accusa cependant ensuite le secrétaire du duc d'*Yorck*, depuis *Jacques II*, & plusieurs autres personnes, de haute trahison, & sa délation fut reçue: il jura d'abord devant le conseil du roi qu'il n'avait point vu ce secrétaire; & ensuite il jura qu'il l'avait vu. Malgré ces illégalités & ces contradictions, le secrétaire fut exécuté.

Ce même *Oates* & un autre témoin, déposèrent que cinquante jésuites avaient complotté d'assassiner le roi *Charles II*, & qu'ils avaient vu des commissions du père *Oliva* général des jésuites pour les officiers qui devaient commander une armée de rebelles. Ces deux témoins suffirent pour faire arracher le cœur à plusieurs accusés & leur en battre les joues. Mais en bonne foi est-ce assez de deux témoins pour faire périr ceux qu'ils veulent perdre? Il faut au moins que ces deux délateurs ne soient pas des fripons avérés. Il faut encor qu'ils ne déposent pas des choses improbables.

Il est bien évident que si les deux plus intègres magistrats du royaume accusaient un homme d'avoir conspiré avec le muphti pour circoncire tout le conseil d'état, le parlement, la chambre des comptes, l'archevêque & la Sorbonne; en vain ces deux magistrats jureraient qu'ils ont vu les lettres du muphti; on croirait plutôt qu'ils sont devenus fous, qu'on n'aurait de foi à leur déposition. Il était tout aussi extravagant de supposer que le général des jésuites levait une armée en Angleterre, qu'il le serait de croire



Digitized by Google

que le muphti envoye circoncire la cour de France. Cependant on eut le malheur de croire *Titus Oates*, afin qu'il n'y eût aucune sorte de folie atroce qui ne fût entrée dans la tête des hommes.

Les loix d'Angleterre ne regardent pas comme coupables d'une conspiration, ceux qui en sont instruits & qui ne la révélent pas. Ils ont supposé que le délateur est aussi infame que le conspirateur est coupable. En France ceux qui savent une conspiration & ne la dénoncent pas, sont punis de mort. *Louis XI*, contre lequel on conspirait souvent, porta cette loi terrible. Un *Louis XII*, un *Henri IV* ne l'eût jamais imaginée.

Cette loi non-seulement force un homme de bien à être délateur d'un crime qu'il pourrait prévenir par de sages conseils & par sa fermeté; mais elle l'expose encor à être puni comme calomniateur, parce qu'il est très aisé que les conjurés prennent tellement leurs mesures qu'il ne puisse les convaincre.

Ce fut précisément le cas du respectable *Augustin de Thou*, conseiller d'état, fils du seul bon historien dont la France pouvait se vanter, égal à *Guichardin* par ses lumières & supérieur peut-être par son impartialité.

La conspiration était tramée beaucoup plus contre le cardinal de *Richelieu* que contre *Louis XIII*. Il ne s'agissait point de livrer la France à des ennemis; car le frère du roi, principal auteur de ce complot, ne pouvait avoir pour but de livrer un royaume dont il se regardait encor comme l'héritier présomptif, ne voyant entre le trône & lui qu'un frere aîné mourant & deux enfans au berçeau.

De *Thou* n'était coupable ni devant Dieu, ni devant les hommes. Un des agens de Monsieur frère unique du roi, du duc de *Bouillon* prince souverain de Sédan & du grand-écuyer d'*Esfiat Cinq-Mars*, avait communiqué de bouche le plan du complot au conseiller d'état. Celui-ci alla

Digitized by Google

trouver le grand-écuyer *Cinq-Mars*, & fit ce qu'il put pour le détourner de cette entreprise ; il lui en remontra les difficultés. S'il eût alors dénoncé les conspirateurs, il n'avait aucune preuve contre eux ; il eût été accablé par la dénégation de l'héritier présomptif de la couronne, par celle d'un prince souverain, par celle du favori du roi, enfin par l'exécration publique. Il s'exposait à être puni comme un lâche calomniateur.

Le chancelier *Séguier* même en convint, en confrontant de *Thou* avec le grand-écuyer. Ce fut dans cette confrontation que de *Thou* dit à *Cinq-Mars* ces propres paroles mentionnées au procès verbal : *Souvenez-vous, monsieur, qu'il ne s'est point passé de journée que je ne vous aye parlé de ce traité pour vous en dissuader.* Cinq-Mars reconnut cette vérité. De *Thou* méritait donc une récompense plutôt que la mort au tribunal de l'équité humaine. Il méritait au moins que le cardinal de *Richelieu* l'épargnât : mais l'humanité n'était pas sa vertu. C'est bien ici le cas de quelque chose de plus que *summum jus summa injuria.* L'arrêt de mort de cet homme de bien porte, *pour avoir eu connoissance & participation des dites conspirations.* Il ne dit point, pour ne les avoir pas révélées. Il semble que le crime soit d'être instruit d'un crime, & qu'on soit digne de mort pour avoir des yeux & des oreilles.

Tout ce qu'on peut dire peut-être d'un tel arrêt, c'est qu'il ne fut pas rendu par justice, mais par des commissaires. La lettre de la loi meurtrière était précise. C'est non-seulement aux jurisconsultes, mais à tous les hommes, de prononcer si l'esprit de la loi ne fut pas perverti. C'est une triste contradiction qu'un petit nombre d'hommes fasse périr comme criminel celui que toute une nation juge innocent, & digne d'estime.

## XVI. De la révélation par la confession.

*Jaurigni* & *Balthazar Gerard*, assassins du prince d'Orange *Guillaume Ier*, le dominicain *Jacques Clement*, *Châtel*, *Ravaillac*, & tous les autres parricides de ce tems-là, se confessèrent avant de commettre leurs crimes. Le fanatisme dans ces siécles déplorables était parvenu à un tel excès, que la confession n'était qu'un engagement de plus à consommer leur scélératesse : elle devenait sacrée, par cette raison que la confession est un sacrement.

*Strada* dit lui-même que Jaurigni *non ante facinus aggredi sustinuit quam expiatam nexis animam apud dominicanum sacerdotem cælesti pane firmaverit.* » Jaurigni n'osa entreprendre cette » action sans avoir fortifié par le pain céleste » son âme purgée par la confession aux pieds » d'un dominicain. «

On voit dans l'interrogatoire de *Ravaillac* que ce malheureux sortant des feuillans & voulant entrer chez les jésuites, s'était adressé au jésuite d'*Aubigni*; qu'après lui avoir parlé de plusieurs apparitions qu'il avait eues, il montra à ce jésuite un couteau sur la lame duquel un cœur & une croix étaient gravés, & qu'il dit ces propres mots au jésuite : *Ce cœur indique que le cœur du roi doit être porté à faire la guerre aux huguenots.*

Peut-être si ce d'*Aubigni* avait eu assez de zèle & de prudence pour faire instruire le roi de ces paroles, peut-être s'il avait dépeint l'homme qui les avait prononcées, le meilleur des rois n'aurait pas été assassiné.

Le vingtiéme Auguste, ou Aoust, l'année 1610, trois mois après la mort de *Henri IV* dont les blessures saignaient dans le cœur de tous les Français, l'avocat-général *Servin*, dont la mémoire est encor illustre, requit qu'on fit signer aux jésuites les quatre articles suivans.

1°. Que le concile est au-dessus du pape.

2. Que le pape ne peut priver le roi d'aucun de ses droits par l'excommunication.

3. Que les ecclésiastiques sont entiérement soumis au roi comme les autres.

4°. Qu'un prêtre qui sait par la confession une conspiration contre le roi & l'état, doit la révéler aux magistrats.

Le 22e. le parlement rendit un arrêt, par lequel il défendait aux jésuites d'enseigner la jeunesse avant d'avoir signé ces quatre articles. Mais la cour de Rome était alors si puissante, & celle de France si faible, que cet arrêt fut inutile.

Un fait qui mérite d'être observé, c'est que cette même cour de Rome, qui ne voulait pas qu'on révélât la confession, quand il s'agirait de la vie des souverains, obligeait les confesseurs à dénoncer aux inquisiteurs ceux que leurs pénitentes accusaient en confession de les avoir séduites & d'avoir abusé d'elles. *Paul IV*, *Pie IV*, *Clément VIII*, *Grégoire XV* ordonnèrent ces révélations. C'était un piége bien embarrassant pour les confesseurs & pour les pénitentes. C'était faire d'un sacrement un greffe de délations & même de sacrilèges. Car par les anciens canons, & surtout par le concile de Latran tenu sous *Innòcent III*, tout prêtre qui révele une confession de quelque nature que ce puisse être, doit être interdit & condamné à une prison perpétuelle.

Mais il y a bien pis ; voilà quatre papes aux 16 & 17e. siécles qui ordonnent la révélation d'un péché d'impureté, & qui ne permettent pas celle d'un parricide. Une femme avoue ou suppose dans le sacrement devant un carme qu'un cordelier l'a séduite ; le carme doit dénoncer le cordelier. Un assassin fanatique croyant servir DIEU en tuant son prince, vient consulter un confesseur sur ce cas de conscience ; le confesseur devient sacrilège s'il sauve la vie à son souverain.

Cette contradiction absurde & horrible est une suite malheureuse de l'opposition continuelle qui régne depuis tant de siécles entre les loix ecclésiastiques & les loix civiles. Le citoyen se trouve



Digitized by Google

pressé dans cent occasions entre le sacrilège & le crime de haute trahison; & les regles du bien & du mal sont ensevelies dans un cahos dont on ne les a pas encor tirées.

La confession de ses fautes a été autorisée de tout tems chez presque toutes les nations. On s'accusait dans les mystères d'*Orphée*, d'*Isis*, de *Cérès*, de *Samothrace*. Les Juifs faisaient l'aveu de leurs péchés le jour de l'expiation solemnelle, & ils sont encor dans cet usage. Un pénitent choisit son confesseur qui devient son pénitent à son tour, & chacun l'un après l'autre reçoit de son compagnon trente-neuf coups de fouet pendant qu'il récite trois fois la formule de confession qui ne consiste qu'en treize mots, & qui par conséquent n'articule rien de particulier.

Aucune de ces confessions n'entra jamais dans les détails, aucune ne servit de prétexte à ces consultations secrettes que des pénitens fanatiques ont faites quelquefois pour avoir droit de pécher impunément, méthode pernicieuse qui corrompt une institution salutaire. La confession qui était le plus grand frein des crimes est souvent devenue, dans des tems de séduction & de trouble, un encouragement au crime même; & c'est probablement pour toutes ces raisons que tant de sociétés chrétiennes ont aboli une pratique sainte qui leur a paru aussi dangereuse qu'utile.

## XVII. De la fausse Monnoie.

Le crime de faire de la fausse monnoie est regardé comme haute trahison au second chef, & avec justice; c'est trahir l'état que voler tous les particuliers de l'état. On demande si un négociant qui fait venir des lingots d'Amérique & qui les convertit chez lui en bonne monnoie, est coupable de haute trahison, & s'il mérite la mort? Dans presque tous les royaumes on le condamne au dernier supplice; il n'a pourtant

Digitized by Google

volé perſonne, au contraire, il a fait le bien de l'état en lui procurant une plus grande circulation d'eſpèces : mais il s'eſt arrogé le droit du ſouverain, il le vole en s'attribuant le petit bénéfice que le roi fait ſur les monnoies. Il a fabriqué de bonnes eſpèces, mais il expoſe ſes imitateurs à la tentation d'en faire de mauvaiſes. C'eſt beaucoup que la mort. J'ai connu un juriſconſulte qui voulait qu'on condamnât ce coupable comme un homme habile & utile, à travailler à la monnoie du roi les fers aux pieds.

## XVIII. Du vol domestique.

Dans les pays où un petit vol domeſtique eſt puni par la mort, ce châtiment diſproportionné n'eſt-il pas très-dangereux à la ſociété ? n'eſt-il pas une invitation même au larcin ? car s'il arrive qu'un maître livre ſon ſerviteur à la juſtice pour un vol léger, & qu'on ôte la vie à ce malheureux, tout le voiſinage a ce maître en horreur ; on ſent alors que la nature eſt en contradiction avec la loi, & que par conſéquent la loi ne vaut rien.

Qu'arrive-t-il donc ? les maîtres volés ne voulant pas ſe couvrir d'opprobre, ſe contentent de chaſſer leurs domeſtiques, qui vont voler ailleurs, & qui s'accoutument au brigandage. La peine de mort étant la même pour un petit larcin que pour un vol conſidérable, il eſt évident qu'ils chercheront à voler beaucoup. Ils pourront même devenir aſſaſſins quand ils croiront que c'eſt un moyen de n'être pas découverts.

Mais ſi la peine eſt proportionnée au délit, ſi le voleur domeſtique eſt condamné à travailler aux ouvrages publics, alors le maître le dénoncera ſans ſcrupule ; il n'y aura plus de honte attachée à la dénonciation ; le vol ſera moins fréquent. Tout prouve cette grande vérité, qu'une loi rigoureuſe produit quelquefois les crimes.



Digitized by Google

## XIX. Du Suicide.

Le fameux *Du Verger de Haurane* abbé de St. Cyran, regardé comme le fondateur du port-royal, écrivit vers l'an 1608 un traité sur le suicide *k*), qui est devenu un des livres les plus rares de l'Europe.

» Le Décalogue, dit-il, ordonne de ne point » tuer. L'homicide de soi-même ne semble pas » moins compris dans ce précepte que le meurtre » du prochain. Or s'il est des cas où il est per- » mis de tuer son prochain, il est aussi des cas » où il est permis de se tuer soi-même.

» On ne doit attenter sur sa vie qu'après avoir » consulté la raison. L'autorité publique qui tient » la place de Dieu peut disposer de notre vie. » La raison de l'homme peut aussi tenir lieu de » la raison de Dieu, c'est un rayon de la lu- » mière éternelle.

*St. Cyran* étend beaucoup cet argument, qu'on peut prendre pour un pur sophisme. Mais quand il vient à l'explication & aux détails, il est plus difficile de lui répondre. » On peut, dit-il, se » tuer pour le bien de son prince, pour celui de » sa patrie, pour celui de ses parens. »

On ne voit pas en effet qu'on puisse condamner les *Codrus* & les *Curtius*. Il n'y a point de souverain qui osât punir la famille d'un homme qui se serait dévoué pour lui; que dis-je? il n'en est point qui osât ne la pas récompenser. *St. Thomas* avant *St. Cyran* avait dit la même chose. Mais on n'a besoin ni de *Thomas*, ni de *Bonaventure*, ni de *Haurane*, pour savoir qu'un homme qui meurt pour sa patrie est digne de nos éloges.

L'abbé de *St. Cyran* conclut qu'il est permis de faire pour soi-même ce qu'il est beau de faire pour un autre. On sait assez tout ce qui est

*k*) Il fut imprimé in-12 à Paris chez *Toussaints du Brai* en 1609 avec privilège du Roi : il doit être dans la bibliothèque de S. M.

Digitized by Google

allégué dans *Plutarque*, dans *Sénèque*, dans *Montaigne* & dans cent autres philosophes en faveur du suicide. C'est un lieu commun épuisé. Je ne prétends point ici faire l'apologie d'une action que les loix condamnent, mais ni l'ancien Testament ni le nouveau n'ont jamais défendu à l'homme de sortir de la vie quand il ne peut plus la supporter. Aucune loi romaine n'a condamné le meurtre de soi-même. Au contraire, voici la loi de l'empereur *Marc-Antonin* qui ne fut jamais révoquée.

» *l*) Si votre père ou votre frère n'étant prévenu d'aucun crime se tue ou pour se soustraire aux douleurs ou par ennui de la vie ou par desespoir ou par démence, que son testament soit valable ou que ses héritiers succèdent par intestat. "

Malgré cette loi humaine de nos maîtres, nous trainons encor sur la claye, nous traversons d'un pieu le cadavre d'un homme qui est mort volontairement, nous rendons sa mémoire infâme. Nous deshonorons sa famille autant qu'il est en nous. Nous punissons le fils d'avoir perdu son père, & la veuve d'être privée de son mari. On confisque même le bien du mort; ce qui est en effet ravir le patrimoine des vivans auxquels il appartient. Cette coutume comme plusieurs autres est dérivée de notre droit canon, qui prive de la sépulture ceux qui meurent d'une mort volontaire. On conclut de là qu'on ne peut hériter d'un homme qui est censé n'avoir point d'héritage au ciel. Le droit canon au titre *de pœnitentiâ* assûre que *Judas* commit un plus grand péché en s'étranglant qu'en vendant notre Seigneur Jesus-Christ.

*l*) Ier. Cod. *De bonis eorum qui sibi mortem. leg.* 3. *ff. eod.*

## XX. D'une espèce de mutilation.

On trouve dans le digeſte une loi d'*Adrien* m) qui dénonce peine de mort contre les médecins qui font des eunuques, ſoit en leur arrachant les teſticules, ſoit en les froiſſant. On confiſquait auſſi par cette loi les biens de ceux qui ſe faiſaient ainſi mutiler. On aurait pu punir *Origène* qui ſe ſoumit à cette opération, ayant interprété rigoureuſement ce paſſage de St. Matthieu; *Il en eſt qui ſe ſont châtrés eux-mêmes pour le royaume des cieux.*

Les choſes changèrent ſous les empereurs ſuivans, qui adoptèrent le luxe aſiatique, & ſurtout dans le bas empire de Conſtantinople, où l'on vit des eunuques devenir patriarches & commander des armées.

Aujourd'hui à Rome l'uſage eſt qu'on châtre les enfans pour les rendre dignes d'être muſiciens du pape, de ſorte que *Caſtrato*, & *muſico del papa*, ſont devenus ſinonimes. Il n'y a pas longtems qu'on voyait à Naples en gros caractères au-deſſus de la porte de certains barbiers, *qui ſi caſtrano maraviglioſamente i puti.*

## XXI. De la confiscation attachée a tous les délits dont on a parlé.

C'eſt une maxime reçue au barreau, *qui confiſque le corps confiſque les biens*; maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainſi, comme nous venons de le dire, on y fait mourir de faim les enfans de ceux qui ont terminé volontairement leurs triſtes jours, comme les enfans des meurtriers. Ainſi une famille entière eſt punie dans tous les cas pour la faute d'un ſeul homme.

Ainſi, lorſqu'un père de famille aura été condamné aux galères perpétuelles par une ſentence

m) *Ad legem Corneliam de ſicariis.*

Digitized by Google

arbitraire, *n*) soit pour avoir donné retraite chez soi à un prédicant, soit pour avoir écouté son sermon dans quelques cavernes, ou dans quelque désert; la femme & les enfans sont réduits à mendier leur pain.

Cette jurisprudence qui consiste à ravir la nourriture aux orphelins, & à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le tems de la république Romaine. *Sylla* l'introduisit dans ses proscriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à suivre. Aussi cette loi qui semblait n'être dictée que par l'inhumanité & l'avarice, ne fut suivie ni par *César*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec respect & avec amour. Enfin, sous *Justinien* la confiscation n'eut lieu que pour le crime de lèze-majesté.

Il semble que dans les tems de l'anarchie féodale les princes & les seigneurs des terres étant très peu riches cherchassent à augmenter leur trésor par les condamnations de leurs sujets, & qu'on voulut leur faire un revenu du crime. Les loix chez eux étant arbitraires, & la jurisprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puissance des souverains est fondée sur des richesses immenses & assurées, leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse. Ils sont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais est-ce à un citoyen à s'engraisser des restes du sang d'un autre citoyen?

La confiscation n'est point admise dans les pays où le droit romain est établi, excepté le ressort du parlement de Toulouse. Elle ne l'est point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où au moins elle respecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, & les An-

*n*) Voyez l'édit de 1724, 14 Mai, publié à la sollicitation du cardinal de *Fleuri* & revu par lui.



Digitized by Google

glais l'abolirent lorſqu'ils en furent les maîtres. Il eſt aſſez étrange que les habitans de la capitale vivent ſous une loi plus rigoureuſe que ceux des petites villes : tant il eſt vrai que la juriſprudence a été ſouvent établie au hazard, ſans régularité, ſans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

Qui croirait que l'an 1673, dans le plus beau ſiécle de la France, l'avocat général *Omer Talon*, ait parlé ainſi en plein parlement au ſujet d'une demoiſelle de *Canillac ?* (e)

» Au chap. XIII du Deuteronome, DIEU » dit, Si tu te rencontres dans une ville, & » dans un lieu où régne l'idolatrie, mets tout » au fil de l'épée, ſans exception d'âge, de ſexe » ni de condition. Raſſemble dans les places pu» bliques toutes les dépouilles de la ville, brûle» la toute entière avec ſes dépouilles, & qu'il » ne reſte qu'un monceau de cendres de ce lieu » d'abomination. En un mot, fais-en un ſacri» fice au Seigneur, & qu'il ne demeure rien en » tes mains des biens de cet anathème.

» Ainſi, dans le crime de lèze-majeſté le roi » était maître des biens, & les enfans en étaient » privés. Le procès ayant été fait à Naboth, » *quia maledixerat regi*, le roi *Achab*, ſe mit en » poſſeſſion de ſon héritage. *David* étant averti » que *Miphiboʒeth* s'était engagé dans la rébel» lion, donna tous ſes biens à *Siba* qui lui en » apporta la nouvelle : *tua ſint omnia quæ fuerunt* » *Miphiboʒeth.*

Il s'agit de ſavoir qui héritera des biens de Mlle. de *Canillac*, biens autrefois confiſqués ſur ſon père, abandonnés par le roi à un garde du tréſor-royal, & donnés enſuite par le garde du tréſor-royal à la teſtatrice. Et c'eſt ſur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un avocat-général s'en rapporte à *Achab* roi d'une partie de la Paleſtine, qui confiſqua la vigne de *Naboth* après avoir aſſaſſiné le propriétaire par le poignard de

(e) Journal du Palais Tom. I. pag. 444.

Digitized by Google

la juſtice ; action abominable qui eſt paſſée en proverbe, pour inſpirer aux hommes l'horreur de l'uſurpation. Aſſurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de Mlle. de *Canillac*. Le meurtre & la confiſcation des biens de *Miphibozeth*, petit-fils du roi *Saül*, & fils de *Jonathas* ami & protecteur de *David*, n'ont pas une plus grande affinité avec le teſtament de cette demoiſelle.

C'eſt avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au ſujet, avec cette ignorance des premiers principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus & mal appliqués, que la juriſprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur ſphère. On laiſſe aux lecteurs à ſe dire ce qu'il eſt ſuperflu qu'on leur diſe.

## XXII. De la procédure criminelle et de quelques autres formes.

Si un jour des loix humaines adouciſſent en France quelques uſages trop rigoureux, ſans pourtant donner des facilités au crime ; il eſt à croire qu'on réformera auſſi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru ſe livrer à un zèle trop ſévère. L'ordonnance criminelle en pluſieurs points ſemble n'avoir été dirigée qu'à la perte des accuſés. C'eſt la ſeule loi qui ſoit uniforme dans tout le royaume, ne devrait-elle pas être auſſi favorable à l'innocent que terrible au coupable ? En Angleterre un ſimple empriſonnement fait mal-à-propos eſt réparé par le miniſtre qui l'a ordonné. Mais en France l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle conſolation à eſpérer, nul dommage à répéter contre perſonne. Il reſte flétri pour jamais dans la ſociété. L'innocent flétri ! & pourquoi ? parce qu'il a été diſloqué ! il ne devrait exciter que la pitié & le reſpect. La recherche des crimes exige des rigueurs : c'eſt une guerre que la juſtice humai-

Digitized by Google

ne fait à la méchanceté ; mais il y a de la générosité & de la compassion jusques dans la guerre. Le brave est compatissant ; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare ?

Comparons seulement ici en quelques points, la procédure criminelle des Romains avec la nôtre.

Chez les Romains les témoins étaient entendus publiquement en présence de l'accusé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble & franche, elle respirait la magnanimité romaine.

Chez nous tout se fait secrettement. Un seul juge avec son greffier entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique établie par *François I*, fut autorisée par les commissaires qui redigèrent l'ordonnance de *Louis XIV* en 1670. Une méprise seule en fut la cause.

On s'était imaginé en lisant le code *de Testibus*, que ces mots p ) *testes intrare judicii secretum*, signifiaient que les témoins étaient interrogés en secret. Mais *secretum* signifie ici le cabinet du juge. *Intrare secretum*, pour dire, parler secrettement, ne serait pas latin. Ce fut un solécisme qui fit cette partie de notre jurisprudence.

Les déposans sont pour l'ordinaire des gens de la lie du peuple, & à qui le juge enfermé avec eux peut faire dire tout ce qu'il voudra. Ces témoins sont entendus une seconde fois toûjours en secret, ce qui s'appelle *récolement*. Et si après ce récolement ils se rétractent dans leurs dépositions, ou s'ils les changent dans des circonstances essentielles, ils sont punis comme faux témoins. De sorte que lorsqu'un homme d'un esprit simple, & ne sachant pas s'exprimer, mais ayant le cœur droit, & se souvenant qu'il en a dit trop ou trop peu, qu'il a mal entendu le juge, ou que le juge l'a mal entendu, révo-

p ) Voyez *Bornier* titre VI. article II. des informations.

Digitized by Google

que ce qu'il a dit, par un principe de juſtice, il eſt puni comme un ſcélérat, & il eſt forcé ſouvent de ſoutenir un faux témoignage par la ſeule crainte d'être traité en faux témoin.

En fuyant, il s'expoſe à être condamné, ſoit que le crime ait été prouvé, ſoit qu'il ne l'ait pas été. Quelques juriſconſultes, à la vérité, ont aſſuré que le contumace ne devait pas être condamné, ſi le crime n'était pas clairement prouvé. Mais d'autres juriſconſultes, moins éclairés, & peut-être plus ſuivis, ont eu une opinion contraire ; ils ont oſé dire que la fuite de l'accuſé était une preuve du crime, que le mépris qu'il marquait pour la juſtice en refuſant de comparaître méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainſi ſuivant la ſecte des juriſconſultes que le juge aura embraſſée, l'innocent ſera abſous ou condamné.

C'eſt un grand abus dans la juriſprudence françaiſe, que l'on prenne ſouvent pour loi, les rêveries, & les erreurs, quelquefois cruelles, d'hommes ſans aveu qui ont donné leurs ſentimens pour des loix.

Sous le régne de *Louis XIV* on a fait deux ordonnances, qui ſont uniformes dans tout le royaume. Dans la première qui a pour objet la procédure civile, il eſt défendu aux juges de condamner en matière civile ſur défaut, quand la demande n'eſt pas prouvée ; mais, dans la ſeconde, qui règle la procédure criminelle, il n'eſt point dit, que faute de preuves l'accuſé ſera renvoyé. Choſe étrange ! La loi dit qu'un homme, à qui on demande quelqu'argent, ne ſera condamné par défaut, qu'au cas que la dette ſoit avérée ; mais s'il eſt queſtion de la vie, c'eſt une controverſe au barreau, ſavoir ſi l'on doit condamner le contumace, quand le crime n'eſt pas prouvé, & la loi ne réſout pas la difficulté.

Quand l'accuſé a pris la fuite, vous commencez par ſaiſir & annoter tous ſes biens ; vous n'attendez pas ſeulement que la procédure ſoit achevée. Vous n'avez encore aucune preuve ;

Digitized by Google

vous ne ſavez pas encore s'il eſt innocent ou coupable ; & vous commencez par lui faire des frais immenſes !

C'eſt une peine, dites-vous, dont vous puniſſez ſa déſobeïſſance au décret de priſe de corps. Mais l'extrême rigueur de votre pratique criminelle, ne le force-t-elle pas à cette déſobéïſſance ?

Un homme eſt-il accuſé d'un crime ? vous l'enfermez d'abord dans un cachot affreux ; vous ne lui permettez communication avec perſonne ; vous le chargez de fers, comme ſi vous l'aviez déja jugé coupable. Les témoins, qui dépoſent contre lui, ſont entendus ſecrétement. Il ne les voit qu'un moment à la confrontation : avant d'entendre leurs dépoſitions, il doit alléguer les moyens de reproches qu'il a contr'eux : il faut les circonſtancier : Il faut qu'il nomme au même inſtant toutes les perſonnes qui peuvent appuyer ces moyens ; Il n'eſt plus admis aux reproches, après la lecture des dépoſitions. S'il montre aux témoins, ou qu'ils ont exagéré des faits, ou qu'ils en ont omis d'autres, ou qu'ils ſe ſont trompés ſur des détails, la crainte du ſupplice les fera perſiſter dans leur parjure. Si des circonſtances, que l'accuſé aura énoncées dans ſon interrogatoire, ſont rapportées différemment par les témoins, c'en ſera aſſez à des juges, ou ignorans ou prévenus, pour condamner un innocent.

Quel eſt l'homme, que cette procédure n'épouvante pas ? quel eſt l'homme juſte, qui puiſſe être ſûr de n'y pas ſuccomber ? O juges ! voulez-vous que l'innocent accuſé ne s'enfuye pas ? facilitez-lui les moyens de ſe défendre.

La loi ſemble obliger le magiſtrat à ſe conduire envers l'accuſé plutôt en ennemi qu'en juge. Ce juge eſt le maître d'ordonner q) la confrontation du prévenu avec le témoin, ou de

q) *Et ſi beſoin eſt confrontez*, dit l'ordonnance de 1670, art. 1. titre XV.

Digitized by Google

l'omettre. Comment une chofe auffi néceffaire que la confrontation peut-elle être arbitraire?

L'ufage femble en ce point contraire à la loi qui eft équivoque ; il y a toûjours confrontation, mais le juge ne confronte pas toûjours tous les témoins, il omet fouvent ceux qui ne lui femblent pas faire une charge confidérable: cependant tel témoin qui n'a rien dit contre l'accufé dans l'information, peut dépofer en fa faveur à la confrontation. Le témoin peut avoir oublié des circonftances favorables au prévenu; le juge même peut n'avoir pas fenti d'abord la valeur de ces circonftances & ne les avoir pas rédigées. Il eft donc très-important que l'on confronte tous les témoins avec le prévenu, & qu'en ce point la confrontation ne foit pas arbitraire.

S'il s'agit d'un crime, le prévenu ne peut avoir d'avocat ; alors il prend le parti de la fuite: c'eft ce que toutes les maximes du barreau lui confeillent: mais en fuyant il peut être condamné, foit que le crime ait été prouvé, foit qu'il ne l'ait pas été. Ainfi donc un homme à qui on demande quelque argent n'eft condamné par défaut qu'au cas que la dette foit avérée ; mais s'il eft queftion de fa vie, on peut le condamner par défaut quand le crime n'eft pas conftaté. Quoi donc! la loi aurait fait plus de cas de l'argent que de la vie! O juges! confultez le pieux *Antonin* & le bon *Trajan*; ils défendent que les abfens foient *r*) condamnés.

Quoi! votre loi permet qu'un concuffionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au miniftère d'un avocat, & très-fouvent un homme d'honneur eft privé de ce fecours! S'il peut fe trouver une feule occafion où un innocent ferait juftifié par le miniftère d'un avocat, n'eft-il pas clair que la loi qui l'en prive eft injufte?

Le premier préfident de *Lamoignon* difait contre cette loi que » l'avocat, ou confeil qu'on » avait accoutumé de donner aux accufés n'eft

*r*) Digefte loi I. titre *de abfentibus* & l. 5. *tit. de pænis*.

Digitized by Google

„ point un privilège accordé par les ordonnances, ni par les loix; c'eſt une liberté acquiſe „ par le droit naturel, qui eſt plus ancien que „ toutes les loix humaines. La nature enſeigne „ à tout homme qu'il doit avoir recours aux „ lumières des autres quand il n'en a pas aſſez „ pour ſe conduire, & emprunter du ſecours „ quand il ne ſe ſent pas aſſez fort pour ſe défendre. Nos ordonnances ont retranché aux „ accuſés tant d'avantages, qu'il eſt bien juſte „ de leur conſerver ce qui leur reſte, & principalement l'avocat qui en fait la partie la plus „ eſſentielle. Que ſi l'on veut comparer notre „ procédure à celle des romains & des autres „ nations, on trouvera qu'il n'y en a point de „ ſi rigoureuſe que celle qu'on obſerve en „ France, particulièrement depuis l'ordonnance „ de 1539. *Procès verb. de l'Ord.* p. 163.

Cette procédure eſt bien rigoureuſe depuis l'ord. de 1670. Elle eût été plus douce, ſi le plus grand nombre des commiſſaires eût penſé comme Mr. de *Lamoignon.*

Le parlement de Toulouſe a un uſage bien ſingulier dans les preuves par témoins. On admet ailleurs des demi-preuves, qui au fond ne ſont que des doutes; car on ſait qu'il n'y a point de demi-vérités. Mais à Toulouſe on admet des quarts & des huitiémes de preuves. On y peut regarder, par exemple, un ouï-dire comme un quart, un autre ouï-dire plus vague comme un huitiéme; de ſorte que huit rumeurs qui ne ſont qu'un écho d'un bruit mal fondé, peuvent devenir une preuve complette; & c'eſt-à-peu-près ſur ce principe que *Jean Calas* fut condamné à la roue. Les loix romaines exigeaient des preuves *luce meridiana clariores.*

## XXIII. Idée de quelque réforme.

La magiſtrature eſt ſi reſpectable, que le ſeul pays de la terre où elle eſt vénale, fait des vœux pour être délivré de cet uſage. On ſou-

Digitized by Google

haite que le jurisconsulte puisse parvenir par son mérite à rendre la justice qu'il a défendue par ses veilles, par sa voix & par ses écrits. Peut-être alors on verrait naître par d'heureux travaux une jurisprudence régulière & uniforme.

Jugera-t-on toûjours différemment la même cause en province & dans la capitale ? Faut-il que le même homme ait raison en Bretagne & tort en Languedoc ? Que dis-je ? il y a autant de jurisprudences que de villes. Et dans le même parlement la maxime d'une chambre n'est pas celle de la chambre voisine *s*).

Quelle prodigieuse contrariété entre les loix du même royaume ! A Paris un homme qui a été domicilié dans la ville un an & un jour, est réputé bourgeois. En Franche-Comté un homme libre qui a demeuré un an & un jour dans une maison main-mortable devient esclave ; ses collateraux n'hériteraient pas de ce qu'il aurait acquis ailleurs ; & ses propres enfans sont réduits à la mendicité, s'ils ont passé un an loin de la maison où le père est mort. La province est nommée franche, mais quelle franchise !

Quand on veut poser des limites entre l'autorité civile & les usages ecclésiastiques, quelles disputes interminables ! où sont ces limites ? qui conciliera les éternelles contradictions du fisc & de la jurisprudence ? Enfin pourquoi dans certains pays les arrêts ne sont-ils jamais motivés ? Y a-t-il quelque honte à rendre raison de son jugement ? Pourquoi ceux qui jugent au nom du souverain ne présentent-ils pas au souverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute ?

De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve la contrariété, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Nous cherchons donc à perfectionner les loix dont nos vies & nos fortunes dépendent.

*s*) Voyez sur cela le président *Bouhier*.

Digitized by Google

## LE PRÉSIDENT DE THOU JUSTIFIÉ CONTRE LES ACCUSATIONS DE MR. DE BURI, AUTEUR D'UNE VIE DE HENRI IV.

TOut homme de lettres, tout bon Français doit être étonné & affligé de voir notre illuſtre préſident de *Thou* indignement traité dans la préface que Mr. de *Buri* a miſe au-devant de ſon hiſtoire de la *Vie de Henri IV.* Voici comme il s'exprime ſur un des plus grands-hommes que nous ayons jamais eus dans la magiſtrature & dans les lettres.

„ L'hiſtoire, dit-il, ne doit point être un re-„ cueil de bons mots & d'épigrammes, encore „ moins de ſatyres & de médiſances, auxquels „ ſe livrent les hiſtoriens qui veulent donner „ de l'eſprit, & le font ſouvent aux dépens de „ la vérité. Nous avons beaucoup d'écrivains „ qui ont acquis leur principale réputation par „ le mal qu'ils ont affecté de dire des princes & „ des particuliers, tels ſont entre autres de „ *Thou* & *Mézerai*, écrivains recherchés par „ les médiſances qu'ils ont répandues dans leurs „ ouvrages, parce que beaucoup de perſonnes „ s'imaginent que ce ſont des actes de vérité.

Il faudrait au moins ſavoir parler ſa langue lorſqu'on oſe cenſurer ſi durement un hiſtorien qui a écrit auſſi purement que le préſident de *Thou*, dans une langue étrangère. On ne dit point *donner de l'eſprit* tout court; on dit donner de l'eſprit à ceux que l'on fait parler, & pour cela il faut en avoir. Cette expreſſion *donner de l'eſprit*, n'eſt pas françaiſe. On ne dit point *des actes de vérité*, comme on dit des actes de foi, de charité, de juſtice.

„ La plûpart des auteurs, continue-t-il, ont „ voulu imiter *Tacite*, dont le ſtile a gâté beau-„ coup d'hiſtoriens par la malignité de ſes ré-

Digitized by Google

„ flexions, qui n'ont rien de naturel, ni d'in-
„ nocent. "

Il aurait dû voir que le ſtile n'a rien de commun avec la malignité des réflexions : on peut avoir un bon ou un mauvais ſtile, ſoit qu'on faſſe une ſatyre, ſoit qu'on faſſe un panégyrique. Et *une malignité qui n'a rien d'innocent*, eſt aſſurément une phraſe qui n'a rien de ſpirituel.

Eſt-il permis à un homme qui écrit ainſi, de reprocher à Mr. de *Thou* du *pédantiſme* ? Il le condamne, ſurtout parce qu'il a écrit en latin. Ne ſait-il pas que du tems de Mr. de *Thou* le latin était encore la langue univerſelle des ſavans. Le français n'était pas formé; il falait écrire en latin pour être lu de toutes les nations.

Une telle préface révolte tout honnête homme; & lorſqu'on voit enſuite l'auteur parler de lui-même, en commençant la vie de *Henri IV*, & dire qu'il a déja donné au public la *Vie de Philippe de Macédoine*, on voit que ce pédant de *Thou*, qui peut-être était en droit, par ſon rang & ſon mérite, d'oſer parler de lui dans ſon admirable hiſtoire, n'a pourtant point eu un *pédantiſme* ſi déplacé.

Le ſieur de *Buri* ne devait ni ſe citer ainſi lui-même, ni inſulter un grand-homme, mais il devait mieux écrire.

» Son courage, dit-il, en parlant d'*Henri IV*,
» était preſque au-deſſus de l'humanité. Il eſt
» toujours ſorti des occaſions périlleuſes, victo-
» rieux & avec avantage. «

Le terme d'*humanité* fait ici une équivoque qui n'eſt pas permiſe. Et quand on ſort *victorieux* d'une action périlleuſe, apparemment qu'on en ſort auſſi avec *avantage*. Ce n'eſt pas le ſtile du *pédant de Thou*.

Je ne remarque ces fautes, dans le début de cette hiſtoire, que pour faire voir combien il eſt indécent à un homme qui écrit ſi mal, de ſe déchaîner contre le plus éloquent de nos hiſtoriens. Je ne parlerai point des fautes de langage qui ſont en trop grand nombre dans cet

Digitized by Google

ouvrage, je passe à des objets plus importans.

L'auteur remonte jusqu'à la mort de *François I*, & dit que ce monarque laissa dans son trésor quatre millions d'espèces. Je ne veux point trop blâmer ici l'usage où sont tant d'auteurs de répéter ce que d'autres ont dit; mais il faut au moins s'expliquer d'une manière intelligible. Quatre millions d'espèces ne signifient rien. Le *pédant de Thou* nous apprend que *François I* laissa quatre cent mille écus d'or, outre le quart des revenus, dont le recouvrement n'était pas encore fait, ce qui ne compose point quatre millions d'espèces, mais seize cent mille livres numériques, à trois livres l'écu d'or.

Venant ensuite à la paix de Cateau-Cambresis, faite avec *Philippe II*, l'auteur dit a), *qu'on rendit les conquêtes de part & d'autre, excepté Metz, Toul & Verdun.* On croirait, par cet énoncé, que *Henri II* avait pris Metz, Toul & Verdun sur *Philippe*; mais il les avait prises sur l'Allemagne, & il n'en fut point du tout question dans le traité de Cateau-Cambresis.

Il est bien étrange que dans la vie de *Henri IV* on parle des batailles de Jarnac, de Moncontour, & de la St. Barthelemi, avant de parler de la naissance de ce prince, de son éducation, & de la part qu'il eut à tous ces événemens; & il est encor plus étrange que l'auteur en revenant sur ses pas & en parlant de la St. Barthelemi, ne nomme aucun de ceux qui étaient alors auprès de *Henri de Navarre*, & qui se cachèrent jusques sous le lit de la princesse *Marguerite*, sa femme. Il ne parle point de ceux qui furent égorgés entre ses bras. La réticence sur des faits si intéressans, n'est pas pardonnable.

Il est encore plus répréhensible de ne pas dire que *Henri IV* étant gardé à vue après la St. Barthelemi, changea de religion. C'est un fait si important, & le nom de *relaps* qu'on lui donna depuis, suscita contre lui tant d'ennemis, & fut

a) Tom. I. pag. 15.

Digitized by Google

pour eux un prétexte si spécieux, qu'il est impossible de se faire une idée nette des traverses qu'il essuya ; quand on omet ce qui en a été le principe, c'est pécher contre la principale loi de l'histoire. Il est vrai que quarante pages après, il dit un mot qui suppose cette abjuration de *Henri IV*. Mais un mot qui n'est pas à sa place ne suffit pas ; *& jam nunc dicat, jam nunc &c.*

Je passe bien des fautes de cette espèce pour arriver à la mort du prince *Henri de Condé* en 1587. On ne trouve que cinq ou six lignes sur ce fatal événement. *Henri IV*, alors roi de Navarre, n'était qu'à quelques lieues de St. Jean d'Angeli, où le prince *Henri de Condé* était mort. Les lettres qu'il écrivit sur cette mort sont un des plus précieux monumens de l'histoire, elles sont connues, elles sont autentiques ; je les transcrirais ici si elles n'étaient pas imprimées dans le tome Xme. de cette édition, pages 205 & suivantes.

Ce sont là des monumens précieux, absolument nécessaires à un historien qui doit s'instruire avant que d'instruire le public.. Ce n'est pas la peine de répéter des faits rebattus, & de transcrire sans choix les mémoires composés par les secrétaires du duc de *Sulli*, & trop corrigés par l'abbé de l'*Ecluse*. Qui n'a rien de nouveau à dire, doit se taire, ou du moins se faire pardonner son inutilité par son éloquence.

Il faut surtout, quand on répete, ne se pas tromper. L'exactitude doit venir au secours de la stérilité.

L'auteur s'exprime ainsi sur le prince Palatin *Casimir*, qui vint plusieurs fois faire la guerre en France : *b*) » on donna au prince *Casimir*, pour » le renvoyer dans ses états, une satisfaction » tant en argent qu'en présens.

Ce prince *Casimir* ne put être renvoyé dans ses états, car il n'en avait point. Il était le quatriéme fils de *Fréderic III* Electeur Palatin ;

*b*) Tom. I. pag. 86.

Digitized by Google

mais c'était un prince entreprenant & courageux, qui offrait ses services à tous les partis qui désolaient alors la France. Le roi *Henri III* lui avait donné une compagnie de cent hommes d'armes, le duché d'Etampes & des pensions. Voilà le prince que Mr. de *Buri* nous donne pour un souverain, dans une histoire où il veut réformer tous ceux qui ont écrit avant lui.

On sait que le pape *Sixte V* eut l'insolence d'envoyer en 1589 un monitoire par lequel il ordonnait au roi de se rendre à Rome dans trente jours pour se justifier de la mort du cardinal de *Guise*; l'auteur dit *c*) : » que le roi fut cité à » *comparoir* dans trente jours à Rome.

Il semble par cette expression que *Sixte-Quint* ait écrit ce monitoire en français, & qu'il se soit servi du langage de notre barreau. Il était écrit en latin selon l'usage de Rome. L'auteur devait se servir du mot de *comparaître*, pour lever cette équivoque.

L'auteur après l'assinat de *Henri III*, par le jacobin *Jacques Clément*, ne devait pas omettre l'arrêt que porta en personne *Henri IV* contre le cadavre du moine, & l'interrogation faite par le grand-prévôt de l'hôtel au procureur-général *Laguesle*, qui avait introduit cet assassin. Lorsqu'on fait une histoire de *Henri IV* en quatre volumes, un fait aussi singulier ne doit pas être passé sous silence. Nous avons encore le procès criminel fait au cadavre. Il commence par le passe-port donné à *Jacques Clément* par le comte de Brienne de la maison de *Luxembourg*, & est signé *Charles de Luxembourg*, du 29 Juillet 1559, & plus bas, par mondit seigneur, de *Geoffre*.

Les interrogatoires & confrontations sont signés, *François du Plessis*, seigneur de *Richelieu*, grand-prévôt de l'hôtel, de *la Guesle*, *du Mont*, *Monciries*, gentil homme ordinaire de la chambre, d'*Aupou*, idem, *Roger de Bellegarde*, premier gentilhomme de la chambre & grand-

*c*) Tom. I. pag. 287.

écuyer,

écuyer, *Savari de Bonrepos*, gentilhomme ordinaire, *Antoine Portail*, valet de chambre & chirurgien du roi. L'arrêt ſigné *Henri*, & plus bas *Ruzé*; le 2 Août 1589, eſt conçu en ces termes.

» Le roi étant en ſon conſeil, après avoir » ouï le rapport fait par le ſieur de *Richelieu*, » chevalier de ſes ordres, conſeiller en ſon con- » ſeil d'état, prévôt de ſon hôtel & grand- » prévôt de France, du procès fait au corps » mort de feu *Jacques Clément* jacobin, pour » raiſon de l'aſſaſſinat commis en la perſonne » de feu bonne mémoire *Henri de Valois* n'a » guères roi de France & de Pologne. Sa ma- » jeſté de l'avis de ſondit conſeil, a ordonné & » ordonne que le corps dudit *Clément* ſoit tiré à » quatre chevaux; ce fait, ledit corps brûlé & » mis en cendres, jetté en la rivière, à ce qu'il » n'en ſoit à l'avenir aucune mémoire. Fait à St. » Cloud, ſadite majeſté y étant.

Un homme qui fait une hiſtoire de *Henri IV* après de *Thou*, *Mézerai*, *Daniel* & tant d'autres, doit au moins puiſer quelque choſe de nouveau dans les ſources. Et ce n'eſt pas la peine d'écrire quand on ne fait que répéter & tronquer ſans ordre & ſans liaiſon des faits connus de tout le monde.

Ce qui fait peine encore dans cette hiſtoire, c'eſt que les événemens n'y ſont preſque jamais à leur place. On y parle ſouvent de faits dont on n'a précédemment donné aucune idée; le lecteur ne ſait point où il en eſt, il ſe trouve continuellement égaré; en voici un exemple:

En parlant de la mort du duc d'*Anjou* dernier fils du roi *Henri II*, l'auteur s'exprime ainſi; *d*) » Le bruit courut qu'il avait été empoiſonné, » mais la véritable cauſe de ſa mort fut le cha- » grin qu'il avait conçu du mauvais ſuccès de » ſes entrepriſes, & en dernier lieu de celle » d'Anvers.

*d*) Tom. I. pag. 142.

Mais par qui & pourquoi aurait-il été empoisonné ? Quelles étaient ses entreprises ? Quelle était celle d'Anvers ? C'est ce que l'Auteur ne dit pas ; & c'est sur quoi de *Thou* & *Mézerai*, que l'auteur méprise si fort, donnent de grandes lumières.

„ Le légat *e* ) voyant une armée victorieuse „ près de Paris. " Quel était ce légat ? il était important de le savoir ; l'auteur n'en dit qu'un seul mot dans le premier tome. Il devait dire que *Sixte-Quint* envoya en France le cardinal *Caëtan* avec le jésuite *Bellarmin* & *Panigarole*, & que tous trois étaient vendus à *Philippe II*, qu'il arriva à Lyon le 9 Novembre 1589 ; que *Henri IV* en le déclarant son ennemi, & en protestant de nullité contre toutes ses entreprises, eut la générosité & la prudence de le faire recevoir avec honneur dans toutes les villes qui lui obéïssaient. Il falait surtout dire que ce légat dont le duc de *Mayenne* se défiait autant que *Henri IV*, cabalait alors, c'est-à-dire en 1590, pour faire donner le royaume de France à l'infante *Claire Eugenie*.

Les états de la ligue tenus en 1593, furent l'époque la plus célèbre & la plus critique qu'on eût vue en France depuis les tems de *Philippe de Valois* & de *Charles VI*. Il s'agissait non-seulement d'abolir la loi salique, comme sous le régne de *Philippe*, mais de placer une fille sur le trône, & même une fille étrangère. *Philippe II* promettait cinquante mille hommes pour soutenir l'élection de l'infante *Claire Eugenie* qui devait épouser le fils du duc de *Guise le balafré*, tué à Blois.

Le duc de *Mayenne* qui avait alors dans Paris la puissance d'un roi de France, sans en avoir le titre, allait perdre tout le fruit de la guerre civile & deviner le premier sujet de son neveu dont il était jaloux.

*Henri IV*, sans argent & presque sans armée,

*e*) Tom. II. pag. 32.

Digitized by Google

ayant contre lui les catholiques, & environné de factions, n'aurait pu résister, probablement, aux trésors & aux armes de *Philippe II*, le plus puissant monarque de l'Europe. Le duc de *Mayenne* sauva la France en ne consultant que ses propres intérêts & sa jalousie contre le jeune duc de *Guise*. Il était trop roi dans Paris, pour ne pas empêcher qu'on lui donnât un roi. Maître du parlement, de la ligue, siégeant à Paris, il est très vraisemblable qu'il engagea sous main ce parlement à rompre les mesures des Espagnols, à protester contre l'élection d'une infante, à soutenir la loi salique. Ce fut principalement ce qui déconcerta les états.

Le président de *Thou* ne descend pas sans doute jusqu'à rapporter ces harangues basses & ridicules de la *Satyre Ménipée*, au lieu de rapporter la substance de ce qui fut en effet proposé. Il est trop grave, trop sage, trop instruit, pour dire que la Satyre Ménipée *ouvrit les yeux à beaucoup de personnes*, & contribua *à faire rentrer* dans leur devoir une partie de ceux qui s'en étaient écartés.

C'est bien mal connaître les hommes, que de prétendre qu'une satyre empêche des hommes d'état de poursuivre leurs entreprises.

Il est très certain que la *Satyre Ménipée* ne parut point pendant la tenue des états, elle ne fut connue qu'en 1594, plusieurs mois après l'abjuration du roi. La première édition fut commencée sur la fin de l'année 1593, & ne fut achevée que quand le roi fut entré dans Paris. Cela est incontestable, puisque tout l'ouvrage ne fut achevé & ne put l'être qu'en 1594; car il y est parlé de plusieurs faits qui ne se passèrent que longtems après la dissolution des états, comme l'avanture du conseiller d'*Amour*, celle de Mr. *Vitri*, du bannissement de d'*Aubray* & du meurtre de *St. Pol.*

Mr. de *Buri* croit s'appuyer de l'abrégé chronologique du président *Hénault*, qui dit que la *Satyre Ménipée* ne fut guères moins utile à *Henri*



Digitized by Google

*IV* que la bataille d'Ivry; mais il ajoute *peut-être*, & il fait très bien.

Ce qui réellement porta le dernier coup aux états, & ce qui mit *Henri IV* sur son trône, ce fut le parti qu'il prit d'abjurer; & c'était en effet le seul parti qui restât à sa politique. Le mot si célèbre de ce monarque, *Ventre-saint-gris, Paris vaut bien une messe*, est une plaisanterie si connue, & en même tems si innocente, surtout dans un tems où la liberté des expressions était extrême, que l'auteur n'a aucune raison de nier cette saillie de *Henri IV*. Il faudrait pour être en droit de la nier, rapporter quelque autorité contraire, & il n'en produit, ni n'en peut produire aucune.

La fameuse lettre de *Henri* à *Gabrielle d'Estrées*, conservée à la bibliothèque du roi, est un monument qui confond assez la critique de Mr. de *Buri*. Ces mots, *c'est demain que je fais le saut périlleux*; *ces gens-ci me feront haïr St. Denys autant que vous haïssez Monceaux &c.* sont plus forts que ceux-ci, *Paris vaut bien une messe*; & son apologie auprès de la reine *Elisabeth* achève de mettre dans tout son jour le véritable motif de ce grand événement.

Il se fait apparemment un mérite de copier ici le jésuite *Daniel*, qui dit qu'au tems des conférences de Surêne, Henri IV *était déja catholique dans le cœur*. Mais comment pouvait-il être catholique dans le cœur en ce tems-là, puisque pendant le siége de Paris, qui précéda de très peu ces conférences, le comte de *Soissons* l'étant venu assurer qu'il serait reçu dans la ville s'il se faisait catholique, il lui répondit deux fois, *qu'il ne changerait jamais de religion*. Ce fait est attesté dans plusieurs mémoires, & surtout dans le discours *des choses plus notables arrivées au siége de Paris, & de la défense de cette ville par monseigneur le duc de* Nemours *contre le roi de Navarre*. N'est-il pas bien évident, que *Henri IV* ne voulut pas changer tant qu'il espéra de se rendre maître de la ville, & qu'il changea enfin

Digitized by Google

lorſque le duc de Parme eut fait lever le ſiége? Il faut avouer que le duc de Parme fut ſon véritable convertiſſeur. La vérité doit l'emporter ſur les ſubterfuges du jéſuite *Daniel.*

Mr. de *Buri* ne ſe trompe pas moins en diſant que *le cardinal* Tolet *fut celui auquel* Henri *eut le plus d'obligation de l'abſolution du pape.* C'eſt ſans doute à ſon épée & à la dextérité du cardinal d'*Oſſat* que ce héros en eut toute l'obligation, & non pas à un jéſuite Eſpagnol qui ſervit fort peu dans cette affaire & qui n'employa ſon faible crédit que dans la vue d'obtenir le rappel des jéſuites, chaſſés alors de France par arrêt du parlement. Car l'abſolution inutile & arrachée au pape *Clément VIII* eſt du 17 Septembre 1595, & le banniſſement des jéſuites eſt du 29 Décembre 1594.

Remarquez que je dis ici abſolution inutile, parce que *Henri IV* avait été abſous par les évêques de ſon royaume, parce qu'il était abſous par Dieu même; parce que la prétention du pape que *Henri* ne pouvait être légitime poſſeſſeur de ſon royaume, que ſous le bon plaiſir ultramontain, était la prétention la plus abſurde & la plus attentatoire à tous les droits d'un ſouverain & à tous ceux des nations.

N'eſt-on pas un peu révolté quand on voit que Mr. de *Buri* ne parle pas ſeulement de la clauſe qui fut inſérée un mois entier dans l'abſolution donnée par le pape Clément VIII: *Nous réhabilitons* Henri *dans ſa royauté.*

Certes ce ne fut pas le cardinal *Tolet* qui fit rayer cette formule criminelle, digne tout-au-plus de *Grégoire VII* ou de *Boniface VIII*, & dont la ſeule lecture nous ſaiſit d'indignation. *Nous réhabilitons* Henri *dans ſa royauté*! Quoi? un évêque de Rome ſe croit en droit de donner & d'ôter les Royaumes! & l'Europe entière n'a pas puni ces attentats! & un écrivain qui donne la vie de *Henri IV* les ſupprime!

Mr. de *Buri* dit *f*) que les écrivains huguenots

*f*) Tom. II. pag. 431.



Digitized by Google

rapportaient par dérision que *Henri* s'était soumis à recevoir des coups de fouet par procureur. Ce ne sont point les huguenots qui ont parlé ainsi les premiers, c'est *Mézerai* lui-même, dont voici les paroles : *Les politiques reprochèrent au cardinal* du Perron, *que pour mériter la faveur du pape il avait soumis son roi à recevoir des coups de bâton par procureur.*

*Du Perron* pouvait épargner au roi cette cérémonie, mais il voulait être cardinal. Les évêques de France qui avaient reçu l'abjuration du roi, n'avaient eu garde de proposer cette espèce de pénitence, qui aurait été regardée dans un tems plus heureux comme un crime de lèze-majesté ; à plus forte raison un évêque de Rome n'avait pas le droit de faire cette insulte à un roi de France.

Une chose plus importante est le parricide commis par *Jean Châtel*, pour lequel les jésuites avaient été chassés.

*g*) » La maison du père de *Châtel* fut rasée, » & le prix des démolitions fut employé à la » construction sur le terrain où elle était située, » d'une pyramide à quatre faces, avec plusieurs » inscriptions à la louange du roi, & sur le danger qu'il avait couru. Cette affaire des jésuites pensa causer au roi de grands embarras à » Rome.

Premiérement, il n'est pas vrai que la pyramide érigée par arrêt du parlement, ne contînt que des louanges pour le roi, & des inscriptions sur son danger, comme l'auteur l'insinue. On grava sur le côté qui regardait l'orient ces propres mots ;

*Pulso tota Gallia hominum genere novæ ac maleficæ superstitionis, qui rempublicam turbabant, quorum instinctu piacularis adolescens facinus instituerat.*

*On a chassé de toute la France ce genre d'hommes d'une superstition nouvelle & pernicieuse ; per-*

*g*) Tom. II. pag. 414.

Digitized by Google

*turbateurs du royaume, pour avoir induit un jeune homme à commettre un parricide par pénitence.*

Ce mot *pénitence* répond précisément à *piacularis*, & devient par-là un des plus singuliers monumens qui puissent servir à l'histoire de l'esprit humain.

On ne sort point d'étonnement de voir que l'auteur appelle le parricide commis contre Henri IV, *cette affaire des jésuites.* C'est assurément une singulière affaire.

Je passe enfin au grand & terrible événement qui priva la France du meilleur de ses rois, & qui changea la face de l'Europe. Je ne vois pas sur quoi Mr. de *Buri* rapporte que dès que *Conchini*, depuis maréchal d'*Ancre*, sut la mort de *Henri IV*, il se présenta à la porte du cabinet de la reine, l'entr'ouvrit, avança la tête, & dit, *è amazzato*, la ferma & se retira.

On sent la valeur de ces paroles, & les affreuses conséquences d'un pareil discours. Entr'ouvrir la porte, dire simplement *il est tué*, & le dire à la reine, à la femme du mort: prononcer, dis-je, *il est tué*, sans prononcer le nom du roi, comme si le pronom *il* avait été un terme convenu entr'eux, refermer la porte sur le champ, comme pour aller pourvoir aux suites de l'assassinat! Quelles conséquences, quels crimes n'en résultent-ils pas.

Quand on allégue une accusation si terrible, il faut dire d'où on la tient, examiner si l'auteur est croyable, peser exactement toutes les circonstances, sans quoi l'on se rend coupable d'une prodigieuse témérité. Cette anecdote ne se trouve ni dans de *Thou*, ni dans *Mézerai*, ni dans aucun des mémoires du tems un peu connu. Si elle était vraie, elle prouverait trop sans doute.

On se souviendra longtems dans une province de France du supplice d'un homme en place, qui fut convaincu d'un assassinat sur une parole à-peu-près semblable qu'il avait dite devant témoins. Il venait de tuer le mari d'une femme dont il était amoureux. Cette femme était alors



Digitized by Google

au spectacle ; il va dans sa loge immédiatement après avoir fait le coup, & lui dit en l'abordant, *il dort*. Ce seul mot conduisit les juges à la conviction du crime.

Quoi ! l'auteur ose accuser Mr. de *Thou* de témérité, de malignité ! Et lui-même, sans aucune raison, sans aucune autorité, intente une accusation qui fait frémir !

Je dois dire un mot de la prétendue paix universelle à laquelle *Henri IV*, dit-on, voulait parvenir par la guerre, dont l'événement est toujours incertain.

S'il y avait eu la moindre apparence au prétendu projet de *Henri IV*, de partager l'Europe en quinze dominations, & d'établir un tribunal perpétuel, on en trouverait quelques traces dans les mémoires de *Villeroi*, dans ceux de tant d'autres hommes d'état, dans les archives d'Angleterre, de Venise, dans ceux des princes protestans si attachés à *Henri IV*, & si intéressés à cette balance générale. Il ne se trouve aucun monument de ce dessein. Ce silence universel doit produire un doute raisonnable.

Il n'est pas naturel que Mr. de *Villeroi*, qui eut la confiance de *Henri IV*, ignorât un projet si extraordinaire qui regardait uniquement son département. Les secrétaires qui compilerent les *Œconomies politiques* attribuées au duc de *Sulli*, lorsqu'il était âgé de quatre-vingt ans, sont les seuls qui parlent de cette étrange idée.

Je vais examiner une chose non moins étrange : c'est la comparaison de *Henri IV* avec *Philippe* roi de Macédoine.

Si le judicieux de *Thou* avait voulu comparer *Henri* avec quelqu'autre monarque, il aurait choisi un roi de France. On aurait pu trouver un peu de ressemblance entre lui & *Charles VII*. Tous deux eurent une guerre civile à soutenir, tous deux virent l'étranger dans la capitale. Les Anglais y braverent quelque tems *Charles VII*, & les Espagnols *Henri IV* : ils regagnerent l'un & l'autre leur royaume pied à pied, par les armes

Digitized by Google

& par les négociations. Tous deux au milieu de la guerre eurent des maîtresses.

Le parallèle est assez frappant, & il est tout à l'honneur de *Henri IV*, qui par son courage, son application & sa sagesse dans le gouvernement, l'emporte sur *Charles* au jugement de tout le monde.

Pourquoi donc choisir le père d'*Alexandre* pour le comparer au père de *Louis XIII* ? Ce qui fonde cette comparaison chez Mr. de *Buri*, c'est que *Philippe* s'empara de la couronne de Macédoine au préjudice d'*Amintas* son neveu, dont il était tuteur, & que *Henri* était héritier légitime.

Qu'*Epaminondas* présida à l'éducation de *Philippe*, & que *Florent Chrétien* fut précepteur de *Henri IV*.

Que *Philippe* construisit des flottes, & que *Henri* n'en eut jamais.

Que *Philippe* trouva des mines d'or dans la Thrace, & que *Henri IV* n'en trouva pas chez lui.

Que *Philippe* fut tellement couvert de blessures, qu'il en devint borgne & boîteux, & que *Henri IV* conserva heureusement ses yeux & ses jambes.

Que *Démosthène* excita les Athéniens contre le roi de Macédoine, & que des curés prêchèrent dans Paris contre le roi de France.

Il est vrai que ce parallèle est relevé par les louanges de *Salomon*, du roi d'Angleterre d'aujourd'hui, du roi de Danemarck & de l'impératrice reine de Hongrie, ce qui fera sans doute débiter son livre dans toute l'Europe. Une telle sagesse manqua au président de *Thou*.

Finissons par les prétendus bons mots, dont la tradition populaire défigure le caractère de *Henri IV*.

Qu'un paysan qui avait les cheveux blancs & la barbe noire, ait répondu au roi, *que ses cheveux étaient de vingt ans plus vieux que sa barbe*, c'est un bon mot de paysan & non pas du roi.

Ce conte eſt imprimé dans des facéties italiennes, plus de dix ans avant la naiſſance de *Henri IV*, & la plûpart de ces facéties ont fait le tour de l'Europe.

Qu'un autre payſan ait apporté au roi du fromage de lait de bœuf, c'eſt une inſipidité bien indigne de l'hiſtoire, & ce n'eſt pas *Henri IV* qui l'a dite.

Mais qu'il eût fait battre de verges ſept ou huit praticiens aſſemblés dans un cabaret pour leurs affaires, & que *Henri* ait exercé ſur eux cette indigne vengeance, parce que ces bourgeois n'avaient pas voulu partager leur dîner avec un homme qu'ils ne connaiſſaient pas, c'eût été une action tyrannique, infâme, non-ſeulement indigne d'un grand roi, mais d'un homme bien élevé. C'eſt l'*Etoile* qui rapporte cette ſotiſe ſur un ouï-dire. L'*Etoile* ramaſſait mille contes frivoles, débités parmi la populace de Paris. Mais ſi une pareille action avait la moindre lueur de vraiſemblance, elle deshonorerait la mémoire de *Henri IV* à jamais; & cette mémoire ſi chère deviendrait odieuſe. Le bon ſens & le bon goût conſiſtent à choiſir dans les anecdotes de la vie des grands-hommes ce qui eſt vraiſemblable, & ce qui eſt digne de la poſtérité.

Le grave & judicieux de *Thou* ne s'eſt jamais écarté de ce devoir d'un hiſtorien.

Si Mr. de *Buri* a cru rendre ſon ouvrage recommandable en décriant un homme tel que de *Thou*, il s'eſt bien trompé. Il n'a pas ſu qu'il y avait encore dans Paris des hommes alliés à cette illuſtre famille, qui prendraient la défenſe du meilleur de nos hiſtoriens, & qui ne ſouffriraient pas qu'on attaquât en mauvais français, une hiſtoire chère à la nation, & écrite dans le latin le plus pur.

Digitized by Google

# ESSAI HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LES DISSENTIONS DES ÉGLISES DE POLOGNE.

Par un professeur en droit public.

AVant de donner au public une idée juste des différends qui divisent aujourd'hui la Pologne, avant de déférer au tribunal du genre-humain la cause des dissidens grecs, romains & protestans, il est nécessaire de faire voir premiérement ce que c'est que l'église grecque.

Il faut avouer d'abord que les églises grecque & syriaque furent instituées les premières, & que l'orient enseigna l'occident. Nous n'avons aucune preuve que *Pierre* ait été à Rome; & nous sommes sûrs qu'il resta longtems en Syrie, & qu'il alla jusqu'à Babilone. *Paul* était de Tarse en Cilicie. Ses ouvrages sont écrits en grec. Nous n'avons aucun évangile qui ne soit grec. Tous les pères des quatre premiers siécles jusqu'à *Jérôme* ont été Grecs, Syriens ou Africains. Presque tous les rites de la communion romaine attestent encore par leurs noms même leur origine grecque; église, batême, paraclet, liturgie, litanie, symbole, eucharistie, agape, épiphanie, évêque, prêtre, diacre, pape même, tout annonce que l'église d'occident est la fille de l'église d'orient, fille qui dans sa puissance a méconnu sa mère.

Aucun évêque de Rome ne fut compté, ni parmi les pères, ni même parmi les auteurs approuvés, pendant plus de six siécles entiers. Tandis qu'*Athénagore*, *Ephrem*, *Justin*, *Tertullien*, *Clément d'Alexandrie*, *Origène*, *Cyprien*, *Irenée*, *Athanase*, *Eusèbe*, *Jérôme*, *Augustin*, remplissaient le monde de leurs écrits, les évêques de Rome en silence se bornaient au soin d'établir leur troupeau qui croissait de jour en jour.

Nous n'avons sous le nom d'un évêque de Rome que les récognitions de *Clément*. Il est prouvé qu'elles ne sont pas de lui, & si elles en étaient, elles ne feraient pas honneur à sa mémoire. Ce sont des conférences de *Clément* avec *Pierre*, *Zachée*, *Barnabé*, & *Simon* le magicien. Ils rencontrent vers Tripoli un vieillard, & *Pierre* devine que ce vieillard est de la race de *César*, qu'il épousa *Mathilde*, dont il eut trois enfans; que *Clément* est le cadet de ces enfans; ainsi *Clément* est reconnu pour être de la maison impériale. C'est apparemment cette reconnaissance qui a donné le titre au livre; encor cette rapsodie est-elle écrite en grec.

Mais aucun prêtre chrétien, soit Grec, soit Syriaque, ou Africain, ou Italien, n'eut certainement d'autre puissance que celle de parler toutes les langues du monde, de faire des miracles; de chasser les diables; puissance admirable que nous sommes bien loin de leur contester.

Qu'il nous soit permis de le dire, sans offenser personne; si l'ambition pouvait s'en tenir aux paroles expresses de l'Evangile, elle verrait évidemment que les apôtres n'ont reçu aucune domination temporelle de JESUS-CHRIST, qui lui-même n'en avait pas. Elle verrait que ses disciples étaient tous égaux, & que JESUS-CHRIST même a menacé de châtiment ceux qui voudraient s'élever au-dessus des autres.

Pour peu qu'on soit instruit, on sait que dans le premier siécle il n'y eut aucun siége épiscopal particulier. Les apôtres & leurs successeurs se cachaient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre; & certainement lorsqu'ils prêchaient de village en village, de cave en cave, de galetas en galetas, ils n'avaient ni trône épiscopal, ni jurisdiction, ni gardes; & quatre principaux barons ne portaient point à leur entrée les cordons d'un dais superbe, sous lequel on eût vu *André* & *Luc* portés pompeusement comme des souverains.

Dès le second siécle la place d'évêque fut lu-

Digitized by Google

crative par les aumônes des chrétiens, & conséquemment les évêques des grandes villes furent plus riches que les autres: étant plus riches, ils eurent plus de crédit & de pouvoir.

Si quelque évêque avait pu prétendre à la supériorité, c'eût été assurément l'évêque de Jérusalem, non pas comme le plus riche, mais comme celui qui selon l'opinion vulgaire avait succédé à *St. Jacques* le propre frère de JESUS-CHRIST. Jérusalem était le berceau de la religion chrétienne. Son fondateur y était mort par un supplice cruel; il était reçu que *Jacques* son frère y avait été lapidé. *Marie* mère de DIEU y était morte. *Joseph* son mari était enterré dans le pays. Tous les mystères du christianisme s'y étaient opérés. Jérusalem était la ville sainte qui devait reparaître dans toute sa gloire pendant mille années. Que de titres pour assurer à l'évêque de Jérusalem une prééminence incontestable!

Mais, lorsque le concile de Nicée régla la hiérarchie, qui avait eu tant de peine à s'établir, le gouvernement ecclésiastique se modéla sur le politique. Les évêques appellèrent leurs districts spirituels du nom temporel de *diocèse*. Les évêques des grandes villes prirent le titre de *métropolitains*. Le nom de *patriarche* s'établit peu-à-peu; on donna ce titre aux évêques de Constantinople & de Rome qui étaient deux villes impériales, à ceux d'Alexandrie & d'Antioche qui étaient encor deux considérables métropoles, & enfin à celui de Jerusalem qu'on n'osa pas dépouiller de cette dignité, quoique cette ville nommée alors *Élia*, fût presque dépeuplée & située dans un terrain ingrat, dans lequel elle ne pouvait s'affranchir de la pauvreté, n'ayant jamais fleuri que par le grand concours des Juifs qui venaient autrefois y célébrer leurs grandes fêtes; mais ne tirant alors quelque argent que des pélérinages peu fréquens des chrétiens, le district de ce patriarche fut très peu de chose. Les quatre autres au contraire furent très étendus.

Digitized by Google

Il ne tomba dans la tête ni d'aucun évêque, ni d'aucun patriarche de s'arroger une jurisdiction temporelle. On n'en trouve aucun exemple que dans la subversion de l'empire Romain en occident.

Tout y changea, lorsque *Pipin* d'Austrasie, premier domestique d'un prince Franc nommé *Childeric*, se lia avec le pape *Zacharie*, & ensuite avec le pape *Etienne II*, pour rendre son usurpation respectable aux peuples. Il se fit sacrer à St. Denys en France par ce même pape *Etienne :* en récompense cet usurpateur lui donna dans la Romagne quelques domaines aux dépends des usurpateurs Lombards.

Voilà le premier évêque devenu prince. On conviendra sans peine que cette grandeur n'est pas des tems apostoliques. Aussi fut-elle signalée par le meurtre & par le carnage peu de tems après sous le pape *Etienne III*. Le clergé Romain partagé en deux partis inonda de sang la chaire de bois dans laquelle on prétend que *St. Pierre* avait prêché au peuple Romain. Il est vrai qu'il n'est pas plus vraisemblable que du tems de l'empereur *Tibère* un Galiléen ait prêché en chaire dans le *forum Romanum*, qu'il n'est vraisemblable qu'un Grec vînt prêcher aujourd'hui dans le grand bazard de Stamboul. Mais enfin, il y avait à Rome, du tems d'*Etienne III*, une chaire de bois; & elle fut entourée de cadavres sanglans.

Lorsque *Charlemagne* partit de la Germanie pour usurper la Lombardie, lorsqu'il eut privé ses neveux de l'héritage de leur père *Pipin*, lorsqu'il eut enfermé en prison ces enfans innocens dont on n'entendit plus parler depuis, lorsque ses succès eurent couronné ce crime, lorsqu'il se fut fait reconnaître empereur dans Rome, il donna encor de nouvelles seigneuries au pape *Léon III*, qui lui mit dans l'église de St. Pierre une couronne d'or sur la tête, & un manteau de pourpre sur les épaules.

Cependant, remarquons que ce pape *Léon III*

Digitized by Google

encor ſujet des empereurs réſidans à Conſtantinople, n'oſa pas ſacrer un Allemand, tant ce vieux reſpect pour l'empire Romain prévalait encore. Ce n'était qu'une cérémonie de plus, mais elle était réputée ſainte, & on n'oſait la faire. La faibleſſe ſe joignait à l'audace de l'eſprit, qui ſouvent n'oſe franchir la ſeconde barrière après avoir abattu la première.

*Charlemagne* fut toujours le maître dans Rome; mais dans la décadence de ſa maiſon, le peuple Romain reprit un peu ſa liberté, & la diſputa toujours contre l'évêque, contre la maiſon de *Toſcanelle*, contre les *Gui de Spolette*, contre les *Bérengers* & d'autres tyrans, juſqu'à ce qu'enfin l'imprudent *Octavien Sporco*, qui le premier changea ſon nom à ſon avénement au pontificat, appella *Othon de Saxe* en Italie. Ce *Sporco* eſt connu ſous le nom de *Jean XII.* Il était fils de cette fameuſe *Maroſie* qui avait fait pape ſon bâtard *Jean XI*, né de ſon inceſte avec le pape *Sergius III.*

*Jean XII* était patrice de Rome, ainſi qu'*Alberic* ſon père dernier mari de *Maroſie.* Ils tenaient cette dignité de l'empereur *Conſtantin Porphirogenète;* preuve évidente que les Romains au milieu de leur anarchie reconnaiſſaient toujours les empereurs Grecs pour les vrais ſucceſſeurs des *Céſars;* mais dans leurs troubles ils avaient recours tantôt aux Allemands, tantôt aux Hongrois, & ſe donnaient tour-à-tour pluſieurs maîtres pour n'en avoir aucun.

On ſait comment le roi d'Allemagne *Othon*, appellé à Rome par ce *Jean XII*, & enſuite trahi par lui, le fit dépoſer pour ſes crimes. Le procès verbal exiſte, il fait frémir.

Tous les papes ſes ſucceſſeurs eurent à combattre les prétentions des empereurs Allemands ſur Rome, les anciens droits des empereurs Grecs, & juſqu'aux Sarrazins mêmes. Ils ne furent puiſſans que par l'intrigue & par l'opinion du vulgaire, opinion qu'ils ſurent établir, & dont ils ſurent toujours profiter.

Digitized by Google

*Grégoire VII*, qui à la faveur de cette opinion, & surtout des fausses décrétales, marcha sur les têtes des empereurs & des rois, ne put jamais être le maître dans Rome. Les papes ne purent enfin avoir la souveraineté de cette ville que lorsqu'ils se furent emparés du Môle d'Adrien appellé depuis *St. Ange*, qui avait toujours appartenu au peuple ou à ceux qui le représentaient.

La vraie puissance des papes & celle des évêques d'occident ne s'établit en Allemagne que dans l'interrègne & l'anarchie, vers le tems de l'élection de *Rodolphe de Habsbourg* à l'empire : ce fut alors que les évêques Allemands furent véritablement souverains.

Jamais rien de semblable ne s'est vu dans l'église grecque. Elle fut toujours soumise aux empereurs jusqu'au dernier *Constantin*; & dans le vaste empire de Russie elle est entiérement dépendante du pouvoir suprême. On n'y connait pas plus qu'en Angleterre la distinction de deux puissances; l'autel est subordonné au trône; & ces mots même *les deux puissances* y sont un crime de lèze-majesté. Cette heureuse subordination est la seule digue qu'on ait pu opposer aux querelles théologiques & aux torrens de sang que ces querelles ont fait répandre dans les églises d'occident depuis l'assassinat de *Priscillien* jusqu'à nos jours.

Personne n'ignore comme au seiziéme siécle la moitié de l'Europe lassée des crimes d'*Alexandre VI*, de l'ambition de *Jules II*, des extorsions de *Léon X*, de la vente des indulgences, de la taxe des péchés, des superstitions & des friponneries de tant de moines, secoua enfin le joug appesanti depuis longtems. Les grecs avaient enseigné l'église d'occident, les protestans la réformèrent.

Je ne prétends point parler ici des dogmes qui divisent les grecs, les romains, les évangéliques, les réformés & d'autres communions. Je laisse ce soin à ceux qui sont éclairés d'une lumière

divine. Il faut l'être ſans doute pour bien ſavoir ſi le St. Eſprit procède par ſpiration du Père & du Fils, ou du fils ſeulement, lequel fils étant engendré & n'étant point fait, ne peut pourtant engendrer. Il n'y a qu'une révélation qui puiſſe apprendre clairement aux ſaints comment on mange le fils en corps & en ame dans un pain qui eſt anéanti, ſans manger ni le Père ni le St. Eſprit, ou comment le corps & l'ame de JESUS ſont incorporés au pain, ou comment on mange JESUS par la foi. Ces queſtions ſont ſi divines qu'elles ne devraient point mettre la diſcorde entre ceux qui ne ſont qu'hommes, & qui doivent ſe borner à vivre en frères, & à cultiver la raiſon & la juſtice, ſans ſe perſécuter pour des myſtères qu'ils ne peuvent entendre.

Tout ce que j'oſerais dire en reſpectant les évêques de toutes les communions, c'eſt que ceux qui iraient à pied de leur maiſon à l'égliſe prêcher la charité & la concorde, reſſembleraient peut-être plus aux apôtres, au moins à l'extérieur, que ceux qui diraient quelques mots dans une meſſe en muſique en quatre parties, entourés de hallebardiers & de mouſquetaires, & qui ne ſortiraient de l'égliſe qu'au ſon des tambours & des trompettes.

Je me garderai bien d'examiner ſi celui qui nâquit dans une étable entre un bœuf & un âne, qui vécut & qui mourut dans l'indigence, ſe plait plus à la pompe & aux richeſſes de ſes miniſtres qu'à leur pauvreté & à leur ſimplicité. Nous ne ſommes plus au tems des apôtres; mais nous ſommes toujours au tems des citoyens; il s'agit de leurs droits, de la liberté naturelle, de l'exécution des loix ſolemnelles, de la foi des ſermens, de l'intérêt du genre-humain. Tout cela exiſtait avant qu'il y eût des prélats, & exiſtera encor ſi jamais (ce qu'à DIEU ne plaiſe) on a le malheur de ſe paſſer des prélatures. Les dignités peuvent s'abolir, les ſectes peuvent s'éteindre; le droit des gens eſt éternel.

FAIT.

La religion chrétienne ne pénétra que très tard chez les Sarmates. La nation était guerrière & pauvre. Le zèle des missionnaires la respecta. La Pologne proprement dite ne fut chrétienne qu'à la fin du dixiéme siécle. *Boleslas* en l'an 1001 de notre ère vulgaire fut le premier roi chrétien, & il signala son christianisme en faisant crever les yeux au roi de Bohême.

Le grand duché de Lithuanie, vaste pays qui fait presque la moitié de la Pologne entière, ne fut chrétien que dans le quinziéme siécle, après que *Jagellon* grand duc de Lithuanie eut épousé la princesse *Edvige* au quatorziéme en 1387, à condition qu'il serait de la religion de la princesse, & que la Lithuanie serait jointe à la Pologne.

On demandera de quelle religion étaient tous ces peuples avant qu'ils fussent chrétiens. Ils adoraient DIEU sous d'autres noms, d'autres emblêmes, d'autres rites; on les appellait *payens*. La grace de JESUS-CHRIST qui est venu pour tout le monde leur avait été refusée, ainsi qu'à plus des trois quarts de la terre. Leur tems n'était pas venu; toutes leurs générations étaient livrées aux flammes éternelles; du moins c'est ainsi qu'on pense à Rome, ou ce qu'on feint d'y penser. Cette idée est grande: tu seras puni à jamais si tu ne penses pas sur le bord du Volga ou du Gange comme je pense sur le bord de l'Anio. On ne peut porter ses vues plus haut & plus loin.

Il arriva un grand malheur à ces nouveaux chrétiens au seiziéme siécle. L'hérésie pénétra chez eux; & comme l'hérésie damne les hommes encor plus que le paganisme, le salut des Polonais était en grand danger. Ces hérétiques se disaient enfans de la primitive église, & on les appellait *novateurs*; ainsi on ne pouvait convenir des qualités.

Digitized by Google

Outre ces réformés d'occident, il y avait beaucoup de grecs d'orient. Ces grecs étaient répandus dans cinq provinces de la Lithuanie converties autrefois à la foi grecque, & annexées depuis à la Pologne. Ils n'étaient pas à la vérité aussi damnés que les évangéliques & les réformés ; mais enfin ils l'étaient, puisqu'ils ne reconnaissaient pas l'évêque de Rome comme le maître du monde entier.

Il est à remarquer que ces provinces grecques, & la Pologne proprement dite, & la Lithuanie, & la Russie sa voisine, avaient été converties par des dames, ainsi que la Hongrie & l'Angleterre. Cette origine devait faire espérer de la tolérance, de l'indulgence, de la bonté, des mœurs douces & faciles. Il en arriva tout autrement.

Les évêques de Pologne sont puissans ; ils n'aimaient pas à voir leur troupeau diminuer. Outre ces évêques il y avait toujours à Varsovie un nonce du pape. Ce nonce tenait lieu de grand inquisiteur, & son tribunal était très redoutable. Les grecs, les évangéliques & les réformés, & les unitaires qui survinrent, tout fut persécuté. Le *contrain-les d'entrer*, fut employé dans toute sa rigueur. C'est une chose admirable que ce *contrain-les d'entrer*, qui n'est dans l'Evangile qu'une invitation pressante à souper, ait toujours servi de prétexte à l'église romaine pour faire mourir les gens de faim.

Les évêques ne manquoient pas d'excommunier tout gentilhomme du rite grec ou de la communion protestante ; & par un abus étrange, mais ancien, cette excommunication les privait dans les diètes de voix active & passive. L'excommunication peut bien priver un homme de la dignité de marguillier, & même du paradis ; mais elle ne doit pas s'étendre sur les effets civils. Un prince de l'empire, un électeur qu'un évêque ou un chapitre excommunierait, n'en serait pas moins prince de l'empire. On peut juger par cette seule oppression combien les diss-

dens étaient vexés par les tribunaux eccléſiaſtiques ; il ſuffit de dire qu'ils étaient jugés par leurs ennemis.

*Sigiſmond Auguſte*, le dernier des *Jagellons*, fit ceſſer ce dévot ſcandale. Sa probité lui perſuada qu'il ne faut perſécuter perſonne pour la religion. Il ſe ſouvint que JESUS-CHRIST avait enſeigné & non opprimé. Il comprit que l'oppreſſion ne pouvait faire naître que des guerres civiles entre des gentilshommes égaux : il fit plus dans la diète ſolemnelle de Vilna le 16 Juin 1563, *il anéantit toute différence qui pourrait jamais naître entre les citoyens pour cauſe de religion.* Voici les paroles eſſentielles de cette loi devenue fondamentale.

» A compter depuis ce jour, non-ſeulement
» les nobles & ſeigneurs avec leurs deſcendans
» qui appartiennent à la communion romaine,
» & dont les ancêtres ont obtenu auſſi des let-
» tres de nobleſſe dans le royaume de Polo-
» gne, mais encor en général tous ceux qui
» ſont de l'ordre équeſtre & des nobles, ſoit
» Lithuaniens, ſoit Ruſſes d'origine, *pourvu*
» *qu'ils faſſent profeſſion du chriſtianiſme*, quand
» même leurs ancêtres n'auraient pas acquis les
» droits de nobleſſe dans le royaume de Polo-
» gne, doivent jouïr dans toute l'étendue du
» royaume de tous les privilèges, libertés &
» droit de nobleſſe à eux accordés, & en jouïr
» à perpétuité en commun.

» On admettra aux dignités du ſénat & de la
» couronne, à toutes les charges nobles, non-
» ſeulement ceux qui appartiennent à l'égliſe
» romaine, mais auſſi tous ceux qui ſont de
» l'ordre équeſtre, pourvu qu'ils ſoient chré-
» tiens..... nul ne ſera exclu, pourvu qu'il ſoit
» chrétien.

La diète de Grodno en 1568 confirma ſolemnellement ces ſtatuts, & elle ajouta, pour rendre la loi, s'il était poſſible, encore plus claire, ces mots eſſentiels : *de quelque communion ou confeſſion que l'on ſoit.*

Enfin dans la diète d'union encor plus célèbre tenue à Lublin en 1569, diète qui acheva d'incorporer pour jamais le grand duché de Lithuanie à la couronne, on renouvella, on confirma de nouveau cette loi humaine qui regardait tous les chrétiens comme des frères, & qui devait servir d'exemple aux autres nations.

Après la mort de *Sigismond Auguste*, ce héros de la tolérance, la république entière confédérée en 1573 pour l'élection d'un nouveau roi, jura de ne reconnaître que celui qui ferait serment de maintenir cette paix des chrétiens. *Henri de Valois*, trop accusé d'avoir eu part aux massacres de la St. Barthelemi, ne balança pas à jurer, *devant le* DIEU *tout-puissant, de maintenir les droits des dissidens :* & ce serment de *Henri de Valois* servit de modèle à ses successeurs. *Etienne* ne lui succéda qu'à cette condition. Ce fut une loi fondamentale & sacrée. Tous les nobles furent égaux par la religion comme par la nature.

C'est ainsi qu'après l'union de l'Angleterre & de l'Ecosse, les pairs d'Ecosse presbytériens ont eu séance au parlement de Londres avec les pairs de la communion anglicane. Ainsi l'évêché d'Osnabruck en Allemagne appartient tantôt à un évangélique, tantôt à un catholique romain. Ainsi dans plusieurs bourgs d'Allemagne les évangéliques viennent chanter leurs psaumes dès que le curé catholique a dit sa messe. Ainsi les chambres de Vetzlar & de Vienne ont des assesseurs luthériens. Ainsi les réformés de France étaient ducs & pairs & généraux des armées sous le grand *Henri IV*, & l'on peut croire que le DIEU de miséricorde & de paix n'écoutait pas avec colère les différens concerts que ses enfans lui adressaient d'un même cœur.

Tout change avec le tems. Un roi de Pologne nommé aussi *Sigismond*, de la race de *Gustave Vasa*, voulut enfin détruire ce que le grand *Sigismond*, le dernier des *Jagellons*, avait établi. Il était à la fois roi de Pologne & de Suède, mais

Digitized by Google

il fut déposé en Suède par les états assemblés en 1592; & malheureusement la religion catholique romaine lui attira cette disgrace. Les états du royaume élurent son frère *Charles* qui avait pour lui le cœur des soldats & la confession d'Augsbourg. *Sigismond* se vengea en Pologne du catholicisme qui lui avait ôté la couronne de Suède.

Les jésuites qui le gouvernèrent lui ayant fait perdre un royaume, le firent haïr dans l'autre. Il ne put à la vérité révoquer une loi devenue fondamentale, confirmée par tant de rois & de diètes, mais il l'éluda, il la rendit inutile. Plus de charges, plus de dignités données à ceux qui n'étaient pas de la communion de Rome. On ne leur ravit pas leurs biens, parce qu'on ne le pouvait pas; on les vexa par une persécution sourde & lente; & si on les tolérait, on leur fit sentir bientôt qu'on ne les tolérerait plus dès qu'on pourrait les opprimer impunément.

Cependant la loi fut toûjours plus forte que la haine. Tous les rois à leur couronnement firent le même serment que leurs prédécesseurs. *Ladislas VI* fils de *Sigismond* le Suédois, n'osa s'en dispenser. Son frère *Jean Casimir*, quoiqu'il eût d'abord été jésuite & ensuite cardinal, fut obligé de s'y soumettre: tant le respect extérieur pour les loix reçues a de force sur les hommes.

*Michel Viesnovisky*, l'illustre *Jean Sobiesky* vainqueur des Turcs, n'imaginèrent pas d'éluder cette loi à leur couronnement. L'électeur de Saxe *Auguste* ayant renoncé à la religion évangélique de ses pères pour acquérir le royaume de Pologne, jura avec plaisir cette grande loi de la tolérance, dont un roi qui abandonne sa religion pour un sceptre, semble avoir toûjours besoin, & qui assurait la liberté & les droits de ces anciens frères.

L'Europe sait combien son règne fut malheureux; il fut détrôné par les armes d'un roi luthérien, & rétabli par les victoires d'un czar de la communion grecque.

Les prêtres catholiques romains & leurs adhé-

Digitized by Google

tens crurent se venger du roi du Suède *Charles XII*, en persécutant les Polonais évangéliques dont il avait été le protecteur : ils en trouvèrent l'occasion l'année 1717, dans une diète toute composée de nonces de leur parti : ils eurent le crédit, non pas d'abolir la loi, elle était trop sacrée, mais de la limiter. On ne permit aux nonconformistes le libre exercice de leur religion que dans leurs églises précédemment bâties ; & on alla même jusqu'à prononcer des peines pécuniaires, la prison, le bannissement contre ceux qui prieraient DIEU ailleurs. Cette clause d'oppression ne passa qu'avec une extrême difficulté. Plusieurs évêques même, plus patriotes que prêtres, & plus touchés des droits de l'humanité que des avantages de leur parti, eurent la gloire de s'y opposer quelque tems.

Cette diète de 1717, ne songeait pas qu'en se vengeant du luthérien *Charles XII* son ennemi, elle insultait le grec *Pierre le grand* son protecteur. Enfin, la loi passa en partie ; mais le roi *Auguste* la détruisit en la signant. Il donna un diplôme le 3 Février 1717, dans lequel il s'exprime ainsi :

» Quant à la religion des dissidens, afin » qu'ils ne pensent point que la communion de » la noblesse, leur égalité & leur paix ayant été » lésés par les articles insérés dans le nouveau » traité, nous déclarons que ces articles insérés » dans le traité ne doivent déroger en aucune » manière aux confédérations des années 1573, » 1632, 1648, 1669, 1674, 1697, & à nos *pacta* » *conventa*, entant qu'elles sont utiles aux dissi- » dens dans la religion. Nous conservons les » dits dissidens en fait de religion, dans leurs » libertés énoncées dans toutes ces confédéra- » tions, selon leur teneur, (laquelle doit être » tenue pour insérée & exprimée ici) & nous » voulons qu'ils soient conservés par tous les » états, officiers & tribunaux. En foi de quoi » nous avons ordonné de munir ces présentes » signées de notre main, & scélées du sceau du

Digitized by Google

» royaume. Donné à Varsovie le 3 Février 1717,
» & le 20 de notre règne.

Après cette contradiction formelle d'une loi décernée & abolie en même tems, contradiction trop ordinaire aux hommes, le parti le plus fort l'emporta sur le plus faible; la violence se donna carrière. Il est vrai qu'on ne ralluma pas les buchers qui mirent autrefois en cendre toute une province du tems des Albigeois; on ne détruisit point vingt-quatre villages inondés du sang de leurs habitans, comme à Mérindol & à Cabrière. Les roues & les gibets ne furent point d'abord dressés dans les places publiques contre les grecs & les protestans, comme ils le furent en France sous *Henri II.* On n'a point encor parlé en Pologne d'imiter les massacres de la St. Barthelemi, ni ceux d'Irlande, ni ceux des Vallées du Piémont. Les torrens de sang n'ont point encor coulé d'un bout du royaume à l'autre pour la cause d'un DIEU de paix. Mais enfin on a commencé à ravir à des innocens la liberté & la vie. Quand les premiers coups sont une fois portés, on ne sait plus où l'on s'arrêtera. Les exemples des anciennes horreurs que le fanatisme a produites, sont perdus pour la postérité: les esprits de sang-froid les détestent, & les esprits échauffés les renouvellent.

Bientôt on démolit des églises, des écoles, des hôpitaux de dissidens. On leur fit payer une taxe arbitraire pour leurs bâtêmes & pour leurs communions, tandis que deux cent cinquante synagogues juives chantaient leurs psaumes hébraïques sans bourse délier.

Dès l'année 1718, un nonce du nom de *Pietrosky*, fut chassé de la chambre uniquement parce qu'il était dissident. Le capitaine *Keler* accusé par l'avocat *Vindeleusky* d'avoir soutenu contre lui la religion protestante, eut la tête tranchée à Petekou comme blasphémateur. Le bourgeois *Hébers* fut condamné à la corde sur la même accusation. Le gentilhomme *Rosbiky* fut obligé de sortir des terres de la république. Le entilhomme *Unrug* avait

avait écrit quelques remarques & quelques extraits d'auteurs évangéliques contre la religion romaine ; on lui vola son porte-feuille ; & sur cet effet volé, sur des écrits qui n'étaient pas publics, sur l'énoncé de ses opinions permises par les loix, sur le secret de sa conscience tracé de sa main, il fut condamné à perdre la tête. Il fallut qu'il dépensât tout son bien pour faire casser cette exécrable sentence.

Enfin en 1724 l'exécution sanglante de Thorn renouvella les anciennes calamités qui avaient souillé le christianisme dans tant d'autres états. Quelques malheureux écoliers des jésuites & quelques bourgeois protestans ayant pris querelle, le peuple s'attroupa, on força le collège des jésuites, mais sans effusion de sang ; on emporta quelques images de leurs saints, & malheureusement une image de la Vierge qui fut jettée dans la boue.

Il est certain que les écoliers des jésuites, ayant été les agresseurs, étaient les plus coupables. C'était une grande faute d'avoir pris les images des jésuites, & surtout celle de la Ste. Vierge. Les protestans devaient être condamnés à la rendre ou à en fournir une autre, à demander pardon, à réparer le dommage à leurs frais, & aux peines modérées qu'un gouvernement équitable peut infliger. L'image de la Vierge *Marie* est très respectable ; mais le sang des hommes l'est aussi. La profanation d'un portrait de la Vierge dans un catholique est une très grande faute ; elle est moindre dans un protestant, qui n'admet point le culte des images.

Les jésuites demandèrent vengeance au nom de DIEU & de sa mère ; ils l'obtinrent malgré l'intervention de toutes les puissances voisines. La cour assessoriale à laquelle le chancelier préside, jugea cette cause. Un Jésuite y plaida contre la ville de Thorn ; l'arrêt fut porté tel que les jésuites le désiraient. Le président *Rosner* accusé de ne s'être pas assez opposé au tumulte, fut décapité malgré les priviléges de sa charge.



Digitized by Google

Quelques assesseurs & d'autres principaux bourgeois périrent par le même supplice. Deux artisans furent brûlés, d'autres furent pendus. On n'aurait pas traité autrement des assassins. Les hommes n'ont pas encor appris à proportionner les peines aux fautes. Cette science cependant n'est pas moins nécessaire que celle de *Copernic*, qui découvrit dans Thorn le vrai systême de l'univers, & qui prouva que notre terre souvent si mal gouvernée & affligée de tant de malheurs, roule autour du soleil dans son orbite immense.

La Pologne semblait donc destinée à subir le sort de tant d'autres états que les querelles de religion ont dévastés.

Un ministre évangélique nommé *Mokzulki* fut tué impunément en 1753 dans un grand chemin, par le curé de Birze; voilà déja une hostilité de l'église militante. Un dominicain de Popiel, en 1762, assomma à coups de bâton le prédicant *Jaugel* à la porte d'un malade qu'il allait consoler.

Le curé de la paroisse de Cone rencontrant un mort luthérien qu'on portait au cimetière, battit le ministre, renversa le cercueil, & fit jetter le corps à la voirie.

En 1765 plusieurs jésuites avec d'autres moines voulurent changer les grecs en romains à Msciflau en Lithuanie. Ils forçaient à coups de bâton les pères & les mères de mener les enfans dans les églises. Soixante & dix gentilshommes s'y opposèrent; les missionnaires se battirent contre eux. Les gentilshommes furent traités comme des sacrilèges; ils furent condamnés à la mort, & ne sauvèrent leur vie qu'en allant à l'église des jésuites.

On priva alors en Lithuanie du droit de bourgeoisie, on raya du corps des métiers les bourgeois & les artisans qui n'allaient pas à la messe latine. Enfin, on a exclu des diétines tous les gentilshommes dissidens, que les droits de la naissance & les loix du royaume y appellent.

Digitized by Google

Tant de rigueurs, tant de perſécutions, tant d'infractions des loix, ont enfin réveillé des gentilshommes que leurs ennemis croyaient avoir abattus. Ils s'aſſemblèrent, ils invoquèrent les loix de leur patrie, & les puiſſances garantes de ces loix.

Il faut ſavoir que leurs droits avaient été ſolemnellement confirmés par la Suède, l'empire d'Allemagne, la Pologne entière, & particuliérement par l'électeur de Brandebourg dans le traité d'Oliva en 1660. Ils l'avaient été plus expreſſément encor par la Ruſſie en 1686, quand la Pologne céda l'ancienne Kiovie, la capitale de l'Ukraine, à l'empire Ruſſe. La religion grecque eſt nommée la *religion orthodoxe* dans les inſtrumens ſignés par le grand *Sobieski*.

Ces nobles ont donc eu recours à ce qu'il y a de plus ſacré ſur la terre, les ſermens de leurs pères, ceux des princes garans, les loix de leur patrie, & les loix de toutes les nations.

Ils s'adreſſèrent à la fois à l'impératrice de Ruſſie *Catherine II*, à la Suède, au Dannemarck, à la Pruſſe. Ils implorèrent leur interceſſion. C'était un bel exemple dans des gentilshommes accoutumés autrefois à traiter dans leurs diètes des affaires de l'état le ſabre à la main, d'implorer le droit public contre la perſécution. Cette démarche même irritait leurs ennemis.

Le roi *Staniſlas Poniatoski*, fils de ce célèbre comte *Poniatoski* ſi connu dans les guerres de Suède, élu du conſentement unanime de ſes compatriotes, ne démentit pas dans cette affaire délicate l'idée que l'Europe avait de ſa prudence. Ennemi du trouble, zélé pour le bonheur & la gloire de ſon pays, tolérant par humanité & par principe, religieux ſans ſuperſtition, citoyen ſur le trône, homme éclairé & homme d'eſprit, il propoſa des tempéramens qui pouvaient mettre en ſûreté tous les droits de la religion catholique romaine & ceux des autres communions. La plûpart des évêques & de leurs partiſans opposèrent le zèle de la maiſon de

DIEU au zèle patriotique du monarque, qui attendit que le tems pût concilier ces deux zèles.

Cependant les gentilshommes diſſidens ſe confédérèrent en pluſieurs endroits du royaume. On vit le 20 Mars 1767 près de quatre cent gentilshommes demander juſtice par un mémoire ſigné d'eux, dans cette même ville de Thorn qui fumait encor du ſang que les jéſuites avaient fait répandre. D'autres confédérations ſe formaient déja en plus grand nombre, & ſurtout dans la Lithuanie, où il ſe fit vingt-quatre confédérations. Toutes enſemble formèrent un corps reſpectable. La ſubſtance de leurs manifeſtes contenait, „ qu'ils étaient hommes, citoyens, „ nobles, membres de la légiſlation & perſécutés; que la religion n'a rien de commun „ avec l'état, qu'elle eſt de DIEU à l'homme, „ & non pas du citoyen au citoyen; que la „ funeſte coutume de mêler DIEU aux affaires „ purement humaines a enſanglanté l'Europe „ depuis *Conſtantin*: qu'il doit en être dans les „ diètes & dans le ſénat, comme dans les batailles, où l'on ne demande point à un capitaine qui marche aux ennemis, de quelle „ religion il eſt; qu'il ſuffit que le noble ſoit „ brave au combat & juſte au conſeil; qu'ils „ ſont tous nés libres, & que la liberté de „ conſcience eſt la première des libertés, ſans „ laquelle celui qu'on appelle libre ſerait eſclave; „ qu'on doit juger d'un homme non par ſes „ dogmes, mais par ſa conduite: non par ce „ qu'il penſe, mais par ce qu'il fait; & qu'enfin „ l'Evangile qui ordonne d'obéir aux puiſſances „ payennes, n'ordonne certainement pas de „ dépouiller les légiſlateurs chrétiens de leurs „ droits, ſous prétexte qu'ils ſont autrement „ chrétiens qu'on ne l'eſt à Rome. " Ils fortifiaient toutes ces raiſons par la ſanction des loix, & par les garanties protectrices de ces loix ſacrées.

On ne leur oppoſa qu'une ſeule raiſon, c'eſt qu'ils réclamaient l'égalité, & que bientôt ils

affectaient la supériorité; qu'ils étaient mécontens, & qu'ils troubleraient une république déja trop orageuse. Ils répondaient; Nous ne l'avons pas troublée pendant cent années : mécontens nous sommes vos ennemis, contens nous sommes vos défenseurs.

Les puissances garantes de la paix d'Oliva prenaient hautement leur parti, & écrivaient des lettres pressantes en leur faveur. Le roi de Prusse se déclarait pour eux. Sa recommandation était puissante, & devait avoir plus d'effet que celle de la Suède sur les esprits, puisqu'il donnait dans ses états des exemples de tolérance que la Suède ne donnait pas encore. Il faisait bâtir une église aux catholiques romains de Berlin sans les craindre, sachant bien qu'un prince victorieux, philosophe & armé n'a rien à redouter d'aucune religion. Le jeune roi de Dannemarck né bienfaisant, & son sage ministère, parlaient hautement.

Mais de tous les potentats nul ne se signala avec autant de grandeur & d'efficace que l'impératrice de Russie. Elle prévit une guerre civile en Pologne, & elle envoya la paix avec une armée. Cette armée n'a paru que pour protéger les dissidens en cas qu'on voulût les accabler par la force. On fut étonné de voir une armée Russe vivre au milieu de la Pologne avec beaucoup plus de discipline que n'en eurent jamais les troupes Polonaises. Il n'y a pas eu le plus léger désordre. Elle enrichissoit le pays au lieu de le dévaster; elle n'était là que pour protéger la tolérance; il falait que ces troupes étrangères donnassent l'exemple de la sagesse; & elles le donnèrent. On eût pris cette armée pour une diète assemblée en faveur de la liberté.

Les politiques ordinaires s'imaginèrent que l'impératrice ne voulait que profiter des troubles de la Pologne pour s'agrandir. On ne considérait pas que le vaste empire de Russie, qui contient onze cent cinquante mille lieues quarrées, & qui est plus grand que ne fut jamais l'empire



Digitized by Google

Romain, n'a pas besoin de terrains nouveaux, mais d'hommes, de loix, d'arts & d'industrie.

*Catherine II* lui donnait déja des hommes en établissant chez elle trente mille familles qui venaient cultiver les arts nécessaires. Elle lui donnait des loix en formant un code universel pour ses provinces qui touchent à la Suède & à la Chine. La première de ces loix était la tolérance.

On voyait avec admiration cet empire immense se peupler, s'enrichir en ouvrant son sein à des citoyens nouveaux, tandis que de petits états se privaient de leurs sujets par l'aveuglement d'un faux zèle; tandis que sans citer d'autres provinces, les seuls émigrans de Saltzbourg avaient laissé leur patrie déserte.

Le systême de la tolérance a fait des progrès rapides dans le nord, depuis le Rhin jusqu'à la mer Glaciale, parce que la raison y a été écoutée, parce qu'il y est permis de penser & de lire. On a connu dans cette vaste partie du monde que toutes les manières de servir Dieu peuvent s'accorder avec le service de l'état. C'était la maxime de l'empire Romain dès le tems des *Scipions* jusqu'à celui des *Trajans*. Aucun potentat n'a plus suivi cette maxime que *Catherine II*. Non-seulement elle établit la tolérance chez elle, mais elle a recherché la gloire de la faire naître chez ses voisins. Cette gloire est unique. Les fastes du monde entier n'ont point d'exemple d'une armée envoyée chez des peuples considérables pour leur dire, Vivez justes & paisibles.

Si l'impératrice avait voulu fortifier son empire des dépouilles de la Pologne, il ne tenait qu'à elle. Il suffisait de fomenter les troubles au lieu de les appaiser. Elle n'avait qu'à laisser opprimer les grecs, les évangéliques & les réformés, ils seraient venus en foule dans ses états. C'est tout ce que la Pologne avait à craindre. Le climat ne diffère pas beaucoup; & les beaux arts, l'esprit, les plaisirs, les spectacles, les fê-

Digitized by Google

tes qui rendent la cour de *Catherine II* la plus brillante de l'Europe, invitaient tous les étrangers. Elle forme un empire & un siécle nouveau, & on irait chez elle de plus loin pour l'admirer.

Tandis qu'elle parcourait les frontières de ses états, & qu'elle passait d'Europe en Asie pour voir par ses yeux les besoins & les ressources de ses peuples, son armée au milieu de la Pologne fit naître longtems des soupçons, des craintes, des animosités. Mais enfin, quand on fut bien convaincu que ces soldats n'étaient que des ministres de paix, ce prodige inouï ouvrit les yeux à plusieurs prélats. Ils rougirent de n'être pas plus pacifiques que des troupes Russes.

L'évêque de Cracovie & le nouveau primat, tous deux génies supérieurs, entrèrent par cela même dans des vues si salutaires. Ils sentirent qu'ils étaient Polonais avant d'être romains, qu'ils étaient sénateurs, princes, patriotes, autant qu'évêques. Mais il ne falait pas moins qu'un roi philosophe, un primat, des évêques sages, une impératrice qui se déclarait l'apôtre de la tolérance pour détourner les malheurs qui menaçaient la Pologne. La philosophie a jusqu'ici prévenu dans le nord le carnage dont le fanatisme a souillé longtems tant d'autres climats.

Dans ces querelles de religion, dans cette grande dispute sur la liberté naturelle des hommes, quelques intérêts particuliers se sont jettés à la traverse, comme il arrive en tout pays, & surtout chez une nation libre; mais ils sont perdus dans l'objet principal; & comme ils n'ont pas retardé d'un seul moment la marche uniforme dirigée vers la tolérance, nous n'avons pas fatigué le lecteur de ces petits mouvemens qui disparaissent dans le mouvement général.

Il semble par la disposition des esprits que les trois communions plaignantes rentreront dans tous leurs droits, sans que la communion romaine perde les siens. Elle aura tout, hors le droit d'opprimer dont elle ne doit pas ête ja-



Digitized by Google

loufe. Et fi une grande partie du nord a dû fon chriftianifme à des femmes, c'eft à une femme fupérieure qu'on devra le véritable efprit du chriftianifme, qui confifte dans la tolérance & dans la paix.

---

## *AVERTISSEMENT ESSENTIEL OU INUTILE,*

### SUR

# LA DEFENSE DE MON ONCLE.

LOrfque *je* mis la plume à la main *pour défendre* unguibus & roftro *la mémoire de mon cher oncle contre un libelle inconnu intitulé*, Supplément à la philofophie de l'hiftoire; *a*) *je crus d'abord n'avoir à faire qu'à un jeune abbé diffolu, qui pour s'égayer avait parlé dans fa diatribe des filles de joie de Babilone, de l'ufage des garçons, de l'incefte & de la beftialité. Mais lorfque je travaillais en digne neveu, j'ai appris que le libelle anonyme eft du Sr.* Larcher *ancien répétiteur de belles lettres au collège Mazarin. Je lui demande très humblement pardon de l'avoir pris pour un jeune homme, & j'efpere qu'il me pardonnera d'avoir rempli mon devoir en écoutant le cri du fang qui parlait à mon cœur, & la voix de la vérité qui m'a ordonné de* mettre la plume à la main

*Il eft queftion ici de grands objets, il ne s'agit pas moins que des mœurs & des loix depuis Pékin jufqu'à Rome, & même des avantures de l'océan & des montagnes. On trouvera auffi dans ce petit ouvrage une furieufe fortie contre l'évêque* Warburton;

*a*) Voyez la *Philofophie de l'hiftoire*, fous le titre de *Difcours préliminaire*, à la tête du tome 8e. de cette édition.

Digitized by Google

*mais le lecteur judicieux pardonnera à la chaleur de mon zèle, quand il saura que cet évêque est un hérétique.*

*J'aurais pu relever toutes les fautes de Mr.* Larcher, *mais il aurait falu faire un livre aussi gros que le sien. Je n'insisterai que sur son impiété. Il est bien douloureux pour des yeux chrétiens de lire dans son ouvrage page 298*, que les écrivains sacrés ont pu se tromper comme les autres. *Il est vrai qu'il ajoute pour déguiser le poison*, dans ce qui n'est pas du dogme.

*Mais, notre ami, il n'y a presque point de dogme dans les livres hébreux, tout y est histoire ou ordonnance légale, ou cantique, ou prophétie, ou morale. La Genèse, l'Exode, Josué, les Juges, les Rois, Esdras, les Maccabées sont historiques; le Lévitique & le Deuteronome sont des loix. Les Psaumes sont des cantiques; les livres d'Isaïe, Jérémie, &c. sont prophétiques; la Sagesse, les Proverbes, l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique, sont de la morale. Nul dogme dans tout cela. On ne peut même appeller* Dogme *les dix commandemens; ce sont des loix.* Dogme *est une* proposition *qu'il faut croire.* JESUS-CHRIST *est consubstantiel à* DIEU. Marie *est mère de* DIEU. *Le* CHRIST *a deux natures & deux volontés dans une personne. L'eucharistie est le corps & le sang de* JESUS-CHRIST *sous les apparences d'un pain qui n'existe plus: Voilà des dogmes.* Le Credo *qui fut fait du tems de* Jérôme *& d'*Augustin, *est une profession de dogmes. A peine y a-t-il trois de ces dogmes dans le nouveau Testament.* DIEU *a voulu qu'ils fussent tirés par notre sainte église du germe qui les contenait.*

*Voi donc quel est ton blasphême! Tu oses dire que les auteurs des livres sacrés ont pu se tromper dans tout ce qui n'est pas dogme.*

*Tu prétends donc que le St. Esprit qui a dicté ces livres a pu se tromper depuis le premier verset de la Genèse jusqu'au dernier des Actes des Apôtres; & après une telle impiété tu as l'insolence d'accuser d'impiété des citoyens dont tu n'as jamais approché,*

*chez qui tu ne peux être reçu, & qui ignoreraient ton existence si tu ne les avais pas outragés.*

*Que les gens de bien se réunissent pour imposer silence à ces malheureux qui dès qu'il paraît un bon livre crient à l'impie, comme les fous des petites-maisons du fond de leurs loges se plaisent à jetter leur ordure aux nez des hommes les plus parés, par ce secret instinct de jalousie qui subsiste encor dans leur démence.*

*Et vous*, pusille grex, *qui lirez* la Défense de mon Oncle, *daignez commencer par jetter des yeux attentifs sur la table des chapitres, & choisissez pour vous amuser le sujet qui sera le plus de votre goût.* b)

# LA DEFENSE DE MON ONCLE.

## EXORDE.

UN des premiers devoirs est d'aider son père; & le second est d'aider son oncle. Je suis neveu de feu Mr. l'abbé *Bazing*, à qui un éditeur ignorant a ôté impitoyablement un G qui le distinguait de *Bazin* de Thuringe à qui *Childeric* enleva la reine *Bazine a)*. Mon oncle était un profond théologien qui fut aumônier de l'ambassade que l'empereur *Charles VI* envoya à Constantinople après la paix de Belgrade. Mon oncle savait parfaitement l'arabe & le cophte. Il voyagea en Egypte, & dans tout l'orient, & enfin s'établit à Pétersbourg en qualité d'interprète chinois. Mon grand amour pour la vérité ne me permet pas de dissimuler que malgré sa piété, il était quelquefois un peu railleur. Quand Mr. *Guignes* fit descendre les Chinois des Egyp-

*b*) Voyez cette table à la fin du volume.

*a*) Vous sentez bien mon cher lecteur, que *Bazin* est un nom celtique, & que la femme de *Bazin* ne pouvait s'appeller que *Bazine*: c'est ainsi qu'on a écrit l'histoire.

Digitized by Google

tiens, quand il prétendit que l'empereur de la Chine *Yu* était visiblement le roi d'Égypte *Ménes* en changeant *nes* en *u* & *mé* en *y*, ( quoique *Ménes* ne soit pas un mot égyptien, mais grec ) mon oncle alors se permit une petite raillerie innocente, laquelle d'ailleurs ne devait point affaiblir l'esprit de charité entre deux interprètes chinois. Car au fond mon oncle estimait fort Mr. *Guignes*.

L'abbé *Bazin* aimait passionnément la vérité & son prochain. Il avait écrit la *Philosophie de l'histoire* dans un de ses voyages en orient; son grand but était de juger par le sens commun de toutes les fables de l'antiquité, fables pour la plûpart contradictoires. Tout ce qui n'est pas dans la nature lui paraissait absurde, excepté ce qui concerne la foi. Il respectait *St. Matthieu* autant qu'il se moquait de *Ctésias*, & quelquefois d'*Hérodote*; de plus très respectueux pour les dames, ami de la bienséance & zélé pour les loix. Tel était Mr. l'Abbé *Ambroise Bazing*, nommé par l'erreur des typographes, *Bazin*.

## CHAPITRE PREMIER.

### *De la providence.*

UN cruel vient de troubler sa cendre par un prétendu *Supplément à la philosophie de l'histoire*. Il a intitulé ainsi sa scandaleuse satyre, croyant que ce titre seul de *Supplément aux idées de mon oncle*, lui attirerait des lecteurs. Mais dès la page 33 de sa préface, on découvre ses intentions perverses. Il accuse le pieux abbé *Bazin* d'avoir dit que la providence envoye la famine & la peste sur la terre. Quoi! mécréant, tu oses le nier! & de qui donc viennent les fléaux qui nous éprouvent & les châtimens qui nous punissent? Di-moi, qui es le maître de la vie & de la mort?



Digitized by Google

di-moi donc qui donna le choix à *David*, de la peste, de la guerre ou de la famine? DIEU ne fit-il pas périr soixante & dix mille Juifs en un quart d'heure? & ne mit-il pas ce frein à la fausse politique du fils de *Jessé* qui prétendait connaître à fond la population de son pays? ne punit-il pas d'une mort subite cinquante mille soixante & dix Bethsamites qui avaient osé regarder l'arche? La révolte de *Coré*, *Dathan* & *Abiron*, ne coûta-t-elle pas la vie à quatorze mille sept cent Israëlites, sans compter deux cent cinquante engloutis dans la terre avec leurs chefs? L'ange exterminateur ne descend-il pas à la voix de l'Éternel, armé du glaive de la mort tantôt pour frapper les premiers nés de toute l'Egypte, tantôt pour exterminer l'armée de *Sennakerib*?

Que dis-je? il ne tombe pas un cheveu de nos têtes sans l'ordre du maître des choses & des tems. La providence fait tout; providence tantôt terrible & tantôt favorable, devant laquelle il faut également se prosterner dans la gloire ou dans l'opprobre, dans la jouissance délicieuse de la vie & sur le bord du tombeau. Ainsi pensait mon oncle, ainsi pensent tous les sages. Malheur au mécréant qui contredit ces grandes vérités dans sa fatale préface.

## CHAPITRE SECOND.

*L'apologie des dames de Babilone.*

L'Ennemi de mon oncle commence son étrange livre par dire; *Voilà les raisons qui m'ont fait mettre la plume à la main.*

Mettre la plume à la main! mon ami, quelle expression! mon oncle qui avait presque oublié sa langue dans ses longs voyages, parlait mieux français que toi.

Digitized by Google

Je te laiſſe déraiſonner & dire des injures à propos de Khamos, & de Ninive, & d'Aſſur. Trompe-toi tant que tu voudras ſur la diſtance de Ninive à Babilone ; cela ne fait rien aux dames, pour qui mon oncle avait un ſi profond reſpect & que tu outrages ſi barbarement.

Tu veux abſolument que du tems d'*Hérodote* toutes les dames de la ville immenſe de Babilone vinſſent religieuſement ſe proſtituer dans le temple au premier venu, & même pour de l'argent. Et tu le crois parce qu'*Hérodote* l'a dit.

O que mon oncle était éloigné d'imputer aux dames une telle infamie! Vraiment il ferait beau voir nos princeſſes, nos ducheſſes, madame la chancelière, madame la première préſidente, & toutes les dames de Paris, donner dans l'égliſe Notre-Dame leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre qui ſe ſentirait du goût pour cette auguſte cérémonie!

Je ſais que les mœurs aſiatiques diffèrent des nôtres, & je le ſais mieux que toi, puiſque j'ai accompagné mon oncle en Aſie. Mais la différence en ce point eſt que les Orientaux ont toujours été plus ſévères que nous. Les femmes en orient ont toujours été renfermées, ou du moins elles ne ſont jamais ſorties de la maiſon qu'avec un voile. Plus les paſſions ſont vives dans ces climats, plus on a gêné les femmes. C'eſt pour les garder qu'on a imaginé les eunuques. La jalouſie inventa l'art de mutiler les hommes pour s'aſſurer de la fidélité des femmes & de l'innocence des filles. Les eunuques étaient déja très communs dans le tems où les Juifs étaient en république. On voit que *Samuel* voulant conſerver ſon autorité & détourner les Juifs de prendre un roi, leur dit que ce roi aura des eunuques à ſon ſervice.

Peut-on croire que dans Babilone, dans la ville la mieux policée de l'orient, des hommes ſi jaloux de leurs femmes les auront envoyées toutes ſe proſtituer dans un temple aux plus vils

étrangers? que tous les époux & tous les pères ayent étouffé ainsi l'honneur & la jalousie? que toutes les femmes & toutes les filles ayent foulé aux pieds la pudeur si naturelle à leur sexe? Le faiseur de contes *Hérodote* a pu amuser les Grecs de cette extravagance, mais nul homme sensé n'a dû le croire.

Le détracteur de mon oncle & du beau sexe, veut que la chose soit vraie; & sa grande raison, c'est que quelquefois les Gaulois ou Welches ont immolé des hommes, (& probablement des captifs) à leur vilain Dieu *Teutatès*. Mais de ce que des barbares ont fait des sacrifices de sang humain, de ce que les Juifs immolèrent douze pucelles au Seigneur des trente-deux mille pucelles trouvées dans le camp des Madianites avec soixante & un mille ânes, & de ce qu'enfin dans nos derniers tems, nous avons immolé tant de Juifs dans nos auto-da-fé, ou plutôt dans nos autos-de-fé, à Lisbonne, à Goa, à Madrid, s'ensuit-il que toutes les belles Babiloniennes couchassent avec des palfreniers étrangers dans la cathédrale de Babilone? La religion de *Zoroastre* ne permettait pas aux femmes de manger avec les étrangers; leur aurait-elle permis de coucher avec eux?

L'ennemi de mon oncle qui me paraît avoir ses raisons pour que cette belle coutume s'établisse dans les grandes villes, appelle le prophête *Baruch* au secours d'*Hérodote*. Et il cite le sixiéme chapitre de la prophétie de ce sublime *Baruch*. Mais il ne sait peut-être pas que ce sixiéme chapitre est précisément celui de tout le livre qui est le plus évidemment supposé. C'est une lettre prétendue de *Jérémie* aux pauvres Juifs qu'on menait enchaînés à Babilone; *St. Jérôme* en parle avec le dernier mépris. Pour moi, je ne méprise rien de ce qui est inséré dans les livres des Juifs. Je fais tout le respect qu'on doit à cet admirable peuple, qui se convertira un jour & qui sera le maître de toute la terre.

Voici ce qui est dit dans cette lettre supposée:

Digitized by Google

*On voit dans Babilone des femmes qui ont des ceintures de cordelettes ( ou de rubans ), assises dans les rues, & brûlant des noyaux d'olives. Les passans les choisissent, & celle qui a eu la préférence se moque de sa compagne qui a été négligée, & dont on n'a pas délié la ceinture.*

Je veux bien avouer qu'une mode à-peu-près semblable s'est établie à Madrid, & dans le quartier du Palais-royal à Paris. Elle est fort en vogue dans les rues de Londres; & les musicaux d'Amsterdam ont eu une grande réputation.

L'histoire générale des bordels peut être fort curieuse. Les savans n'ont encore traité ce grand sujet que par parties détachées. Les bordels de Venise & de Rome commencent un peu à dégénérer, parce que tous les beaux arts tombent en décadence. C'était sans doute la plus belle institution de l'esprit humain avant le voyage de *Christophoro Colombo* aux isles Antilles. La vérole que la providence avait reléguée dans ces isles, a inondé depuis toute la chrétienté; & ces beaux bordels, consacrés à la déesse *Astarté*, ou *Décerto*, ou *Milita*, ou *Aphrodise*, ou *Vénus*, ont perdu aujourd'hui toute leur splendeur; je crois bien que l'ennemi de mon oncle les fréquente encore comme des restes des mœurs antiques; mais enfin, ce n'est pas une raison pour qu'il affirme que la superbe ville de Babilone n'était qu'un vaste bordel, & que la loi du pays ordonnait aux femmes & aux filles des satrapes, voire même aux filles du roi, d'attendre les passans dans les rues. C'est bien pis que si on disait que les femmes & les filles des bourguemestres d'Amsterdam sont obligées par la religion calviniste de se donner dans les musicaux aux matelots Hollandais qui reviennent des grandes Indes.

Voilà comme les voyageurs prennent probablement tous les jours un abus de la loi pour la loi même; une grossière coutume du bas peuple pour un usage de la cour. J'ai entendu sou-

Digitized by Google

vent mon oncle parler sur ce grand sujet avec une extrême édification. Il disait que sur mille quintaux pesant de rélations & d'anciennes histoires on ne trierait pas dix onces de vérités.

Remarquez, s'il vous plait, mon cher lecteur, la malice du paillard qui outrage si clandestinement la mémoire de mon oncle ; il ajoute au texte sacré de *Baruch ;* il le falsifie pour établir son bordel dans la cathédrale de Babilone même. Le texte sacré de l'apocryphe *Baruch* porte dans la vulgate, *mulieres autem circumdatæ funibus in viis sedent.* Notre ennemi sacrilège traduit : *des femmes environnées de cordes sont assises dans les allées du temple.* Le mot de *temple* n'est nulle part dans le texte.

Peut-on pousser la débauche au point de vouloir qu'on paillarde ainsi dans les églises? il faut que l'ennemi de mon oncle soit un bien vilain homme.

S'il avait voulu justifier la paillardise par de grands exemples, il aurait pu choisir ce fameux droit de prélibation, de marquette, de jambage, de cuissage, que quelques seigneurs de châteaux s'étaient arrogé dans la chrétienté, dans les commencemens du beau gouvernement féodal. Des barons, des évêques, des abbés devinrent législateurs, & ordonnèrent que dans tous les mariages autour de leurs châteaux, la première nuit des noces serait pour eux. Il est bien difficile de savoir jusqu'où ils poussaient leur législation, s'ils se contentaient de mettre une cuisse dans le lit de la mariée, comme quand on épousait une princesse par procureur, ou s'ils y mettaient les deux cuisses. Mais ce qui est avéré, c'est que ce droit de cuissage qui était d'abord un droit de guerre, a été vendu enfin aux vassaux par les seigneurs soit séculiers soit réguliers, qui ont sagement compris qu'ils pourraient avec l'argent de ce rachat avoir des filles plus jolies.

Mais surtout remarquez, mon cher lecteur, que les coutumes bizarres établies sur une fron-

Digitized by Google

tière par quelques brigands, n'ont rien de commun avec des loix des grandes nations ; que jamais le droit de cuissage n'a été approuvé par nos tribunaux ; & jamais les ennemis de mon oncle, tout acharnés qu'ils sont, ne trouveront une loi babilonienne qui ait ordonné à toutes les dames de la cour de coucher avec les passans.

## CHAPITRE TROISIEME.

### *De l'Alcoran.*

NOtre infame débauché cherche un subterfuge chez les Turcs pour justifier les dames de Babilone. Il prend la comédie d'*Arlequin Ulla* pour une loi des Turcs. *Dans l'orient*, dit-il, *si un mari répudie sa femme, il ne peut la reprendre que lorsqu'elle a épousé un autre homme qui passe la nuit avec elle*, &c. Mon paillard ne sait pas plus son alcoran que son baruh ; qu'il lise le chapitre II du grand livre arabe donné par l'ange *Gabriel*, & le 45e paragraphe de la *Sonna* ; c'est dans ce chapitre II, intitulé *la vache*, que le prophête qui a toujours grand soin des dames, donne des loix sur leur mariage & sur leur douaire ; *ce ne sera pas un crime*, dit-il, *de faire divorce avec vos femmes, pourvu que vous ne les ayez pas encore touchées & que vous n'ayez pas encore assigné leur douaire ; & si vous vous séparez d'elles avant de les avoir touchées, & après avoir établi leur douaire, vous serez obligé de leur payer la moitié de leur douaire, &c. à moins que le nouveau mari ne veuille pas le recevoir.*

KISRON HECBALAT DOROMFET ERNAM RABOLA ISRON TAMON ERG BEMIN OULDEG EBORI CARAMOUFEN &c.

Il n'y a peut-être point de loi plus sage : on en abuse quelquefois chez les Turcs comme on

Digitized by Google

abuse de tout. Mais en général on peut dire que les loix des Arabes adoptées par les Turcs leurs vainqueurs, sont bien aussi sensées pour le moins que les coutumes de nos provinces qui sont toujours en opposition les unes avec les autres.

Mon oncle faisait grand cas de la jurisprudence turque. Je m'apperçus bien dans mon voyage à Constantinople, que nous connaissons très peu ce peuple dont nous sommes si voisins. Nos moines ignorans n'ont cessé de le calomnier. Ils appellent toujours sa religion *sensuelle ;* il n'y en a point qui mortifie plus les sens. Une religion qui ordonne cinq prières par jour, l'abstinence du vin, le jeûne le plus rigoureux, qui défend tous les jeux de hazard, qui ordonne sous peine de damnation de donner deux & demi pour cent de son revenu aux pauvres, n'est certainement pas une religion voluptueuse, & ne flatte pas, comme on l'a tant dit, la cupidité & la mollesse. On s'imagine chez nous que chaque bacha a un serail de sept cent femmes, de trois cent concubines, d'une centaine de jolis pages & d'autant d'eunuques noirs. Ce sont des fables dignes de nous. Il faut jetter au feu tout ce qu'on a dit jusqu'ici sur les musulmans. Nous prétendons qu'ils sont autant de *Sardanapales*, parce qu'ils ne croyent qu'un seul DIEU. Un savant Turc de mes amis nommé *Notmig* travaille à présent à l'histoire de son pays ; on la traduit à mesure ; le public sera bientôt détrompé de toutes les erreurs débitées jusqu'à présent sur les fidèles croyans.

## CHAPITRE QUATRIEME.

### *Des Romains.*

QUe Mr. l'abbé *Bazin* était chaste ! qu'il avait la pudeur en recommandation ! Il dit dans un endroit de son savant livre : *j'aimerais au-*

Digitized by Google

*tant croire* Dion Caſſius *qui aſſure que les graves ſénateurs de Rome propoſèrent un décret par lequel* Céſar *âgé de cinquante-ſept ans, aurait le droit de jouïr de toutes les femmes qu'il voudrait.* pag. 98.

*Qu'y a-t-il donc de ſi extraordinaire dans un tel décret*, s'écrie notre effronté cenſeur; il trouve cela tout ſimple; il préſentera bientôt une pareille requête au parlement; je voudrais bien ſavoir quel âge il a. Tu-Dieu quel homme! Ce *Salomon* poſſeſſeur de ſept cent femmes & trois cent concubines n'approchait pas de lui.

## CHAPITRE CINQUIEME.

### *De la Sodomie.*

MOn oncle, toujours diſcret, toujours ſage, toujours perſuadé que jamais les loix n'ont pu violer les mœurs, s'exprime ainſi dans la philoſophie de l'hiſtoire; » je ne croirai pas davan-» tage *Sextus Empiricus*, qui prétend que chez » les Perſes la pédéraſtie était ordonnée. Quel-» le pitié! Comment imaginer que les hommes » euſſent fait une loi, qui, ſi elle avait été exé-» cutée aurait détruit la race des hommes? La » pédéraſtie au contraire était expreſſément dé-» fendue dans le livre du *Zend*, & c'eſt ce » qu'on voit dans l'abrégé du *Sadder*, où il eſt » dit (porte 9.) *Qu'il n'y a point de plus grand* » *péché.*

Qui croirait, mon cher lecteur, que l'ennemi de ma famille ne ſe contente pas de vouloir que toutes les femmes couchent avec le premier venu, mais qu'il veuille encore inſinuer adroitement l'amour des garçons? *Les jéſuites*, dit-il, *n'ont rien à démêler ici.* Eh mon cher enfant! mon oncle n'a point parlé des jéſuites. Je ſais bien qu'il était à Paris, lorſque le révérend père *Marſi* & le révérend père *Fréron* furent chaſſés du collège de *Louis le grand* pour leurs fredai-

nes ; mais cela n'a rien de commun avec *Sextus Empiricus* ; cet écrivain doutait de tout, mais personne ne doute de l'avanture de ces deux révérends pères.

*Pourquoi troubler mal à propos leurs mânes ?* dis-tu dans l'apologie que tu fais du péché de Sodome. Il est vrai que frère *Marsi* est mort, mais frère *Fréron* vit encore. Il n'y a de lui que ses ouvrages qui soient morts ; & quand on dit de lui qu'il est *yvre-mort* presque tous les jours, c'est par catacrèse, ou si l'on veut par une espèce de métonimie.

Tu te complais à citer la dissertation de feu Mr. *Jean Mathieu Gesner*, qui a pour titre, *Socrates sanctus pederastes*, *Socrate le saint b. . . .* a) En vérité cela est intolérable ; il pourra bien t'arriver pareille avanture qu'à feu Mr. *Deschaufour* ; l'abbé *Desfontaines* l'esquiva.

C'est une chose bien remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, que tant d'écrivains folliculaires soient sujets à caution. J'en ai cherché souvent la raison ; il m'a paru que les folliculaires sont pour la plûpart des crasseux chassés des collèges, qui n'ont jamais pu parvenir à être reçus dans la compagnie des dames : ces pauvres gens pressés de leurs vilains besoins se satisfont avec les petits garçons qui leur apportent de l'imprimerie la feuille à corriger, ou avec les petits décroteurs du quartier ; c'est ce qui était arrivé à l'ex-jésuite *Desfontaines* prédécesseur de l'ex-jésuite *Fréron*. b)

N'es-tu pas honteux, notre ami, de rappeller toutes ces ordures dans un *Supplément à la philosophie de l'histoire ?* Quoi, tu veux faire l'histoire de la sodomie? *il aura*, dit-il, *occasion encore d'en parler dans un autre ouvrage.* Il va chercher jusqu'à un Syrien nommé *Bardezane*, qui a dit que chez les Welches tous les petits gar-

*a*) Qui le croirait, mon cher lecteur? cela est imprimé à la page 209 du livre de Mr. *Toxotès*, intitulé *Supplément à la philosophie de l'histoire.*

*b*) Voyez dans l'*Antologie française* cette épigramme.

Digitized by Google

çons faisaient cette infamie, *Para de gallois ai neoi gamontai.* Fi, vilain! oses-tu bien mêler ces turpitudes à la sage bienséance dont mon oncle s'est tant piqué? oses-tu outrager ainsi les dames, & manquer de respect à ce point à l'auguste impératrice de Russie à qui j'ai dédié le livre instructif & sage de feu Mr. l'abbé *Bazin?*

Un ramoneur à face bazanée,
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait glissant dans une cheminée,
Quand de Sodome un antique bedeau
Vint endosser sa figure inclinée, &c.

## CHAPITRE SIXIEME.

### *De l'inceste.*

IL ne suffit pas au cruel ennemi de mon oncle d'avoir nié la providence, d'avoir pris le parti des ridicules fables d'*Hérodote* contre la droite raison, d'avoir falsifié *Baruch* & l'*Alcoran*, d'avoir fait l'apologie des bordels & de la sodomie; il veut encore canoniser l'inceste. Monsieur l'abbé *Bazin* a toûjours été convaincu que l'inceste au premier degré, c'est-dire entre le père & la fille, entre la mère & le fils, n'a jamais été permis chez les nations policées. L'autorité paternelle, le respect filial en souffriraient trop. La nature fortifiée par une éducation honnête se révolterait avec horreur.

On pouvait épouser sa sœur chez les Juifs, j'en conviens. Lorsqu'*Ammon* fils de *David* viola sa sœur *Thamar* fille de *David*, *Thamar* lui dit en propres mots; *ne me faites pas des sotises, car je ne pourrais supporter cet opprobre, & vous passerez pour un fou; mais demandez-moi au roi mon père en mariage, & il ne vous refusera pas.*

Digitized by Google

Cette coutume eſt un peu contradictoire avec le Lévitique. Mais les contradictoires ſe concilient ſouvent. Les Athéniens, les Egyptiens, les Perſes épouſaient leurs ſœurs utérines. Cela n'était pas permis aux Romains, ils ne pouvaient même ſe marier avec leurs nièces. L'empereur *Claude* fut le ſeul qui obtint cette grace du ſénat. Chez nous autres remués des barbares, on peut épouſer ſa nièce avec la permiſſion du pape, moyennant la taxe ordinaire, qui va je crois à quarante mille petit écus en comptant les menus frais. J'ai toujours entendu dire qu'il n'en avait coûté que quatre-vingt mille francs à Mr. de *Montmartel*. J'en connais qui ont couché avec leurs nièces à bien meilleur marché. Enfin il eſt inconteſtable que le pape a de droit divin la puiſſance de diſpenſer de toutes les loix. Mon oncle croyait même que dans un cas preſſant ſa ſainteté pouvait permettre à un frère d'épouſer ſa ſœur, ſurtout s'il s'agiſſait évidemment de l'avantage de l'égliſe; car mon oncle était très grand ſerviteur du pape.

A l'égard de la diſpenſe pour épouſer ſon père ou ſa mère, il croyait le cas très-embarraſſant: & il doutait, ſi j'oſe le dire, que le droit divin du St. Père pût s'étendre juſques-là. Nous n'en avons ce me ſemble aucun exemple dans l'hiſtoire moderne.

*Ovide* à la vérité dit dans ſes belles métamorphoſes;

*Gentes tamen eſſe feruntur*
*In quibus & nato genitrix & nata parenti*
*Jungitur, & pietas geminato creſcit amore.*

*Ovide* avait ſans doute en vue les Perſans Babiloniens que les Romains leurs ennemis accuſaient de cette infamie.

Le partiſan des péchés de la chair qui a écrit contre mon oncle, le défie de trouver un autre paſſage que celui de *Catulle*. Eh bien qu'en réſulterait-il? qu'on n'aurait trouvé qu'un accuſateur contre les Perſes, & que par conſéquent

Digitized by Google

on ne doit point les juger coupables. Mais c'eſt aſſez qu'un auteur ait donné crédit à une fauſſe rumeur pour que vingt auteurs en ſoient les échos. Les Hongrois aujourd'hui ſont aux Turcs mille reproches qui ne ſont pas mieux fondés.

*Grotius* lui-même dans ſon aſſez mauvais livre ſur la religion chrétienne, va juſqu'à citer la fable du pigeon de *Mahomet*. On tâche toujours de rendre ſes ennemis odieux & ridicules.

Notre ennemi n'a pas lu ſans doute un extait du *Zenda-Veſta* de *Zoroaſtre*, communiqué dans Surate à *Lordius* par un de ces mages qui ſubſiſtent encore. Les ignicoles ont toûjours eu la permiſſion d'avoir cinq femmes: mais il eſt dit expreſſément qu'il leur a toûjours été défendu d'épouſer leurs couſines. Voilà qui eſt poſitif. *Tavernier* dans ſon livre IV avoue que cette vérité lui a été confirmée par un autre mage.

Pourquoi donc notre inceſtueux adverſaire trouve-t-il mauvais que Mr. l'abbé *Bazin* ait défendu les anciens Perſes? pourquoi dit-il qu'il était d'uſage de coucher avec ſa mère? que gagne-t-il à cela? veut-il introduire cet uſage dans nos familles? Ah! qu'il ſe contente des bonnes fortunes de Babilone.

## CHAPITRE SEPTIEME.

### *De la beſtialité, & du bouc du Sabath.*

IL ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de beſtialité; il en eſt enfin convaincu. Mr. l'abbé *Bazin* avait étudié à fond l'hiſtoire de la ſorcellerie depuis *Jannés* & *Mambré* conſeillers du roi, ſorciers à la cour de *Pharaon*, juſqu'au révérend père *Girard* accuſé juridiquement d'avoir endiablé la damoiſelle *Cadière* en ſouflant ſur elle. Il ſavait parfaitement tous les différens degrés par leſquels le ſabath & l'a-

Digitized by Google

doration du bouc avaient passé. C'est bien dommage que ses manuscrits soient perdus. Il dit un mot de ces grands secrets dans sa philosophie de l'histoire. *Le bouc avec lequel les sorcières étaient supposées s'accoupler, vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le désert, ce qui leur est reproché dans le Lévitique.*

Remarquez, s'il vous plait, la discrétion, & la pudeur de mon oncle. Il ne dit pas que les sorcières s'accouplent avec un bouc, il dit qu'elles sont supposées s'accoupler.

Et là-dessus, voilà mon homme qui s'échauffe comme un Calabrois pour sa chèvre, & qui vous parle à tort & à travers de fornication avec des animaux, & qui vous cite *Pindare* & *Plutarque* pour vous prouver que les dames de la dinastie de Mendès, couchaient publiquement avec des boucs. Voyez comme il veut justifier les Juifs par les Mendésiennes. Jusqu'à quand outragera-t-il les dames? Ce n'est pas assez qu'il prostitue les princesses de Babilone aux muletiers, il donne des boucs pour amans aux princesses de Mendès. Je l'attends aux Parisiennes.

Il est très-vrai, & je l'avoue en soupirant, que le Lévitique fait ce reproche aux dames Juives qui erraient dans le désert. Je dirai pour leur justification, qu'elles ne pouvaient se laver dans un pays qui manque d'eau absolument, & où l'on est encore obligé d'en faire venir à dos de chameau. Elles ne pouvaient changer d'habits, ni de souliers, puisqu'elles conservèrent quarante ans leurs mêmes habits par un miracle spécial. Elles n'avaient point de chemise. Les boucs du pays purent très-bien les prendre pour des chèvres à leur odeur. Cette conformité put établir quelque galanterie entre les deux espéces ; mon oncle prétendait que ce cas avait été très rare dans le désert, comme il avait vérifié qu'il est assez rare en Calabre malgré tout ce qu'on en dit. Mais enfin il lui paraissait évident que quelques dames Juives étaient tombées dans ce péché. Ce que dit le Lévitique ne permet guères d'en douter. On

ne

Digitized by Google

ne leur aurait pas reproché des intrigues amoureuses dont elles n'auraient pas été coupables.

*Et qu'ils n'offrent plus aux velus avec lesquels ils ont forniqué.* Lévitique chap. XVII.

*Les femmes ne forniqueront point avec les bêtes.* chap. XIX.

*La femme qui aura servi de succube à une bête sera punie avec la bête & leur sang retombera sur eux.* chap. XX.

Cette expression remarquable, *leur sang retombera sur eux*, prouve évidemment que les bêtes passaient alors pour avoir de l'intelligence. Non-seulement le serpent & l'ânesse avaient parlé; mais DIEU après le déluge, avait fait un pacte, une alliance avec les bêtes. C'est pourquoi de très illustres commentateurs trouvent la punition des bêtes qui avaient subjugué des femmes, très analogue à tout ce qui est dit des bêtes dans la sainte Ecriture. Elles étaient capables de bien & de mal. Quant aux velus, on croit dans tout l'orient que ce sont des singes. Mais il est sûr que les Orientaux se sont trompés en cela, car il n'y a point de singes dans l'Arabie déserte. Ils sont trop avisés pour venir dans un pays aride où il faut faire venir de loin le manger & le boire. Par les velus il faut absolument entendre les boucs.

Il est constant que la cohabitation des sorcières avec un bouc, la coutume de le baiser au derrière qui est passée en proverbe, la danse ronde qu'on exécute autour de lui, les petits coups de verveine dont on le frappe, & toutes les cérémonies de cette orgie viennent des Juifs qui les tenaient des Egyptiens; car les Juifs n'ont jamais rien inventé.

Je possède un manuscrit juif, qui a, je crois, plus de deux mille ans d'antiquité; il me paraît que l'original doit être du tems du premier ou du second *Ptolomée*; c'est un détail de toutes les cérémonies de l'adoration du bouc, & c'est probablement sur un exemplaire de cet ouvrage que ceux qui se sont adonnés à la magie, ont



Digitized by Google

composé ce qu'on appelle le *Grimoire*. Un grand d'Espagne m'en a offert cent louis d'or, je ne l'aurais pas donné pour deux cent. Jamais le bouc n'est appellé que le *velu* dans cet ouvrage. Il confondrait bien toutes les mauvaises critiques de l'ennemi de feu mon oncle.

Au reste je suis bien aise d'apprendre à la dernière postérité qu'un savant d'une grande sagacité ayant vu dans ce chapitre que Mr. *** est convaincu de *bestialité*, a mis en marge, lisez *Bêtise*.

## CHAPITRE HUITIEME.

### *D'*Abraham *&* *de* Ninon *l'*Enclos.

MOnsieur l'abbé *Bazin* était persuadé avec *Onkelos* & avec tous les Juifs orientaux qu'*Abraham* était âgé d'environ cent trente-cinq ans quand il quitta la Caldée. Il importe fort peu de savoir précisément quel âge avait le père des croyans. Quand DIEU nous jugera tous dans la vallée de Josaphat, il est probable qu'il ne nous punira pas d'avoir été de mauvais chronologistes comme le détracteur de mon oncle. Il sera puni pour avoir été vain, insolent, grossier, & calomniateur, & non pour avoir manqué d'esprit & avoir ennuié les dames.

Il est bien vrai qu'il est dit dans la Genèse qu'*Abraham* sortit d'Aran en Mésopotamie âgé de soixante & quinze ans après la mort de son père *Tharé* le potier. Mais il est dit aussi dans la Genèse que *Tharé* son père l'ayant engendré à soixante & dix ans, vécut jusqu'à deux cent cinq. Il faut donc absolument expliquer l'un des deux passages par l'autre. Si *Abraham* sortit de la Caldée après la mort de *Tharé* âgé de deux cent cinq ans, & si *Tharé* l'avait eu à l'âge de soixante & dix, il est clair qu'*Abraham* avait juste cent

Digitized by Google

trente-cinq ans lorſqu'il ſe mit à voyager. Notre lourd adverſaire propoſe un autre ſyſtême pour eſquiver la difficulté ; il appelle *Philon* le Juif à ſon ſecours, & il croit donner le change à mon cher lecteur en diſant que la ville d'Aran eſt la même que Carrès. Je ſuis bien ſûr du contraire, & je l'ai vérifié ſur les lieux. Mais quel rapport, je vous prie, la ville de Carrès a-t-elle avec l'âge d'*Abraham* & de *Sara* ?

On demandait encor à mon oncle comment *Abraham* venu de Méſopotamie pouvait ſe faire entendre à Memphis. Mon oncle répondait qu'il n'en ſavait rien, qu'il ne s'en embarraſſait guères, qu'il croyait tout ce qui ſe trouve dans la ſainte Écriture, ſans vouloir l'expliquer, & que c'était l'affaire de Mrs. de Sorbonne qui ne ſe ſont jamais trompés.

Ce qui eſt bien plus important, c'eſt l'impiété avec laquelle notre mortel ennemi compare *Sara* la femme du père des croyans avec la fameuſe *Ninon l'Enclos*. Il ſe demande comment il ſe peut faire que *Sara* âgée de ſoixante & quinze ans, allant de Sichem à Memphis ſur ſon âne pour chercher du bled, enchantât le cœur du roi de la ſuperbe Egypte, & fit enſuite le même effet ſur le petit roi de Gérar dans l'Arabie déſerte. Il répond à cette difficulté par l'exemple de Ninon. *On ſait*, dit-il, *qu'à l'âge de quatre-vingt ans* Ninon *ſut inſpirer à l'abbé* Gédoin *des ſentimens qui ne ſont faits que pour la jeuneſſe ou l'âge viril.* Avouez, mon cher lecteur, que voilà une plaiſante manière d'expliquer l'Ecriture ſainte ; il veut s'égayer, il croit que c'eſt là le bon ton. Il veut imiter mon oncle. Mais quand certain animal à longues oreilles veut donner la patte comme le petit chien, vous ſavez comme on le renvoye.

Il ſe trompe ſur l'hiſtoire moderne comme ſur l'ancienne. Perſonne n'eſt plus en état que moi de rendre compte des dernières années de Mlle. de l'*Enclos*, qui ne reſſemblait en rien à *Sara*. Je ſuis ſon légataire. Je l'ai vue les der-



Digitized by Google

nieres années de sa vie. Elle était séche comme une momie. Il est vrai qu'on lui présenta l'abbé de *Gédoin* qui sortait alors des jésuites; mais non pas pour les mêmes raisons que les *Desfontaines* & les *Frérons* en sont sortis. J'allais quelquefois chez elle avec cet abbé qui n'avait d'autre maison que la nôtre. Il était fort éloigné de sentir des desirs pour une décrépite ridée qui n'avait sur les os qu'une peau jaune tirant sur le noir.

Ce n'était point l'abbé de *Gédoin* à qui on imputait cette folie; c'était à l'abbé de *Châteauneuf* frere de celui qui avait été ambassadeur à Constantinople. *Châteauneuf* avait eu en effet la fantaisie de coucher avec elle vingt ans auparavant. Elle était encore assez belle à l'âge de près de soixante années. Elle lui donna en riant un rendez-vous pour un certain jour du mois. Et pourquoi ce jour-là plutôt qu'un autre ? lui dit l'abbé de *Châteauneuf*. C'est que j'aurai alors soixante ans juste, lui dit-elle. Voilà la vérité de cette historiette qui a tant couru, & que l'abbé de *Châteauneuf* mon bon parrain, à qui je dois mon batême, m'a raconté souvent dans mon enfance, pour me former l'esprit & le cœur: mais Mlle. l'*Enclos* ne s'attendait pas d'être un jour comparée à *Sara* dans un libelle fait contre mon oncle.

Quoiqu'*Abraham* ne m'ait point mis sur son testament, & que *Ninon l'Enclos* m'ait mis sur le sien, cependant je la quitte ici pour le père des croyans. Je suis obligé d'apprendre à l'abbé *Fou*.... détracteur de mon oncle, ce que pensent d'*Abraham* tous les Guèbres que j'ai vus dans mes voyages. Ils l'appellent *Ebrahim*, & lui donnent le surnom de *Zér ateukt*; c'est notre *Zoroastre*. Il est constant que ces Guèbres dispersés & qui n'ont jamais été mêlés avec les autres nations, dominaient dans l'Asie avant l'établissement de la horde Juive, & qu'*Abraham* était de Caldée, puisque le Pentateuque le dit. Monsieur l'abbé *Bazin* avait approfondi cette

Digitized by Google

matière. Il me disait souvent, mon neveu, on ne connaît pas assez les Guèbres, on ne connaît pas assez *Ebrahim*; croyez-moi, lisez avec attention le *Zenda-Vesta*, & le *Védam*.

## CHAPITRE NEUVIEME.

### *De Thèbes, de* Bossuet *& de* Rollin.

MOn oncle, comme je l'ai déja dit, aimait le merveilleux, la fiction en poësie; mais il les détestait dans l'histoire; il ne pouvait souffrir qu'on mît des conteurs de fables à côté des *Tacites*, ni des *Grégoires de Tours* auprès des *Rapin Thoiras*. Il fut séduit dans sa jeunesse par le stile brillant du discours de *Bossuet* sur l'*Histoire universelle*. Mais quand il eut un peu étudié l'histoire & les hommes, il vit que la plûpart des auteurs n'avaient voulu écrire que des mensonges agréables, & étonner leurs lecteurs par d'incroyables avantures. Tout fut écrit comme les *Amadis*. Mon oncle riait quand il voyait *Rollin* copier *Bossuet* mot à mot, & *Bossuet* copier les anciens qui ont dit que dix mille combattans sortaient par chacune des cent portes de Thèbes, & encore deux cent chariots armés en guerre par chaque porte, cela ferait un million de soldats dans une seule ville, sans compter les cochers & les guerriers qui étaient sur les chariots, ce qui ferait encore quarante mille hommes de plus, à deux personnes seulement par chariot.

Mon oncle remarquait très justement qu'il eût falu au moins cinq ou six millions d'habitans dans cette ville de Thèbes pour fournir ce nombre de guerriers; il savait qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de trois millions de têtes en Egypte; il savait que *Diodore de Sicile* n'en admettait pas davantage de son tems: ainsi il rabattait beaucoup de toutes les exagérations de l'antiquité.



Digitized by Google

Il doutait qu'il y eût eu un *Séſoſtris* qui partît d'Egypte pour aller conquérir le monde entier avec ſix cent mille hommes & vingt-ſept mille chars de guerre. Cela lui paraiſſait digne de *Picrocole* dans *Rabelais*. La manière dont cette conquête du monde entier fut préparée, lui paraiſſait encor plus ridicule. Le père de *Séſoſtris* avait deſtiné ſon fils à cette belle expédition ſur la foi d'un ſonge; car les ſonges alors étaient des avis certains envoyés par le ciel, & le fondement de toutes les entrepriſes. Le bon homme, dont on ne dit pas même le nom, s'aviſa de deſtiner tous les enfans qui étaient nés le même jour que ſon fils, à l'aider dans la conquête de la terre, & pour en faire autant de héros, il ne leur donnait à déjeuner, qu'après les avoir fait courir cent quatre-vingt ſtades tout d'une haleine; c'eſt bien courir dans un pays fangeux où l'on enfonce juſqu'à mi-jambe, & où preſque tous les meſſages ſe font par bateau ſur les canaux.

Que fait l'impitoyable cenſeur de mon oncle? au lieu de ſentir tout le ridicule de cette hiſtoire, s'il s'aviſe d'évaluer le grand & le petit ſtade, & il croit prouver que les petits enfans deſtinés à vaincre toute la terre, ne couraient que trois de nos grandes lieues & demie pour avoir à déjeuner.

Il s'agit bien vraiment de ſavoir au juſte ſi *Séſoſtris* comptait par grand ou petit ſtade, lui qui n'avait jamais entendu parler de ſtade qui eſt une meſure grecque. Voilà le ridicule de preſque tous les commentateurs, & des ſcoliaſtes; ils s'attachent à l'explication arbitraire d'un mot inutile, & négligent le fond des choſes. Il eſt queſtion ici de détromper les hommes ſur les fables dont on les a bercés depuis tant de ſiécles. Mon oncle peſe les probabilités dans la balance de la raiſon; il rappelle les lecteurs au bon ſens, & on vient nous parler de grands & de petits ſtades!

J'avouerai encore que mon oncle levait les

Digitized by Google

épaules quand il lisait dans *Rollin* que *Xerxès* avait fait donner trois cent coups de fouet à la mer, qu'il avait fait jetter dans l'Hellespont une paire de menottes pour l'enchaîner, qu'il avait écrit une lettre menaçante au mont Athos, & qu'enfin lors qu'il arriva au pas des Thermopiles (où deux hommes de front ne peuvent passer,) il était suivi de cinq millions deux cent quatre-vingt-trois mille deux cent vingt personnes, comme le dit le véridique & exact *Hérodote*.

Mon oncle disait toujours, serrez, serrez, en lisant ces contes de ma mère l'oye. Il disait, *Hérodote* a bien fait d'amuser & de flatter des Grecs par ces romans, & *Rollin* a mal fait de ne les pas réduire à leur juste valeur en écrivant pour des Français du dix-huitiéme siécle.

## CHAPITRE DIXIEME.

### *Des Prêtres ou Prophêtes ou Schoen d'Egypte.*

OUi, barbare, les prêtres d'Egypte s'appellaient *Schoen*, & la Genèse ne leur donne pas d'autre nom, la vulgate même rend ce nom par *Sacerdos*. Mais qu'importe les noms ? Si tu avais su profiter de la philosophie de mon oncle, tu aurais recherché quelles étaient les fonctions de ces schoen, leurs sciences, leurs impostures; tu aurais tâché d'apprendre si un schoen était toujours en Egypte un homme constitué en dignité, comme parmi nous un évêque, & même un archidiacre, ou si quelquefois on s'arrogeait le titre de *schoen*, comme on s'appelle parmi nous *Monsieur l'abbé*, sans avoir d'abbaye; si un schoen, pour avoir été précepteur d'un grand seigneur, & pour être nourri dans la maison, avait le droit d'attaquer impunément les vivans & les morts, & d'écrire sans esprit contre des Egyptiens qui passaient pour en avoir.



Digitized by Google

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des schoen fort savans; par exemple, ceux qui firent assaut de prodiges avec *Moïse*, qui changèrent toutes les eaux de l'Egypte en sang, qui couvrirent tout le pays de grenouilles, qui firent naître jusqu'à des poux, mais qui ne purent les chasser; car il y a dans le texte hébreu, *ils firent ainsi, mais pour chasser les poux, ils ne le purent.* La vulgate les traite plus durement. Elle dit qu'ils ne purent même produire des poux.

Je ne sais si tu es schoen, & si tu fais ces beaux prodiges, car on dit que tu es fort initié dans les mystéres des schoen de St. Médard; mais je préférerai toujours un schoen doux, modeste, honnête, à un schoen qui dit des injures à son prochain, à un schoen qui cite souvent à faux & qui raisonne comme il cite, à un schoen qui pousse l'horreur jusqu'à dire que Mr. l'abbé *Bazin* entendait mal le grec parce que son typographe a oublié un sigma & a mis un *oi* pour un *ei*.

Ah! mon fils, quand on a calomnié ainsi les morts, il faut faire pénitence le reste de sa vie.

## CHAPITRE ONZIEME.

### *Du Temple de Tyr.*

JE passe sous silence une infinité de menues méprises du schoen enragé contre mon oncle; mais je vous demande, mon cher lecteur, la permission de vous faire remarquer comme il est malin. Monsieur l'abbé *Bazin* avait dit que le temple d'*Hercule* à Tyr n'était pas des plus anciens. Les jeunes dames qui sortent de l'opéra comique pour aller chanter à table les jolies chansons de M. *Collet*; les jeunes officiers, les conseillers même de grand chambre, messieurs les fermiers-généraux, enfin tout ce qu'on appelle à Paris la *bonne compagnie*, se soucieront

Digitized by Google

peut-être fort peu de savoir en quelle année le temple d'*Hercule* fut bâti. Mon oncle le savait. Son implacable persécuteur se contente de dire vaguement qu'il était aussi ancien que la ville ; ce n'est pas là répondre ; il faut dire en quel tems la ville fut bâtie. C'est un point très intéressant dans la situation présente de l'Europe. Voici les propres paroles de l'abbé *Bazin*.

» Il est dit dans les annales de la Chine que » les premiers empereurs sacrifiaient dans un » temple. Celui d'*Hercule* à Tyr ne paraît pas » être des plus anciens. *Hercule* ne fut jamais » chez aucun peuple qu'une divinité sécondaire, » cependant le temple de Tyr est très antérieur » à celui de Judée. *Hiram* en avait un magni- » fique lorsque *Salomon* aidé par *Hiram* bâtit le » sien. *Hérodote* qui voyagea chez les Tyriens, » dit que de son tems les archives de Tyr ne » donnaient à ce temple que deux mille trois » cent ans d'antiquité. «

Il est clair par-là que le temple de Tyr n'était antérieur à celui de *Salomon* que d'environ douze cent années. Ce n'est pas là une antiquité bien reculée, comme tous les sages en conviendront. Hélas ! presque toutes nos antiquités ne sont que d'hier ; il n'y a que quatre mille six cent ans qu'on éleva un temple dans Tyr. Vous sentez, ami lecteur, combien quatre mille six cent ans sont peu de chose dans l'étendue des siécles, combien nous sommes peu de chose, & surtout combien un pédant orgueilleux est peu de chose.

Quant au divin *Hercule*, Dieu de Tyr qui dépucela cinquante damoiselles en une nuit, mon oncle ne l'appelle que *Dieu sécondaire*. Ce n'est pas qu'il eût trouvé quelque autre Dieu des gentils qui en eût fait davantage, mais il avait de très bonnes raisons pour croire que tous les Dieux de l'antiquité, ceux mêmes *majorum gentium*, n'étaient que des Dieux du second ordre, auxquels présidait le DIEU formateur, le maître de l'univers, le *Deus optimus* des Romains, le *Knef*

des Egyptiens, l'*Iaho* des Phéniciens, le *Mitra* des Babiloniens, le *Zeus* des Grecs maître des Dieux & des hommes, l'*Iezad* des anciens Perſans. Mon oncle adorateur de la Divinité, ſe complaiſait à voir l'univers entier adorer un Dieu unique malgré les ſuperſtitions abominables dans leſquelles toutes les nations anciennes, excepté les lettrés Chinois, ſe ſont plongées.

## CHAPITRE DOUZIEME.

### *Des Chinois.*

Quel eſt donc cet acharnement de notre adverſaire contre les Chinois & contre tous les gens ſenſés de l'Europe qui rendent juſtice aux Chinois? Le barbare n'héſite point à dire, *que les petits philoſophes ne donnent une ſi haute antiquité à la Chine que pour décréditer l'Ecriture.*

Quoi! c'eſt pour décréditer l'Ecriture ſainte que l'archevêque *Navarette*, *Gonzales de Mendoza*, *Henningius*, *Louis de Guſman*, *Semmedo* & tous les miſſionnaires ſans en excepter un ſeul, s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être raſſemblés en corps de peuple depuis plus de cinq mille années? Quoi! c'eſt pour inſulter à la religion chrétienne, qu'en dernier lieu le père *Parennin* a réfuté avec tant d'évidence la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Egypte à la Chine? Ne ſe laſſera-t-on jamais au bout de nos terres occidentales de conteſter aux peuples de l'orient leurs titres, leurs arts & leurs uſages. Mon oncle était fort irrité contre cette témérité abſurde. Mais comment accorderons-nous le texte hébreu avec le ſamaritain? Eh morbleu comme vous pourrez, diſait mon oncle; mais ne vous faites pas moquer des Chinois; laiſſez-les en paix comme ils vous y laiſſent.

Digitized by Google

Écoute, cruel ennemi de feu mon cher oncle; tâche de répondre à l'argument qu'il poussa vigoureusement dans sa brochure en huit volumes sur l'*Histoire générale*. Mon oncle était aussi savant que toi, mais il était mieux savant, comme dit *Montaigne*, ou si tu veux il était aussi ignorant que toi (car en vérité que savons-nous?) mais il raisonnait, il ne compilait pas. Or voici comme il raisonne puissamment dans le premier volume de cet *Essai sur l'histoire*, où il se moque de beaucoup d'histoires.

» Qu'importe, après tout, que ces livres renferment, ou non, une chronologie toujours sûre? Je veux que nous ne sachions pas en quel tems précisément vécut *Charlemagne*: dès qu'il est certain qu'il a fait de vastes conquêtes avec de grandes armées, il est clair qu'il est né chez une nation nombreuse, formée en corps de peuple par une longue suite de siécles. Puis donc que l'empereur *Hiao*, qui vivait incontestablement plus de deux mille quatre cent ans avant notre ère, conquit tout le pays de la Corée, il est indubitable que son peuple était de l'antiquité la plus reculée. De plus, les Chinois inventèrent un cicle, un comput, qui commence deux mille six cent deux ans avant le nôtre. Est-ce à nous à leur contester une chronologie unanimement reçue chez eux, à nous qui avons soixante systêmes différens pour compter les tems anciens, & qui ainsi n'en avons pas un?

» Les hommes ne multiplient pas aussi aisément qu'on le pense. Le tiers des enfans est mort au bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation de l'espèce humaine ont remarqué qu'il faut des circonstances favorables pour qu'une nation s'accroisse d'un vingtiéme au bout de cent années, & très souvent il arrive que la peuplade diminue, au lieu d'augmenter. De savans chronologistes ont supputé qu'une seule famille après le déluge, toujours occupée à peupler, & ses enfans s'étant oc-



Digitized by Google

» cupés de même, il se trouva en deux cent cin-
» quante ans beaucoup plus d'habitans que n'en
» contient aujourd'hui l'univers. Il s'en faut beau-
» coup que le *Talmud* & les *Mille & une nuit*
» ayent inventé rien de plus absurde. On ne fait
» point ainsi des enfans à coups de plume. Voyez
» nos colonies, voyez ces archipels immenses
» de l'Asie dont il ne sort personne ; les Mal-
» dives, les Philippines, les Moluques n'ont pas
» le nombre d'habitans nécessaire. Tout cela est
» encor une nouvelle preuve de la prodigieuse
» antiquité de la population de la Chine. "

Il n'y a rien à répondre, mon ami.

Voici encor comme mon oncle raisonnait. *Abraham* s'en va chercher du bled avec sa femme en Egypte l'année qu'on dit être la 1917e avant notre ère, il y a tout juste trois mille sept cent quatorze ans ; c'était quatre cent vingt-huit ans après le déluge universel. Il va trouver le pharaon, le roi d'Egypte ; il trouve des rois partout, à Sodome, à Gomorre, à Gérar, à Salem ; déja même on avait bâti la tour de Babel environ trois cent quatorze ans avant le voyage d'*Abraham* en Egypte. Or, pour qu'il y ait tant de rois, & qu'on bâtisse de si belles tours, il est clair qu'il faut bien des siécles. L'abbé *Bazin* s'en tenait là, il laissait le lecteur tirer ses conclusions.

O l'homme discret que feu Mr. l'abbé *Bazin* ! aussi avait-il vécu familiérement avec *Jerôme Carré*, *Guillaume Vadé*, feu Mr. *Ralph* auteur de *Candide*, & plusieurs autres grands personnages du siécle. Di-moi qui tu hantes, & je te dirai qui tu es.

Digitized by Google

# CHAPITRE TREIZIEME.

## *De l'Inde & du Védam.*

L'Abbé *Bazin* avant de mourir envoya à la bibliothèque du roi le plus précieux manuscrit qui soit dans tout l'orient. C'est un ancien commentaire d'un brame nommé *Shumontou* sur le *Védam*, qui est le livre sacré des anciens braćmanes. Ce manuscrit est incontestablement du tems où l'ancienne religion des gymnosophistes commençait à se corrompre; c'est après nos livres sacrés le monument le plus respectable de la créance de l'unité de DIEU; il est intitulé *Ezour-Védam*, comme qui dirait le vrai *Védam*, le *Védam* expliqué, le pur *Védam*. On ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit avant l'expédition d'*Alexandre* dans les Indes, puisque longtems avant *Alexandre*, l'ancienne religion bramine ou abramine, l'ancien culte enseigné par *Brama*, avaient été corrompus par des superstitions & par des fables. Ces superstitions même avaient pénétré jusqu'à la Chine du tems de *Confuzé* qui vivait environ trois cent ans avant *Alexandre*. L'auteur de l'*Ezour-Védam* combat toutes ces superstitions qui commençaient à naître de son tems. Or pour qu'elles ayent pu pénétrer de l'Inde à la Chine, il faut un assez grand nombre d'années : ainsi quand nous supposerons que ce rare manuscrit a été écrit environ quatre cent ans avant la conquête d'une partie de l'Inde par *Alexandre*, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité.

*Shumoutou* combat toutes les espèces d'idolatrie dont les Indiens commençaient alors à être infectés; & ce qui est extrêmement important, c'est qu'il rapporte les propres paroles du *Védam* dont aucun homme en Europe jusqu'à présent n'avait connu un seul passage. Voici donc ces

propres paroles du *Védam* attribué à *Brama*, citées dans l'*Ezour-Védam* :

*C'est l'Etre suprême qui a tout créé, le sensible & l'insensible : il y a eu quatre âges différens : tout périt à la fin de chaque âge, tout est submergé, & le déluge est un passage d'un âge à l'autre &c.*

*Lorsque* DIEU *existait seul, & que nul autre être n'existait avec lui, il forma le dessein de créer le monde ; il créa d'abord le tems, ensuite l'eau & la terre : & du mélange des cinq élémens, à savoir, la terre, l'eau, le feu, l'air & la lumière, il en forma les différens corps, & leur donna la terre pour leur base. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre est la plus haute de toutes les montagnes nommée* Mérou, (*c'est l'Immaüs*). Adimo (*c'est le nom du premier homme*) *sortit des mains de* DIEU. Pocriti *est le nom de son épouse. D'*Adimo *nâquit* Brama, *qui fut le législateur des nations & le père des Brames.*

Une preuve non moins forte que ce livre fut écrit longtems avant *Alexandre*, c'est que les noms des fleuves & des montagnes de l'Inde sont les mêmes que dans le *Hanscrit*, qui est la langue sacrée des bracmanes. On ne trouve pas dans l'*Ezour-Védam* un seul des noms que les Grecs donnèrent aux pays qu'ils subjuguèrent. L'Inde s'appelle *Zomboudipo*, le Gange *Zanoubi*, le mont Immaüs *Mérou* &c.

Notre ennemi jaloux des services que l'abbé *Bazin* a rendu aux lettres, à la religion & à la patrie, se ligue avec le plus implacable ennemi de notre chère patrie, de nos lettres & de notre religion, le docteur *Warburton* (devenu je ne sais comment évêque de Glocestre) commentateur de *Shakespear*, & auteur d'un gros fatras contre l'immortalité de l'ame, sous le nom de la divine légation de *Moïse* : il rapporte une objection de ce brave prêtre hérétique contre l'opinion de l'abbé *Bazin* bon catholique, & contre l'évidence que l'*Ezour-Védam* a été écrit avant *Alexandre*. Voici l'objection de l'évêque :

Digitized by Google

» Cela eſt auſſi judicieux qu'il le ſerait d'ob-
» ſerver que les annales des Sarrazins & des
» Turcs ont été écrites avant les conquêtes d'*A-*
» *lexandre*, parce que nous n'y remarquons point
» les noms que les Grecs impoſèrent aux riviè-
» res, aux villes & aux contrées qu'ils conqui-
» rent dans l'Aſie mineure, & qu'on n'y lit
» que les noms anciens qu'elles avaient depuis
» les premiers tems. Il n'eſt jamais entré dans la
» tête de ce poëte, que les Indiens & les Ara-
» bes pouvaient exactement avoir la même en-
» vie de rendre les noms primitifs aux lieux d'où
» les Grecs avaient été chaſſés.

*Warburton* ne connaît pas plus les vraiſemblances que les bienſéances. Les Turcs & les Grecs modernes ignorent aujourd'hui les anciens noms du pays que les uns habitent en vainqueurs & les autres en eſclaves. Si nous déterrions un ancien manuſcrit grec, dans lequel *Stamboul* fût appellé Conſtantinople, l'*Atmëidam* Hippodrome, *Scutari* le fauxbourg de Calcédoine, le cap *Janiſſari* Promontoire de Sigée, *Cara Denguis* le Pont-Euxin, &c. nous conclurrions que ce manuſcrit eſt d'un tems qui a précédé *Mahomet II*, & nous jugerions ce manuſcrit très ancien s'il ne contenait que les dogmes de la primitive égliſe.

Il eſt donc très vraiſemblable que le bracmane qui écrivait dans le *Zomboudipo*, c'eſt-à-dire dans l'Inde, écrivait avant *Alexandre* qui donna un autre nom au *Zomboudipo*; & cette probabilité devient une certitude lorſque ce bracmane écrit dans les premiers temps de la corruption de ſa religion, époque évidemment antérieure à l'expédition d'*Alexandre*.

*Warburton*, de qui l'abbé *Bazin* avait relevé quelques fautes avec ſa circonſpection ordinaire, s'en eſt vengé avec toute l'acreté du pédantiſme. Il s'eſt imaginé, ſelon l'ancien uſage, que des injures étaient des raiſons, & il a pourſuivi l'abbé *Bazin* avec toute la fureur que l'Angleterre entière lui reproche. On n'a qu'à s'informer dans

Digitized by Google

Paris à un ancien membre du parlement de Londres qui vient d'y fixer son séjour, du caractère de cet évêque *Warburton* commentateur de *Shakespear* & calomniateur de *Moïse*; on saura ce qu'on doit penser de cet homme; & l'on apprendra comment les savans d'Angleterre, & surtout le célèbre évêque *Lowth*, ont réprimé son orgueil & confondu ses erreurs.

## CHAPITRE QUATORZIEME.

### *Que les Juifs haïssaient toutes les nations.*

L'Auteur du *Supplément à la philosophie de l'histoire*, croit accabler l'abbé *Bazin* en répétant les injures atroces que lui dit *Warburton* au sujet des Juifs. Mon oncle était lié avec les plus savans Juifs de l'Asie. Ils lui avouèrent qu'il avait été ordonné à leurs ancêtres d'avoir toutes les nations en horreur; & en effet parmi tous les historiens qui ont parlé d'eux, il n'en est aucun qui ne soit convenu de cette vérité; & même pour peu qu'on ouvre les livres de leurs loix, vous trouverez au chap. IV. du Deuteronome; *il vous a conduit avec sa grande puissance, pour exterminer à vôtre entrée de très grandes nations.*

Au chap. VII. *il consumera peu à peu les nations devant vous, par parties; vous ne pourrez les exterminer toutes ensemble de peur que les bêtes de la terre ne se multiplient trop.*

*Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous détruirez jusqu'à leur nom, rien ne pourra vous résister.*

On trouverait plus de cent passages qui indiquent cette horreur pour tous les peuples qu'ils connaissaient; il ne leur était pas permis de manger avec des Egyptiens, de même qu'il était défendu aux Egyptiens de manger avec eux. Un Juif était souillé & le serait encore aujourd'hui,

Digitized by Google

s'il avait tâté d'un mouton tué par un étranger, s'il s'était servi d'une marmite étrangère. Il est donc constant que leur loi les rendait nécessairement les ennemis du genre-humain. La Genèse, il est vrai, fait descendre toutes les nations du même père. Les Persans, les Phéniciens, les Babiloniens, les Egyptiens, les Indiens venaient de *Noé* comme les Juifs; qu'est-ce que cela prouve, sinon que les Juifs haïssaient leurs frères? Les Anglais sont aussi les frères des Français. Cette consanguinité empêche-t-elle que *Warburton* ne nous haïsse? il hait jusqu'à ses compatriotes qui le lui rendent bien.

Il a beau dire que les Juifs ne haïssaient que l'idolâtrie des autres nations; il ne sait absolument ce qu'il dit. Les Persans n'étaient point idolâtres, & ils étaient l'objet de la haine juive. Les Persans adoraient un seul DIEU & n'avaient point alors de simulacres. Les Juifs adoraient un seul DIEU & avaient des simulacres, douze bœufs dans le temple, & deux chérubins dans le Saint des saints. Ils devaient regarder tous leurs voisins comme leurs ennemis, puisqu'on leur avait promis qu'ils domineraient d'une mer à l'autre, & depuis les bords du Nil jusqu'à ceux de l'Euphrate. Cette étendue de terrein leur aurait composé un empire immense. Leur loi qui leur promettait cet empire les rendait donc nécessairement ennemis de tous les peuples qui habitaient depuis l'Euphrate jusqu'à la Méditerranée. Leur extrême ignorance ne leur permettait pas de connaître d'autres nations, & en détestant tout ce qu'ils connaissaient, ils croyaient détester toute la terre.

Voilà l'exacte vérité. *Warburton* prétend que l'abbé *Bazin* ne s'est exprimé ainsi que parce qu'un Juif qu'il appelle *grand babillard*, avait fait autrefois une banqueroute au dit abbé *Bazin*. Il est vrai que le Juif *Médina* fit une banqueroute considérable à mon oncle: mais cela empêche-t-il que *Josué* n'ait fait pendre trente & un rois selon les saintes écritures? Je demande à *War-*

Digitized by Google

*burton* si l'on aime les gens que l'on fait pendre? *hang him*

## CHAPITRE QUINZIEME.

### *De* Warburton.

Contredites un homme qui se donne pour savant, & soyez sûr alors de vous attirer des volumes d'injures. Quand mon oncle apprit que *Warburton*, après avoir commenté *Shakespear*, commentait *Moïse*, & qu'il avait déja fait deux gros volumes pour démontrer que les juifs instruits par DIEU même, n'avaient aucune idée ni de l'immortalité de l'ame ni d'un jugement après la mort; cette entreprise lui parut monstrueuse, ainsi qu'à toutes les consciences timorées de l'Angleterre. Il en écrivit son sentiment à Mr. *S*... avec sa modération ordinaire. Voici ce que Mr. *S*... lui répondit.

Monsieur,

C'est une entreprise merveilleusement scandaleuse dans un prêtre, *t'is an undertaking wonderfully scandalous in a priest*, de s'attacher à détruire l'opinion la plus ancienne & la plus utile aux hommes. Il vaudrait bien mieux que ce *Warburton* commentât l'opéra des gueux, *The beggars opera*, après avoir très mal commenté *Shakespear*, que d'entasser une érudition si mal digérée & si erronée pour détruire la religion. Car enfin notre sainte religion est fondée sur la juive. Si DIEU a laissé le peuple de l'ancien Testament dans l'ignorance de l'immortalité de l'ame & des peines & des récompenses après la mort, il a trompé son peuple chéri: la religion juive est donc fausse; la chrétienne fondée sur la juive ne s'appuye donc que sur un tronc pourri. Quel est le but de cet homme audacieux? je n'en sais encor rien. Il flatte le gouvernement: s'il obtient un évêché, il sera chrétien; s'il n'en

Digitized by Google

obtient point, j'ignore ce qu'il fera. Il a déja fait deux gros volumes fur la légation de *Moïfe*, dans lefquels il ne dit pas un feul mot de fon fujet. Cela reffemble au chapitre des bottes, où *Montaigne* parle de tout, excepté des bottes; c'eft un cahos de citations dont on ne peut tirer aucune lumière. Il a fenti le danger de fon audace, & il a voulu l'envelopper dans les obfcurités de fon ftile. Il fe montre enfin plus à découvert dans fon troifiéme volume. C'eft là qu'il entaffe tous les paffages favorables à fon impiété, & qu'il écarte tous ceux qui appuyent l'opinion commune. Il va chercher dans *Job* qui n'était pas Hébreu ce paffage équivoque, *comme le nuage qui fe diffipe & s'évanouït, ainfi eft au tombeau l'homme qui ne reviendra plus.*

Et ce vain difcours d'une pauvre femme à David : *Nous devons mourir : nous fommes comme l'eau répandue fur la terre qu'on ne peut plus ramaffer.*

Et ces verfets du Pfaume LXXXVIII. *les morts ne peuvent fe fouvenir de toi. Qui pourra te rendre des actions de grace dans la tombe? que me reviendra-t-il de mon fang, quand je defcendrai la foffe? La pouffière t'adreffera-t-elle des vœux? déclarera-t-elle la vérité?*

*Montreras-tu tes merveilles aux morts? les morts fe léveront-ils? auras-tu d'eux des prières?*

Le livre de l'Eccléfiafte ( dit-il page 170 ) eft encore plus pofitif. *Les vivants favent qu'ils mourront, mais les morts ne favent rien; point de récompenfe pour eux, leur mémoire périt à jamais.*

Il met ainfi à contribution *Ezéchiel*, *Jérémie* & tout ce qu'il peut trouver de favorable à fon fyftême.

Cet acharnement à répandre le dogme funefte de la mortalité de l'ame a foulevé contre lui tout le clergé. Il a tremblé que fon patron qui penfe comme lui, ne fut pas affez puiffant pour lui faire avoir un évêché. Quel parti a-t-il pris alors? celui de dire des injures à tous les philofophes. *Quis tulerit Gracchos de feditione querentes?* il a

élevé l'étendart du fanatisme dans une main ; tandis que de l'autre il déployait celui de l'irréligion. Par là il a ébloui la cour, & en enseignant réellement la mortalité de l'ame, & feignant ensuite de l'admettre, il aura probablement l'évêché qu'il désire. Chez vous tout chemin mène à Rome ; & chez nous tout chemin mène à l'évêché.

Voilà ce que Mr. *S.* écrivait en 1758, & tout ce qu'il a prédit est arrivé. *Warburton* jouït d'un bon évêché : il insulte les philosophes. En vain l'évêque *Lowth* a pulvérisé son livre ; il n'en est que plus audacieux, il cherche même à persécuter. Et s'il pouvait, il ressemblerait au *peachum in the beggars opera* qui se donne le plaisir de faire pendre ses complices. La plûpart des hypocrites ont le regard doux du chat & cachent leurs griffes : Celui-ci découvre les siennes en levant une tête hardie ; il a été ouvertement délateur, & il voudrait être persécuteur.

Les philosophes d'Angleterre lui reprochent l'excès de la mauvaise foi, & celui de l'orgueil ; l'église anglicane le regarde comme un homme dangereux, les gens de lettres comme un écrivain sans goût & sans méthode, qui ne sait qu'entasser citations sur citations, les politiques comme un brouillon qui ferait revivre s'il pouvait la chambre étoilée. Mais il se moque de tout cela : *he writes about it goddess, and about it.*

*Warburton* me répondra peut-être qu'il n'a fait que suivre le sentiment de mon oncle & de plusieurs autres savans qui ont tous avoué qu'il n'est pas parlé expressément de l'immortalité de l'ame dans la loi judaïque. Cela est vrai, il n'y a que des ignorans qui en doutent, & des gens de mauvaise foi, qui affectent d'en douter ; mais le pieux *Bazin* disait que cette doctrine, sans laquelle il n'est point de religion, n'étant pas expliquée dans l'ancien Testament, y doit être sous-entendue, qu'elle y est virtuellement, que si on ne l'y trouve pas *totidem verbis*, elle y est

Digitized by Google

*totidem litteris*, & qu'enfin si elle n'y est point du tout, ce n'est pas à un évêque à le dire.

Mais mon oncle a toujours soutenu que DIEU est bon, qu'il a donné l'intelligence à ceux qu'il a favorisés, qu'il a suppléé à notre ignorance. Mon oncle n'a point dit d'injures aux savans ; il n'a jamais cherché à persécuter personne ; au contraire il a écrit contre l'intolérance le livre le plus honnête, le plus circonspect, le plus chrétien, le plus rempli de piété qu'on ait fait depuis *Thomas* à *Kempis*. Mon oncle quoiqu'un peu enclin à la raillerie était paîtri de douceur & d'indulgence. Il fit plusieurs piéces de théâtre dans sa jeunesse, tandis que l'évêque *Warburton* ne pouvait que commenter des comédies. Mon oncle quand on siflait ses piéces, siflait comme les autres. Si *Warburton* a fait imprimer *Guillaume Shakespear* avec des notes, l'abbé *Bazin* a fait imprimer *Pierre Corneille* aussi avec des notes. Si *Warburton* gouverne une église, l'abbé *Bazin* en a fait bâtir une qui n'approche pas à la vérité de la magnificence de Mr. *le F.... de P.......*, mais enfin qui est assez propre. En un mot je prendrai toujours le parti de mon oncle.

## CHAPITRE SEIZIEME.

### *Conclusion des chapitres précédens.*

TOut le monde connaît cette réponse prudente d'un cocher à un batelier ; si tu me dis que mon carrosse est un bélitre, je te dirai que ton bateau est un maraut. Le batelier qui a écrit contre mon oncle a trouvé en moi un cocher qui le mène grand train. Ce sont là de ces honnêtetés littéraires dont on ne saurait fournir trop d'exemples pour former les jeunes gens à la politesse & au bon ton. Mais je préfère encore au beau discours de ce cocher l'apophte-

Digitized by Google

gme de Montaigne, *ne regarde pas qui est le plus savant, mais qui est le mieux savant.* La science ne consiste pas à répéter au hazard ce que les autres ont dit, à coudre à un passage hébreu qu'on n'entend point, un passage grec qu'on entend mal, à mettre dans un nouvel in-douze ce qu'on a trouvé dans un vieil in-folio ; à crier,

Nous redigeons au long de point en point
Ce qu'on pensa, mais nous ne pensons point.

Le vrai savant est celui qui n'a nourri son esprit que de bons livres & qui a su mépriser les mauvais, qui sait distinguer la vérité du mensonge & le vraisemblable du chimérique, qui juge d'une nation par ses mœurs plus que par ses loix, parce que les loix peuvent être bonnes & les mœurs mauvaises. Il n'appuye point un fait incroyable de l'autorité d'un ancien auteur. Il peut, s'il veut, faire voir le peu de foi qu'on doit à cet auteur par l'intérêt que cet écrivain a eu de mentir & par le goût de son pays pour les fables. Il peut montrer que l'auteur même est supposé. Mais ce qui le détermine le plus, c'est quand le livre est plein d'extravagances, il les réprouve, il les regarde avec dédain ; en quelque tems & par quelques mains qu'elles ayent été écrites.

S'il voit dans *Tite-Live* qu'un augure a coupé un caillou avec un rasoir, aux yeux d'un étranger nommé *Lucumon* devenu roi de Rome, il dit, ou *Tite-Live* a écrit une sotise, ou *Lucumon Tarquin*, & l'augure étaient deux fripons qui trompoient le peuple, pour le mieux gouverner. En un mot le sot copie, le pedant cite, & le savant juge.

Mr. *Toxotès* qui copie & qui cite & qui est incapable de juger, qui ne sait que dire des injures de batelier à un homme qu'il n'a jamais vu, a donc eu affaire à un cocher qui lui donne les coups de fouet qu'il méritait ; & le bout de son fouet a sanglé *Warburton.*

Digitized by Google

Tout mon chagrin dans cette affaire eſt que perſonne n'ayant lu la diatribe de Mr. *Toxotès a)*, très peu de gens liront la réponſe du neveu de l'abbé *Bazin* ; cependant le ſujet eſt intéreſſant, il ne s'agit pas moins que des dames & des petits garçons de Babilone, des boucs, de Mendès, de *Warburton* & de l'immortalité de l'ame. Mais tous ces objets ſont épuiſés. Nous avons tant de livres que la mode de lire eſt paſſée. Je compte qu'il s'imprime vingt mille feuilles au moins par mois en Europe. Moi qui ſuis grand lecteur je n'en lis pas la quarantiéme partie ; que fera donc le reſte du genre-humain ? Je voudrais dans le fond de mon cœur que le collège des cardinaux me remerciât d'avoir anathématiſé un évêque anglican, que l'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne, le roi de Pruſſe, le hoſpodar de Valachie & le grand-viſir me fiſſent des complimens ſur ma pieuſe tendreſſe pour l'abbé *Bazin* mon oncle qui a été fort connu d'eux. Mais ils ne m'en diront pas un mot ; ils ne ſauront rien de ma querelle. J'ai beau proteſter à la face de l'univers que Mr. *Toxotès* ne ſait ce qu'il dit, on me demande qui eſt Mr. *Toxotès*, & on ne m'écoute pas. Je remarque dans l'amertume de mon cœur que toutes les diſputes littéraires ont une pareille deſtinée. Le monde eſt devenu bien tiède ; une ſotiſe ne peut plus être célèbre ; elle eſt étouffée le lendemain par cent ſotiſes qui cèdent la place à d'autres. Les jéſuites ſont heureux ; on parlera d'eux longtems depuis la Rochelle juſqu'à Macao. *Vanitas vanitatum.*

*a) Toxotès* eſt un mot grec qui ſignifie *Larcher.*

Digitized by Google

## CHAPITRE DIX-SEPTIEME.

### *Sur la modestie de* Warburton, *& sur son système anti-mosaïque.*

LA nature de l'homme est si faible & on a tant d'affaires dans cette vie, que j'ai oublié en parlant de ce cher *Warburton*, de remarquer combien cet évêque serait pernicieux à la religion chrétienne & à toute religion, si mon oncle ne s'était pas opposé vigoureusement à sa hardiesse.

*Les anciens sages*, dit Warburton *b*) *crurent légitime & utile au public de dire le contraire de ce qu'ils pensaient.*

*c*) *L'utilité & non la vérité était le but de la religion.*

Il employe un chapitre entier à fortifier ce système par tous les exemples qu'il peut accumuler.

Remarquez que pour prouver que les Juifs étaient une nation instruite par DIEU même, il dit que la doctrine de l'immortalité de l'ame & d'un jugement après la mort est d'une nécessité absolue, & que les Juifs ne la connaissaient pas. *Tout le monde*, dit-il, *d*) *al man kind*, *& spécialement les nations les plus savantes & les plus sages de l'antiquité, sont convenues de ce principe.*

Voyez, mon cher lecteur, quelle horreur & quelle erreur dans ce peu de paroles qui font le sujet de son livre. Si tout l'univers, & particuliérement les nations les plus sages & les plus savantes, croyaient l'immortalité de l'ame, les Juifs qui ne la croyaient pas, n'étaient donc qu'un peuple de brutes & d'insensés que DIEU ne conduisait pas. Voilà l'horreur, dans un prêtre qui insulte les pauvres laïques. Hélas, que

*b*) Tom. II. pag. 89.
*c*) Pag. 91.
*d*) Tom. I. pag. 87.

n'eût-il

n'eût-il point dit contre un laïque qui eût avancé les mêmes propofitions ! Voici maintenant l'erreur.

C'eft que du tems que les Juifs étaient une petite horde de Bédouins errante dans les déferts de l'Arabie pétrée on ne peut prouver que toutes les nations du monde cruffent l'ame immortelle. L'abbé *Bazin* était perfuadé, à la vérité, que cette opinion était reçue chez les Caldéens, chez les Perfans, chez les Egyptiens, c'eft-à-dire, chez les philofophes de ces nations; mais il eft certain que les Chinois n'en avaient aucune connaiffance, & qu'il n'en eft point parlé dans les cinq Kings qui font antérieurs de plufieurs fiécles au tems de l'habitation des Juifs dans les déferts d'Oreb & de Cadès-Barné.

Comment donc ce *Warburton* en avançant des chofes fi dangereufes & en fe trompant fi groffiérement, a-t-il pu attaquer les philofophes, & particuliérement l'abbé *Bazin* dont il aurait dû rechercher le fuffrage?

N'attribuez cette inconféquence, mes frères, qu'à la vanité. C'eft elle qui nous fait agir contre nos intérêts. La raifon dit : nous hazardons une entreprife difficile, ayons des partifans. L'amour-propre crie : écrafons tout pour régner. On croit l'amour propre. Alors on finit par être écrafé foi-même.

J'ajouterai encor à ce petit appendix que l'abbé *Bazin* eft le premier qui ait prouvé que les Egyptiens font un peuple très nouveau, quoiqu'ils foient beaucoup plus anciens que les Juifs. Nul favant n'a contredit la raifon qu'il en apporte, c'eft qu'un pays inondé quatre mois de l'année depuis qu'il eft coupé par des canaux, devait être inondé au moins huit mois de l'année avant que ces canaux euffent été faits. Or un pays toûjours inondé était inhabitable. Il a falu des travaux immenfes, & par conféquent une multitude de fiécles pour former l'Egypte.

Par conféquent les Syriens, les Babiloniens, les Perfans, les Indiens, les Chinois, les Japo-

nois, &c. dûrent être formés en corps de peuples très longtems avant que l'Egypte pût devenir une habitation tolérable. On tirera de cette vérité les conclusions qu'on voudra, cela ne me regarde pas. Mais y a-t-il bien des gens qui se soucient de l'antiquité égyptienne?

## CHAPITRE DIX-HUITIEME.

### *Des hommes de différentes couleurs*

MOn devoir m'oblige de dire que l'abbé *Bazin* admirait la sagesse éternelle dans cette profusion de variétés dont elle a couvert notre petit globe. Il ne pensait pas que les huîtres d'Angleterre fussent engendrées des crocodiles du Nil, ni que les gérofliers des isles Moluques tirassent leur origine des sapins des Pyrénées. Il respectait également les barbes des orientaux, & les mentons dépourvus à jamais de poil folet, que DIEU a donnés aux Américains. Les yeux de perdrix des Albinos, leurs cheveux qui sont de la plus belle soye & du plus beau blond, la blancheur éclatante de leur peau, leurs longues oreilles, leur petite taille d'environ trois pieds & demi, le ravissaient en extase quand il les comparait aux Nègres leurs voisins qui ont de la laine sur la tête & de la barbe au menton que DIEU a refusée aux Albinos. Il avait vu des hommes rouges, il en avait vu de couleur de cuivre, il avait manié le tablier qui pend aux Hottentots & aux Hottentotes depuis le nombril jusqu'à la moitié des cuisses. O profusion de richesses! s'écriait-il. O que la nature est feconde!

Je suis bien aise de révéler ici aux cinq ou six lecteurs qui voudront s'instruire dans cette diatribe, que l'abbé *Bazin* a été violemment attaqué dans un journal nommé *œconomique* que j'ai acheté jusqu'à présent, & que je n'acheterai plus. J'ai

Digitized by Google

été sensiblement affligé que cet œconome après m'avoir donné une recette infaillible contre les punaises & contre la rage, & après m'avoir appris le secret d'éteindre en un moment le feu d'une cheminée, s'exprime sur l'abbé *Bazin* avec la cruauté que vous allez voir.

« *e*) L'opinion de Mr. l'abbé *Bazin* qui croit, » ou fait semblant de croire qu'il y a plusieurs » espèces d'hommes, est aussi absurde que celle » de quelques philosophes payens, qui ont ima- » giné des atômes blancs & des atômes noirs, » dont la réunion fortuite a produit divers hom- mes & divers animaux.

Mr. l'abbé *Bazin* avait vu dans ses voyages une partie du *reticulum mucosum* d'un Nègre, lequel est entiérement noir; c'est un fait connu de tous les anatomistes de l'Europe. Quiconque voudra faire disséquer un Nègre (j'entends après sa mort) trouvera cette membrane muqueuse noire comme de l'encre de la tête aux pieds. Or si ce rezeau est noir chez les Nègres, & blanc chez nous, c'est donc une différence spécifique. Or une différence spécifique entre deux races forme assurément deux races différentes. Cela n'a nul rapport aux atômes blancs & rouges d'*Anaxagore* qui vivait il y a environ deux mille trois cent ans avant mon oncle.

Il vit non-seulement des Nègres & des Albinos qu'il examina très soigneusement, mais il vit aussi quatre rouges qui vinrent en France en 1725. Le même œconome lui a nié ces rouges. Il prétend que les habitans des isles Caraïbes ne sont rouges que lorsqu'ils sont peints. On voit bien que cet homme là n'a pas voyagé en Amérique. Je ne dirai pas que mon oncle y ait été, car je suis vrai; mais voici une lettre que je viens de recevoir d'un homme qui a résidé longtems à la Guadaloupe, en qualité d'officier du roi.

*Il y a réellement à la Guadaloupe dans un quar-*

*e*) Pag. 309. Recueil de 1745.



Digitized by Google

*tier de la grande terre nommé le* Pistolet, *dépendant de la paroisse de l'anse Bertrand, cinq ou six familles de Caraïbes dont la peau est de la couleur de notre cuivre rouge ; ils sont bien faits & ont de long cheveux. Je les ai vus deux fois. Ils se gouvernent par leurs propres loix & ne sont point chrétiens. Tous les Caraïbes sont rougeâtres &c.* signé *Rieu* 20 Mai 1767.

Le jésuite *Laffiteau* qui avait vécu aussi chez les Caraïbes, convient que ces peuples sont rouges, *f*) mais il attribue en homme judicieux cette couleur à la passion qu'ont eu leurs mères de se peindre en rouge ; comme il attribue la couleur des Nègres au goût que les dames de Congo & d'Angola ont eu de se peindre en noir. Voici les paroles remarquables du jésuite.

» Ce goût général dans toute la nation & la » vue continuelle de semblables objets a dû faire » impression sur les femmes enceintes comme » les baguettes de diverses couleurs sur les bre» bis de *Jacob*, & c'est ce qui doit avoir contri» bué en premier lieu à rendre les uns noirs par » nature & les autres rougeâtres tels qu'ils le » sont aujourd'hui.

Ajoutez à cette belle raison que le jésuite *Laffiteau* prétend que les Caraïbes descendent en droite ligne des peuples de Carie ; vous m'avouerez que c'est puissamment raisonner, comme dit l'abbé *Grizel*.

## CHAPITRE DIX-NEUVIEME.

### *Des montagnes & des coquilles.*

J'Avouerai ingénument que mon oncle avait le malheur d'être d'un sentiment opposé à celui d'un grand naturaliste qui prétendait que c'est la mer qui a fait les montagnes, qu'après les avoir

*f*) *Mœurs des Sauvages* page 68. Tom. I.

Digitized by Google

formées par son flux & son reflux, elle les a couvertes de ses flots & qu'elle les a laissées toutes semées de ses poissons pétrifiés.

Voici, mon cher neveu, me disait-il quelles sont mes raisons. 1°. Si la mer par son flux avait d'abord fait un petit monticule de quelques pieds de sable depuis l'endroit où est aujourd'hui le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux dernières branches du mont-Immaüs ou *Mérou*, j'ai grand peur que le reflux n'eût détruit ce que le flux aurait formé.

2°. Le flux de l'océan a certainement amoncelé dans une longue suite de siécles les sables qui forment les dunes de Dunkerke & de l'Angleterre, mais elle n'a pu en faire des rochers; & ces dunes sont fort peu élevées.

3°. Si en six mille ans elle a élevé des monticules de sable hauts de quarante pieds, il lui aura falu juste trente millions d'années pour former la plus haute montagne des Alpes qui a vingt mille pieds de hauteur; supposé encore qu'il ne se soit point trouvé d'obstacles à cet arrangement, & qu'il y ait toujours eu du sable à point nommé.

4°. Comment le flux de la mer qui s'éleve tout au plus à huit pieds de haut sur nos côtes aura-t-il formé des montagnes hautes de vingt mille pieds? Et comment les aura-t-il couvertes pour laisser des poissons sur les cîmes.

5°. Comment les marées & les courans auront-ils formé des enceintes presque circulaires de montagnes telles que celles qui entourent le royaume de Cachemire, le grand-duché de Toscane, la Savoie & le pays de Vaud?

6°. Si la mer avait été pendant tant de siécles au-dessus des montagnes, il aurait donc falu que tout le reste du globe eût été couvert d'un autre océan égal en hauteur, sans quoi les eaux feraient retombées par leur propre poids. Or un océan qui pendant tant de siécles aurait couvert les montagnes des quatre parties du monde, aurait été égal à plus de quarante de nos océans d'au-

jourd'hui. Ainsi il faudrait nécessairement qu'il y eût trente-neuf océans au moins d'évanouïs depuis le tems où ces messieurs prétendent qu'il y a des poissons de mer pétrifiés sur le sommet des Alpes & du mont Ararat.

7°. Considérez, mon cher neveu, que dans cette supposition des montagnes formées & couvertes par la mer, notre globe n'aurait été habité que par des poissons. C'est je crois l'opinion de *Téliamed*. Il est difficile de comprendre que des marsouins ayent produit des hommes.

8°. Il est évident que si par impossible la mer eût si longtems couvert les Pyrénées, les Alpes, le Caucase, il n'y aurait pas eu d'eau douce pour les bipèdes & les quadrupèdes. Le Rhin, le Rhône, la Saone, le Danube, le Pô, l'Euphrate, le Tigre, dont j'ai vu les sources, ne doivent leurs eaux qu'aux neiges & aux pluies qui tombent sur les cîmes de ces rochers. Ainsi vous voyez que la nature entière réclame contre cette opinion.

9°. Ne perdez point de vue cette grande vérité, que la nature ne se dément jamais. Toutes les espèces restent toujours les mêmes. Animaux, végétaux, mineraux, métaux; tout est invariable dans cette prodigieuse variété. Tout conserve son essence. L'essence de la terre est d'avoir des montagnes; sans quoi elle serait sans rivières, donc il est impossible que les montagnes ne soient pas aussi anciennes que la terre. Autant vaudrait-il dire que nos corps ont été longtems sans têtes. Je sais qu'on parle beaucoup de coquilles. J'en ai vu tout comme un autre. Les bords escarpés de plusieurs fleuves & de quelques lacs en sont tapissés; mais je n'y ai jamais remarqué qu'elles fussent les dépouilles des monstres marins; elles ressemblent plutôt aux habits déchirés des moules & d'autres petits crustacées de lacs & de rivières. Il y en a qui ne sont visiblement que du talc qui a pris des formes différentes dans la terre. Enfin nous avons mille productions terrestres qu'on prend pour des productions marines.

Je ne nie pas que la mer ne ſe ſoit avancée trente & quarante lieues dans le continent, & que des atterriſſemens ne l'ayent contrainte de reculer. Je ſais qu'elle baignait autrefois Ravenne, Fréjus, Aigues-mortes, Alexandrie, Roſette; & qu'elle en eſt à préſent fort éloignée. Mais de ce qu'elle a inondé & quitté tour-à-tour quelques lieues de terre, il ne faut pas en conclure qu'elle ait été partout. Ces pétrifications dont on parle tant, ces prétendues médailles de ſon long règne me ſont fort ſuſpectes. J'ai vu plus de mille cornes d'Ammon dans les champs vers les Alpes. Je n'ai jamais pu concevoir qu'elles ayent renfermé autrefois un poiſſon nommé *Indien Nautilus*, qui par parenthèſe n'exiſte pas. Elles m'ont paru de ſimples foſſiles tournés en volutes, & je n'ai pas été plus tenté de croire qu'elles avaient été le logement d'un poiſſon des mers de Surate que je n'ai pris les *Conchas veneris* pour des chapelles de Vénus, & les pierres étoilées pour des étoiles. J'ai penſé avec pluſieurs bons obſervateurs que la nature inépuiſable dans ſes ouvrages a pu très-bien former une grande quantité de foſſiles, que nous prenons mal-à-propos pour des productions marines. Si la mer avait dans la ſucceſſion des ſiécles formé des montagnes de couches de ſable & de coquilles, on en trouverait des lits d'un bout de la terre à l'autre, & c'eſt aſſurément ce qui n'eſt pas vrai, la chaine des hautes montagnes de l'Amérique en eſt abſolument dépourvue. Savez-vous ce qu'on répond à cette objection terrible ? *qu'on en trouvera un jour.* Attendons donc au moins qu'on en trouve.

Je ſuis même tenté de croire que ce fameux *Fallun* de Touraine n'eſt autre choſe qu'une eſpèce de minière; car ſi c'était un amas de vraies dépouilles de poiſſons que la mer eût dépoſé par couches ſucceſſivement & doucement dans ce canton, pendant quarante ou cinquante mille ſiécles, pourquoi n'en aurait-elle pas laiſſé autant en Bretagne & en Normandie ? certaine-



Digitized by Google

ment si elle a submergé la Touraine si longtems, elle a couvert à plus forte raison les pays qui sont au delà. Pourquoi donc ces prétendues coquilles dans un seul canton d'une seule province? qu'on réponde à cette difficulté.

J'ai trouvé des pétrifications en cent endroits; j'ai vu quelques écailles d'huîtres pétrifiées à cent lieues de la mer. Mais j'ai vu aussi sous vingt pieds de terre, des monnoies romaines, des anneaux de chevaliers, à plus de neuf cent milles de Rome, & je n'ai point dit : ces anneaux, ces espèces d'or & d'argent, ont été fabriqués ici. Je n'ai point dit non plus; ces huîtres sont nées ici : J'ai dit; des voyageurs ont apporté ici des anneaux, de l'argent & des huîtres.

Quand je lus il y a quarante ans qu'on avait trouvé dans les Alpes des coquilles de Syrie, je dis, je l'avoue, d'un ton un peu goguenard, que ces coquilles avaient été apparemment apportées par des pélerins qui revenaient de Jérusalem. Mr. de *Buffon* m'en reprit très vertement dans sa théorie de la terre page 281. Je n'ai pas voulu me brouiller avec lui pour des coquilles, mais je suis demeuré dans mon opinion, parce que l'impossibilité que la mer ait formé les montagnes m'est démontrée. On a beau me dire que le porphire est fait de pointes d'oursin, je le croirai quand je verrai que le marbre blanc est fait de plumes d'autruche.

Il y a plusieurs années qu'un Irlandais, jésuite secret, nommé *Néedham*, qui disait avoir d'excellens microscopes, crut s'appercevoir qu'il avait fait naître des anguilles avec de l'infusion de bled ergoté dans des bouteilles. Aussi-tôt voilà des philosophes qui se persuadent que si un jésuite a fait des anguilles sans germe, on pourra faire de même des hommes. On n'a plus besoin de la main du grand *Demiurgos*; le maître de la nature n'est plus bon à rien. De la farine grossière produit des anguilles, une farine plus pure produira des singes, des hommes & des ânes. Les germes sont inutiles : tout naîtra de soi-même.

On bâtit ſur cette expérience prétendue un nouvel univers, comme nous faiſions un monde il y a cent ans avec la matière ſubtile, la globuleuſe & la cannelée. Un mauvais plaiſant, mais qui raiſonnait bien, dit qu'il y avait là anguille ſous roche, & que la fauſſeté ſe découvrirait bientôt. En effet il fut conſtaté que les anguilles n'étaient autre choſe que des parties de la farine corrompue qui fermentait; & le nouvel univers diſparut.

Il en avait été de même autrefois. Les vers ſe formaient par corruption dans la viande expoſée à l'air; les philoſophes ne ſoupçonnaient pas que ces vers pouvaient venir des mouches qui dépoſaient leurs œufs ſur cette viande, & que ces œufs deviennent des vers avant d'avoir des ailes. Les cuiſiniers enfermèrent leurs viandes dans des treillis de toiles, alors plus de vers, plus de génération par corruption.

J'ai combattu quelquefois de pareilles chimères, & ſurtout celle du jéſuite *Néedham*. Un des grands agrémens de ce monde, eſt que chacun puiſſe avoir ſon ſentiment ſans altérer l'union fraternelle. Je puis eſtimer la vaſte érudition de Mr. *Guignes*, ſans lui ſacrifier les chinois que je croirai toujours la première nation de la terre qui ait été civiliſée après les Indiens. Je ſais rendre juſtice aux vaſtes connaiſſances & au génie de Mr. de *Buffon*, en étant fortement perſuadé que les montagnes ſont de la date de notre globe & de toutes les choſes, & même en ne croyant point aux molécules organiques. Je puis avouer que le jéſuite *Néedham* déguiſé heureuſement en laïque, a eu des microſcopes, mais je n'ai point prétendu le bleſſer en doutant qu'il eût créé des anguilles avec de la farine.

Je conſerve l'eſprit de charité avec tous les doctes, juſqu'à ce qu'ils me diſent des injures, ou qu'ils me jouent quelque mauvais tour. Car l'homme eſt fait de façon qu'il n'aime point du tout à être vilipendé & vexé. Si j'ai été un peu goguenard, & ſi j'ai par là déplu autrefois à un

N 5

Digitized by Google

philosophe Lappon qui voulait qu'on perçât un trou jusqu'au centre de la terre, qu'on disséquât des cervelles de géans pour connaître l'essence de la pensée, qu'on exaltât son ame pour prédire l'avenir, & qu'on enduisît tous les malades de poix résine; c'est que ce Lappon m'avait horriblement molesté, & cependant j'ai bien demandé pardon à DIEU de l'avoir tourné en ridicule; car il ne faut pas affliger son prochain, c'est manquer à la raison universelle.

Au reste, j'ai toujours pris le parti des pauvres gens de lettres quand ils ont été injustement persécutés : quand par exemple on a juridiquement accusé les auteurs d'un dictionnaire en vingt volumes in-folio d'avoir composé ce dictionnaire pour faire enchérir le pain, j'ai beaucoup crié à l'injustice.

Ce discours de mon bon oncle me fit verser des larmes de tendresse.

## CHAPITRE VINGTIEME.

*Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.*

QUand mon oncle m'eut ainsi attendri; je pris la liberté de lui dire; vous avez couru une carrière bien épineuse; je sens qu'il vaut mieux être receveur des finances, ou fermier-général, ou évêque, qu'homme de lettres; car enfin, quand vous eutes appris le premier aux Français que les Anglais & les Turcs donnaient la petite vérole à leurs enfans pour les en préserver, vous savez que tout le monde se moqua de vous. Les uns vous prirent pour un hérétique, les autres pour un musulman. Ce fut bien pis lorsque vous vous mêlâtes d'expliquer les découvertes de *Newton* dont les écoles welches n'avaient pas encor entendu parler; on vous fit passer pour un ennemi de la

Digitized by Google

France. Vous hazardâtes de faire quelques tragédies. *Zaïre*, *Oreste*, *Sémiramis*, *Mahomet* tombèrent à la première repréſentation. Vous ſouvenez-vous, mon cher oncle, comme votre *Adélaïde Du Gueſclin* fut ſiflée d'un bout à l'autre? quel plaiſir c'était! Je me trouvai à la chûte de *Tancrède* ; on diſait en pleurant & en ſanglotant, ce pauvre homme n'a jamais rien fait de ſi mauvais.

Vous futes aſſailli en divers tems d'environ ſept cent cinquante brochures, dans leſquelles les uns diſaient, pour prouver que *Mérope* & *Alzire* ſont des tragédies déteſtables, que monſieur votre père; qui fut mon grand-père, était un payſan, & d'autres qu'il était revêtu de la dignité de guichetier porte-clefs du parlement de Paris, charge importante dans l'état, mais de laquelle je n'ai jamais entendu parler, & qui n'aurait d'ailleurs que peu de rapport avec *Alzire* & *Mérope*, ni avec le reſte de l'univers, que tout faiſeur de brochure, doit comme vous l'avez dit, avoir toujours devant les yeux.

On vous attribuait l'excellent livre intitulé *Les hommes* ( je ne ſais ce que c'eſt que ce livre, ni vous non plus ) & pluſieurs poëmes immortels, comme la *Chandelle d'Arras*, & la *Poule à ma tante*, & le ſecond tome de *Candide*, & le *Compère Matthieu*. Combien de lettres anonimes avez-vous reçues? combien de fois vous a-t-on écrit, *donnez-moi de l'argent*, *ou je ferai contre vous une brochure*. Ceux même à qui vous avez fait l'aumône n'ont-ils pas quelquefois témoigné leur reconnoiſſance par quelque ſatyre bien mordante?

Ayant ainſi paſſé par toutes les épreuves, dites-moi, je vous prie, mon cher oncle, quels ſont les ennemis les plus implacables, les plus bas, les plus lâches dans la littérature, & les plus capables de nuire?

Le bon abbé *Bazin* me répondit en ſoupirant; Mon neveu, après les théologiens les chiens les plus acharnés à ſuivre leur proie ſont les folli-

N 6

culaires ; & après les folliculaires marchent les faiseurs de cabale au théâtre. Les critiques en histoire & en physique ne font pas grand bruit. Gardez-vous surtout, mon neveu, du métier de *Sophocle* & d'*Euripide*, à moins que vous ne fassiez vos tragédies en latin, comme *Grotius* qui nous a laissé ces belles piéces entiérement ignorées, d'*Adam chassé*, de *Jésus patient* & de *Joseph* sous le nom de *Sofonsoné* qu'il croit un mot égyptien.

Eh pourquoi, mon oncle, ne voulez-vous pas que je fasse des tragédies si j'en ai le talent? Tout homme peut apprendre le latin & le grec, ou la géométrie, ou l'anatomie ; tout homme peut écrire l'histoire, mais il est très rare, comme vous savez, de trouver un bon poëte. Ne serait-ce pas un vrai plaisir de faire de grands vers boursouflés dans lesquels des *héros déplorables* rimeraient avec des *exemples mémorables*, & les *forfaits* & *les crimes* avec les *cœurs magnanimes*, & les *justes Dieux* avec les *exploits glorieux*? Une fière actrice ferait ronfler ce galimatias, elle serait applaudie par deux cent jeunes courtaux de boutique, & elle me dirait après la piéce, sans moi vous auriez été sifflé, vous me devez votre gloire. J'avoue qu'un pareil succès tourne la tête quand on a une noble ambition.

O mon neveu, me repliqua l'abbé *Bazin*, je conviens que rien n'est plus beau! mais souvenez-vous comment l'auteur de *Cinna* qui avait appris à la nation à penser & à s'exprimer, fut traité par *Claveret*, par *Chapelain*, par *Scudéri* gouverneur de Notre-Dame de la Garde, & par l'abbé d'*Aubignac* prédicateur du roi.

Songez que le prédicateur auteur de la plus mauvaise tragédie de ce tems, & qui pis est d'une tragedie en prose, appelle Corneille *Mascarille* ; il n'est fait, selon le prédicateur, que pour vivre avec les portiers de comédie ; *Corneille piaille toujours, ricane toujours, & ne dit jamais rien qui vaille.*

Ce sont là les honneurs qu'on rendait à celui

Digitized by Google

qui avait tiré la France de la barbarie : il était réduit pour vivre à recevoir une pension du cardinal de *Richelieu* qu'il nomme *son maître*. Il était forcé de rechercher la protection de *Montauron*, à lui dédier *Cinna*, à comparer dans son épître dédicatoire *Montauron* à *Auguste* ; & *Montauron* avait la préférence.

*Jean Racine* égal à *Virgile* pour l'harmonie & la beauté du langage, supérieur à *Euripide* & à *Sophocle*, *Racine* le poëte du cœur, & d'autant plus sublime, qu'il ne l'est que quand il faut l'être, *Racine* le seul poëte tragique de son tems dont le génie ait été conduit par le goût, *Racine* le premier homme du siécle de *Louis XIV* dans les beaux arts, & la gloire éternelle de la France, a-t-il essuyé moins de dégoût & d'opprobre ? tous ses chefs-d'œuvre ne furent-ils pas parodiés à la farce dite *italienne ?*

*Visé*, l'auteur du *Mercure galant*, ne se déchaina-t-il pas toujours contre lui ? *Subligni* ne prétendit-il pas le tourner en ridicule ? vingt cabales ne s'élevèrent-elles pas contre tous ses ouvrages ? n'eut-il pas toujours de ennemis, jusqu'à ce qu'enfin le jésuite *la Chaise* le rendit suspect de jansénisme auprès du roi, & le fit mourir de chagrin ? Mon neveu, la mode n'est plus d'accuser de jansénisme ; mais si vous avez le malheur de travailler pour le théâtre & de réussir, on vous accusera d'être athée.

Ces paroles de mon bon oncle se gravèrent dans mon cœur. J'avais déja commencé une tragédie ; je l'ai jettée au feu, & je conseille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant.

Digitized by Google

# CHAPITRE VINGT-UNIEME.

*Des sentimens théologiques de feu l'abbé* Bazin. *De la justice qu'il rendait à l'antiquité, & de quatre diatribes composées par lui à cet effet.*

POur mieux faire connaître la piété & l'équité de l'abbé *Bazin*, je suis bien aise de publier ici quatre diatribes de sa façon, composées seulement pour sa satisfaction particulière. La première est sur la cause & les effets. La seconde traite de *Sanchoniaton*, l'un des plus anciens écrivains qui ayent *mis la plume à la main* pour écrire gravement des sotises. La troisiéme est sur l'Egypte, dont il faisait assez peu de cas; (ce n'est pas de sa diatribe dont il faisait peu de cas, c'est de l'Egypte.) Dans la quatriéme il s'agit d'un ancien peuple à qui on coupa le nez, & qu'on envoya dans le désert. Cette dernière élucubration est très curieuse & très instructive.

## *PREMIERE DIATRIBE DE MR. L'ABBÉ BAZIN.*

### SUR LA CAUSE PREMIÈRE.

UN jour le jeune *Madétès* se promenait vers le port de Pirée; il rencontra *Platon* qu'il n'avait point encore vu. *Platon* lui trouvant une physionomie heureuse lia conversation avec lui; il découvrit en lui un sens assez droit. *Madétès* avait été instruit dans les belles-lettres, mais il ne savait rien, ni en physique, ni en géométrie, ni en astronomie. Cependant il avoua à *Platon* qu'il était épicurien.

Digitized by Google

Mon fils, lui dit *Platon*, *Epicure* était un fort honnête homme, il vécut & il mourut en sage; sa volupté, dont on a parlé si diversement consistait à éviter les excès; il recommanda l'amitié à ses disciples, & jamais précepte n'a été mieux observé. Je voudrais faire autant de cas de sa philosophie que de ses mœurs. Connaissez-vous bien à fond la doctrine d'*Epicure*? *Madétès* lui répondit ingénument qu'il ne l'avait point étudiée. Je sais seulement, dit-il, que les Dieux ne se sont jamais mêlés de rien, & que le principe de toutes choses est dans les atômes qui se sont arrangés d'eux-mêmes, de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il est.

PLATON.

Ainsi donc, mon fils, vous ne croyez pas que ce soit une intelligence qui ait présidé à cet univers dans lequel il y a tant d'êtres intelligens? voudriez-vous bien me dire quelle est votre raison d'adopter cette philosophie?

MADETÈS.

Ma raison est que je l'ai toujours entendu dire à mes amis & à leurs maîtresses avec qui je soupe; je m'accommode fort de leurs atômes. Je vous avoue que je n'y entends rien; mais cette doctrine m'a paru aussi bonne qu'une autre; & il faut bien avoir une opinion quand on commence à fréquenter la bonne compagnie; j'ai beaucoup d'envie de m'instruire, mais il m'a paru jusqu'ici plus commode de penser, sans rien savoir.

*Platon* lui dit; Si vous avez quelque désir de vous éclairer, je suis magicien, & je vous ferai voir des choses fort extraordinaires; ayez seulement la bonté de m'accompagner à ma maison de campagne qui est à cinq cent pas d'ici, & peut-être ne vous repentirez-vous pas de votre complaisance. *Madétès* le suivit avec transport. Dès qu'ils furent arrivés, *Platon* lui montra un squelette; le jeune homme recula d'horreur à ce spectacle nouveau pour lui. *Platon* lui parla en ces termes.

Digitized by Google

Confidérez bien cette forme hideuse qui semble être le rebut de la nature, & jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet assemblage informe qui vous a paru si abominable.

Premiérement, vous voyez cette espèce de boule qui semble couronner tout ce vilain assemblage. Je vais faire passer par la parole dans le creux de cette boule une substance moëlleuse & douce partagée en mille petites ramifications, que je ferai descendre imperceptiblement par cette espèce de long bâton à plusieurs nœuds que vous voyez attaché à cette boule, & qui se termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air, au moyen d'une soupape qui pourra jouer sans cesse; & bientôt après vous verrez cette fabrique se remuer d'elle-même.

A l'égard de tous ces autres morceaux informes qui vous paraissent comme des restes d'un bois pourri, & qui semblent être sans utilité comme sans force & sans grace, je n'aurai qu'à parler & ils seront mis en mouvement par des espèces de cordes d'une structure inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui en passant par des tamis se changera en plusieurs liqueurs différentes, & coulera dans toute la machine vingt fois par heure. Le tout sera recouvert d'une étoffe blanche, moëlleuse & fine. Chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne se démentira point. Je placerai entre ces demi-cerceaux qui ne semblent bons à rien, un gros reservoir fait à-peu-près comme une pomme de pin; ce reservoir se contractera & se dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui passera dans toute la machine. Je placerai non loin de lui un sac percé en deux endroits qui ressembera au tonneau des Danaïdes, il se remplira & se vuidera sans cesse; mais il ne se remplira que de ce qui est nécessaire, & ne se vui-

dera que du ſuperflu. Cette machine ſera un ſi étonnant laboratoire de chymie, un ſi profond ouvrage de méchanique & d'hydraulique, que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre. De petits mouvemens y produiront une force prodigieuſe; il ſera impoſſible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet automate. Mais ce qui vous ſurprendra davantage, c'eſt que cet automate s'étant approché d'une figure à-peu-près ſemblable, il s'en formera une troiſiéme figure. Ces machines auront des idées; elles raiſonneront, elles parleront comme vous, elles pourront meſurer le ciel & la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté; ſi vous ne me promettez que quand vous l'aurez vue, vous avouerez que j'ai beaucoup d'eſprit & de puiſſance.

MADETÈS.

Si la choſe eſt ainſi, j'avouerai que vous en ſavez plus qu'*Epicure* & que tous les philoſophes de la Grèce.

PLATON.

Eh bien tout ce que je vous ai promis eſt fait. Vous êtes cette machine, c'eſt ainſi que vous êtes formé, & je ne vous ai pas montré la milliéme partie des reſſorts qui compoſent votre exiſtence; tous ces reſſorts ſont exactement proportionnés les uns aux autres; tous s'aident réciproquement : les uns conſervent la vie, les autres la donnent, & l'eſpèce ſe perpétue de ſiécle en ſiécle par un artifice qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir. Les plus vils animaux ſont formés avec un appareil non moins admirable, & les ſphères céleſtes ſe meuvent dans l'eſpace avec une méchanique encor plus ſublime; jugez après cela ſi un être intelligent n'a pas formé le monde, & ſi vos atômes n'ont pas eu beſoin de cette cauſe intelligente.

*Madètès* étonné demanda au magicien qui il était. *Platon* lui dit ſon non : le jeune homme tomba à genoux, adora DIEU, & aima *Platon* toute ſa vie.

Digitized by Google

Ce qu'il y a de très remarquable pour nous, c'est qu'il vécut avec les épicuriens comme auparavant. Ils ne furent point scandalisés qu'il eût changé d'avis. Il les aima, il en fut toûjours aimé. Les gens de sectes différentes soupaient ensemble gaiment chez les Grecs & chez les Romains. C'étaient le bon tems.

## SECONDE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

### De Sanchoniaton.

*Sanchoniaton* ne peut être un auteur supposé. On ne suppose un ancien livre que dans le même esprit qu'on forge d'anciens titres pour fonder quelque prétention disputée. On employa autrefois des fraudes pieuses pour appuyer des vérités qui n'avaient pas besoin de ce malheureux secours. Des zélés indiscrets forgèrent de très mauvais vers grecs attribués aux sibylles, des lettres de *Pilate*, & l'histoire du magicien *Simon* qui tomba du haut des airs aux yeux de *Néron*. C'est dans le même esprit qu'on imagina la donation de *Constantin* & les fausses décrétales. Mais ceux dont nous tenons les fragmens de *Sanchoniaton*, ne pouvaient avoir aucun intérêt à faire cette lourde friponnerie. Que pouvait gagner *Philon de Biblos* qui traduisit en grec *Sanchoniaton*, à mettre cette histoire & cette cosmogonie sous le nom de ce Phénicien? c'est à-peu-près comme si on disait qu'*Hésiode* est un auteur supposé.

*Eusèbe de Césarée* qui rapporte plusieurs fragmens de cette traduction faite par *Philon de Biblos*, ne s'avisa jamais de soupçonner que *Sanchoniaton* fût un auteur apocryphe. Il n'y a donc nulle raison de douter que sa comosgonie ne lui appartienne.

Ce *Sanchoniaton* vivait à-peu-près dans le

tems où nous plaçons les dernières années de *Moïse*. Il n'avait probablement aucune connaissance de *Moïse*, puisqu'il n'en parle pas, quoiqu'il fût dans son voisinage. S'il en avait parlé, *Eusèbe* n'eût pas manqué de le citer comme un témoignage autentique des prodiges opérés par *Moïse*. *Eusèbe* aurait insisté d'autant plus sur ce témoignage, que ni *Manéthon*, ni *Cheremon*, auteurs Egyptiens, ni *Eratosthènes*, ni *Hérodote*, ni *Diodore de Sicile* qui ont tant écrit sur l'Egypte, trop occupés d'autres objets, n'ont jamais dit un seul mot de ces fameux & terribles miracles qui durent laisser d'eux une mémoire durable, & effrayer les hommes de siécle en siécle. Ce silence de *Sanchoniaton* a même fait soupçonner très justement à plusieurs docteurs qu'il vivait avant *Moïse*.

Ceux qui le font contemporain de *Gédéon* n'appuient leur sentiment que sur un abus des paroles de *Sanchoniaton* même. Il avoue qu'il a consulté le grand prêtre *Jérombal*. Or ce *Jérombal*, disent nos critiques, est vraisemblablement *Gédéon*. Mais pourquoi, s'il vous plaît, ce *Jérombal* était-il *Gédéon*? Il n'est point dit que *Gédéon* fût prêtre. Si le Phénicien avait consulté le Juif, il aurait parlé de *Moïse* & des conquêtes de *Josué*. Il n'aurait pas admis une cosmogonie absolument contraire à la Genèse : il aurait parlé d'*Adam*, il n'aurait pas imaginé des générations entiérement différentes de celles que la Genèse a consacrées.

Cet ancien auteur Phénicien avoue en propres mots qu'il a tiré une partie de son histoire des écrits de *Thot* qui florissait huit cent ans avant lui. Cet aveu auquel on ne fait pas assez d'attention, est un des plus curieux témoignages que l'antiquité nous ait transmis. Il prouve qu'il y avait donc déja huit cens ans qu'on avait des livres écrits avec le secours de l'alphabet, que les nations cultivées pouvaient par ce secours s'entendre les unes les autres, & traduire réciproquement leurs ouvrages. *Sanchoniaton* en-

Digitized by Google

tendait les livres de *Thot* écrits en langue égyptienne. Le premier *Zoroastre* était beaucoup plus ancien, & ses livres étaient la catéchèse des Persans. Les Caldéens, les Syriens, les Persans, les Phéniciens, les Egyptiens, les Indiens, devaient nécessairement avoir commerce ensemble ; & l'écriture alphabétique devait faciliter ce commerce. Je ne parle pas des Chinois qui étaient depuis longtems un grand peuple, & composaient un monde séparé.

Chacun de ces peuples avait déja son histoire. Lorsque les Juifs entrèrent dans le pays voisin de la Phénicie, ils pénétrèrent jusqu'à la ville de Dabir, qui s'appellait autrefois la ville des lettres : *Alors* Caleb *dit*, *je donnerai ma fille* Axa *pour femme à celui qui prendra Eta, & qui ruinera la ville des lettres. Et* Othoniel *fils de* Cenès, *frère puîné de* Caleb, *l'ayant prise, il lui donna pour femme sa fille* Axa.

Il parait par ce passage que *Caleb* n'aimait pas les gens de lettres : mais si on cultivait les sciences anciennement dans cette petite ville de Dabir, combien devaient-elles être en honneur dans la Phénicie, dans Sidon & dans Tyr, qui étaient appellés *le pays des livres*, *le pays des archives*, & qui enseignèrent leur alphabet aux Grecs ?

Ce qui est fort étrange, c'est que *Sanchoniaton* qui commence son histoire au même tems où commence la Genèse, & qui compte le même nombre de générations, ne fait pas cependant plus de mention du déluge que les Chinois. Comment la Phénicie, ce pays si renommé par ses expéditions maritimes, ignorait-elle ce grand événement ?

Cependant, l'antiquité le croyait ; & la magnifique description qu'en fait *Ovide* est une preuve que cette idée était bien générale ; car de tous les récits qu'on trouve dans les métamorphoses d'*Ovide*, il n'en est aucun qui soit de son invention. On prétend même que les Indiens avaient déja parlé d'un déluge universel avant

Digitized by Google

celui de Deucalion. Plusieurs bracmanes croyaient (dit-on) que la terre avait essuié trois déluges.

Il n'en est rien dit dans l'*Ezour-Védam*, ni dans le *Cormovédam* que j'ai lus avec une grande attention ; mais plusieurs missionnaires envoyés dans l'Inde, s'accordent à croire que les brames reconnaissent plusieurs déluges. Il est vrai que chez les Grecs on ne connaissait que les deux déluges particuliers d'Egigès & de Deucalion. Le seul auteur Grec connu qui ait parlé d'un déluge universel est *Apollidore*, qui n'est antérieur à notre ère que d'environ cent quarante ans. Ni *Homère*, ni *Hésiode*, ni *Hérodote* n'ont fait mention du déluge de Noé, & le nom de *Noé* ne se trouve chez aucun ancien auteur profane.

La mention de ce déluge universel faite en détail, & avec toutes ses circonstances, n'est que dans nos livres sacrés. Quoique *Vosius* & plusieurs autres savans ayent prétendu que cette inondation n'a pu être universelle, il ne nous est pas permis d'en douter. Je ne rapporte la cosmogonie de *Sanchoniaton* que comme un ouvrage profane. L'auteur de la Genèse était inspiré, & *Sanchoniaton* ne l'était pas. L'ouvrage de ce Phénicien n'est qu'un monument précieux des anciennes erreurs des hommes.

C'est lui qui nous apprend qu'un des premiers cultes établis sur la terre fut celui des productions de la terre même ; & qu'ainsi les oignons étaient consacrés en Egypte bien longtems avant les siécles auxquels nous rapportons l'établissement de cette coutume. Voici les paroles de *Sanchoniaton*. » Ces anciens hommes consacrèrent » des plantes que la terre avait produites ; ils » les crurent divines : eux & leur postérité & » leurs ancêtres révérèrent les choses qui les » faisaient vivre, ils leurs offrirent leur boire & » leur manger. Ces inventions & ce culte étaient » conformes à leur faiblesse & à la pusillanimi» té de leur esprit.

Ce passage si curieux prouve invinciblement que les Egyptiens adoraient leurs oignons longtems avant *Moïse*; & il est étonnant qu'aucun livre hébraïque ne reproche ce culte aux Egyptiens. Mais voici ce qu'il faut considérer. *Sanchoniaton* ne parle point expressément d'un DIEU dans sa cosmogonie; tout chez lui semble avoir son origine dans le cahos, & ce cahos est débrouillé par l'esprit vivifiant qui se mêle avec les principes de la nature. Il pousse la hardiesse de son systême jusqu'à dire, *que les animaux qui n'avaient point de sens, engendrèrent des animaux intelligens.*

Il n'est pas étonnant après cela qu'il reproche aux Egyptiens d'avoir consacré des plantes. Pour moi je crois que ce culte des plantes utiles à l'homme, n'était pas d'abord si ridicule que *Sanchoniaton* se l'imagine. *Thot* qui gouvernait une partie de l'Egypte, & qui avait établi la théocratie huit cent ans avant l'écrivain Phénicien, était à la fois prêtre & roi. Il était impossible qu'il adorât un oignon comme le maître du monde; & il était impossible qu'il présentât des offrandes d'oignons à un oignon, cela eût été trop absurde, trop contradictoire; mais il est très naturel qu'on remerciât les Dieux du soin qu'ils prenaient de substanter notre vie, qu'on leur consacrât longtems les plantes les plus délicieuses de l'Egypte, & qu'on révêrat dans ces plantes les bienfaits des Dieux. C'est ce qu'on pratiquait de tems immémorial dans la Chine & dans les Indes.

J'ai déja dit ailleurs qu'il y a une grande différence entre un oignon consacré & un oignon Dieu. Les Egyptiens après *Thot* consacrèrent des animaux, mais certainement ils ne croyaient pas que ces animaux eussent formé le ciel & la terre. Le serpent d'airain élevé par *Moïse* était consacré, mais on ne le regardait pas comme une divinité. Le térébinthe d'*Abraham*, le chêne de *Membré* étaient consacrés, & on fit des sacrifices dans la place même où avaient été ces arbres

Digitized by Google

jusqu'au tems de *Constantin* ; mais ils n'étaient point des Dieux. Les chérubins de l'arche étaient sacrés & n'étaient pas adorés.

Les prêtres Egyptiens au milieu de toutes leurs superstitions reconnurent un maître souverain de la nature ; ils l'appellaient *Knef* ou *Knufi*, ils le représentaient par un globe. Les Grecs traduisirent le mot *Knef* par celui de Démiurgos, *Artisan suprême, faiseur du monde.*

Ce que je crois très vraisemblable & très vrai, c'est que les premiers législateurs étaient des hommes d'un grand sens. Il faut deux choses pour instituer un gouvernement, un courage & un bon sens supérieurs à ceux des autres hommes. Ils imaginent rarement des choses absurdes & ridicules qui les exposeraient au mépris & à l'insulte. Mais qu'est-il arrivé chez presque toutes les nations de la terre, & surtout chez les Egyptiens ? Le sage commence par consacrer à DIEU le bœuf qui laboure la terre, le sot peuple adore à la fin le bœuf & les fruits mêmes que la nature a produits. Quand cette superstition est enracinée dans l'esprit du vulgaire, il est bien difficile au sage de l'extirper.

Je ne doute pas même que quelque schoen d'Egypte n'ait persuadé aux femmes & aux filles des bateliers du Nil ; que les chats & les oignons étaient de vrais Dieux. Quelques philosophes en auront douté ; & sûrement ces philosophes auront été traités de petits esprits insolens & de blasphémateurs ; ils auront été anathématisés & persécutés. Le peuple Egyptien regarda comme un athée le Persan *Cambyse* adorateur d'un seul DIEU, lorsqu'il fit mettre le bœuf *Apis* à la broche. Quand *Mahomet* s'éleva dans la Mecque contre le culte des étoiles, quand il dit qu'il ne falait adorer qu'un DIEU unique dont les étoiles étaient l'ouvrage, il fut chassé comme un athée & sa tête fut mise à prix. Il avait tort avec nous, mais il avait raison avec les Mecquois.

Que conclurons-nous de cette petite excursion sur *Sanchôniaton ?* qu'il y a longtems qu'on se

Digitized by Google

moque de nous, mais qu'en fouillant dans les débris de l'antiquité on peut encor trouver sous ces ruines quelques monumens précieux, utiles à qui veut s'instruire des sotises de l'esprit humain.

## TROISIÉME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

### SUR L'EGYPTE.

J'Ai vu les pyramides, & je n'en ai point été émerveillé. J'aime mieux les fours à poulets dont l'invention est, dit-on, aussi ancienne que les pyramides. Une petite chose utile me plait; une monstruosité qui n'est qu'étonnante n'a nul mérite à mes yeux. Je regarde ces monumens comme des jeux de grands enfans qui ont voulu faire quelque chose d'extraordinaire sans imaginer d'en tirer le moindre avantage. Les établissemens des invalides, de St. Cyr, de l'école militaire, sont des monumens d'hommes.

Quand on m'a voulu faire admirer les restes de ce fameux labyrinthe, de ces palais, de ces temples dont on parle avec tant d'emphase, j'ai levé les épaules de pitié; je n'ai vu que des piliers sans proportions qui soutenaient de grandes pierres plates; nul goût d'architecture, nulle beauté; du vaste, il est vrai, mais du grossier. Et j'ai remarqué (je l'ai dit ailleurs) que les Egyptiens n'ont jamais eu rien de beau que de la main des Grecs. Alexandrie seule bâtie par les Grecs a fait la gloire véritable de l'Egypte.

A l'égard de leurs sciences, si dans leur vaste bibliothèque ils avaient eu quelque bon livre d'érudition, les Grecs & les Romains les auraient traduits. Non-seulement nous n'avons aucune traduction, aucun extrait de leurs livres de philosophie, de morale, de belles lettres, mais rien

Digitized by Google

rien ne nous apprend qu'on ait jamais daigné en faire.

Quelle idée peut-on se former de la science & de la sagacité d'un peuple qui ne connaissait pas même la source de son fleuve nourricier ? Les Ethiopiens qui subjuguèrent deux fois ce peuple mou, lâche & superstitieux, auraient bien dû lui apprendre au moins que les sources du Nil étaient en Ethiopie. Il est plaisant que ce soit un jésuite Portugais qui ait découvert ces sources.

Ce qu'on a vanté du gouvernement Egyptien me paraît absurde & abominable. Les terres, dit-on, étaient divisées en trois portions. La première appartenait aux prêtres, la seconde aux rois, & la troisiéme aux soldats. Si cela est, il est clair que le gouvernement avait été d'abord & très longtems théocratique, puisque les prêtres avaient pris pour eux la meilleure part. Mais comment les rois souffraient-ils cette distribution ? apparemment ils ressemblaient aux rois fainéans ; & comment les soldats ne détruisirent-ils pas cette administration ridicule ? Je me flatte que les Persans, & après eux les *Ptolomées*, y mirent bon ordre ; & je suis bien aise qu'après les *Ptolomées*, les Romains qui réduisirent l'Egypte en province de l'empire ayent rogné la portion sacerdotale.

Tout le reste de cette petite nation qui n'a jamais monté à plus de trois ou quatre millions d'hommes, n'était donc qu'une foule de sots esclaves. On loue beaucoup la loi par laquelle chacun était obligé d'exercer la profession de son père. C'était le vrai secret d'anéantir tous les talens. Il falait que celui qui aurait été un bon médecin ou un sculpteur habile, restât berger ou vigneron, que le poltron, le faible restât soldat, & qu'un sacristain qui serait devenu un bon général d'armée passât sa vie à balayer un temple.

La superstition de ce peuple est sans contredit ce qu'il y a jamais eu de plus méprisable. Je ne



Digitized by Google

soupçonne point ses rois & ses prêtres d'avoir été assez imbécilles pour adorer sérieusement des crocodiles, des boucs, des singes, & des chats; mais ils laissèrent le peuple s'abrutir dans un culte qui le mettait fort au-dessous des animaux qu'il adorait. Les *Ptolomées* ne purent déraciner cette superstition abominable, ou ne s'en soucièrent pas. Les grands abandonnent le peuple à sa sotise pourvu qu'il obéïsse. *Cléopatre* ne s'inquiètait pas plus des superstitions de l'Egypte qu'*Hérodote* de celles de la Judée.

*Diodore* rapporte que du tems de *Ptolomée Aulètes*, il vit le peuple massacrer un Romain qui avait tué un chat par mégarde. La mort de ce Romain fut bien vengée quand les Romains dominèrent. Il ne reste, DIEU merci, de ces malheureux prêtres d'Egypte qu'une mémoire qui doit être à jamais odieuse. Apprenons à ne pas prodiguer notre estime.

## *QUATRIÉME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.*

### SUR UN PEUPLE A QUI ON A COUPÉ LE NEZ ET LAISSÉ LES OREILLES.

IL y a bien des sortes de fables; quelques-unes ne sont que l'histoire défigurée comme tous les anciens récits de batailles & les faits gigantesques dont il a plu à presque tous les historiens d'embellir leurs chroniques. D'autres fables sont des allégories ingénieuses; ainsi *Janus* a un double visage qui représente l'année passée & l'année commençante. *Saturne* qui dévore ses enfans est le tems qui détruit tout ce qu'il a fait naître. Les Muses filles de la Mémoire vous enseignent que sans mémoire on n'a point d'esprit, & que pour combiner des idées il faut commencer par retenir des idées. *Minerve* formée dans le cerveau

Digitized by Google

du maître des Dieux n'a pas besoin d'explication. *Vénus* la déesse de la beauté accompagnée des graces & mère de l'amour ; la ceinture de la mère, les fléches & le bandeau du fils, tout cela parle assez de soi-même.

Des fables qui ne disent rien du tout, comme *Barbe bleue* & les *Contes* d'*Hérodote*, sont le fruit d'une imagination grossière & déréglée qui veut amuser des enfans, & même malheureusement des hommes : l'*Histoire des deux voleurs* qui venaient toutes les nuits prendre l'argent du roi *Rampsinitus* & de la fille du roi qui épousa un des deux voleurs, l'*Anneau de Gigès* & cent autres facéties, sont indignes d'une attention sérieuse.

Mais il faut avouer qu'on trouve dans l'ancienne histoire des traits assez vraisemblables qui ont été négligés dans la foule, & dont on pourrait tirer quelques lumières. *Diodore de Sicile* qui avait consulté les anciens historiens d'Egypte, nous rapporte que ce pays fut conquis par des Ethiopiens ; je n'ai pas de peine à le croire, car j'ai déja remarqué que quiconque s'est présenté pour conquérir l'Egypte en est venu à bout en une campagne, excepté nos extravagans croisés qui y furent tous tués ou réduits en captivité, parce qu'ils avaient à faire, non aux Egyptiens qui n'ont jamais su se battre, mais aux Mammelucs, vainqueurs de l'Egypte & meilleurs soldats que les croisés. Je n'ai donc nulle répugnance à croire qu'un roi d'Egypte nommé par les Grecs *Amasis*, cruel & efféminé, fut vaincu lui & ses ridicules prêtres par un chef Ethiopien nommé *Actisan*, qui avait apparemment de l'esprit & du courage.

Les Egyptiens étaient de grands voleurs, tout le monde en convient. Il est fort naturel que le nombre des voleurs ait augmenté dans le tems de la guerre d'*Actisan* & d'*Amasis*. *Diodore* rapporte d'après les historiens du pays, que ce vainqueur voulut purger l'Egypte de ces brigands, & qu'il les envoya vers les déserts de

Sinaï & d'Oreb, après leur avoir préalablement fait couper le bout du nez, afin qu'on les reconnût aisément s'ils s'avisaient de venir encor voler en Egypte. Tout cela est très probable.

*Diodore* remarque avec raison que le pays où on les envoya ne fournit aucune des commodités de la vie, & qu'il est très difficile d'y trouver de l'eau & de la nourriture. Telle est en effet cette malheureuse contrée depuis le désert de Pharam jusqu'auprès d'Eber.

Les nez coupés purent se procurer à force de soins quelques eaux de citernes, ou se servir de quelques puits qui fournissaient de l'eau saumache & mal saine, laquelle donne communément une espèce de scorbut & de lèpre. Ils purent encor, ainsi que le dit *Diodore*, se faire des filets avec lesquels ils prirent des cailles. On remarque en effet que tous les ans des troupes innombrables de cailles passent au-dessus de la mer Rouge & viennent dans ce désert. Jusques-là cette histoire n'a rien qui révolte l'esprit, rien qui ne soit vraisemblable.

Mais si on veut en inférer que ces nez coupés sont les pères des Juifs, & que leurs enfans accoutumés au brigandage s'avancèrent peu-à-peu dans la Palestine & en conquirent une partie, c'est ce qui n'est pas permis à des chrétiens. Je sais que c'est le sentiment du consul *Maillet*, du savant *Fréret*, de *Boulanger*, des *Herbert*, des *Bolingbroke*, des *Toland*. Mais quoique leur conjecture soit dans l'ordre commun des choses de ce monde, nos livres sacrés donnent une toute autre origine aux Juifs, & les font descendre des Caldéens par *Abraham*, *Tharé*, *Nachor*, *Sarug*, *Rehu* & *Phaleg*.

Il est bien vrai que l'Exode nous apprend que les Israëlites avant d'avoir habité ce désert avaient emporté les robes & les ustenciles des Egyptiens, & qu'ils se nourrirent de cailles dans le désert; mais cette légère ressemblance avec e rapport de *Diodore de Sicile*, tiré des livres

Digitized by Google

d'Egypte, ne nous mettra jamais en droit d'assurer que les Juifs descendent d'une horde de voleurs à qui on avait coupé le nez. Plusieurs auteurs ont en vain tâché d'appuyer cette profane conjecture sur le psaume LXXX, où il est dit, *Que la fête des trompettes a été instituée pour faire souvenir le peuple saint du tems où il sortit d'Egypte, & où il entendit alors parler une langue qui lui était inconnue.*

Ces Juifs, dit-on, étaient donc des Egyptiens qui furent étonnés d'entendre parler au delà de la mer Rouge un langage qui n'était pas celui d'Egypte ; & de là on conclut qu'il n'est pas hors de vraisemblance que les Juifs soient les descendans de ces brigands que le roi *Actisanès* avait chassés.

Un tel soupçon n'est pas admissible : premiérement parce que s'il est dit dans l'Exode que les Juifs enlevèrent les ustenciles des Egyptiens avant d'aller dans le désert, il n'est point dit qu'ils y ayent été relégués pour avoir volé. Secondement, soit qu'ils fussent des voleurs ou non, soit qu'ils fussent Egyptiens ou Juifs, ils ne pouvaient guère entendre la langue des petites hordes d'Arabes Bédouins qui erraient dans l'Arabie déserte au nord de la mer Rouge ; & on ne peut tirer aucune induction du psaume LXXX, ni en faveur des Juifs ni contre eux. Toutes les conjectures d'*Hérodote*, de *Diodore de Sicile*, de *Manéthon*, d'*Eratosthènes* sur les Juifs, doivent céder sans contredit aux vérités qui sont consacrées dans les livres saints. Si ces vérités qui sont d'un ordre supérieur ont de grandes difficultés, si elles atterrent nos esprits, c'est précisément parce qu'elles sont d'un ordre supérieur. Moins nous pouvons y atteindre, plus nous devons les respecter.

Quelques écrivains ont soupçonné que ces voleurs chassés sont les mêmes que les Juifs qui errèrent dans le désert, parce que le lieu où ils restèrent quelque tems s'appella depuis *Rhinocolure*, *nez coupé*, & qu'il n'est pas fort éloigné



Digitized by Google

du mont Carmel, des déserts de Sur, d'Ethan, de Sin, d'Oreb & de Cadès-Barné.

On croit encor que les Juifs étaient ces mêmes brigands, parce qu'ils n'avaient pas de religion fixe, ce qui convient très bien, dit-on, à des voleurs ; & on croit prouver qu'ils n'avaient pas de religion fixe par plusieurs passages de l'Ecriture même.

L'abbé de *Tilladet* dans sa dissertation sur les Juifs, prétend que la religion Juive ne fut établie que très longtems après. Examinons ses raisons.

1°. Selon l'Exode, *Moïse* épousa la fille d'un prêtre de Madian nommé *Jétro* ; & il n'est point dit que les Madianites reconnussent le même Dieu qui apparut ensuite à *Moïse* dans un buisson vers le mont Oreb.

2°. *Josué* qui fut le chef des fugitifs d'Egypte après *Moïse*, & sous lequel ils mirent à feu & à sang une partie du petit pays qui est entre le Jourdain & la mer, leur dit au chap. XXIV. *Otez du milieu de vous les Dieux que vos pères ont adorés dans la Mésopotamie & dans l'Egypte, & servez* Adonaï..... *choisissez ce qu'il vous plaira d'adorer, ou les Dieux qu'ont servi vos pères dans la Mésopotamie, ou les Dieux des Amorrhéens dans la terre desquels vous habitez.*

3°. Une autre preuve, ajoute-t-on, que leur religion n'était pas encore fixée, c'est qu'il est dit au livre des Juges chapitre I. *Adonaï* ( le Seigneur ) *conduisit Juda & se rendit maître des montagnes, mais il ne put se rendre maître des vallées.*

L'abbé de *Tilladet* & *Boulanger* infèrent de là que ces brigands dont les repaires étaient dans les creux des rochers dont la Palestine est pleine, reconnaissaient un Dieu des rochers, & un des vallées.

4°. Ils ajoutent à ces prétendues preuves ce que *Jephté* dit aux chefs des Ammonites au chap. II. *Ce que* Chamos *votre Dieu possède ne vous est-il pas dû de droit ? de même ce que notre Dieu*

Digitized by Google

*vainqueur a obtenu doit être en notre possession.*

Mr. *Fréret* infère de ces paroles que les Juifs reconnaissaient *Chamos* pour Dieu aussi-bien qu'*Adonaï*, & qu'ils pensaient que chaque nation avait sa divinité locale.

5°. On fortifie encor cette opinion dangereuse par ce discours de *Jérémie* au commencement du chap. XLIX. *Pourquoi le Dieu* Melchom *s'est-il emparé du pays de Gad?* & on en conclut que les Juifs avouaient la divinité du Dieu *Melchom*.

Le même *Jérémie* dit au chap. VII, en faisant parler DIEU aux Juifs, *Je n'ai point ordonné à vos pères au jour que je les tirai d'Egypte de m'offrir des holocaustes & des victimes.*

6°. *Isaïe* se plaint au chap. XLVII. que les Juifs adoraient plusieurs Dieux. *Vous cherchez votre consolation dans vos Dieux au milieu des bocages, vous leur sacrifiez des petits enfans dans des torrens sous des grandes pierres.* Il n'est pas vraisemblable, dit-on, que les Juifs eussent immolé leurs enfans à des Dieux dans des torrens sous de grandes pierres, s'ils avaient eu alors leur loi qui leur défend de sacrifier aux Dieux.

7°. On cite encor en preuve le prophête *Amos* qui assure au chap. V. que jamais les Juifs n'ont sacrifié au Seigneur pendant quarante ans dans le désert ; au contraire, dit Amos, *vous y avez porté le tabernacle de votre Dieu* Moloc, *les images de vos idoles, & l'étoile de votre Dieu* (Remphan.)

8°. C'était, dit-on, une opinion si constante que *St. Etienne* le premier martyr dit au chap. VII des *Actes des apôtres*, que les Juifs dans le désert adoraient la milice du ciel, c'est-à-dire les étoiles, & qu'ils portèrent le tabernacle de *Moloc*, & l'astre du Dieu *Remphan* pour les adorer.

Des savans, tels que Mrs. *Maillet* & *Dumarsais*, ont conclu des recherches de l'abbé de *Tilladet*, que les Juifs ne commencèrent à former leur religion telle qu'ils l'ont encor aujour-



Digitized by Google

d'hui, qu'au retour de la captivité de Babilone. Ils s'obstinent dans l'idée que ces Juifs si longtems esclaves, & si longtems privés d'une religion bien nettement reconnue, ne pouvaient être que les descendans d'une troupe de voleurs sans mœurs & sans loix. Cette opinion paraît d'autant plus vraisemblable, que le tems auquel le roi d'Ethiopie & d'Egypte *Actisan* bannit dans le désert une troupe de brigands qu'il avait fait mutiler, se rapporte au tems auquel on place la fuite des Israélites conduits par *Moïse*; car *Flavien Joseph* dit que *Moïse* fit la guerre aux Ethiopiens; & ce que *Joseph* appelle *guerre* pouvait très bien être réputé brigandage par les historiens d'Egypte.

Ce qui achève d'éblouïr ces savans, c'est la conformité qu'ils trouvent entre les mœurs des Israëlites & celles d'un peuple de voleurs; ne se souvenant pas assez que Dieu lui-même dirigeait ces Israëlites, & qu'il punit par leurs mains les peuples de Canaan. Il paraît à ces critiques que les Hébreux n'avaient aucun droit sur ce pays de Canaan, & que s'ils en avaient ils n'auraient pas dû mettre à feu & à sang un pays qu'ils auraient cru leur héritage.

Ces audacieux critiques supposent donc que les Hébreux firent toujours leur premier métier de brigands. Ils pensent trouver des témoignages de l'origine de ce peuple dans sa haine constante pour l'Egypte, où l'on avait coupé les nez de ses pères, & dans la conformité de plusieurs pratiques égyptiennes qu'il retint, comme le sacrifice de la vache rousse, le bouc émissaire, les ablutions, les habillemens des prêtres, la circoncision, l'abstinence du porc, les viandes pures & impures. Il n'est pas rare, disent-ils, qu'une nation haïsse un peuple voisin dont elle a imité les coutumes & les loix. La populace d'Angleterre & de France en est un exemple frappant.

Enfin, ces doctes trop confians en leurs propres lumières dont il faut toujours se défier,

Digitized by Google

ont prétendu que l'origine qu'ils attribuent aux Hébreux est plus vraisemblable que celle dont les Hébreux se glorifient. *Vous convenez avec nous*, leur dit Mr. Toland, *que vous avez volé les Egyptiens en vous enfuyant de l'Egypte, que vous leur avez pris des vases d'or & d'argent, & des habits. Toute la différence entre votre aveu & notre opinion, c'est que vous prétendez n'avoir commis ce larcin que par ordre de* DIEU. *Mais à ne juger que par la raison il n'y a point de voleur qui n'en puisse dire autant. Est-il bien ordinaire que* DIEU *fasse tant de miracles en faveur d'une troupe de fuyards qui avoue qu'elle a volé ses maîtres? dans quel pays de la terre laisserait-on une telle rapine impunie? Supposons que les Grecs de Constantinople prennent toutes les garderobes des Turcs & toute leur vaisselle pour aller dire la messe dans un désert, en bonne foi, croirez-vous que* DIEU *noiera tous les Turcs dans la Propontide pour favoriser ce vol quoiqu'il soit fait à bonne intention?*

Ces détracteurs ne se contentent pas de ces assertions auxquelles il est si aisé de répondre, ils vont jusqu'à dire que le Pentateuque n'a pu être écrit que dans le tems où les Juifs commencèrent à fixer leur culte qui avait été jusques là fort incertain. Ce fut, disent-ils, au tems d'*Esdras* & de *Néhémie*. Ils apportent pour preuve le 4me. livre d'*Esdras* longtems reçu pour canonique; mais ils oublient que ce livre a été rejetté par le concile de Trente. Ils s'appuyent du sentiment d'*Aben-Esra*, & d'une foule de théologiens tous hérétiques; ils s'appuyent enfin de la décision de *Newton* lui-même. Mais que peuvent tous ces cris de l'hérésie & de l'infidélité contre un concile oecuménique?

De plus, ils se trompent en croyant que *Newton* attribue le Pentateuque à *Esdras*. *Newton* croit que *Samuel* en fut l'auteur ou plutôt le rédacteur.

C'est encor un grand blasphême de dire avec quelques savans que *Moïse* tel qu'on nous le



Digitized by Google

dépeint, n'a jamais existé; que toute sa vie est fabuleuse depuis son berceau jusqu'à sa mort; que ce n'est qu'une imitation de l'ancienne fable arabe de *Bacchus* transmise aux Grecs & ensuite adoptée par les Hébreux. *Bacchus*, disent-ils, avait été sauvé des eaux; *Bacchus* avait passé la mer Rouge à pied sec; une colonne de feu conduisait son armée; il écrivit ses loix sur deux tables de pierre; des rayons sortaient de sa tête. Ces conformités leur font soupçonner que les Juifs attribuèrent cette ancienne tradition de *Bacchus* à leur *Moïse*. Les écrits des Grecs étaient connus dans toute l'Asie, & les écrits des Juifs étaient soigneusement cachés aux autres nations. Il est vraisemblable, selon ces téméraires, que la métamorphose d'*Édith* femme de *Loth* en statue de sel, est prise de la fable d'*Euridice*, que *Samson* est la copie d'*Hercule*, & le sacrifice de la fille de *Jephté* imité de celui d'*Iphigénie*. Ils prétendent que le peuple grossier qui n'a jamais inventé aucun art, doit avoir tout puisé chez les peuples inventeurs.

Il est aisé de ruiner tous ces systêmes en montrant seulement que les auteurs Grecs, excepté *Homère*, sont postérieurs à *Esdras* qui rassembla & restaura les livres canoniques.

Dès que ces livres sont restaurés du tems de *Cyrus* & d'*Artaxerxes*, ils ont précédé *Hérodote*, le premier historien des Grecs. Non-seulement ils sont antérieurs à *Hérodote*, mais le Pentateuque est beaucoup plus ancien qu'*Homère*.

Si on demande pourquoi ces livres si anciens & si divins ont été inconnus aux nations jusqu'au tems où les premiers chrétiens répandirent la traduction faite en grec sous *Ptolomée Philadelphe*, je répondrai qu'il ne nous appartient pas d'interroger la providence. Elle a voulu que ces anciens monumens reconnus pour autentiques, annonçassent des merveilles, & que ces merveilles fussent ignorées de tous les peuples, jusqu'au tems où une nouvelle lumière vînt se manifester. Le christianisme a rendu témoignage

Digitized by Google

à la loi mosaïque au-dessus de laquelle il s'est élevé, & par laquelle il fut prédit. Soumettons-nous, prions, adorons, & ne disputons pas.

EPILOGUE.

Ce sont là les dernières lignes qu'écrivit mon oncle ; il mourut avec cette résignation à l'Etre suprême, persuadé que tous les savans peuvent se tromper, & reconnaissant que l'église romaine est seule infaillible. L'église grecque lui en fut très mauvais gré, & lui en fit de vifs reproches à ses derniers momens. Mon oncle en fut affligé ; & pour mourir en paix il dit à l'archevêque d'Astracan, Allez, ne vous attristez pas, ne voyez-vous pas que je vous crois infaillible aussi ? c'est du moins ce qui m'a été raconté dans mon dernier voyage à Moscou. Mais je doute toujours de ces anecdotes qu'on débite sur les vivans & sur les mourans.

## CHAPITRE VINGT-DEUXIEME.

*Défense d'un général d'armée attaqué par des cuistres.*

APrès avoir vengé la mémoire d'un honnête prêtre, je cède au noble désir de venger celle de *Bélisaire*. Ce n'est pas que je croye *Bélisaire* exempt des faiblesses humaines. J'ai avoué avec candeur que l'abbé *Bazin* avait été trop goguenard, & j'ai quelque pente à croire que *Bélisaire* fut très ambitieux, grand pillard, & quelquefois cruel, courtisan tantôt adroit, & tantôt mal-adroit. Ce qui n'est point du tout rare.

Je ne veux rien dissimuler à mon cher lecteur. Il sait que l'évêque de Rome *Silverius* fils de l'évêque de Rome *Hormisdas*, avait acheté sa papauté du roi des Goths *Théodat*. Il sait que *Bélisaire* se croyant trahi par ce pape, le dépouilla de sa simmare épiscopale, le fit revêtir d'un habit de palfrenier, & l'envoya en prison



Digitized by Google

à Patare en Licie. Il sait que ce même *Bélisaire* vendit la papauté à un sous-diacre nommé *Vigile* pour quatre cent marcs d'or de douze onces à la livre, & qu'à la fin ce sage *Justinien* fit mourir ce bon pape *Silvère* dans l'isle Palmaria. Ce ne sont là que de petites tracasseries de cour dont les panégyristes ne tiennent point de compte.

*Justinien* & *Bélisaire* avaient pour femmes les deux plus impudentes carognes qui fussent dans tout l'empire. La plus grande faute de *Bélisaire* à mon sens, fut de ne savoir pas être cocu. *Justinien* son maître était bien plus habile que lui en cette partie. Il avait épousé une baladine des rues, une gueuse qui s'était prostituée en plein théâtre; & cela ne me donne pas grande opinion de la sagesse de cet empereur, malgré les loix qu'il fit compiler ou plutôt abréger par son fripon de *Trébonien*. Il était d'ailleurs poltron & vain, avare & prodigue, défiant & sanguinaire; mais enfin il sut fermer les yeux sur la lubricité énorme de *Théodora*; & *Bélisaire* voulut faire assassiner l'amant d'*Antonine*. On accuse aussi *Bélisaire* de beaucoup de rapines.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le vieux *Bélisaire*, qui n'était pas si aveugle que le vieux *Justinien*, lui donna sur la fin de sa vie de très bons conseils dont l'empereur ne profita guères. Un Grec très ingénieux & qui avait conservé le véritable goût de l'éloquence dans la décadence de la littérature, nous a transmis ces conversations de *Bélisaire* avec *Justinien*. Dès qu'elles parurent, tout Constantinople en fut charmé. La quinziéme conversation surtout enchanta tous les esprits raisonnables.

Pour avoir une parfaite connaissance de cette anecdote, il faut savoir que *Justinien* était un vieux fou qui se mêlait de théologie. Il s'avisa de déclarer par un édit en 564, que le corps de JESUS-CHRIST avait été impassible & incorruptible, & qu'il n'avait jamais eu besoin de manger ni pendant sa vie ni après sa résurrection.

Plusieurs évêques trouvèrent son édit fort

ſcandaleux. Il leur annonça qu'ils ſeraient damnés dans l'autre monde & perſécutés dans celui-ci ; & pour le prouver par les faits il exila le patriarche de Conſtantinople & pluſieurs autres prélats, comme il avait exilé le pape *Silvère*.

C'eſt à ce ſujet que *Béliſaire* fait à l'empereur de très ſages remontrances. Il lui dit qu'il ne faut pas damner ſi légérement ſon prochain, encor moins le perſécuter ; que DIEU eſt le père des hommes ; que ceux qui ſont en quelque façon ſes images ſur la terre ( ſi on oſe le dire) doivent imiter ſa clémence , & qu'il ne falait pas faire mourir de faim le patriarche de Conſtantinople ſous prétexte que JESUS-CHRIST n'avait pas eu beſoin de manger. Rien n'eſt plus tolérant, plus humain, plus divin peut-être que cet admirable diſcours de *Béliſaire*. Je l'aime beaucoup mieux que ſa dernière campagne en Italie, dans laquelle on lui reprocha de n'avoir fait que des ſotiſes.

Les ſavans, il eſt vrai, penſent que ce diſcours n'eſt pas de lui, qu'il ne parlait pas ſi bien, & qu'un homme qui avait mis le pape *Silvère* dans un cu de baſſe-foſſe , & vendu ſa place quatre cent marcs d'or de douze onces à la livre, n'était pas homme à parler de clémence & de tolérance ; ils ſoupçonnent que tout ce diſcours eſt de l'éloquent Grec *Marmontelos* qui le publia. Cela peut être. Mais conſidérez, mon cher lecteur , que *Béliſaire* était vieux & malheureux ; alors on change d'avis, on devient compatiſſant.

Il y avait alors quelques petits Grecs envieux, pédans ignorans , & qui faiſaient des brochures pour gagner du pain. Un de ces animaux nommé *Cogeos*, eut l'impudence d'écrire contre *Béliſaire* , parce qu'il croyait que ce vieux général était mal en cour.

*Béliſaire* depuis ſa diſgrace était devenu dévot ; c'eſt ſouvent la reſſource des vieux courtiſans diſgraciés, & même encore aujourd'hui les grands-viſirs prennent le parti de la dévotion, quand au

lieu de les étrangler avec un cordon de soie on les relègue dans l'isle de Mitilêne. Les belles dames aussi se font dévotes comme on fait, vers les cinquante ans, surtout si elles sont bien enlaidies; & plus elles sont laides, plus elles sont ferventes. La dévotion de *Bélisaire* était très humaine; il croyait que JESUS-CHRIST était mort pour tous, & non pas pour plusieurs. Il disait à *Justinien* que DIEU voulait le bonheur de tous les hommes: & cela même tenait encor un peu du courtisan; car *Justinien* avait bien des péchés à se reprocher; & *Bélisaire* dans la conversation lui fit une peinture si touchante de la miséricorde divine, que la conscience du malin vieillard couronné en devait être rassurée.

Les ennemis secrets de *Justinien* & de *Bélisaire* suscitèrent donc quelques pédans qui écrivirent violemment contre la bonté de DIEU. Le folliculaire *Cogeos* entr'autres s'écria dans sa brochure page 63, *Il n'y aura donc plus de réprouvés!* Si-fait, lui répondit-on, tu seras très réprouvé: console-toi, l'ami; sois réprouvé toi & tes semblables, & sois sûr que tout Constantinople en rira. Ah! cuistres de collège, que vous êtes loin de soupçonner ce qui se passe dans la bonne compagnie de Constantinople!

## *POSTSCRIPTUM.*

### DÉFENSE D'UN JARDINIER.

LE même *Cogeos* attaqua non moins cruellement un pauvre jardinier d'une province de Cappadoce & l'accusa page 54 d'avoir écrit ces propres mots, *Notre religion avec toute sa révélation n'est, & ne peut être que la religion naturelle perfectionnée.*

Voyez, mon cher lecteur, la malignité & la calomnie! Ce bon jardinier était un des meilleurs

chrétiens du canton, qui nourrissait les pauvres des légumes qu'il avait semés, & qui pendant l'hyver s'amusait à écrire pour édifier son prochain qu'il aimait. Il n'avait jamais écrit ces paroles ridicules & presque impies, *avec toute sa révélation* (une telle expression est toûjours méprisante :) cet homme *avec tout son latin*, ce *critique avec tout son fatras*. Il n'y a pas un seul mot dans ce passage du jardinier qui ait le moindre rapport à cette imputation. Ses œuvres ont été récueillies, & dans la dernière édition de 1764 page 252, ainsi que dans toutes les autres éditions, on trouve le passage que *Cogeos* ou *Cogé* a si lâchement falsifié. Le voici en français tel qu'il a été fidélement traduit du grec.

» Celui qui pense que DIEU a daigné mettre » un rapport entre lui & les hommes, qu'il les » a fait libres, capables du bien & du mal, & » qu'il leur a donné à tous ce bon sens qui est » l'instinct de l'homme, & sur lequel est fondée » la loi naturelle, celui-là sans doute a une re- » ligion beaucoup meilleure que toutes les sec- » tes qui sont hors de notre église : car toutes » ces sectes sont fausses, & la loi naturelle est » vraie. Notre religion révélée n'est même, & » ne pouvait être que cette loi naturelle perfec- » tionnée. Ainsi le théïsme est le bon sens qui » n'est pas encore instruit de la révélation, & » les autres religions sont le bon sens perverti » par la superstition. "

Ce morceau avait été honoré de l'approbation du patriarche de Constantinople & de plusieurs évêques ; il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique, de plus sage.

Comment donc ce *Cogé* osa-t-il mêler son venin aux eaux pures de ce jardinier ? Pourquoi voulut-il perdre ce bon homme & faire condamner *Bélisaire ?* N'est-ce pas assez d'être dans la dernière classe des derniers écrivains ? faut-il encor être faussaire ? Ne savais-tu pas, ô *Cogé*, quels châtimens étaient ordonnés pour les crimes de faux ? Tes pareils sont d'ordinaire aussi

Digitized by Google

mal inſtruits dès loix que des principes de l'honneur. Que ne liſais-tu les inſtituts de *Juſtinien* au titre de *Publicis judiciis*, & la loi *Cornelia?*

Ami *Cogé*, la falſification eſt comme la poligamie; *c'eſt un cas, un cas pendable.*

Ecoute, miſérable, voici combien je ſuis bon, je te pardonne.

## DERNIER AVIS AU LECTEUR.

Ami lecteur, je vous ai entretenu des plus grands objets qui puiſſent intéreſſer les doctes; de la formation du monde ſelon les Phéniciens, du déluge, des dames de Babilone, de l'Egypte, des Juifs, des montagnes & de *Ninon*. Vous aimez mieux une bonne comédie, un bon opéra comique, & moi auſſi. Réjouïſſez-vous; & laiſſez ergoter les pédans. La vie eſt courte. Il n'y a rien de bon, dit *Salomon*, que de vivre avec ſon amie & de ſe réjouïr dans ſes œuvres.

Digitized by Google

# *LETTRES* A SON ALTESSE MONSEIGNEUR LE PRINCE DE ***

*Sur Rabelais, & sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne.*

## SUR RABELAIS

MONSEIGNEUR,

PUis que votre alteſſe veut connaître à fond *Rabelais*, je commencerai par vous dire, que ſa vie, qui eſt imprimée au commencement de ſon *Gargantua*, eſt auſſi fauſſe & auſſi abſurde que l'hiſtoire de *Gargantua* même; on y trouve que le cardinal du *Belley* l'ayant mené à Rome, & ce cardinal ayant baiſé le pied droit du pape, & enſuite la bouche, *Rabelais* dit, qu'il lui voulait baiſer le derrière, & qu'il falait que le St. Père commençât par le laver. Il y a des choſes que le reſpect du lieu, de la bienſéance & de la perſonne rend impoſſibles. Cette hiſtoriette ne peut avoir été imaginée que par des gens de la lie du peuple dans un cabaret.

Sa prétendue requête au pape eſt du même genre : On ſuppoſe qu'il pria le pape de l'excommunier, afin qu'il ne fût pas brûlé; parce que, diſait-il, ſon hôteſſe ayant voulu faire brûler un fagot, & n'en pouvant venir à bout, avait dit que ce fagot était excommunié de la gueule du pape.

L'avanture qu'on lui ſuppoſe à Lyon eſt auſſi fauſſe & auſſi peu vraiſemblable : on prétend que n'ayant ni de quoi payer ſon auberge, ni

Digitized by Google

de quoi faire le voyage de Paris, il fit écrire par le fils de l'hôtesse ces étiquettes sur des petits sachets : *Poison pour faire mourir le roi, poison pour faire mourir la reine, &c.* Il usa, dit-on de ce stratagême pour être conduit & nourri jusqu'à Paris, sans qu'il lui en coûtât rien, & pour faire rire le roi : on ajoute que c'était dans le tems même que le roi & toute la France pleuraient le dauphin *François* en 1536, qu'on avait cru empoisonné, & lorsqu'on venait d'écarteler *Montécuculi* soupçonné de cet empoisonnement. Les auteurs de cette plate historiette n'ont pas fait réflexion que sur une demi-preuve aussi terrible, on aurait jetté *Rabelais* dans un cachot, qu'il aurait été chargé de fers, qu'il aurait subi probablement la question ordinaire & extraordinaire, & qūe dans des circonstances aussi funestes & dans une accusation aussi grave, une mauvaise plaisanterie n'aurait pas servi à sa justification. Presque toutes les vies des hommes célèbres ont été défigurées par des contes, qui ne méritent pas plus de croyance.

Son livre à la vérité est un ramas des plus impertinentes & des plus grossières ordures qu'un moine yvre puisse vomir ; mais aussi il faut avouër que c'est une satyre très curieuse du pape, de l'église, & de tous les événemens de son tems. Il voulut se mettre à couvert sous le masque de la folie ; il le fait assez entendre lui-même dans son prologue : *Posez le cas*, dit-il, *qu'au sens littéral vous trouvez matières assez joyeuses & bien correspondantes au nom, toutefois pas demeurer là ne faut, comme au chant des sirènes, ains à plus haut sens interprêter ce que par avanture cuidiez dit en gayeté de cœur. Veites-vous oncques chien, rencontrant quelque os medullaire ? c'est comme dit* Platon lib. II. de Rep. *la bête du monde plus philosophe, si vous l'avez, vous avez pu noter de quelle dévotion il le guette, de quel soing il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomme, de quelle affection il le brise, & de quelle diligence il le*

*sugée. Qui l'induict à ce faire? quel est l'esprit de son étude? quel bien prétend-il? rien plus qu'ung peu de moüelle.*

Mais qu'arriva-t-il? très peu de lecteurs ressemblèrent au chien qui succe la moëlle. On ne s'attacha qu'aux os, c'est-à-dire, aux bouffonneries absurdes, aux obscénités affreuses dont le livre est plein. Si malheureusement pour *Rabelais* on avait trop pénétré le sens du livre, si on l'avait jugé sérieusement, il est à croire qu'il lui en aurait coûté la vie, comme à tous ceux qui dans ce tems-là écrivaient contre l'église romaine.

Il est clair que *Gargantua* est *François I*, *Louis XII* est grand *Gousier*, quoiqu'il ne fût pas le père de *François*, & *Henri II* est *Pantagruel*: l'éducation de *Gargantua*, & le chapitre des *torches-cu*, sont une satyre de l'éducation qu'on donnait alors aux princes: les couleurs blanc & bleu désignent évidemment la livrée des rois de France.

La guerre pour une charrette de fouasses, est la guerre entre *Charles V* & *François I*, qui commença pour une querelle très légère entre la maison de *Bouillon la Marck* & celle de *Chimay*; & cela est si vrai que *Rabelais* appelle *Marckuet* le conducteur des fouasses par qui commença la noise.

Les moines de ce tems-là sont peints très naïvement sous le nom de *Frère Jean des Entomures*: Il n'est pas possible de méconnaître *Charles-Quint* dans le portrait de *Picrocole*.

A l'égard de l'église, il ne l'épargne pas. Dès le premier livre au chapitre XXXIX, voici comme il s'exprime: » Que DIEU est bon qui
» nous donne ce bon piot! j'advoue DIEU que si
» j'eusse été au tems de JESUS-CHRIST, j'eusse
» bien engardé que les Juifs l'eussent preins au
» jardin d'Olivet. Ensemble le diable me faille
» si j'eusse failli à couper les jarrêts à messieurs
» les apôtres qui fuirent tant lâchement après
» qu'ils eurent bien soupé, & laissèrent leur bon

Digitized by Google

» maître au befoing. Je hais plus que poifon un
» homme qui fuit quand il faut jouer des cou-
» teaux. Hon, que je ne fuis roi de France pour
» quatre vingt ou cent ans! par DIEU, je vous
» acoutrerais en chiens courtaults les fuyards
» de Pavie.

On ne peut fe méprendre à la généalogie de *Gargantua*, c'eft une parodie très fcandaleufe de la généalogie la plus refpectable; *de ceux-là*, dit-il, *font venus les géans, & par eux* Pantagruël; *le premier fut* Calbrot, *qui engendra* Sarabroth,

*Qui engendra* Faribroth.

*Qui engendra* Hurtaly, *qui fut beau mangeur de foupe, & qui régna du tems du déluge.*

*Qui engendra* Happe-mouche, *qui le premier inventa de fumer les langues de bœuf*;

*Qui engendra* F... ânon,

*Qui engendra* V... de grain,

*Qui engendra* Grand Goufier,

*Qui engendra* Gargantua,

*Qui engendra le noble* Pantagruël *mon maître.*

On ne s'eft jamais tant moqué de tous nos livres de théologie que dans le catalogue des livres que trouva *Pantagruël* dans la bibliothèque de St. Victor, c'eft *biga falutis*, *braguetta juris*, *pantoufla decretorum*, la c..... barine des preux, le décret de l'univerfité de Paris, fur la gorge des filles; l'apparition de *Gertrude* à une nonin en mal d'enfant; le moutardier de pénitence, *Tartareus de modo cacandi*, l'invention de Ste. Croix par les clercs de fineffe, le couillage des promoteurs, la cornemufe des prélats, la profiterole des indulgences, *Utrum chimera in vacuo bombinans poffit comedere fecundas intentiones*; *quæftio debatuta per decem hebdomadas in concilio Conftantienfi*; les brimborions des céleftins, la ratoire des théologiens, *Chacouillonis de Magiftro*, les aifes de la vie monacale, la patenotre du finge, les gréfillons de dévotion, le viedafe des abbés &c.

Lorfque *Panurge* demande confeil à frère *Jean des Entomures* pour favoir s'il fe mariera & s'il

Digitized by Google

sera cocu, frère *Jean* récite ses litanies. Ce ne sont pas les litanies de la Vierge, ce sont les litanies du c. c. mignon, co. moignon, c. patté, co. laitté &c. Cette plate profanation n'eût pas été pardonnable à un laïque mais dans un prêtre!

Après cela *Panurge* va consulter le théologal *Hipotadée*, qui lui dit qu'il sera cocu s'il plait à DIEU. *Pantagruël* va dans l'isle des Lanternois; ces Lanternois sont les ergoteurs théologiques qui commencèrent sous le régne de *Henri II* ces horribles disputes dont nâquirent tant de guerres civiles.

L'isle de *Tohu Bohu*, c'est-à-dire de la confusion est l'Angleterre, qui changea quatre fois de religion depuis *Henri VIII.*

On sait assez que l'isle de Papefiguière désigne les hérétiques. On connaît les papimanes; ils donnent le nom de *Dieu* au pape. On demande à *Panurge* s'il est assez heureux pour avoir vu le St. Père? *Panurge* répond qu'il en a vu trois, & qu'il n'y a guères profité. La loi de *Moïse* est comparée à celle de *Cibèle*, de *Diane*, de *Numa*; les Décrétales sont appellées *Décrotoires*. *Panurge* assure que s'étant torché le cul avec un feuillet des Décrétales appellées *Clémentines*, il en eut des hémorroïdes longues d'un demi-pied.

On se moque des basses messes qu'on appelle *messes sèches*, & *Panurge* dit qu'il en voudrait une mouillée, pourvu que ce fût de bon vin. La confession y est tournée en ridicule. *Pantagruël* va consulter l'oracle de la Dive Bouteille, pour savoir s'il faut communier sous les deux espèces & boire de bon vin après avoir mangé le pain sacré. *Epistémon* s'écrie en chemin, *Vivat, fifat, pipat, bibat, c'est le secret de l'Apocalypse.* Frère *Jean des Entomures* demande une charretée de filles pour se reconforter en cas qu'on lui refuse la communion sous les deux espèces. On rencontre des gastrolacs, c'est-à-dire, des possedés. *Gaster* invente le moyen de n'être pas blessé par le canon; c'est une raillerie contre tous les miracles.

Avant de trouver l'isle où est l'oracle de la Dive Bouteille, ils abordent à l'isle sonnante, où sont cagots, clergots, monagots, prêtregots, abbégots, évêgots, cardingots & enfin le papegot qui est unique dans son espèce. Les cagots avaient conchié toute l'isle sonnante. Les capucingots étaient les animaux les plus puans & les plus maniaques de toute l'isle.

La fable de l'âne & du cheval, la défense faite aux ânes de baudouiner dans l'écurie, & la liberté que se donnent les ânes de baudouiner pendant le tems de la foire, sont des emblêmes assez intelligibles du célibat des prêtres, & des débauches qu'on leur imputait.

Les voyageurs *sont admis devant le papegot.* Panurge veut jetter *une pierre à un évêque* qui ronflait à la grand'messe, *maître éditue* ( c'est-à-dire maître sacristain ) l'en empêche en lui disant, *Homme de bien, frappe, ferris, tue & meurtris tous rois, princes du monde en trahison, par venin ou autrement quand tu voudras, déniche des cieux les anges, de tout auras pardon du papegot : ces sacrés oiseaux ne touches.*

De l'isle sonnante on va au royaume de Quintessence, ou Entelléchie ; or Entelléchie c'est l'ame. Ce personnage inconnu, & dont on parle depuis qu'il y a des hommes, n'y est pas moins tourné en ridicule que le pape ; mais les doutes sur l'existence de l'ame sont beaucoup plus enveloppés que les railleries sur la cour de Rome.

Les ordres mendians habitent l'isle des frères Fredons. Ils paraissent d'abord en procession. L'un d'eux ne répond qu'en monosillabes à toutes les questions que *Panurge* fait sur leurs garces. Combien sont-elles ? *Vingt.* Combien en voudriez-vous ? *Cent.*

Le remuement des fesses quel est-il ? *dru*

Que disent-elles en culetant ? *mot.*

Vos instrumens quels sont-ils ? *grands.*

Quantesfois de bon compte les faites-vous par jour ? *Six.* Et de nuict ? *Dix.*

Digitized by Google

Enfin l'on arrive à l'oracle de la Dive Bouteille. La coutume alors dans l'église était de présenter de l'eau aux communians laïques pour faire passer l'hostie ; & c'est encor l'usage en Allemagne. Les réformateurs voulaient absolument du vin pour figurer le sang de Jesus-Christ. L'église romaine soutenait que le sang était dans le pain aussi-bien que les os & la chair. Cependant les prêtres catholiques buvaient du vin, & ne voulaient pas que les séculiers en bussent. Il y avait dans l'isle de l'oracle de la Dive Bouteille une belle fontaine d'eau claire. Le grand-pontife *Bacbuc* en donna à boire aux pélerins en leur disant ces mots : » Jadis ung capitaine Juif, docte & chevaleureux, » conduisant son peuple par les déserts en extrême famine, impétra des cieux la manne, » laquelle leur était de goût tel par imagination » que paravant leur étaient réellement les viandes. Ici de même beuvants de cette liqueur » mirifique sentirez goût de tel vin comme l'aurez imaginé. Or *imaginez*, & *beuvez* : ce que » nous feimes ; puis s'écria *Panurge*, disant ; » Par Dieu, c'est ici vin de Baune, meilleur » que oncques jamais je beus, ou je me donne » à nonante & seize diables.

Le fameux doyen d'Irlande *Swift* a copié ce trait dans son *Conte du Tonneau*, ainsi que plusieurs autres : Mylord *Pierre* donne à *Martin* & à *Jean* ses frères un morceau de pain sec pour leur dîner, & veut leur faire accroire que ce pain contient de bon bœuf, des perdrix, des chapons, avec d'excellent vin de Bourgogne.

Vous remarquerez, monseigneur, que *Rabelais* dédia la partie de son livre qui contient cette sanglante satyre de l'église romaine, au cardinal *Odet de Châtillon*, qui n'avait pas encore levé le masque, & ne s'était pas déclaré pour la religion protestante. Son livre fut imprimé avec privilège ; & le privilège pour cette satyre de la religion catholique fut accordé en faveur des ordures, dont on faisait en ce tems-là,

Digitized by Google

beaucoup plus de cas que des papegots, & des cardingots. Jamais ce livre n'a été défendu en France ; parce que tout y est caché sous un tas d'extravagances qui n'ont jamais laissé le loisir de démêler le véritable but de l'auteur.

Croiriez-vous bien que le bouffon qui riait si hautement de l'ancien & du nouveau Testament ait été curé? Comment mourut-il, en disant, *Je vais chercher un grand peut-être.*

*Le Duchat* a chargé de notes les ouvrages de *Rabelais*, & selon la digne coutume des commentateurs, il n'explique presque rien de ce que le lecteur voudrait entendre ; mais il nous apprend ce que l'on ne se soucie guères de savoir.

---

## SECONDE LETTRE.

*Sur les prédécesseurs de* Rabelais *en Allemagne*, *& en Italie*, *& d'abord du livre intitulé* Litteræ virorum obscurorum.

MONSEIGNEUR,

VOtre altesse me demande si avant *Rabelais* quelqu'un avait écrit dans ce goût ; je vous répondrai que probablement son modèle a été le recueil des lettres des *gens obscurs*, qui parut en Allemagne au commencement du seizième siècle : ce recueil est en latin ; mais il est écrit avec autant de naïveté, & de hardiesse que *Rabelais*. Voici une ancienne traduction d'un passage de la 28e lettre.

Il y a concordance entre les sacrés cahiers, & les fables poëtiques, comme le pourrez noter, du serpent *Python*, occis par *Apollon* comme le dit le psalmiste. *Ce dragon qu'avez formé pour vous en gausser.* Saturne vieux père des Dieux qui mange ses enfans est en Ezéchiel, lequel

Digitized by Google

quel dit, *Vos pères mangeront leurs enfans.* Diane se pourmenant avec force vierges est la bienheureuse Vierge *Marie*, selon le psalmiste, lequel dit, *Vierges viendront après elle.* Calisto déflorée par Jupiter & retournant au ciel est en Matthieu chap. XII. Je *reviendrai dans la maison dont je suis sortie.* Aglaure transmuée en pierre se trouve en Job chap. XLII. son *cœur s'endurcira comme pierre.* Europe engrossée par Jupiter est en Salomon ; *écoute, fille, voi, & incline ton oreille, car le roi t'a concupiscée.* Ezéchiel a prophétisé d'Actéon qui vit la nudité de Diane ; *tu étais nue, j'ai passé par là, & je t'ai vue.* Les poëtes ont écrit que Bacchus est né deux fois, ce qui signifie le CHRIST né *avant les siècles & dans le siècle.* Sémélé qui nourrit Bacchus est le prototype de la bienheureuse Vierge ; car il est dit en Exode, *pren cet enfant*, nourri le moi *& tu auras salaire.*

Ces impiétés sont encor moins voilées que celles de *Rabelais*.

C'est beaucoup que dans ce tems-là on commençât en Allemagne à se moquer de la magie. On trouve dans la lettre à maître *Accius Lampirius* une raillerie assez forte sur la conjuration qu'on employait pour se faire aimer des filles. Le secret consistait à prendre un cheveu de la fille : on le plaçait d'abord dans son haut-de-chausse : on faisait une confession générale, & l'on faisait dire trois messes, pendant lesquelles on mettait le cheveu autour de son cou, on allumait un cierge béni au dernier Evangile, & on prononçait cette formule : *O cierge ! je te conjure par la vertu du* DIEU *tout-puissant, par les neuf chœurs des anges, par la vertu gosdriene, amène-moi icelle fille en chair & en os, afin que je la saboule à mon plaisir, &c.*

Le latin macaronique dans lequel ces lettres sont écrites, porte avec lui un ridicule qu'il est impossible de rendre en français ; il y a surtout une lettre de *Pierre de la Charité*, messager de Grammaire à Ortoouin, dont on ne peut tra-



Digitized by Google

duire en français les équivoques latines : il s'agit de savoir si le pape peut rendre physiquement légitime un enfant bâtard : il y en a une autre de *Jean de Schwinfordt* maître-ès-arts, où l'on soutient que JESUS-CHRIST a été moine, *St. Pierre* prieur du couvent, *Judas Iscariote* maître d'hôtel, & l'apôtre *Philippe* portier.

*Jean Schelontzique* raconte dans la lettre qui est sous son nom, qu'il avait trouvé à Florence *Jacques Hoestrat* ( grande rue, ) ci-devant inquisiteur : Je lui fis la révérence, dit-il, en lui ôtant mon chapeau, & je lui dis, Père, êtes-vous révérend, ou n'êtes-vous pas révérend? il me répondit : *Je suis celui qui suis ;* je lui dis alors, Vous êtes maître *Jacques* de *Grande rue ;* Sacré char d'*Elie*, dis-je, comment diable êtes-vous à pied? c'est un scandale ; *celui qui est* ne doit pas se promener avec ses pieds en fange & en merde. Il me répondit, *ils sont venus en chariots & sur chevaux, mais nous venons au nom du Seigneur.* Je lui dis, par le seigneur il est grande pluie, & grand froid : il leva les mains au ciel en disant, *Rosée du ciel, tombez d'en-haut, & que les nuées du ciel pleuvent le juste.*

Il faut avouer que voilà précisément le stile de *Rabelais*, & je ne doute pas qu'il n'ait eu sous les yeux ces lettres des gens obscurs lorsqu'il écrivait son *Gargantua*, & son *Pantagruël.*

Le conte de la femme qui ayant ouï dire que tous les bâtards étaient de grands-hommes, alla vîte sonner à la porte des cordeliers pour se faire faire un bâtard, est absolument dans le goût de notre maître *François.*

Les mêmes obscénités, & les mêmes scandales fourmillent dans ces deux singuliers livres.

DES ANCIENNES FACÉTIES ITALIENNES.

L'Italie dès le quatorziéme siécle avait produit plus d'un exemple de cette licence. Voyez seulement dans Bocace la confession de *Ser Ciappelleto* à l'article de la mort ; son confesseur l'interroge ; il lui demande s'il n'est jamais tombé

Digitized by Google

dans le péché d'orgueil; Ah! mon père, dit le coquin, j'ai bien peur de m'être damné par un petit mouvement de complaisance en moi-même, en réfléchissant que j'ai gardé ma virginité toute ma vie. Avez-vous été gourmand? hélas oui, mon père, car outre les autres jours de jeûne ordonnés, j'ai toûjours jeûné au pain & à l'eau trois fois par semaine; mais j'ai mangé mon pain quelquefois avec tant d'appétit & de délice, que ma gourmandise a sans doute déplu à DIEU. Et l'avarice, mon fils? Hélas, mon père, je suis coupable du péché d'avarice, pour avoir quelquefois fait le commerce afin de donner tout mon gain aux pauvres. Vous êtes-vous mis quelquefois en colère? Oh tant! quand je voyais le service divin si négligé & les pécheurs ne pas observer les commandemens de DIEU comme je me mettais en colère!

Ensuite *Ser Ciapelleto* s'accuse d'avoir fait balayer sa chambre un jour de dimanche; le confesseur le rassure & lui dit que DIEU lui pardonnera; le pénitent fond en larmes, & lui dit que DIEU ne lui pardonnera jamais; qu'il se souvient qu'à l'âge de deux ans il s'était dépité contre sa mère, que c'était un crime irrémissible; ma pauvre mère, dit-il, qui m'a porté neuf mois dans son ventre le jour & la nuit, & qui me portait dans ses bras quand j'étais petit! Non, DIEU ne me pardonnera jamais d'avoir été un si méchant enfant!

Enfin, cette confession étant devenue publique, on fait un saint de *Ciapelleto*, qui avait été le plus grand fripon de son tems.

Le chanoine *Luigi Pulci* est beaucoup plus licentieux dans son poëme du *Morgante*. Il commence ce poëme par tourner en ridicule les premiers versets de l'Evangile de *St. Jean*.

*In principio era il Verbo appresso a Dio,*
*Ed era Iddio il Verbo, e el Verbo lui,*
*Questo era il principio al parer mio &c.*

J'ignore après tout, si c'est par naïveté, ou par impiété que le *Pulci* ayant mis l'Evangile à la tête de son poëme le finit par le *Salve Regina*; mais soit puérilité, soit audace, cette liberté ne serait pas soufferte aujourd'hui : on condamnerait plus encore la réponse de *Morgante* à *Margutte* : ce *Margutte* demande à *Morgante* s'il est chrétien ou musulman.

*E se gli crede in Cristo o in Maometto.*
*Rispose allor Margutte, per dir del tosto,*
*I non credo più al nero che al azurro ;*
*Ma nel Cappone o lesso o voglia arrosto.*
. . . . . . . . . .
*Ma sopra tutto nel bon vino ho fede.*
. . . . . . . . . . .
*Or queste son tre virtu cardinale!*
*La gola, il dado, el culo como io t'ho detto.*

Une chose bien étrange, c'est que presque tous les écrivains Italiens du XIV, XV & XVIe siécles ont très peu respecté cette même religion dont leur patrie était le centre; plus ils voyaient de près les augustes cérémonies de ce culte, & les premiers pontifes, plus ils s'abandonnaient à une licence que la cour de Rome semblait alors autoriser par son exemple. On pouvait leur appliquer ces vers du *Pastor fido*.

*Il longo conversar genera noia,*
*Et la noia il fastidio, e l'odio al fine.*

Les libertés qu'ont prises *Machiavel*, l'*Arioste*, l'*Aretin*, l'archevêque de Benévent *la Casa*, *Pomponace*, *Cardan*, & tant d'autres savans, sont assez connues ; les papes n'y faisaient nulle attention; & pourvu qu'on achetât des indulgences & qu'on ne se mêlât point du gouvernement, il était permis de tout dire. Les Italiens alors ressemblaient aux anciens Romains qui se moquaient impunément de leurs Dieux ; mais qui ne troublèrent jamais le culte reçu.

Digitized by Google

Il n'y eut que *Giordano Bruno*, qui ayant bravé l'inquisiteur à Venise & s'étant fait un ennemi irréconciliable d'un homme si puissant & si dangereux, fut recherché pour son livre *della bestia triumphante;* on le fit périr par le supplice du feu, supplice inventé parmi les chrétiens contre les hérétiques. Ce livre très rare est pis qu'hérétique; l'auteur n'admet que la loi des patriarches, la loi naturelle; il fut composé & imprimé à Londres chez le lord *Philippe Sidney*, l'un des plus grands-hommes d'Angleterre, favori de la reine *Elizabeth*.

Parmi les incrédules on range communément tous les princes & les politiques d'Italie du quatorziéme, quinziéme & seiziéme siécles. On prétend que si le pape *Sixte IV* avait eu de la religion, il n'aurait pas trempé dans la conspiration des *Pazzy*, pour laquelle on pendit l'archevêque de Florence en habits pontificaux aux fenêtres de l'hôtel-de-ville. Les assassins des *Médicis* qui exécutèrent leur parricide dans la cathédrale au moment que le prêtre montrait l'eucharistie au peuple, ne pouvaient, dit-on, croire à l'eucharistie: il paraît impossible qu'il y eût le moindre instinct de religion dans le cœur d'un *Alexandre VI*, qui faisait périr par le stilet, par la corde, ou par le poison tous les petits princes dont il ravissait les états, & qui leur accordait des indulgences *in articulo mortis* dans le tems qu'ils rendaient les derniers soupirs.

On ne tarit point sur ces affreux exemples. Hélas! monseigneur, que prouvent-ils? Que le frein d'une religion pure, dégagée de toutes les superstitions qui la deshonorent & qui peuvent la rendre incroyable, était absolument nécessaire à ces grands criminels. Si la religion avait été épurée, il y aurait eu moins d'incrédulité, & moins de forfaits. Quiconque croit fermement un Dieu rémunérateur de la vertu, & vengeur du crime, tremblera sur le point d'assassiner un homme innocent, & le poignard lui tombera des mains; mais les Italiens alors ne connaissant le



Digitized by Google

christianisme que par des légendes ridicules, par les sotises & les fourberies des moines, s'imaginaient qu'il n'est aucune religion, parce que leur religion ainsi deshonorée leur paraissait absurde. De ce que *Savonarol* avait été un faux prophête, ils concluaient qu'il n'y a point de DIEU ; ce qui est un fort mauvais argument. L'abominable politique de ces tems affreux leur fit commettre mille crimes : leur philosophie non moins affreuse étouffa leurs remords ; ils voulurent anéantir le DIEU qui pouvait les punir.

## TROISIEME LETTRE.

### Sur Vanini.

MONSEIGNEUR,

VOus me demandez des mémoires sur *Vanini*; je ne puis mieux faire que de transcrire ici ce qui en est rapporté dans la sixiéme édition d'un petit ouvrage composé par une société de gens de lettres, attribué très mal-à-propos à un homme célèbre ( pag. 41. )

Franchissons tout l'espace des tems entre la république Romaine & nous. Les Romains bien plus sages que les Grecs, n'ont jamais persécuté aucun philosophe pour ses opinions. Il n'en est pas ainsi chez les peuples barbares qui ont succédé à l'empire Romain. Dès que l'empereur *Fréderic II* a des querelles avec les papes, on l'accuse d'être athée, & d'être l'auteur du livre des *trois Imposteurs*, conjointement avec son chancelier de *Vineis*.

Notre grand chancelier de l'*Hôpital* se déclare-t-il contre les persécutions; on l'accuse aussi-tôt d'athéïsme *a )* : *homo doctus , sed verus atheos*. Un jésuite autant au-dessous d'*Aristophane*,

*a )* Commentarium rerum Gallicarum Lib. 28.

Digitized by Google

qu'*Ariſtophane* eſt au-deſſous d'*Homère* ; un malheureux dont le nom eſt devenu ridicule parmi les fanatiques mêmes, le jéſuite *Garaſſe*, en un mot, trouve partout des athéïſtes : c'eſt ainſi qu'il nomme tous ceux contre leſquels il ſe déchaine. Il appelle *Théodore de Bèze* athéïſte ; c'eſt lui qui a induit le public en erreur ſur *Vanini*.

La fin malheureuſe de *Vanini* ne nous émeut point d'indignation & de pitié comme celle de *Socrate*, parce que *Vanini* n'était qu'un pédant étranger ſans mérite ; mais enfin *Vanini* n'était point athée comme on l'a prétendu, il était préciſément tout le contraire.

C'était un pauvre prêtre Napolitain, prédicateur & théologien de ſon métier ; diſputeur à outrance ſur les quiddités, & ſur les univerſaux ; *& utrum chimera bombinans in vacuo poſſit comedere ſecundas intentiones*. Mais d'ailleurs, il n'y avait veine en lui qui tendît à l'athéïſme. Sa notion de DIEU eſt de la théologie la plus ſaine & la plus approuvée. DIEU *eſt ſon principe & ſa fin, père de l'une & de l'autre, & n'ayant beſoin ni de l'une ni de l'autre ; éternel ſans être dans le tems ; préſent partout ſans être en aucun lieu. Il n'y a pour lui ni paſſé ni futur ; il eſt partout & hors de tout ; gouvernant tout & ayant tout créé ; immuable, infini ſans parties ; ſon pouvoir eſt ſa volonté &c.*

*Vanini* ſe piquait de renouveller ce beau ſentiment de *Platon*, embraſſé par *Averroès*, que DIEU avait créé une chaine d'êtres depuis le plus petit juſqu'au plus grand, dont le dernier chainon eſt attaché à ſon trône éternel ; idée à la vérité plus ſublime que vraie, mais qui eſt auſſi éloignée de l'athéïſme que l'être du néant.

Il voyagea pour faire fortune & pour diſputer ; mais malheureuſement la diſpute eſt le chemin oppoſé à la fortune ; on ſe fait autant d'ennemis irréconciliables qu'on trouve de ſavans ou de pédans, contre leſquels on argumente. Il n'y eut point d'autre ſource du malheur de *Vanini* ;



Digitized by Google

ſa chaleur & ſa groſſiéreté dans la diſpute lui valut la haine de quelques théologiens ; & ayant eu une querelle avec un nommé *Francon* ou *Franconi*, ce *Francon* ami de ſes ennemis, ne manqua pas de l'accuſer d'être athée enſeignant l'athéïſme.

Ce *Francon*, ou *Franconi*, aidé de quelques témoins, eut la barbarie de ſoutenir à la confrontation, ce qu'il avait avancé. *Vanini* ſur la ſellette, interrogé ſur ce qu'il penſait de l'exiſtence de DIEU, répondit qu'il adorait avec l'égliſe un DIEU en trois perſonnes. Ayant pris à terre une paille, il ſuffit de ce fêtu, dit-il, pour prouver qu'il y a un créateur. Alors il prononça un très beau diſcours ſur la végétation & le mouvement, & ſur la néceſſité d'un Etre ſuprême, ſans lequel il n'y aurait ni mouvement ni végétation.

Le préſident *Grammont* qui était alors à Touloſe, rapporte ce diſcours dans ſon *Hiſtoire de France*, aujourd'hui ſi oubliée ; & ce même *Grammont*, par un préjugé inconcevable, prétend, *que* Vanini *diſait tout cela par vanité, ou par crainte, plutôt que par une perſuaſion intérieure.*

Sur quoi peut être fondé ce jugement téméraire & atroce du préſident *Grammont ?* Il eſt évident que ſur la réponſe de *Vanini*, on devait l'abſoudre de l'accuſation d'athéïſme. Mais qu'arriva-t-il ? ce malheureux prêtre étranger ſe mêlait auſſi de médecine ; on trouva un gros crapaud vivant qu'il conſervait chez lui dans un vaſe plein d'eau ; on ne manqua pas de l'accuſer ; d'être ſorcier ; on ſoutint que ce crapaud était le DIEU qu'il adorait ; on donna un ſens impie à pluſieurs paſſages de ſes livres, ce qui eſt très aiſé & très commun, en prenant les objections pour les réponſes, en interprêtant avec malignité quelque phraſe louche, en empoiſonnant une expreſſion innocente. Enfin, la faction qui l'opprimait arracha des juges l'arrêt qui condamna ce malheureux à la mort.

Pour juſtifier cette mort il falait bien accuſer

Digitized by Google

cet infortuné de ce qu'il y avait de plus affreux. Le minime, & très minime *Merſenne* a pouſſé la démence juſqu'à imprimer que *Vanini* était parti de Náples avec douze de ſes apôtres, pour aller convertir toutes les nations à l'athéïſme. Quelle pitié! Comment un pauvre aurait-il pu avoir douze hommes à ſes gages? Comment aurait-il pu perſuader douze Napolitains de voyager à grands frais pour répandre partout cette abominable & révoltante doctrine au péril de leur vie? Un roi ſerait-il aſſez puiſſant pour payer douze prédicateurs d'athéïſme? Perſonne avant le père *Merſenne* n'avait avancé une ſi énorme abſurdité. Mais après lui on l'a répétée, on en a infecté les journaux, les dictionnaires hiſtoriques; & le monde qui aime l'extraordinaire, a cru ſans examen cette fable.

*Bayle* lui-même, dans ſes penſées diverſes, parle de *Vanini* comme d'un athée: il ſe ſert de cet exemple pour appuyer ſon paradoxe, *qu'une ſociété d'athées peut ſubſiſter*; il aſſure que *Vanini* était un homme de mœurs très réglées, & qu'il fut le martyr de ſon opinion philoſophique. Il ſe trompe également ſur ces deux points; le prêtre *Vanini* nous apprend dans ſes dialogues faits à l'imitation d'*Eraſme*, qu'il avait eu une maîtreſſe nommée *Iſabelle*. Il était libre dans ſes écrits comme dans ſa conduite, mais il n'était point athée.

Un ſiécle après ſa mort, le ſavant *la Croze*, & celui qui a pris le nom de *Philalète*, ont voulu le juſtifier; mais comme perſonne ne s'intéreſſe à la mémoire d'un malheureux Napolitain, très mauvais auteur, preſque perſonne ne lit ſes apologies.

J'ajouterai à ces ſages réflexions, qu'on imprima une vie de *Vanini* à Londres en 1717. Elle eſt dédiée à mylord *North and Grei*. C'eſt un Français réfugié ſon chapelain qui en eſt l'auteur. C'eſt aſſez de dire pour faire connaître le perſonnage, qu'il s'appuye dans ſon hiſtoire ſur le témoignage du jéſuite *Garaſſe*, le plus ab-



Digitized by Google

furde & le plus infolent calomniateur, & en même tems le plus ridicule écrivain qui jamais ait été chez les jésuites. Voici les paroles de *Garasse*, citées par le chapelain, & qui se trouvent en effet dans la doctrine curieuse de ce jésuite page 144.

» Pour *Lucile Vanin*, il était Napolitain, hom-
» me de néant, qui avait rodé toute l'Italie en
» chercheur de repues franches, & une bonne
» partie de la France en qualité de pédant. Ce
» méchant bélistre étant venu en Gascogne en
» 1617, faisait état d'y femer avantageusement
» son yvroie, & faire riche moisson d'impiété,
» cuidant avoir trouvé des esprits susceptibles de
» ses propositions. Il se glissait dans les noblesses
» effrontément pour y piquer l'escabelle aussi
» franchement que s'il eût été domestique, &
» apprivoisé de tout tems à l'humeur du pays;
» mais il rencontra des esprits plus forts & ré-
» solus à la défense de la vérité qu'il ne s'était
» imaginé.

Que pouvez-vous penser, monseigneur, d'une vie écrite sur de pareils mémoires? Ce qui vous surprendra davantage, c'est que lorsque ce malheureux *Vanini* fut condamné, on ne lui représenta aucun de ses livres dans lesquels on a imaginé qu'était contenu le prétendu athéisme pour lequel il fut condamné. Tous les livres de ce pauvre Napolitain étaient des livres de théologie & de philosophie, imprimés avec privilège & approuvés par des docteurs de la faculté de Paris. Ses dialogues même qu'on lui reproche aujourd'hui, & qu'on ne peut guères condamner que comme un ouvrage très ennuieux, furent honorés des plus grands éloges en français, en latin, & même en grec. On voit surtout parmi ces éloges ces vers d'un fameux docteur de Paris.

*Vaninus, vir mente potens sophiæque magister*
*Maximus, Italiæ decus & nova gloria gentis.*

Ces deux vers furent imités depuis en français:

Digitized by Google

Honneur de l'Italie, émule de la Grèce,
Vanini fait connaître & chérir la sagesse.

Mais tous ces éloges ont été oubliés : & on se souvient seulement qu'il a été brûlé vif. Il faut avouer qu'on brûle quelquefois les gens un peu légérement ; témoin *Jean Hus*, *Jérôme de Prague*, le conseiller *Anne Dubourg*, *Servet*, *Antoine*, *Urbain Grandier*, la maréchale d'*Ancre*, *Morin* & *Jean Calas* ; témoin enfin cette foule innombrable d'infortunés que presque toutes les sectes chrétiennes ont fait périr tour-à-tour dans les flammes, horreur inconnue aux Persans, aux Turcs, aux Tartares, aux Indiens, aux Chinois, à la république Romaine, & à tous les peuples de l'antiquité ; horreur à peine abolie parmi nous, & qui fera rougir nos enfans d'être sortis d'ayeux si abominables.

## QUATRIEME LETTRE.

*Des auteurs Anglais qui ont eu le malheur d'écrire contre la religion ; & particuliérement de* Warburton.

VOtre altesse demande qui sont ceux qui ont eu l'audace de s'élever, non-seulement contre l'église romaine, mais contre l'église chrétienne ; le nombre en est prodigieux, surtout en Angleterre. Un des premiers est le lord *Herbert de Cherburi*, mort en 1648, connu pas ses traités de la religion des laïques, & de celle des gentils.

*Hobbes* ne reconnut d'autre religion que celle à qui le gouvernement donnait sa sanction. Il ne voulait point deux maîtres. Le vrai pontife est le magistrat ; cette doctrine souleva tout le clergé. On cria au scandale, à la nouveauté,



Digitized by Google

Pour du ſcandale, c'eſt-à-dire de ce qui fait tomber, il y en avait; mais de la nouveauté non; car en Angleterre le roi était dès longtems le chef de l'égliſe. L'impératrice de Ruſſie en eſt le chef dans un pays plus vaſte que l'empire Romain. Le ſénat dans la république était le chef de la religion, & tout empereur Romain était ſouverain pontife.

Le lord *Shaftersburi* ſurpaſſa de bien loin *Herbert* & *Hobbes* pour l'audace & pour le ſtile. Son mépris pour la religion chrétienne éclate trop ouvertement.

La religion naturelle de *Woolaſton* eſt écrite avec bien plus de ménagement; mais n'ayant pas les agrémens de mylord *Shaftersburi*, ce livre n'a été guères lu que des philoſophes.

### DE TOLAND.

*Toland* a porté des coups beaucoup plus violens. C'était une ame fière & indépendante; né dans la pauvreté il pouvait s'élever à la fortune s'il avait été plus modéré. La perſécution l'irrita; il écrivit contre la religion chrétienne par haine & par vengeance.

Dans ſon premier livre intitulé, *la religion chrétienne ſans myſtères*, il avait écrit lui-même un peu myſtérieuſement, & ſa hardieſſe était couverte d'un voile. On le condamna, on le pourſuivit en Irlande; le voile fut bientôt déchiré. Ses *Origines judaïques*, ſon *Nazaréen*, ſon *Pantéiſticon* furent autant de combats qu'il livra ouvertement au chriſtianiſme. Ce qui eſt étrange, c'eſt qu'ayant été opprimé en Irlande pour le plus circonſpect de ſes ouvrages, il ne fut jamais troublé en Angleterre pour les livres les plus audacieux.

On l'accuſa d'avoir fini ſon *Pantéiſticon* par cette prière blaſphématoire qui ſe trouve en effet dans quelques éditions. *Omnipotens & ſempiterne Bacche, qui hominum corda donis tuis recreas, concede propitius ut qui heſternis poculis ægroti facti ſunt, hodiernis curentur, per pocula poculorum, Amen!*

Digitized by Google

Mais comme cette profanation était une parodie d'une prière de l'égliſe romaine, les Anglais n'en furent point choqués. Au reſte, il eſt démontré que cette prière profane n'eſt point de *Toland ;* elle avait été faite deux cent ans auparavant en France par une ſociété de buveurs, on la trouve dans le *Carême allégoriſé*, imprimé en 1563. Ce fou de jéſuite *Garaſſe* en parle dans ſa *Doctrine curieuſe* livre II. page 201.

*Toland* mourut avec un grand courage en 1721. Ses dernières paroles furent *je vais dormir.* Il y a encor quelques piéces de vers à l'honneur de ſa mémoire ; ils ne ſont pas faits par des prêtres de l'égliſe anglicane.

## DE LOCKE.

C'eſt à tort qu'on a compté le grand philoſophe *Locke* parmi les ennemis de la religion chrétienne. Il eſt vrai que ſon livre *du chriſtianiſme raiſonnable* s'écarte aſſez de la foi ordinaire ; mais la religion des primitifs appellés *Trembleurs*, qui fait une ſi grande figure en Penſilvanie, eſt encor plus éloignée du chriſtianiſme ordinaire ; & cependant ils ſont réputés chrétiens.

On lui a imputé de ne point croire l'immortalité de l'ame, parce qu'il était perſuadé que DIEU le maître abſolu de tout, pouvait donner (s'il voulait) le ſentiment à la penſée & à la matière. Mr. de *Voltaire* l'a bien vengé de ce reproche. Il a prouvé que DIEU peut conſerver éternellement l'atôme, la monade qu'il aura daigné favoriſer du don de la penſée. C'était le ſentiment du célèbre & ſaint prêtre *Gaſſendi*, pieux défenſeur de ce que la doctrine d'*Epicure* peut avoir de bon. Voyez ſa fameuſe lettre à *Deſcartes.*

» D'où vous vient cette notion ? Si elle pro-
» cède du corps, il faut que vous ne ſoyez pas
» ſans extenſion. Apprenez-nous comment il ſe
» peut faire que l'eſpèce ou l'idée du corps, qui
» eſt étendu, puiſſe être reçue dans vous, c'eſt-

Digitized by Google

» à-dire dans une substance non étendue.........
» Il est vrai que vous connaissez que vous pen-
» sez, mais vous ignorez quelle espèce de sub-
» stance vous êtes, vous qui pensez, quoique
» l'opération de la pensée vous soit connue. Le
» principal de votre essence vous est caché, &
» vous ne savez point quelle est la nature de
» cette substance, dont l'une des opérations est
» de penser &c. «

*Locke* mourût en paix en disant à madame *Masham* & à ses amis qui l'entouraient, *La vie est une pure vanité.*

## DE L'ÉVÊQUE TAILOR ET DE TINDAL.

On a mis peut-être avec autant d'injustice, *Tailor* évêque de Cannor parmi les mécréans, à cause de son livre du *Guide des douteurs.*

Mais pour le docteur *Tindal* auteur du *Christianisme aussi ancien que le monde*, il a été constamment le plus intrépide soutien de la religion naturelle, ainsi que de la maison royale de *Hanovre.* C'était un des plus savans hommes d'Angleterre dans l'histoire. Il fut honoré jusqu'à sa mort d'une pension de deux cent livres sterling. Comme il ne goûtait pas les livres de *Pope*, qu'il le trouvait absolument sans génie & sans imagination, & ne lui accordait que le talent de versifier, & de mettre en œuvre l'esprit des autres, *Pope* fut son implacable ennemi. *Tindal* de plus était un wig ardent, & *Pope* un jacobite. Il n'est pas étonnant que *Pope* l'ait déchiré dans sa *Dunciade*, ouvrage imité de *Dryden*, & trop rempli de bassesses & d'images dégoutantes.

## DE COLLINS.

Un des plus terribles ennemis de la religion chrétienne a été *Antoine Collins* grand trésorier de la comté d'Essex, bon métaphysicien, & d'une grande érudition. Il est triste qu'il n'ait fait usage de sa profonde dialectique que contre le christianisme. Le docteur *Clarke*, célèbre socinien, auteur d'un très bon livre où il démontre l'existence de DIEU, n'a jamais pu répondre

Digitized by Google

aux livres de *Collins* d'une manière satisfaisante, & a été réduit aux injures.

Ses *Recherches philosophiques* sur la liberté de l'homme, sur les fondemens de la religion chrétienne, sur les prophéties littérales, sur la liberté de penser, sont malheureusement demeurés des ouvrages victorieux.

## DE WOLSTON.

Le trop fameux *Thomas Wolston*, maître-ès-arts de Cambridge, se distingua vers l'an 1726 par ses discours contre les miracles de JESUS-CHRIST, & leva l'étendart si hautement qu'il faisait vendre à Londres son ouvrage dans sa propre maison. On en fit trois éditions coup sur coup de dix mille exemplaires chacune.

Personne n'avait encor porté si loin la témérité & le scandale. Il traite de contes puériles & extravagans les miracles & la résurrection de notre Sauveur. Il dit que quand JESUS-CHRIST changea l'eau en vin pour des convives qui étaient déja yvres, c'est qu'apparemment il fit du punch. DIEU emporté par le diable sur le pinacle du temple & sur une montagne dont on voyait tous les royaumes de la terre, lui paraît un blasphême monstrueux. Le diable envoyé dans un troupeau de deux mille cochons, le figuier séché pour n'avoir pas porté des figues, quand ce n'était pas le tems des figues, la transfiguration de JESUS, ses habits devenus tout blancs, sa conversation avec *Moïse* & *Elie*, enfin toute son histoire sacrée est travestie en roman ridicule. *Wolston* n'épargne pas les termes les plus injurieux & les plus méprisans. Il appelle souvent notre Seigneur JESUS-CHRIST *The fellow*, ce compagnon, ce garnement, *a wanderer*, un vagabond, *a mendicant fryar*, un frère coupe-chou mendiant.

Il se sauve pourtant à la faveur du sens mystique en disant que ces miracles sont de pieuses allégories. Tous les bons chrétiens n'en ont pas moins eu son livre en horreur.

Il y eut un jour une dévote qui en le voyant

Digitized by Google

passer dans la rue lui cracha au visage. Il s'essuia tranquillement & lui dit, *c'est ainsi que les Juifs ont traité votre* DIEU. Il mourut en paix, en disant, *t'is a pass every man must come to*, c'est un terme où tout homme doit arriver. Vous trouverez dans le *dictionnaire historique portatif* de l'abbé l'*Avocat* & dans un nouveau dictionnaire portatif où les mêmes erreurs sont copiées, que *Wolston* est mort en prison en 1733. Rien n'est plus faux, plusieurs de mes amis l'ont vu dans sa maison; il est mort libre chez lui.

## DE WARBURTON.

On a regardé *Warburton* évêque de Glocester comme un des plus hardis infidèles qui ayent jamais écrit, parce qu'après avoir commenté *Shakespear*, dont les comédies, & même quelquefois les tragédies fourmillent de quolibets licentieux, il a soutenu dans sa légation de *Moïse* que DIEU n'a point enseigné à son peuple chéri l'immortalité de l'ame. Il se peut qu'on ait jugé cet évêque trop durement, & que l'orgueil & l'esprit satyrique qu'on lui reprocha ayent soulevé toute la nation. On a beaucoup écrit contre lui. Les deux premiers volumes de son ouvrage n'ont paru qu'un vain fatras d'érudition erronée, dans lesquels il ne traite pas même son sujet, & qui de plus sont contraires à son sujet, puisqu'ils ne tendent qu'à prouver que tous les législateurs ont établi pour principe de leurs religions l'immortalité de l'ame; en quoi même *Warburton* se trompe; car ni *Sanchoniaton* le Phénicien, ni le livre des *cinq Kings* chinois, ni *Confucius* n'admettent ce principe.

Mais jamais *Warburton* dans tous ses faux-fuyans n'a pu répondre aux grands argumens personnels dont on l'a accablé. Vous prétendez que tous les sages ont posé pour fondement de la religion l'immortalité de l'ame, les peines & les récompenses après la mort; or *Moïse* n'en parle ni dans son Décalogue, ni dans aucune de ses loix; donc *Moïse*, de votre aveu, n'était pas un sage.

Ou il était instruit de ce grand dogme, ou il

Digitized by Google

l'ignorait. S'il en était instruit, il est coupable de ne l'avoir pas enseigné. S'il l'ignorait, il était indigne d'être législateur.

Ou DIEU inspirait *Moïse*, ou ce n'était qu'un charlatan. Si DIEU inspirait *Moïse*, il ne pouvait lui cacher l'immortalité de l'ame; & s'il ne lui a pas appris ce que tous les Egyptiens savaient, DIEU l'a trompé & a trompé tout son peuple. Si *Moïse* n'était qu'un charlatan, vous détruisez toute la loi mosaïque, & par conséquent vous sappez par le fondement la religion chrétienne bâtie sur la loi mosaïque. Enfin, si DIEU a trompé *Moïse*, vous faites de l'Etre infiniment parfait un séducteur & un fripon. De quelque côté que vous vous tourniez, vous blasphémez.

Vous croyez vous tirer d'affaire en disant que DIEU payait son peuple comptant, en le punissant temporellement de ses transgressions, & en le récompensant par les biens de la terre quand il était fidèle. Cette évasion est pitoyable; car combien de transgresseurs ont passé leurs jours dans les délices! témoin *Salomon*. Ne faut-il pas avoir perdu le bon sens ou la pudeur, pour dire que chez les Juifs aucun scélérat n'échappait à la punition temporelle? N'est-il pas parlé cent fois du bonheur des méchans dans l'Ecriture?

Nous savions avant vous que ni le Décalogue, ni le Lévitique ne font mention de l'immortalité de l'ame, ni de sa spiritualité, ni des peines & des récompenses dans une autre vie: mais ce n'était pas à vous à le dire. Ce qui est pardonnable à un laïque ne l'est pas à un prêtre; & surtout, vous ne devez pas le dire dans quatre volumes ennuieux.

Voilà ce que l'on objecte à *Warburton*; il a répondu par des injures atroces, & il a cru enfin qu'il avait raison, parce que son évêché lui vaut deux mille cinq cent guinées de rentes. Toute l'Angleterre s'est déclarée contre lui malgré ses guinées. Il s'est rendu odieux par la virulence de son insolent caractère beaucoup plus que par l'absurdité de son systême.

Digitized by Google

## DE BOLINGBROKE.

Mylord *Bolingbroke* a été plus audacieux que *Warburton* & de meilleure foi. Il ne cesse de dire dans ses *Œuvres philosophiques* que les athées sont beaucoup moins dangereux que les théologiens ; il raisonnait en ministre d'état qui savait combien de sang les querelles théologiques ont coûté à l'Angleterre ; mais il devait s'en tenir à proscrire la théologie & non la religion chrétienne, dont tout homme d'état peut tirer de très grands avantages pour le genre-humain, en la resserrant dans ses bornes si elle les a franchies. On a publié après la mort du lord *Bolingbroke* quelques-uns de ses ouvrages plus violens encor que son *recueil philosophique* ; il y déploye une éloquence funeste. Personne n'a jamais écrit rien de plus fort ; on voit qu'il avait la religion chrétienne en horreur. Il est triste qu'un si sublime génie ait voulu couper par la racine un arbre qu'il pouvait rendre très utile en élaguant ses branches, & en nettoyant sa mousse.

On peut épurer la religion. On commença ce grand ouvrage il y a près de deux cent cinquante années ; mais les hommes ne s'éclairent que par degrés. Qui aurait prévu alors qu'on analyserait les rayons du soleil, qu'on électriserait le tonnerre, & qu'on découvrirait la loi de la gravitation universelle, loi qui préside à l'univers ? Il est tems, selon *Bolingbroke*, qu'on bannisse la théologie comme on a banni l'astrologie judiciaire, la sorcellerie, la possession du diable, la baguette divinatoire, la panacée universelle & les jésuites. La théologie n'a jamais servi qu'à renverser les loix & qu'à corrompre les cœurs ; elle seule fait les athées ; car le grand nombre des théologiens qui est assez sensé pour voir le ridicule de cette science chimérique, n'en fait pas assez pour lui substituer une saine philosophie. La théologie, disent-ils, est selon la signification du mot, la science de DIEU. Or les polissons qui ont profané cette science ont donné de DIEU des idées absurdes ; & de-là ils con-

eluent que la Divinité eſt une chimère, parce que la théologie eſt chimérique. C'eſt préciſément dire qu'il ne faut ni prendre du quinquina pour la fiévre, ni faire diète dans le plethore, ni être ſaigné dans l'apoplexie, parce qu'il y a eu de mauvais médecins ; c'eſt nier la connaiſſance du cours des aſtres, parce qu'il y a eu des aſtrologues ; c'eſt nier les effets évidens de la chymie, parce que des chymiſtes charlatans ont prétendu faire de l'or. Les gens du monde encor plus ignorans que ces petits théologiens, diſent, voilà des bacheliers & des licentiés qui ne croyent pas en DIEU ; pourquoi y croirions-nous ? Voilà quelle eſt la ſuite funeſte de l'eſprit théologique. Une fauſſe ſcience fait les athées, une vraie ſcience proſterne l'homme devant la Divinité : elle rend juſte & ſage celui que l'abus de la théologie a rendu inique & inſenſé.

## DE THOMAS CHUBB.

*Thomas Chubb* eſt un philoſophe formé par la nature. La ſubtilité de ſon génie dont il abuſa, lui fit embraſſer non-ſeulement le parti des ſociniens, qui ne regardent JESUS-CHRIST que comme un homme, mais enfin celui des théïſtes rigides, qui reconnaiſſent un DIEU, & n'admettent aucun myſtère. Ses égaremens ſont méthodiques : il voudrait réunir tous les hommes dans une religion qu'il croit épurée parce qu'elle eſt ſimple. Le mot de *chriſtianiſme* eſt à chaque page dans ſes divers ouvrages, mais la choſe ne s'y trouve pas. Il oſe penſer que JESUS-CHRIST a été de la religion de *Thomas Chubb* ; mais il n'eſt pas de la religion de JESUS-CHRIST. Un abus perpétuel des mots eſt le fondement de ſa perſuaſion. JESUS-CHRIST a dit, Aimez DIEU & votre prochain, voilà toute la loi, voilà tout l'homme. *Chubb* s'en tient à ces paroles ; il écarte tout le reſte. Notre Sauveur lui paraît un philoſophe comme *Socrate*, qui fut mis à mort comme lui pour avoir combattu les ſuperſtitions & les prêtres de ſon pays. D'ailleurs il a écrit avec retenue, il s'eſt toûjours couvert d'un voile. Les obſcurités

dans lesquelles il s'enveloppe lui ont donné plus de réputation que de lecteurs.

## CINQUIEME LETTRE.

### *Sur* Swift.

IL est vrai monseigneur, que je ne vous ai point parlé de *Swift*; il mérite un article à part; c'est le seul écrivain anglais de ce genre qui ait été plaisant. C'est une chose bien étrange que les deux hommes à qui on doit le plus reprocher d'avoir osé tourner la religion chrétienne en ridicule, ayent été deux prêtres ayant charge d'ames. *Rabelais* fut curé de Meudon, & *Swift* fut doyen de la cathédrale de Dublin; tous deux lancèrent plus de sarcasmes contre le christianisme que *Molière* n'en a prodigué contre la médecine; & tous deux vécurent & moururent paisibles, tandis que d'autres hommes ont été persécutés, poursuivis, mis à mort pour quelques paroles équivoques.

Mais souvent l'un se perd où l'autre s'est sauvé,
Et par où l'un périt un autre est conservé.

Le *Conte du tonneau* du doyen *Swift* est une imitation des *trois anneaux*. La fable de ces trois anneaux est fort ancienne; elle est du tems des croisades. C'est un vieillard qui laissa en mourant une bague à chacun de ses trois enfans; ils se battirent à qui aurait la plus belle; on reconnut enfin après de longs débats que les trois bagues étaient parfaitement semblables. Le bon vieillard est le théïsme, les trois enfans sont la religion juive, la chrétienne, & la musulmane.

L'auteur oublia les religions des mages & des bracmanes, & beaucoup d'autres; mais c'était un Arabe qui ne connaissait que ces trois sectes. Cette fable conduit à cette indifférence qu'on

Digitized by Google

reprocha tant à l'empereur *Fréderic II* & à son chancelier de *Vineis*, qu'on accuse d'avoir composé le livre *de tribus impostoribus*, qui, comme vous savez, n'a jamais existé.

Le conte des *trois anneaux* se trouve dans quelques anciens recueils : le docteur *Swift* lui a substitué trois just'au-corps : l'introduction à cette raillerie impie est digne de l'ouvrage ; c'est une estampe où sont représentées trois manières de parler en public ; la première est le théâtre d'*Arlequin* & de *Gilles* ; la seconde est un prédicateur dont la chaire est la moitié d'une futaille ; la troisiéme est l'échelle du haut de laquelle un homme qu'on va pendre, harangue le peuple.

Un prédicateur entre *Gilles* & un pendu ne fait pas une belle figure. Le corps du livre est une histoire allégorique des trois principales sectes qui divisent l'Europe méridionale, la romaine, la luthérienne & la calviniste, car il ne parle pas de l'église grecque qui possède six fois plus de terrain qu'aucune des trois autres, & il laisse là le mahométisme bien plus étendu que l'église grecque.

Les trois frères à qui leur vieux bon homme de père a légué trois just'au-corps tout unis, & de la même couleur, sont *Pierre*, *Martin*, & *Jean* ; c'est-à-dire, le pape, *Luther*, & *Calvin*. L'auteur fait faire plus d'extravagances à ses trois héros que *Cervantes* n'en attribue à son *Don Quichotte*, & l'*Arioste* à son *Roland* ; mais mylord *Pierre* est le plus maltraité des trois frères. Le livre est très mal traduit en français ; il n'était pas possible de rendre le comique dont il est assaisonné ; ce comique tombe souvent sur des querelles entre l'église anglicane & la presbytérienne, sur des usages, sur des avantures que l'on ignore en France, & sur des jeux de mots particuliers à la langue anglaise. Par exemple, le mot qui signifie *une bulle du pape* en français, signifie aussi en anglais *un bœuf*. C'est une source d'équivoques & de plaisanteries entiérement perdues pour un lecteur français.

Digitized by Google

*Swift* était bien moins ſavant que *Rabelais*, mais ſon eſprit eſt plus fin & plus délié; c'eſt le *Rabelais* de la bonne compagnie. Les lords *Oxford* & *Bolingbroke* firent donner le meilleur bénéfice d'Irlande après l'archevêché de Dublin, à celui qui avait couvert la religion chrétienne de ridicule; & *Abadie* qui avait écrit en faveur de cette religion un livre auquel on prodiguait les éloges, n'eut qu'un malheureux petit bénéfice de village. Mais il eſt à remarquer que tous deux ſont morts fous.

## SIXIEME LETTRE.

### *Des Allemands.*

MONSEIGNEUR,

VOtre Allemagne a eu auſſi beaucoup de grands ſeigneurs & de philoſophes accuſés d'irréligion. Votre célèbre *Corneille Agrippa* au XV^e^. ſiécle, fut regardé non-ſeulement comme un ſorcier, mais comme un incrédule; cela eſt contradictoire; car un ſorcier croit en DIEU, puiſqu'il oſe mêler le nom de DIEU dans toutes ſes conjurations. Un ſorcier croit au diable, puiſqu'il ſe donne au diable. Chargé de ces deux calomnies comme *Apulée*, *Agrippa* fut bienheureux de n'être qu'en priſon, & de ne mourir qu'à l'hôpital. Ce fut lui qui le premier débita que le fruit défendu dont avaient mangé *Adam* & *Eve*, était la jouïſſance de l'amour à laquelle ils s'étaient abandonnés avant d'avoir reçu de DIEU la bénédiction nuptiale. Ce fut encor lui qui après avoir cultivé les ſciences écrivit le premier contre elles. Il décria le lait dont il avait été nourri, parce qu'il l'avait très mal digéré. Il mourut dans l'hopital de Grenoble en 1535.

Digitized by Google

Je ne connais votre fameux docteur *Faustus* que par la comédie dont il est le héros, & qu'on joue dans toutes vos provinces de l'empire. Votre docteur *Faustus* y est dans un commerce suivi avec le diable. Il lui écrit des lettres qui cheminent par l'air au moyen d'une ficelle. Il en reçoit des réponses. On voit des miracles à chaque acte, & le diable emporte *Faustus* à la fin de la piéce. On dit qu'il était né en Suabe, & qu'il vivait sous *Maximilien I.* Je ne crois pas qu'il ait fait plus de fortune auprès de *Maximilien* qu'auprès du diable son autre maître.

Le célèbre *Erasme* fut également soupçonné d'irréligion par les catholiques & par les protestans, parce qu'il se moquait des excès où les uns & les autres tombèrent. Quand deux partis ont tort, celui qui se tient neutre, & qui par conséquent a raison, est vexé par l'un & par l'autre. La statue qu'on lui a dressée dans la place de Roterdam sa patrie, l'a vengé de *Luther* & de l'inquisition.

Mélancton, *terre noire*, fut à-peu-près dans le cas d'*Erasme*. On prétend qu'il changea quatorze fois de sentiment sur le péché originel & sur la prédestination. On l'appellait, dit-on, le *Prothée* d'Allemagne. Il aurait voulu en être le *Neptune* qui retient la fougue des vents.

> *Jam cælum terramque meo sine numine venti*
> *Miscere & tantas audetis tollere moles!*

Il était modéré & tolérant. Il passa pour indifférent. Etant devenu protestant il conseilla à sa mère de rester catholique. De là on jugea qu'il n'était ni l'un ni l'autre.

J'omettrai, si vous le permettez, la foule des sectaires à qui l'on a reproché d'embrasser des factions plutôt que d'adhérer à des opinions, & de croire à l'ambition ou à la cupidité bien plutôt qu'à *Luther* & au pape. Je ne parlerai pas des philosophes accusés de n'avoir eu d'autre évangile que la nature.

Digitized by Google

Je viens à votre illuſtre *Leibnitz*. *Fontenelle* en faiſant ſon éloge à Paris en pleine académie, s'exprime ſur ſa religion en ces termes : *on l'accuſe de n'avoir été qu'un grand & rigide obſervateur du droit naturel : ſes paſteurs lui en ont fait des réprimandes publiques & inutiles.*

Vous verrez bientôt, monſeigneur, que *Fontenelle* qui parlait ainſi, avait eſſuié des imputations non moins graves.

*Volf* le diſciple de *Leibnitz* a été expoſé à un plus grand danger : il enſeignait les mathématiques dans l'univerſité de Hall avec un ſuccès prodigieux. Le profeſſeur théologien *Lange*, qui gelait de froid dans la ſolitude de ſon école tandis que *Volf* avait cinq cent auditeurs, s'en vengea en dénonçant *Volf* comme un athée. Le feu roi de Pruſſe *Fréderic-Guillaume*, qui s'entendait mieux à exercer ſes troupes qu'aux diſputes des ſavans, crut *Lange* trop aiſément; il donna le choix à *Volf* de ſortir de ſes états dans vingt-quatre heures ou d'être pendu : le philoſophe réſolut ſur le champ le problême en ſe retirant à Marbourg où ſes écoliers le ſuivirent, & où ſa gloire & ſa fortune augmentèrent. La ville de Hall perdit alors plus de quatre cent mille florins par an que *Volf* lui valait par l'affluence de ſes diſciples; le revenu du roi en ſouffrit, & l'injuſtice faite au philoſophe ne retomba que ſur le monarque. Vous ſavez, monſeigneur, avec quelle équité & quelle grandeur d'ame le ſucceſſeur de ce prince répara l'erreur dans laquelle on avait entraîné ſon père.

Il eſt dit à l'article *Volf* dans un dictionnaire, que *Charles-Fréderic* philoſophe couronné, ami de *Volf*, l'éleva à la dignité de vice-chancelier de l'univerſité de l'électeur de Bavière, & de baron de l'empire. Le roi dont il eſt parlé dans cet article eſt en effet un philoſophe, un ſavant, un très grand génie, ainſi qu'un très grand capitaine ſur le trône, mais il ne s'appelle point *Charles*; il n'y a point dans ſes états d'univerſité appartenante à l'électeur de Bavière; l'em-

pereur

Digitized by Google

pereur seul fait des barons de l'empire. Ces petites fautes qui sont trop fréquentes dans tous les dictionnaires, peuvent être aisément corrigées.

Depuis ce tems la liberté de penser a fait des progrès étonnans dans tout le nord de l'Allemagne. Cette liberté même a été portée à un tel excès, qu'on a imprimé en 1766 un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* de *Fleuri* avec une préface d'un stile éloquent, qui commence par ces paroles.

» L'établissement de la religion chrétienne a » eu comme tous les empires de faibles commencemens. Un Juif de la lie du peuple, » dont la naissance est douteuse, qui mêle aux » absurdités des anciennes prophéties des pré» ceptes de morale, auquel on attribue des » miracles, est le héros de cette secte : douze » fanatiques se répandent d'Orient en Italie, » &c.

Il est triste que l'auteur de ce morceau, d'ailleurs profond & sublime, se soit laissé emporter à une hardiesse si fatale à notre sainte religion. Rien n'est plus pernicieux. Cependant, cette licence prodigieuse n'a presque point excité de rumeurs. Il est bien à souhaiter que ce livre soit peu répandu. On n'en a tiré, à ce que je présume, qu'un petit nombre d'exemplaires.

Le discours de l'empereur *Julien* contre le christianisme, traduit à Berlin par le marquis d'*Argens* chambellan du roi de Prusse, & dédié au prince *Ferdinand de Brunswick*, ferait un coup non moins funeste porté à notre religion, si l'auteur n'avait pas eu le soin de rassûrer par des remarques savantes les esprits effarouchés. L'ouvrage est précédé d'une préface sage & instructive, dans laquelle il rend justice (il est vrai) aux grandes qualités & aux vertus de *Julien*; mais dans laquelle aussi il avoue les erreurs funestes de cet empereur. Je pense, monseigneur, que ce livre ne vous est pas incon-



Digitized by Google

nu, & que votre chriſtianiſme n'en a pas été ébranlé.

## SEPTIEME LETTRE.

### *Sur les Français.*

Vous avez, je crois, très bien deviné, monſeigneur, qu'en France il y a plus d'hommes accuſés d'impiétés que de véritables impies; de même qu'on y a vu beaucoup plus de ſoupçons d'empoiſonnemens que d'empoiſonneurs. La vivacité peu réfléchie qu'on reproche à cette nation la porte à tous les jugemens téméraires; cette pétulance inquiète a fait que pluſieurs auteurs ont écrit avec liberté, & ont été jugés avec cruauté. L'extrême délicateſſe des théologiens & des moines leur a toujours fait craindre la diminution de leur crédit; ils ſont comme des ſentinelles qui crient toujours qui vive, & qui penſent que l'ennemi eſt aux portes: Pour peu qu'ils ſoupçonnent qu'on leur en veut dans un livre, ils ſonnent l'allarme.

DE BONAVENTURE DES-PÉRIERS.

Un des premiers exemples en France de la perſécution fondée ſur des terreurs paniques, fut le vacarme étrange qui dura ſi longtems au ſujet du *cimbalum mundi*, petit livret d'une cinquantaine de pages tout au plus. Il eſt d'un nommé *Bonaventure Des-Périers*, qui vivait au commencement du ſeiziéme ſiécle. Ce *Des-Périers* était domeſtique de *Marguerite de Valois* ſœur de *François Ier*. Les lettres commençaient alors à renaître. *Des-Périers* voulut faire en latin quelques dialogues dans le goût de *Lucien*: il compoſa quatre dialogues très inſipides ſur les prédictions, ſur la pierre philoſophale, ſur un cheval qui parle, ſur les chiens d'*Actéon*. Il n'y a pas aſſurément dans tout ce fatras de plat éco-

Digitized by Google

lier, un seul mot qui ait le moindre & le plus éloigné rapport aux choses que nous devons révérer.

On persuada à quelques docteurs qu'ils étaient désignés par les chiens & par les chevaux. Pour les chevaux ils n'étaient pas accoutumés à cet honneur. Les docteurs aboièrent; aussi-tôt l'ouvrage fut recherché, traduit en langue vulgaire & imprimé : & chaque fainéant d'y trouver des allusions, & les docteurs de crier à l'hérétique, à l'impie, à l'athée. Le livret fut déféré aux magistrats, le libraire *Morin* mis en prison, & l'auteur en de grandes angoisses.

L'injustice de la persécution frappa si fortement le cerveau de *Bonaventure*, qu'il se tua de son épée dans le palais de *Marguerite*. Toutes les langues des prédicateurs, toutes les plumes des théologiens s'exercèrent sur cette mort funeste. Il s'est défait lui-même, donc il était coupable, donc il ne croyait point en DIEU, donc son petit livre, que personne n'avait pourtant la patience de lire, était le catéchisme des athées; chacun le dit, chacun le crut : *credidi propter quod locutus sum, j'ai cru parce que j'ai parlé*, est la devise des hommes. On répète une sotise, & à force de la redire on en est persuadé.

Le livre devint d'une rareté extrême; nouvelle raison pour le croire infernal. Tous les auteurs d'anecdotes littéraires, & des dictionnaires n'ont pas manqué d'affirmer que le *cimbalum mundi* est le précurseur de *Spinosa.*

Nous avons encor un ouvrage d'un conseiller de Bourges, nommé *Catherinot*, très digne des armes de Bourges: ce grand juge dit, Nous avons deux livres impies que je n'ai jamais vus, l'un *de tribus impostoribus*, l'autre le *cimbalum mundi.* Eh mon ami, si tu ne les a pas vus, pourquoi en parles-tu?

Le minime *Mersenne*, ce facteur de *Descartes*, le même qui donne douze apôtres à *Vanini*, dit de Bonaventure Des-Périers, *c'est un monstre & un fripon, d'une impiété achevée.* Vous remarquez



Digitized by Google

rez qu'il n'avait pas lu son livre. Il n'en restait plus que deux exemplaires dans l'Europe quand *Prosper Marchand* le réimprima à Amsterdam en 1711. Alors le voile fut tiré, on ne cria plus à l'impiété, à l'athéisme : on cria à l'ennui, & on n'en parla plus.

## De Théophile.

Il en a été de même de *Théophile*, très célèbre dans son tems ; c'était un jeune homme de bonne compagnie, faisant très facilement des vers médiocres, mais qui eurent de la réputation ; très instruit dans les belles-lettres, écrivant purement en latin, homme de table autant que de cabinet ; bien venu chez les jeunes seigneurs qui se piquaient d'esprit, & surtout chez cet illustre & malheureux duc de *Montmorenci* qui après avoir gagné des batailles mourut sur un échaffaut.

S'étant trouvé un jour avec deux jésuites, & la conversation étant tombée sur quelques points de la malheureuse philosophie de son tems, la dispute s'aigrit. Les jésuites substituèrent les injures aux raisons. *Théophile* était poëte & Gascon, *genus irritabile vatum & Vasconum.* Il fit une petite piéce de vers où les jésuites n'étaient pas trop bien traités ; en voici trois qui coururent toute la France :

> Cette grande & noire machine
> Dont le souple & le vaste corps
> Etend ses bras jusqu'à la Chine.

*Théophile* même les rappelle dans une épitre en vers écrite de sa prison au roi *Louis XIII.* Tous les jésuites se déchaînèrent contre lui. Les deux plus furieux, *Garasse* & *Guerin*, deshonorèrent la chaire & violèrent les loix en le nommant dans leurs sermons, en le traitant d'athée & d'homme abominable, en excitant contre lui toutes leurs dévotes. Un jésuite plus dangereux, nommé *Voisin*, qui n'écrivait ni ne prêchait, mais qui avait un grand crédit auprès du cardinal de

Digitized by Google

la *Rochefoucault*, intenta un procès criminel à *Théophile*, & suborna contre lui un jeune débauché nommé *Sajeot* qui avait été son écolier, & qui passait pour avoir servi à ses plaisirs infames, ce que l'accusé lui reprocha à la confrontation. Enfin, le jésuite *Voisin* obtint par la faveur du jésuite *Caussin* confesseur du roi, un décret de prise de corps contre *Théophile*, sur l'accusation d'impiété & d'athéïsme. Le malheureux prit la fuite, on lui fit son procès par contumace, il fut brûlé en effigie en 1621. Qui croirait que la rage des jésuites ne fut pas encor assouvie! *Voisin* paya un lieutenant de la connétablie nommé *le Blanc* pour l'arrêter dans le lieu de sa retraite en Picardie. On l'enferma chargé de fers dans un cachot aux acclamations de la populace, à qui *le Blanc* criait : c'est un athée que nous allons brûler. De là on le mena à Paris à la conciergerie, où il fut mis dans le cachot de *Ravaillac*. Il y resta une année entière, pendant laquelle les jésuites prolongèrent son procès pour chercher contre lui des preuves.

Pendant qu'il était dans les fers, *Garasse* publiait sa *Doctrine curieuse*, dans laquelle il dit que *Pasquier*, le cardinal *Volsey*, *Scaliger*, *Luther*, *Calvin*, *Bèze*, le roi d'Angleterre, le landgrave de Hesse & *Théophile* sont des *bélistres d'athéistes & de carpocratiens*. Ce *Garasse* écrivait dans son tems comme le misérable ex-jésuite *Nonotte* a écrit dans le sien : la différence est que l'insolence de *Garasse* était fondée sur le crédit qu'avaient alors les jésuites, & que la fureur de l'absurde *Nonotte* est le fruit de l'horreur & du mépris où les jésuites sont tombés dans l'Europe; c'est le serpent qui veut mordre encore quand il a été coupé en tronçons. *Théophile* fut surtout interrogé sur le *Parnasse satyrique*, recueil d'impudicités dans le goût de *Pétrone*, de *Martial*, de *Catulle*, d'*Ausone*, de l'archevêque de Bénévent *la Casa*, de l'évêque d'Angoulême *Octavien de St. Gelais*, & de *Mélin de St. Gelais* son fils, de l'*Aretin*, de *Chorier*, de *Marot*, de *Verville*, des épigrammes



Digitized by Google

de *Rousseau*, & de cent autres sottises licentieuses. Cet ouvrage n'était pas de *Théophile*. Le libraire avait rassemblé tout ce qu'il avait pu de *Menard*, de *Colletet*, d'un nommé *Frenide*, & de quelques seigneurs de la cour. Il fut avéré que *Théophile* n'avait point de part à cette édition, contre laquelle lui-même avoit présenté requête. Enfin les jésuites, quelque puissans qu'ils fussent alors, ne purent avoir la consolation de le faire brûler, & ils eurent même beaucoup de peine à obtenir qu'il fût banni de Paris. Il y revint malgré eux, protégé par le duc de *Montmorenci*, qui le logea dans son hôtel où il mourut en 1626 du chagrin auquel une si cruelle persécution le fit enfin succomber.

## De Des-Barreaux.

Le conseiller au parlement *Des-Barreaux* qui dans sa jeunesse avait été ami de *Théophile* & qui ne l'avait pas abandonné dans sa disgrace, passa constamment pour un athée : & sur quoi? sur un conte qu'on fait de lui sur l'avanture de l'omelette au lard. Un jeune homme à saillies libertines peut très bien dans un cabaret avoir mangé gras un samedi, & pendant un orage mêlé de tonnerres avoir jetté le plat par la fenêtre, en disant, *voilà bien du bruit pour une omelette au lard*, sans pour cela mériter l'affreuse accusation d'athéïsme. C'est sans doute une très grande irrévérence, c'est insulter l'église dans laquelle il était né; c'est se moquer de l'institution des jours maigres, mais ce n'est pas nier l'existence de Dieu. Ce qui lui donna cette réputation, ce fut principalement l'indiscrette témérité de *Boileau*, qui dans sa *Satyre des femmes*, laquelle n'est pas sa meilleure, parle de plus d'une capanée.

> Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,
> Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux.

Jamais ce magistrat n'écrivit rien contre la Divinité. Il n'est pas permis de flétrir du nom d'a-

*thée* un homme de mérite contre lequel on n'a aucune preuve; cela est indigne. On a imputé à *Des-Barreaux* le fameux sonnet qui finit ainsi.

Tonne, frappe, il est tems, ren-moi guerre pour guerre;
J'adore en périssant la raison qui t'aigrit:
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

Ce sonnet ne vaut rien du tout. *Jésus-Christ* en vers n'est pas tolérable; *ren-moi guerre*, n'est pas français; *guerre pour guerre* est très plat; & *dessus quel endroit*, est détestable. Ces vers sont de l'abbé de *Lavau*; & *Des-Barreaux* fut toujours très fâché qu'on les lui attribuât.

## De La Motte le Vayer.

Le sage *La Motte le Vayer*, conseiller d'état, précepteur de Monsieur frère de *Louis XIV*, & qui le fut même de *Louis XIV* près d'une année, n'essuïa pas moins de soupçons que le voluptueux *Des-Barreaux*. Il y avait encor peu de philosophie en France. Le traité de *la Vertu des payens*, & les dialogues d'*Orazius Tubero*, lui firent des ennemis. Les jansénistes sur-tout qui ne regardaient après *St. Augustin* les vertus des grands-hommes de l'antiquité, que comme des *péchés splendides*, se déchainèrent contre lui. Le comble de l'insolence fanatique est de dire *nulle n'aura de vertu que nous & nos amis*; Socrate, Confucius, Marc-Aurèle, Epictète, *ont été des scélérats, puisqu'ils n'étaient pas de notre communion.* On est revenu aujourd'hui de cette extravagance, mais alors elle dominait. On a rapporté dans un ouvrage très curieux, qu'un jour un de ces énergumènes voyant passer *La Motte le Vayer* dans la galerie du Louvre, dit tout haut, Voilà un homme sans religion. *Le Vayer*, au lieu de le faire punir, se retourna vers cet homme & lui dit, *Mon ami, j'ai tant de religion que je ne suis pas de ta religion.*



Digitized by Google

## De St. Evremont.

On a donné quelques ouvrages contre le christianisme sous le nom de *St. Evremont*, mais aucun n'est de lui. On crut après sa mort faire passer ces dangereux livres à l'abri de sa réputation ; & parce qu'en effet on trouve dans ses véritables ouvrages plusieurs traits qui annoncent un esprit dégagé des préjugés de l'enfance. D'ailleurs sa vie épicurienne, & sa mort toute philosophique servirent de prétexte à tous ceux qui voulaient accréditer de son nom leurs sentimens pernicieux.

Nous avons surtout une *analyse de la religion chrétienne* qui lui est attribuée. C'est un ouvrage qui tend à renverser toute la chronologie & presque tous les faits de la sainte Ecriture. Nul n'a plus approfondi que l'auteur l'opinion où sont quelques théologiens que l'astronome *Phlégon* avait parlé des ténèbres qui couvrirent toute la terre à la mort de notre Seigneur Jesus-Christ. J'avoue que l'auteur a pleinement raison contre ceux qui ont voulu s'appuyer du témoignage de cet astronome ; mais il a grand tort de vouloir combattre tout le systême chrétien sous prétexte qu'il a été mal défendu.

Au reste, *St. Evremont* était incapable de ces recherches savantes. C'était un esprit agréable & juste ; mais il avait peu de science, nul génie, & son goût était peu sûr : ses discours sur les Romains lui firent une réputation dont il abusa pour faire les plus plates comédies, & les plus mauvais vers dont on ait jamais fatigué les lecteurs, qui n'en sont plus fatigués aujourd'hui puisqu'ils ne les lisent plus. On peut le mettre au rang des hommes aimables & pleins d'esprit qui ont fleuri dans le tems brillant de *Louis XIV*, mais non pas au rang des hommes supérieurs.

## De Fontenelle.

*Bernard de Fontenelle*, depuis secrétaire de l'académie des sciences, eut une secousse plus vive

Digitized by Google

à soutenir. Il fit insérer en 1686 dans la *République des lettres* de *Bayle*, une relation de l'isle de Borneo fort ingénieuse; c'était une allégorie sur Rome & Genève; elles étaient désignées sous le nom de deux sœurs, *Mero* & *Enegu*. *Mero* était une magicienne tyrannique; elle exigeait que ses sujets vinssent lui déclarer leurs plus secrettes pensées, & qu'ensuite ils lui apportassent tout leur argent. Il falait avant de venir lui baiser les pieds, adorer des os de morts, & souvent quand on voulait déjeuner, elle faisait disparaître le pain. Enfin ses sortilèges & ses fureurs soulevèrent un grand parti contre elle; & sa sœur *Enegu* lui enleva la moitié de son royaume.

*Bayle* n'entendit pas d'abord la plaisanterie; mais l'abbé *Terson* l'ayant commentée, elle fit beaucoup de bruit. C'était dans le tems de la révocation de l'édit de Nantes. *Fontenelle* courait risque d'être enfermé à la Bastille. Il eut la bassesse de faire d'assez mauvais vers à l'honneur de cette révocation, & à celui des jésuites; on les inséra dans un mauvais recueil intitulé *le Triomphe de la religion sous Louis le grand*, imprimé à Paris chez *l'Anglois* en 1687.

Mais ayant depuis rédigé en français avec un grand succès la savante *Histoire des oracles* de *Vandale*, les jésuites le persécutérent. *Le Tellier* confesseur de *Louis XIV*, rappellant l'allégorie de *Mero* & d'*Enegu*, aurait voulu le traiter comme le jésuite *Voisin* avait traité *Théophile*. Il sollicita une lettre de cachet contre lui. Le célèbre garde-des-sceaux d'*Argenson* alors lieutenant de police, sauva *Fontenelle* de la fureur de *le Tellier*.

Cette anecdote est plus importante que toutes les bagatelles littéraires dont l'abbé *Trublet* a fait un gros volume concernant *Fontenelle*. Elle apprend combien la philosophie est dangereuse quand un fanatique ou un fripon, ou un moine qui est l'un & l'autre, a malheureusement l'oreille du prince. C'est un danger, monseigneur, auquel on ne sera jamais exposé auprès de vous.



Digitized by Google

## DE L'ABBÉ DE ST. PIERRE.

L'*Allégorie du mahométisme* par l'abbé de *St. Pierre*, fut beaucoup plus frappante que celle de *Mero*. Tous les ouvrages de cet abbé, dont plusieurs passent pour des rêveries, sont d'un homme de bien & d'un citoyen zélé ; mais tout s'y ressent d'un pur théïsme. Cependant, il ne fut point persécuté, c'est qu'il écrivait d'une manière à ne rendre personne jaloux: son stile n'a aucun agrément; il était peu lu, il ne prétendait à rien: ceux qui le lisaient se moquaient de lui, & le traitaient de bon-homme. S'il eût écrit comme *Fontenelle*, il était perdu, surtout quand les jésuites régnaient encore.

## DE BAYLE.

Cependant s'élevait alors, & depuis plusieurs années, l'immortel *Bayle*, le premier des dialecticiens & des philosophes sceptiques. Il avait déja donné ses *Pensées sur la comète*, ses *Réponses aux questions d'un provincial*, & enfin son *Dictionnaire de raisonnement*. Ses plus grands ennemis sont forcés d'avouer qu'il n'y a pas une seule ligne dans ses ouvrages qui soit un blasphême évident contre la religion chrétienne; mais ses plus grands défenseurs avouent que dans les articles de controverse il n'y a pas une seule page qui ne conduise le lecteur au doute, & souvent à l'incrédulité. On ne pouvait le convaincre d'être impie, mais il faisait des impies, en mettant les objections contre nos dogmes dans un jour si lumineux, qu'il n'était pas possible à une foi médiocre de n'être pas ébranlée : & malheureusement la plus grande partie des lecteurs n'a qu'une foi très médiocre.

Il est rapporté dans un de ces dictionnaires historiques où la vérité est si souvent mêlée avec le mensonge, que le cardinal de *Polignac* en passant par Roterdam, demanda à *Bayle* s'il était anglican, ou luthérien, ou calviniste, & qu'il répondit, *je suis protestant, car je proteste contre*

Digitized by Google

*toutes les religions*. En premier lieu, le cardinal de *Polignac* ne passa jamais par Roterdam que lorsqu'il alla conclure la paix d'Utrecht en 1713, après la mort de *Bayle*.

Secondement, ce savant prélat n'ignorait pas que *Bayle* né calviniste au pays de Foix, & n'ayant jamais été en Angleterre, ni en Allemagne, n'était ni anglican, ni luthérien.

Troisiémement, il était trop poli pour aller demander à un homme de quelle religion il était. Il est vrai que *Bayle* avait dit quelquefois ce qu'on lui fait dire ; il ajoutait qu'il était comme *Jupiter* assemble-nuages d'*Homère*. C'était d'ailleurs un homme de mœurs réglées & simples ; un vrai philosophe dans toute l'étendue de ce mot. Il mourut subitement après avoir écrit ces mots, *voilà ce que c'est que la vérité.*

Il l'avait cherchée toute sa vie, & n'avait trouvé partout que des erreurs.

Après lui on a été beaucoup plus loin. Les *Maillet*, les *Boulainvilliers*, les *Boulangers*, les *Mesliers*, le savant *Fréret*, le dialecticien du *Marsai*, l'intempérant *la Métrie*, & bien d'autres, ont attaqué la religion chrétienne avec autant d'acharnement que les *Porphyres*, les *Celses* & les *Juliens*.

J'ai souvent recherché ce qui pouvait déterminer tant d'écrivains modernes à déployer cette haine contre le christianisme. Quelques-uns m'ont répondu que les écrits des nouveaux apologistes de notre religion les avaient indignés. Que si ces apologistes avaient écrit avec la modération que leur cause devait leur inspirer, on n'aurait pas pensé à s'élever contre eux ; mais que leur bile donnait de la bile ; que leur colère faisait naître la colère ; que le mépris qu'ils affectaient pour les philosophes excitait le mépris : de sorte qu'enfin il est arrivé entre les défenseurs & les ennemis du christianisme, ce qu'on avait vu entre toutes les communions ; on a écrit de part & d'autre avec emportement ; on a mêlé les outrages des argumens.



Digitized by Google

## De Barbeirac.

*Barbeirac* est le seul commentateur dont on fasse plus de cas que de son auteur. Il traduisit & commenta le fatras de *Puffendorf*; mais il l'enrichit d'une préface qui fit seule débiter le livre. Il remonte dans cette préface aux sources de la morale, & il a la candeur hardie de faire voir que les pères de l'église n'ont pas toûjours connu cette morale pure, qu'ils l'ont défigurée par d'étranges allégories, comme lorsqu'ils disent que le lambeau de drap rouge exposé à la fenêtre par la cabaretière *Rahab*, est visiblement le sang de Jesus-Christ; que *Moïse* étendant les bras pendant la bataille contre les Amalécites est la croix sur laquelle Jesus expire; que les baisers de la Sunamite sont le mariage de Jesus-Christ avec son église; que la grande porte de l'arche de *Noé* désigne le corps humain, & la petite porte désigne l'anus.

*Barbeirac* ne peut souffrir en fait de morale qu'*Augustin* devienne persécuteur après avoir prêché la tolérance. Il condamne hautement les injures grossières que *Jérôme* vomit contre ses adversaires, & surtout contre *Rufin* & contre *Vigilantius*. Il relève les contradictions qu'il remarque dans la morale des pères, & il s'indigne qu'ils ayent quelquefois inspiré la haine de de la patrie, comme *Tertullien* qui défend positivement aux chrétiens de porter les armes pour le salut de l'empire.

*Barbeirac* eut de violens adversaires qui l'accusèrent de vouloir détruire la religion chrétienne, en rendant ridicules ceux qui l'avaient soutenue par des travaux infatigables. Il se défendit : mais il laissa paraître dans sa défense un si profond mépris pour les pères de l'église; il témoigne tant de dédain pour leur fausse éloquence & pour leur dialectique; il leur préfère si hautement *Confucius*, *Socrate*, *Zaleucus*, *Ciceron*, l'empereur *Antonin*, *Epictète*, qu'on voit

bien que *Barbeirac* eſt plutôt le zélé partiſan de la juſtice éternelle & de la loi naturelle donnée de DIEU aux hommes, que l'adorateur des ſaints myſtères du chriſtianiſme. S'il s'eſt trompé en penſant que DIEU eſt le père de tous les hommes, s'il a eu le malheur de ne pas voir que DIEU ne peut aimer que les chrétiens ſoumis de cœur & d'eſprit, ſon erreur eſt du moins d'une belle ame; & puiſqu'il aimait les hommes, ce n'eſt pas aux hommes à l'inſulter; c'eſt à DIEU de le juger.

## DE MADEMOISELLE HUBER.

Mademoiſelle *Huber* était une femme de beaucoup d'eſprit, & ſœur de l'abbé *Huber* très connu de Mgr. votre père. Elle s'aſſocia avec un grand métaphyſicien pour écrire vers l'an 1740 le livre intitulé *La religion eſſentielle à l'homme*. Il faut convenir que malheureuſement cette religion eſſentielle eſt le pur théïſme tel que les Noachides le pratiquèrent, avant que DIEU eut daigné ſe faire un peuple chéri dans les déſerts de Sinaï & d'Oreb, & lui donner des loix particulières. Selon Mlle. *Huber* & ſon ami, la religion eſſentielle à l'homme doit être de tous les tems, de tous les lieux, & de tous les eſprits. Tout ce qui eſt myſtère eſt au-deſſus de l'homme, & n'eſt pas fait pour lui; la pratique des vertus ne peut avoir aucun rapport avec le dogme. La religion eſſentielle à l'homme eſt dans ce qu'on doit faire, & non dans ce qu'on ne peut comprendre. L'intolérance eſt à la religion eſſentielle ce que la barbarie eſt à l'humanité, la cruauté à la douceur. Voilà le précis de tout le livre. L'auteur eſt très abſtrait: c'eſt une ſuite de lemmes & de théorèmes qui répandent quelquefois plus d'obſcurité que de lumières. On a peine à ſuivre cette marche. Il eſt étonnant qu'une femme ait écrit en géomètre ſur une matière ſi intéreſſante: peut-être a-t-elle voulu rebuter des lecteurs qui l'auraient perſécutée, s'ils l'avaient entendue,

Digitized by Google

& s'ils avaient eu du plaisir en la lisant. Comme elle était protestante, elle n'a guères été lue que par des protestans. Un prédicant nommé *Deroches* l'a réfutée, & même assez poliment pour un prédicant. Les ministres protestans, monseigneur, devraient, ce me semble, être plus modérés avec les théïstes, que les évêques catholiques & les cardinaux ; car supposé un moment, ce qu'à DIEU ne plaise, que le théïsme prévalût, qu'il n'y eût qu'un culte simple sous l'autorité des loix & des magistrats, que tout fût réduit à l'adoration de l'Etre suprême rémunérateur & vengeur, les pasteurs protestans n'y perdront rien ; ils resteront chargés de présider aux prières publiques faites à l'Etre suprême, & seront toujours des maîtres de morale ; on leur conservera leurs pensions ; ou s'ils les perdent, cette perte sera bien modique. Leurs antagonistes, au contraire, ont de riches prélatures, ils sont comtes, ducs, princes ; ils ont des souverainetés : & quoique tant de grandeurs & de richesses conviennent mal peut-être aux successeurs des apôtres, ils ne souffriront jamais qu'on les en dépouille : les droits temporels même qu'ils ont acquis sont tellement liés aujourd'hui à la constitution des états catholiques, qu'on ne peut les en priver que par des secousses violentes.

Or le théïsme est une religion sans entousiasme, qui par elle-même ne causera jamais de révolution. Elle est erronée, mais elle est paisible. Tout ce qui est à craindre, c'est que le théïsme si universellement répandu, ne dispose insensiblement tous les esprits à mépriser le joug des pontifes, & qu'à la première occasion la magistrature ne les réduise à la fonction de prier DIEU pour le peuple ; mais tant qu'ils seront modérés, ils seront respectés : il n'y a jamais que l'abus du pouvoir qui puisse énerver le pouvoir. Remarquons en effet, monseigneur, que deux ou trois cent volumes de théïsme n'ont jamais diminué d'un écu le revenu des pontifes

catholiques romains, & que deux ou trois écrits de *Luther* & de *Calvin* leur ont enlevé environ cinquante millions de rente. Une querelle de théologie pouvait il y a deux cent ans bouleverser l'Europe : le théïsme n'attroupera jamais quatre personnes. On peut même dire que cette religion en trompant les esprits, les adoucit, & qu'elle appaise les querelles que la vérité mal entendue a fait naître. Quoi qu'il en soit, je me borne à rendre à V. A. un compte fidèle. C'est à vous qu'il appartient de juger.

## De Fréret.

L'illustre & profond *Fréret* était secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres de Paris. Il avait fait dans les langues orientales, & dans les ténèbres de l'antiquité, autant de progrès qu'on en peut faire. En rendant justice à son immense érudition, & à sa probité, je suis bien loin d'excuser son hétérodoxie. Non-seulement il était persuadé avec *St. Irénée* que Jesus était âgé de plus de cinquante ans, quand il souffrit le dernier supplice ; mais il croyait avec le Targum qu'il n'était point né du tems d'*Hérode*, & qu'il faut rapporter sa naissance au tems du petit roi *Jannée* fils d'*Hircan*. Les Juifs sont les seuls qui ayent eu cette opinion singulière : Mr. *Fréret* tâchait de l'appuyer, en prétendant que nos Evangiles n'ont été écrits que plus de quarante ans après l'année où nous plaçons la mort de Jesus, qu'ils n'ont été faits qu'en des langues étrangères & dans des villes très éloignées de Jérusalem, comme Alexandrie, Corinthe, Ephèse, Antioche, Ancyre, Thessalonique, toutes villes d'un grand commerce, remplies de thérapeutes, de disciples de *Jean*, de judaïtes, de Galiléens divisés en plusieurs sectes. De là vient, dit-il, qu'il y eut un très grand nombre d'évangiles tout différens les uns des autres, chaque société particulière & cachée voulant avoir le sien. *Fréret* prétend que les quatre qui sont restés canoniques ont été

écrits les derniers. Il croit en apporter des preuves inconteſtables ; c'eſt que les premiers pères de l'égliſe citent très ſouvent des paroles qui ne ſe trouvent que dans l'Evangile des Egyptiens, ou dans celui des Nazaréens, ou dans celui de *St. Jacques*, & que *Juſtin* eſt le premier qui cite expreſſément les Evangiles reçus.

Si ce dangereux ſyſtême était accrédité, il s'enſuivrait évidemment que les livres intitulés de *Matthieu*, de *Jean*, de *Marc*, & de *Luc*, n'ont été écrits que vers le tems de l'enfance de *Juſtin*, environ cent ans après notre ère vulgaire. Cela ſeul renverſerait de fond en comble notre religion. Les mahométans qui virent leur faux prophête débiter les feuilles de ſon *Koran*, & qui les virent après ſa mort rédigées ſolemnellement par le calife *Abubeker*, triompheraient de nous, ils nous diraient : *Nous n'avons qu'un Alcoran, & vous avez eu cinquante Evangiles : nous avons précieuſement conſervé l'original, & vous avez choiſi au bout de quelques ſiècles quatre Evangiles dont vous n'avez jamais connu les dates. Vous avez fait votre religion pièce à pièce, la nôtre a été faite d'un ſeul trait, comme la création. Vous avez cent fois varié, & nous n'avons changé jamais.*

Graces au ciel, nous ne ſommes pas réduits à ces termes funeſtes. Où en ſerions-nous, ſi ce que *Fréret* avance était vrai? Nous avons aſſez de preuves de l'antiquité des quatre Evangiles : *St. Irenée* dit expreſſément qu'il n'en faut que quatre.

J'avoue que *Fréret* réduit en poudre les pitoyables raiſonnemens d'*Abadie*. Cet *Abadie* prétend que les premiers chrétiens mouraient pour les Evangiles, & qu'on ne meurt que pour la vérité. Mais cet *Abadie* reconnait que les premiers chrétiens avaient fabriqué de faux Evangiles. Donc, ſelon *Abadie* même, les premiers chrétiens mouraient pour le menſonge. *Abadie* devait conſidérer deux choſes eſſentielles ; pre-

Digitized by Google

mièrement qu'il n'eſt écrit nulle part que les premiers martyrs ayent été interrogés par les magiſtrats ſur les Evangiles ; ſecondement qu'il y a des martyrs dans toutes les communions. Mais ſi *Fréret* terraſſe *Abadie*, il eſt renverſé lui-même par les miracles que nos quatre ſaints Evangiles véritables ont opérés. Il nie les miracles, mais on lui oppoſe une nuée de témoins ; il nie les témoins, & alors il ne faut que le plaindre.

Je conviens avec lui qu'on s'eſt ſervi trop ſouvent de fraudes pieuſes ; je conviens qu'il eſt dit dans l'appendix du premier concile de Nicée, que pour diſtinguer tous les livres canoniques des faux, on les mit pêle-mêle ſur une grande table, qu'on pria le St. Eſprit de faire tomber à bas tous les apocryphes ; auſſi-tôt ils tombèrent, & il ne reſta que les véritables. J'avoue enfin que l'égliſe a été inondée de fauſſes légendes. Mais de ce qu'il y a eu des menſonges & de la mauvaiſe foi, s'enſuit-il qu'il n'y ait eu ni vérité ni candeur ? Certainement *Fréret* va trop loin ; il renverſe tout l'édifice au lieu de le réparer ; il conduit comme tant d'autres le lecteur à l'adoration d'un ſeul DIEU, ſans la médiation du CHRIST. Mais du moins ſon livre reſpire une modération qui lui ferait preſque pardonner ſes erreurs ; il ne prêche que l'indulgence & la tolérance ; il ne dit point d'injures cruelles aux chrétiens comme mylord *Bolingbroke* ; il ne ſe moque point d'eux comme le curé *Rabelais*, & le curé *Swift*. C'eſt un philoſophe d'autant plus dangereux qu'il eſt très inſtruit, très conſéquent, & très modeſte. Il faut eſpérer qu'il ſe trouvera des ſavans qui le réfuteront mieux qu'on n'a fait juſqu'à préſent.

Son plus terrible argument eſt que ſi DIEU avait daigné ſe faire homme & Juif, & mourir en Paleſtine par un ſupplice infame pour expier les crimes du genre-humain, & pour bannir le péché de la terre, il ne devait plus y avoir ni péché ni crime : cependant, dit-il, les chrétiens

Digitized by Google

ont été des monſtres cent fois plus abominables que tous les ſectateurs des autres religions enſemble. Il en apporte pour preuve évidente les maſſacres, les roues, les gibets, & les buchers des Cevennes, & près de cent mille ames péries dans cette province ſous nos yeux; les maſſacres des Vallées de Piémont, les maſſacres de la Valteline du tems de *Charles Borromée*, les maſſacres des anabatiſtes maſſacreurs & maſſacrés en Allemagne, les maſſacres des luthériens & des papiſtes depuis le Rhin juſqu'au fond du nord, les maſſacres d'Irlande, d'Angleterre & d'Ecoſſe du tems de *Charles I* maſſacré lui-même; les maſſacres ordonnés par *Marie* & par *Henri VIII* ſon père, les maſſacres de la St. Barthelemi en France, & quarante ans d'autres maſſacres depuis *François II* juſqu'à l'entrée de *Henri IV* dans Paris; les maſſacres de l'inquiſition peut-être plus abominables encore parce qu'ils ſe font juridiquement; enfin les maſſacres de douze millions d'habitans du nouveau monde exécutés le crucifix à la main: ſans compter tous les maſſacres faits précédemment au nom de Jesus-Christ depuis *Conſtantin*, & ſans compter encore plus de vingt ſchiſmes, & de vingt guerres de papes contre papes, & d'évêques contre évêques, les empoiſonnemens, les aſſaſſinats, les rapines des papes *Jean XI*, *Jean XII*, des *Jean XVIII*, des *Grégoire VII*, des *Boniface VIII*, des *Alexandre VI*, & de tant d'autres papes qui paſſerent de ſi loin en ſcélérateſſe les *Néron*, & les *Caligula*. Enfin il remarque que cette épouvantable chaine preſque perpétuelle de guerres de religion pendant quatorze cent années n'a jamais ſubſiſté que chez les chrétiens, & qu'aucun peuple hors eux n'a fait couler une goutte de ſang pour des argumens de théologie. On eſt forcé d'accorder à Mr. *Fréret* que tout cela eſt vrai; mais en faiſant le dénombrement des crimes qui ont éclaté, il oublie les vertus qui ſe ſont cachées; il oublie ſurtout que les horreurs infernales dont il fait un ſi prodigieux étalage ſont

Digitized by Google

l'abus de la religion chrétienne, & n'en sont pas l'esprit. Si JESUS-CHRIST n'a pas détruit le péché sur la terre, qu'est-ce que cela prouve ? On en pourrait inférer tout au plus avec les jansénistes que JESUS-CHRIST n'est pas venu pour tous, mais pour plusieurs, *pro vobis & pro multis* : mais sans comprendre les hauts mystères, contentons-nous, monseigneur, de les adorer.

## DE BOULANGER.

Le *Christianisme dévoilé* du Sr. *Boulanger*, n'est pas écrit avec la méthode & la profondeur d'érudition & de critique qui caractérisent le savant *Fréret*. *Boulanger* est un philosophe audacieux qui remonte aux sources sans daigner sonder les ruisseaux. Ce philosophe est aussi chagrin qu'intrépide. Les horreurs dont tant d'églises chrétiennes se sont souillées depuis leur naissance ; les lâches barbaries des magistrats qui ont immolé tant d'honnêtes citoyens aux prêtres ; les princes qui pour leur plaire ont été d'infames persécuteurs ; tant de folies dans les querelles ecclésiastiques, tant d'abominations dans ces querelles, les peuples égorgés ou ruinés, les trônes de tant de prêtres composés des dépouilles & cimentés du sang des hommes ; ces guerres affreuses de religion dont le christianisme seul a inondé la terre ; ce cahos énorme d'absurdités & de crimes, remue l'imagination du Sr. *Boulanger* avec une telle puissance qu'il va dans quelques endroits de son livre jusqu'à douter de la providence divine. Fatale erreur que les buchers de l'inquisition, & nos guerres religieuses excuseraient peut-être si elle pouvait être excusable. Mais nul prétexte ne peut justifier l'athéïsme. Quand tous les chrétiens se seraient égorgés les uns les autres, quand ils auraient dévoré les entrailles de leurs frères assassinés pour des argumens, quand il ne resterait qu'un seul chrétien sur la terre, il faudrait qu'en regardant le soleil il reconnût & il adorât l'Etre éternel ; il pourrait dire dans sa douleur, Mes pères & mes

frères ont été des monſtres, mais DIEU eſt DIEU.

## DE MONTESQUIEU.

Le plus modéré & le plus fin des philoſophes a été le préſident de *Monteſquieu.* Il ne fut que plaiſant dans ſes *Lettres Perſanes*, il fut délié & profond dans ſon *Eſprit des loix.* Cet ouvrage rempli d'ailleurs de choſes excellentes, & de fautes, ſemble fondé ſur la loi naturelle & ſur l'indifférence des religions : c'eſt là ſurtout ce qui lui fit tant de partiſans & tant d'ennemis. Mais les ennemis cette fois furent vaincus par les philoſophes. Un cri longtems retenu s'éleva de tous côtés. On vit enfin à découvert les progrès du théïſme qui jettait depuis longtems de profondes racines. La Sorbonne voulut cenſurer l'*Eſprit des loix* ; mais elle ſentit qu'elle ſerait cenſurée par le public, elle garda le ſilence. Il n'y eut que quelques miſérables écrivains obſcurs, comme un abbé *Guion* & un jéſuite, qui dirent des injures au préſident de *Monteſquieu*, & ils en devinrent plus obſcurs encore, malgré la célébrité de l'homme qu'ils attaquaient. Ils auraient rendu plus de ſervice à notre religion, s'ils avaient combattu avec des raiſons; mais ils ont été de mauvais avocats d'une bonne cauſe.

## DE LA MÉTRIE.

Depuis ce tems, ce fut un déluge d'écrits contre le chriſtianiſme. Le médecin *la Métrie*, le meilleur commentateur de *Boerhaave*, abandonna la médecine du corps, pour ſe donner, diſait-il, à la médecine de l'ame. Mais ſon *Homme machine* fit voir aux théologiens qu'il ne donnait que du poiſon. Il était lecteur du roi de Pruſſe, & membre de ſon académie de Berlin. Le monarque content de ſes mœurs & de ſes ſervices, ne daigna pas ſonger ſi *la Métrie* avait eu des opinions erronées en théologie, il ne penſa qu'au phyſicien, à l'académicien; & en

cette qualité *la Métrie* eut l'honneur que ce héros philosophe daignât faire son éloge funeraire. Cet éloge fut lu à l'académie par un secrétaire de ses commandemens. Un roi gouverné par un jésuite eût pu proscrire *la Métrie* & sa mémoire; un roi qui n'était gouverné que par la raison, sépara le philosophe de l'impie : & laissant à DIEU le soin de punir l'impiété, protégea & loua le mérite.

## DU CURÉ MESLIER.

Le curé *Meslier* est le plus singulier phénomène qu'on ait vu parmi tous ces météores funestes à la religion chrétienne. Il était curé du village d'Etrepigni en Champagne près de Rocroy, & desservait aussi une petite paroisse annexe nommée *But*. Son père était un ouvrier en serge du village de Mazerni dépendant du duché de Rethel. Cet homme de mœurs irréprochables & assidu à tous ses devoirs, donnait tous les ans aux pauvres de ses paroisses ce qui lui restait de son revenu. Il mourut en 1733, âgé de cinquante-cinq ans. On fut bien surpris de trouver chez lui trois gros manuscrits de trois cent soixante & six feuillets chacun, tous trois de sa main, & signés de lui, intitulés, *mon Testament*. Il avait écrit sur un papier gris qui enveloppait un des trois exemplaires adressés à ses paroissiens, ces paroles remarquables :

» J'ai vu & reconnu les erreurs, les abus, » les vanités, les folies, les méchancetés des » hommes. Je les hais & déteste; je n'ai osé le » dire pendant ma vie, mais je le dirai au moins » en mourant; & c'est afin qu'on le sache que » j'écris ce présent mémoire, afin qu'il puisse » servir de témoignage à la vérité à tous ceux » qui le verront & qui le liront, si bon leur » semble. «

Le corps de l'ouvrage est une réfutation naïve & grossière de tous nos dogmes sans en excepter un seul. Le stile est très rebutant, tel qu'on devait l'attendre d'un curé de village. Il n'avait

eu d'autre secours pour composer cet étrange écrit contre la Bible & contre l'église que la Bible elle-même & quelques pères. Des trois exemplaires il y en eut un que le grand-vicaire de Reims retint : un autre fut envoyé à Mr. le garde-des-sceaux *Chauvelin*; le troisiéme resta au greffe de la justice du lieu. Le comte de *Cailus* eut quelque tems entre les mains une de ces trois copies; & bientôt après il y en eut plus de cent dans Paris que l'on vendait dix louis la piéce. Plusieurs curieux conservent encore ce triste & dangereux monument. Un prêtre qui s'accuse en mourant d'avoir professé & enseigné la religion chrétienne, fit une impression plus forte sur les esprits que les *Pensées de Pascal.*

On devait plutôt, ce me semble, réfléchir sur le travers d'esprit de ce mélancolique prêtre, qui voulait délivrer ses paroissiens du joug d'une religion prêchée vingt ans par lui-même. Pourquoi adresser ce testament à des hommes agrestes qui ne savaient pas lire? & s'ils avaient pu lire, pourquoi leur ôter un joug salutaire, une crainte nécessaire qui seule peut prévenir les crimes secrets? La croyance des peines & des récompenses après la mort est un frein dont le peuple a besoin. La religion bien épurée serait le premier lien de la société.

Ce curé voulait anéantir toute religion, & même la naturelle. Si son livre avait été bien fait, le caractère dont l'auteur était revêtu en aurait trop imposé aux lecteurs. On en a fait plusieurs petits abrégés, dont quelques-uns ont été imprimés; ils sont heureusement purgés du poison de l'athéïsme.

Ce qui est encor plus surprenant, c'est que dans le même tems il y eut un curé de Bonne-nouvelle auprès de Paris, qui osa de son vivant écrire contre la religion qu'il était chargé d'enseigner : il fut exilé sans bruit par le gouvernement. Son manuscrit est d'une rareté extrême.

Longtems avant ce tems-là l'évêque du Mans *Lavardin* avait donné en mourant un exemple

Digitized by Google

non moins singulier; il ne laissa pas à la vérité de testament contre la religion qui lui avait procuré un évêché, mais il déclara qu'il la détestait; il refusa les sacremens de l'église; & jura qu'il n'avait jamais consacré le pain & le vin en disant la messe, ni eu aucune intention de batiser les enfans & de donner les ordres quand il avait batisé des chrétiens & ordonné des diacres & des prêtres. Cet évêque se faisait un esprit malin d'embarrasser tous ceux qui auraient reçu de lui les sacremens de l'église : il riait en mourant des scrupules qu'ils auraient, & il jouïssait de leurs inquiétudes : on décida qu'on ne rebatiserait & qu'on ne réordonnerait personne; mais quelques prêtres scrupuleux se firent ordonner une seconde fois : du moins l'évêque *Lavardin* ne laissa point après lui de monument contre la religion chrétienne : c'était un voluptueux qui riait de tout, au lieu que le curé *Meslier* était un homme sombre & un entousiaste, d'une vertu rigide, il est vrai, mais plus dangereux par cette vertu même.

## HUITIEME LETTRE.

### *Sur l'Encyclopédie.*

MONSEIGNEUR,

VOtre altesse demande quelques détails sur l'*Encyclopédie*; j'obéis à vos ordres. Cet immense projet fut conçu par messieurs *Diderot* & d'*Alembert*, deux philosophes qui font honneur à la France; l'un a été distingué par les générosités de l'impératrice de Russie, & l'autre par le refus d'une fortune éclatante offerte par cette impératrice, mais que sa philosophie même ne lui a pas permis d'accepter. Monsieur le chevalier de *Jaucourt*, d'une ancienne maison qu'il

Digitized by Google

illustre par ses vastes connaissances comme par ses vertus, se joignit à ces deux savans, & se signala par un travail infatigable.

Ils furent aidés par Mr. le comte d'*Hérouville*, lieutenant-général des armées du roi, profondément instruit dans tous les arts qui peuvent tenir à votre grand art de la guerre; par Mr. le comte de *Tressan* aussi lieutenant-général, dont les différens mérites sont universellement reconnus; par Mr. de *St. Lambert* ancien officier, qui en faisant des vers mieux que *Chapelle*, n'en a pas moins approfondi ce qui regarde les armes. Plusieurs autres officiers-généraux ont donné d'excellens mémoires de tactique.

D'habiles ingénieurs ont enrichi ce dictionnaire de tout ce qui concerne l'attaque & la défense des places. Des présidens & des conseillers des parlemens ont fourni plusieurs articles sur la jurisprudence. Enfin, il n'y a point de science, d'art, de profession, dont les plus grands maîtres n'ayent à l'envi enrichi ce dictionnaire. C'est le premier exemple & le dernier peut-être sur la terre, qu'une foule d'hommes supérieurs se soient empressés sans aucun intérêt, sans aucune vue particulière, sans même celle de la gloire, (puisque quelques-uns se sont cachés) à former ce dépôt immortel des connaissances de l'esprit humain.

Cet ouvrage fut entrepris sous les auspices & sous les yeux du comte d'*Argenson*, ministre d'état capable de l'entendre & digne de le protéger. Le vestibule de ce prodigieux édifice est un discours préliminaire composé par Mr. d'*Alembert*. J'ose dire hardiment que ce discours applaudi de toute l'Europe, parut supérieur à la méthode de *Descartes*, & égal à tout ce que l'illustre chancelier *Bacon* avait écrit de mieux. S'il y a dans le corps de l'ouvrage des articles frivoles, & d'autres qui sentent plutôt le déclamateur que le philosophe, ce défaut est bien réparé par la quantité prodigieuse d'articles profonds & utiles. Les éditeurs

Digitized by Google

éditeurs ne purent refuser quelques jeunes gens qui voulurent dans cette collection mettre leurs essais à côté des chefs-d'œuvres des maîtres : on laissa gâter ce grand ouvrage par politesse ; c'est le sallon d'*Apollon* où des peintres médiocres ont quelquefois mêlé leurs tableaux à ceux des *Vanlo* & des *Lemoine*. Mais votre altesse a bien dû s'appercevoir en parcourant l'*Encyclopédie*, que cet ouvrage est précisément le contraire des autres collections, c'est-à-dire que le bon l'emporte de beaucoup sur le mauvais.

Vous sentez bien que dans une ville telle que Paris, plus remplie de gens de lettres que ne le furent jamais Athènes & Rome, ceux qui ne furent pas admis à cette entreprise importante s'élevèrent contre elle. Les jésuites commencèrent ; ils avaient voulu travailler aux articles de théologie, & ils avaient été refusés. Il n'en fallait pas plus pour accuser les encyclopédistes d'irréligion, c'est la marche ordinaire. Les jansénistes voyant que leurs rivaux sonnaient l'allarme ne restèrent pas tranquilles. Il fallait bien montrer plus de zèle que ceux auxquels ils avaient tant reproché une morale commode.

Si les Jésuites crièrent à l'impiété, les jansénistes heurlèrent. Il se trouva un convulsionnaire ou convulsioniste nommé *Abraham Chaumeix*, qui présenta à des magistrats une accusation en forme, intitulée *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, dont le premier tome paraissait à peine ; c'était un étrange assemblage que ces mots de *préjugé*, qui signifie proprement illusion, & *légitime* qui ne convient qu'à ce qui est raisonnable. Il poussa ses préjugés très illégitimes jusqu'à dire que si le venin ne paraissait pas dans le premier volume, on l'appercevrait sans doute dans les suivans. Il rendait les encyclopédistes coupables, non pas de ce qu'ils avaient dit, mais de ce qu'ils diraient.

Comme il faut des témoins dans un procès criminel, il produisait *St. Augustin* & *Cicéron* ; & ces témoins étaient d'autant plus irréprocha-



Digitized by Google

bles qu'on ne pouvait convaincre *Abraham Chaumeix* d'avoir eu avec eux le moindre commerce. Les cris de quelques énergumènes joints à ceux de cet insensé, excitèrent une assez longue persécution; mais qu'est-il arrivé? la même chose qu'à la saine philosophie, à l'émétique, à la circulation du sang, à l'inoculation : tout cela fut proscrit pendant quelque tems, & a triomphé enfin de l'ignorance, de la bêtise & de l'envie; le *Dictionnaire Encyclopédique*, malgré ses défauts, a subsisté; & *Abraham Chaumeix* est allé cacher sa honte à Moscou. On dit que l'impératrice l'a forcé à être sage; c'est un des prodiges de son règne.

## NEUVIEME LETTRE.

### *Sur les Juifs.*

De tous ceux qui ont attaqué la religion chrétienne dans leurs écrits, les Juifs seraient peut-être les plus à craindre; & si on ne leur opposait pas les miracles de notre Seigneur Jesus-Christ, il serait fort difficile à un savant médiocre de leur tenir tête. Ils se regardent comme les fils aînés de la maison, qui en perdant leur héritage ont conservé leurs titres. Ils ont employé une sagacité profonde à expliquer toutes les prophéties à leur avantage. Ils prétendent que la loi de *Moïse* leur a été donnée pour être éternelle, qu'il est impossible que Dieu ait changé, & qu'il se soit parjuré; que notre Sauveur lui-même en est convenu. Ils nous objectent que selon Jesus-Christ aucun point, aucun ïota de la loi ne doit être transgressé; que Jesus était venu pour accomplir la loi, & non pour l'abolir; qu'il en a observé tous les commandemens; qu'il a été circoncis; qu'il a gardé le sabbath, solemnisé toutes les fêtes; qu'il est né Juif, qu'il a vécu Juif, qu'il

eſt mort Juif; qu'il n'a jamais inſtitué une religion nouvelle; que nous n'avons pas une ſeule ligne de lui; que c'eſt nous, & non pas lui qui avons fait la religion chrétienne.

Il ne faut pas qu'un chrétien hazarde de diſputer contre un Juif, à moins qu'il ne ſache la langue hébraïque comme ſa langue maternelle: ce qui ſeul peut le mettre en état d'entendre les prophéties & de répondre aux rabins. Voici comme s'exprime *Joſeph Scaliger* dans ſes *Excerpta*. » Les Juifs ſont ſubtils; que *Juſtin* a écrit miſérablement contre *Triphon!* & *Tertullien* plus » mal encore! Qui veut réfuter les Juifs doit » connaître à fond le judaïſme. Quelle honte! » Les chrétiens écrivent contre les chrétiens, & » n'oſent écrire contre les Juifs.

Le *Toldos Jeſchut* eſt le plus ancien écrit juif qui nous ait été tranſmis contre notre religion. C'eſt une vie de Jesus-Christ toute contraire à nos ſaints Evangiles; elle paraît être du premier ſiécle, & même écrite avant les Evangiles; car l'auteur ne parle pas d'eux, & probablement il auroit tâché de les réfuter s'il les avait connus. Il fait Jesus fils adultérin de *Miriah* ou *Mariah* & d'un ſoldat nommé *Joſeph Pander*; il raconte que lui & *Judas* voulurent chacun ſe faire chef de ſecte; que tous deux ſemblaient opérer des prodiges par la vertu du nom de *Jéhova* qu'ils avaient appris à prononcer comme il le faut pour faire les conjurations. C'eſt un ramas de rêveries rabiniques fort au-deſſous des *Mille & une nuit*. *Origène* le réfuta, & c'était le ſeul qui le pouvait faire; car il fut preſque le ſeul père grec ſavant dans la langue hébraïque.

Les Juifs théologiens n'écrivirent guères plus raiſonnablement juſqu'au onziéme ſiécle: alors éclairés par les Arabes devenus la ſeule nation ſavante, ils mirent plus de jugement dans leurs ouvrages: ceux du rabin *Aben-Eſra* furent très eſtimés: il fut chez les Juifs le fondateur de la raiſon autant qu'on la peut admettre dans les diſputes de ce genre. *Spinoſa* s'eſt beaucoup ſervi de ſes ouvrages.



Digitized by Google

Longtems après *Aben-Esra* vint *Maimonides* au treiziéme siécle : il eut encor plus de réputation. Depuis ce tems-là jusqu'au seiziéme, les Juifs eurent des livres intelligibles, & par conséquent dangereux; ils en imprimèrent quelques-uns dès la fin du siécle quinziéme. Le nombre de leurs manuscrits était considérable. Les théologiens chrétiens craignirent la séduction; ils firent brûler les livres juifs sur lesquels ils purent mettre la main; mais ils ne purent ni trouver tous les livres, ni convertir jamais un seul homme de cette religion. On a vu, il est vrai, quelques Juifs feindre d'abjurer, tantôt par avarice, tantôt par terreur; mais aucun n'a jamais embrassé le christianisme de bonne foi : un Carthaginois aurait plutôt pris le parti de Rome qu'un Juif ne se serait fait chrétien. *Orobio* parle de quelques rabins Espagnols & Arabes qui abjurèrent & devinrent évêques en Espagne; mais il se garde bien de dire qu'ils eussent renoncé de bonne foi à leur religion.

Les Juifs n'ont point écrit contre le mahométisme; ils ne l'ont pas à beaucoup près dans la même horreur que notre doctrine; la raison en est évidente; les musulmans ne font point un DIEU de JESUS-CHRIST.

Par une fatalité qu'on ne peut assez déplorer, plusieurs savans chrétiens ont quitté leur religion pour le judaïsme. *Rittangel* professeur des langues orientales à Kœnisberg, dans le 17me. siécle, embrasse la loi mosaïque. *Antoine*, ministre à Genève, fut brûlé pour avoir abjuré le christianisme en faveur du judaïsme en 1632. Les Juifs le comptent parmi les martyrs qui leur font le plus d'honneur. Il falait que sa malheureuse persuasion fût bien forte, puisqu'il aima mieux souffrir le plus affreux supplice que se rétracter.

On lit dans le *Nissachon Vetus*, c'est-à-dire, le livre de l'ancienne victoire, un trait concernant la supériorité de la loi mosaïque sur la chrétienne & sur la persane, qui est bien dans le goût oriental. Un roi ordonne à un Juif, à un

Digitized by Google

Galiléen & à un mahométan de quitter chacun ſa religion, & leur laiſſe la liberté de choiſir une des deux autres; mais s'ils ne changent pas, le bourreau eſt là qui va leur trancher la tête. Le chrétien dit, Puiſqu'il faut mourir ou changer, j'aime mieux être de la religion de *Moïſe* que de celle de *Mahomet*, car les chrétiens ſont plus anciens que les muſulmans, & les Juifs plus anciens que Jesus; je me fais donc juif. Le mahométan dit, Je ne puis me faire chien de chrétien, j'aime encor mieux me faire chien de juif, puiſque ces juifs ont le droit de primauté. Sire, dit le Juif, Votre majeſté voit bien que je ne puis embraſſer ni la loi du chrétien, ni celle du mahométan, puiſque tous deux ont donné la préférence à la mienne. Le roi fut touché de cette raiſon, renvoya ſon bourreau, & ſe fit juif. Tout ce qu'on peut inférer de cette hiſtoriette, c'eſt que les princes ne doivent pas avoir des bourreaux pour apôtres.

Cependant, les Juifs ont eu des docteurs rigides & ſcrupuleux, qui ont craint que leurs compatriotes ne ſe laiſſaſſent ſubjuguer par les chrétiens. Il y a eu entr'autres un rabin nommé *Beccai*, dont voici les paroles: *Les ſages défendent de prêter de l'argent à un chrétien, de peur que le créancier ne ſoit corrompu par le débiteur. Mais un Juif peut emprunter d'un chrétien ſans crainte d'être ſéduit par lui, car le débiteur évite toûjours ſon créancier.*

Malgré ce beau conſeil, les Juifs ont toûjours prêté à une groſſe uſure aux chrétiens, & n'en ont pas été plus convertis.

Après le fameux *Niſſachon Vetus*, nous avons la relation de la diſpute du rabin *Zéchiel*, & du dominicain frère *Paul* dit *Ciriaque*. C'eſt une conférence tenue entre ces deux ſavans hommes en 1263 en préſence de *Don Jacques* roi d'Arragon & de la reine ſa femme. Cette conférence eſt très mémorable. Les deux athlètes étaient ſavans dans l'hébreu & dans l'antiquité. Le *Talmud*, le *Targum*, les archives du ſanhédrin étaient ſur la



Digitized by Google

table. On expliquait en eſpagnol les endroits conteſtés. *Zéchiel* ſoutenait que Jesus avait été condamné ſous le roi *Alexandre Jannée*, & non ſous *Hérode* le tétrarque, conformément à ce qui eſt rapporté dans le *Toldos Jeſchut* & dans le *Talmud.* Vos Evangiles, diſait-il, n'ont été écrits que vers le commencement de votre ſecond ſiécle, & ne ſont point autentiques comme notre *Talmud.* Nous n'avons pu crucifier celui dont vous nous parlez du tems d'*Hérode* le tétrarque, puiſque nous n'avions pas alors le droit du glaive : nous ne pouvons l'avoir crucifié, puiſque ce ſupplice n'était point en uſage parmi nous? Notre *Talmud* porte que celui qui périt du tems de *Jannée* fut condamné à être lapidé. Nous ne pouvons pas plus croire vos Evangiles que les lettres prétendues de *Pilate* que vous avez ſuppoſées. Il était aiſé de renverſer cette vaine érudition rabinique. La reine finit la diſpute en demandant aux Juifs pourquoi ils puaient?

Ce même *Zéchiel* eut encor pluſieurs autres conférences dont un de ſes diſciples nous rend compte. Chaque parti s'attribua la victoire, quoiqu'elle ne pût être que du côté de la vérité.

Le *rempart de la foi* écrit par un Juif nommé *Iſaac*, trouvé en Afrique, eſt bien ſupérieur à la relation de *Zéchiel*, qui eſt très confuſe, & remplie de puérilités. *Iſaac* eſt méthodique & très bon dialecticien : jamais l'erreur n'eut peut-être un plus grand appui. Il a raſſemblé ſous cent propoſitions toutes les difficultés que les incrédules ont prodiguées depuis.

C'eſt-là qu'on voit les objections contre les deux généalogies de Jesus-Christ qui ſont différentes l'une de l'autre.

Contre toutes les citations des paſſages des prophêtes qui ne ſe trouvent point dans les livres juifs.

Contre la divinité de Jesus-Christ, qui n'eſt pas expreſſément annoncée dans les Evangiles, mais qui n'en eſt pas moins prouvée par les ſaints conciles.

Digitized by Google

Contre l'opinion que JESUS n'avait point de frères ni de sœurs.

Contre les différentes relations des évangélistes que l'on a cependant conciliées.

Contre l'histoire du *Lazare*.

Contre les prétendues falsifications des anciens livres canoniques.

Enfin les incrédules les plus déterminés n'ont presque rien allégué qui ne soit dans ce *rempart de la foi* du rabin *Isaac*. On ne peut faire un crime aux Juifs d'avoir essayé de soutenir leur antique religion aux dépens de la nôtre : on ne peut que les plaindre ; mais quels reproches ne doit-on pas faire à ceux qui ont profité des disputes des chrétiens & des Juifs pour combattre l'une & l'autre religion ! Plaignons ceux qui, effrayés de dix-sept siécles de contradictions, & lassés de tant de disputes, se sont jettés dans le théïsme, & n'ont voulu admettre qu'un DIEU avec une morale pure. S'ils ont conservé la charité, ils ont abandonné la foi ; ils ont cru être hommes au lieu d'être chrétiens. Ils devaient être soumis, & ils n'ont aspiré qu'à être sages ! Mais combien la folie de la croix est-elle supérieure à cette sagesse ! comme dit l'apôtre *Paul*.

## D'OROBIO.

*Orobio* était un rabin si savant qu'il n'avait donné dans aucune des rêveries qu'on reproche à tant d'autres rabins ; profond sans être obscur, possédant les belles-lettres, homme d'un esprit agréable, & d'une extrême politesse. *Philippe Limborch* théologien du parti des arminiens dans Amsterdam, fit connaissance avec lui vers l'an 1685 : ils disputèrent longtems ensemble, mais sans aucune aigreur, & comme deux amis qui veulent s'éclairer. Les conversations éclaircissent bien rarement les sujets qu'on traite ; il est difficile de suivre toujours le même objet & de ne pas s'égarer ; une question en amène une autre. On est tout étonné au bout d'un quart d'heure de se



Digitized by Google

trouver hors de sa route. Ils prirent le parti de mettre par écrit les objections & les réponses, qu'ils firent ensuite imprimer tous deux en 1687. C'est peut-être la première dispute entre deux théologiens dans laquelle on ne se soit pas dit des injures ; au contraire, les deux adversaires se traitent l'un & l'autre avec respect.

*Limborch* réfute les sentimens du très savant & très illustre Juif, qui réfute avec les mêmes formules les opinions du très savant & très illustre chrétien. *Orobio* même ne parle jamais de Jesus-Christ qu'avec la plus grande circonspection. Voici le précis de la dispute.

*Orobio* soutient d'abord que jamais il n'a été ordonné aux Juifs par leur loi de croire à un messie.

Qu'il n'y a aucun passage dans l'ancien Testament qui fasse dépendre le salut d'Israël, de la foi au messie.

Qu'on ne trouve nulle part qu'Israël ait été menacé de n'être plus le peuple choisi s'il ne croyait pas au futur messie.

Que dans aucun endroit il n'est dit que la loi judaïque soit l'ombre & la figure d'une autre loi ; qu'au contraire il est dit partout que la loi de *Moïse* doit être éternelle.

Que tout prophête même qui ferait des miracles pour changer quelque chose à la loi mosaïque, devait être puni de mort.

Qu'à la vérité quelques prophêtes ont prédit aux Juifs dans leurs calamités, qu'ils auraient un jour un libérateur ; mais que ce libérateur serait le soutien de la loi mosaïque au lieu d'en être le destructeur.

Que les Juifs attendent toûjours un messie, lequel sera un roi puissant & juste.

Qu'une preuve de l'immutabilité éternelle de la religion mosaïque est que les Juifs dispersés sur toute la terre n'ont jamais cependant changé une seule virgule à leur loi, & que les Israëlites de Rome, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, de Pologne, de Turquie, de Perse,

Digitized by Google

ont conſtamment tenu la même doctrine depuis la priſe de Jéruſalem par *Titus*, ſans que jamais il ſe ſoit élevé parmi eux la plus petite ſecte qui ſe ſoit écartée d'une ſeule obſervance, & d'une ſeule opinion de la nation Iſraëlite.

Qu'au contraire, les chrétiens ont été diviſés entre eux dès la naiſſance de leur religion.

Qu'ils ſont encor partagés en beaucoup plus de ſectes qu'ils n'ont d'états, & qu'ils ſe ſont pourſuivis à feu & à ſang les uns les autres pendant plus de douze ſiécles entiers; que ſi l'apôtre *Paul* trouva bon que les Juifs continuaſſent à obſerver tous les préceptes de leur loi, les chrétiens d'aujourd'hui ne devaient pas leur reprocher de faire ce que l'apôtre *Paul* leur a permis.

Que ce n'eſt point par haine & par malice qu'Iſraël n'a point reconnu Jesus; que ce n'eſt point par des vues baſſes & charnelles que les Juifs ſont attachés à leur loi ancienne; qu'au contraire, ce n'eſt que dans l'eſpoir des biens céleſtes qu'ils lui ſont fidèles, malgré les perſécutions des Babiloniens, des Syriens, des Romains, malgré leur diſperſion & leur opprobre, malgré la haine de tant de nations, & que l'on ne doit point appeller *charnel* un peuple entier qui eſt le martyr de Dieu depuis près de quarante ſiécles.

Que ce ſont les chrétiens qui ont attendu des biens charnels, témoin preſque tous les premiers pères de l'égliſe qui ont eſpéré de vivre mille ans dans une nouvelle Jéruſalem au milieu de l'abondance & de toutes les délices du corps.

Qu'il eſt impoſſible que les Juifs ayent crucifié le vrai meſſie, attendu que les prophêtes diſent expreſſément que le meſſie viendra purger Iſraël de tout péché, qu'il ne laiſſera pas une ſeule ſouillure en Iſraël; que ce ſerait le plus horrible péché & la plus abominable ſouillure, ainſi que la contradiction la plus palpable, que Dieu envoyât ſon meſſie pour être crucifié.

Que les préceptes du Décalogue étant par-



Digitized by Google

faits, toute nouvelle omiſſion était entiérement inutile.

Que la loi moſaïque n'a jamais eu aucun ſens myſtique.

Que ce ſeroit tromper les hommes de leur dire des choſes que l'on devrait entendre dans un ſens différent de celui dans lequel elles ont été dites.

Que les apôtres chrétiens n'ont jamais égalé les miracles de *Moïſe*.

Que les évangéliſtes & les apôtres n'étaient point des hommes ſimples, puiſque *Luc* était médecin, que *Paul* avait étudié ſous *Gamaliel*, dont les Juifs ont conſervé les écrits.

Qu'il n'y avait point du tout de ſimplicité & d'idiotiſme à ſe faire apporter tout l'argent de leurs néophites ; que *Paul* loin d'être un homme ſimple, uſa du plus grand artifice en venant ſacrifier dans le temple, & en jurant devant *Feſtus Agrippa* qu'il n'avait rien fait contre la circonciſion, & contre la loi du judaïſme.

Qu'enfin les contradictions qui ſe trouvent dans les Evangiles prouvent que ces livres n'ont pu être inſpirés de DIEU.

*Limborch* répond à toutes ces aſſertions par les argumens les plus forts que l'on puiſſe employer. Il eut tant de confiance dans la bonté de ſa cauſe qu'il ne balança pas à faire imprimer cette célèbre diſpute ; mais comme il était du parti des arminiens, celui des gomariſtes le perſécuta : on lui reprocha d'avoir expoſé les vérités de la religion chrétienne à un combat dont ſes ennemis pourraient triompher. *Orobio* ne fut point perſécuté dans la ſynagogue.

## D'URIEL ACOSTA.

Il arriva à *Uriel Acoſta* dans Amſterdam à-peu-près la même choſe qu'à *Spinoſa* : il quitta dans Amſterdam le judaïſme pour la philoſophie. Un Eſpagnol & un Anglais s'étant adreſſés à lui pour ſe faire juifs, il les détourna de ce

Digitized by Google

dessein, & leur parla contre la religion des Hébreux : il fut condamné à recevoir trente-neuf coups de foüet à la colonne, & à se prosterner ensuite sur le seuil de la porte; tous les assistans passèrent sur son corps.

Il fit imprimer cette avanture dans un petit livre que nous avons encor, & c'est là qu'il professe n'être ni juif, ni chrétien, ni mahométan, mais adorateur d'un Dieu. Son petit livre est intitulé : *Exemplaire de la vie humaine*. Le même *Limborch* réfuta *Uriel Acosta*, comme il avait réfuté *Orobio* ; & le magistrat d'Amsterdam ne se mêla en aucune manière de ces querelles.

---

## DIXIEME LETTRE.

### *Sur* Spinosa.

MONSEIGNEUR,

IL me semble qu'on a souvent aussi mal jugé la personne de *Spinosa* que ses ouvrages. Voici ce qu'on dit de lui dans deux dictionnaires historiques ;

» *Spinosa* avait un tel désir de s'immortali-» ser, qu'il eût sacrifié volontiers à cette gloire » la vie présente, eût-il falu être mis en piéces » par un peuple mutiné : les absurdités du spino-» sisme ont été parfaitement réfutées par *Jean* » *Bredembourg* bourgeois de Roterdam.

Autant de mots, autant de faussetés. *Spinosa* était précisément le contraire du portrait qu'on trace de lui. On doit détester son athéïsme, mais on ne doit pas mentir sur sa personne. Jamais homme ne fut plus éloigné en tout sens de la vaine gloire, il le faut avouer ; ne le calomnions pas en le condamnant. Le ministre *Colerus* qui habita longtems la propre chambre où *Spinosa* mourut, avoue avec tous ses contem-

porains, que *Spinosa* vécut toûjours dans une profonde retraite, cherchant à se dérober au monde, ennemi de toute superfluité, modeste dans la conversation, négligé dans ses habillemens, travaillant de ses mains, ne mettant jamais son nom à aucun de ses ouvrages : ce n'est pas là le caractère d'un ambitieux de gloire.

A l'égard de *Bredembourg*, loin de le réfuter parfaitement bien, j'ose croire qu'il le réfuta parfaitement mal : j'ai lu cet ouvrage, & j'en laisse le jugement à quiconque comme moi aura la patience de le lire. *Bredembourg* fut si loin de confondre nettement *Spinosa*, que lui-même effrayé de la faiblesse de ses réponses, devint malgré lui le disciple de celui qu'il avait attaqué : grand exemple de la misère & de l'inconstance de l'esprit humain.

La vie de *Spinosa* est écrite assez en détail, & assez connue pour que je n'en rapporte rien ici. Que votre altesse me permette seulement de faire avec elle une réflexion sur la manière dont ce Juif jeune encore fut traité par la synagogue. Accusé par deux jeunes gens de son âge de ne pas croire à *Moïse*, on commença pour le remettre dans le bon chemin, par l'assassiner d'un coup de couteau au sortir de la comédie; quelques-uns disent au sortir de la synagogue, ce qui est plus vraisemblable.

Après avoir manqué son corps, on ne voulut pas manquer son ame; il fut procédé à l'excommunication majeure, au grand anathême, au chammata. *Spinosa* prétendit que les Juifs n'étaient pas en droit d'exercer cette espèce de jurisdiction dans Amsterdam. Le conseil de ville renvoya la décision de cette affaire au consistoire des pasteurs; ceux-ci conclurent que si la synagogue avait ce droit, le consistoire en jouïrait à plus forte raison : le consistoire donna gain de cause à la synagogue.

*Spinosa* fut donc proscrit par les Juifs avec la grande cérémonie : le chantre Juif entonna les paroles d'exécration; on sonna du cor, on

Digitized by Google

renverſa goutte à goutte de bougies noires dans une cuve pleine de ſang; on dévoua *Benoit Spinoſa* à *Belzébuth*, à *Sathan*, & à *Aſtaroth*, & toute la ſynagogue cria Amen!

Il eſt étrange qu'on ait permis un tel acte de juriſdiction qui reſſemble plutôt à un ſabbath de ſorciers qu'à un jugement intègre. On peut croire que ſans le coup de couteau & ſans les bougies noires éteintes dans le ſang, *Spinoſa* n'eût jamais écrit contre *Moïſe* & contre DIEU. La perſécution irrite; elle enhardit quiconque ſe ſent du génie; elle rend irréconciliable celui que l'indulgence aurait retenu.

*Spinoſa* renonça au judaïſme, mais ſans ſe faire jamais chrétien. Il ne publia ſon traité des cérémonies ſuperſtitieuſes, autrement *Tractatus Theologico-politicus*, qu'en 1670, environ huit ans après ſon excommunication. On a prétendu trouver dans ce livre les ſemences de ſon athéïſme, par la même raiſon qu'on trouve toujours la phyſionomie mauvaiſe à un homme qui a fait une méchante action. Ce livre eſt ſi loin de l'athéïſme, qu'il y eſt ſouvent parlé de JESUS-CHRIST comme de l'envoyé de DIEU. Cet ouvrage eſt très profond, & le meilleur qu'il ait fait; j'en condamne ſans doute les ſentimens, mais je ne puis m'empêcher d'en eſtimer l'érudition. C'eſt lui, ce me ſemble, qui a remarqué le premier que le mot hébreu *Ruhag*, que nous traduiſons par *ame*, ſignifiait chez les Juifs le vent, le ſouffle, dans ſon ſens naturel; que tout ce qui eſt grand portait le nom de divin; les cèdres de DIEU; les vents de DIEU; la mélancolie de *Saül* mauvais eſprit de DIEU; les hommes vertueux enfans de DIEU.

C'eſt lui qui le premier a développé le dangereux ſyſtême d'*Aben-Eſra*, que le Pentateuque n'a point été écrit par *Moïſe*, ni le livre de Joſué par *Joſué*: ce n'eſt que d'après lui que *Le Clerc*, pluſieurs théologiens de Hollande, & le célèbre *Newton*, ont embraſſé ce ſentiment.

*Newton* diffère de lui ſeulement en ce qu'il

Digitized by Google

attribue à *Samuël* les livres de *Moïse*, au lieu que *Spinosa* en fait *Esdras* auteur. On peut voir toutes les raisons que *Spinosa* donne de son systême dans son VIII, IX & Xe. chapitre; on y trouve beaucoup d'exactitude dans la chronologie; une grande science de l'histoire, du langage & des mœurs de son ancienne patrie; plus de méthode & de raisonnement que dans tous les rabins ensemble. Il me semble que peu d'écrivains lui avaient prouvé nettement que les Juifs reconnaissaient des prophêtes chez les gentils : en un mot, il a fait un usage coupable de ses lumières, mais il en avait de très grandes.

Il faut chercher l'athéïsme dans les anciens philosophes; on ne le trouve à découvert que dans les œuvres posthumes de *Spinosa*. Son traité de l'athéïsme n'étant point sous ce titre, & étant écrit dans un latin obscur, & d'un stile très sec, Mr. le comte de *Boulainvilliers* l'a réduit en français sous le titre de *Réfutation de Spinosa* : nous n'avons que le poison, *Boulainvilliers* n'eut pas le tems apparemment de donner l'antidote.

Peu de gens ont remarqué que *Spinosa*, dans son funeste livre, parle toujours d'un être infini & suprême; il annonce DIEU en voulant le détruire. Les argumens dont *Bayle* l'accable, me paraitraient sans replique, si en effet *Spinosa* admettait un DIEU; car ce DIEU n'était que l'immensité des choses, ce DIEU étant à la fois la matière & la pensée, il est absurde, comme *Bayle* l'a très bien prouvé, de supposer que DIEU soit à la fois agent & patient, cause & sujet, faisant le mal & le souffrant; s'aimant, se haïssant lui-même; se tuant, se mangeant. Un bon esprit, ajoute *Bayle*, aimerait mieux cultiver la terre avec les dents & les ongles, que de cultiver une hypothèse aussi choquante & aussi absurde; car, selon *Spinosa* ceux qui disent, les Allemands ont tué dix mille Turcs, parlent mal & faussement; ils doivent dire, DIEU

Digitized by Google

modifié en dix mille Allemands a tué DIEU modifié en dix mille Turcs.

*Bayle* a très grande raiſon ſi *Spinoſa* reconnait un DIEU ; mais le fait eſt qu'il n'en reconnait point du tout, & qu'il ne s'eſt ſervi de ce mot ſacré que pour ne pas trop effaroucher les hommes.

Entêté de *Deſcartes* il abuſe de ce mot également célèbre & inſenſé de Deſcartes, *donnez-moi du mouvement & de la matière, & je vais former un monde.*

Entêté encor de l'idée incompréhenſible, & antiphyſique, que tout eſt plein, il s'eſt imaginé qu'il ne peut exiſter qu'une ſeule ſubſtance, un ſeul pouvoir qui raiſonne dans les hommes, ſent & ſe ſouvient dans les animaux, étincelle dans le feu, coule dans les eaux, roule dans les vents, gronde dans le tonnerre, végète ſur la terre, eſt étendu dans tout l'eſpace.

Selon lui, tout eſt néceſſaire, tout eſt éternel ; la création eſt impoſſible ; point de deſſein dans la ſtructure de l'univers, dans la permanence des eſpèces & dans la ſucceſſion des individus. Les oreilles ne ſont plus faites pour entendre, les yeux pour voir, le cœur pour recevoir & chaſſer le ſang, l'eſtomac pour digérer, la cervelle pour penſer, les organes de la génération pour donner la vie : & des deſſeins divins ne ſont que les effets d'une néceſſité aveugle.

Voilà au juſte le ſyſtême de *Spinoſa*. Voilà, je crois, les côtés par leſquels il faut attaquer ſa citadelle, citadelle bâtie (ſi je ne me trompe) ſur l'ignorance de la phyſique, & ſur l'abus le plus monſtrueux de la métaphyſique.

Il ſemble, & on doit s'en flatter, qu'il y ait aujourd'hui peu d'athées. L'auteur de la *Henriade* a dit, *un catéchiſte annonce* DIEU *aux enfans, & Newton le démontre aux ſages.* Plus on connait la nature, plus on adore ſon auteur.

L'athéiſme ne peut faire aucun bien à la morale, & peut lui faire beaucoup de mal. Il eſt

presque aussi dangereux que le fanatisme. Vous êtes, monseigneur, également éloigné de l'un & de l'autre, & c'est ce qui autorise la liberté que j'ai prise de mettre la vérité sous vos yeux sans aucun déguisement. J'ai répondu à toutes vos questions, depuis ce bouffon savant de *Rabelais* jusqu'au téméraire métaphysicien *Spinosa*.

J'aurais pu joindre à cette liste une foule de petits livres qui ne sont guères connus que des bibliothécaires; mais j'ai craint qu'en multipliant le nombre des coupables, je ne parusse diminuer l'iniquité. J'espère que le peu que j'ai dit affermira votre altesse dans ses sentimens pour nos dogmes & pour nos écritures, quand elle verra qu'elles n'ont été combattues que par des stoïciens entêtés, par des savans enflés de leur science, par des gens du monde qui ne connaissent que leur vaine raison, par des plaisans qui prennent des bons mots pour des argumens, par des théologiens enfin qui au lieu de marcher dans les voies de DIEU se sont égarés dans leurs propres voies.

Encore une fois, ce qui doit consoler une ame aussi noble que la vôtre, c'est que le théïsme qui perd aujourd'hui tant d'ames, ne peut jamais nuire ni à la paix des états, ni à la douceur de la société. La controverse a fait couler partout le sang, & le théïsme l'a étanché. C'est un mauvais remède, je l'avoue, mais il a guéri les plus cruelles blessures. Il est excellent pour cette vie, s'il est détestable pour l'autre. Il damne sûrement son homme, mais il le rend paisible.

Votre pays a été autrefois en feu pour des argumens, le théïsme y a porté la concorde. Il est clair que si *Poltrot*, *Jacques Clément*, *Jaurigni*, *Balthazar Gerard*, *Jean Châtel*, *Damien*, le jésuite *Malagrida*, &c. &c. &c. avaient été des théïstes, il y aurait eu moins de princes assassinés.

A DIEU ne plaise que je veuille préférer le théïsme à la sainte religion des *Ravaillacs*, des

*Damiens*, des *Malagrida* qu'ils ont méconnue & outragée ! Je dis ſeulement qu'il eſt plus agréable de vivre avec des théïſtes qu'avec des *Ravaillacs* & des *Brinvilliers* qui vont à confeſſe ; & ſi votre alteſſe n'eſt pas de mon avis, j'ai tort.

---

## ESSAI SUR LES GUERRES CIVILES DE FRANCE. a)

*Henri le grand* nâquit en 1553 à Pau, petite ville, capitale du Béarn. *Antoine de Bourbon*, duc de Vendôme, ſon père, était du ſang-royal de France, & chef de la branche de *Bourbon* (ce qui autrefois ſignifiait *Bourbeux*) ainſi appellée d'un fief de ce nom, qui tomba dans leur maiſon par un mariage avec l'héritiére de *Bourbon*.

La maiſon de *Bourbon*, depuis *Louis IX* juſqu'à *Henri IV* avait preſque toujours été négligée, & réduite à un tel degré de pauvreté, que le fameux prince de *Condé*, frère d'*Antoine de Navarre*, & oncle d'*Henri le grand*, n'avait que ſix cent livres de rente de ſon patrimoine.

La mère d'*Henri* était *Jeanne d'Albret*, fille d'*Henri d'Albret*, roi de Navarre, prince ſans mérite, mais bon homme, plutôt indolent que paiſible, qui ſoutint avec trop de réſignation la perte de ſon royaume, enlevé à ſon père par une bulle du pape, appuyée des armes de l'Eſpagne. *Jeanne*, fille d'un prince ſi faible, eut encore un plus faible époux, auquel elle apporta en mariage la principauté de Béarn, & le vain titre de roi de Navarre.

Ce prince qui vivait dans un tems de factions & de guerres civiles, où la fermeté d'eſprit eſt ſi néceſſaire, ne fit voir qu'incertitude & irréſolution dans ſa conduite. Il ne ſut jamais de quel parti, ni de quelle religion il était. Sans ta-

a) L'auteur avait écrit ce morceau en anglais.

Digitized by Google

lent pour la cour, & sans capacité pour l'emploi de général d'armée, il passa toute sa vie à favoriser ses ennemis, & à ruiner ses serviteurs; joué par *Cathérine de Médicis*, amusé & accablé par les *Guises*, & toûjours dupe de lui-même. Il reçut une blessure mortelle au siége de Rouen, où il combattit pour la cause de ses ennemis contre l'intérêt de sa propre maison. Il fit voir en mourant le même esprit inquiet & flottant, qui l'avait agité pendant sa vie.

*Jeanne d'Albret* était d'un caractère tout opposé: pleine de courage & de résolution, redoutée de la cour de *France*, chérie des protestans, estimée des deux partis. Elle avait toutes les qualités qui font les grands politiques, ignorant cependant les petits artifices de l'intrigue & de la cabale. Une chose remarquable est qu'elle se fit protestante, dans le même tems que son époux devint catholique, & fut aussi constamment attachée à la nouvelle religion, qu'*Antoine* était chancellant dans la sienne. Ce fut par-là qu'elle se vit à la tête d'un parti, tandis que son époux était le jouet de l'autre.

Jalouse de l'éducation de son fils, elle voulut seule en prendre le soin. *Henri* apporta en naissant toutes les excellentes qualités de sa mère, & il les porta dans la suite à un plus haut degré de perfection. Il n'avait hérité de son père qu'une certaine facilité d'humeur, qui dans *Antoine* dégénéra en incertitude & en faiblesse, mais qui dans *Henri* fut bienveillance & bon naturel.

Il ne fut pas élevé, comme un prince, dans cet orgueil lâche & efféminé, qui énerve le corps, affaiblit l'esprit & endurcit le cœur. Sa nourriture était grossière, & ses habits simples & unis. Il alla toujours nue tête. On l'envoyait à l'école avec de jeunes gens de même âge; il grimpait avec eux sur les rochers & sur le sommet des montagnes voisines, suivant la coutume du pays & des tems.

Digitized by Google

Pendant qu'il était ainsi élevé au milieu de ses sujets, dans une sorte d'égalité, sans laquelle il est facile à un prince d'oublier qu'il est né homme, la fortune ouvrit en France une scène sanglante, & au travers des débris d'un royaume presque détruit, & sur les cendres de plusieurs princes enlevés par une mort prématurée, lui fraya le chemin d'un trône, qu'il ne put rétablir dans son ancienne splendeur qu'après en avoir fait la conquête.

*Henri II* roi de France chef de la branche des *Valois*, fut tué à Paris dans un tournois, qui fut en Europe le dernier de ces romanesques & périlleux divertissemens.

Il laissa quatre fils, *François II*, *Charles IX*, *Henri III* & le duc d'*Alençon*. Tous ces indignes descendans de *François I* montèrent successivement sur le trône, excepté le duc d'*Alençon*, & moururent heureusement à la fleur de leur âge & sans postérité.

Le régne de *François II* fut court, mais remarquable. Ce fut alors que percèrent ces factions, & que commencèrent ces calamités, qui pendant trente ans successivement ravagèrent le royaume de France.

Il épousa la célèbre & malheureuse *Marie Stuart*, reine d'Ecosse, que sa beauté & sa faiblesse conduisirent à de grandes fautes, & à de plus grands malheurs, & enfin à une mort déplorable. Elle était maîtresse absolue de son jeune époux, prince de dix-huit ans, sans vices & sans vertus, né avec un corps délicat & un esprit faible.

Incapable de gouverner par elle-même, elle se livra sans réserve au duc de *Guise*, frère de sa mère. Il influait sur l'esprit du roi par son moyen, & jettait par-là les fondemens de la grandeur de sa propre maison. Ce fut dans ce tems que *Catherine de Médicis*, veuve du feu roi, & mère du roi régnant, laissa échapper les premières étincelles de son ambition, qu'elle avait habilement étouffée pendant la vie d'*Henri*

Digitized by Google

II. Mais se voyant incapable de l'emporter sur l'esprit de son fils, & sur une jeune princesse qu'il aimait passionnément, elle crut qu'il lui était plus avantageux d'être pendant quelque tems leur instrument, & de se servir de leur pouvoir, pour établir son autorité, que de s'y opposer inutilement. Ainsi les *Guises* gouvernaient le roi & les deux reines. Maîtres de la cour, ils devinrent les maîtres de tout le royaume : l'un en France est toujours une suite nécessaire de l'autre.

La maison de *Bourbon* gémissait sous l'oppression de la maison de *Lorraine* ; & *Antoine*, roi de Navarre, souffrit tranquillement plusieurs affronts d'une dangereuse conséquence. Le prince de *Condé*, son frère, encore plus indignement traité, tâcha de secouer le joug, & s'associa pour ce grand dessein à l'amiral de *Coligni*, chef de la maison de *Châtillon*. La cour n'avait point d'ennemi plus redoutable. *Condé* était plus ambitieux, plus entreprenant, plus actif ; *Coligni* était d'une humeur plus posée, plus mésuré dans sa conduite, plus capable d'être chef d'un parti ; à la vérité aussi malheureux à la guerre que *Condé*, mais réparant souvent par son habileté ce qui semblait irréparable ; plus dangereux après une défaite que ses ennemis après une victoire ; orné d'ailleurs d'autant de vertus que des tems si orageux & l'esprit de faction pouvaient le permettre.

Les protestans commençaient alors à devenir nombreux : ils s'apperçurent bientôt de leurs forces.

La superstition, les secrettes fourberies des moines de ce tems-là, le pouvoir immense de Rome, la passion des hommes pour la nouveauté, l'ambition de *Luther* & de *Calvin*, la politique de plusieurs princes, servirent à l'accroissement de cette secte, libre à la vérité de superstition, mais tendant aussi impétueusement à l'anarchie, que la religion de Rome à la tyrannie.

Digitized by Google

Les proteſtans avaient eſſuyé en France les perſécutions les plus violentes, dont l'effet ordinaire eſt de multiplier les proſélites. Leur ſecte croiſſait au milieu des échaffauts & des tortures. *Condé*, *Coligni*, les deux frères de *Coligni*, leurs partiſans & tous ceux qui étaient tyranniſés par les *Guiſes*, embraſſèrent en même tems la religion proteſtante. Ils unirent avec tant de concert leurs plaintes, leur vengeance & leurs intérêts, qu'il y eut en même tems une révolution dans la religion & dans l'état.

La première entrepriſe fut un complot pour arrêter les *Guiſes* à Amboiſe, & pour s'aſſurer de la perſonne du roi. Quoique ce complot eût été tramé avec hardieſſe, & conduit avec ſecret, il fut découvert au moment où il allait être mis en exécution. Les *Guiſes* punirent les conſpirateurs de la manière la plus cruelle, pour intimider leurs ennemis, & les empêcher de former à l'avenir de pareils projets. Plus de ſept cent proteſtans furent exécutés ; *Condé* fut fait priſonnier & accuſé de lèze-majeſté. On lui fit ſon procès, & il fut condamné à mort.

Pendant le cours de ſon procès, *Antoine*, roi de Navarre, ſon frère, leva en Guienne, à la ſollicitation de ſa femme & de *Coligni*, un nombre infini de gentilshommes, tant proteſtans que catholiques, attachés à ſa maiſon. Il traverſa la Gaſcogne avec ſon armée ; mais ſur un ſimple meſſage qu'il reçut de la cour en chemin, il les congédia tous en pleurant. *Il faut que j'obéiſſe*, dit-il ; *mais j'obtiendrai votre pardon du roi. Allez, & demandez pardon pour vous-même*, lui répondit un vieux capitaine. *Notre ſûreté eſt au bout de nos épées.* Là deſſus la nobleſſe qui le ſuivait, s'en retourna avec mépris & indignation.

*Antoine* continua ſa route, & arriva à la cour. Il y ſollicita pour la vie de ſon frère, n'étant pas ſûr de la ſienne. Il allait tous les jours chez le duc, & chez le cardinal de *Guiſe*, qui le rece-

Digitized by Google

vaient assis & couverts, pendant qu'il était debout & nue tête.

Tout était prêt alors pour la mort du prince de *Condé*, lorsque le roi tomba tout d'un coup malade, & mourut. Les circonstances & la promptitude de cet événement, le penchant des hommes à croire que la mort précipitée des princes n'est point naturelle, donnèrent cours au bruit commun que *François II* avait été empoisonné.

Sa mort donna un nouveau tour aux affaires. Le prince de *Condé* fut mis en liberté : son parti commença à respirer ; la religion protestante s'étendit de plus en plus ; l'autorité des *Guises* baissa, sans cependant être abattue ; *Antoine de Navarre* recouvra une ombre d'autorité, dont il se contenta ; *Marie Stuart* fut renvoyée en Ecosse, & *Catherine de Médicis*, qui commença alors à jouer le premier rôle sur le théâtre, fut déclarée régente du royaume pendant la minorité de *Charles IX* son second fils.

Elle se trouva elle-même embarrassée dans un labyrinthe de difficultés insurmontables, & partagée entre deux religions, & différentes factions, qui étaient aux prises l'une avec l'autre, & disputaient le pouvoir souverain.

Cette princesse résolut de les détruire par leurs propres armes, s'il était possible. Elle nourrit la haine des *Condés* contre les *Guises* ; elle jetta là semence des guerres civiles ; indifférente & impartiale entre Rome & Genève, uniquement jalouse de sa propre autorité.

Les *Guises*, qui étaient zélés catholiques, parce que *Condé* & *Coligni* étaient protestans, furent longtems à la tête des troupes. Il y eut plusieurs batailles livrées ; le royaume fut ravagé en même tems par trois ou quatre armées.

Le connétable *Anne de Montmorenci* fut tué à la journée de St. Denys dans la quatre-vingtiéme année de son âge. *François*, duc de *Guise*, fut assassiné par *Poltrot* au siége d'Orléans. *Henri III* alors duc d'Anjou, grand prince dans sa

Digitized by Google

jeunesse, quoique roi de peu de mérite dans la maturité de l'âge, gagna les batailles de Jarnac contre *Condé*, & de Moncontour contre *Coligni*.

La conduite de *Condé*, & sa mort funeste, à la bataille de Jarnac, sont trop remarquables pour n'être pas détaillées. Il avait été blessé au bras deux jours auparavant. Sur le point de donner bataille à son ennemi, il eut le malheur de recevoir un coup de pied d'un cheval fougueux, sur lequel était monté un de ses officiers. Le prince, sans marquer aucune sensibilité, dit à ceux qui étaient autour de lui, *Messieurs, apprenez par cet accident qu'un cheval fougueux est plus dangereux qu'utile dans un jour de bataille. Allons*, poursuivit-il, *le prince de* Condé *avec une jambe cassée, & le bras en écharpe, ne craint point de donner bataille, puisque vous le suivez*. Le succès ne répondit point à son courage: il perdit la bataille; toute son armée fut mise en déroute. Son cheval ayant été tué sous lui, il se tint tout seul le mieux qu'il put appuyé contre un arbre, à demi évanoui, à cause de la douleur que lui causait son mal, mais toujours intrépide & le visage tourné du côté de l'ennemi. *Montesquiou*, capitaine des gardes du duc d'*Anjou*, passa par-là, quand ce prince infortuné était en cet état, & demanda qui il était. Comme on lui dit que c'était le prince de *Condé*, il le tua de sang-froid.

Après la mort de *Condé*, *Coligni* eut sur les bras tout le fardeau du parti. *Jeanne d'Albret*, alors veuve, confia son fils à ses soins. Le jeune *Henri*, alors âgé de quatorze ans, alla avec lui à l'armée, & partagea les fatigues de la guerre. Le travail & les adversités furent ses guides & ses maîtres.

Sa mère & l'amiral n'avaient point d'autre vue que de rendre en France leur religion indépendante de l'église de Rome, & d'assurer leur propre autorité contre le pouvoir de *Catherine de Médicis*.

Digitized by Google

*Cathérine* s'était déja débarrassée de plusieurs de ses rivaux. *François*, duc de *Guise*, qui était le plus dangereux & le plus nuisible de tous; quoiqu'il fût de même parti, avait été assassiné devant Orléans. *Henri de Guise*, son fils, qui joua depuis un si grand rôle dans le monde, était fort jeune.

Le prince de *Condé* était mort, *Charles IX* son fils avait pris le pli qu'elle voulait, étant aveuglément soumis à ses volontés. Le duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, était absolument dans ses intérêts; elle ne craignait d'autres ennemis que *Jeanne d'Albret*, *Coligni* & les protestans. Elle crut qu'un seul coup pouvait les détruire tous, & rendre son pouvoir immuable.

Elle pressentit le roi & même le duc d'*Anjou* sur son dessein. Tout fut concerté, & les piéges étant préparés, une paix avantageuse fut proposée aux protestans. *Coligni*, fatigué de la guerre civile, l'accepta avec chaleur. *Charles*, pour ne laisser aucun sujet de soupçon, donna sa sœur en mariage au jeune *Henri de Navarre*. *Jeanne d'Albret*, trompée par des apparences si séduisantes, vint à la cour avec son fils, *Coligni* & tous les chefs des protestans. Le mariage fut célébré avec pompe : toutes les manières obligeantes, toutes les assurances d'amitié, tous les sermens si sacrés parmi les hommes, furent prodigués par *Catherine* & par le roi. Le reste de la cour n'était occupé que de fêtes, de jeux, & de mascarade. Enfin une nuit, qui fut la veille de la St. Barthelemi, au mois d'Août 1572, le signal fut donné à minuit. Toutes les maisons des protestans furent forcées & ouvertes en même tems. L'amiral de *Coligni*, allarmé du tumulte, sauta de son lit. Une troupe d'assassins entra dans sa chambre; un certain *Besme*, Lorrain, qui avait été élevé domestique dans la maison de *Guise*, était à leur tête; il plongea son épée dans le sein de l'amiral, & lui donna un coup de revers sur le visage.

Le

Le jeune *Henri*, duc de *Guise*, qui forma ensuite la ligue catholique, & qui fut depuis assassiné à Blois, était à la porte de la maison de *Coligni*, attendant la fin de l'assassinat, & cria tout haut : *Besme, cela est-il fait?* Immédiatement après, les assassins jettèrent le corps par la fenêtre. *Coligni* tomba, & expira aux pieds de *Guise*, qui lui marcha sur le corps. Non qu'il fût enyvré de ce zèle catholique pour la persécution, qui dans ce tems avait infecté la moitié de la France ; mais il y fut poussé par l'esprit de vengeance, qui bien qu'il ne soit point en général si cruel que le faux zèle pour la religion, mène souvent à de plus grandes bassesses.

Cependant tous les amis de *Coligni* étaient attaqués dans Paris : hommes, femmes, enfans, tout était massacré sans distinction : toutes les rues étaient jonchées de corps morts. Quelques prêtres tenant un crucifix d'une main, & une épée de l'autre, couraient à la tête des meurtriers, & les encourageaient au nom de DIEU de n'épargner ni parens, ni amis.

Le maréchal de *Tavanne*, soldat ignorant & superstitieux, qui joignait la fureur de la religion à la rage du parti, courait à cheval dans Paris, criant aux soldats, *du sang, du sang : la saignée est aussi salutaire dans le mois d'Août que dans le mois de Mai.*

Le palais du roi fut un des principaux théâtres du carnage : car le prince de Navarre logeait au Louvre, & tous ses domestiques étaient protestans. Quelques-uns d'entre eux furent tués dans leur lit avec leurs femmes ; d'autres s'enfuyaient tout nuds, & étaient poursuivis par les soldats sur les escaliers de tous les appartemens du palais, & même jusqu'à l'antichambre du roi. La jeune femme d'*Henri de Navarre*, éveillée par cet affreux tumulte, craignant pour son époux & pour elle-même, saisie d'horreur & à demi morte, sauta brusquement de son lit, pour aller se jetter aux pieds du roi son frère. A peine



Digitized by Google

eut-elle ouvert la porte de sa chambre, que quelques-uns de ses domestiques protestans coururent s'y refugier. Les soldats entrèrent après eux, & les poursuivirent en présence de la princesse. Un d'eux qui s'était caché sous son lit, y fut tué; deux autres furent percés de coups de halleba rde à ses pieds; elle fut elle-même couverte de sang.

Il y avait un jeune gentilhomme, qui était fort avant dans la faveur du roi, à cause de son air noble, de sa politesse & d'un certain tour heureux qui régnait dans sa conversation. C'était le comte de *la Rochefoucault*, bisayeul du marquis de *Montendre*, qui est venu en Angleterre pendant une persécution moins cruelle, mais aussi injuste. *La Rochefoucault* avait passé la soirée avec le roi dans une douce familiarité, où il avait donné l'essor à son imagination. Le roi sentit quelques remords, & fut touché d'une sorte de compassion pour lui. Il lui dit deux ou trois fois de ne point retourner chez lui, & de coucher dans sa chambre; mais *la Rochefoucault* répondit qu'il voulait aller trouver sa femme. Le roi ne l'en pressa pas davantage, & dit, *qu'on le laissât aller; je vois bien que* DIEU *a résolu sa mort.* Ce jeune homme fut massacré deux heures après.

Il y en eut fort peu qui échappèrent de ce massacre général. Parmi ceux-ci, la délivrance du jeune *la Force* est un exemple illustre que les hommes appellent *destinée*. C'était un enfant de dix ans. Son père, son frère aîné & lui furent arrêtés en même tems par les soldats du duc d'*Anjou*. Ces meurtriers tombèrent sur tous les trois tumultuairement; & les frappèrent au hazard. Le père & les enfans couverts de sang, tombèrent à la renverse, les uns sur les autres. Le plus jeune, qui n'avait reçu aucun coup, contrefit le mort, & le jour suivant il fut délivré de tout danger. Une vie si miraculeusement conservée dura quatre-vingt-cinq ans. Ce fut le célèbre maréchal de *la Force*, oncle de la du-

cheſſe de *la-Force* qui eſt préſentement en Angleterre.

Cependant pluſieurs de ces infortunées victimes fuyaient du côté de la rivière. Quelques-uns la traverſaient à la nage, pour gagner le fauxbourg Saint-Germain. Le roi les apperçut de ſa fenêtre, qui avait vue ſur la rivière; & ce qui eſt preſque incroyable, quoique cela ne ſoit pas trop vrai, il tira ſur eux avec une carabine. *Catherine de Médicis*, ſans trouble & avec un air ſerein & tranquille, au milieu de cette boucherie, regardait du haut d'un balcon qui avait vue ſur la ville, enhardiſſait les aſſaſſins, & riait d'entendre les ſoupirs des mourans, & les cris de ceux qui étaient maſſacrés. Ses filles d'honneur vinrent dans la rue, avec une curioſité effrontée, digne des abominations de ce ſiécle; elles contemplèrent le corps nud d'un gentilhomme nommé *Soubiſe*, qui avait été ſoupçonné d'impuiſſance, & qui venait d'être aſſaſſiné ſous les fenêtres de la reine.

La cour qui fumait encore du ſang de la nation, eſſaya quelques jours après de couvrir un forfait ſi énorme par les formalités des loix. Pour juſtifier ce maſſacre, ils imputèrent calomnieuſement à l'amiral une conſpiration qui ne fut crue de perſonne. On ordonna au parlement de procéder contre la mémoire de *Coligni*. Son corps fut pendu par les pieds, avec une chaîne de fer, au gibet de Montfaucon. Le roi lui-même eut la cruauté d'aller jouir de ce ſpectacle horrible. Un de ſes courtiſans l'avertiſſant de ſe retirer, parce que le corps ſentait mauvais; le roi répondit, *le corps d'un ennemi mort ſent toûjours bon.*

Il eſt impoſſible de ſavoir s'il eſt vrai que l'on envoya la tête de l'amiral à Rome. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'il y a à Rome dans le Vatican un tableau, où eſt repréſenté le maſſacre de la St. Barthelemi, avec ces paroles; *le pape approuve la mort de Coligni.*

Le jeune *Henri de Navarre* fut épargné plutôt



Digitized by Google

par politique que par compaſſion de la part de *Catherine*, qui le retint priſonnier juſqu'à la mort du roi, pour être ſa caution de la ſoumiſſion des proteſtans qui voudraient ſe révolter.

*Jeanne d'Albret* était morte ſubitement trois ou quatre jours auparavant. Quoique peut-être ſa mort eût été naturelle, ce n'eſt pas toutefois une opinion ridicule, de croire qu'elle avait été empoiſonnée.

Quoi qu'il en ſoit, l'exécution ne fut pas bornée à la ville de Paris. Les mêmes ordres de la cour furent envoyés à tous les gouverneurs des provinces de France. Il n'y eut que deux ou trois gouverneurs qui refuſèrent d'obéïr aux ordres du roi. Un, entre autres, appellé *Montmorin*, gouverneur d'Auvergne, écrivit à S. M. la lettre ſuivante, qui mérite d'être tranſmiſe à la poſtérité.

SIRE,

*J'ai reçu un ordre, ſous le ſceau de votre majeſté, de faire mourir tous les proteſtans qui ſont dans ma province. Je reſpecte trop votre majeſté pour ne pas croire que ces lettres ſont ſuppoſées; & ſi, ce qu'à* DIEU *ne plaiſe, l'ordre eſt véritablement émané d'elle, je la reſpecte auſſi trop pour lui obéïr.*

Ces maſſacres portèrent au cœur des proteſtans la rage & l'épouvante. Leur haine irréconciliable ſembla prendre de nouvelles forces, l'eſprit de vengeance les rendit plus forts & plus redoutables.

Peu de tems après, le roi fut attaqué d'une étrange maladie qui l'emporta au bout de deux ans. Son ſang coulait toûjours, & perçait au travers des pores de ſa peau; maladie incompréhenſible, contre laquelle échoua l'art & l'habileté des médecins, & qui fut regardée comme un effet de la vengeance divine.

Durant la maladie de *Charles*, ſon frère le duc d'*Anjou* avait été élu roi de Pologne. Il de-

Digitized by Google

vait son élévation à la réputation qu'il avait acquise étant général, & qu'il perdit en montant sur le trône.

Dès qu'il apprit la mort de son frère, il s'enfuit de Pologne, & se hâta de venir en France se mettre en possession du périlleux héritage d'un royaume déchiré par des factions fatales à ses souverains, & inondé du sang de ses habitans. Il ne trouva en arrivant que partis & troubles qui augmentèrent à l'infini.

*Henri*, alors roi de Navarre, se mit à la tête des protestans, & donna une nouvelle vie à ce parti. D'un autre côté, le jeune duc de *Guise* commençait à frapper les yeux de tout le monde par ses grandes & dangereuses qualités. Il avait un génie encor plus entreprenant que son frère; il semblait d'ailleurs avoir une heureuse occasion d'atteindre à ce faîte de grandeur, dont son père lui avait frayé le chemin.

Le duc d'Anjou, alors *Henri III*, était regardé comme incapable d'avoir des enfans, à cause de ses infirmités qui étaient les suites des débauches de sa jeunesse. *Henri de Navarre* était légitime héritier de la couronne. *Guise* essaya de se l'assurer à lui-même, du moins après la mort d'*Henri III*, & de l'enlever à la maison des *Capets*, comme les *Capets* l'avaient usurpée sur la maison de *Charlemagne*, & comme le père de *Charlemagne* l'avait ravie à son légitime souverain.

Jamais si hardi projet ne parut si bien & si heureusement concerté. *Henri de Navarre*, & toute la maison de *Bourbon* était protestante. *Guise* commença à se concilier la bienveillance de la nation, en affectant un grand zèle pour la religion catholique. Sa libéralité lui gagna le peuple; il avait tout le clergé à sa dévotion, des amis dans le parlement, des espions à la cour, des serviteurs par tout le royaume. Sa première démarche politique fut une association sous le nom de *Ste. Ligue*, contre les protestans, pour la sûreté de la religion catholique.



Digitized by Google

La moitié du royaume entra avec empressement dans cette nouvelle confédération. Le pape *Sixte V* donna sa bénédiction à la ligue, & la protégea comme une nouvelle milice romaine. *Philippe II* roi d'Espagne, selon la politique des souverains, qui concourent toûjours à la ruine de leurs voisins, encouragea la ligue de toutes ses forces, dans la vue de mettre la France en pièces, & de s'enrichir de ses dépouilles.

Ainsi *Henri III*, toûjours ennemi des protestans, fut trahi lui-même par des catholiques, assiégé d'ennemis secrets & déclarés, & inférieur en autorité à un sujet, qui soumis en apparence, était réellement plus roi que lui.

La seule ressource pour se tirer de cet embarras, était peut-être de se joindre avec *Henri de Navarre*, dont la fidélité, le courage & l'esprit infatigable étaient l'unique barrière qu'on pouvait opposer à l'ambition de *Guise*, & qui pouvait retenir dans le parti du roi tous les protestans : ce qui eût mis un grand poids de plus dans sa balance.

Le roi dominé par *Guise*, dont il se défiait, mais qu'il n'osait offenser, intimidé par le pape, trahi par son conseil, & par sa mauvaise politique, prit un parti tout opposé. Il se mit lui-même à la tête de la Ste. Ligue. Dans l'espérance de s'en rendre le maître, il s'unit avec *Guise* son sujet rebelle, contre son successeur & son beau-frère, que la nature & la bonne politique lui désignaient pour son allié.

*Henri de Navarre* commandait alors en Gascogne une petite armée, tandis qu'un grand corps de troupes accourait à son secours de la part des princes protestans d'Allemagne ; il était déja sur les frontières de Lorraine.

Le roi s'imagina qu'il pourrait tout à la fois réduire le Navarrois, & se débarrasser de *Guise*. Dans ce dessein il envoya le Lorrain avec une très petite & très foible armée contre les Allemands, par lesquels il faillit à être mis en déroute.

Digitized by Google

Il fit marcher en même tems *Joyeuse*, son favori, contre le Navarrois, avec la fleur de la noblesse Française, & avec la plus puissante armée qu'on eût vue depuis *François I.* Il échoua dans tous ces desseins. *Henri de Navarre* défit entiérement à Coutras cette armée si redoutable, & *Guise* remporta la victoire sur les Allemands.

Le Navarrois ne se servit de sa victoire que pour offrir une paix sûre au royaume, & son secours au roi. Mais quoique vainqueur, il se vit refusé, le roi craignant plus ses propres sujets que ce prince.

*Guise* retourna victorieux à Paris, & y fut reçu comme le sauveur de la nation. Son parti devint plus audacieux, & le roi plus méprisé; en sorte que *Guise* semblait plutôt avoir triomphé du roi que des Allemands.

Le roi sollicité de toutes parts, sortit, mais trop tard, de sa profonde létargie. Il essaya d'abattre la ligue; il voulut s'assurer de quelques bourgeois les plus séditieux; il osa défendre à *Guise* l'entrée de Paris; mais il éprouva à ses dépens ce que c'est que de commander sans pouvoir. *Guise*, au mépris de ses ordres, vint à Paris; les bourgeois prirent les armes, les gardes du roi furent arrêtés, & lui-même fut emprisonné dans son palais.

Rarement les hommes sont assez bons, ou assez méchans. Si *Guise* avait entrepris dans ce jour sur la liberté ou la vie du roi, il aurait été le maître de la France; mais il le laissa échapper, après l'avoir assiégé, & en fit ainsi trop ou trop peu.

*Henri III* s'enfuit à Blois, où il convoqua les états-généraux du royaume. Ces états ressemblaient au parlement de la Grande-Bretagne, quant à leur convocation; mais leurs opérations étaient différentes. Comme ils étaient rarement assemblés, ils n'avaient point de règles pour se conduire. C'était en général une assemblée de gens incapables, faute d'expérience, de savoir pren-

dre de justes mesures : ce qui formait une véritable confusion.

*Guise*, après avoir chassé son souverain de sa capitale, osa venir le braver à Blois, en présence d'un corps qui représentait la nation. *Henri* & lui se reconcilièrent solemnellement; ils allèrent ensemble au même autel : ils y communièrent ensemble. L'un promit par serment d'oublier toutes les injures passées, l'autre d'être obéissant & fidèle à l'avenir; mais dans le même tems le roi projettait de faire mourir *Guise*, & *Guise* de faire détrôner le roi.

*Guise* avait été suffisamment averti de se défier d'*Henri*; mais il le méprisait trop pour le croire assez hardi d'entreprendre un assassinat. Il fut la dupe de sa sécurité : le roi avait résolu de se venger de lui, & de son frère le cardinal de *Guise*, le compagnon de ses ambitieux desseins, & le plus hardi promoteur de la ligue. Le roi fit lui-même provision de poignards, qu'il distribua à quelques Gascons, qui s'étaient offerts d'être les ministres de sa vengeance. Ils tuèrent *Guise* dans le cabinet du roi; mais ces mêmes hommes qui avaient tué le duc, ne voulurent point tremper leurs mains dans le sang de son frère, parce qu'il était prêtre & cardinal; comme si la vie d'un homme qui porte une robe longue & un rabat, était plus sacrée que celle d'un homme qui porte un habit court & une épée.

Le roi trouva quatre soldats, qui, au rapport du jésuite *Maimbourg*, n'étant pas si scrupuleux que les Gascons, tuèrent le cardinal pour cent écus chacun. Ce fut sous l'appartement de *Catherine de Médicis* que les deux frères furent tués; mais elle ignorait parfaitement le dessein de son fils, n'ayant plus alors la confiance d'aucun parti & étant même abandonnée par le roi.

Si une telle vengeance eût été revêtue des formalités de la loi, qui sont les instrumens naturels de la justice des rois, ou le voile naturel de leur iniquité, la ligue en eût été épouvantée : mais manquant de cette forme solemnelle, cette action

fut regardée comme un affreux aſſaſſinat, & ne fit qu'irriter le parti. Le ſang des *Guiſes* fortifia la ligue, comme la mort de *Coligni* avait fortifié les proteſtans. Pluſieurs villes de France ſe révoltèrent ouvertement contre le roi.

Il vint d'abord à Paris; mais il en trouva les portes fermées & tous les habitans ſous les armes.

Le fameux duc de *Mayenne*, cadet du feu duc de *Guiſe*, était alors dans Paris. Il avait été éclipſé par la gloire de *Guiſe* pendant ſa vie; mais après ſa mort, le roi le trouva auſſi dangereux ennemi que ſon frère. Il avait toutes ſes grandes qualités, auxquelles il ne manqua que l'éclat & le luſtre.

Le parti des Lorrains était très nombreux dans Paris. Le grand nom de *Guiſe*, leur magnificence, leur libéralité, leur zèle apparent pour la religion catholique, les avaient rendus les délices de la ville. Prêtres, bourgeois, femmes, magiſtrats, tout ſe ligua fortement avec *Mayenne*, pour pourſuivre une vengeance qui leur paraiſſait légitime.

La veuve du duc préſenta une requête au parlement contre *Henri*, comme contre un meurtrier. Le procès commença ſuivant le cours ordinaire de la juſtice : deux conſeillers furent nommés pour marquer les chefs d'accuſation contre le roi. Mais le parlement n'alla pas plus loin, les principaux étant ſingulièrement attachés aux intérêts du roi.

La Sorbonne ne ſuivit point cet exemple de modération : ſoixante & dix docteurs publièrent un écrit, par lequel ils déclarèrent *Henri de Valois* déchu de ſon droit à la couronne, & les ſujets diſpenſés du ſerment de fidélité.

Mais l'autorité royale n'avait pas d'ennemis plus dangereux que ces bourgeois de Paris, nommés *les Seize*, non à cauſe de leur nombre, puiſqu'ils étaient quarante, mais à cauſe des ſeize quartiers de Paris, dont ils s'étaient partagé le gouvernement. Le plus conſidérable de tous ces bourgeois étaient un certain *le Clerc*, qui avait uſurpé le



Digitized by Google

grand nom de *Buffi*. C'était un citoyen hardi, & un méchant soldat, comme tous ses compagnons. *Ses Seize* avaient acquis une autorité absolue, & devinrent dans la suite aussi insupportables à *Mayenne* qu'ils avaient été terribles au roi.

D'ailleurs les prêtres qui ont toûjours été les trompettes de toutes les révolutions, tonnaient en chaire, & assuraient de la part de Dieu, que celui qui tuerait le tyran, entrerait infailliblement en paradis. Les noms sacrés & dangereux de *Jéhu* & de *Judith*, & tous ces assassinats consacrés par l'Ecriture sainte, frappaient partout les oreilles de la nation. Dans cette affreuse extrémité, le roi fut enfin forcé d'implorer le secours de ce même Navarrois, qu'il avait autrefois refusé. Ce prince fut plus sensible à la gloire de protéger son beau-frère & son roi, qu'à la victoire qu'il avait remportée sur lui.

Il mena son armée au roi; mais avant que ses troupes fussent arrivées, il vint le trouver, accompagné d'un seul page. Le roi fut étonné de ce trait de générosité, dont il n'avait pas été lui-même capable. Quoi qu'il en soit, les deux rois marchèrent vers Paris à la tête d'une puissante armée. La ville n'était point en état de se défendre. La ligue touchait au moment de sa ruine entière, lorsqu'un jeune religieux de l'ordre de St. Dominique changea toute la face des affaires.

Son nom était *Jacques Clément*; il était né dans un village de Bourgogne, appellé *Sorbonne*, âgé de vingt-quatre ans. Sa farouche piété & son esprit noir & mélancolique se laissèrent bientôt entraîner au fanatisme, par les importunes clameurs des prêtres. Il se chargea d'être le libérateur & le martyr de la Ste. Ligue. Il communiqua son projet à ses amis & à ses supérieurs : tous l'encouragèrent, & le canonisèrent d'avance. *Clément* se prépara à son parricide par des jeûnes & par des prières continuelles, pendant des nuits entières. Il se confessa, reçut les sacremens, puis acheta un bon couteau. Il alla à Saint Cloud, où était le quartier du roi, & demanda à être présenté à

Digitized by Google

ce prince, sous prétexte de lui révéler un secret, dont il lui importait d'être promptement instruit. Ayant été conduit devant sa majesté, il se prosterna avec une modeste rougeur sur le front; & il lui remit une lettre qu'il disait écrite par *Achille de Harlai*, premier président. Tandis que le roi lit, le moine le frappe dans le ventre, & laisse le couteau dans la place. Ensuite avec un regard assuré, & les mains sur sa poitrine, il lève les yeux au ciel, attendant paisiblement les suites de son assassinat. Le roi se lève, arrache le couteau de son ventre, & en frappe le meurtrier au front. Plusieurs courtisans accoururent au bruit. Leur devoir exigeait qu'ils arrêtassent le moine, pour lui donner la question, pour l'interroger & tâcher de découvrir ses complices; mais ils le tuèrent sur le champ, avec une précipitation qui les fit soupçonner d'avoir été trop instruits de son dessein. *Henri de Navarre* fut alors roi de France par le droit de sa naissance, reconnu d'une partie de l'armée, & abandonné par l'autre.

Le duc d'*Epernon* & quelques autres quittèrent l'armée, alléguant qu'ils étaient trop bons catholiques, pour prendre les armes pour un roi qui n'allait point à la messe. Ils espéraient secrettement que le renversement du royaume, l'objet de leurs désirs & de leur espérance, leur donnerait occasion de se rendre souverains dans leur pays.

Cependant le meurtre de *Clément* fut approuvé à Rome, & adoré à Paris. La Ste. Ligue reconnut pour son roi le cardinal de *Bourbon*, vieux prêtre, oncle d'*Henri IV*, pour faire voir au monde que ce n'était pas la maison de *Bourbon*, mais les hérétiques, que sa haine poursuivait.

Ainsi le duc de *Mayenne* fut assez sage, pour ne pas usurper le titre de *roi*; & cependant il s'empara de toute l'autorité royale, pendant que le malheureux cardinal de *Bourbon*, appellé *roi* par la ligue, fut gardé prisonnier par *Henri IV* le reste de sa vie, qui dura encore deux ans.



Digitized by Google

La ligue plus appuyée que jamais par le pape, secourue des Espagnols, & forte par elle-même, était parvenue au plus haut point de sa grandeur, & faisait sentir à *Henri IV* cette haine que le faux zèle inspire, & ce mépris que font naître les heureux succès.

*Henri* avait peu d'amis, peu de places importantes, point d'argent & une petite armée; mais son courage, son activité, sa politique suppléaient à tout ce qui lui manquait. Il gagna plusieurs batailles, & entre autres, celle d'Ivry sur le duc de *Mayenne*, une des plus remarquables qui ait jamais été donnée. Les deux généraux montrèrent dans ce jour toute leur capacité, & les soldats tout leur courage. Il y eut peu de fautes commises de part & d'autre. *Henri* fut enfin redevable de la victoire à la supériorité de ses connaissances & de sa valeur. Mais il avoua que *Mayenne* avait rempli tous les devoirs d'un grand général: *Il n'a péché*, dit-il, *que dans la cause qu'il soutenait.*

Il se montra après la victoire aussi modéré qu'il avait été terrible dans le combat. Instruit que le pouvoir diminue souvent, quand on en fait un usage trop étendu, & qu'il augmente en l'employant avec ménagement, il mit un frein à la fureur du soldat armé contre l'ennemi; il eut soin des blessés, & donna la liberté à plusieurs personnes. Cependant tant de valeur & tant de générosité ne touchèrent point les ligueurs.

Les guerres civiles de France étaient devenues la querelle de toute l'Europe. Le roi *Philippe II* était vivement engagé à défendre la ligue: la reine *Elizabeth* donnait toutes sortes de secours à *Henri*, non parce qu'il était protestant, mais parce qu'il était ennemi de *Philippe II*, dont il lui était dangereux de laisser croître le pouvoir. Elle envoya à *Henri* cinq mille hommes, sous le commandement du comte d'*Essex*, son favori, auquel elle fit depuis trancher la tête.

Digitized by Google

Le roi continua la guerre avec différens succès. Il prit d'assaut tous les fauxbourgs de Paris dans un seul jour. Il eût peut-être pris de même la ville, s'il n'eût pensé qu'à la conquérir; mais il craignit de donner sa capitale en proie aux soldats, & de ruiner une ville qu'il avait envie de sauver. Il assiégea Paris; il leva le siége, il le recommença; enfin il le bloqua, & coupa toutes les communications à la ville, dans l'espérance que les Parisiens seraient forcés, par la disette des vivres, à se rendre sans effusion de sang.

Mais *Mayenne*, les prêtres, & les Seize tournèrent les esprits avec tant d'art, les envenimèrent si fort contre les hérétiques, & remplirent leur imagination de tant de fanatisme, qu'ils aimèrent mieux mourir de faim, que de se rendre & d'obéir.

Les moines & les religieux donnèrent un spectacle qui, bien que ridicule en lui-même, fut cependant un ressort merveilleux pour animer le peuple. Ils firent une espèce de revue militaire, marchant par rang & de file, & portant des armes rouillées par dessus leurs capuchons, ayant à leur tête la figure de la vierge *Marie*, branlant des épées, & criant qu'ils étaient tout prêts à combattre, & à mourir pour la défense de la foi; en sorte que les bourgeois voyant leurs confesseurs armés, croyaient effectivement soutenir la cause de DIEU.

Quoi qu'il en soit, la disette dégénéra en famine universelle. Ce nombre prodigieux de citoyens n'avait d'autre nourriture que les sermons des prêtres, & que les miracles imaginaires des moines, qui par ce pieux artifice avaient dans leurs couvens toutes choses en abondance, tandis que toute la ville était sur le point de mourir de faim. Les misérables Parisiens, trompés d'abord par l'espérance d'un promt secours, chantaient dans les rues des ballades & des lampons contre *Henri*: folie qu'on ne pourrait attribuer à quelque autre nation avec vraisemblan-

Digitized by Google

ce; mais qui eſt aſſez conforme au génie des Français, même dans un état ſi affreux. Cette courte & déplorable joie fut bientôt entiérement étouffée par la miſère la plus réelle & la plus étonnante. Trente mille hommes moururent de faim dans l'eſpace d'un mois. Les malheureux citoyens, preſſés par la famine, eſſayèrent de faire une eſpèce de pain avec les os des morts, leſquels étant briſés & bouillis formaient une ſorte de gelée. Mais cette nourriture ſi peu naturelle ne ſervait qu'à les faire mourir plus promptement. On conte, & cela eſt atteſté par les témoignages les plus autentiques, qu'une femme tua & mangea ſon propre enfant. Au reſte, l'inflexible opiniâtreté des Pariſiens était égale à leur miſère. *Henri* eut plus de compaſſion pour leur état qu'ils n'en avaient eux-mêmes : ſon bon naturel l'emporta ſur ſon intérêt particulier.

Il ſouffrit que ſes ſoldats vendiſſent en particulier toutes ſortes de proviſions à la ville. Ainſi on vit arriver ce qu'on n'avait pas encore vu, que les aſſiégés étaient nourris par les aſſiégeans. C'était un ſpectacle bien ſingulier que de voir les ſoldats qui du fond de leurs tranchées envoyaient des vivres aux citoyens, qui leur jettaient de l'argent de leurs remparts. Pluſieurs officiers entraînés par la licence ſi ordinaire à la ſoldateſque, troquaient un aloyau pour une fille; en ſorte qu'on ne voyait que femmes qui deſcendaient dans des baquets, & des baquets qui remontaient pleins de proviſions. Par-là une licence hors de ſaiſon régna parmi les officiers; les ſoldats amaſſèrent beaucoup d'argent; les aſſiégés furent ſoulagés, & le roi perdit la ville; car dans le même tems une armée d'Eſpagnols vint des Pays-Bas. Le roi fut obligé de lever le ſiége, & d'aller à ſa rencontre, au travers de tous les dangers & de tous les hazards de la guerre, juſqu'à ce qu'enfin les Eſpagnols ayant été chaſſés du royaume, il revint une troiſième fois devant Paris, qui était toûjours plus opiniâtré à ne point le recevoir.

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, le cardinal de *Bourbon*, ce fantôme de la royauté, mourut. On tint une assemblée à Paris, qui nomma les états-généraux du royaume, pour procéder à l'élection d'un nouveau roi. L'Espagne influait fortement sur ces états; *Mayenne* avait un parti considérable, qui voulait le mettre sur le trône. Enfin, *Henri*, ennuyé de la cruelle nécessité de faire éternellement la guerre à ses sujets, & sachant d'ailleurs que ce n'était pas sa personne, mais sa religion qu'ils haïssaient, résolut de rentrer au giron de l'église romaine. Peu de semaines après, Paris lui ouvrit ses portes. Ce qui avait été impossible à sa valeur & à sa magnanimité, il l'obtint facilement en allant à la messe, & en recevant l'absolution du pape.

Tout le peuple changé dans ce jour salutaire,
Reconnait son vrai roi, son vainqueur & son père.
Dès-lors on admira ce règne fortuné,
Et commencé trop tard & trop tôt terminé.
L'Espagnol en trembla. Justement désarmée
Rome adopta Bourbon; Rome s'en vit aimée.
La discorde rentra dans l'éternelle nuit.
A reconnaitre un roi Mayenne fut réduit;
Et soumettant enfin son cœur & ses provinces,
Fut le meilleur sujet du plus juste des princes.

*Henriade*, fin du dernier chant.

# TRAITÉ SUR LA TOLERANCE.

## HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA MORT DE JEAN CALAS.

LE meurtre de *Calas*, commis dans Toulouse avec le glaive de la justice le 9me Mars 1762, est un des plus singuliers événemens qui méritent l'attention de notre âge, & de la postérité. On oublie bientôt cette foule de morts qui a péri dans des batailles sans nombre, non-seulement parce que c'est la fatalité inévitable de la guerre, mais parce que ceux qui meurent par le sort des armes, pouvaient aussi donner la mort à leurs ennemis, & n'ont point péri sans se défendre. Là où le danger & l'avantage sont égaux, l'étonnement cesse, & la pitié même s'affaiblit; mais si un père de famille innocent est livré aux mains de l'erreur, ou de la passion, ou du fanatisme, si l'accusé n'a de défense, que sa vertu, si les arbitres de sa vie n'ont à risquer en l'égorgeant que de se tromper, s'ils peuvent tuer impunément par un arrêt; alors le cri public s'élève, chacun craint pour soi-même; on voit que personne n'est en sûreté de sa vie devant un tribunal érigé pour veiller sur la vie des citoyens, & toutes les voix se réunissent pour demander vengeance.

Il s'agissait dans cette étrange affaire, de religion, de suicide, de parricide: il s'agissait de savoir si un père & une mère avaient étranglé leur fils pour plaire à DIEU, si un frère avait étranglé son frère, si un ami avait étranglé son ami, & si les juges avaient à se reprocher d'avoir

fait mourir ſur la roue un père innocent, ou d'avoir épargné une mère, un frère, un ami coupables.

*Jean Calas*, âgé de ſoixante & huit ans, exerçait la profeſſion de négociant à Toulouſe depuis plus de quarante années, & était reconnu de tous ceux qui ont vécu avec lui pour un bon père. Il était proteſtant ainſi que ſa femme & tous ſes enfans, excepté un qui avait abjuré l'héréſie, & à qui le père faiſait une petite penſion. Il paraiſſait ſi éloigné de cet abſurde fanatiſme qui rompt tous les liens de la ſociété, qu'il approuva la converſion de ſon fils *Louis Calas*, & qu'il avait depuis trente ans chez lui une ſervante zélée catholique, laquelle avait élevé tous ſes enfans.

Un des fils de *Jean Calas*, nommé *Marc-Antoine*, était un homme de lettres; il paſſait pour un eſprit inquiet, ſombre & violent. Ce jeune homme ne pouvant réuſſir ni à entrer dans le négoce auquel il n'était pas propre, ni à être reçu avocat parce qu'il falait des certificats de catholicité qu'il ne put obtenir, réſolut de finir ſa vie, & fit preſſentir ce deſſein à un de ſes amis: il ſe confirma dans ſa réſolution par la lecture de tout ce qu'on a jamais écrit ſur le ſuicide.

Enfin, un jour, ayant perdu ſon argent au jeu, il choiſit ce jour là même pour exécuter ſon deſſein. Un ami de ſa famille, & le ſien, nommé *Lavaiſſe*, jeune homme de dix-neuf ans, connu par la candeur & la douceur de ſes mœurs, fils d'un avocat célèbre de Toulouſe, était arrivé *a*) de Bordeaux la veille; il ſoupa par hazard chez les *Calas*. Le père, la mère; *Marc-Antoine* leur fils aîné, *Pierre* leur ſecond fils, mangèrent enſemble. Après le ſouper on ſe retira dans un petit ſallon; *Marc-Antoine* diſparut: enfin, lorſque le jeune *Lavaiſſe* voulut partir, *Pierre Calas* & lui étant

*a*) 12. Octobre 1761.

Digitized by Google

descendus, trouvèrent en bas auprès du magazin, *Marc-Antoine* en chemise, pendu à une porte, & son habit plié sur le comptoir; sa chemise n'était pas seulement dérangée; ses cheveux étaient bien peignés: il n'avait sur son corps aucune playe, aucune meurtrissure. *b*)

On passe ici tous les détails dont les avocats ont rendu compte: on ne décrira point la douleur & le desespoir du père & de la mère: leurs cris furent entendus des voisins. *Lavaisse* & *Pierre Calas* hors d'eux-mêmes coururent chercher des chirurgiens & la justice.

Pendant qu'ils s'acquittaient de ce devoir, pendant que le père & la mère étaient dans les sanglots & dans les larmes, le peuple de Toulouse s'attroupait autour de la maison. Ce peuple est superstitieux & emporté; il regarde comme des monstres ses frères qui ne sont pas de la même religion que lui. C'est à Toulouse qu'on remercia DIEU solemnellement de la mort de *Henri III*, & qu'on fit serment d'égorger le premier qui parlerait de reconnaître le grand, le bon *Henri IV*. Cette ville solemnise encor tous les ans par une procession & par des feux de joie, le jour où elle massacra quatre mille citoyens hérétiques il y a deux siécles. En vain six arrêts du conseil ont défendu cette odieuse fête, les Toulousains l'ont toujours célébrée comme les jeux floraux.

Quelque fanatique de la populace s'écria que *Jean Calas* avait pendu son propre fils *Marc-Antoine*. Ce cri répété fut unanime en un moment; d'autres ajoutèrent que le mort devait le lendemain faire abjuration, que sa famille & le jeune *Lavaisse* l'avaient étranglé, par haine contre la religion catholique; le moment d'après on n'en douta plus; toute la ville fut persuadée que c'est un point de religion chez les prote-

*b*) On ne lui trouva après le transport du cadavre à l'hôtel-de-ville, qu'une petite égratignure au bout du nez, & une petite tache sur la poitrine, causés par quelque inadvertance dans le transport du corps.

Digitized by Google

ſtans, qu'un père & une mère doivent aſſaſſiner leur fils, dès qu'il veut ſe convertir.

Les eſprits une fois émus ne s'arrêtent point. On imagina que les proteſtans du Languedoc s'étaient aſſemblés la veille, qu'ils avaient choiſi à la pluralité des voix un bourreau de la ſecte, que le choix était tombé ſur le jeune *Lavaiſſe*, que ce jeune homme en vingt-quatre heures avait reçu la nouvelle de ſon élection, & était arrivé de Bordeaux pour aider *Jean Calas*, ſa femme & leur fils *Pierre*, à étrangler un ami, un fils, un frère.

Le Sr. *David*, capitoul de Toulouſe, excité par ces rumeurs, & voulant ſe faire valoir par une promte exécution, fit une procédure contre les règles & les ordonnances. La famille *Calas*, la ſervante catholique, *Lavaiſſe* furent mis aux fers.

On publia un monitoire non moins vicieux que la procédure. On alla plus loin. *Marc-Antoine Calas* était mort calviniſte; & s'il avait attenté ſur lui-même, il devait être traîné ſur la claie : on l'inhuma avec la plus grande pompe dans l'égliſe St. Etienne, malgré le curé qui proteſtait contre cette profanation.

Il y a dans le Languedoc quatre confréries de pénitens, la blanche, la bleue, la griſe, & la noire. Les confrères portent un long capuce avec un maſque de drap percé de deux trous pour laiſſer la vue libre : ils ont voulu engager Mr. le duc de *Fitz-James*, commandant de la province, à entrer dans leur corps, & il les a refuſés. Les confrères blancs firent à *Marc-Antoine Calas* un ſervice ſolemnel comme à un martyr. Jamais aucune égliſe ne célébra la fête d'un martyr véritable avec plus de pompe; mais cette pompe fut terrible. On avait élevé au-deſſus d'un magnifique catafalque, un ſquelette qu'on faiſait mouvoir, & qui repréſentait *Marc-Antoine Calas*, tenant d'une main une palme, & de l'autre la plume dont il devait ſigner l'abjuration de l'héréſie, & qui écrivait en effet l'arrêt de mort de ſon père.

Digitized by Google

Alors il ne manqua plus au malheureux qui avait attenté ſur ſoi-même que la canoniſation ; tout le peuple le regardait comme un ſaint ; quelques-uns l'invoquaient, d'autres allaient prier ſur ſa tombe, d'autres lui demandaient des miracles, d'autres racontaient ceux qu'il avait faits. Un moine lui arracha quelques dents pour avoir des reliques durables. Une dévote un peu ſourde, dit qu'elle avait entendu le ſon des cloches. Un prêtre apoplectique fut guéri après avoir pris de l'émétique. On dreſſa des verbaux de ces prodiges. Celui qui écrit cette rélation, poſſède une atteſtation qu'un jeune homme de Toulouſe eſt devenu fou pour avoir prié pluſieurs nuits ſur le tombeau du nouveau ſaint, & pour n'avoir pu obtenir un miracle qu'il implorait.

Quelques magiſtrats étaient de la confrérie des pénitens blancs. Dès ce moment la mort de *Jean Calas* parut infaillible.

Ce qui ſurtout prépara ſon ſupplice, ce fut l'approche de cette fête ſingulière que les Toulouſains célèbrent tous les ans en mémoire d'un maſſacre de quatre mille huguenots, l'année 1762 était l'année ſéculaire. On dreſſait dans la ville l'appareil de cette ſolemnité : cela même allumait encor l'imagination échauffée du peuple : on diſait publiquement que l'échaffaut ſur lequel on rouerait les *Calas* ſerait le plus grand ornement de la fête ; on diſait que la providence amenait elle-même ces victimes pour être ſacrifiées à notre ſainte religion. Vingt perſonnes ont entendu ces diſcours, & de plus violens encore. Et c'eſt de nos jours ! & c'eſt dans un tems où la philoſophie a fait tant de progrès ! & c'eſt lorſque cent académies écrivent pour inſpirer la douceur des mœurs ! Il ſemble que le fanatiſme indigné depuis peu des ſuccès de la raiſon, ſe débatte ſous elle avec plus de rage.

Treize juges s'aſſemblèrent tous les jours pour terminer le procès. On n'avait, on ne pouvait avoir aucune preuve contre la famille ; mais la religion trompée tenait lieu de preuve. Six juges

Digitized by Google

persistèrent longtems à condamner *Jean Calas*, son fils, & *Lavaisse* à la roue, & la femme de *Jean Calas* au bucher. Sept autres plus modérés voulaient au moins qu'on examinât. Les débats furent réitérés & longs. Un des juges, convaincu de l'innocence des accusés, & de l'impossibilité du crime, parla vivement en leur faveur; il opposa le zèle de l'humanité au zèle de la sévérité; il devint l'avocat public des *Calas* dans toutes les maisons de Toulouse où les cris continuels de la religion abusée demandaient le sang de ces infortunés. Un autre juge connu par sa violence parlait dans la ville avec autant d'emportement contre les *Calas*, que le premier montrait d'empressement à les défendre. Enfin l'éclat fut si grand, qu'ils furent obligés de se recuser l'un & l'autre; ils se retirèrent à la campagne.

Mais par un malheur étrange, le juge favorable aux *Calas* eut la délicatesse de persister dans sa récusation, & l'autre revint donner sa voix contre ceux qu'il ne devait point juger: ce fut cette voix qui forma la condamnation à la roue; car il y eut huit voix contre cinq, un des six juges opposés ayant à la fin, après bien des contestations, passé au parti le plus sévère.

Il semble que quand il s'agit d'un parricide, & de livrer un père de famille au plus affreux supplice, le jugement devrait être unanime, parce que les preuves d'un crime si inouï *c*)

*c*) Je ne connais que deux exemples de pères accusés dans l'histoire d'avoir assassiné leurs fils pour la religion: le premier est du père de *Ste. Barbara*, que nous nommons *Ste. Barbe.* Il avait commandé deux fenêtres dans sa salle de bains: *Barbe* en son absence en fit une troisiéme en l'honneur de la Ste. Trinité: elle fit *du bout du doigt* le signe de la croix sur des colonnes de marbre, & ce signe se grava profondément dans les colonnes. Son père en colère courut après elle l'épée à la main: mais elle s'enfuit à travers une montagne, qui s'ouvrit pour elle. Le père fit le tour de la montagne, & ratrapa sa fille; on la fouetta toute nue, mais DIEU la couvrit d'un nuage blanc; enfin son père lui trancha la tête. Voilà ce que rapporte la *Fleur des Saints.*

Le second exemple est du prince *Hermenegilde.* Il se ré-

devraient être d'une évidence senſible à tout le monde : le moindre doute dans un cas pareil, doit ſuffire pour faire trembler un juge qui va ſigner un arrêt de mort. La faibleſſe de notre raiſon, & l'inſuffiſance de nos loix ſe font ſentir tous les jours; mais dans quelle occaſion en découvre-t-on mieux la miſère que quand la prépondérance d'une ſeule voix fait rouer un citoyen ? Il falait dans Athènes cinquante voix au-delà de la moitié pour oſer prononcer un jugement de mort. Qu'en réſulte-t-il ? ce que nous ſavons très inutilement, que les Grecs étaient plus ſages & plus humains que nous.

Il paraiſſait impoſſible que *Jean Calas*, vieillard de ſoixante-huit ans, qui avait depuis longtems les jambes enflées & faibles, eût ſeul étranglé & pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-deſſus de l'ordinaire; il falait abſolument qu'il eût été aſſiſté dans cette exécution par ſa femme, par ſon fils *Pierre Calas*, par *Lavaiſſe* & par la ſervante. Ils ne s'étaient pas quittés un ſeul moment le ſoir de cette fatale avanture. Mais cette ſuppoſition était encor auſſi abſurde que l'autre : car comment une ſervante zélée catholique aurait-elle pu ſouffrir que des huguenots aſſaſſinaſſent un jeune homme élevé par elle, pour le punir d'aimer la religion de cette ſervante ? Comment *Lavaiſſe* ſerait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler ſon ami dont il ignorait la converſion prétendue ? Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains ſur ſon fils ? Comment tous enſemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme auſſi robuſte qu'eux tous, ſans un combat long & violent, ſans des cris affreux qui auraient appellé tout le voiſinage, ſans des coups réïtérés, ſans des meurtriſſures, ſans des habits déchirés ?

Il était évident que ſi le parricide avait pu être commis, tous les accuſés étaient également

volta contre le roi ſon père, lui donna bataille en 584, fut vaincu & tué par un officier : on en a fait un martyr parce que ſon père était arien.

coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment; il était évident qu'ils ne l'étaient pas; il était évident que le père ſeul ne pouvait l'être; & cependant l'arrêt condamna ce père ſeul à expirer ſur la roue.

Le motif de l'arrêt était auſſi inconcevable que tout le reſte. Les juges qui étaient décidés pour le ſupplice de *Jean Calas* perſuadèrent aux autres que ce vieillard faible ne pourrait réſiſter aux tourmens, & qu'il avouerait ſous les coups des bourreaux ſon crime & celui de ſes complices. Ils furent confondus, quand ce vieillard, en mourant ſur la roue, prit DIEU à témoin de ſon innocence, & le conjura de pardonner à ſes juges.

Ils furent obligés de rendre un ſecond arrêt contradictoire avec le premier, d'élargir la mère, ſon fils *Pierre*, le jeune *Lavaiſſe* & la ſervante: mais un des conſeillers leur ayant fait ſentir que cet arrêt démentait l'autre, qu'ils ſe condamnaient eux-mêmes, que tous les accuſés ayant toûjours été enſemble dans le tems qu'on ſuppoſait le parricide, l'élargiſſement de tous les ſurvivans prouvait invinciblement l'innocence du père de famille exécuté. Ils prirent alors le parti de bannir *Pierre Calas* ſon fils. Ce banniſſement ſemblait auſſi inconſéquent, auſſi abſurde que tout le reſte: car *Pierre Calas* était coupable ou innocent du parricide; s'il était coupable, il falait le rouer comme ſon père; s'il était innocent, il ne falait pas le bannir. Mais les juges effrayés du ſupplice du père, & de la piété attendriſſante avec laquelle il était mort, imaginèrent ſauver leur honneur en laiſſant croire qu'ils faiſaient grace au fils; comme ſi ce n'eût pas été une prévarication nouvelle de faire grace; & ils crurent que le banniſſement de ce jeune homme pauvre, & ſans appui, étant ſans conſéquence, n'était pas une grande injuſtice, après celle qu'ils avaient eu le malheur de commettre.

On commença par menacer *Pierre Calas* dans ſon cachot, de le traiter comme ſon père s'il

Digitized by Google

n'abjurait pas sa religion. C'est ce que ce jeune homme *d*) atteste par serment.

*Pierre Calas*, en sortant de la ville, rencontra un abbé convertisseur, qui le fit rentrer dans Toulouse; on l'enferma dans un couvent de dominicains, & là on le contraignit à remplir toutes les fonctions de la catholicité; c'était en partie ce qu'on voulait, c'était le prix du sang de son père; & la religion qu'on avait cru venger, semblait satisfaite.

On enleva les filles à la mère; elles furent enfermées dans un couvent. Cette femme presque arrosée du sang de son mari, ayant tenu son fils aîné mort entre ses bras, voyant l'autre banni, privée de ses filles, dépouillée de tout son bien, était seule dans le monde, sans pain, sans espérance, & mourante de l'excès de son malheur. Quelques personnes ayant examiné murement toutes les circonstances de cette avanture horrible, en furent si frappées, qu'elles firent presser la dame *Calas*, retirée dans une solitude, d'oser venir demander justice aux pieds du trône. Elle ne pouvait pas alors se soutenir, elle s'éteignait; & d'ailleurs étant née Anglaise, transplantée dans une province de France dès son jeune âge, le nom seul de la ville de Paris l'effrayait. Elle s'imaginait que la capitale du royaume devait être encor plus barbare que celle de Toulouse. Enfin le devoir de venger la mémoire de son mari l'emporta sur sa faiblesse. Elle arriva à Paris prête d'expirer. Elle fut étonnée d'y trouver de l'accueil, des secours & des larmes.

La raison l'emporte à Paris sur le fanatisme, quelque grand qu'il puisse être, au-lieu qu'en province le fanatisme l'emporte presque toûjours sur la raison.

Mr. *De Beaumont*, célèbre avocat du parlement de Paris, prit d'abord sa défense, & dressa

*d*) Un Jacobin vint dans mon cachot, & me menaça du même genre de mort, si je n'abjurais pas: c'est ce que j'atteste devant DIEU, 23 Juillet 1762. PIERRE CALAS



Digitized by Google

une consultation qui fut signée de quinze avocats. Mr. *Loiseau*, non moins éloquent, composa un mémoire en faveur de la famille. Mr. *Mariette* avocat au conseil, dressa une requête juridique, qui portait la conviction dans tous les esprits.

Ces trois généreux défenseurs des loix & de l'innocence abandonnèrent à la veuve le profit des éditions de leurs plaidoyers. (*e*) Paris & l'Europe entière s'émurent de pitié, & demandèrent justice avec cette femme infortunée. L'arrêt fut prononcé par tout le public longtems avant qu'il pût être signé par le conseil.

La pitié pénétra jusqu'au ministère, malgré le torrent continuel des affaires, qui souvent exclut la pitié, & malgré l'habitude de voir des malheureux, qui peut endurcir le cœur encor davantage. On rendit les filles à la mère. On les vit toutes trois couvertes d'un crêpe & baignées de larmes, en faire répandre à leurs juges.

Cependant cette famille eut encor quelques ennemis, car il s'agissait de religion. Plusieurs personnes qu'on appelle en France *dévotes f*) dirent hautement qu'il valait bien mieux laisser rouer un vieux calviniste innocent, que d'exposer huit conseillers de Languedoc à convenir qu'ils s'étaient trompés : on se servit même de cette expression : » Il y a plus de magistrats que de » *Calas* ;" & on inférait de là que la famille *Calas* devait être immolée à l'honneur de la magistrature. On ne songeait pas que l'honneur des juges consiste comme celui des autres hommes à réparer leurs fautes. On ne croit pas en France que le pape assisté de ses cardinaux soit infaillible : on pourrait croire de même que huit juges de Toulouse ne le sont pas. Tout le reste des gens sensés & désintéressés disaient que l'arrêt de Tou-

*e*) On les a contrefaits dans plusieurs villes, & la dame *Calas* a perdu le fruit de cette générosité.

*f*) *Dévot* vient du mot latin *devotus*. Les *devoti* de l'ancienne Rome etaient ceux qui se dévouaient pour le salut de la république ; c'étaient les *Curtius*, les *Décius*.

louſe ſerait caſſé dans toute l'Europe, quand même des conſidérations particulières empêcheraient qu'il fût caſſé dans le conſeil.

Tel était l'état de cette étonnante avanture, lorſqu'elle a fait naître à des perſonnes impartiales, mais ſenſibles, le deſſein de préſenter au public quelques réflexions ſur la tolérance, ſur l'indulgence, ſur la commiſération, que l'abbé *Houteville* appelle *Dogme monſtrueux*, dans ſa déclamation ampoulée & erronée ſur des faits, & que la raiſon appelle *l'apanage de la nature.*

Ou les juges de Toulouſe entraînés par le fanatiſme de la populace ont fait rouer un père de famille innocent, ce qui eſt ſans exemple; ou ce père de famille & ſa femme ont étranglé leur fils aîné, aidés dans ce parricide par un autre fils & par un ami, ce qui n'eſt pas dans la nature. Dans l'un ou dans l'autre cas l'abus de la religion la plus ſainte a produit un grand crime. Il eſt donc de l'intérêt du genre-humain d'examiner ſi la religion doit être charitable ou barbare.

---

## CONSÉQUENCE DU SUPPLICE DE JEAN CALAS.

Si les pénitens blancs furent la cauſe du ſupplice d'un innocent, de la ruine totale d'une famille, de ſa diſperſion, & de l'opprobre qui ne devrait être attaché qu'à l'injuſtice, mais qui l'eſt au ſupplice; ſi cette précipitation des pénitens blancs à célébrer comme un ſaint, celui qu'on aurait dû traîner ſur la claie, a fait rouer un père de famille vertueux; ce malheur doit ſans doute les rendre pénitens en effet pour le reſte de leur vie: eux & les juges doivent pleurer, mais non pas avec un long habit blanc, & un maſque ſur le viſage qui cacherait leurs larmes.

On reſpecte toutes les confréries; elles ſont édifiantes; mais quelque grand bien qu'elles puiſſent faire à l'état, égale-t-il ce mal affreux qu'elles ont cauſé? Elles ſemblent inſtituées par le zèle

qui anime en Languedoc les catholiques contre ceux que nous nommons *huguenots*. On dirait qu'on a fait vœu de haïr ses frères; car nous avons assez de religion pour haïr & persécuter, nous n'en avons pas assez pour aimer & pour secourir. Et que serait-ce, si ces confréries étaient gouvernées par des entousiastes, comme l'ont été autrefois quelques congrégations des artisans & des *Messieurs*, chez lesquels on réduisait en art & en systême l'habitude d'avoir des visions, comme le dit un de nos plus éloquens & savans magistrats? Que serait-ce si on établissait dans les confréries ces chambres obscures, appellées *chambres de méditation*, où l'on faisait peindre des diables armés de cornes & de griffes, des gouffres de flammes, des croix & des poignards, avec le saint nom de JESUS au-dessus du tableau? Quel spectacle pour des yeux déja fascinés, & pour des imaginations aussi enflammées que soumises à leurs directeurs!

Il y a eu des temps, on ne le sait que trop, où des confréries ont été dangereuses. Les Frérots, les Flagellans ont causé des troubles. La ligue commença par de telles associations. Pourquoi se distinguer ainsi des autres citoyens? s'en croyait-on plus parfait? cela même est une insulte au reste de la nation. Voulait-on que tous les chrétiens entrassent dans la confrérie? Ce serait un beau spectacle que l'Europe en capuchon & en masque, avec deux petits trous ronds au devant des yeux! Pense-t-on de bonne foi que DIEU préfère cet accoutrement à un just'au-corps? Il y a bien plus; cet habit est un uniforme de controversistes, qui avertit les adversaires de se mettre sous les armes; il peut exciter une espèce de guerre civile dans les esprits, & elle finirait peut-être par de funestes excès, si le roi & ses ministres n'étaient aussi sages que les fanatiques sont insensés.

On sait assez ce qu'il en a coûté depuis que les chrétiens disputent sur le dogme; le sang a coulé, soit sur les échaffauts, soit dans les batailles, dès



Digitized by Google

le quatriéme siécle jusqu'à nos jours. Bornons-nous ici aux guerres & aux horreurs que les querelles de la réforme ont excitées, & voyons quelle en a été la source en France. Peut-être un tableau raccourci & fidèle de tant de calamités ouvrira les yeux de quelques personnes peu instruites, & touchera des cœurs bien faits.

---

## IDÉE DE LA RÉFORME DU SEIZIEME SIECLE.

Lorsqu'à la renaissance des lettres, les esprits commencèrent à s'éclairer, on se plaignit généralement des abus; tout le monde avoue que cette plainte était légitime.

Le pape *Alexandre VI* avait acheté publiquement la tiare, & ses cinq bâtards en partageaient les avantages. Son fils, le cardinal duc de *Borgia*, fit périr, de concert avec le pape son père, les *Vitelli*, les *Urbino*, les *Gravina*, les *Oliveretto*, & cent autres seigneurs, pour ravir leurs domaines. *Jules II* animé du même esprit, excommunia *Louis XII*, donna son royaume au premier occupant, & lui-même le casque en tête, & la cuirasse sur le dos, mit à feu & à sang une partie de l'Italie. *Léon X*, pour payer ses plaisirs, trafiqua des indulgences, comme on vend des denrées dans un marché public. Ceux qui s'élevèrent contre tant de brigandages, n'avaient du moins aucun tort dans la morale; voyons s'ils en avaient contre nous dans la politique.

Ils disaient que JESUS-CHRIST n'ayant jamais exigé d'annates, ni de réserves, ni vendu des dispenses pour ce monde, & des indulgences pour l'autre, on pouvait se dispenser de payer à un prince étranger le prix de toutes ces choses. Quand les annates, les procès en cour de Rome, & les dispenses qui subsistent encor aujourd'hui, ne nous coûteraient que cinq cent mille francs par an, il est clair que nous avons payé depuis *François I*, en deux cent cinquante années, cent

vingt millions; & en évaluant les différens prix du marc d'argent, cette somme en compose une d'environ deux cens cinquante millions d'aujourd'hui. On peut donc convenir sans blasphême, que les hérétiques en proposant l'abolition de ces impôts singuliers, dont la postérité s'étonnera, ne faisaient pas en cela un grand mal au royaume, & qu'ils étaient plutôt bons calculateurs que mauvais sujets. Ajoutons qu'ils étaient les seuls qui sussent la langue grecque, & qui connussent l'antiquité. Ne dissimulons point que malgré leurs erreurs, nous leur devons le développement de l'esprit humain, longtems enseveli dans la plus épaisse barbarie.

Mais comme ils niaient le purgatoire, dont on ne doit pas douter, & qui d'ailleurs rapportait beaucoup aux moines; comme ils ne révéraient pas des reliques qu'on doit révérer, mais qui rapportoient encor davantage; enfin, comme ils attaquaient des dogmes très respectés, *g*)

*g*) Ils renouvellaient le sentiment de *Bérenger* sur l'eucharistie; ils niaient qu'un corps pût être en cent mille endroits différens, même par la toute-puissance divine; ils niaient que les attributs pussent subsister sans sujet; ils croyaient qu'il était absolument impossible que ce qui est pain & vin aux yeux, au goût, à l'estomac, fût anéanti dans le moment même qu'il existe; ils soutenaient toutes ces erreurs condamnées autrefois dans *Bérenger*. Ils se fondaient sur plusieurs passages des premiers pères de l'église, & surtout de *St. Justin*, qui dit expressément dans son dialogue contre *Typhon*; » L'oblation de fine farine est la figure » de l'eucharistie, que JESUS-CHRIST nous ordonne de » faire en mémoire de sa passion" *καὶ ἡ τῆς σεμιδάλεως* &c. *τύπος ἦν τοῦ ἄρτου τῆς εὐχαριστίας, ὃν εἰς ἀνάμνησιν τοῦ πάθους* &c. *Ιησοῦς χριστὸς ὁ κύριος ἡμῶν παρέδωκε ποιεῖν.*

Ils rappellaient tout ce qu'on avait dit dans les premiers siécles contre le culte des reliques; ils citaient ces paroles de *Vigilantius*: » Est-il nécessaire que vous respectiez, ou » même que vous adoriez une vile poussière? les ames des » martyrs aiment-elles encor leurs cendres? Les coutumes » des idolâtres se sont introduites dans l'église; on commence à allumer des flambeaux en plein midi; nous pouvons pendant notre vie prier les uns pour les autres; mais » après la mort, à quoi servent ces prières?

Mais ils ne disaient pas combien *St. Jérôme* s'était élevé contre ces paroles de *Vigilantius*. Enfin, ils voulaient tout

on ne leur répondit d'abord qu'en les faisant brûler. Le roi qui les protégeait, & les soudoyait en Allemagne, marcha dans Paris à la tête d'une procession, après laquelle on exécuta plusieurs de ces malheureux, & voici quelle fut cette exécution. On les suspendait au bout d'une longue poutre qui jouait en bascule sur un arbre de bout; un grand feu était allumé sous eux, on les y plongeait, & on les relevait alternativement; ils éprouvaient les tourmens & la mort par degrés, jusqu'à ce qu'ils expirassent par le plus long & le plus affreux supplice que jamais ait inventé la barbarie.

Peu de tems avant la mort de *François I.* quelques membres du parlement de Provence, animés par des ecclésiastiques contre les habitans de Mérindol & de Cabrière, demandèrent au roi des troupes pour appuyer l'exécution de dix-neuf personnes de ce pays condamnées par eux; ils en firent égorger six mille, sans pardonner ni au sexe, ni à la vieillesse, ni à l'enfance; ils réduisirent trente bourgs en cendres. Ces peuples, jusqu'alors inconnus, avaient tort sans doute d'être nés Vaudois, c'était leur seule iniquité. Ils étaient établis depuis trois cent ans dans des déserts, & sur des montagnes qu'ils avaient rendu fertiles par un travail incroyable. Leur vie pastorale & tranquille retraçait l'innocence attribuée aux premiers âges du monde. Les villes voisines n'étaient connues d'eux que par le trafic des fruits qu'ils allaient vendre; ils ignoraient les procès & la guerre; ils ne se défendirent pas; on les égorgea commes des animaux fugitifs qu'on tue dans une enceinte *h*).

rappeller aux tems apostoliques, & ne voulaient pas convenir que l'eglise s'étant étendue & fortifiée, il avait falu nécessairement étendre & fortifier sa discipline: ils condamnaient les richesses, qui semblaient pourtant nécessaires pour soutenir la majesté du culte.

*h*) Le véridique & respectable président de *Thou* parle ainsi de ces hommes si innocens & si infortunés: *Homines esse qui trecentis circiter abhinc annis asperum & incultum solum vectigale à dominis acceperint, quod improbo labore*

Après la mort de *François I*, prince plus connu cependant par ses galanteries & par ses malheurs que par ses cruautés, le supplice de mille hérétiques, surtout celui du conseiller au parlement *Dubourg*, & enfin, le massacre de Vassy, armèrent les persécutés, dont la secte s'était multipliée à la lueur des buchers, & sous le fer des bourreaux ; la rage succéda à la patience ; ils imitèrent les cruautés de leurs ennemis ; neuf guerres civiles remplirent la France de carnage ; une paix plus funeste que la guerre produisit la St. Barthelemi, dont il n'y avait aucun exemple dans les annales des crimes.

La ligue assassina *Henri III* & *Henri IV* par les mains d'un frère jacobin, & d'un monstre qui avait été frère feuillant. Il y a des gens qui prétendent que l'humanité, l'indulgence, & la liberté de conscience sont des choses horribles ; mais en bonne foi, auraient-elles produit des calamités comparables ?

*& assiduo cultu frugum ferax & aptum pecori reddiderint ; patientissimos eos laboris & inediæ, à litibus abhorr:ntes, erga egenos munificos, tributa principi & su · jura dominis sedulò & summa fide pendere ; Dei cultum assiduis precibus & morum innocentiam præ se ferre, ceterum rarò divorum templa adire, nisi si quando ad vicina suis finibus oppida mercardi aut negotiorum causa divertant ; quò si quandoque pedem inferant, non dei, divorumque statuis advolvi, nec cereos eis aut donaria ulla ponere ; non sacerdotes ab eis rogari ut pro se, aut propinquorum manibus rem divinam faciant, non cruce frontem insignairi uti aliorum moris est : cùm cœlum intonat non se lustrari aqua aspergere, sed sublatis in cœlum oculis dei opem implorare ; non religionis ergo peregrè proficisci, non per vias antè crucium simulacra caput aperire ; sacra alio ritu, & populari lingua celebrare ; non denique pontifici aut episcopis honorem deferre, sed quosdam è suo numero delectos pro antistitibus & doctoribus habere. Hæc uti ad Franciscum relata VI. Eid. feb. anni &c.*

Madame de *Cental*, à qui appartenait une partie des terres ravagées, & sur lesquelles on ne voyait plus que les cadavres de ses habitans, demanda justice au roi *Henri II*, qui la renvoya au parlement de Paris. L'avocat-général de Provence nommé *Guerin*, principal auteur des massacres, fut seul condamné à perdre la tête ; de *Thou* dit, qu'il porta seul la peine des autres coupables, *quod aulicorum favore destitueretur*, parce qu'il n'avait pas d'amis à la cour.



Digitized by Google

## SI LA TOLÉRANCE EST DANGEREUSE, ET CHEZ QUELS PEUPLES ELLE EST PERMISE ?

Quelques-uns ont dit que si l'on usait d'une indulgence paternelle envers nos frères errans qui prient DIEU en mauvais français, ce serait leur mettre les armes à la main; qu'on verrait de nouvelles batailles de Jarnac, de Moncontour, de Coutras, de Dreux, de St Denys &c. C'est ce que j'ignore, parce que je ne suis pas un prophète ; mais il me semble que ce n'est pas raisonner conséquemment que de dire, *Ces hommes se sont soulevés quand je leur ai fait du mal, donc ils se souleveront quand je leur ferai du bien.*

J'oserais prendre la liberté d'inviter ceux qui sont à la tête du gouvernement, & ceux qui sont destinés aux grandes places, à vouloir bien examiner mûrement, si l'on doit craindre en effet que la douceur produise les mêmes révoltes que la cruauté a fait naître, si ce qui est arrivé dans certaines circonstances doit arriver dans d'autres, si les tems, l'opinion, les mœurs sont toûjours les mêmes ?

Les huguenots, sans doute, ont été enyvrés de fanatisme, & souillés de sang comme nous : mais la génération présente est-elle aussi barbare que leurs pères ? le tems, la raison qui fait tant de progrès, les bons livres, la douceur de la société, n'ont-ils point pénétré chez ceux qui conduisent l'esprit de ces peuples ? & ne nous appercevons-nous pas que presque toute l'Europe a changé de face depuis environ cinquante années ?

Le gouvernement s'est fortifié partout, tandis que les mœurs se sont adoucies. La police générale, soutenue d'armées nombreuses toûjours existantes, ne permet pas d'ailleurs de craindre le retour de ces tems anarchiques, où des pay-

Digitized by Google

ſans calviniſtes combattoient des payſans catholiques, enrégimentés à la hâte entre les ſemailles & les moiſſons.

D'autres tems, d'autres ſoins. Il ſerait abſurde de décimer aujourd'hui la Sorbonne, parce qu'elle préſenta requête autrefois pour faire brûler la *Pucelle d'Orléans*; parce qu'elle déclara *Henri III* déchu du droit de régner, qu'elle l'excommunia, qu'elle proſcrivit le grand *Henri IV*. On ne recherchera pas, ſans doute, les autres corps du royaume qui commirent les mêmes excès dans ces tems de frénéſie, cela ſerait non-ſeulement injuſte, mais il y aurait autant de folie qu'à purger tous les habitans de Marſeille, parce qu'ils ont eu la peſte en 1720.

Irons-nous ſaccager Rome, comme firent les troupes de *Charles-Quint*, parce que *Sixte-Quint* en 1585 accorda neuf ans d'indulgence à tous les Français qui prendraient les armes contre leur ſouverain? & n'eſt-ce pas aſſez d'empêcher Rome de ſe porter jamais à des excès ſemblables?

La fureur qu'inſpirent l'eſprit dogmatique & l'abus de la religion chrétienne mal entendue, a répandu autant de ſang, a produit autant de déſaſtres en Allemagne, en Angleterre, & même en Hollande, qu'en France: cependant aujourd'hui la différence des religions ne cauſe aucun trouble dans ces états: le juif, le catholique, le grec, le luthérien, le calviniſte, l'anabatiſte, le ſocinien, le memnoniſte, le morave & tant d'autres, vivent en frères dans ces contrées, & contribuent également au bien de la ſociété.

On ne craint plus en Hollande que les diſputes d'un *i*) *Gomar* ſur la prédeſtination faſſent trancher la tête au grand-penſionnaire. On ne

*i*) *François Gomar* était un théologien proteſtant; il ſoutint contre *Arminius* ſon collègue, que DIEU a deſtiné de toute éternité la plus grande partie des hommes à être brûlés éternellement: ce dogme infernal fut ſoutenu comme il devait l'être, par la perſécution. Le grand-penſionnaire *Barnewelt*, qui était du parti contraire à *Gomar*, eut la tête tranchée à l'âge de 72 ans, le 13 May 1619, *pour avoir contriſté au poſſible l'égliſe de* DIEU.

craint plus à Londres que les querelles des presbytériens & des épiscopaux pour une liturgie & pour un surplis, répandent le sang d'un roi sur un échaffaut *k*). L'Irlande peuplée & enrichie ne verra plus ses citoyens catholiques sacrifier à DIEU pendant deux mois ses citoyens protestans, les enterrer vivans, suspendre les mères à des gibets, attacher les filles au cou de leurs mères & les voir expirer ensemble, ouvrir le ventre des femmes enceintes, en tirer les enfans à demi formés, & les donner à manger aux porcs & aux chiens; mettre un poignard dans la main de leurs prisonniers garottés, & conduire leurs bras dans le sein de leurs femmes, de leurs pères, de leurs mères, de leurs filles; s'imaginant en faire mutuellement des parricides, & les damner tous en les exterminant tous. C'est ce que rapporte *Rapin Thoiras*, officier en Irlande, presque contemporain: c'est ce que rapportent toutes les annales, toutes les histoires d'Angleterre, & ce qui sans doute ne sera jamais imité. La philosophie, la seule philosophie, cette sœur de la religion, a désarmé des mains que la superstition avait si longtems ensanglantées; & l'esprit humain au réveil de son yvresse s'est étonné des excès où l'avait emporté le fanatisme.

*k*) Un déclamateur dans l'apologie de la révocation de l'édit de Nantes, dit en parlant de l'Angleterre: *une fausse religion devait produire nécessairement de tels fruits; il en restait un seul à meurir, ces insulaires le recueillent, c'est le mépris des nations.* Il faut avouer que l'auteur prend mal son tems pour dire que les Anglais sont méprisables & méprisés de toute la terre. Ce n'est pas, ce me semble, lorsqu'une nation signale sa bravoure & sa générosité, lorsqu'elle est victorieuse dans les quatre parties du monde, qu'on est bien reçu à dire qu'elle est méprisée. C'est dans un chapitre sur l'intolérance, qu'on trouve ce singulier passage. Ceux qui prêchent l'intolérance méritent d'écrire ainsi. Cet abominable livre, qui semble fait par le fou de *Verberies*, est d'un homme sans mission; car quel pasteur écrirait ainsi? La fureur est poussée dans ce livre, jusqu'à justifier la St. Barthelemi. On croirait qu'un tel ouvrage rempli de si affreux paradoxes devrait être entre les mains de tout le monde, au moins par sa singularité, cependant à peine, est-il connu.

Nous-mêmes, nous avons en France une province opulente où le luthéranisme l'emporte sur le catholicisme. L'université d'Alzace est entre les mains des luthériens; ils occupent une partie des charges municipales; jamais la moindre querelle religieuse n'a dérangé le repos de cette province depuis qu'elle appartient à nos rois. Pourquoi? c'est qu'on n'y a persécuté personne. Ne cherchez point à gêner les cœurs, & tous les cœurs seront à vous.

Je ne dis pas que tous ceux qui ne sont point de la religion du prince doivent partagèr les places & les honneurs de ceux qui sont de la religion dominante. En Angleterre, les catholiques regardés comme attachés au parti du prétendant, ne peuvent parvenir aux emplois; ils payent même double taxe; mais ils jouïssent d'ailleurs de tous les droits des citoyens.

On a soupçonné quelques évêques Français de penser qu'il n'est ni de leur honneur, ni de leur intérêt, d'avoir dans leur diocèse des calvinistes; & que c'est là le plus grand obstacle à la tolérance; je ne le puis croire. Le corps des évêques en France est composé de gens de qualité qui pensent & qui agissent avec une noblesse digne de leur naissance; ils sont charitables & généreux, c'est une justice qu'on doit leur rendre: ils doivent penser que certainement leurs diocésains fugitifs ne se convertiront pas dans les pays étrangers, & que retournés auprès de leurs pasteurs ils pourraient être éclairés par leurs instructions, & touchés par leurs exemples; il y aurait de l'honneur à les convertir, le temporel n'y perdrait pas, & plus il y aurait de citoyens, plus les terres des prélats rapporteraient.

Un évêque de Varmie en Pologne avait un anabatiste pour fermier, & un socinien pour receveur; on lui proposa de chasser & de poursuivre l'un parce qu'il ne croyait pas la consubstantiabilité, & l'autre parce qu'il ne batisait son fils qu'à quinze ans; il répondit qu'ils seraient éternellement damnés dans l'autre monde, mais

que dans ce monde-ci ils lui étaient très nécessaires.

Sortons de notre petite sphère, & examinons le reste de notre globe. Le grand-seigneur gouverne en paix vingt peuples de différentes religions ; deux cent mille Grecs vivent avec sécurité dans Constantinople ; le muphti même nomme & présente à l'empereur le patriarche Grec ; on y souffre un patriarche Latin. Le Sultan nomme des évêques Latins pour quelques isles de la Grèce, l ) & voici la formule dont il se sert : *Je lui commande d'aller résider évêque dans l'isle de Chio, selon leur ancienne coutume & leurs vaines cérémonies.* Cet empire est rempli de jacobites, de nestoriens, de monothélites ; il y a des cophtes, des chrétiens de *St. Jean*, des Juifs, des Guèbres, des Banians. Les annales turques ne font mention d'aucune révolte excitée par aucune de ces religions.

Allez dans l'Inde, dans la Perse, dans la Tartarie, vous y verrez la même tolérance & la même tranquillité. *Pierre le grand* a favorisé tous les cultes dans son vaste empire : le commerce & l'agriculture y ont gagné, & le corps politique n'en a jamais souffert.

Le gouvernement de la Chine n'a jamais adopté, depuis plus de quatre mille ans qu'il est connu, que le culte des *Noachides*, l'adoration simple d'un seul DIEU : cependant il tolère les superstitions de *Fo*, & une multitude de bonzes, qui serait dangereuse, si la sagesse des tribunaux ne les avait pas toûjours contenus.

Il est vrai que le grand empereur *Yontchin*, le plus sage & le plus magnanime peut-être qu'ait eu la Chine, a chassé les jésuites ; mais ce n'était pas parce qu'il était intolérant, c'était au contraire parce que les jésuites l'étaient. Ils rapportent eux-mêmes dans leurs lettres curieuses, les paroles que leur dit ce bon prince : *Je sais que votre religion est intolérante ; je sais ce que vous avez fait aux*

l ) Voyez *Ricaut*.

Digitized by Google

*Manilles & au Japon ; vous avez trompé mon père, n'espérez pas me tromper de même.* Qu'on lise tout le discours qu'il daigna leur tenir, on le trouvera le plus sage & le plus clément des hommes. Pouvait-il en effet retenir des physiciens d'Europe, qui sous prétexte de montrer des thermomêtres & des éolipiles à la cour avaient soulevé déja un prince du sang ? & qu'aurait dit cet empereur s'il avait lu nos histoires, s'il avait connu nos tems de la ligue, & de la conspiration des poudres ?

C'en était assez pour lui d'être informé des querelles indécentes des jésuites, des dominicains, des capucins, des prêtres séculiers envoyés du bout du monde dans ses états : ils venaient prêcher la vérité, & ils s'anathématisaient les uns les autres. L'empereur ne fit donc que renvoyer des perturbateurs étrangers : mais avec quelle bonté les renvoya-t-il ? quels soins paternels n'eut-il pas d'eux pour leur voyage, & pour empêcher qu'on ne les insultât sur la route ? Leur bannissement même fut un exemple de tolérance & d'humanité.

*m)* Les Japonois étaient les plus tolérans de tous les hommes ; douze religions paisibles étaient établies dans leur empire : les jésuites vinrent faire la treiziéme ; mais bientôt n'en voulant pas souffrir d'autre, on sait ce qui en résulta ; une guerre civile, non moins affreuse que celles de la ligue, désola ce pays. La religion chrétienne fut noyée enfin dans des flots de sang ; les Japonois fermèrent leur empire au reste du monde, & ne nous regardèrent que comme des bêtes farouches, semblables à celles dont les Anglais ont purgé leur isle. C'est en vain que le ministre *Colbert* sentant le besoin que nous avions des Japonois, qui n'ont nul besoin de nous, tenta d'établir un commerce avec leur empire ; il les trouva inflexibles.

Ainsi donc notre continent entier nous prou-

*m)* Voyez *Kempfer* & toutes les rélations du Japon.

ve qu'il ne faut ni annoncer, ni exercer l'intolérance.

Jettez les yeux sur l'autre hémisphère, voyez la Caroline, dont le sage *Locke* fut le législateur; il suffit de sept pères de famille pour établir un culte public approuvé par la loi : cette liberté n'a fait naître aucun désordre. DIEU nous préserve de citer cet exemple pour engager la France à l'imiter! on ne le rapporte que pour faire voir que l'excès le plus grand où puisse aller la tolérance, n'a pas été suivi de la plus légère dissension : mais ce qui est très utile & très bon dans une colonie naissante, n'est pas convenable dans un ancien royaume.

Que dirons-nous des *Primitifs* que l'on a nommés *Quakres* par dérision, & qui avec des usages peut-être ridicules, ont été si vertueux, & ont enseigné inutilement la paix au reste des hommes? Ils sont en Pensilvanie au nombre de cent mille; la discorde, la controverse sont ignorées dans l'heureuse patrie qu'ils se sont faite: & le nom seul de leur ville de Philadelphie, qui leur rappelle à tout moment que les hommes sont frères, est l'exemple & la honte des peuples qui ne connaissent pas encore la tolérance.

Enfin cette tolérance n'a jamais excité de guerre civile; l'intolérance a couvert la terre de carnage. Qu'on juge maintenant entre ces deux rivales, entre la mère qui veut qu'on égorge son fils, & la mère qui le cède pourvu qu'il vive.

Je ne parle ici que de l'intérêt des nations, & en respectant comme je le dois la théologie, je n'envisage dans cet article que le bien physique & moral de la société. Je supplie tout lecteur impartial de peser ces vérités, de les rectifier & de les étendre. Des lecteurs attentifs qui se communiquent leurs pensées, vont toûjours plus loin que l'auteur *n*).

*n*) Mr. de *la Bourdonnaie*, intendant de Rouen, dit que la manufacture de chapeaux est tombée à Caudebec

## COMMENT LA TOLÉRANCE PEUT ÊTRE ADMISE?

J'ose supposer qu'un ministre éclairé & magnanime, un prélat humain & sage, un prince qui sait que son intérêt consiste dans le grand nombre de ses sujets, & sa gloire dans leur bonheur, daigne jetter les yeux sur cet écrit informe & défectueux; il y supplée par ses propres lumières; il se dit à lui-même, que risquerai-je à voir la terre cultivée & ornée par plus de mains laborieuses, les tributs augmentés, l'état plus florissant?

L'Allemagne serait un désert couvert des ossemens de catholiques, évangeliques, réformés, anabatistes, égorgés les uns par les autres, si la paix de Vestphalie n'avait pas procuré enfin la liberté de conscience.

Nous avons des Juifs à Bordeaux, à Metz, en Alzace; nous avons des luthériens, des molinistes, des jansénistes; ne pouvons-nous pas souffrir & contenir des calvinistes à-peu-près aux mêmes conditions que les catholiques sont tolérés à Londres? Plus il y a de sectes, moins chacune est dangereuse; la multiplicité les affaiblit; toutes

& à Neufchâtel par la fuite des réfugiés. Mr. *Foucaut*, intendant de Caën, dit que le commerce est tombé de moitié dans la généralité. Mr. de *Maupeou*, intendant de Poitiers, dit que la manufacture de droguet est anéantie. Mr. de *Bezons*, intendant de Bordeaux, se plaint que le commerce de Clerac & de Nerac ne subsiste presque plus. Mr. de *Miroménil*, intendant de Touraine, dit que le commerce de Tours est diminué de dix millions par année; & tout cela par la persécution. Voyez les mémoires des intendans en 1698. Comptez surtout le nombre des officiers de terre & de mer, & des matelots, qui ont été obligés d'aller servir contre la France, & souvent avec un funeste avantage: & voyez si l'intolérance n'a pas causé quelque mal à l'état.

On n'a pas ici la témérité de proposer des vues à des ministres dont on connaît le génie & les grands sentimens, & dont le cœur est aussi noble que la naissance: ils verront assez que le rétablissement de la marine demande quelque indulgence pour les habitans de nos côtes.

Digitized by Google

ſont réprimées par de juſtes loix, qui défendent les aſſemblées tumultueuſes, les injures, les séditions, & qui ſont toûjours en vigueur par la force coactive.

Nous ſavons que pluſieurs chefs de famille, qui ont élevé de grandes fortunes dans les pays étrangers, ſont prêts à retourner dans leur patrie; ils ne demandent que la protection de la loi naturelle, la validité de leurs mariages, la certitude de l'état de leurs enfans, le droit d'hériter de leurs pères, la franchiſe de leurs perſonnes; point de temples publics, point de droit aux charges municipales, aux dignités : les catholiques n'en ont ni à Londres, ni en pluſieurs autres pays. Il ne s'agit plus de donner des privilèges immenſes, des places de ſûreté à une faction, mais de laiſſer vivre un peuple paiſible, d'adoucir des édits, autrefois peut-être néceſſaires, & qui ne le ſont plus; ce n'eſt pas à nous d'indiquer au miniſtère ce qu'il peut faire; il ſuffit de l'implorer pour des infortunés.

Que de moyens de les rendre utiles, & d'empêcher qu'ils ne ſoient jamais dangereux! La prudence du miniſtère & du conſeil, appuyée de la force, trouvera bien aiſément ces moyens, que tant d'autres nations employent ſi heureuſement.

Il y a des fanatiques encor dans la populace calviniſte; mais il eſt conſtant qu'il y en a davantage dans la populace convulſionnaire. La lie des inſenſés de *St. Médard* eſt comptée pour rien dans la nation, celle des prophêtes calviniſtes eſt anéantie. Le grand moyen de diminuer le nombre des maniaques, s'il en reſte, eſt d'abandonner cette maladie de l'eſprit au régime de la raiſon, qui éclaire lentement, mais infailliblement, les hommes. Cette raiſon eſt douce, elle eſt humaine, elle inſpire l'indulgence, elle étouffe la diſcorde, elle affermit la vertu, elle rend aimable l'obéïſſance aux loix, plus encor que la force ne les maintient. Et comptera-t-on pour rien le ridicule attaché aujourd'hui à l'en-

Digitized by Google

tousiasme par tous les honnêtes-gens? Ce ridicule est une puissante barrière contre les extravagances de tous les sectaires. Les tems passés sont comme s'ils n'avaient jamais été. Il faut toûjours partir du point où l'on est, & de celui où les nations sont parvenues.

Il a été un tems où l'on se crut obligé de rendre des arrêts contre ceux qui enseignaient une doctrine contraire aux catégories d'*Aristote*, à l'horreur du vuide, aux quiddités, & à l'universel de la part de la chose. Nous avons en Europe plus de cent volumes de jurisprudence sur la sorcellerie, & sur la manière de distinguer les faux sorciers des véritables. L'excommunication des sauterelles, & des insectes nuisibles aux moissons, a été très en usage, & subsiste encor dans plusieurs rituels; l'usage est passé, on laisse en paix *Aristote*, les sorciers & les sauterelles. Les exemples de ces graves démences, autrefois si importantes, sont innombrables, il en revient d'autres de tems en tems; mais quand elles ont fait leur effet, quand on en est rassasié, elles s'anéantissent. Si quelqu'un s'avisait aujourd'hui d'être carpocratien, ou eutichéen, ou monothélite, monophisite, nestorien, manichéen &c. qu'arriverait-il? on en rirait comme d'un homme habillé à l'antique avec une fraise & un pourpoint.

La nation commençait à entr'ouvrir les yeux, lorsque les jésuites *Le Tellier* & *Doucin* fabriquèrent la bulle *Unigenitus* qu'ils envoyèrent à Rome; ils crurent être encor dans ces tems d'ignorance, où les peuples adoptaient sans examen les assertions les plus absurdes. Ils osèrent proscrire cette proposition, qui est d'une vérité universelle dans tous les cas & dans tous les tems: *La crainte d'une excommunication injuste ne doit point empêcher de faire son devoir*: c'était proscrire la raison, les libertés de l'église gallicane, & le fondement de la morale; c'était dire aux hommes, DIEU vous ordonne de ne jamais faire votre devoir, dès que vous craindrez l'in-

Digitized by Google

justice. On n'a jamais heurté le sens commun plus effrontément. Les consulteurs de Rome n'y prirent pas garde. On persuada à la cour de Rome que cette bulle était nécessaire, & que la nation la désirait; elle fut signée, scélée & envoyée; on en sait les suites; certainement si on les avait prévues, on aurait mitigé la bulle. Les querelles ont été vives, la prudence & la bonté du roi les a enfin appaisées.

Il en est de même dans une grande partie des points qui divisent les protestans & nous; il y en a quelques-uns qui ne sont d'aucune conséquence; il y en a d'autres plus graves, mais sur lesquels la fureur de la dispute est tellement amortie, que les protestans eux-mêmes ne prêchent aujourd'hui la controverse en aucune de leurs églises.

C'est donc ce tems de dégoût, de satiété, ou plutôt de raison, qu'on peut saisir comme une époque & un gage de la tranquillité publique. La controverse est une maladie épidémique qui est sur sa fin, & cette peste dont on est guéri, ne demande plus qu'un régime doux. Enfin l'intérêt de l'état est que des fils expatriés reviennent avec modestie dans la maison de leur père; l'humanité le demande, la raison le conseille, & la politique ne peut s'en effrayer.

---

## SI L'INTOLÉRANCE EST DE DROIT NATUREL ET DE DROIT HUMAIN?

Le droit naturel est celui que la nature indique à tous les hommes. Vous avez élevé votre enfant; il vous doit du respect comme à son père, de la reconnaissance comme à son bienfaicteur. Vous avez droit aux productions de la terre que vous avez cultivée par vos mains; vous avez donné & reçu une promesse, elle doit être tenue.

Le droit humain ne peut être fondé en aucun

Digitized by Google

cas que sur ce droit de nature; & le grand principe, le principe universel de l'un & de l'autre, est dans toute la terre: *Ne fai pas ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît.* Or on ne voit pas comment, suivant ce principe, un homme pourrait dire à un autre, *Croi ce que je crois, & ce que tu ne peux croire, ou tu périras*: C'est ce qu'on dit en Portugal, en Espagne, à Goa. On se contente à présent dans quelques autres pays de dire; *Croi, ou je t'abhorre; croi, ou je te ferai tout le mal que je pourrai, monstre, tu n'as pas ma religion, tu n'as donc point de religion; il faut que tu sois en horreur à tes voisins, à ta ville, à ta province.*

S'il était de droit humain de se conduire ainsi, il faudrait donc que le Japonois détestât le Chinois, qui aurait en exécration le Siamois; celui-ci poursuivrait les Gangarides, qui tomberaient sur les habitans de l'Indus; un Mogol arracherait le cœur au premier Malabare qu'il trouverait, le Malabare pourrait égorger le Persan, qui pourrait massacrer le Turc; & tous ensemble se jetteraient sur les chrétiens, qui se sont si longtems dévorés les uns les autres.

Le droit de l'intolérance est donc absurde & barbare; c'est le droit des tigres; & il est bien plus horrible, car les tigres ne déchirent que pour manger, & nous nous sommes exterminés pour des paragraphes.

---

## Si l'intolérance a été connue des Grecs?

Les peuples dont l'histoire nous a donné quelques faibles connaissances, ont tous regardé leurs différentes religions comme des nœuds qui les unissaient tous ensemble; c'était une association du genre-humain. Il y avait une espèce de droit d'hospitalité entre les Dieux comme entre les hommes. Un étranger arrivait-il dans une ville, il commençait par adorer les Dieux du pays;

on ne manquait jamais de vénérer les Dieux mêmes de ses ennemis. Les Troyens adressaient des prières aux Dieux qui combattaient pour les Grecs.

*Alexandre* alla consulter dans les déserts de la Libie le Dieu *Ammon*, auquel les Grecs donnèrent le nom de *Zeus*, & les latins de *Jupiter*, quoique les uns & les autres eussent leur *Jupiter* & leur *Zeus* chez eux. Lorsqu'on assiégeait une ville, on faisait un sacrifice & des prières aux Dieux de la ville, pour se les rendre favorables. Ainsi, au milieu même de la guerre, la religion réunissait les hommes, & adoucissait quelquefois leurs fureurs, si quelquefois elle leur commandait des actions inhumaines & horribles.

Je peux me tromper, mais il me paraît que de tous les anciens peuples policés, aucun n'a gêné la liberté de penser. Tous avaient une religion; mais il me semble qu'ils en usaient avec les hommes comme avec leurs Dieux; ils reconnaissaient tous un DIEU suprême, mais ils lui associaient une quantité prodigieuse de divinités inférieures; ils n'avaient qu'un culte, mais ils permettaient une foule de systêmes particuliers.

Les Grecs, par exemple, quelque religieux qu'ils fussent, trouvaient bon que les épicuriens niassent la providence, & l'existence de l'ame. Je ne parle pas des autres sectes, qui toutes blessaient les idées saines qu'on doit avoir de l'Etre créateur, & qui toutes étaient tolérées.

*Socrate* qui approcha le plus près de la connaissance du Créateur, en porta, dit-on, la peine, & mourut martyr de la Divinité; c'est le seul que les Grecs ayent fait mourir pour ses opinions. Si ce fut en effet la cause de sa condamnation, cela n'est pas à l'honneur de l'intolérance, puisqu'on ne punit que celui qui seul rendit gloire à DIEU, & qu'on honora tous ceux qui donnaient de la Divinité les notions les plus indignes. Les ennemis de la tolérance ne doivent pas, à mon avis, se prévaloir de l'exemple odieux des juges de *Socrate*.

Digitized by Google

Il eſt évident, d'ailleurs, qu'il fut la victime d'un parti furieux animé contre lui. Il s'était fait des ennemis irréconciliables des ſophiſtes, des orateurs, des poëtes, qui enſeignaient dans les écoles; & même de tous les précepteurs qui avaient ſoin des enfans de diſtinction. Il avoue lui-même dans ſon diſcours rapporté par *Platon*, qu'il allait de maiſon en maiſon prouver à ces précepteurs qu'ils n'étaient que des ignorans: cette conduite n'était pas digne de celui qu'un oracle avait déclaré le plus ſage des hommes. On déchaina contre lui un prêtre, & un conſeiller des cinq cent, qui l'accuſèrent; j'avoue que je ne ſais pas préciſément de quoi, je ne vois que du vague dans ſon apologie; on lui fait dire en général, qu'on lui imputait d'inſpirer aux jeunes gens des maximes contre la religion & le gouvernement. C'eſt ainſi qu'en uſent tous les jours les calomniateurs dans le monde: mais il faut dans un tribunal des faits avérés, des chefs d'accuſations précis & circonſtanciés; c'eſt ce que le procès de *Socrate* ne nous fournit point; nous ſavons ſeulement qu'il eut d'abord deux cent vingt voix pour lui. Le tribunal des cinq cent poſſédait donc deux cent vingt philoſophes; c'eſt beaucoup; je doute qu'on les trouvât ailleurs. Enfin, la pluralité fut pour la cigue; mais auſſi, ſongeons que les Athéniens revenus à eux-mêmes eurent les accuſateurs & les juges en horreur; que *Mélitus*, le principal auteur de cet arrêt, fut condamné à mort pour cette injuſtice; que les autres furent bannis, & qu'on éleva un temple à *Socrate*. Jamais la philoſophie ne fut ſi bien vengée, ni tant honorée. L'exemple de *Socrate* eſt au fonds le plus terrible argument qu'on puiſſe alléguer contre l'intolérance. Les Athéniens avaient un autel dédié aux Dieux étrangers, aux Dieux qu'ils ne pouvaient connaître. Y a-t-il une plus forte preuve, non-ſeulement d'indulgence pour toutes les nations, mais encor de reſpect pour leurs cultes?

Digitized by Google

Un honnête homme qui n'est ennemi ni de la raison, ni de la littérature, ni de la probité, ni de la patrie, en justifiant depuis peu la St. Barthelemi, cite la guerre des Phocéens nommée *la guerre sacrée*, comme si cette guerre avait été allumée pour le culte, pour le dogme, pour des argumens de théologie; il s'agissait de savoir à qui appartiendrait un champ : c'est le sujet de toutes les guerres. Des gerbes de bled ne sont pas un symbole de créance; jamais aucune ville grecque ne combattit pour des opinions. D'ailleurs que prétend cet homme modeste & doux? veut-il que nous fassions une guerre sacrée?

---

## Si les Romains ont été tolérans?

Chez les anciens Romains, depuis *Romulus* jusqu'aux tems où les chrétiens disputèrent avec les prêtres de l'empire, vous ne voyez pas un seul homme persécuté pour ses sentimens. *Ciceron* douta de tout; *Lucrèce* nia tout; & on ne leur en fit pas le plus léger reproche : la licence même alla si loin, que *Pline* le naturaliste commence son livre par nier un Dieu, & par dire que s'il en est un, c'est le soleil. *Ciceron* dit, en parlant des enfers, *Non est anus tam excors quæ credat* : » Il n'y a pas même de vieille » assez imbécille pour les croire. " *Juvenal* dit : *Nec pueri credunt* : » Les enfans n'en croyent » rien. " On chantait sur le théâtre de Rome : *Post mortem nihil est, ipsaque mors nihil* : » Rien » n'est après la mort, la mort même n'est rien. " Abhorrons ces maximes, & tout au plus, pardonnons-les à un peuple que les Evangiles n'éclairaient pas; elles sont fausses, elles sont impies; mais concluons que les romains étaient très tolérans, puisqu'elles n'excitèrent jamais le moindre murmure.

Le grand principe du sénat & du peuple Romain était : *Deorum offensa diis curæ*; » C'est aux

» Dieux seuls à se soucier des offenses faites » aux Dieux. " Ce peuple roi ne songeait qu'à conquérir, à gouverner, & à policer l'univers. Ils ont été nos législateurs comme nos vainqueurs; & jamais *César*, qui nous donna des fers, des loix & des jeux, ne voulut nous forcer à quitter nos druides pour lui, tout grand pontife qu'il était d'une nation notre souveraine.

Les Romains ne professaient pas tous les cultes, ils ne donnaient pas à tous la sanction publique, mais ils les permirent tous. Ils n'eurent aucun objet matériel de culte sous *Numa*, point de simulacres, point de statues; bientôt ils en élevèrent aux Dieux *Majorum Gentium*, que les Grecs leur firent connaître. La loi des douze tables, *Deos peregrinos ne colunto*, se réduisit à n'accorder le culte public qu'aux divinités supérieures approuvées par le sénat. *Isis* eut un temple dans Rome, jusqu'au tems où *Tibère* le démolit, lorsque les prêtres de ce temple corrompus par l'argent de *Mundus*, le firent coucher dans le temple sous le nom du Dieu *Anubis* avec une femme nommée *Pauline*. Il est vrai que *Joseph* est le seul qui rapporte cette histoire; il n'était pas contemporain, il était crédule & exagérateur. Il y a peu d'apparence que dans un tems aussi éclairé que celui de *Tibère*, une dame de la première condition eût été assez imbécille pour croire avoir les faveurs du Dieu *Anubis*.

Mais que cette anecdote soit vraie ou fausse, il demeure certain que la superstition égyptienne avait élevé un temple à Rome avec le consentement public. Les Juifs y commerçaient dès le tems de la guerre punique; ils y avaient des synagogues du tems d'*Auguste*, & ils les conservèrent presque toûjours, ainsi que dans Rome moderne. Y a-t-il un plus grand exemple que la tolérance était regardée par les Romains comme la loi la plus sacrée du droit des gens?

On nous dit qu'aussi-tôt que les chrétiens pa-

Digitized by Google

rurent, ils furent persécutés par ces mêmes Romains qui ne persécutaient personne. Il me paraît évident que ce fait est très faux ; je n'en veux pour preuve que *St. Paul* lui-même. Les *Actes des apôtres* nous apprennent que o) *St. Paul* étant accusé par les Juifs de vouloir détruire la loi mosaïque par JESUS-CHRIST, *St. Jacques* proposa à *St. Paul* de se faire raser la tête, & d'aller se purifier dans le temple avec quatre Juifs, *afin que tout le monde sache que tout ce que l'on dit de vous est faux, & que vous continuez à garder la loi de* Moïse.

*Paul* chrétien alla donc s'acquitter de toutes les cérémonies judaïques pendant sept jours ; mais les sept jours n'étaient pas encor écoulés, quand des Juifs d'Asie le reconnurent ; & voyant qu'il était entré dans le temple, non-seulement avec des Juifs, mais avec des Gentils, ils crièrent à la profanation : on le saisit, on le mena devant le gouverneur *Félix*, & ensuite on s'adressa au tribunal de *Festus*. Les Juifs en foule demandèrent sa mort ; *Festus* leur répondit, p) *Ce n'est point la coutume des Romains de condamner un homme avant que l'accusé ait ses accusateurs devant lui, & qu'on lui ait donné la liberté de se défendre.*

Ces paroles sont d'autant plus remarquables dans ce magistrat Romain, qu'il paraît n'avoir eu nulle considération pour *St. Paul*, n'avoir senti pour lui que du mépris ; trompé par les fausses lumières de sa raison, il le prit pour un fou ; il lui dit à lui-même qu'il était en démence, q) *multæ te litteræ ad insaniam convertunt.* Festus n'écouta donc que l'équité de la loi romaine, en donnant sa protection à un inconnu qu'il ne pouvait estimer.

Voilà le St. Esprit lui-même, qui déclare que les Romains n'étaient pas persécuteurs, & qu'ils étaient justes. Ce ne sont pas les Romains qui se soulevèrent contre *St. Paul*, ce furent les Juifs.

o) Chap. XXI & XXII.
p) Act. chap. XXV.
q) Act. chap. XXVI. v. 34.

St.

Digitized by Google

*St. Jacques*, frère de JESUS, fut lapidé par l'ordre d'un Juïf saducéen, & non d'un Romain : les Juifs seuls lapidèrent *St. Etienne*, *r* ) & lorsque *St. Paul* gardait les manteaux des exécuteurs, certes il n'agissait pas en citoyen Romain.

Les premiers chrétiens n'avaient rien sans doute à démêler avec les Romains; ils n'avaient d'ennemis que les Juifs dont ils commençaient à se séparer. On sait quelle haine implacable portent tous les sectaires à ceux qui abandonnent leur secte. Il y eut sans doute du tumulte dans les synagogues de Rome. *Suétone* dit, dans la vie de Claude, *Judæos impulsore Christo assiduè tumultuantes Roma expulit.* Il se trompait, en disant que c'était à l'instigation de CHRIST : il ne pouvait pas être instruit des détails d'un peuple aussi méprisé à Rome que l'était le peuple Juif, mais il ne se trompait pas sur l'occasion de ces querelles. *Suétone* écrivait sous *Adrien* dans le second siécle; les chrétiens n'étaient pas alors distingués des Juifs aux yeux des Romains. Le passage de *Suétone* fait voir que les Romains, loin d'opprimer les premiers chrétiens, réprimaient alors les Juifs qui les persécutaient. Ils voulaient que la synagogue de Rome eût pour ses frères séparés la même indulgence que le sénat avait pour elle; & les Juifs chassés revinrent bientôt après ? ils parvinrent même aux honneurs malgré les loix qui les en excluaient : c'est *Dion Cassius* & *Ulpien* qui nous l'apprennent *s* ). Est-il possible qu'après la ruine de Jérusalem les empereurs eussent prodigué des dignités aux Juifs, & qu'ils eussent persécuté, livré aux bourreaux & aux bêtes, des

*r*) Quoique les Juifs n'eussent pas le droit du glaive depuis qu'*Archelaüs* avait été relégué chez les Allobroges, & que la Judée était gouvernée en province de l'empire ; cependant les Romains fermaient souvent les yeux quand les Juifs exerçaient le jugement du zèle, c'est-à-dire, quand dans une émeute subite ils lapidaient par zèle celui qu'ils croyaient avoir blasphémé.

*s*) Ulpianius —— tit. II. *Eis qui judaïcam superstitionem sequuntur honores adipisci permiserunt, &c.*

chrétiens qu'on regardait comme une secte de Juifs !

Néron, dit-on, les persécuta. *Tacite* nous apprend qu'ils furent accusés de l'incendie de Rome, & qu'on les abandonna à la fureur du peuple. S'agissait-il de leur créance dans une telle accusation ? Non sans doute. Dirons-nous que les Chinois, que les Hollandais égorgèrent il y a quelques années dans les fauxbourgs de Batavia, furent immolés à la religion ? Quelque envie qu'on ait de se tromper, il est impossible d'attribuer à l'intolérance le désastre arrivé sous *Néron* à quelques malheureux demi-juifs & demi-chrétiens. *t* )

*t* ) Tacite dit : *Quos per flagitia invisos vulgus christianos appellabat.*

Il est bien difficile que le nom de *chrétien* fût déja connu à Rome ; *Tacite* écrivait sous *Vespasien* & sous *Domitien* ; il parlait des chrétiens comme on en parlait de son tems. J'oserais dire que ces mots, *odio humani generis convicti*, pourraient bien signifier, dans le style de Tacite, *convaincus d'être haïs du genre-humain*, autant que *convaincus de haïr le genre-humain.*

En effet que faisaient à Rome ces premiers missionnaires ? Ils tâchaient de gagner quelques ames ; ils leur enseignaient la morale la plus pure ; ils ne s'élévaient contre aucune puissance ; l'humilité de leur cœur était extrême, comme celle de leur état & de leur situation ; à peine étaient-ils connus, à peine étaient-ils séparés des autres Juifs ; comment le genre-humain, qui les ignorait, pouvait-il les haïr ? & comment pouvaient-ils être convaincus de détester le genre-humain ?

Lorsque Londres brûla, on en accusa les catholiques ; mais c'était après des guerres de religion, c'était après la conspiration des poudres, dont plusieurs catholiques indignes de l'être avaient été convaincus.

Les premiers chrétiens du tems de *Néron* ne se trouvaient pas assurément dans les mêmes termes. Il est très difficile de percer dans les ténèbres de l'histoire ; *Tacite* n'apporte aucune raison du soupçon qu'on eut que *Néron* lui-même eût voulu mettre Rome en cendres. On aurait été bien mieux fondé de soupçonner *Charles II* d'avoir brûlé Londres : le sang du roi son père, exécuté sur un échaffaut aux yeux du peuple qui demandait sa mort, pouvait au moins servir d'excuse à *Charles II.* Mais *Néron* n'avait ni excuse, ni prétexte, ni intérêt. Ces rumeurs insensées peuvent être en tout pays le partage du peuple : nous en avons entendu de nos jours d'aussi folles & d'aussi injustes.

*Tacite* qui connait si bien le naturel des princes, devait

Digitized by Google

# DES MARTYRS.

Il y eut dans la ſuite des martyrs chrétiens. Il eſt bien difficile de ſavoir préciſément pour quelles raiſons ces martyrs furent condamnés : mais

connaître auſſi celui du peuple, toujours vain, toujours outré dans ſes opinions violentes & paſſagères, incapable de rien voir, & capable de tout dire, de tout croire, & de tout oublier.

*Philon* dit que *Séjan les perſécuta ſous* Tibère ; *mais qu'après la mort de* Séjan, *l'empereur les rétablit dans tout leurs droits*. Il avaient celui des citoyens Romains, tout mépriſés qu'ils étaient des citoyens Romains : ils avaient part aux diſtributions de bled ; & même, lorſque la diſtribution ſe faiſait un jour de ſabbath, on remettait la leur à un autre jour : c'était probablement en conſidération des ſommes d'argent qu'ils avaient données à l'état ; car en tout pays ils ont acheté la tolérance, & ſe ſont dédommagés bien vîte de ce qu'elle avait coûté.

Ce paſſage de *Philon* explique parfaitement celui de *Tacite*, qui dit qu'on envoya quatre mille Juifs ou Egyptiens en Sardaigne, & que ſi l'intempérie du climat les eût fait périr, c'eût été une perte légère, *vile damnum*.

J'ajouterai à cette remarque, que *Philon* regarde *Tibère* comme un prince ſage & juſte. Je crois bien qu'il n'était juſte qu'autant que cette juſtice s'accordait avec ſes intérêts ; mais le bien que *Philon* en dit, me fait un peu douter des horreurs que *Tacite* & *Suétone* lui reprochent. Il ne me paraît point vraiſemblable qu'un vieillard infirme de ſoixante & dix ans, ſe ſoit retiré dans l'iſle de Caprée pour s'y livrer à des débauches recherchées qui ſont à peine dans la nature, & qui étaient même inconnues à la jeuneſſe de Rome la plus effrénée ; ni *Tacite*, ni *Suétone*, n'avaient connu cet empereur ; ils recueillaient avec plaiſir des bruits populaires. *Octave*, *Tibère*, & leurs ſucceſſeurs avaient été odieux, parce qu'ils régnaient ſur un peuple qui devait être libre : les hiſtoriens ſe plaiſaient à les diffamer, & on croyait ces hiſtoriens ſur leur parole, parce qu'alors on manquait de mémoires, de journaux du tems, de documens : auſſi les hiſtoriens ne citent perſonne ; on ne pouvait les contredire ; ils diffamaient qui ils voulaient, & décidaient à leur gré du jugement de la poſtérité. C'eſt au lecteur ſage de voir juſqu'à quel point on doit ſe défier de la véracité des hiſtoriens, quelle créance on doit avoir pour les faits publics atteſtés par des auteurs graves, nés dans une nation éclairée, & quelles bornes on doit mettre à ſa crédulité ſur des anecdotes que ces mêmes auteurs rapportent ſans aucune preuve.

j'ose croire qu'aucun ne le fut sous les premiers *Césars*, pour sa seule religion : on les tolérait toutes ; comment aurait-on pu rechercher & poursuivre des hommes obscurs, qui avaient un culte particulier, dans le temps qu'on permettait tous les autres ?

Les *Titus*, les *Trajans*, les *Antonins*, les *Décius* n'étaient pas des barbares : peut-on imaginer qu'ils auraient privé les seuls chrétiens d'une liberté dont jouissait toute la terre ? Les aurait-on seulement osé accuser d'avoir des mystères secrets, tandis que les mystères d'*Isis*, ceux de *Mitras*, ceux de la déesse de Syrie, tous étrangers au culte romain, étaient permis sans contradiction ? Il faut bien que la persécution ait eu d'autres causes, & que les haines particulières, soutenues par la raison d'état, ayent répandu le sang des chrétiens.

Par exemple, lorsque *St. Laurent* refuse au préfet de Rome *Cornelius Secularis* l'argent des chrétiens qu'il avait en sa garde, il est naturel que le préfet & l'empereur soient irrités ; ils ne savaient pas que *St. Laurent* avait distribué cet argent aux pauvres, & qu'il avait fait une œuvre charitable & sainte ; ils le regardèrent comme un réfractaire, & le firent périr. *u*)

Considérons le martyre de *St. Polyeucte*. Le

*u*) Nous respectons assurément tout ce que l'église rend respectable ; nous invoquons les Sts. Martyrs ; mais en révérant *St. Laurent*, ne peut-on pas douter que *St. Sixte* lui ait dit, *Vous me suivrez dans trois jours ?* que dans ce court intervalle le préfet de Rome lui ait fait demander l'argent des chrétiens ? que le diacre *Laurent* ait eu le tems de faire assembler tous les pauvres de la ville, qu'il ait marché devant le préfet pour le mener à l'endroit où étaient ces pauvres, qu'on lui ait fait son procès, qu'il ait subi la question, que le préfet ait commandé à un forgeron un gril assez grand pour y rôtir un homme, que le premier magistrat de Rome ait assisté lui-même à cet étrange supplice ; que *St. Laurent* sur ce gril ait dit : » Je suis assez » cuit d'un côté, fai-moi retourner de l'autre, si tu veux » me manger ? « Ce gril n'est guères dans le génie des Romains ; & comment se peut-il faire qu'aucun auteur payen n'ait parlé d'aucune de ces avantures ?

Digitized by Google

condamna-t-on pour la religion ſeule ? Il va dans le temple, où l'on rend aux dieux des actions de graces pour la victoire de l'empereur *Decius ;* il y inſulte les ſacrificateurs, il renverſe & briſe les autels & les ſtatues : quel eſt le pays au monde où l'on pardonnerait un pareil attentat ? Le chrétien qui déchira publiquement l'édit de l'empereur *Dioclétien*, & qui attira ſur ſes frères la grande perſécution, dans les deux dernières années du règne de ce prince, n'avait pas un zèle ſelon la ſcience ; & il était bien malheureux d'être la cauſe du déſaſtre de ſon parti. Ce zèle inconſidéré qui éclata ſouvent, & qui fut même condamné par pluſieurs pères de l'égliſe, a été probablement la ſource de toutes les perſécutions.

Je ne compare point, ſans doute, les premiers ſacramentaires aux premiers chrétiens ; je ne mets point l'erreur à côté de la vérité ; mais *Farel* prédéceſſeur de *Jean Calvin*, fit dans Arles la même choſe que *St. Polyeucte* avait fait en Arménie. On portait dans les rues la ſtatue de *St. Antoine* l'hermite en proceſſion ; *Farel* tombe avec quelques-uns des ſiens ſur les moines qui portaient *St. Antoine*, les bat, les diſperſe, & jette *St. Antoine* dans la rivière. Il méritait la mort qu'il ne reçut pas, parce qu'il eut le tems de s'enfuir. S'il s'était contenté de crier à ces moines, qu'il ne croyait pas qu'un corbeau eût apporté la moitié d'un pain à *St. Antoine* l'hermite, ni que *St. Antoine* eût eu des converſations avec des centaures & des ſatyres, il aurait mérité une forte reprimande, parce qu'il troublait l'ordre ; mais ſi le ſoir après la proceſſion, il avait examiné paiſiblement l'hiſtoire du corbeau, des centaures & des ſatyres, on n'aurait rien eu à lui reprocher.

Quoi ! les Romains auraient ſouffert que l'infame *Antinoüs* fût mis au rang des ſeconds Dieux, & ils auraient déchiré, livré aux bêtes tous ceux auxquels on n'aurait reproché que d'avoir paiſiblement adoré un juſte ! Quoi ! ils auraient re-



Digitized by Google

connu un DIEU suprême *x* ), un DIEU souverain, maître de tous les Dieux secondaires, attesté par cette formule, *Deus optimus maximus;* & ils auraient recherché ceux qui adoraient un DIEU unique!

Il n'est pas croyable que jamais il y eût une inquisition contre les chrétiens sous les empereurs, c'est-à-dire, qu'on soit venu chez eux les interroger sur leur créance. On ne troubla jamais sur cet article ni Juif, ni Syrien, ni Egyptien, ni bardes, ni druides, ni philosophes. Les martyrs furent donc ceux qui s'élevèrent contre les faux Dieux. C'était une chose très sage, très pieuse de n'y pas croire; mais enfin, si non contens d'adorer un DIEU en esprit & en vérité, ils éclatèrent violemment contre le culte reçu, quel-

*x*) Il n'y a qu'à ouvrir *Virgile* pour voir que les Romains reconnoissaient un DIEU suprême, souverain de tous les êtres céleftes.

*O! quis res hominumque deûmque*
*Æternis regis imperiis, & fulmine terres,*
*O pater, ô hominum divûmque æterna potestas, &c.*

*Horace* s'exprime bien plus fortement:

*Unde nil majus generatur ipso,*
*Nec viget quidquam simile, aut secundum.*

On ne chantait autre chose que l'unité de DIEU dans les mystères auxquels presque tous les Romains étaient initiés. Voyez la belle hymne d'*Orphée*, lisez la lettre de *Maxime de Madaure* à *St. Augustin*, dans laquelle il dit, qu'*il n'y a que des imbécilles qui puissent ne pas reconnaître un* DIEU *souverain*. Longinien, étant payen, écrit au même *St. Augustin*, que DIEU *est unique*, *incompréhensible*, *ineffable*. Lactance lui-même, qu'on ne peut accuser d'être trop indulgent, avoue dans son livre V, que *les Romains soumettent tous les Dieux au* DIEU *suprême*, *illos subjicit & mancipat Deo*. Tertullien même, dans son apologétique, avoue que tout l'empire reconnaissait un DIEU maître du monde, dont la puissance & la majesté sont infinies, *principem mundi perfectæ potentiæ & majestatis*. Ouvrez surtout *Platon*; le maître de *Cicéron* dans la philosophie, vous y verrez qu'*il n'y a qu'un* DIEU, qu'*il faut l'adorer*, *l'aimer*, *travailler à lui ressembler par la sainteté & par la justice*. Epictète dans les fers, *Marc-Antoine* sur le trône, disent la même chose en cent endroits.

Digitized by Google

que absurde qu'il pût être, on est forcé d'avouer qu'eux-mêmes étaient intolérans.

*Tertullien*, dans son apologétique, avoue *y*) qu'on regardait les chrétiens comme des factieux; l'accusation était injuste mais elle prouvait que ce n'était pas la religion seule des chrétiens, qui excitait le zèle des magistrats. Il avoue *z*) que les chrétiens refusaient d'orner leurs portes de branches de laurier dans les réjouissances publiques pour les victoires des empereurs : on pouvait aisément prendre cette affectation condamnable pour un crime de lèze-majesté.

La première sévérité juridique exercée contre les chrétiens, fut celle de *Domitien*; mais elle se borna à un exil qui ne dura pas une année : *facile cœptum repressit restitutis quos ipse relegaverat*, dit Tertullien. *Lactance*, dont le stile est si emporté, convient que depuis *Domitien* jusqu'à *Décius* l'église fut tranquille & florissante. *a*) Cette longue paix, dit-il, fut interrompue quand cet exécrable animal *Décius* opprima l'église: *post multos annos extitit execrabile animal Decius qui vexaret ecclesiam.*

On ne veut point discuter ici le sentiment du savant *Dodwel* sur le petit nombre des martyrs; mais si les Romains avaient tant persécuté la religion chrétienne, si le sénat avait fait mourir tant d'innocens par des supplices inusités, s'ils avaient plongé des chrétiens dans l'huile bouillante, s'ils avaient exposé des filles toutes nues aux bêtes dans le cirque, comment auraient-ils laissé en paix tous les premiers évêques de Rome? *St. Irénée* ne compte pour martyr parmi ces évêques que le seul *Télesphore*, dans l'an 139 de l'ère vulgaire, & on n'a aucune preuve que ce *Télesphore* ait été mis à mort. *Zéphirin* gouverna le troupeau de Rome pendant dix-huit années, & mourut paisiblement l'an 219. Il est vrai que dans les anciens martyrologes, on place presque

*y*) Chap. XXXIX.

*z*) Chap. XXXV.

*a*) Chap. III.



Digitized by Google

tous les premiers papes; mais le mot de *martyr* n'était pris alors que suivant sa véritable signification : *martyre* voulait dire *témoignage*, & non pas *supplice*.

Il est difficile d'accorder cette fureur de persécution avec la liberté qu'eurent les chrétiens d'assembler cinquante-six conciles, que les écrivains ecclésiastiques comptent dans les trois premiers siécles.

Il y eut des persécutions ; mais si elles avaient été aussi violentes qu'on le dit, il est vraisemblable que *Tertullien*, qui écrivit avec tant de force contre le culte reçu, ne serait pas mort dans son lit. On sait bien que les empereurs ne lurent pas son *apologétique*, qu'un écrit obscur composé en Afrique ne parvient pas à ceux qui sont chargés du gouvernement du monde; mais il devait être connu de ceux qui approchaient le proconsul d'Afrique ; il devait attirer beaucoup de haine à l'auteur ; cependant il ne souffrit point le martyre.

*Origène* enseigna publiquement dans Alexandrie, & ne fut point mis à mort. Ce même *Origène* qui parlait avec tant de liberté aux payens & aux chrétiens, qui annonçait JESUS aux uns, qui niait un DIEU en trois personnes aux autres, avoüe expressément dans son troisième livre contre *Celse*, qu'*il y a eu très peu de martyrs, & encore de loin à loin : cependant*, dit-il, *les chrétiens ne négligent rien pour faire embrasser leur religion par tout le monde ; ils courent dans les villes, dans les bourgs, dans les villages.*

Il est certain que ces courses continuelles pouvaient être aisément accusées de sédition par les prêtres ennemis, & pourtant ces missions sont tolérées malgré le peuple Egyptien, toûjours turbulent, séditieux & lâche, peuple qui avait déchiré un Romain pour avoir tué un chat, peuple en tout tems méprisable, quoi qu'en disent les admirateurs des pyramides. *b* )

*b* ) Cette assertion doit être prouvée. Il faut convenir que depuis que l'histoire a succédé à la fable, on ne voit

Digitized by Google

Qui devait plus soulever contre lui les prêtres & le gouvernement que *St. Grégoire Taumaturge*, disciple d'*Origène?* *Grégoire* avait vu pendant la nuit un vieillard envoyé de DIEU, accompagné d'une femme resplendissante de lumière: cette femme était la Ste. Vierge, & ce vieillard était *St. Jean* l'évangéliste. *St. Jean* lui dicta un symbole, que *St. Grégoire* alla prêcher. Il passa en allant à Néocésarée, près d'un temple où l'on rendait des oracles, & où la pluie l'obligea de passer la nuit; il y fit plusieurs signes de

dans les Egyptiens qu'un peuple aussi lâche que superstitieux. *Cambyse* s'empâre de l'Egypte par une seule bataille: *Alexandre* y donne des loix sans essuyer un seul combat, sans qu'aucune ville ose attendre un siége: les *Ptolomées* s'en emparent sans coup férir; *César* & *Auguste* la subjuguent aussi aisément. *Omar* prend toute l'Egypte en une seule campagne; les Mammelucs, peuples de la Colchide & des environs du mont Caucase, en sont les maîtres après *Omar*; ce sont eux, & non les Egyptiens, qui défont l'armée de *St. Louis*, & qui prennent ce roi prisonnier. Enfin, les Mammelucs étant devenus Egyptiens, c'est-à-dire, mous, lâches, inappliqués, volages, comme les habitans naturels de ce climat, ils passent en trois mois sous le joug de *Selim I*, qui fait pendre leur soudan, & qui laisse cette province annexée à l'empire des Turcs, jusqu'à ce que d'autres barbares s'en emparent un jour.

*Hérodote* rapporte que dans les tems fabuleux, un roi Egyptien nommé *Sésostris* sortit de son pays dans le dessein formel de conquérir l'univers: il est visible qu'un tel dessein n'est digne que de *Pycrocole* ou de *Don Quichote*; & sans compter que le nom de *Sésostris* n'est point égyptien, on peut mettre cet événement, ainsi que tous les faits antérieurs, au rang des *Mille & une nuit.* Rien n'est plus commun chez les peuples conquis, que de débiter des fables sur leur ancienne grandeur, comme dans certains pays, certaines misérables familles se font descendre d'antiques souverains. Les prêtres d'Egypte contèrent à *Hérodote* que ce roi qu'il appelle *Sésostris*, était allé subjuguer la Colchide; c'est comme si on disait qu'un roi de France partit de la Touraine pour aller subjuguer la Norvège.

On a beau répéter tous ces contes dans mille & mille volumes, ils n'en sont pas plus vraisemblables; il est bien plus naturel que les habitans robustes & féroces du Caucase, les Colcidiens, & les autres Scythes, qui vinrent tant de fois ravager l'Asie, pénétrèrent jusqu'en Egypte: & si les prêtres de Colchos rapportèrent ensuite chez eux la mode de la circoncision, ce n'est pas une preuve qu'ils ayent été subjugués par les Egyptiens. *Diodore de Sicile* rapporte que tous les rois vaincus par *Sésostris* venaient

croix. Le lendemain, le grand sacrificateur du temple fut étonné que les démons qui lui répondaient auparavant ne voulaient plus rendre d'oracles; il les appella; les diables vinrent pour lui dire qu'ils ne viendraient plus; ils lui apprirent qu'ils ne pouvaient plus habiter ce temple, parce que *Grégoire* y avait passé la nuit, & qu'il y avait fait des signes de croix. Le sacrificateur fit saisir *Grégoire*, qui lui répondit,

tous les ans du fond de leurs royaumes lui apporter leurs tributs, & que *Sésostris* se servait d'eux comme de chevaux de carrosse, qu'il les faisait atteler à son char pour aller au temple. Ces histoires de *Gargantua* sont tous les jours fidélement copiées. Assurément ces rois étaient bien bons de venir de si loin servir ainsi de chevaux.

Quant aux pyramides, & aux autres antiquités, elles ne prouvent autre chose que l'orgueil, & le mauvais goût des princes d'Egypte, & l'esclavage d'un peuple imbécille, employant ses bras qui étaient son seul bien, à satisfaire la grossière ostentation de ses maîtres. Le gouvernement de ce peuple, dans les tems mêmes que l'on vante si fort, paraît absurde & tyrannique : on prétend que toutes les terres appartenaient à leurs monarques. C'était bien à de pareils esclaves à conquérir le monde!

Cette profonde science des prêtres Egyptiens est encor un des plus énormes ridicules de l'histoire ancienne, c'est-à-dire de la fable. Des gens qui prétendaient que dans le cours d'onze mille années le soleil s'était levé deux fois au couchant, & couché deux fois au levant, en recommençant son cours, étaient sans doute bien au-dessous de l'auteur de l'almanach de Liége. La religion de ces prêtres qui gouvernaient l'état, n'était pas comparable à celle des peuples les plus sauvages de l'Amérique : on sait qu'ils adoraient des crocodiles, des singes, des chats, des oignons : & il n'y a peut-être aujourd'hui dans toute la terre que le culte du grand *Lama* qui soit aussi absurde.

Leurs arts ne valent guères mieux que leur religion; il n'y a pas une seule ancienne statue égyptienne qui soit supportable, & tout ce qu'ils ont eu de bon a été fait dans Alexandrie sous les *Ptolomées* & sous les *Césars*, par des artistes de Grèce : ils ont eu besoin d'un Grec pour apprendre la géométrie.

L'illustre *Bossuet* s'extasie sur le mérite égyptien, dans son *Discours sur l'histoire universelle* adressé au fils de *Louis XIV*. Il peut éblouir un jeune prince, mais il contente bien peu les savans, c'est une très éloquente déclamation, mais un historien doit être plus philosophe qu'orateur. Au reste on ne donne cette réflexion sur les Egyptiens que comme une conjecture : quel autre nom peut-on donner à tout ce qu'on dit de l'antiquité?

Digitized by Google

*Je peux chasser les démons d'où je veux, & les faire entrer où il me plaira. Faites-les donc rentrer dans mon temple*, dit le sacrificateur. Alors *Grégoire* déchira un petit morceau d'un volume qu'il tenait à la main, & y traça ces paroles, *Grégoire à Sathan, je te commande de rentrer dans ce temple;* on mit ce billet sur l'autel; les démons obéirent, & rendirent ce jour-là leurs oracles comme à l'ordinaire; après quoi ils cessèrent, comme on le sait.

C'est *St. Grégoire de Nysse* qui rapporte ces faits dans la vie de *St. Grégoire Taumaturge*. Les prêtres des idoles devaient sans doute être animés contre *Grégoire*, & dans leur aveuglement le déférer au magistrat; cependant leur plus grand ennemi n'essuya aucune persécution.

Il est dit dans l'histoire de *St. Cyprien*, qu'il fut le premier évêque de Carthage condamné à la mort. Le martyre de *St. Cyprien* est de l'an 258 de notre ère; donc pendant un très longtems aucun évêque de Carthage ne fut immolé pour sa religion. L'histoire ne nous dit point quelles calomnies s'élevèrent contre *St. Cyprien*, quels ennemis il avait, pourquoi le proconsul d'Afrique fut irrité contre lui. *St. Cyprien* écrit à *Cornelius* évêque de Rome: *Il arriva depuis peu une émotion populaire à Carthage, & on cria par deux fois qu'il falait me jetter aux lions.* Il est bien vraisemblable que les emportemens du peuple féroce de Carthage furent enfin cause de la mort de *Cyprien*; & il est bien sûr que ce ne fut pas l'empereur *Gallus* qui le condamna de si loin pour sa religion, puisqu'il laissait en paix *Corneille* qui vivait sous ses yeux.

Tant de causes secrettes se mêlent souvent à la cause apparente, tant de ressorts inconnus servent à persécuter un homme, qu'il est impossible de démêler dans les siécles postérieurs, la source cachée des malheurs des hommes les plus considérables, à plus forte raison celle du supplice d'un particulier qui ne pouvait être connu que par ceux de son parti.



Digitized by Google

Remarquez que *St. Grégoire Taumaturge*, & *St. Denis* évêque d'Alexandrie, qui ne furent point suppliciés, vivaient dans le tems de *St. Cyprien.* Pourquoi étant aussi connus pour le moins que cet évêque de Carthage, demeurèrent-ils paisibles? & pourquoi *St. Cyprien* fut-il livré au supplice? N'y a-t-il pas quelque apparence que l'un succomba sous des ennemis personnels & puissans, sous la calomnie, sous le prétexte de la raison d'état, qui se joint si souvent à la religion, & que les autres eurent le bonheur d'échapper à la méchanceté des hommes?

Il n'est guères possible que la seule accusation de christianisme ait fait périr *St. Ignace*, sous le clément & juste *Trajan*, puisqu'on permit aux chrétiens de l'accompagner & de le consoler quand on le conduisit à Rome. *c*) Il y avait eu

*c*) On ne révoque point en doute la mort de *St. Ignace*; mais qu'on lise la rélation de son martyre, un homme de bon sens ne sentira-t-il pas quelques doutes s'élever dans son esprit? L'auteur inconnu de cette rélation dit, que *Trajan crut qu'il manquerait quelque chose à sa gloire, s'il ne soumettait à son empire le Dieu des chrétiens.* Quelle idée! *Trajan* était-il un homme qui voulût triompher des Dieux? Lorsqu'*Ignace* parut devant l'empereur, ce prince lui dit, *Qui es-tu, esprit impur?* Il n'est guères vraisemblable qu'un empereur ait parlé à un prisonnier, & qu'il l'ait condamné lui-même; ce n'est pas ainsi que les souverains en usent. Si *Trajan* fit venir *Ignace* devant lui, il ne lui demanda pas, *Qui es-tu?* il le savait bien. Ce mot, *esprit impur*, a-t-il pu être prononcé par un homme comme *Trajan*? Ne voit-on pas que c'est une expression d'exorciste, qu'un chrétien met dans la bouche d'un empereur? Est-ce là, bon DIEU! le stile de *Trajan*?

Peut-on imaginer qu'*Ignace* lui ait répondu qu'il se nommait *Théophore*, parce qu'il portait JESUS dans son cœur, & que *Trajan* eût disserté avec lui sur JESUS-CHRIST? On fait dire à *Trajan*, à la fin de la conversation, *Nous ordonnons qu'*Ignace, *qui se glorifie de porter en lui le crucifié, sera mis aux fers*, &c. Un sophiste ennemi des chrétiens pouvait appeller JESUS-CHRIST *le crucifié*; mais il n'est guère probable que dans un arrêt on se fût servi de ce terme. Le supplice de la croix était si usité chez les Romains, qu'on ne pouvait dans le stile des loix désigner par *le crucifié* l'objet du culte des chrétiens, & ce n'est pas ainsi que les loix & les empereurs prononcent leurs jugemens.

On fait ensuite écrire une longue lettre par *St. Ignace*

Digitized by Google

souvent des séditions dans Antioche, ville toûjours turbulente, où *Ignace* était évêque secret des chrétiens : peut-être ces séditions malignement imputées aux chrétiens innocens, excitèrent l'attention du gouvernement, qui fut trompé, comme il est trop souvent arrivé.

*St. Siméon*, par exemple, fut accusé devant *Sapor* d'être l'espion des Romains. L'histoire de son martyre rapporte que le roi *Sapor* lui proposa d'adorer le soleil; mais on sait que les Perses ne rendaient point de culte au soleil, ils le regardaient comme un emblême du bon principe, d'*Oromase*, ou *Orosmade*, du DIEU créateur qu'ils reconnaissaient.

Quelque tolérant que l'on puisse être, on ne peut s'empêcher de sentir quelque indignation contre ces déclamateurs, qui accusent *Dioclétien* d'avoir persécuté les chrétiens, depuis qu'il fut sur le trône; rapportons-nous en à *Eusèbe de Césarée*, son témoignage ne peut être recusé; le favori, le panégyriste de *Constantin*, l'ennemi violent des empereurs précédens, doit en être cru quand il les justifie : voici ses paroles : *d*) » Les

aux chrétiens de Rome, *Je vous écris*, dit-il, *tout enchaîné que je suis*. Certainement, s'il lui fut permis d'écrire aux chrétiens de Rome, ces chrétiens n'étaient donc pas recherchés; *Trajan* n'avait donc pas dessein de soumettre leur Dieu à son empire; ou si ces chrétiens étaient sous le fléau de la persécution, *Ignace* commettait une très grande imprudence en leur écrivant; c'était les exposer, les livrer, c'était se rendre leur délateur.

Il semble que ceux qui ont rédigé ces actes devaient avoir plus d'égard aux vraisemblances & aux convenances. Le martyre de *St. Polycarpe* fait naître encor plus de doutes. Il est dit qu'une voix cria du haut du ciel, *Courage, Polycarpe!* que les chrétiens l'entendirent, mais que les autres n'entendirent rien : il est dit que quand on eut lié *Polycarpe* au poteau, & que le bucher fut en flammes, ces flammes s'écartèrent de lui, & formèrent un arc au-dessus de sa tête, qu'il en sortit une colombe, que le saint respecté par le feu exhala une odeur d'aromate qui embauma toute l'assemblée; mais que celui dont le feu n'osait approcher ne put résister au tranchant du glaive. Il faut avouer qu'on doit pardonner à ceux qui trouvent dans ces histoires plus de piété que de vérité.

*d*) Hist. ecclesiast. liv. VIII.

Digitized by Google

» empereurs donnèrent longtems aux chrétiens
» de grandes marques de bienveillance ; ils leur
» confièrent des provinces ; plusieurs chrétiens
» demeurèrent dans le palais ; ils épousèrent
» même des chrétiennes ; *Dioclétien* prit pour
» son épouse *Prisca*, dont la fille fut femme de
» *Maximien Galère*, &c.

Qu'on apprenne donc de ce témoignage décisif à ne plus calomnier ; qu'on juge si la persécution excitée par *Galère* après dix-neuf ans d'un règne de clémence & de bienfaits, ne doit pas avoir sa source dans quelque intrigue que nous ne connaissons pas.

Qu'on voye combien la fable de la légion Thébaine ou Thébéenne, massacrée, dit-on, toute entière pour la religion, est une fable absurde. Il est ridicule qu'on ait fait venir cette légion d'Asie par le grand St. Bernard ; il est impossible qu'on l'eût appellée d'Asie pour venir appaiser une sédition dans les Gaules, un an après que cette sédition avait été réprimée ; il n'est pas moins impossible qu'on ait égorgé six mille hommes d'infanterie, & sept cent cavaliers, dans un passage où deux cent hommes pourraient arrêter une armée entière. La rélation de cette prétendue boucherie commence par une imposture évidente : *quand la terre gémissait sous la tyrannie de Dioclétien, le ciel se peuplait de martyrs :* Or cette avanture, comme on l'a dit, est supposée en 286, tems où *Dioclétien* favorisait le plus les chrétiens, & où l'empire Romain fut le plus heureux. Enfin ce qui devrait épargner toutes ces discussions, c'est qu'il n'y eut jamais de légion Thébaine : les Romains étaient trop fiers & trop sensés pour composer une légion de ces Egyptiens qui ne servaient à Rome que d'esclaves, *Verna Canopi :* c'est comme s'ils avaient eu une légion Juive. Nous avons les noms des trente-deux légions qui faisaient les principales forces de l'empire Romain ; assurément la légion Thébaine ne s'y trouve pas. Rangeons donc ce conte avec les vers acrostiches des sibylles

Digitized by Google

qui prédisaient les miracles de JESUS-CHRIST, & avec tant de piéces supposées qu'un faux zèle prodigua pour abuser la crédulité.

---

## DU DANGER DES FAUSSES LÉGENDES, ET DE LA PERSECUTION.

Le mensonge en a trop longtems imposé aux hommes; il est tems qu'on connaisse le peu de vérités qu'on peut démêler à travers ces nuages de fables qui couvrent l'histoire Romaine, depuis *Tacite* & *Suétone*, & qui ont presque toûjours enveloppé les annales des autres nations anciennes.

Comment peut-on croire, par exemple, que les Romains, ce peuple grave & sévère de qui nous tenons nos loix, ayent condamné des vierges chrétiennes, des filles de qualité, à la prostitution ? C'est bien mal connaître l'austère dignité de nos législateurs, qui punissaient si sévérement les faiblesses des vestales. *Les Actes sincères* de *Ruinart* rapportent ces turpitudes; mais doit-on croire aux *Actes* de *Ruinart*, comme aux *Actes des apôtres?* Ces *Actes sincères* disent, après *Bollandus*, qu'il y avait dans la ville d'Ancire sept vierges chrétiennes, d'environ soixante & dix ans chacune, que le gouverneur *Théodecte* les condamna à passer par les mains des jeunes gens de la ville, mais que ces vierges ayant été épargnées (comme de raison), il les obligea de servir toutes nues aux mystéres de *Diane;* auxquels, pourtant, on n'assista jamais qu'avec un voile. *St. Théodote*, qui à la vérité était cabaretier, mais qui n'en était pas moins zélé, pria DIEU ardemment de vouloir bien faire mourir ces saintes filles, de peur qu'elles ne succombassent à la tentation: DIEU l'exauça; le gouverneur les fit jetter dans un lac avec une pierre au cou: elles apparurent aussi-tôt à *Théodote*, & le prièrent de ne pas souffrir *que leurs*

*corps fussent mangés des poissons* : ce furent leurs propres paroles.

Le St. cabaretier & ses compagnons allèrent pendant la nuit au bord du lac gardé par des soldats ; un flambeau céleste marcha toûjours devant eux, & quand ils furent au lieu où étaient les gardes, un cavalier céleste armé de toutes piéces poursuivit ces gardes la lance à la main : *St. Théodote* retira du lac les corps des vierges : il fut mené devant le gouverneur, & le cavalier céleste n'empêcha pas qu'on ne lui tranchât la tête. Ne cessons de répéter que nous vénérons les vrais martyrs, mais qu'il est difficile de croire cette histoire de *Bollandus* & de *Ruinart.*

Faut-il rapporter ici le conte du jeune *St. Romain ?* On le jetta dans le feu, dit *Eusèbe*, & des Juifs qui étaient présens insultèrent à JESUS-CHRIST qui laissait brûler ses confesseurs après que DIEU avait tiré *Sidrac*, *Mizac* & *Abdenago* de la fournaise ardente. A peine les Juifs eurent-ils parlé, que *St. Romain* sortit triomphant du bucher : l'empereur ordonna qu'on lui pardonnât, & dit au juge qu'il ne voulait rien avoir à démêler avec DIEU, ( étranges paroles pour *Dioclétien !* ) Le juge, malgré l'indulgence de l'empereur, commanda qu'on coupât la langue à *St. Romain* ; & quoiqu'il eût des bourreaux, il fit faire cette opération par un médecin. Le jeune *Romain* né bègue, parla avec volubilité dès qu'il eut la langue coupée. Le médecin essuia une reprimande, & pour montrer que l'opération était faite selon les règles de l'art, il prit un passant, & lui coupa juste autant de langue qu'il en avait coupé à *St. Romain*, de quoi le passant mourut sur le champ : *car*, ajoute savamment l'auteur, *l'anatomie nous apprend qu'un homme sans langue ne saurait vivre.* En vérité si *Eusèbe* a écrit de pareilles fadaises, si on ne les a point ajoutées à ses écrits, quel fonds peut-on faire sur son histoire ?

On nous donne le martyre de *Ste. Félicité* & de ses sept enfans, envoyés, dit-on, à la mort

par le sage & pieux *Antonin*, sans nommer l'auteur de la rélation. Il est bien vraisemblable que quelque auteur plus zélé que vrai, a voulu imiter l'histoire des *Maccabées*; c'est ainsi que commence la rélation : *Ste. Félicité était Romaine, elle vivait sous le règne d'Antonin* : il est clair par ces paroles, que l'auteur n'était pas contemporain de *Ste. Félicité*: il dit que le préteur les jugea sur son tribunal dans le champ de Mars; mais le préfet de Rome tenait son tribunal au capitole, & non au champ de Mars, qui après avoir servi à tenir les comices, servait alors aux revues des soldats, aux courses, aux jeux militaires: cela seul démontre la supposition.

Il est dit encore, qu'après le jugement, l'empereur commit à différens juges le soin de faire exécuter l'arrêt; ce qui est entiérement contraire à toutes les formalités de ces tems-là, & à celles de tous les tems.

Il y a de même un *St. Hippolite*, que l'on suppose traîné par des chevaux, comme *Hippolite* fils de *Thésée*. Ce supplice ne fut jamais connu des anciens Romains, & la seule ressemblance du nom a fait inventer cette fable.

Observez encore que dans les rélations des martyres, composées uniquement par les chrétiens mêmes, on voit presque toûjours une foule de chrétiens venir librement dans la prison du condamné, le suivre au supplice, recueillir son sang, ensevelir son corps, faire des miracles avec les reliques. Si c'était la religion seule qu'on eût persécutée, n'aurait-on pas immolé ces chrétiens déclarés qui assistaient leurs frères condamnés, & qu'on accusait d'opérer des enchantemens avec les restes des corps martyrisés? ne les aurait-on pas traités comme nous avons traité les Vaudois, les Albigeois, les hussites, les différentes sectes des protestans? nous les avons égorgés, brûlés en foule, sans distinction ni d'âge ni de sexe. Y a-t-il dans les rélations avérées des persécutions anciennes un seul trait qui approche de la St. Barthelemi, & des massacres d'Irlande? y en a-t-il

Digitized by Google

un seul qui ressemble à la fête annuelle qu'on célèbre encor dans Toulouse, fête cruelle, fête abolissable à jamais, dans laquelle un peuple entier remercie Dieu en procession, & se félicite d'avoir égorgé il y a deux cent ans quatre mille de ses concitoyens?

Je le dis avec horreur, mais avec vérité; c'est nous chrétiens, c'est nous qui avons été persécuteurs, bourreaux, assassins! & de qui? de nos frères. C'est nous qui avons détruit cent villes, le crucifix, ou la Bible à la main, & qui n'avons cessé de répandre le sang, & d'allumer des buchers, depuis le règne de *Constantin* jusqu'aux fureurs des Cannibales qui habitaient les Cévennes; fureurs, qui, graces au ciel, ne subsistent plus aujourd'hui.

Nous envoyons encor quelquefois à la potence, de pauvres gens du Poitou, du Vivarais, de Valence, de Montauban. Nous avons pendu depuis 1745 huit personnages de ceux qu'on appelle *prédicans*, ou *ministres de l'Evangile*, qui n'avoient d'autre crime que d'avoir prié Dieu pour le roi en patois, & d'avoir donné une goutte de vin & un morceau de pain levé à quelques paysans imbécilles. On ne sait rien de cela dans Paris, où le plaisir est la seule chose importante, où l'on ignore tout ce qui se passe en province & chez les étrangers. Ces procès se font en une heure, & plus vîte qu'on ne juge un déserteur. Si le roi en était instruit, il ferait grace.

On ne traite ainsi les prêtres catholiques en aucun pays protestant. Il y a plus de cent prêtres catholiques en Angleterre & en Irlande, on les connait, on les a laissé vivre très paisiblement dans la dernière guerre.

Serons-nous toûjours les derniers à embrasser les opinions saines des autres nations? Elles se sont corrigées, quand nous corrigerons-nous? Il a falu soixante ans pour nous faire adopter ce que *Newton* avait démontré; nous commençons à peine à oser sauver la vie à nos enfans par l'inoculation; nous ne pratiquons que depuis très peu

de tems les vrais principes de l'agriculture; quand commencerons-nous à pratiquer les vrais principes de l'humanité? & de quel front pouvons-nous reprocher aux payens d'avoir fait des martyrs, tandis que nous avons été coupables de la même cruauté dans les mêmes circonstances?

Accordons que les Romains ont fait mourir une multitude de chrétiens pour leur seule religion; en ce cas, les Romains ont été très condamnables. Voudrions-nous commettre la même injustice? & quand nous leur reprochons d'avoir persécuté, voudrions-nous être persécuteurs?

S'il se trouvait quelqu'un assez dépourvu de bonne foi, ou assez fanatique, pour me dire ici, Pourquoi venez-vous développer nos erreurs & nos fautes? Pourquoi détruire nos faux miracles & nos fausses légendes? elles sont l'aliment de la piété de plusieurs personnes; il y a des erreurs nécessaires; n'arrachez pas du corps un ulcère invétéré qui entraînerait avec lui la destruction du corps: voici ce que je lui répondrais.

Tous ces faux miracles par lesquels vous ébranlez la foi qu'on doit aux véritables, toutes ces légendes absurdes que vous ajoutez aux vérités de l'Evangile, éteignent la religion dans les cœurs; trop de personnes qui veulent s'instruire, & qui n'ont pas le temps de s'instruire assez, disent, Les maîtres de ma religion m'ont trompé, il n'y a donc point de religion; il vaut mieux se jetter dans les bras de la nature que dans ceux de l'erreur; j'aime mieux dépendre de la loi naturelle que des inventions des hommes. D'autres ont le malheur d'aller encor plus loin; ils voyent que l'imposture leur a mis un frein, & ils ne veulent pas même du frein de la vérité, ils penchent vers l'athéisme; on devient dépravé, parce que d'autres ont été fourbes & cruels.

Voilà certainement les conséquences de toutes les fraudes pieuses, & de toutes les superstitions. Les hommes d'ordinaire ne raisonnent qu'à demi; c'est un très-mauvais argument que de dire, *Voragine* l'auteur de la *Légende dorée*, & le jésuite

Digitized by Google

*Ribadineira* compilateur de la *Fleur des ſaints*, n'ont dit que des ſotiſes, donc il n'y a point de DIEU : Les catholiques ont égorgé un certain nombre d'huguenots, & les huguenots à leur tour ont aſſaſſiné un certain nombre de catholiques; donc il n'y a point de DIEU : On s'eſt ſervi de la confeſſion, de la communion & de tous les ſacremens, pour commettre les crimes les plus horribles, donc il n'y a point de DIEU. Je conclurais au contraire, donc il y a un DIEU, qui après cette vie paſſagère, dans laquelle nous l'avons tant méconnu, & tant commis de crimes en ſon nom, daignera nous conſoler de tant d'horribles malheurs; car à conſidérer les guerres de religion, les quarante ſchiſmes des papes, qui ont preſque tous été ſanglans, les impoſtures qui ont preſque toutes été funeſtes, les haines irréconciliables allumées par les différentes opinions, à voir tous les maux qu'a produits le faux zèle, les hommes ont eu longtems leur enfer dans cette vie.

---

## ABUS DE L'INTOLÉRANCE.

Mais quoi! ſera-t-il permis à chaque citoyen de ne croire que ſa raiſon, & de penſer ce que cette raiſon éclairée ou trompée lui dictera? Il le faut bien *e*), pourvu qu'il ne trouble point l'ordre; car il ne dépend pas de l'homme de croire, ou de ne pas croire; mais il dépend de lui de reſpecter les uſages de ſa patrie : & ſi vous diſiez que c'eſt un crime de ne pas croire à la religion dominante, vous accuſeriez donc vous-même les premiers chrétiens vos pères, & vous juſtifieriez ceux que vous accuſez de les avoir livrés aux ſupplices.

Vous répondez que la différence eſt grande, que toutes les religions ſont les ouvrages des hommes, & que l'égliſe catholique, apoſtolique &

*e*) Voyez l'excellente lettre de *Locke* ſur la tolérance.

romaine eſt ſeule l'ouvrage de DIEU. Mais en bonne foi, parce que notre religion eſt divine, doit-elle régner par la haine, par les fureurs, par les exils, par l'enlévement des biens, les priſons, les tortures, les meurtres, & par les actions de graces rendues à DIEU pour ces meurtres? Plus la religion chrétienne eſt divine, moins il appartient à l'homme de la commander; ſi DIEU l'a faite, DIEU la ſoutiendra ſans vous. Vous ſavez que l'intolérance ne produit que des hypocrites ou des rebelles; quelle funeſte alternative! Enfin voudriez-vous ſoutenir par des bourreaux la religion d'un Dieu que des bourreaux ont fait périr, & qui n'a prêché que la douceur & la patience?

Voyez, je vous prie, les conſéquences affreuſes du droit de l'intolérance. S'il était permis de dépouiller de ſes biens, de jetter dans les cachots, de tuer un citoyen, qui ſous un tel degré de latitude ne profeſſerait pas la religion admiſe ſous ce degré, quelle exception exempterait les premiers de l'état des mêmes peines? La religion lie également le monarque & les mendians: auſſi, plus de cinquante docteurs ou moines ont affirmé cette horreur monſtrueuſe, qu'il était permis de dépoſer, de tuer les ſouverains qui ne penſeraient pas comme l'égliſe dominante, & les parlemens du royaume n'ont ceſſé de proſcrire ces abominables déciſions d'abominables théologiens *f*)

*f*) Le jéſuite *Buſembaum*, commenté par le jéſuite *Lacroix*, dit, qu'*il eſt permis de tuer un prince excommunié par le pape, dans quelque pays qu'on trouve ce prince, parce que l'univers appartient au pape, & que celui qui accepte cette commiſſion fait une œuvre très charitable*. C'eſt cette propoſition inventée dans les petites maiſons de l'enfer, qui a le plus ſoulevé toute la France contre les jéſuites. On leur a reproché alors plus que jamais ce dogme ſi ſouvent enſeigné par eux & ſi ſouvent déſavoué. Ils ont cru ſe juſtifier en montrant à-peu-près les mêmes déciſions dans *St. Thomas* & dans pluſieurs jacobins. * En effet *St. Thomas*

* Voyez ſi vous pouvez la *lettre* d'un homme du monde à un théologien ſur *St. Thomas*; c'eſt une brochure de jéſuite de 1762.

Digitized by Google

Le sang de *Henri le grand* fumait encore, quand le parlement de Paris donna un arrêt qui établissait l'indépendance de la couronne, comme une loi fondamentale. Le cardinal *Duperron*, qui devait la pourpre à *Henri le grand*, s'éleva dans les états de 1614 contre l'arrêt du parlement, & le fit supprimer. Tous les journaux du tems rapportent les termes dont *Duperron* se servit dans ses harangues : *Si un prince se faisait arien*, dit-il, *on serait bien obligé de le déposer.*

Non assurément, monsieur le cardinal; on veut bien adopter votre supposition chimérique, qu'un de nos rois ayant lu l'histoire des conciles & des pères, frappé, d'ailleurs, de ces paroles, *mon père est plus grand que moi*, les prenant trop à la

*d'Aquin*, docteur angelique, interprète de la volonté divine, (ce sont ses titres) avance qu'un prince apostat perd son droit à la couronne, & qu'on ne doit plus lui obéir: ** que l'église peut le punir de mort: qu'on n'a toléré l'empereur *Julien* que parce qu'on n'était pas le plus fort: † que de droit on doit tuer tout hérétique : ‡ que ceux qui délivrent le peuple d'un prince qui gouverne tyranniquement, sont très louables, &c. &c. On respecte fort l'ange de l'école; mais si dans les tems de *Jacques Clément* son confrère, & du feuillant *Ravaillac*, il était venu soutenir en France de telles propositions, comment aurait-on traité l'ange de l'école?

Il faut avouer que *Jean Gerson*, chancelier de l'université, alla encor plus loin que *St. Thomas*, & le cordelier *Jean Petit* infiniment plus loin que *Gerson*. Plusieurs cordeliers soutinrent les horribles thèses de *Jean Petit*. Il faut avouer que cette doctrine diabolique du régicide vient uniquement de la folle idée où ont été longtems presque tous les moines, que le pape est un Dieu en terre, qui peut disposer à son gré du trône & de la vie des rois. Nous avons été en cela fort au-dessous de ces Tartares qui croyent le grand *Lama* immortel; il leur distribue sa chaise percée; ils font sécher ces reliques, les enchâssent, & les baisent dévotement. Pour moi, j'avoue que j'aimerais mieux pour le bien de la paix porter à mon cou de telles reliques, que de croire que le pape ait le moindre droit sur le temporel des rois, ni même sur le mien, en quelque cas que ce puisse être.

** Livre II. part. II. question 12.

† *Ibid.*

‡ *Ibid.* question 11 & 12.

Digitized by Google

lettre, & balançant entre le concile de Nicée & celui de Constantinople, se déclarât pour *Eusèbe de Nicomédie*, je n'en obéïrai pas moins à mon roi, je ne me croirai pas moins lié par le serment que je lui ai fait; & si vous osiez vous soulever contre lui, & que je fusse un de vos juges, je vous déclarerais criminel de lèze-majesté.

*Duperron* poussa plus loin la dispute, & je l'abrège. Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir ces chimères révoltantes; je me bornerai à dire avec tous les citoyens, que ce n'est pas parce que *Henri IV* fut sacré à Chartres qu'on lui devait obéïssance, mais parce que le droit incontestable de la naissance donnait la couronne à ce prince, qui la méritait par son courage & par sa bonté.

Qu'il soit donc permis de dire que tout cytoyen doit hériter, par le même droit, des biens de son père, & qu'on ne voit pas qu'il mérite d'en être privé, & d'être traîné au gibet, parce qu'il sera du sentiment de *Ratram* contre *Pascase Ratberg*, & de *Berenger* contre *Scot*.

On sait que tous nos dogmes n'ont pas toûjours été clairement expliqués, & universellement reçus dans notre église. JESUS-CHRIST ne nous ayant point dit comment procédait le St. Esprit, l'église latine crut longtems avec la grecque, qu'il ne procédait que du Père: enfin elle ajouta au symbole, qu'il procédait aussi du Fils. Je demande, si le lendemain de cette décision, un citoyen qui s'en serait tenu au symbole de la veille eût été digne de mort? La cruauté, l'injustice serait-elle moins grande, de punir aujourd'hui celui qui penserait comme on pensait autrefois? Etait-on coupable du tems d'*Honorius Ier.* de croire que JESUS n'avait pas deux volontés?

Il n'y a pas longtems que l'immaculée conception est établie: les dominicains n'y croyent pas encore. Dans quel tems les dominicains commenceront-ils à mériter des peines dans ce monde & dans l'autre?

Digitized by Google

Si nous devons apprendre de quelqu'un à nous conduire dans nos disputes interminables, c'est certainement des apôtres & des évangélistes. Il y avait de quoi exciter un schisme violent entre *St. Paul* & *St. Pierre*. *Paul* dit expressément dans son épitre aux Galates, qu'il résista en face à *Pierre*, parce que *Pierre* était répréhensible, parce qu'il usait de dissimulation aussi-bien que *Barnabé*, parce qu'ils mangeaient avec les Gentils avant l'arrivée de *Jacques*, & qu'ensuite ils se retirèrent secrettement, & se séparèrent des Gentils de peur d'offenser les circoncis. *Je vis*, ajoute-t-il, *qu'ils ne marchaient pas droit selon l'Evangile : je dis à* Céphas; *Si vous Juif, vivez comme les Gentils, & non comme les Juifs, pourquoi obligez-vous les Gentils à judaïser?*

C'était là un sujet de querelle violente. Il s'agissait de savoir si les nouveaux chrétiens judaïseraient ou non. *St. Paul* alla dans ce tems-là même sacrifier dans le temple de Jérusalem. On sait que les quinze premiers évêques de Jérusalem furent des Juifs circoncis, qui observèrent le sabbath, & qui s'abstinrent de viandes défendues. Un évêque Espagnol ou Portugais qui se ferait circoncire & qui observerait le sabbath, serait brûlé dans un *Auto-da-fé*. Cependant la paix ne fut altérée pour cet objet fondamental ni parmi les apôtres, ni parmi les premiers chrétiens.

Si les évangélistes avaient ressemblé aux écrivains modernes, ils avaient un champ bien vaste pour combattre les uns contre les autres. *St. Matthieu* compte vingt-huit générations depuis *David* jusqu'à Jesus; *St. Luc* en compte quarante-une; & ces générations sont absolument différentes. On ne voit pourtant nulle dissention s'élever entre les disciples sur ces contrariétés apparentes très bien conciliées par plusieurs pères de l'église. La charité ne fut point blessée, la paix fut conservée. Quelle plus grande leçon de nous tolérer dans nos disputes, & de nous humilier dans tout ce que nous n'entendons pas?

*St.*

Digitized by Google

*St. Paul* dans son épitre à quelques Juifs de Rome convertis au christianisme, employe toute la fin du troisiéme chapitre à dire que la seule foi glorifie, & que les œuvres ne justifient personne. *St. Jacques*, au contraire, dans son épitre aux douze tribus dispersées par toute la terre, chapitre II, ne cesse de dire qu'on ne peut être sauvé sans les œuvres. Voilà ce qui a séparé deux grandes communions parmi nous, & ce qui ne divisa point les apôtres.

Si la persécution contre ceux avec qui nous disputons, était une action sainte, il faut avouer que celui qui aurait fait tuer le plus d'hérétiques, serait le plus grand saint du paradis. Quelle figure y ferait un homme qui se serait contenté de dépouiller ses frères, & de les plonger dans des cachots, auprès d'un zélé qui en aurait massacré des centaines le jour de la St. Barthelemi? En voici la preuve.

Le successeur de *St. Pierre* & son consistoire ne peuvent errer; ils approuvèrent, célébrèrent, consacrèrent l'action de la St. Barthelemi; donc cette action était très sainte, donc de deux assassins égaux en piété, celui qui aurait éventré vingt-quatre femmes grosses huguenotes, doit être élevé en gloire du double de celui qui n'en aura éventré que douze; par la même raison les fanatiques des Cévennes devaient croire qu'ils seraient élevés en gloire à proportion du nombre des prêtres, des religieux, & des femmes catholiques qu'ils auraint égorgés. Ce sont là d'étranges titres pour la gloire éternelle.

---

## SI L'INTOLÉRANCE FUT DE DROIT DIVIN DANS LE JUDAÏSME, ET SI ELLE FUT TOUJOURS MISE EN PRATIQUE.

On appelle, je crois, *Droit Divin*, les préceptes que DIEU a donnés lui-même. Il voulut que les Juifs mangeassent un agneau cuit avec



Digitized by Google

des laitues, & que les convives le mangeassent debout, un bâton à la main, en commémoration du *Phasé*; il ordonna que la consécration du grand-prêtre se ferait en mettant du sang à son oreille droite, à sa main droite, & à son pied droit; coutumes extraordinaires pour nous, mais non pas pour l'antiquité; il voulut qu'on chargeât le bouc *Hazazel* des iniquités du peuple; il défendit qu'on se nourrit g) de poissons sans écailles, de porcs, de liévres, de hérissons, de hiboux, de griffons, d'ixions, &c.

Il institua les fêtes, les cérémonies; toutes ces choses qui semblaient arbitraires aux autres nations, & soumises au droit positif, à l'usage, étant commandées par DIEU même devenaient un droit divin pour les Juifs, comme tout ce que JESUS-CHRIST fils de *Marie*, fils de DIEU, nous a commandé, est de droit divin pour nous.

Gardons-nous de rechercher ici pourquoi DIEU a substitué une loi nouvelle, à celle qu'il avait donnée à *Moïse*, & pourquoi il avait commandé à *Moïse* plus de choses qu'au patriarche *Abraham*, & plus à *Abraham* qu'à *Noé*, h) Il semble

g) Deuter. chap. XIV.

h) Dans l'idée que nous avons de faire sur cet ouvrage quelques notes utiles, nous remarquerons ici, qu'il est dit que DIEU fit une alliance avec *Noé*, & avec tous les animaux; & cependant, il permet à *Noé* de *manger de tout ce qui a vie & mouvement*; il excepte seulement le sang, dont il ne permet pas qu'on se nourrisse. DIEU ajoute, *qu'il tirera vengeance de tous les animaux qui auront répandu le sang de l'homme.*

On peut inférer de ces passages & de plusieurs autres, ce que toute l'antiquité a toujours pensé jusqu'à nos jours, & ce que tous les hommes sensés pensent, que les animaux ont quelques connaissances. DIEU ne fait point un pacte avec les arbres & avec les pierres, qui n'ont point de sentiment; mais il en fait un avec les animaux, qu'il a daigné douer d'un sentiment souvent plus exquis que le nôtre, & de quelques idées nécessairement attachées à ce sentiment. C'est pourquoi il ne veut pas qu'on ait la barbarie de se nourrir de leur sang, parce qu'en effet le sang est la source de la vie, & par conséquent du sentiment. Privez un animal de tout son sang, tous ses organes restent sans action.

Digitized by Google

qu'il daigne se proportionner aux tems & à la population du genre-humain; c'est une gradation paternelle; mais ces abîmes sont trop profonds pour notre débile vuë. Tenons-nous dans les bornes de notre sujet; voyons d'abord ce qu'était l'intolérance chez les Juifs.

C'est donc avec très grande raison que l'Ecriture dit en cent endroits, que l'ame, c'est-à-dire, ce qu'on appellait *l'ame sensitive*, est dans le sang; & cette idée si naturelle a été celle de tous les peuples.

C'est sur cette idée qu'est fondée la commisération que nous devons avoir pour les animaux. Des sept préceptes des *Noachides*, admis chez les Juifs, il y en a un qui défend de manger le membre d'un animal en vie. Ce précepte prouve que les hommes avaient eu la cruauté de mutiler les animaux pour manger leurs membres coupés, & qu'ils les laissaient vivre, pour se nourrir successivement des parties de leur corps. Cette coutume subsista en effet chez quelques peuples barbares, comme on le voit par les sacrifices de l'isle de Chio, à *Bacchus Omadios*, le mangeur de chair crûe. DIEU en permettant que les animaux nous servent de pâture, recommande donc quelque humanité envers eux. Il faut convenir qu'il y a de la barbarie à les faire souffrir, & il n'y a certainement que l'usage qui puisse diminuer en nous l'horreur naturelle d'égorger un animal que nous avons nourri de nos mains. Il y a toûjours eu des peuples qui s'en font fait un grand scrupule: ce scrupule dure encor dans la presqu'isle de l'Inde; toute la secte de *Pythagore*, en Italie & en Grèce, s'abstint constamment de manger de la chair. *Porphyre* dans son livre de l'abstinence reproche à son disciple de n'avoir quitté sa secte que pour se livrer à son appétit barbare.

Il faut, ce me semble, avoir renoncé à la lumière naturelle, pour oser avancer que les bêtes ne sont que des machines. Il y a une contradiction manifeste à convenir que DIEU a donné aux bêtes tous les organes du sentiment, & à soutenir qu'il ne leur a point donné de sentiment.

Il me paraît encore qu'il faut n'avoir jamais observé les animaux, pour ne pas distinguer chez eux les différentes voix du besoin, de la souffrance, de la joie, de la crainte, de l'amour, de la colère & de toutes leurs affections; il serait bien étrange qu'elles exprimassent si bien ce qu'elles ne sentiraient pas.

Cette remarque peut fournir beaucoup de réflexions aux esprits exercés, sur le pouvoir & la bonté du créateur, qui daigne accorder la vie, le sentiment, les idées, la mémoire aux êtres que lui-même a organisés de sa main toute-puissante. Nous ne savons ni comment ces organes se sont formés, ni comment ils se développent, ni comment on reçoit

Il eſt vrai que dans l'Exode, les Nombres, le Lévitique, le Deutéronome, il y a des loix très ſévères ſur le culte, & des châtimens plus ſévères encore. Pluſieurs commentateurs ont de la peine à concilier les récits de *Moïſe* avec les paſſages de *Jérémie* & d'*Amos*, & avec le célèbre diſcours de *St. Etienne*, *i*) rapporté dans les actes des Apôtres. *Amos* dit que les Juifs adorèrent toûjours dans le déſert *Moloc*, *Rempham* & *Kium*. *Jérémie* dit expreſſément, *k*) que DIEU ne demanda aucun ſacrifice à leurs pères quand ils ſortirent d'Egypte. *St. Etienne* dans ſon diſcours aux Juifs, s'exprime ainſi : » Ils adorèrent l'armée du ciel, *l*) ils n'offrirent ni ſacrifices, ni hoſties dans le déſert pendant quarante ans, ils portèrent le tabernacle du Dieu *Moloc*, & l'aſtre de leur Dieu *Rempham*.

D'autres critiques infèrent du culte de tant de Dieux étrangers, que ces Dieux furent tolérés par *Moïſe*, & ils citent en preuves ces paroles du Deutéronome : *m*) *Quand vous ſerez dans la terre de Canaan, vous ne ſerez point comme nous faiſons aujourd'hui, où chacun fait ce qui lui ſemble bon.* n)

la vie, ni par quelles loix les ſentimens, les idées, la mémoire, la volonté ſont attachées à cette vie : & dans cette profonde & éternelle ignorance, inhérente à notre nature, nous diſputons ſans ceſſe, nous nous perſécutons les uns les autres, comme les taureaux qui ſe battent avec leurs cornes, ſans ſavoir pourquoi & comment ils ont des cornes.

*i*) Amos chap. V. v. 26.

*k*) Jerem. chap. VII. v. 22.

*l*) Act. chap. VII. v. 42.

*m*) Deut. chap. XII. v. 8.

*n*) Pluſieurs écrivains conclurent témérairement de ce paſſage, que le chapitre concernant le veau d'or (qui n'eſt autre choſe que le Dieu *Apis*) a été ajouté aux livres de *Moïſe*, ainſi que pluſieurs autres chapitres.

*Aben-Eſra* fut le premier qui crut prouver que le Pentateuque avait été rédigé du tems des rois. *Wolaſton*, *Colins*, *Tindale*, *Shafteſburi*, *Bolingbroke*, & beaucoup d'autres ont allégué que l'art de graver ſes penſées ſur la pierre polie, ſur la brique, ſur le plomb ou ſur le bois, était alors la ſeule manière d'écrire ; ils diſent que du tems de *Moïſe*, les Cal

Digitized by Google

Ils appuyent leur sentiment sur ce qu'il n'est parlé d'aucun acte religieux du peuple dans le dé-

déens & les Egyptiens n'écrivaient pas autrement, qu'on ne pouvait alors graver que d'une manière très abrégée, & en hiéroglyphes, la substance des choses qu'on voulait transmettre à la postérité, & non pas des histoires détaillées; qu'il n'était pas possible de graver de gros livres dans un désert où l'on changeait si souvent de demeure, où l'on n'avait personne qui pût ni fournir des vêtemens, ni les tailler, ni même raccommoder les sandales, & où DIEU fut obligé de faire un miracle de quarante années pour conserver les vêtemens & les chaussures de son peuple. Ils disent qu'il n'est pas vraisemblable qu'on eût tant de graveurs de caractères, lorsqu'on manquait des arts les plus nécessaires, & qu'on ne pouvait même faire du pain : & si on leur dit que les colonnes du tabernacle étaient d'airain, & les chapiteaux d'argent massif, ils répondent que l'ordre a pu en être donné dans le désert, mais qu'il ne fut exécuté que dans des tems plus heureux.

Ils ne peuvent concevoir que ce peuple pauvre ait demandé un veau d'or massif pour l'adorer au pied de la montagne même où DIEU parlait à *Moïse*, au milieu des foudres & des éclairs que ce peuple voyait, & au son de la trompette céleste qu'il entendait. Ils s'étonnent que la veille du jour même où *Moïse* descendit de la montagne, tout ce peuple se soit adressé au frère de *Moïse* pour avoir ce veau d'or massif. Comment *Aaron* le jetta-t-il en fonte en un seul jour? Comment ensuite *Moïse* le réduisit-il en poudre? Ils disent qu'il est impossible à tout artiste de faire en moins de trois mois une statue d'or, & que pour la réduire en poudre qu'on puisse avaler, l'art de la chymie la plus savante ne suffit pas; ainsi, la prévarication d'*Aaron*, & l'opération de *Moïse* auraient été deux miracles.

L'humanité, la bonté de cœur qui les trompe, les empêche de croire que *Moïse* ait fait égorger vingt-trois mille personnes pour expier ce péché : ils n'imaginent pas que vingt-trois mille hommes se soient ainsi laissés massacrer par des lévites, à moins d'un troisiéme miracle. Enfin, ils trouvent étrange qu'*Aaron*, le plus coupable de tous, ait été récompensé du crime dont les autres étaient si horriblement punis, & qu'il ait été fait grand-prêtre, tandis que les cadavres de vingt-trois mille de ses frères sanglans, étaient entassés au pied de l'autel où il allait sacrifier.

Ils font les mêmes difficultés sur les vingt-quatre mille Israëlites massacrés par l'ordre de *Moïse*, pour expier la faute d'un seul qu'on avait surpris avec une fille Madianite. On voit tant de rois Juifs, & surtout *Salomon*, épouser impunément des étrangéres, que ces critiques ne peuvent admettre que l'alliance d'une Madianite ait été un si grand crime : *Ruth* était Moabite, quoique sa famille fût originaire de Bethléem : la sainte Ecriture l'appelle toûjours *Ruth la*



Digitized by Google

fert, point de Pâque célébrée, point de Pentecôte, nulle mention qu'on ait célébré la fête

*Moabite*; cependant, elle alla fe mettre dans le lit de *Booz* par le confeil de fa mère, elle en reçut fix boiffeaux d'orge, l'époufa enfuite, & fut l'ayeule de *David*. *Rahab* était non-feulement étrangère, mais une femme publique; la vulgate ne lui donne d'autre titre que celui de *meretrix*; elle époufa *Salmon* prince de Juda; & c'eft encor de ce *Salmon* que *David* defcend. On regarde même *Rahab* comme la figure de l'églife chrétienne; c'eft le fentiment de plufieurs pères, & fur-tout d'*Origène* dans fa 7e homélie fur *Jofué*.

*Betzabé* femme d'*Urie*, de laquelle *David* eut *Salomon*, était Ethéenne. Si vous remontez plus haut, le patriarche *Juda* époufa une femme Cananéenne; fes enfans eurent pour femme *Thamar* de la race d'*Aram*: cette femme avec laquelle *Juda* commit, fans le favoir, un incefte, n'était pas de la race d'*Ifraël*.

Ainfi notre feigneur JESUS-CHRIST daigna s'incarner chez les Juifs dans une famille dont cinq étrangères étaient la tige, pour faire voir que les nations étrangères auraient part à fon héritage.

Le rabin *Aben-Efra* fut, comme on l'a dit, le premier qui ofa prétendre que le Pentateuque avait été rédigé longtems après *Moïfe*: il fe fonde fur plufieurs paffages. » Le » Cananéen était alors dans ce pays. La montagne de Mo» ria, appellée la *montagne de* DIEU. Le lit de *Og*, roi de » Bazan, fe voit encor en *Rabath*, & il appella tout ce » pays de Bazan, les villages de Jaïr, jufqu'aujourd'hui. Il » ne s'eft jamais vu de prophète en Ifraël comme *Moïfe*. Ce » font ici les rois qui ont régné en Edom avant qu'aucun roi » régnât fur Ifraël. « Il prétend que ces paffages, où il eft parlé de chofes arrivées après *Moïfe*, ne peuvent être de *Moïfe*. On répond à ces objections, que ces paffages font des notes ajoutées longtems après par les copiftes.

*Newton*, de qui d'ailleurs on ne doit prononcer le nom qu'avec refpect, mais qui a pu fe tromper puifqu'il était homme, attribue dans fon introduction à fes commentaires fur *Daniel* & fur *St. Jean*, les livres de *Moïfe*, de *Jofué* & des *Juges*, à des auteurs facrés très poftérieurs; il fe fonde fur le chap. XXXVI de la Genèfe, fur quatre chapitres des Juges, XVII, XVIII, XIX, XXI; fur *Samuël* chap. VIII; fur les Chroniques chap. II, fur le livre de *Ruth* chap. IV. En effet, fi dans le chap. XXXVI de la Genèfe il eft parlé des Rois, s'il en eft fait mention dans les livres des Juges, fi dans le livre de *Ruth* il eft parlé de *David*, il femble que tous ces livres ayent été rédigés du tems des rois. C'eft auffi le fentiment de quelques théologiens, à la tête defquels eft le fameux *Le Clerc*. Mais cette opinion n'a qu'un petit nombre de fectateurs, dont la curiofité fonde ces abîmes. Cette curiofité, fans doute, n'eft pas au rang des devoirs de l'homme. Lorfque les favans &

Digitized by Google

des tabernacles, nulle prière publique établie; enfin, la circoncision, ce sceau de l'alliance de

les ignorans, les princes & les bergers, paraîtront après cette courte vie devant le maître de l'éternité, chacun de nous alors voudra avoir été juste, humain, compatissant, généreux; nul ne se vantera d'avoir su précisément en quelle année le Pentateuque fut écrit, & d'avoir démêlé le texte des notes qui étaient en usage chez les scribes. DIEU ne nous demandera pas si nous avons pris parti pour les Massorètes contre le Talmud, si nous n'avons jamais pris un *caph* pour un *beth*, un *yod* pour un *vaü*, un *daleth* pour un *res*: certes il nous jugera sur nos actions, & non sur l'intelligence de la langue hébraïque. Nous nous en tenons fermement à la décision de l'église, selon le devoir raisonnable d'un fidèle.

Finissons cette note par un passage important du Lévitique, livre composé après l'adoration du veau d'or. Il ordonne aux Juifs de ne plus adorer les velus, * *les boucs avec lesquels même ils ont commis des abominations infames.* On ne sait si cet étrange culte venait d'Egypte, patrie de la superstition & du sortilège; mais on croit que la coutume de nos prétendus sorciers d'aller au sabbath, d'y adorer un bouc, & de s'abandonner avec lui à des turpitudes inconcevables, dont l'idée fait horreur, est venue des anciens Juifs: en effet, ce furent eux qui enseignèrent dans une partie de l'Europe la sorcellerie. Quel peuple! Une si étrange infamie semblait mériter un châtiment pareil à celui que le veau d'or leur attira, & pourtant le législateur se contente de leur faire une simple défense. On ne rapporte ici ce fait que pour faire connaître la nation Juive: il faut que la bestialité ait été commune chez elle, puisqu'elle est la seule nation connue, chez qui les loix ayent été forcées de prohiber un crime, † qui n'a été soupçonné ailleurs par aucun législateur.

Il est à croire que dans les fatigues & dans la pénurie que les Juifs avaient essuyées dans les déserts de Pharan, d'Oreb, & de Cadès-Barné, l'espèce féminine, plus faible que l'autre, avait succombé. Il faut bien qu'en effet les Juifs manquassent de filles, puisqu'il leur est toujours ordonné, quand ils s'emparent d'un bourg ou d'un village, soit à gauche, soit à droite du lac Asphaltide, de tuer tout, excepté les filles nubiles.

Les Arabes qui habitent encor une partie de ces déserts, stipulent toujours dans les traités qu'ils font avec les caravanes, qu'on leur donnera des filles nubiles. Il est vraisemblable que les jeunes gens dans ces pays affreux poussèrent la dépravation de la nature humaine, jusqu'à s'accoupler avec des chèvres, comme on le dit de quelques bergers de la Calabre. Il

* Levitiq. chap. XVII.

† Levit. chap. XVIII. v. 23.

DIEU avec *Abraham*, ne fut point pratiquée.

Ils se prévalent encor de l'histoire de *Josué*. Ce conquérant dit aux Juifs; *o*) » L'option vous » est donnée, choisissez quel parti il vous plaira, » ou d'adorer les Dieux que vous avez servis » dans les pays des Amorrhéens, ou ceux que » vous avez reconnus en Mésopotamie : le peu» ple répond, Il n'en sera pas ainsi, nous ser» virons *Adonaï*. *Josué* leur repliqua : Vous avez » choisi vous-mêmes, ôtez donc du milieu de » vous les Dieux étrangers. « Ils avaient donc eu incontestablement d'autres Dieux qu'*Adonaï* sous *Moïse*.

Il est très inutile de réfuter ici les critiques qui pensent que le Pentateuque ne fut pas écrit par *Moïse*; tout a été dit dès long-temps sur cette matière ; & quand même quelque petite partie des livres de *Moïse* aurait été écrite du tems des juges, ou des rois, ou des pontifes, ils n'en seraient pas moins inspirés & moins divins.

C'est assez, ce me semble, qu'il soit prouvé par la Ste. Ecriture, que malgré la punition extraordinaire attirée aux Juifs par le culte d'*Apis*, ils conservèrent longtemps une liberté entiere: peut-être même que le massacre que *Moïse* fit de vingt-trois mille hommes pour le veau érigé par son frère, lui fit comprendre qu'on ne gagnait rien par la rigueur, & qu'il fut obligé de fermer les yeux sur la passion du peuple pour les Dieux étrangers.

*p*) Lui-même semble bientôt transgresser la loi qu'il a donnée. Il a défendu tout simulacre, cependant il érige un serpent d'airain. La même exception à la loi se trouve depuis dans le temple de *Salomon*; ce prince fait sculpter douze bœufs

Il reste maintenant à savoir si ces accouplemens avaient produit des monstres, & s'il y a quelque fondement aux anciens contes des satyres, des faunes, des centaures & des minotaures ; l'histoire le dit, la physique ne nous a pas encor éclairés sur cet article monstrueux.

*o*) Josué chap. XIV. v. 15. & suiv.

*p*) Nomb. chap. XXI. v. 9.

qui soutiennent le grand bassin du temple, des chérubins sont posés dans l'arche, ils ont une tête d'aigle & une tête de veau; & c'est apparemment cette tête de veau mal faite, trouvée dans le temple par les soldats Romains, qui fit croire longtemps que les Juifs adoraient un âne.

En vain le culte des Dieux étrangers est défendu; *Salomon* est paisiblement idolâtre. *Jéroboam* à qui DIEU donna dix parts du royaume, fait ériger deux veaux d'or, & régne vingt-deux ans, en réunissant en lui les dignités de monarque & de pontife. Le petit royaume de Juda dresse sous *Roboam* des autels étrangers & des statues. Le saint roi *Asa* ne détruit point les hauts lieux. *q*) Le grand-prêtre *Urias* érige dans le temple à la place de l'autel des holocaustes, un autel du roi de Syrie. On ne voit, en un mot, aucune contrainte sur la religion. Je sais que la plûpart des rois Juifs s'exterminèrent, s'assassinèrent les uns les autres, mais ce fut toûjours pour leur intérêt, & non pour leur créance.

*r*) Il est vrai que parmi les prophêtes il y en eut qui intéressèrent le ciel à leur vengeance. *Elie* fit descendre le feu céleste pour consumer les prêtres de *Baal*. *Elisée* fit venir des ours pour dévorer quarante-deux enfans qui l'avaient appellé *tête chauve*; mais ce sont des miracles rares, & des faits qu'il serait un peu dur de vouloir imiter.

On nous objecte encore que le peuple Juif fut très ignorant & très barbare. Il est dit *s*) que dans la guerre qu'il fit aux Madianites, *t*) *Moïse*

*q*) Liv. IV. des Rois chap. XVI.

*r*) Liv. III. des Rois chap. XVIII. v. 38 & 40. Liv. IV. des Rois chap. II. v. 24.

*s*) Nomb. chap. XXXI.

*t*) Madian n'était point compris dans la terre promise: c'est un petit canton de l'Idumée dans l'Arabie pétrée; il commence vers le septentrion au torrent d'Arnon, & finit au torrent de Zared, au milieu des rochers, & sur le rivage oriental du lac Asphaltide. Ce pays est habité aujourd'hui par une petite horde d'Arabes: il peut avoir huit lieues ou environ de long, & un peu moins en largeur.



Digitized by Google

ordonna de tuer tous les enfans mâles & toutes les mères, & de partager le butin. Les vainqueurs trouverent dans le camp 675000 brebis, 72000 bœufs, 61000 ânes, & 32000 jeunes filles; ils en firent le partage, & tuèrent tout le reste. Plusieurs commentateurs même prétendent que trente-deux filles furent immolées au Seigneur: *cesserunt in partem domini triginta duæ animæ.*

En effet, les Juifs immolaient des hommes à la Divinité, témoin le sacrifice de *Jephté* u), témoin le roi *Agag* x) coupé en morceaux par le prêtre *Samuël*. *Ezéchiel* même leur promet pour les encourager, qu'ils mangeront de la chair humaine. *Vous mangerez*, dit-il, *le cheval & le ca-*

*u*) Il est certain par le texte que *Jephté* immola sa fille. DIEU *n'approuva pas ces dévouemens*, dit *Dom Calmet*, dans sa dissertation sur le vœu de Jephté; *mais lorsqu'on les a faits, il veut qu'on les exécute, ne fût-ce que pour punir ceux qui les faisaient, ou pour reprimer la légéreté qu'on aurait eu à les faire, si on n'en avait pas craint l'exécution.* St. Augustin, & presque tous les pères, condamnent l'action de *Jephté*: il est vrai que l'Ecriture dit, qu'*il fut rempli de l'esprit de* DIEU; & *St. Paul* dans son épître aux Hébreux chap. XI. fait l'éloge de *Jephté*; il le place avec *Samuel* & *David*.

*St. Jérôme* dans son épitre à *Julien*, dit, *Jephté immola sa fille au Seigneur, & c'est pour cela que l'apôtre le compte parmi les saints.* Voilà de part & d'autre des jugemens sur lesquels il ne nous est pas permis de porter le nôtre; on doit craindre même d'avoir un avis.

*x*) On peut regarder la mort du roi *Agag* comme un vrai sacrifice. *Saül* avait fait ce roi des Amalécites prisonnier de guerre, & l'avait reçu à composition; mais le prêtre *Samuël* lui avait ordonné de ne rien épargner; il lui avait dit en propres mots, * *Tuez tout, depuis l'homme jusqu'à la femme, jusqu'aux petits enfans, & ceux qui sont encor à la mammelle.*

Samuel *coupa le roi* Agag *en morceaux, devant le Seigneur, à Galgal.*

» Le zèle dont ce prophète était animé, dit *Dom Cal-* » *met*, lui mit l'épée en main dans cette occasion, pour » venger la gloire du Seigneur, & pour confondre *Saül*.

On voit dans cette fatale avanture un dévouement, un prêtre, une victime; c'était donc un sacrifice.

Tous les peuples dont nous avons l'histoire, ont sacrifié des hommes à la Divinité, excepté les Chinois. *Plutar-*

* I. Rois chap. XV.

*valier; vous boirez le sang des princes.* Plusieurs commentateurs appliquent deux versets de cette prophétie aux Juifs mêmes, & les autres aux animaux carnassiers. On ne trouve dans toute l'histoire de ce peuple aucun trait de générosité, de magnanimité, de bienfaisance; mais il s'échappe toûjours dans le nuage de cette barbarie si longue & si affreuse, des rayons d'une tolérance universelle.

*Jephté* inspiré de Dieu, & qui lui immola sa

*que* rapporte que les Romains mêmes en immolèrent du tems de la république.

On voit dans les commentaires de *César*, que les Germains allaient immoler les ôtages qu'il leur avait donnés, lorsqu'il délivra ces ôtages par sa victoire.

J'ai remarqué ailleurs que cette violation du droit des gens envers les ôtages de *César*, & ces victimes humaines immolées, pour comble d'horreur, par la main des femmes, dément un peu le panégyrique que *Tacite* fait des Germains dans son traité *De moribus Germanorum*. Il paraît que dans ce traité *Tacite* songe plus à faire la satyre des Romains, que l'éloge des Germains qu'il ne connaissait pas.

Disons ici en passant que *Tacite* aimait encor mieux la satyre que la vérité. Il veut rendre tout odieux, jusqu'aux actions indifférentes; & sa malignité nous plait presque autant que son stile, parce que nous aimons la médisance & l'esprit.

Revenons aux victimes humaines. Nos pères en immolaient aussi bien que les Germains; c'est le dernier degré de la stupidité de notre nature abandonnée à elle-même, & c'est un des fruits de la faiblesse de notre jugement. Nous dîmes : Il faut offrir à Dieu ce qu'on a de plus précieux & de plus beau ; nous n'avons rien de plus précieux que nos enfans ; il faut donc choisir les plus beaux & les plus jeunes pour les sacrifier à la Divinité.

*Philon* dit que dans la terre de Canaan on immolait quelquefois ses enfans avant que Dieu eût ordonné à *Abraham* de lui sacrifier son fils unique *Isaac* pour éprouver sa foi.

*Sanchoniaton* cité par *Eusèbe*, rapporte que les Phéniciens sacrifiaient dans les grands dangers le plus cher de leurs enfans, & qu'*Ilus* immola son fils *Jehud* à-peu-près dans le tems que Dieu mit la foi d'*Abraham* à l'épreuve. Il est difficile de percer dans les ténèbres de cette antiquité; mais il n'est que trop vrai que ces horribles sacrifices ont été presque par-tout en usage; les peuples ne s'en sont défaits qu'à mesure qu'ils se sont policés. La politesse amène l'humanité.



Digitized by Google

fille, dit aux Ammonites *y*) *Ce que votre Dieu* Chamos *vous a donné ne vous appartient-il pas de droit? Souffrez donc que nous prenions la terre que notre Dieu nous a promise.* Cette déclaration est précise; elle peut mener bien loin; mais au moins, elle est une preuve évidente que DIEU tolerait *Chamos*. Car la sainte Ecriture ne dit pas, Vous pensez avoir droit sur les terres que vous dites vous avoir été données par le Dieu *Chamos*; elle dit positivement, Vous avez droit, *Tibi jure debentur*: ce qui est le vrai sens de ces paroles hébraïques *Otho thirasch.*

L'histoire de *Michas* & du lévite, rapportée aux XVII & XVIII^e^ chapitres du livre des Juges, est bien encor une preuve incontestable de la tolérance & de la liberté la plus grande, admise alors chez les Juifs. La mère de *Michas*, femme fort riche d'Ephraïm, avait perdu onze cent piéces d'argent, son fils les lui rendit; elle voua cet argent au Seigneur, & en fit faire des idoles: elle bâtit une petite chapelle; un lévite desservit la chapelle moyennant dix piéces d'argent, une tunique, un manteau par année & sa nourriture; & *Michas* s'écria, *z*) *C'est maintenant que* DIEU *me fera du bien, puisque j'ai chez moi un prêtre de la race de Lévi.*

Cependant, six cent hommes de la tribu de *Dan* qui cherchaient à s'emparer de quelque village dans le pays, & à s'y établir, mais n'ayant point de prêtre lévite avec eux, & en ayant besoin pour que DIEU favorisât leur entreprise, allèrent chez *Michas*, & prirent son éphod, ses idoles & son lévite, malgré les remontrances de ce prêtre, & malgré les cris de *Michas* & de sa mère. Alors ils allèrent avec assurance attaquer le village nommé *Laïs*, & y mirent tout à feu & à sang selon leur coutume. Ils donnèrent le nom de *Dan* à Laïs en mémoire de leur victoire; ils placèrent l'idole de *Michas* sur un au-

*y*) Juges chap. XI. v. 24.

*z*) Juges chap. XVII. vers. dern.

tel ; & ce qui est bien plus remarquable, *Jonathan* petit-fils de *Moïse* fut le grand-prêtre de ce temple, où l'on adorait le DIEU d'Israël & l'idole de *Michas*.

Après la mort de *Gédéon*, les Hébreux adorèrent *Baal-bérith* pendant près de vingt ans, & renoncèrent au culte d'*Adonaï*, sans qu'aucun chef, aucun juge, aucun prêtre criât vengeance. Leur crime était grand, je l'avoue ; mais si cette idolatrie même fut tolérée, combien les differences dans le vrai culte ont-elles dû l'être ?

Quelques-uns donnent pour une preuve d'intolérance que le Seigneur lui-même ayant permis que son arche fût prise par les Philistins dans un combat, il ne punit les Philistins qu'en les frappant d'une maladie secrette ressemblante aux hémorroïdes, en renversant la statue de *Dagon* & en envoyant une multitude de rats dans leurs campagnes : mais lorsque les Philistins pour appaiser sa colère eurent renvoyé l'arche attelée de deux vaches qui nourrissaient leurs veaux, & offert à DIEU cinq rats d'or, & cinq anus d'or, le Seigneur fit mourir soixante & dix anciens d'Israël, & cinquante mille hommes du peuple, pour avoir regardé l'arche ; on répond que le châtiment du Seigneur ne tombe point sur une créance, sur une différence dans le culte ni sur aucune idolatrie.

Si le Seigneur avait voulu punir l'idolatrie, il aurait fait périr tous les Philistins qui osèrent prendre son arche, & qui adoraient *Dagon* ; mais il fit périr cinquante mille & soixante & dix hommes de son peuple, uniquement parce qu'ils avaient regardé son arche qu'ils ne devaient pas regarder : tant les loix, les mœurs de ce tems, l'œconomie judaïque différent de tout ce que nous connaissons ; tant les voies inscrutables de DIEU sont au dessus des nôtres. *La rigueur exercée*, dit le judicieux Dom Calmet, *contre ce grand nombre d'hommes, ne paraîtra excessive qu'à ceux qui n'ont pas compris jusqu'à quel point* DIEU *voulait être craint & respecté parmi son peu-*

Digitized by Google

*ple, & qui ne jugent des vuës & des desseins de* DIEU *qu'en suivant les faibles lumières de leur raison.*

DIEU ne punit donc pas un culte étranger, mais une profanation du sien, une curiosité indiscrette, une désobéissance, peut-être même un esprit de révolte. On sent bien que de tels châtimens n'appartiennent qu'à DIEU dans la théocratie judaïque. On ne peut trop redire que ces tems & ces mœurs n'ont aucun rapport aux nôtres.

Enfin, lorsque dans des siécles postérieurs *Naaman* l'idolâtre demanda à *Elisée* s'il lui était permis de suivre son roi *a*) dans le temple de Remnon, *& d'y adorer avec lui*, ce même *Elisée* qui avait fait dévorer les enfans par les ours, ne lui répondit-il pas, *Allez en paix ?*

Il y a bien plus; le Seigneur ordonne à *Jérémie* de se mettre des cordes au cou, des colliers *b*) & des jougs, de les envoyer aux roite-

*a*) Liv. IV. des Rois chap. XX. v. 25.

*b*) Ceux qui sont peu au fait des usages de l'antiquité, & qui ne jugent que d'après ce qu'ils voyent autour d'eux, peuvent être étonnés de ces singularités; mais il faut songer qu'alors dans l'Egypte, & dans une grande partie de l'Asie, la plûpart des choses s'exprimaient par des figures, des hiéroglyphes, des signes, des types.

Les prophêtes, qui s'appellaient *les Voyans* chez les Egyptiens & chez les Juifs, non-seulement s'exprimaient en allégories, mais ils figuraient par des signes les événemens qu'ils annonçaient. * Ainsi *Isaïe*, le premier des quatre grands prophêtes Juifs, prend un rouleau, & y écrit, *Shas bas*, *butinez vite* : puis il s'approche de la prophêtesse, elle conçoit, & met au monde un fils qu'il appelle *Maher-Salas Has-bas* ; c'est une figure des maux que les peuples d'Egypte & d'Assyrie feront aux Juifs.

Ce prophête dit : *Avant que l'enfant soit en âge de manger du beurre & du miel, & qu'il sache réprouver le mauvais & choisir le bon, la terre détestée par vous sera délivrée des deux rois : le Seigneur sifflera aux mouches d'Egypte, & aux abeilles d'Assur : le Seigneur prendra un rasoir de louage, & en rasera toute la barbe & les poils des pieds du roi d'Assur.*

Cette prophétie des abeilles, de la barbe & du poil des

* ) Isaïe chap. VIII.

Digitized by Google

lets, ou melchim, de Moab, d'Ammon, d'E-

pieds rasé, ne peut être entendue que par ceux qui savent que c'était la coutume d'appeller les essains au son du flageolet ou de quelque autre instrument champêtre : que le plus grand affront qu'on pût faire à un homme était de lui couper la barbe ; qu'on appellait, le poil des pieds, le *poil du pubis* ; que l'on ne rasait ce poil que dans des maladies immondes, comme celle de la lèpre. Toutes ces figures si étrangères à notre stile ne signifient autre chose, sinon, que le Seigneur dans quelques années délivrera son peuple d'oppression.

** Le même *Isaïe* marche tout nud, pour marquer que le roi d'Assyrie emmènera d'Egypte & d'Ethiopie une foule de captifs qui n'auront pas de quoi couvrir leur nudité.

† *Ezéchiel* mange le volume de parchemin qui lui est présenté : ensuite il couvre son pain d'excrémens, & demeure couché sur son côté gauche trois cent quatre vingt dix jours, & sur le côté droit quarante jours, pour faire entendre que les Juifs manqueront de pain, & pour signifier les années que devait durer la captivité. Il se charge de chaînes, qui figurent celles du peuple ; il coupe ses cheveux & sa barbe, & les partage en trois parties ; le premier tiers désigne ceux qui doivent périr dans la ville, le second ceux qui seront mis à mort autour des murailles, le troisiéme ceux qui doivent être emmenés à Babilone.

‡ Le prophête *Ozée* s'unit à une femme adultére, qu'il achète quinze piéces d'argent, & un chomer & demi d'orge : *Vous m'attendrez*, lui dit-il, *plusieurs jours, & pendant ce tems nul homme n'approchera de vous ; c'est l'état où les enfans d'Israël seront longtems sans rois, sans princes, sans sacrifice, sans autels & sans éphod.* En un mot, les nabi, les voyans, les prophêtes, ne prédisent presque jamais sans figurer par un signe la chose prédite.

*Jérémie* ne fait donc que se conformer à l'usage, en se liant des cordes, en se mettant des colliers & des jougs sur le dos, pour signifier l'esclavage de ceux auxquels il envoye ces types. Si on veut y prendre garde, ces tems-là sont comme ceux d'un ancien monde, qui differe en tout du nouveau ; la vie civile, les loix, la maniere de faire la guerre, les cérémonies de la religion, tout est absolument différent. Il n'y a même qu'à ouvrir *Homère* & le premier livre d'*Hérodote*, pour se convaincre que nous n'avons aucune ressemblance avec les peuples de la haute antiquité, & que nous devons nous défier de notre jugement quand nous cherchons à comparer leurs mœurs avec les nôtres.

La

** ) Isaïe chap. XX.

† Ezech. chap. IV. & suiv.

‡ Ozée chap. III.

Digitized by Google

dom, de Tyr, de Sidon; & *Jérémie* leur fait dire par le Seigneur, c) *J'ai donné toutes vos terres à Nabucodonosor roi de Babilone mon serviteur.* Voilà un roi idolâtre déclaré serviteur de DIEU & son favori.

Le même *Jérémie* que le melk ou roitelet Juif *Sédécias* avait fait mettre au cachot, ayant obtenu son pardon de *Sédécias*, lui conseille de la part de DIEU de se rendre au roi de Babilone: d) *Si vous allez vous rendre à ses officiers*, dit-il, *votre ame vivra.* DIEU prend donc enfin le parti d'un roi idolâtre; il lui livre l'arche, dont la seule vue avait coûté la vie à cinquante mille soixante & dix Juifs, il lui livre le Saint des saints, & le reste du temple qui avait coûté à bâtir cent huit mille talens d'or, un million dix-sept mille talens en argent, & dix mille drachmes d'or, laissés par *David* & ses officiers pour la construction de la maison du Seigneur; ce

La nature même n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Les magiciens avaient sur elle un pouvoir qu'ils n'ont plus: ils enchantaient les serpens, ils évoquaient les morts, &c. DIEU envoyait des songes, & des hommes les expliquaient. Le don de prophétie était commun. On voyait des métamorphoses telles que celles de *Nabucodonosor* changé en bœuf, de la femme de *Loth* en statue de sel, de cinq villes en un lac bitumineux.

Il y avait des espèces d'hommes qui n'existent plus. La race des géans *Rephaïm*, *Emim*, *Néphilim*, *Enacim* a disparu. *St. Augustin* au livre V de *la cité de* DIEU, dit avoir vu la dent d'un ancien géant grosse comme cent de nos molaires. *Ezéchiel* parle des pygmées *Gamadim* hauts d'une coudée, qui combattaient au siége de Tyr: & en presque tout cela les auteurs sacrés sont d'accord avec les profanes. Les maladies & les remèdes n'étaient point les mêmes que de nos jours: les possédés étaient guéris avec la racine nommée *Barad* enchassée dans un anneau qu'on leur mettait sous le nez.

Enfin tout cet ancien monde était si différent du nôtre, qu'on ne peut en tirer aujourd'hui aucune règle de conduite; & si dans cette antiquité reculée les hommes s'étaient persécutés & opprimés tour-à-tour au sujet de leur culte, on ne devrait pas imiter cette cruauté sous la loi de grace.

c) Jérém. chap. XXVII. v. 6.

d) Jérém. chap. XVIII. v. 19.

Digitized by Google

qui, ſans compter les deniers employés par *Salomon*, monte à la ſomme de dix-neuf milliards ſoixante-deux millions, ou environ, au cours de ce jour. Jamais idolatrie ne fut plus récompenſée. Je ſais que ce compte eſt exagéré, qu'il y a probablement erreur de copiſte; mais réduiſez la ſomme à la moitié, au quart, au huitiéme même, elle vous étonnera encore. On n'eſt guères moins ſurpris des richeſſes qu'*Hérodote* dit avoir vues dans le temple d'Ephèſe. Enfin, les tréſors ne ſont rien aux yeux de DIEU; & le nom de ſon ſerviteur donné à *Nabucodonoſor*, eſt le vrai tréſor ineſtimable.

*e*) DIEU ne favoriſe pas moins le *Kir*, ou *Koresh*, ou *Koſroes*, que nous appellons *Cyrus*; il l'appelle *ſon Chriſt*, *ſon Oint*, quoiqu'il ne fût pas oint, ſelon la ſignification commune de ce mot, & qu'il ſuivît la religion de *Zoroaſtre*; il l'appelle ſon *Paſteur*, quoiqu'il fût uſurpateur aux yeux des hommes: il n'y a pas dans toute la ſainte Ecriture une plus grande marque de prédilection.

Vous voyez dans *Malachie* que *du levant au couchant le nom de* DIEU *eſt grand dans les nations, & qu'on lui offre partout des oblations pures.* DIEU a ſoin des Ninivites idolâtres comme des Juifs; il les menace, & il leur pardonne. *Melchiſedec* qui n'était point Juif, était ſacrificateur de DIEU. *Balaam* idolâtre était prophête. L'Ecriture nous apprend donc que non-ſeulement DIEU tolérait tous les autres peuples, mais qu'il en avait un ſoin paternel: & nous oſons être intolérans!

---

## EXTRÊME TOLÉRANCE DES JUIFS.

Ainſi donc ſous *Moïſe*, ſous les juges, ſous les rois, vous voyez toûjours des exemples de

*e*) Iſaïe chap. XLIV & XLV.

Digitized by Google

tolérance. Il y a bien plus : *f*) *Moïse* dit plusieurs fois *que* DIEU *punit les pères dans les enfans, jusqu'à la quatrième génération* : cette menace était nécessaire à un peuple à qui Dieu n'avait révélé ni l'immortalité de l'ame, ni les peines & les récompenses dans une autre vie. Ces vérités ne lui furent annoncées ni dans le Décalogue, ni dans aucune loi du Lévitique & du Deutéronome. C'étaient les dogmes des Perses, des Babiloniens, des Egyptiens, des Grecs, des Crétois; mais ils ne constituaient nullement la religion des Juifs. *Moïse* ne dit point, *Honore ton père & ta mère, si tu veux aller au ciel*; mais, *g*) *Honore ton père & ta mère, afin de vivre longtems sur la terre* : il ne les menace que de maux corporels, de la galle sèche, de la galle purulente, d'ulcères malins dans les genoux & dans les gras des jambes, d'être exposés aux infidélités de leurs femmes, d'emprunter à usure des étrangers, & de ne pouvoir prêter à usure; de périr de famine, & d'être obligés de manger leurs enfans : mais en aucun lieu il ne leur dit que leurs ames immortelles subiront des tourmens après la mort, ou goûteront des félicités. DIEU qui conduisait lui-même son peuple, le punissait ou le récompensait immédiatement après ses bonnes ou ses mauvaises actions. Tout était temporel; & c'est la preuve que le savant évêque *Warburton* apporte pour démontrer que la loi des juifs était divine; *h*)

*f*) Exode chap. XX. v 5.

*g*) Deutér. chap. XXVIII.

*h*) Il n'y a qu'un seul passage dans les loix de *Moïse*, d'où l'on pût conclure qu'il était instruit de l'opinion régnante chez les Egyptiens, que l'ame ne meurt point avec le corps; ce passage est très important, c'est dans le chap. XVIII. du Deutéronome : *Ne consultez point les devins qui prédisent par l'inspection des nuées, qui enchantent les serpens, qui consultent l'esprit de* Python, *les voyans, les connaisseurs qui interrogent les morts, & leur demandent la vérité.*

Il paraît par ce passage, que si l'on évoquait les ames

parce que DIEU même étant leur roi, rendant justice immédiatement après la transgression ou l'obéissance, n'avait pas besoin de leur révéler une doctrine qu'il réservait au tems où il ne gouvernerait plus son peuple. Ceux qui par ignorance prétendent que *Moïse* enseignait l'immortalité de l'ame, ôtent au nouveau Testament un des plus grands avantages sur l'ancien. Il est constant que la loi de *Moïse* n'annonçait que des châtimens temporels jusqu'à la quatriéme génération. Cependant malgré l'énoncé précis de cette loi, malgré cette déclaration expresse de DIEU, qu'il punirait jusqu'à la quatriéme génération, *Ezéchiel* annonce tout le contraire aux Juifs, & leur dit, *i*) que le fils ne portera point l'iniquité de son père : il va même jusqu'à faire

des morts, ce sortilège prétendu supposait la permanence des ames. Il se peut aussi que les magiciens dont parle *Moïse*, n'étant que des trompeurs grossiers, n'eussent pas une idée distincte du sortilège qu'ils croyaient opérer. Ils faisaient accroire qu'ils forçaient des morts à parler, qu'ils le remettaient par leur magie dans l'état où ces corps avaient été de leur vivant ; sans examiner seulement si l'on pouvait inférer ou non de leurs opérations ridicules le dogme de l'immortalité de l'ame. Les sorciers n'ont jamais été philosophes, ils ont été toûjours des jongleurs stupides, qui jouaient devant des imbécilles.

On peut remarquer encore qu'il est bien étrange que le mot de *Python* se trouve dans le Deutéronome, longtems avant que ce mot grec pût être connu des Hébreux : aussi le terme *Python* n'est point dans l'hébreu, dont nous n'avons aucune traduction exacte.

Cette langue a des difficultès insurmontables : c'est un mélange de phénicien, d'égyptien, de syrien & d'arabe : & cet ancien mélange est très altéré aujourd'hui. L'hébreu n'eut jamais que deux modes aux verbes, le présent & le futur : il faut deviner les autres modes par le sens. Les voyelles différentes étaiënt souvent exprimées par les mêmes caractères ; ou plutôt ils n'exprimaient pas les voyelles ; & les inventeurs des points n'ont fait qu'augmenter la difficulté. Chaque adverbe a vingt significations différentes. Le même mot est pris en des sens contraires. Ajoutez à cet embarras la sécheresse & la pauvreté du langage : les Juifs privés des arts ne pouvaient exprimer ce qu'ils ignoraient. En un mot l'hébreu est au grec ce que le langage d'un paysan est à celui d'un académicien.

*i*) Ezech. chap. XVIII. v. 20.

dire à Dieu, qu'il leur avait donné *k*) *des préceptes qui n'étaient pas bons. l*)

Le livre d'*Ezéchiel* n'en fut pas moins inséré dans le canon des auteurs inspirés de Dieu: il est vrai que la synagogue n'en permettait pas la lecture avant l'âge de trente ans, comme nous l'apprend *St. Jérôme*; mais c'était de peur que la jeunesse n'abusât des peintures trop naïves qu'on trouve dans les chapitres XVI & XXIII du libertinage des deux sœurs *Oolla* & *Ooliba*. En un mot, son livre fut toûjours reçu, malgré sa contradiction formelle avec *Moïse*.

Enfin, *m*) lorsque l'immortalité de l'ame fut

*k*) Ezech. chap. XX. v. 25.

*l*) Le sentiment d'*Ezéchiel* prévalut enfin dans la synagogue; mais il y eut des Juifs, qui en croyant aux peines éternelles, croyaient aussi que Dieu poursuivait sur les enfans les iniquités des pères. Aujourd'hui ils sont punis par-delà la cinquantiéme génération, & ont encor les peines éternelles à craindre. On demande comment les descendans des Juifs qui n'étaient pas complices de la mort de Jesus-Christ, ceux qui étant dans Jérusalem n'y eurent aucune part, & ceux qui étaient répandus sur le reste de la terre, peuvent être temporellement punis dans leurs enfans, aussi innocens que leurs pères? Cette punition temporelle, ou plutôt, cette manière d'exister différente des autres peuples, & de faire le commerce sans avoir de patrie, peut n'être point regardée comme un châtiment en comparaison des peines éternelles qu'ils s'attirent par leur incrédulité, & qu'ils peuvent éviter par un conversion sincère.

*m*) Ceux qui ont voulu trouver dans le Pentateuque la doctrine de l'enfer & du paradis, tels que nous les concevons, se sont étrangement abusés: leur erreur n'est fondée que sur une vaine dispute de mots; la vulgate ayant traduit le mot hébreu *Sheol*, la fosse, par *infernum*, & le mot latin *infernum* ayant été traduit en français par *enfer*, on s'est servi de cette équivoque pour faire croire que les anciens Hébreux avaient la notion de l'*Ades* & du *Tartare* des Grecs, que les autres nations avaient connus auparavant sous d'autres noms.

Il est rapporté au chapitre XVI des Nombres, que la terre ouvrit sa bouche sous les tentes de *Coré*, de *Dathan* & d'*Abiron*, qu'elle les dévora avec leurs tentes & leur substance, & qu'ils furent précipités vivans dans la sépulture, dans le souterrain; il n'est certainement question dans cet endroit, ni des ames de ces trois Hébreux, ni des tourmens de l'enfer, ni d'une punition éternelle.

Il est étrange que dans le *Dictionnaire Encyclopédique* au

Digitized by Google

un dogme reçu, ce qui probablement avait commencé dès le tems de la captivité de Babilone, la secte des saducéens persista toûjours à croire qu'il n'y avait ni peines ni récompenses après la mort, & que la faculté de sentir & de penser périssait avec nous, comme la force active,

mot *Enfer*, on dise que les anciens Hébreux *en ont reconnu la réalité*; si cela était, ce serait une contradiction insoutenable dans le Pentateuque. Comment se pourrait-il faire que *Moïse* eût parlé dans un passage isolé & unique, des peines après la mort, & qu'il n'en eût point parlé dans ses loix? On cite le XXXIIe chapitre du Deutéronome, mais on le tronque; le voici entier: *Ils m'ont provoqué en celui qui n'était pas* DIEU, *& ils m'ont irrité dans leur vanité; & moi je les provoquerai dans celui qui n'est pas peuple, & je les irriterai dans la nation insensée. Et il s'est allumé un feu dans ma fureur, & il brûlera jusqu'au fond de la terre; il dévorera la terre jusqu'à son germe, & il brûlera les fondemens des montagnes; & j'assemblerai sur eux les maux, & je remplirai mes fléches sur eux; ils seront consumés par la faim, les oiseaux les dévoreront par des morsures amères; je lâcherai sur eux les dents des bêtes qui se traînent avec fureur sur la terre, & des serpens.*

Y a-t-il le moindre rapport entre ces expressions, & l'idée des punitions infernales, telles que nous les concevons? Il semble plutôt que ces paroles n'ayent été rapportées que pour faire voir évidemment, que notre enfer était ignoré des anciens Juifs.

L'auteur de cet article cite encor le passage de *Job*, au chap. XXIV. *L'œil de l'adultère observe l'obscurité, disant, l'œil ne me verra point, & il couvrira son visage; il perce les maisons dans les ténèbres comme il l'avait dit dans le jour, & ils ont ignoré la lumiere; si l'aurore apparaît subitement, ils la croyent l'ombre de la mort, & ainsi ils marchent dans les ténèbres comme dans la lumière: il est léger sur la surface de l'eau; que sa part soit maudite sur la terre, qu'il ne marche point par la voye de la vigne, qu'il passe des eaux de neige à une trop grande chaleur: & ils ont péché le tombeau*, ou bien, *le tombeau a dissipé ceux qui péchent*, ou bien, (selon les Septante) *leur péché a été rappellé en mémoire.*

Je cite les passages entiers, & littéralement, sans quoi il est toûjours impossible de s'en former une idée vraie.

Y a-t-il là, je vous prie, le moindre mot, dont on puisse conclurre, que *Moïse* avait enseigné aux Juifs la doctrine claire & simple des peines & des récompenses après la mort?

Le livre de *Job* n'a nul rapport avec les loix de *Moïse*. De plus, il est très vraisemblable que *Job* n'était point Juif; c'est l'opinion de *St. Jérôme* dans ses questions hébraïques

Digitized by Google

le pouvoir de marcher & de digérer. Ils niaient l'existence des anges. Ils différaient beaucoup

sur la Genèse. Le mot *Sathan*, qui est dans *Job*, n'était point connu des Juifs, & vous ne le trouvez jamais dans le Pentateuque. Les Juifs n'apprirent ce nom que dans la Caldée, ainsi que les noms de *Gabriel* & de *Raphael*, inconnus avant leur esclavage à Babilone. *Job* est donc cité ici très mal à propos.

On rapporte encor le chapitre dernier d'Isaïe : *Et de mois en mois, de sabbath en sabbath, toute chair viendra m'adorer, dit le Seigneur, & ils sortiront, & ils verront à la voirie les cadavres de ceux qui ont prévariqué ; leur ver ne mourra point, leur feu ne s'éteindra point, & ils seront exposés aux yeux de toute chair jusqu'à satiété.*

Certainement s'ils sont jettés à la voirie, s'ils sont exposés à la vue des passans jusqu'à satiété, s'ils sont mangés des vers, cela ne veut pas dire que *Moïse* enseigna aux Juifs le dogme de l'immortalité de l'ame ; & ces mots, *Le feu ne s'éteindra point*, ne signifient pas que des cadavres qui sont exposés à la vue du peuple subissent les peines éternelles de l'enfer.

Comment peut-on citer un passage d'*Isaïe* pour prouver que les Juifs du tems de *Moïse* avaient reçu le dogme de l'immortalité de l'ame ? *Isaïe* prophétisait, selon la computation hébraique, l'an du monde 3380. *Moïse* vivait vers l'an du monde 2500 ; il s'est écoulé huit siécles entre l'un & l'autre. C'est une insulte au sens commun, ou une pure plaisanterie, que d'abuser ainsi de la permission de citer, & de prétendre prouver qu'un auteur a eu une telle opinion, par un passage d'un auteur venu huit cent ans après, & qui n'a point parlé de cette opinion. Il est indubitable que l'immortalité de l'ame, les peines & les récompenses après la mort, sont annoncées, reconnues, constatées dans le nouveau Testament ; & il est indubitable qu'elles ne se trouvent en aucun endroit du Pentateuque ; & c'est ce que le grand *Arnauld* dit nettement & avec force dans son apologie de Port-Royal.

Les Juifs en croyant depuis l'immortalité de l'ame, ne furent point éclairés sur sa spiritualité ; ils pensèrent comme presque toutes les autres nations, que l'ame est quelque chose de délié, d'aérien, une substance légère, qui retenait quelque apparence du corps qu'elle avait animé ; c'est ce qu'on appellait les *ombres*, les *mânes des corps*. Cette opinion fut celle de plusieurs pères de l'église. *Tertullien* dans son chap. XXII *de l'ame*, s'exprime ainsi : *Definimus animam Dei flatu natam, immortalem, corporalem, effigiatam, substantia simplicem* ; » Nous définissons l'ame née du souffle » de DIEU, immortelle, corporelle, figurée, simple dans » sa substance. «

*St. Irenée* dit dans son livre II. chap. XXXIV. *Incorporales sunt animæ quantum ad comparationem mortalium corporum.* » Les ames sont incorporelles en comparaison des

Digitized by Google

plus des autres Juifs, que les protestans ne diffèrent des catholiques; ils n'en demeurèrent pas

» corps mortels. « Il ajoute, que » JESUS-CHRIST a enseigné que les ames conservent les images du corps; » *Caracterem corporum in quo adoptantur, &c.* On ne voit pas que JESUS-CHRIST ait jamais enseigné cette doctrine, & il est difficile de deviner le sens de *St. Irenée.*

*St. Hilaire* est plus formel & plus positif dans son commentaire sur *St. Matthieu* : il attribue nettement une substance corporelle à l'ame : *Corpoream natura suæ substantiam sortiuntur.*

*St. Ambroise* sur *Abraham* liv. II. chap. VIII, prétend qu'il n'y a rien de dégagé de la matière, si ce n'est la substance de la Ste. Trinité.

On pourrait reprocher à ces hommes respectables d'avoir une mauvaise philosophie; mais il est à croire qu'au fond leur théologie était fort saine, puisque ne connaissant pas la nature incompréhensible de l'ame, ils l'assuraient immortelle, & la voulaient chrétienne.

Nous savons que l'ame est spirituelle, mais nous ne savons point du tout ce que c'est qu'esprit. Nous connaissons très imparfaitement la matière, & il nous est impossible d'avoir une idée distincte de ce qui n'est pas matière. Très peu instruits de ce qui touche nos sens, nous ne pouvons rien connaitre par nous-mêmes de ce qui est au delà des sens. Nous transportons quelques paroles de notre langage ordinaire dans les abimes de la métaphysique & de la théologie, pour nous donner quelque légere idée des choses que nous ne pouvons ni concevoir, ni exprimer; nous cherchons à nous étayer de ces mots, pour soutenir, s'il se peut, notre faible entendement dans ces régions ignorées.

Ainsi nous nous servons du mot *esprit*, qui répond à *souffle* & *vent*, pour exprimer quelque chose qui n'est pas matière; & ce mot *souffle*, *vent*, *esprit*, nous ramenant malgré nous à l'idée d'une substance déliée & légère, nous en retranchons encor ce que nous pouvons, pour parvenir à concevoir la spiritualité pure; mais nous ne parvenons jamais à une notion distincte : nous ne savons même ce que nous disons quand nous prononçons le mot *substance*; il veut dire, à la lettre, ce qui est dessous; & par cela même il nous avertit qu'il est incompréhensible : car, qu'est-ce en effet que ce qui est dessous? La connaissance des secrets de DIEU n'est pas le partage de cette vie. Plongés ici dans des ténèbres profondes, nous nous battons les uns contre les autres, & nous frappons au hazard au milieu de cette nuit; sans savoir précisément pourquoi nous combattons.

Si on veut bien réfléchir attentivement sur tout cela, il n'y a point d'homme raisonnable qui ne conclue que nous devons avoir de l'indulgence pour les opinions des autres, & en mériter.

Toutes

moins dans la communion de leurs frères : on vit même des grands-prêtres de leur secte.

Les pharisiens croyaient à la fatalité *n*) & à la métempsicose *o*). Les esséniens pensaient que les ames des justes allaient dans les isles fortunées, *p*) & celles des méchans dans une espèce

Toutes ces remarques ne sont point étrangères au fonds de la question, qui consiste à savoir si les hommes doivent se tolérer ; car si elles prouvent combien on s'est trompé de part & d'autre dans tous les tems, elle prouvent que les hommes ont dû dans tous les tems se traiter avec indulgence.

*n*) Le dogme de la fatalité est ancien & universel: vous le trouvez toûjours dans *Homère*. *Jupiter* voudrait sauver la vie à son fils *Sarpedon* ; mais le destin l'a condamné à la mort ; *Jupiter* ne peut qu'obeïr. Le destin était chez les philosophes ou l'enchainement nécessaire des causes & des effets nécessairement produits par la nature, ou ce même enchainement ordonné par la Providence ; ce qui est bien plus raisonnable. Tout le systême de la fatalité est contenu dans ce vers d'*Aneus Sénèque*:

*Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.*

On est toûjours convenu que DIEU gouvernerait l'univers par des loix éternelles, universelles, immuables: cette vérité fut la source de toutes ces disputes inintelligibles sur la liberté, parce qu'on n'a jamais défini la liberté, jusqu'à-ce que le sage *Locke* soit venu : il a prouvé que la liberté est le pouvoir d'agir. DIEU donne ce pouvoir ; & l'homme agissant librement selon les ordres éternels de DIEU, est une des roues de la grande machine du monde. Toute l'antiquité disputa sur la liberté ; mais personne ne persécuta sur ce sujet, jusqu'à nos jours. Quelle horreur absurde, d'avoir emprisonné, exilé pour cette dispute, un *Pompone d'Andilly*, un *Arnauld*, un *Sacy*, un *Nicole*, & tant d'autres qui ont été la lumière de la France!

*o*) Le roman théologique de la métempsicose vient de l'Inde, dont nous avons reçu beaucoup plus de fables qu'on ne croit communément. Ce dogme est expliqué dans l'admirable quinziéme livre des *Métamorphoses* d'*Ovide*. Il a été reçu presque dans toute la terre ; il a été toûjours combattu ; mais nous ne voyons point qu'aucun prêtre de l'antiquité ait jamais fait donner une lettre de cachet à un disciple de *Pythagore*.

*p*) Ni les anciens Juifs, ni les Egyptiens, ni les Grecs leurs contemporains, ne croyaient que l'ame de l'homme

de

Digitized by Google

de tartare. Ils ne faiſaient point de ſacrifices; ils s'aſſemblaient entre eux dans une ſynagogue particulière. En un mot, ſi l'on veut examiner de près le judaïſme, on ſera étonné de trouver la plus grande tolérance, au milieu des horreurs les plus barbares. C'eſt une contradiction, il eſt vrai; preſque tous les peuples ſe ſont gouvernés par des contradictions. Heureuſe celle qui amène des mœurs douces, quand on a des loix de ſang!

---

## SI L'INTOLÉRANCE A ÉTÉ ENSEIGNÉE PAR JESUS-CHRIST?

Voyons maintenant ſi JESUS-CHRIST a établi des loix ſanguinaires, s'il a ordonné l'intolérance, s'il fit bâtir les cachots de l'inquiſition, s'il inſtitua les bourreaux des *Auto-da-fé*.

Il n'y a, ſi je ne me trompe, que peu de paſſages dans les Evangiles, dont l'eſprit perſécuteur ait pu inférer que l'intolérance, la contrainte ſont légitimes; l'un eſt la parabole dans laquelle le royaume des cieux eſt comparé à un roi qui invite des convives aux nôces de ſon

allât dans le ciel après ſa mort. Les Juifs penſoient que la lune & le ſoleil étaient à quelques lieues au-deſſus de nous dans le même cercle, & que le firmament était une voûte épaiſſe & ſolide, qui ſoutenait le poids des eaux, leſquelles s'échappaient par quelques ouvertures. Le palais des Dieux, chez les anciens Grecs, était ſur le mont Olimpe. La demeure des héros après la mort, était, du tems d'*Homère*, dans une iſle au-delà de l'océan, & c'était l'opinion des eſſéniens.

Depuis *Homère*, on aſſigna des planètes aux Dieux; mais il n'y avait pas plus de raiſon aux hommes de placer un Dieu dans la lune, qu'aux habitans de la lune de mettre un Dieu dans la planète de la terre. *Junon* & *Iris* n'eurent d'autre palais que les nuées; il n'y avait pas là où repoſer ſon pied. Chez les Sabéens, chaque Dieu eut ſon étoile; mais une étoile étant un ſoleil, il n'y a pas moyen d'habiter là, à moins d'être de la nature du feu. C'eſt donc une queſtion fort inutile de demander ce que les anciens penſaient du ciel; la meilleure réponſe eſt qu'ils ne penſaient pas.



Digitized by Google

fils ; ce monarque leur fait dire par ses serviteurs, q) *J'ai tué mes bœufs & mes volailles, tout est prêt, venez aux nôces.* Les uns, sans se soucier de l'invitation, vont à leurs maisons de campagne, les autres à leur négoce ; d'autres outragent les domestiques du roi & les tuent. Le roi fait marcher ses armées contre ces meurtriers, & détruit leur ville : il envoye sur les grands chemins convier au festin tous ceux qu'on trouve : un d'eux s'étant mis à table sans avoir mis la robe nuptiale, est chargé de fers & jetté dans les ténèbres extérieures.

Il est clair que cette allégorie ne regardant que le royaume des cieux, nul homme, assurément, ne doit en prendre le droit de garotter, ou de mettre au cachot son voisin qui serait venu souper chez lui sans avoir un habit de nôces convenable ; & je ne connais dans l'histoire aucun prince qui ait fait pendre un courtisan pour un pareil sujet : il n'est pas non plus à craindre que quand l'empereur ayant tué ses volailles, enverra des pages à des princes de l'empire pour les prier à souper, ces princes tuent ces pages. L'invitation au festin signifie la prédication du salut ; le meurtre des envoyés du prince figure la persécution contre ceux qui prêchent la sagesse & la vertu.

r) L'autre parabole est celle d'un particulier qui invite ses amis à un grand souper ; & lorsqu'il est prêt de se mettre à table, il envoye son domestique les avertir. L'un s'excuse sur ce qu'il a acheté une terre, & qu'il va la visiter ; cette excuse ne paraît pas valable, ce n'est pas pendant la nuit qu'on va voir sa terre. Un autre dit qu'il a acheté cinq paires de bœufs, & qu'il les doit éprouver ; il a le même tort que l'autre ; on n'essaye pas des bœufs à l'heure du souper. Un troisiéme répond qu'il vient de se marier, & assurément son excuse est très recevable. Le père de famille en colère fait venir à son festin

q) St. Matth. chap. XXII.

r) St. Luc chap. XIV.

les aveugles & les boîteux ; & voyant qu'il reste encor des places vuides, il dit à son valet, *Allez dans les grands chemins, & le long des hayes, & contraignez les gens d'entrer.*

Il est vrai qu'il n'est pas dit expressément que cette parabole soit une figure du royaume des cieux. On n'a que trop abusé de ces paroles, *Contrain-les d'entrer ;* mais il est visible qu'un seul valet ne peut contraindre par la force tous les gens qu'il rencontre, à venir souper chez son maître ; & d'ailleurs, des convives ainsi forcés, ne rendraient pas le repas fort agréable. *Contrain-les d'entrer*, ne veut dire autre chose, selon les commentateurs les plus accrédités, sinon, Priez, conjurez, pressez, obtenez. Quel rapport, je vous prie, de cette prière & de ce souper à la persécution ?

Si on prend les choses à la lettre, faudra-t-il être aveugle, boîteux, & conduit par force, pour être dans le sein de l'église ? JESUS dit dans la même parabole, *Ne donnez à dîner ni à vos amis, ni à vos parens riches :* en a-t-on jamais inféré, qu'on ne dût point en effet dîner avec ses parens & ses amis, dès qu'ils ont un peu de fortune ?

JESUS-CHRIST après la parabole du festin, dit, *s*) *Si quelqu'un vient à moi, & ne hait pas son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, & même sa propre ame, il ne peut être mon disciple*, &c. *Car qui est celui d'entre vous qui voulant bâtir une tour, ne suppute pas auparavant la dépense ?* Y a-t-il quelqu'un dans le monde assez dénaturé, pour conclurre qu'il faut haïr son père & sa mère ? & ne comprend-on pas aisément que ces paroles signifient, Ne balancez pas entre moi & vos plus chères affections ?

On cite le passage de St. Matthieu ; *t*) *Qui n'écoute point l'église, soit comme un payen & comme un receveur de la douane.* Cela ne dit pas assu-

*s*) St. Luc chap. XIV. v. 26 & suiv.

*t*) St. Matth. chap. VIII. v. 17.



Digitized by Google

rément qu'on doive perfécuter les payens, & les fermiers des droits du roi; ils font maudits, il eft vrai, mais ils ne font point livrés au bras féculier. Loin d'ôter à ces fermiers aucune prérogative de citoyen, on leur a donné les plus grands privilèges; c'eft la feule profeffion qui foit condamnée dans l'Ecriture, & c'eft la plus favorifée par les gouvernemens. Pourquoi donc n'aurions-nous pas pour nos frères errans autant d'indulgence que nous prodiguons de confidération à nos frères les traitans ?

Un autre paffage dont on a fait un abus groffier, eft celui de *St. Matthieu* & de *St. Marc*, où il eft dit que JESUS ayant faim le matin, approcha d'un figuier où il ne trouva que des feuilles, car ce n'était pas le tems des figues : il maudit le figuier, qui fe fécha auffi-tôt.

On donne plufieurs explications différentes de ce miracle : mais y en a-t-il une feule qui puiffe autorifer la perfécution ? Un figuier n'a pu donner des figues vers le commencement de Mars, on l'a féché : eft-ce une raifon pour faire fécher nos frères de douleur dans tout les tems de l'année ? Refpectons dans l'Ecriture tout ce qui peut faire naître des difficultés dans nos efprits curieux & vains, mais n'en abufons pas pour être durs & implacables.

L'efprit perfécuteur qui abufe de tout, cherche encor fa juftification dans l'expulfion des marchands chaffés du temple, & dans la légion de démons envoyée du corps d'un poffedé dans le corps de deux mille animaux immondes. Mais qui ne voit que ces deux exemples ne font autre chofe qu'une juftice que DIEU daigne faire lui-même d'une contravention à la loi ? C'était manquer de refpect à la maifon du Seigneur, que de changer fon parvis en une boutique de marchands. En vain le fanhedrin & les prêtres permettaient ce négoce pour la commodité des facrifices; le DIEU auquel on facrifiait pouvait fans doute, quoique caché fous la figure humaine, détruire cette profanation : il pouvait de même

Digitized by Google

punir ceux qui introduiſaient dans le pays des troupeaux entiers, défendus par une loi dont il daignait lui-même être l'obſervateur. Ces exemples n'ont pas le moindre rapport aux perſécutions ſur le dogme. Il faut que l'eſprit d'intolérance ſoit appuyé ſur de bien mauvaiſes raiſons, puiſqu'il cherche partout les plus vains prétextes.

Preſque tout le reſte des paroles & des actions de Jesus-Christ prêche la douceur, la patience, l'indulgence. C'eſt le père de famille qui reçoit l'enfant prodigue; c'eſt l'ouvrier qui vient à la dernière heure, & qui eſt payé comme les autres; c'eſt le ſamaritain charitable; lui-même juſtifie ſes diſciples de ne pas jeûner; il pardonne à la pécherеſſe; il ſe contente de recommander la fidélité à la femme adultère: il daigne même condeſcendre à l'innocente joie des convives de Canaa, qui étant déja échauffés de vin en demandent encore, il veut bien faire un miracle en leur faveur, il change pour eux l'eau en vin.

Il n'éclate pas même contre *Judas* qui doit le trahir: il ordonne à *Pierre* de ne ſe jamais ſervir de l'épée; il réprimande les enfans de *Zébédée*, qui à l'exemple d'*Elie* voulaient faire deſcendre le feu du ciel ſur une ville qui n'avait pas voulu le loger.

Enfin il meurt victime de l'envie. Si on oſe comparer le ſacré avec le profane, & un Dieu avec un homme, ſa mort, humainement parlant, a beaucoup de rapport à celle de *Socrate*. Le philoſophe Grec périt par la haine des ſophiſtes, des prêtres, & des premiers du peuple: le légiſlateur des chrétiens ſuccomba ſous la haine des ſcribes, des phariſiens, & des prêtres. *Socrate* pouvait éviter la mort, & il ne le voulut pas: Jesus-Christ s'offrit volontairement. Le philoſophe Grec pardonna non-ſeulement à ſes calomniateurs & à ſes juges iniques, mais il les pria de traiter un jour ſes enfans comme lui-même, s'ils étaient aſſez heureux pour mériter leur haine comme lui: le légiſlateur des chré-



Digitized by Google

tiens, infiniment supérieur, pria son père de pardonner à ses ennemis.

Si Jesus-Christ sembla craindre la mort, si l'angoisse qu'il ressentit fut si extrême qu'il en eut une sueur mêlée de sang, ce qui est le symptome le plus violent & le plus rare, c'est qu'il daigna s'abaisser à toute la faiblesse du corps humain qu'il avait revêtu. Son corps tremblait, & son ame était inébranlable; il nous apprenait que la vraie force, la vraie grandeur consistent à supporter des maux sous lesquels notre nature succombe. Il y a un extrême courage à courir à la mort en la redoutant.

*Socrate* avait traité les sophistes d'ignorans, & les avait convaincus de mauvaise foi : Jesus usant de ses droits divins, traita les scribes *u* ) & les pharisiens d'hypocrites, d'insensés, d'aveugles, de méchans, de serpens, de race de vipère.

*Socrate* ne fut point accusé de vouloir fonder une secte nouvelle : on n'accusa point Jesus-Christ d'en avoir voulu introduire une. *x* ) Il est dit que les princes des prêtres, & tout le conseil, cherchaient un faux témoignage contre Jesus pour le faire périr.

Or, s'ils cherchaient un faux témoignage, ils ne lui reprochaient donc pas d'avoir prêché publiquement contre la loi. Il fut en effet soumis à la loi de *Moïse* depuis son enfance jusqu'à sa mort : on le circoncit le huitiéme jour comme tous les autres enfans. S'il fut depuis batisé dans le Jourdain, c'était une cérémonie consacrée chez les Juifs, comme chez tous les peuples de l'orient. Toutes les souillures légales se nettoyaient par le batême; c'est ainsi qu'on consacrait les prêtres; on se plongeait dans l'eau à la fête de l'expiation solemnelle, on batisait les prosélites.

Jesus observa tous les points de la loi : il fêta tous les jours de sabbath; il s'abstint des vian-

*u* ) St. Matth. chap. XXIII.

*x* ) St. Matth. chap. XXVI.

Digitized by Google

des défendues ; célébra toutes les fêtes, & même avant sa mort il avait célébré la pâque ; on ne l'accusa ni d'aucune opinion nouvelle, ni d'avoir observé aucun rite étranger. Né Israélite, il vécut constamment en Israélite.

Deux témoins qui se présentèrent, l'accusèrent d'avoir dit y) *qu'il pourrait détruire le temple, & le rebâtir en trois jours.* Un tel discours était incompréhensible pour les Juifs charnels, mais ce n'était pas une accusation de vouloir fonder une nouvelle secte.

Le grand-prêtre l'interrogea, & lui dit ; *Je vous commande par le* DIEU *vivant, de nous dire, si vous êtes le* CHRIST *fils de* DIEU. On ne nous apprend point ce que le grand-prêtre entendait par *fils de* DIEU. On se servait quelquefois de cette expression pour signifier un juste, z) comme on employait les mots de *fils de Bélial*, pour signifier un méchant. Les Juifs grossiers n'avaient aucune idée du mystère sacré d'un fils de DIEU, DIEU lui-même, venant sur la terre.

JESUS lui répondit ; *Vous l'avez dit ; mais je vous dis que vous verrez bientôt le fils de l'homme assis à la droite de la vertu de* DIEU, *venant sur les nuées du ciel.*

Cette réponse fut regardée, par le sanhedrin irrité, comme un blasphême. Le sanhedrin n'avait plus le droit du glaive ; ils traduisirent JESUS.

y) St. Matth. chap. XXVI. v. 61.

z) Il était, en effet, très difficile aux Juifs, pour ne pas dire impossible, de comprendre sans une révélation particulière ce mystére ineffable de l'incarnation du fils de DIEU, DIEU lui-même. La Genèse ( chap. VI. ) appelle *fils de* DIEU les fils des hommes puissans : de même les grands cèdres dans les Psaumes sont appellés les *cèdres de* DIEU. *Samuel* dit qu'une frayeur de DIEU tomba sur le peuple, c'est-à-dire, une grande frayeur, un grand vent, un vent de DIEU ; la maladie de *Saül*, mélancolie de DIEU. Cependant il paraît que les Juifs entendirent à la lettre, que JESUS se dit fils de DIEU dans le sens propre ; mais s'ils regardèrent ces mots comme un blasphême, c'est peut-être encor une preuve de l'ignorance où ils étaient du mystère de l'incarnation, & de DIEU, fils de DIEU, envoyé sur la terre pour le salut des hommes.



Digitized by Google

devant le gouverneur Romain de la province ; & l'accusèrent calomnieusement d'être un perturbateur du repos public, qui disait qu'il ne fallait pas payer le tribut à *César*, & qui de plus se disait roi des Juifs. Il est donc de la plus grande évidence qu'il fut accusé d'un crime d'état.

Le gouverneur *Pilate* ayant appris qu'il était Galiléen, le renvoya d'abord à *Hérode* tétrarque de Galilée. *Hérode* crut qu'il était impossible que JESUS pût aspirer à se faire chef de parti, & prétendre à la royauté; il le traita avec mépris, & le renvoya à *Pilate*, qui eut l'indigne faiblesse de le condamner, pour appaiser le tumulte excité contre lui-même; d'autant plus qu'il avait essuyé déja une révolte des Juifs, à ce que nous apprend *Joseph*. *Pilate* n'eut pas la même générosité qu'eut depuis le gouverneur *Festus*.

Je demande à présent, si c'est la tolérance, ou l'intolérance qui est de droit divin? Si vous voulez ressembler à JESUS-CHRIST, soyez martyrs, & non pas bourreaux.

---

## TÉMOIGNAGES CONTRE L'INTOLÉRANCE.

C'est une impiété d'ôter, en matière de religion, la liberté aux hommes, d'empêcher qu'ils ne fassent choix d'une divinité; aucun homme, aucun Dieu ne voudrait d'un service forcé. (*Apologétique ch. XXIV.*)

Si on usait de violence pour la défense de la foi, les évêques s'y opposeraient. (*St. Hilaire liv. I.*)

La religion forcée n'est plus religion; il faut persuader & non contraindre. La religion ne se commande point. (*Lactance liv. III.*)

C'est une exécrable hérésie de vouloir tirer par la force, par les coups, par les emprisonnemens, ceux qu'on n'a pu convaincre par la raison. (*St. Athanase liv. I.*)

Rien n'est plus contraire à la religion que la contrainte. (*St. Justin martyr liv. V.*)

Digitized by Google

Perſécuterons-nous ceux que DIEU tolère? *dit St. Auguſtin, avant que ſa querelle avec les donatiſtes l'eût rendu trop ſevère.*

Qu'on ne faſſe aucune violence aux Juifs (*4me. concile de Tolède, 56me. canon.*)

Conſeillez & ne forcez pas. (*Lettres de St. Bernard.*)

Nous ne prétendons point détruire les erreurs par la violence. (*Diſcours du Clergé de France à Louis XIII.*)

Nous avons toujours déſapprouvé les voies de rigueur. (*Aſſemblée du clergé 11me. Aouſt 1560.*)

Nous ſavons que la foi ſe perſuade & ne ſe commande point. (*Fléchier évêque de Niſmes lettre 19.*)

On ne doit pas même uſer de termes inſultans. (*L'évêque du Belley dans une inſtruction paſtorale.*)

Souvenez-vous que les maladies de l'ame ne ſe guériſſent point par contrainte & par violence. (*Le cardinal le Camus, inſtruction paſtorale de 1688.*)

Accordez à tous la tolérance civile (*Fénélon archevêque de Cambrai au duc de Bourgogne.*)

L'exaction forcée d'une religion eſt une preuve évidente que l'eſprit qui la conduit eſt un eſprit ennemi de la vérité. (*Dirois docteur de Sorbonne, liv. VI. chap. IV.*)

La violence peut faire des hypocrites; on ne perſuade point quand on fait retentir partout les menaces. (*Tillemont hiſt. eccl. Tom. VI.*)

Il nous a paru conforme à l'équité & à la droite raiſon, de marcher ſur les traces de l'ancienne égliſe, qui n'a point uſé de violence pour établir & étendre la religion. (*Remontr. du parlement de Paris à Henri II.*)

L'expérience nous apprend que la violence eſt plus capable d'irriter que de guérir un mal qui a ſa racine dans l'eſprit, &c. (*De Thou épitre dédicatoire à Henri IV.*)

La foi ne s'inſpire pas à coups d'épée (*Cériſier ur les régnes de Henri IV & de Louis XIII.*)



Digitized by Google

C'est un zèle barbare que celui qui prétend planter la religion dans les cœurs, comme si la persuasion pouvait être l'effet de la contrainte. (*Boulainvilliers état de la France.*)

Il en est de la religion comme de l'amour, le commandement n'y peut rien, la contrainte encor moins; rien de plus indépendant que d'aimer & de croire (*Amelot de la Houssaie sur les lettres du cardinal d'Ossat.*)

Si le ciel vous a assez aimé pour vous faire voir la vérité, il vous a fait une grande grace; mais est-ce à ceux qui ont l'héritage de leur père, de haïr ceux qui ne l'ont pas? (*Esprit des Loix liv. XXV.*)

On pourrait faire un livre énorme, tout composé de pareils passages. Nos histoires, nos discours, nos sermons, nos ouvrages de morale, nos catéchismes, respirent tous, enseignent tous aujourd'hui ce devoir sacré de l'indulgence. Par quelle fatalité, par quelle inconséquence démentirions-nous dans la pratique une théorie que nous annonçons tous les jours? Quand nos actions démentent notre morale, c'est que nous croyons qu'il y a quelque avantage pour nous à faire le contraire de ce que nous enseignons; mais certainement il n'y a aucun avantage à persécuter ceux qui ne sont pas de notre avis, & à nous en faire haïr. Il y a donc, encor une fois, de l'absurdité dans l'intolérance. Mais, dira-t-on, ceux qui ont intérêt à gêner les consciences ne sont point absurdes. C'est à eux que s'adresse le petit dialogue ci-après.

---

## DIALOGUE ENTRE UN MOURANT ET UN HOMME QUI SE PORTE BIEN.

Un citoyen était à l'agonie dans une ville de province; un homme en bonne santé vint insulter à ses derniers momens, & lui dit;

Misérable! pense comme moi tout-à-l'heure,

Digitized by Google

figne cet écrit, confeffe que cinq propofitions font dans un livre que ni toi ni moi n'avons jamais lu; fois tout-à-l'heure du fentiment de *Lamfran* contre *Bérenger*, de *St. Thomas* contre *St. Bonaventure*; embraffe le fecond concile de Nicée contre le concile de Francfort; explique-moi dans l'inftant comment ces paroles, *Mon père eft plus grand que moi*, fignifient expreffément, *Je fuis auffi grand que lui.*

Di-moi comment le Père communique tout au Fils, excepté la paternité; ou je vais faire jetter ton corps à la voirie; tes enfans n'hériteront point de toi, ta femme fera privée de fa dot, & ta famille mendiera du pain que mes pareils ne lui donneront pas.

LE MOURANT.

J'entends à peine ce que vous me dites; les menaces que vous me faites parviennent confufément à mon oreille, elles troublent mon ame, elles rendent ma mort affreufe. Au nom de DIEU, ayez pitié de moi!

LE BARBARE.

De la pitié! je n'en puis avoir fi tu n'es pas de mon avis en tout.

LE MOURANT.

Hélas! vous fentez qu'à ces derniers momens tous mes fens font flétris, toutes les portes de mon entendement font fermées, mes idées s'enfuient, ma penfée s'éteint. Suis-je en état de difputer?

LE BARBARE.

Eh bien, fi tu ne peux pas croire ce que je veux, di que tu le crois, & cela me fuffit.

LE MOURANT.

Comment puis-je me parjurer pour vous plaire? Je vais paraître dans un moment devant le DIEU qui punit le parjure.

LE BARBARE.

N'importe; tu auras le plaifir d'être enterré dans un cimetière, & ta femme, tes enfans auront de quoi vivre. Meurs en hypocrite: l'hypocrifie eft une bonne chofe; c'eft, comme on



Digitized by Google

dit, un hommage que le vice rend à la vertu. Un peu d'ypocrisie, mon ami, qu'est-ce que cela coûte?

LE MOURANT.

Hélas! vous méprisez DIEU, ou vous ne le reconnaissez pas, puisque vous me demandez un mensonge à l'article de la mort, vous qui devez bientôt recevoir votre jugement de lui, & qui répondrez de ce mensonge.

LE BARBARE.

Comment, insolent! je ne reconnais point de DIEU?

LE MOURANT.

Pardon, mon frére, je crains que vous n'en connaissiez pas. Celui que j'adore ranime en ce moment mes forces, pour vous dire d'une voix mourante, que si vous croyez en DIEU, vous devez user envers moi de charité. Il m'a donné ma femme & mes enfans, ne les faites pas périr de misère. Pour mon corps, faites-en ce que vous voudrez, je vous l'abandonne; mais croyez en DIEU, je vous en conjure.

LE BARBARE.

Fai, sans raisonner, ce que je t'ai dit; je le veux, je l'ordonne.

LE MOURANT.

Et quel intérêt avez-vous à me tant tourmenter?

LE BARBARE.

Comment! quel intérêt? si j'ai ta signature, elle me vaudra un bon canonicat.

LE MOURANT.

Ah! mon frère! voici mon dernier moment; je meurs; je vais prier DIEU qu'il vous touche & qu'il vous convertisse.

LE BARBARE.

Au diable soit l'impertinent qui n'a point signé! Je vais signer pour lui, & contrefaire son écriture.

*La lettre suivante est une confirmation de la même morale.*

Digitized by Google

## LETTRE, ÉCRITE AU JÉSUITE LE TELLIER, PAR UN BÉNÉFICIER, LE 6 MAY 1714. *a*)

*Mon révérend père*,

J'obéïs aux ordres que votre révérence m'a donnés de lui présenter les moyens les plus propres de délivrer JESUS & sa compagnie de leurs ennemis. Je crois qu'il ne reste plus que cinq cent mille huguenots dans le royaume, quelques-uns disent un million, d'autres quinze cent mille; mais en quelque nombre qu'ils soient, voici mon avis, que je soumets très humblement au vôtre, comme je le dois.

1°. Il est aisé d'attraper en un jour tous les prédicans, & de les pendre tous à la fois dans une même place, non-seulement pour l'édification publique, mais pour la beauté du spectacle.

2°. Je ferais assassiner dans leurs lits, tous les pères & mères, parce que si on les tuait dans les rues, cela pourrait causer quelque tumulte; plusieurs même pourraient se sauver, ce qu'il faut éviter, sur toute chose. Cette exécution est un corollaire nécessaire de nos principes; car s'il faut tuer un hérétique, comme tant de grands théologiens le prouvent, il est évident qu'il faut les tuer tous.

3°. Je marierai le lendemain toutes les filles à de bons catholiques, attendu qu'il ne faut pas dépeupler trop l'état après la dernière guerre; mais à l'égard des garçons de quatorze & quinze ans, déja imbus de mauvais principes, qu'on ne

*a*) Lorsqu'on écrivait ainsi en 1762, l'ordre des jésuites n'était pas aboli en France. S'ils avaient été malheureux, l'auteur les aurait assurément respectés. Mais qu'on se souvienne à jamais qu'ils n'ont été persécutés que parce qu'ils avaient été persécuteurs; & que leur exemple fasse trembler ceux qui étant plus intolérans que les jésuites voudraient opprimer un jour leurs concitoyens qui n'embrasseraient pas leurs opinions dures & absurdes.

Digitized by Google

peut se flatter de détruire, mon opinion est qu'il faut les châtrer tous, afin que cette engeance ne soit jamais reproduite. Pour les autres petits garçons, ils seront élevés dans vos collèges, & on les fouettera jusqu'à-ce qu'ils sachent par cœur les ouvrages de *Sanchez* & de *Molina*.

4°. Je pense, sauf correction, qu'il en faut faire autant à tous les luthériens d'Alzace, attendu que dans l'année 1704 j'apperçus deux vieilles de ce pays-là qui riaient le jour de la bataille d'Hochstet.

5°. L'article des jansénistes paraîtra peut-être un peu plus embarrassant: je les crois au nombre de six millions, au moins; mais un esprit tel que le vôtre ne doit pas s'en effrayer. Je comprens parmi les jansénistes tous les parlemens, qui soutiennent si indignement les libertés de l'église gallicane. C'est à votre révérence de peser avec sa prudence ordinaire les moyens de vous soumettre tous ces esprits revêches. La conspiration des poudres n'eut pas le succès désiré, parce qu'un des conjurés eut l'indiscrétion de vouloir sauver la vie à son ami: mais comme vous n'avez point d'ami, le même inconvénient n'est point à craindre; il vous sera fort aisé de faire sauter tous les parlemens du royaume avec cette invention du moine *Shwartz* qu'on appelle *pulvis pyrius*. Je calcule qu'il faut, l'un portant l'autre, trente-six tonneaux de poudre pour chaque parlement; & ainsi en multipliant douze parlemens par trente-six tonneaux, cela ne compose que quatre cent trente-deux tonneaux, qui à cent écus piéce font la somme de cent vingt-neuf mille six cent livres; c'est une bagatelle pour le révérend père général.

Les parlemens une fois sautés, vous donnerez leurs charges à vos congréganistes, qui sont parfaitement instruits des loix du royaume.

6°. Il sera aisé d'empoisonner Mr. le cardinal de *Noailles*, qui est un homme simple, & qui ne se défié de rien.

Digitized by Google

Votre révérence employera les mêmes moyens de converſion auprès de quelques évêques rénitens : leurs évêchés ſeront mis entre les mains des jéſuites, moyennant un bref du pape; alors tous les évêques étant du parti de la bonne cauſe, & tous les curés étant habilement choiſis par les évêques, voici ce que je conſeille, ſous le bon plaiſir de votre révérence.

7°. Comme on dit que les janſéniſtes communient au moins à Pâques, il ne ſerait pas mal de ſaupoudrer les hoſties, de la drogue dont on ſe ſervit pour faire juſtice de l'empereur *Henri VII*. Quelque critique me dira peut-être, qu'on riſquerait dans cette opération, de donner auſſi de la mort-aux-rats aux moliniſtes ; cette objection eſt forte; mais il n'y a point de projet qui ne menace ruine par quelque endroit. Si on était arrêté par ces petites difficultés, on ne viendrait jamais à bout de rien : & d'ailleurs, comme il s'agit de procurer le plus grand bien qu'il ſoit poſſible, il ne faut pas ſe ſcandaliſer ſi ce grand bien entraîne après lui quelques mauvaiſes ſuites, qui ne ſont de nulle conſidération.

Nous n'avons rien à nous reprocher : il eſt démontré que tous les prétendus réformés, tous les janſéniſtes ſont dévolus à l'enfer; ainſi nous ne faiſons que hâter le moment où ils doivent entrer en poſſeſſion.

Il n'eſt pas moins clair que le paradis appartient de droit aux moliniſtes ; donc en les faiſant périr par mégarde, & ſans aucune mauvaiſe intention, nous accélérons leur joie : nous ſommes dans l'un & l'autre cas les miniſtres de la providence.

Quant à ceux qui pourraient être un peu effarouchés du nombre, votre paternité pourra leur faire remarquer, que depuis les jours floriſſans de l'égliſe juſqu'à 1707, c'eſt-à-dire, depuis environ quatorze cent ans, la théologie a procuré le maſſacre de plus de cinquante millions d'hommes ; & que je ne propoſe d'en étrangler, ou

égorger, ou empoisonner, qu'environ six millions cinq cent mille.

On nous objectera peut-être encore que mon compte n'est pas juste, & que je viole la règle de trois; car, dira-t-on, si en quatorze cent ans il n'a péri que cinquante millions d'hommes pour des distinctions, des dilêmes, & des antilêmes théologiques, cela ne fait par année que trente-cinq mille sept cent quatorze personnes, avec fraction, & qu'ainsi je tue six millions soixante-quatre mille deux cent quatre-vingt-cinq personnes, de trop, avec fraction, pour la présente année. Mais en vérité, cette chicane est bien puérile; on peut même dire qu'elle est impie : car ne voit-on pas par mon procédé que je sauve la vie à tous les catholiques jusqu'à la fin du monde? On n'aurait jamais fait si on voulait répondre à toutes les critiques. Je suis avec un profond respect, de votre paternité,

Le très humble, très dévot & très doux *R*....
natif d'Angoulême, préfet de la congrégation.

Ce projet ne put être exécuté, parce que le père *Le Tellier* y trouva quelques difficultés, & que sa paternité fut exilée l'année suivante. Mais comme il faut examiner le pour & le contre, il est bon de rechercher dans quel cas on pourrait légitimement suivre en partie les vues du correspondant du père *Le Tellier*. Il paraît qu'il serait dur d'exécuter ce projet dans tous ses points; mais il faut voir dans quelles occasions on doit rouer, ou pendre, ou mettre aux galères les gens qui ne sont pas de notre avis; c'est l'objet de l'article suivant.

---

## SEULS CAS OU L'INTOLÉRANCE EST DE DROIT HUMAIN.

Pour qu'un gouvernement ne soit pas en droit de punir les erreurs des hommes, il est nécef-

faire que ces erreurs ne soient pas des crimes ; elles ne sont des crimes que quand elles troublent la société ; elles troublent cette société, dès qu'elles inspirent le fanatisme ; il faut donc que les hommes commencent par n'être pas fanatiques pour mériter la tolérance.

Si quelques jeunes jésuites, sachant que l'église a les réprouvés en horreur, que les jansénistes sont condamnés par une bulle, qu'ainsi les Jansénistes sont réprouvés, s'en vont brûler une maison des pères de l'oratoire, parce que *Quesnel* l'oratorien était janséniste ; il est clair qu'on sera bien obligé de punir ces jésuites.

De même s'ils ont débité des maximes coupables, si leur institut est contraire aux loix du royaume, on ne peut s'empêcher de dissoudre leur compagnie, & d'abolir les jésuites pour en faire des citoyens : ce qui au fonds est un mal imaginaire ; & un bien réel pour eux ; car où est le mal de porter un habit court au lieu d'une soutane, & d'être libre au lieu d'être esclave ? On réforme à la paix des régimens entiers, qui ne se plaignent pas : pourquoi les jésuites poussent-ils de si hauts cris, quand on les réforme pour avoir la paix ?

Que les cordeliers transportés d'un saint zèle pour la vierge *Marie* aillent démolir l'église des jacobins, qui pensent que *Marie* est née dans le péché originel ; on sera obligé alors de traiter les cordeliers à-peu-près comme les jésuites.

On en dira autant des luthériens & des calvinistes ; ils auront beau dire, Nous suivons les mouvemens de notre conscience, il vaut mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, nous sommes le vrai troupeau, nous devons exterminer les loups. Il est évident qu'alors ils sont loups eux-mêmes.

Un des plus étonnans exemples de fanatisme, a été une petite secte en Dannemarck, dont le principe était le meilleur du monde. Ces gens-là voulaient procurer le salut éternel à leurs frères ; mais les conséquences de ce principe étaient singulières. Ils savaient que tous les petits

Digitized by Google

enfans qui meurent sans batême sont damnés, & que ceux qui ont le bonheur de mourir immédiatement après avoir reçu le batême, jouïssent de la gloire éternelle : ils allaient égorgeant les garçons & les filles nouvellement batisés, qu'ils pouvaient rencontrer ; c'était sans doute leur faire le plus grand bien qu'on put leur procurer : on les préservait à la fois du péché, des misères de cette vie, & de l'enfer ; on les envoyait infailliblement au ciel. Mais ces gens charitables ne considéraient pas qu'il n'est pas permis de faire un petit mal pour un grand bien ; qu'ils n'avaient aucun droit sur la vie de ces petits enfans ; que la plûpart des pères & mères sont assez charnels pour aimer mieux avoir auprès d'eux leurs fils & leurs filles, que de les voir égorger pour aller en paradis ; & qu'en un mot, le magistrat doit punir l'homicide, quoiqu'il soit fait à bonne intention.

Les Juifs sembleraient avoir plus de droit que personne, de nous voler & de nous tuer. Car bien qu'il y ait cent exemples de tolérance dans l'ancien Testament, cependant il y a aussi quelques exemples & quelques loix de rigueur. DIEU leur a ordonné quelquefois de tuer les idolâtres, & de ne réserver que les filles nubiles : ils nous regardent comme idolâtres ; & quoique nous les tolérions aujourd'hui, ils pourraient bien, s'ils étaient les maîtres, ne laisser au monde que nos filles.

Ils seraient surtout dans l'obligation indispensable d'assassiner tous les Turcs ; cela va sans difficulté ; car les Turcs possédent le pays des Hétéens, des Jébuséens, des Amorrhéens, Jersénéens, Hévéens, Aracéens, Cinéens, Hamatéens, Samaréens : tous ces peuples furent dévoués à l'anathême ; leur pays qui était de plus de vingt-cinq lieues de long, fut donné aux Juifs par plusieurs pactes consécutifs ; ils doivent rentrer dans leur bien ; les mahométans en sont les usurpateurs depuis plus de mille ans.

Si les Juifs raisonnaient ainsi aujourd'hui, il

Digitized by Google

eſt clair qu'il n'y aurait d'autre réponſe à leur faire que de les empâler.

Ce ſont à-peu-près les ſeuls cas où l'intolérance parait raiſonnable.

---

## RÉLATION D'UNE DISPUTE DE CONTROVERSE A LA CHINE.

Dans les premières années du règne du grand empereur *Cam-hi*, un mandarin de la ville de Kanton entendit de ſa maiſon un grand bruit qu'on faiſait dans la maiſon voiſine; il s'informa ſi l'on ne tuait perſonne; on lui dit que c'était l'aumônier de la compagnie Danoiſe, un chapelain de Batavia, & un jéſuite qui diſputaient; il les fit venir, leur fit ſervir du thé & des confitures, & leur demanda pourquoi ils ſe querellaient?

Le jéſuite lui répondit qu'il était bien douloureux pour lui, qui avait toûjours raiſon, d'avoir à faire à des gens qui avaient toûjours tort; que d'abord il avait argumenté avec la plus grande retenue, mais qu'enfin la patience lui avait échappé.

Le mandarin leur fit ſentir, avec toute la diſcrétion poſſible, combien la politeſſe eſt néceſſaire dans la diſpute, leur dit qu'on ne ſe fâchait jamais à la Chine, & leur demanda de quoi il s'agiſſait?

Le jéſuite lui répondit, Monſeigneur, je vous en fais juge; ces deux meſſieurs refuſent de ſe ſoumettre aux déciſions du concile de Trente.

Cela m'étonne, dit le mandarin. Puis ſe tournant vers les deux réfractaires, il me paraît, leur dit-il, meſſieurs, que vous devriez reſpecter les avis d'une grande aſſemblée; je ne ſais pas ce que c'eſt que le concile de Trente, mais pluſieurs perſonnes ſont toûjours plus inſtruites qu'une ſeule. Nul ne doit croire qu'il en ſait plus que les autres, & que la raiſon n'habite que dans ſa tête; c'eſt ainſi que l'enſeigne notre grand

Digitized by Google

*Confucius*; & si vous m'en croyez, vous ferez très bien de vous en rapporter au concile de Trente.

Le Danois prit alors la parole, & dit : Monseigneur parle avec la plus grande sagesse; nous respectons les grandes assemblées comme nous le devons; aussi sommes-nous entiérement de l'avis de plusieurs assemblées qui se sont tenues avant celle de Trente.

Oh! si cela est ainsi, dit le mandarin, je vous demande pardon, vous pourriez bien avoir raison. Ça, vous êtes donc du même avis, ce Hollandais & vous contre ce pauvre jésuite?

Point du tout, dit le Hollandais; cet homme-ci a des opinions presqu'aussi extravagantes que celles de ce jésuite, qui fait ici le doucereux avec vous; il n'y a pas moyen d'y tenir.

Je ne vous conçois pas, dit le mandarin; n'êtes-vous pas tous trois chrétiens? ne venez-vous pas tous trois enseigner le christianisme dans notre empire? & ne devez-vous pas par conséquent avoir les mêmes dogmes?

Vous voyez, monseigneur, dit le jésuite : ces deux gens-ci sont ennemis mortels, & disputent tous deux contre moi; il est donc évident qu'ils ont tous les deux tort, & que la raison n'est que de mon côté. Cela n'est pas si évident, dit le mandarin; il se pourrait faire à toute force que vous eussiez tort tous trois; je serais curieux de vous entendre l'un après l'autre.

Le jésuite fit alors un assez long discours, pendant lequel le Danois & le Hollandais levaient les épaules; le mandarin n'y comprit rien. Le Danois parla à son tour; ses deux adversaires le regardèrent en pitié, le mandarin n'y comprit pas davantage. Le Hollandais eut le même sort. Enfin, ils parlèrent tous trois ensemble, ils se dirent de grosses injures. L'honnête mandarin eut bien de la peine à mettre le hola, & leur dit : Si vous voulez qu'on tolère ici votre doctrine, commencez par n'être ni intolérans, ni intolérables.

Digitized by Google

Au fortir de l'audience, le jésuite rencontra un missionnaire jacobin; il lui apprit qu'il avait gagné sa cause, l'assurant que la vérité triomphait toûjours. Le jacobin lui dit : Si j'avais été là, vous ne l'auriez pas gagnée; je vous aurais convaincu de mensonge & d'idolatrie. La querelle s'échauffa; le jacobin & le jésuite se prirent aux cheveux. Le mandarin informé du scandale les envoya tous deux en prison. Un sous-mandarin dit au juge, Combien de tems votre excellence veut-elle qu'ils soient aux arrêts? Jusqu'à-ce qu'ils soient d'accord, dit le juge. Ah! dit le sous-mandarin, ils seront donc en prison toute leur vie. Eh bien, dit le juge, jusqu'à-ce qu'ils se pardonnent. Ils ne se pardonneront jamais, dit l'autre, je les connais. Eh bien donc, dit le mandarin, jusqu'à-ce qu'ils fassent semblant de se pardonner.

---

## S'IL EST UTILE D'ENTRETENIR LE PEUPLE DANS LA SUPERSTITION?

Telle est la faiblesse du genre humain, & telle sa perversité, qu'il vaut mieux sans doute pour lui d'être subjugué par toutes les superstitions possibles, pourvu qu'elles ne soient point meurtrières, que de vivre sans religion. L'homme a toûjours eu besoin d'un frein; & quoiqu'il fut ridicule de sacrifier aux Faunes, aux Sylvains, aux Naïdes, il était bien plus raisonnable & plus utile d'adorer ces images fantastiques de la Divinité, que de se livrer à l'athéisme. Un athée qui serait raisonneur, violent & puissant, serait un fléau aussi funeste qu'un superstitieux sanguinaire.

Quand les hommes n'ont pas de notions saines de la Divinité, les idées fausses y suppléent, comme dans les tems malheureux on trafique avec de la mauvaise monnoie, quand on n'en a pas de bonne. Le payen craignait de commet-

Digitized by Google

tre un crime de peur d'être puni par les faux Dieux. Le Malabare craint d'être puni par ſa pagode. Partout où il y a une ſociété établie, une religion eſt néceſſaire; les loix veillent ſur les crimes commis, & la religion ſur les crimes ſecrets.

Mais lorſqu'une fois les hommes ſont parvenus à embraſſer une religion pure & ſainte, la ſuperſtition devient, non-ſeulement inutile, mais très dangereuſe. On ne doit pas chercher à nourrir de gland ceux que DIEU daigne nourrir de pain.

La ſuperſtition eſt à la religion ce que l'aſtrologie eſt à l'aſtronomie, la fille très folle d'une mère très ſage. Ces deux filles ont longtems ſubjugué toute la terre.

Lorſque dans nos ſiécles de barbarie il y avait à peine deux ſeigneurs féodaux qui euſſent chez eux un nouveau Teſtament, il pouvait être pardonnable de préſenter des fables au vulgaire, c'eſt-à-dire à ces ſeigneurs féodaux, à leurs femmes imbécilles, & aux brutes leurs vaſſaux: on leur faiſait croire que *St. Chriſtophe* avait porté l'enfant JESUS du bord d'une rivière à l'autre; on les repaiſſait d'hiſtoires de ſorciers & de poſſédés : ils imaginaient aiſément que *St. Genou* gueriſſait de la goutte, & que *Ste. Claire* guériſſait les yeux malades. Les enfans croyaient au loup-garou, & les péres au cordon de *St. François*. Le nombre des reliques était innombrable.

La rouille de tant de ſuperſtition a ſubſiſté encor quelque tems chez les peuples, lors même qu'enfin la religion fut épurée. On ſait que quand Mr. de *Noailles*, évêque de Châlons, fit enlever & jetter au feu la prétendue relique du ſaint nombril de JESUS-CHRIST, toute la ville de Châlons lui fit un procès; mais il eut autant de courage que de piété, & il parvint bientôt à faire croire aux Champenois, qu'on pouvait adorer JESUS-CHRIST en eſprit & en vérité, ſans avoir ſon nombril dans une égliſe.

Digitized by Google

Ceux qu'on appellait *janſéniſtes*, ne contribuèrent pas peu à déraciner inſenſiblement dans l'eſprit de la nation, la plûpart des fauſſes idées qui déshonoraient la religion chrétienne. On ceſſa de croire qu'il ſuffiſait de réciter l'oraiſon de trente jours à la vierge *Marie*, pour obtenir tout ce qu'on voulait, & pour pécher impunément.

Enfin, la bourgeoiſie a commencé à ſoupçonner que ce n'était pas *Ste. Geneviéve* qui donnait ou arrêtait la pluie, mais que c'était DIEU lui-même qui diſpoſait des élèmens. Les moines ont été étonnés que leurs ſaints ne fiſſent plus de miracles; & ſi les écrivains de la vie de *St. François Xavier* revenaient au monde, ils n'oſeraient pas écrire que ce ſaint reſſuſcita neuf morts, qu'il ſe trouva en même tems ſur mer & ſur terre, & que ſon crucifix étant tombé dans la mer, un cancre vint le lui rapporter.

Il en a été de même des excommunications. Nos hiſtoriens nous diſent que lorſque le roi *Robert* eut été excommunié par le pape *Grégoire V*, pour avoir épouſé la princeſſe *Berthe* ſa commère, ſes domeſtiques jettaient par les fenêtres les viandes qu'on avait ſervies au roi, & que la reine *Berthe* accoucha d'une oie en punition de ce mariage inceſtueux. On doute aujourd'hui que les maîtres d'hôtel d'un roi de France excommunié jettaſſent ſon dîner par la fenêtre, & que la reine mît au monde un oiſon en pareil cas.

S'il y a quelques convulſionnaires dans un coin d'un fauxbourg, c'eſt une maladie pédiculaire, dont il n'y a que la plus vile populace qui ſoit attaquée. Chaque jour la raiſon pénètre en France dans les boutiques des marchands, comme dans les hôtels des ſeigneurs. Il faut donc cultiver les fruits de cette raiſon, d'autant plus qu'il eſt impoſſible de les empêcher d'éclorre. On ne peut gouverner la France après qu'elle a été éclairée par les *Paſcals*, les *Nicoles*, les *Arnaulds*, les *Boſſuets*, les *Deſcartes*,

Digitized by Google

les *Gaſſendis*, les *Bayles*, les *Fontenelles*, &c. comme on la gouvernait du tems des *Garaſſes* & des *Menot*.

Si les maîtres d'erreurs, je dis les grands maîtres, ſi longtems payés & honorés pour abrutir l'eſpèce humaine, ordonnaient aujourd'hui de croire que le grain doit pourrir pour germer, que la terre eſt immobile ſur ſes fondemens, qu'elle ne tourne point autour du ſoleil, que les marées ne ſont pas un effet naturel de la gravitation, que l'arc-en-ciel n'eſt pas formé par la réfraction & la réflexion des rayons de la lumière, &c., & s'ils ſe fondaient ſur des paſſages mal entendus de la ſainte Ecriture pour appuyer leurs ordonnances, comment ſeraient-ils regardés par tous les hommes inſtruits? Le terme de *bêtes* ſerait-il trop fort? Et ſi ces ſages maîtres ſe ſervaient de la force & de la perſécution pour faire régner leur ignorance inſolente, le terme de *bêtes farouches* ſerait-il déplacé?

Plus les ſuperſtitions des moines ſont mépriſées, plus les évêques ſont reſpectés, & les curés conſidérés; ils ne font que du bien, & les ſuperſtitions monachales ultramontaines feraient beaucoup de mal. Mais de toutes les ſuperſtitions la plus dangereuſe, n'eſt-ce pas celle de haïr ſon prochain pour ſes opinions? & n'eſt-il pas évident qu'il ſeroit encore plus raiſonnable d'adorer le ſaint nombril, le ſaint prépuce, le lait & la robe de la vierge *Marie*, que de déteſter, & de perſécuter ſon frère?

## VERTU VAUT MIEUX QUE SCIENCE.

Moins de dogmes, moins de diſputes; & moins de diſputes, moins de malheurs, ſi cela n'eſt pas vrai, j'ai tort.

La religion eſt inſtituée pour nous rendre heureux dans cette vie & dans l'autre. Que faut-il pour être heureux dans la vie à venir? Etre juſte.

Pour

Digitized by Google

Pour être heureux dans celle-ci, autant que le permet la misère de notre nature, que faut-il? Etre indulgent.

Ce serait le comble de la folie, de prétendre amener tous les hommes à penser d'une manière uniforme sur la métaphysique. On pourrait beaucoup plus aisément subjuguer l'univers entier par les armes, que de subjuguer tous les esprits d'une seule ville.

*Euclide* est venu aisément à bout de persuader à tous les hommes les vérités de la géométrie ; pourquoi? parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit un corollaire évident de ce petit axiome : *Deux & deux font quatre.* Il n'en est pas tout-à-fait de même dans le mélange de la métaphysique & de la théologie.

Lorsque l'évêque *Alexandre*, & le prêtre *Arios* ou *Arius*, commencèrent à disputer sur la manière dont le *Logos* était une émanation du Père, l'empereur *Constantin* leur écrivit d'abord ces paroles rapportées par Eusèbe, & par Socrate ; *Vous êtes de grands fous de disputer sur des choses que vous ne pouvez entendre.*

Si les deux partis avaient été assez sages pour convenir que l'empereur avait raison, le monde chrétien n'aurait pas été ensanglanté pendant trois cent années.

Qu'y a-t-il en effet de plus fou & de plus horrible que de dire aux hommes, » Mes amis, » ce n'est pas assez d'être des sujets fidèles, des » enfans soumis, des pères tendres, des voisins » équitables, de pratiquer toutes les vertus, de » cultiver l'amitié, de fuir l'ingratitude, d'adorer JESUS-CHRIST en paix ; il faut encor que » vous sachiez comment on est engendré de » toute éternité, sans être fait de toute éternité ; & si vous ne savez pas distinguer l'*Omousion* dans l'hypostase, nous vous dénonçons » que vous serez brûlés à jamais, & en attendant, nous allons commencer par vous » égorger?

Si on avait présenté une telle décision à un

*Archimède*, à un *Possidonius*, à un *Varron*, à un *Caton*, à un *Cicéron*, qu'auraient-ils répondu?

*Constantin* ne persévéra point dans la résolution d'imposer silence aux deux partis ; il pouvait faire venir les chefs de l'ergotisme dans son palais ; il pouvait leur demander par quelle autorité ils troublaient le monde : » Avez-vous » les titres de la famille divine? Que vous importe que le *Logos* soit fait ou engendré, » pourvu qu'on lui soit fidèle, pourvu qu'on » prêche une bonne morale, & quon la prati» que si on peut ? J'ai commis bien des fautes » dans ma vie, & vous aussi : vous êtes am» bitieux, & moi aussi : l'empire m'a coûté des » fourberies & des cruautés ; j'ai assassiné pres» que tous mes proches, je m'en répens ; je » veux expier mes crimes en rendant l'empire » Romain tranquille ; ne m'empêchez pas de » faire le seul bien qui puisse faire' oublier mes » anciennes barbaries ; aidez-moi à finir mes » jours en paix. » Peut-être n'aurait-il rien gagné sur les disputeurs, peut-être fut-il flatté de présider à un concile, en long habit rouge, la tête chargée de pierreries.

Voilà pourtant ce qui ouvrit la porte à tous ces fléaux qui vinrent de l'Asie inonder l'occident. Il sortit de chaque verset contesté une furie armée d'un sophisme & d'un poignard, qui rendit tous les hommes insensés & cruels. Les Huns, les Hérules, les Goths & les Vandales qui survinrent, firent infiniment moins de mal ; & le plus grand qu'ils firent, fut de se prêter enfin eux-mêmes à ces disputes fatales.

---

## DE LA TOLÉRANCE UNIVERSELLE.

Il ne faut pas un grand art, une éloquence bien recherchée, pour prouver que des chrétiens doivent se tolérer les uns les autres. Je vais plus loin ; je vous dis, qu'il faut regarder

Digitized by Google

tous les hommes comme nos frères. Quoi! mon frère le Turc? mon frère le Chinois? le Juif? le Siamois? Oui, ſans doute ; ne ſommes-nous pas tous enfans du même père, & créatures du même DIEU?

Mais ces peuples nous mépriſent ; mais ils nous traitent d'idolâtres! Eh bien! je leur dirai qu'ils ont grand tort. Il me ſemble que je pourrais étonner au moins l'orgueilleuſe opiniâtreté d'un iman, ou d'un talapoin, ſi je leur parlais à-peu-près ainſi.

Ce petit globe, qui n'eſt qu'un point, roule dans l'eſpace ainſi que tant d'autres globes; nous ſommes perdus dans cette immenſité. L'homme haut d'environ cinq pieds, eſt aſſurément peu de choſe dans la création. Un de ces êtres imperceptibles dit à quelques-uns de ſes voiſins, dans l'Arabie, ou dans la Cafrerie ; » Ecoutez-» moi, car le DIEU de tous ces mondes m'a » éclairé ; il y a neuf cent millions de petites » fourmis comme nous ſur la terre; mais il n'y » a que ma fourmillière qui ſoit chère à DIEU; » toutes les autres lui ſont en horreur de toute » éternité ; elle ſera ſeule heureuſe, & toutes » les autres ſeront éternellement infortunées.

Ils m'arrêteraient alors, & me demanderaient, quel eſt le fou qui a dit cette ſottiſe? Je ſerais obligé de leur répondre, C'eſt vous-mêmes. Je tâcherais enſuite de les adoucir, mais cela ſerait bien difficile.

Je parlerai maintenant aux chrétiens, & j'oſerais dire, par exemple, à un dominicain inquiſiteur pour la foi : » Mon frère, vous ſavez » que chaque province d'Italie a ſon jargon, & » qu'on ne parle point à Veniſe & à Bergame » comme à Florence. L'académie de *la Cruſca* » a fixé la langue ; ſon dictionnaire eſt une rè-» gle dont on ne doit pas s'écarter, & la gram-» maire de *Buon Matei* eſt un guide infaillible » qu'il faut ſuivre : mais croyez-vous que le con-» ſul de l'académie, & en ſon abſence *Buon'Ma-» tei*, auraient pu en conſcience faire couper la



Digitized by Google

» langue à tous les Vénitiens & à tous les Bergamasques qui auraient persisté dans leur patois?

L'inquisiteur me répond ; » Il y a bien de la » différence ; il s'agit ici du salut de votre ame ; » c'est pour votre bien que le directoire de l'inquisition ordonne qu'on vous saisisse sur la déposition d'une seule personne, fût-elle infame » & reprise de justice; que vous n'ayez point » d'avocat pour vous défendre, que le nom de » votre accusateur ne vous soit pas seulement » connu ; que l'inquisiteur vous promette grace, » & ensuite vous condamne ; qu'il vous applique » à cinq tortures différentes, & qu'ensuite vous » soyez ou fouetté, ou mis aux galères, ou » brûlé en cérémonie, *a*) le père *Ivonet*, le » docteur *Chucalon*, *Zanchinus*, *Campegius*, » *Royas*, *Telinus*, *Gomarus*, *Diabarus*, *Gemelinus*, y sont formels, & cette pieuse pratique » ne peut souffrir de contradiction.

Je prendrais la liberté de lui répondre, » Mon » frère, peut-être avez-vous raison ; je suis » convaincu du bien que vous voulez me faire, » mais ne pourrais-je pas être sauvé sans tout » cela?

Il est vrai que ces horreurs absurdes ne souillent pas tous les jours la face de la terre; mais elles ont été fréquentes, & on en composerait aisément un volume beaucoup plus gros que les Evangiles qui les réprouvent. Non-seulement il est bien cruel de persécuter dans cette courte vie, ceux qui ne pensent pas comme nous ; mais je ne sais s'il n'est pas bien hardi de prononcer leur damnation éternelle. Il me semble qu'il n'appartient guère à des atômes d'un moment tels que nous sommes, de prévenir ainsi les arrêts du créateur. Je suis bien loin de combattre cette sentence, *hors de l'église point de salut :* je la respecte, ainsi que tout ce qu'elle enseigne ; mais

*a*) Voyez l'excellent livre intitule *le Manuel de l'inquisition.*

en vérité, connaiſſons-nous toutes les voies de DIEU, & toute l'étendue de ſes miſéricordes? n'eſt-il pas permis d'eſpérer en lui autant que de le craindre? N'eſt-ce pas aſſez d'être fidèles à l'égliſe? faudra-t-il que chaque particulier uſurpe les droits de la Divinité, & décide avant elle du ſort éternel de tous les hommes?

Quand nous portons le deuil d'un roi de Suède, ou de Dannemarck, ou d'Angleterre, ou de Pruſſe, diſons-nous que nous portons le deuil d'un réprouvé qui brûle éternellement en enfer? Il y a dans l'Europe quarante millions d'habitans qui ne ſont pas de l'égliſe de Rome: dirons-nous à chacun d'eux, » Monſieur, attendu » que vous êtes infailliblement damné, je ne » veux ni manger, ni contracter, ni converſer » avec vous?

Quel eſt l'ambaſſadeur de France, qui étant préſenté à l'audience du grand-ſeigneur, ſe dira dans le fond de ſon cœur, Sa hauteſſe ſera infailliblement brûlée pendant toute l'éternité, parce qu'elle s'eſt ſoumiſe à la circonciſion? S'il croyait réellement que le grand-ſeigneur eſt l'ennemi mortel de DIEU, & l'objet de ſa vengeance, pourrait-il lui parler? devrait-il être envoyé vers lui? Avec quel homme pourrait-on commercer? quel devoir de la vie civile pourrait-on jamais remplir, ſi en effet on était convaincu de cette idée que l'on converſe avec des réprouvés?

O ſectateurs d'un DIEU clément! ſi vous aviez un cœur cruel, ſi en adorant celui dont toute la loi conſiſtait en ces paroles, *Aimez* DIEU *& votre prochain*, vous aviez ſurchargé cette loi pure & ſainte, de ſophiſmes & de diſputes incompréhenſibles; ſi vous aviez allumé la diſcorde, tantôt pour un mot nouveau, tantôt pour une ſeule lettre de l'alphabet; ſi vous aviez attaché des peines éternelles à l'omiſſion de quelques paroles, de quelques cérémonies que d'autres peuples ne pouvaient connaître; je vous dirais en répandant des larmes ſur le genre-hu-



Digitized by Google

main : » Transportez-vous avec moi au jour où
» tous les hommes seront jugés, & où Dieu
» rendra à chacun selon ses œuvres.

» Je vois tous les morts des siécles passés &
» du nôtre comparaître en sa présence. Etes-vous
» bien sûrs que notre créateur & notre père dira
» au sage & vertueux *Confucius*, au législateur
» *Solon*, à *Pythagore*, à *Zaleucus*, à *Socrate*, à
» *Platon*, aux divins *Antonins*, au bon *Trajan*, à
» *Titus* les délices du genre-humain, à *Epictète*,
» à tant d'autres hommes, les modèles des hom-
» mes; Allez, monstres! allez subir des châti-
» mens infinis en intensité & en durée; que votre
» supplice soit éternel comme moi! Et vous, mes
» bien aimés, *Jean Châtel*, *Ravaillac*, *Damiens*,
» *Cartouche*, *&c.* qui êtes morts avec les formu-
» les prescrites, partagez à jamais à ma droite
» mon empire & ma félicité?

Vous reculez d'horreur à ces paroles, & après qu'elles me sont échappées, je n'ai plus rien à vous dire.

---

## Prière a Dieu.

Ce n'est donc plus aux hommes que je m'adresse, c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes & de tous les tems, s'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité, & imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets sont immuables comme éternels. Daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature : que ces erreurs ne fassent point nos calamités! Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, & des mains pour nous égorger; fai que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible & passagère; que les petites différences entre les vêtemens qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisans,

Digitized by Google

entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos loix imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux, & si égales devant toi; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atômes appellés *hommes*, ne soient pas des signaux de haine & de persécution; que ceux qui allument des cierges en plein midi pour te célébrer, supportent ceux qui se contentent de la lumière de ton soleil! que ceux qui couvrent leur robe d'une toile blanche pour dire qu'il faut t'aimer, ne détestent pas ceux qui disent la même chose sous un manteau de laine noire; qu'il soit égal de t'adorer dans un jargon formé d'une ancienne langue, ou dans un jargon plus nouveau; que ceux dont l'habit est teint en rouge ou en violet, qui dominent sur une petite parcelle d'un petit tas de la boue de ce monde, & qui possèdent quelques fragmens arrondis d'un certain métal, jouissent sans orgueil de ce qu'ils appellent *grandeur* & *richesse*, & que les autres les voyent sans envie; car tu sais qu'il n'y a dans ces vanités ni de quoi envier, ni de quoi s'enorgueillir.

Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères! qu'ils ayent en horreur la tyrannie exercée sur les ames, comme ils ont en exécration le brigandage, qui ravit par la force le fruit du travail & de l'industrie paisible! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, & employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant!

---

## POSTCRIPTUM.

Tandis qu'on travaillait à cet ouvrage, dans l'unique dessein de rendre les hommes plus com-



Digitized by Google

patiſſans & plus doux, un autre homme écrivait dans un deſſein tout contraire; car chacun a ſon opinion. Cet homme faiſait imprimer un petit code de perſécution, intitulé, *L'accord de la religion & de l'humanité*: (c'eſt une faute de l'imprimeur, liſez *de l'inhumanité.*)

L'auteur de ce ſaint libelle s'appuie ſur *St. Auguſtin*, qui après avoir prêché la douceur, prêcha enfin la perſécution, attendu qu'il était alors le plus fort, & qu'il changeait ſouvent d'avis. Il cite auſſi l'évêque de Meaux *Boſſuet*, qui perſécuta le célèbre *Fénélon* archevêque de Cambrai, coupable d'avoir imprimé que DIEU vaut bien la peine qu'on l'aime pour lui-même.

*Boſſuet* était éloquent, je l'avoue; l'évêque d'Hippone, quelquefois inconſéquent, était plus diſert que ne ſont les autres Africains, je l'avoue encore; mais je prendrai la liberté de leur dire avec *Armande* dans les *Femmes ſavantes.*

> Quand ſur une perſonne on prétend ſe régler,
> C'eſt par les beaux côtés qu'il faut lui reſſembler.

Je dirai à l'évêque d'Hippone: Monſeigneur, vous avez changé d'avis, permettez-moi de m'en tenir à votre première opinion; en vérité je la crois la meilleure.

Je dirais à l'évêque de Meaux: Monſeigneur, vous êtes un grand-homme, je vous trouve auſſi ſavant, pour le moins, que *St. Auguſtin*, & beaucoup plus éloquent; mais pourquoi tant tourmenter votre confrère, qui était auſſi éloquent que vous dans un autre genre, & qui était plus aimable?

L'auteur du ſaint libelle ſur l'inhumanité n'eſt ni un *Boſſuet*, ni un *Auguſtin*; il me paraît tout propre à faire un excellent inquiſiteur; je voudrais qu'il fût à Goa à la tête de ce beau tribunal. Il eſt de plus homme d'état, & il étale de grands principes de politique. *S'il y a chez-vous*, dit-il, *beaucoup d'hétérodoxes, ménagez-les*,

Digitized by Google

*persuadez-les ; s'il n'y en a qu'un petit nombre, mettez en usage la potence & les galéres, & vous vous en trouverez fort bien.* C'est ce qu'il conseille à la page 89 & 90.

Dieu merci, je suis bon catholique, je n'ai point à craindre ce que les huguenots appellent *le martyre* : mais si cet homme est jamais premier ministre, comme il paraît s'en flatter dans son libelle, je l'avertis que je pars pour l'Angleterre, le jour qu'il aura ses lettres-patentes.

En attendant, je ne puis que remercier la providence de ce qu'elle permet que les gens de son espèce soient toûjours de mauvais raisonneurs. Il va jusqu'à citer *Bayle* parmi les partisans de l'intolérance; cela est sensé & adroit : & de ce que *Bayle* accorde qu'il faut punir les factieux & les fripons, notre homme en conclut, qu'il faut persécuter à feu & à sang les gens de bonne foi qui sont paisibles.

Presque tout son livre est une imitation de l'apologie de la St. Barthelemi. C'est cet apologiste ou son écho. Dans l'un ou dans l'autre cas il faut espérer que ni le maître ni le disciple ne gouverneront l'état.

Mais s'il arrive qu'ils en soient les maîtres, je leur présente de loin cette requête, au sujet de deux lignes de la page 93 du saint libelle.

*Faut-il sacrifier au bonheur du vingtiéme de la nation, le bonheur de la nation entière?*

Supposé qu'en effet il y ait vingt catholiques romains en France contre un huguenot, je ne prétens point que le huguenot mange les vingt catholiques ; mais aussi, pourquoi ces vingt catholiques mangeraient-ils ce huguenot, & pourquoi empêcher ce huguenot de se marier? N'y a-t-il pas des évêques, des abbés, des moines qui ont des terres en Dauphiné, dans le Gévaudan, devers Agde, devers Carcassonne? Ces évêques, ces abbés, ces moines, n'ont-ils pas des fermiers qui ont le malheur de ne pas croire à la transsubstantiation? N'est-il pas de l'intérêt des évêques, des abbés, des moines, & du pu-



Digitized by Google

blic, que ces fermiers ayent de nombreuſes familles ? N'y aura-t-il que ceux qui communieront ſous une ſeule eſpèce à qui il ſera permis de faire des enfans ? En vérité, cela n'eſt ni juſte, ni honnête.

*La révocation de l'édit de Nantes n'a point autant produit d'inconvéniens qu'on lui en attribue*, dit l'auteur.

Si en effet on lui en attribue plus qu'elle n'en a produit, on exagère ; & le tort de preſque tous les hiſtoriens eſt d'exagérer ; mais c'eſt auſſi le tort de tous les controverſiſtes de réduire à rien le mal qu'on leur reproche. N'en croyons ni les docteurs de Paris, ni les prédicateurs d'Amſterdam.

Prenons pour juge Monſieur le comte d'*Avaux*, ambaſſadeur en Hollande depuis 1685 juſqu'en 1688. Il dit, page 181. Tom. V. qu'un ſeul homme avait offert de découvrir plus de vingt millions, que les perſécutés faiſaient ſortir de France. *Louis XIV* répond à Mr. d'Avaux : *Les avis que je reçois tous les jours d'un nombre infini de converſions, ne me laiſſent plus douter que les plus opiniâtres ne ſuivent l'exemple des autres.*

On voit par cette lettre de *Louis XIV*, qu'il était de très bonne foi ſur l'étendue de ſon pouvoir. On lui diſait tous les matins, Sire, vous êtes le plus grand roi de l'univers ; tout l'univers ſera gloire de penſer comme vous, dès que aurez parlé. *Péliſſon* qui s'était enrichi dans la place de premier commis des finances, *Péliſſon* qui avait été trois ans à la Baſtille comme complice de *Fouquet*, *Péliſſon* qui de calviniſte était devenu diacre & bénéficier ; qui faiſait imprimer des prières pour la meſſe & des bouquets à *Iris*, qui avait obtenu la place des œconomats, & de convertiſſeur ; *Péliſſon*, dis-je, apportait tous les trois mois une grande liſte d'abjurations à ſept ou huit écus la piéce, & faiſait accroire à ſon roi, que quand il voudrait, il convertirait tous le Turcs au même prix. On ſe relayait pour le tromper ; pouvait-il réſiſter à la ſéduction ?

Digitized by Google

Cependant, le même Mr. d'*Avaux* mande au roi qu'un nommé *Vincent* maintient plus de cinq cent ouvriers auprès d'Angoulême, & que sa sortie causera du préjudice. pag. 194. Tom. V.

Le même Mr. d'*Avaux* parle de deux régimens que le Prince d'Orange fait déja lever par les officiers Français réfugiés : il parle de matelots qui désertèrent de trois vaisseaux pour servir sur ceux du prince d'Orange. Outre ces deux régimens, le prince d'Orange forme encor une compagnie de cadets réfugiés, commandés par deux capitaines, pag. 240. Cet ambassadeur écrit encor le 9 May 1686 à Mr. de Seignelay, *qu'il ne peut lui dissimuler la peine qu'il a de voir les manufactures de France s'établir en Hollande, d'où elles ne sortiront jamais.*

Joignez à tous ces témoignages ceux de tous les intendans du royaume en 1693, & jugez si la révocation de l'édit de Nantes n'a pas produit plus de mal que de bien, malgré l'opinion du respectable auteur de *L'accord de la religion & de l'inhumanité.*

Un maréchal de France connu par son esprit supérieur, disait, il y a quelques années, *Je ne sais pas si la dragonade a été nécessaire, mais il est nécessaire de n'en plus faire.*

J'avoue que j'ai cru aller un peu trop loin, quand j'ai rendu publique la lettre du correspondant du père *Le Tellier*, dans laquelle ce congréganiste propose des tonneaux de poudre. Je me disais à moi-même, On ne m'en croira pas, on regardera cette lettre comme une piéce supposée : mes scrupules heureusement ont été levés, quand j'ai lu dans *L'accord de la religion & de l'inhumanité*, pag. 149, ces douces paroles :

*L'extinction totale des protestans en France, n'affaiblirait pas plus la France, qu'une saignée n'affaiblit un malade bien constitué.*

Ce chrétien compatissant, qui a dit tout-à-l'heure que les protestans composent le vingtiéme de la nation, veut donc qu'on répande le sang de cette vingtiéme partie, & ne regarde cette

Z 6

opération que comme une ſaignée d'une palette! DIEU nous préſerve avec lui des trois vingtiémes!

Si donc cet honnête homme propoſe de tuer le vingtiéme de la nation, pourquoi l'ami du père *Le Tellier* n'aurait-il pas propoſé de faire ſauter en l'air, d'égorger & d'empoiſonner le tiers? Il eſt donc très vraiſemblable que la lettre au père *Le Tellier* a été réellement écrite.

Le ſaint auteur finit enfin par conclurre que l'intolérance eſt une choſe excellente, *parce qu'elle n'a pas été*, dit-il, *condamnée expreſſément par* JESUS-CHRIST. Mais JESUS-CHRIST n'a pas condamné non plus ceux qui mettaient le feu aux quatre coins de Paris; eſt-ce une raiſon pour canoniſer les incendiaires?

Ainſi donc, quand la nature fait entendre d'un côté ſa voix douce & bienfaiſante, le fanatiſme, cet ennemi de la nature, pouſſe des hurlemens; & lorſque la paix ſe préſente aux hommes, l'intolérance forge ſes armes. O vous, arbitres des nations, qui avez donné la paix à l'Europe, décidez entre l'eſprit pacifique, & l'eſprit meurtrier!

---

## SUITE ET CONCLUSION.

Nous apprenons que le 7 Mars 1763, tout le conſeil d'état aſſemblé à Verſailles, les miniſtres d'état y aſſiſtant, le chancelier y préſidant, Mr. de *Croſne*, maître des requêtes, rapporta l'affaire des *Calas* avec l'impartialité d'un juge, l'exactitude d'un homme parfaitement inſtruit, & l'éloquence ſimple & vraie d'un orateur homme d'état, la ſeule qui convienne dans une telle aſſemblée. Une foule prodigieuſe de perſonnes de tout rang attendoit dans la galerie du château la déciſion du conſeil. On annonça bientôt au roi que toutes les voix, ſans en excepter une, avaient ordonné que le parlement de Toulouſe enverrait au conſeil les piéces du procès, & les motifs de ſon

Digitized by Google

arrêt, qui avait fait expirer *Jean Calas* fur la roue. Sa majefté approuva le jugement du confeil.

Il y a donc de l'humanité & de la juftice chez les hommes, & principalement dans le confeil d'un roi aimé, & digne de l'être. L'affaire d'une malheureufe famille de citoyens obfcurs a occupé fa majefté, fes miniftres, le chancelier, & tout le confeil, & a été difcutée avec un examen auffi réfléchi que les plus grands objets de la guerre & de la paix peuvent l'être. L'amour de l'équité, l'intérêt du genre-humain ont conduit tous les juges. Graces en foient rendues à ce DIEU de clémence, qui feul infpire l'équité & toutes les vertus!

Nous atteftons, que nous n'avons jamais connu ni cet infortuné *Calas* que les huit juges de Touloufe firent périr fur les indices les plus faibles, contre les ordonnances de nos rois, & contre les loix de toutes les nations; ni fon fils *Marc-Antoine*, dont la mort étrange a jetté ces huit juges dans l'erreur; ni la mère, auffi refpectable que malheureufe; ni fes innocentes filles, qui font venues avec elle de deux cens lieues mettre leur défaftre & leur vertu au pied du trône.

Ce DIEU fait que nous n'avons été animés que d'un efprit de juftice, de vérité & de paix, quand nous avons écrit ce que nous penfons de la tolérance, à l'occafion de *Jean Calas*, que l'efprit d'intolérance a fait mourir.

Nous n'avons pas cru offenfer les huit juges de Touloufe, en difant qu'ils fe font trompés, ainfi que tout le confeil l'a préfumé: au contraire, nous leur avons ouvert une voie de fe juftifier devant l'Europe entière: cette voie eft d'avouer que des indices équivoques, & les cris d'une multitude infenfée, ont furpris leur juftice; de demander pardon à la veuve, & de réparer autant qu'il eft en eux la ruine entière d'une famille innocente, en fe joignant à ceux qui la fecourent dans fon affliction. Ils ont fait mourir le père injuftement, c'eft à eux de tenir lieu de père aux enfans, fuppofé que ces orphelins veuillent bien

Digitized by Google

recevoir d'eux une faible marque d'un très juste repentir. Il sera beau aux juges de l'offrir, & à la famille de le refuser.

C'est surtout au Sr. *David* capitoul de Toulouse, s'il a été le premier persécuteur de l'innocence, à donner l'exemple de remords. Il insulta un père de famille mourant sur l'échaffaut. Cette cruauté est bien inouïe ; mais puisque DIEU pardonne, les hommes doivent aussi pardonner à qui répare ses injustices.

On m'a écrit du Languedoc cette lettre du 20 Février 1763.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Votre ouvrage sur la tolérance me paraît plein d'humanité, & de vérité ; mais je crains qu'il ne fasse plus de mal que de bien à la famille des* Calas. *Il peut ulcérer les huit juges qui ont opiné à la roue ; ils demanderont au parlement qu'on brûle votre livre ; & les fanatiques, car il y en a toûjours, répondront par des cris de fureur à la voix de la raison, &c.*

Voici ma réponse.

*Les huit juges de Toulouse peuvent faire brûler mon livre s'il est bon : il n'y a rien de plus aisé : on a bien brûlé les* Lettres provinciales *qui valaient sans doute beaucoup mieux : Chacun peut brûler chez lui les livres & papiers qui lui déplaisent.*

*Mon ouvrage ne peut faire ni bien ni mal aux* Calas *que je ne connais point. Le conseil du roi impartial & ferme, juge suivant les loix, suivant l'équité, sur les pièces, sur les procédures, & non sur un écrit qui n'est point juridique, & dont le fonds est absolument étranger à l'affaire qu'il juge.*

*On aurait beau imprimer des in-folio pour ou contre les huit juges de Toulouse, & pour ou contre la tolérance, ni le conseil, ni aucun tribunal ne regardera ces livres comme des pièces du procès.*

*Cet écrit sur la tolérance est une requête que l'humanité présente très humblement au pouvoir & à la prudence. Je sème un grain qui pourra un jour pro-*

Digitized by Google

*duire une moiſſon. Attendons tout du tems, de la bonté du roi, de la ſageſſe de ſes miniſtres, & de l'eſprit de raiſon qui commence à répandre partout ſa lumière.*

*La nature dit à tous les hommes : Je vous ai tous fait naître faibles & ignorans, pour végéter quelques minutes ſur la terre, & pour l'engraiſſer de vos cadavres. Puiſque vous êtes faibles, ſecourez-vous ; puiſque vous êtes ignorans, éclairez-vous & ſupportez-vous. Quand vous ſeriez tous du même avis, ce qui certainement n'arrivera jamais, quand il n'y aurait qu'un ſeul homme d'un avis contraire, vous devriez lui pardonner ; car c'eſt moi qui le fais penſer comme il penſe. Je vous ai donné des bras pour cultiver la terre, & une petite lueur de raiſon pour vous conduire ; j'ai mis dans vos cœurs un germe de compaſſion pour vous aider les uns les autres à ſupporter la vie. N'étouffez pas ce germe ; ne le corrompez pas : apprenez qu'il eſt divin, & ne ſubſtituez pas les miſérables fureurs de l'école à la voix de la nature.*

*C'eſt moi ſeule qui vous unis encor malgré vous par vos beſoins mutuels, au milieu même de vos guerres cruelles ſi légérement entrepriſes, théâtre éternel des fautes, des hazards & des malheurs. C'eſt moi ſeule qui dans une nation arrête les ſuites funeſtes de la diviſion interminable entre la nobleſſe & la magiſtrature, entre ces deux corps & celui du clergé, entre les bourgeois même & le cultivateur. Ils ignorent tous les bornes de leurs droits ; mais ils écoutent tous malgré eux à la longue ma voix qui parle à leur cœur. Moi ſeule, je conſerve l'équité dans les tribunaux, où tout ſerait livré ſans moi à l'indéciſion & aux caprices, au milieu d'un amas confus de loix faites ſouvent au hazard, & pour un beſoin paſſager, différentes entre elles de province en province, de ville en ville, & preſque toûjours contradictoires entre elles dans le même lieu. Seule je peux inſpirer la juſtice, quand les loix n'inſpirent que la chicane : celui qui m'écoute, juge toûjours bien : & celui qui ne cherche qu'à concilier des opinions qui ſe contrediſent, eſt celui qui s'égare.*

*Il y a un édifice immenſe dont j'ai poſé le fonde-*

Digitized by Google

*ment de mes mains; il était ſolide & ſimple, tous les hommes pouvaient y entrer en ſûreté; ils ont voulu y ajouter les ornemens les plus bizarres, les plus groſſiers & les plus inutiles; le bâtiment tombe en ruine de tous les côtés: les hommes en prennent les pierres, & ſe les jettent à la tête: je leur crie, Arrêtez, écartez ces décombres funeſtes qui ſont votre ouvrage, & demeurez avec moi en paix dans l'édifice inébranlable qui eſt le mien.*

---

## Article nouvellement ajouté, dans lequel on rend compte du dernier arrêt rendu en faveur de la famille Calas.

Depuis le 7 Mars 1763 juſqu'au jugement définitif, il ſe paſſa encor deux années; tant il eſt facile au fanatiſme d'arracher la vie à l'innocence, & difficile à la raiſon de lui faire rendre juſtice. Il falut eſſuyer des longueurs inévitables, néceſſairement attachées aux formalités. Moins ces formalités avaient été obſervées dans la condamnation de *Calas*, plus elles devaient l'être rigoureuſement par le conſeil d'état. Une année entière ne ſuffit pas pour forcer le parlement de Toulouſe à faire parvenir au conſeil toute la procédure, pour en faire l'examen pour le rapporter. Monſieur de *Croſne* fut encore chargé de ce travail pénible. Une aſſemblée de près de quatre-vingt juges caſſa l'arrêt de Toulouſe, & ordonna la reviſion entière du procès.

D'autres affaires importantes occupaient alors preſque tous les tribunaux du royaume. On chaſſait les jéſuites; on aboliſſait leur ſociété en France: ils avaient été intolérans & perſécuteurs, ils furent perſécutés à leur tour.

L'extravagance des billets de confeſſion dont on les crut les auteurs ſecrets, & dont ils étaient publiquement les partiſans, avait déja ranimé contre eux la haine de la nation. Une banqueroute immenſe d'un de leurs miſſionnaires, ban-

Digitized by Google

queroute qu'on crut en partie frauduleuse, acheva de les perdre. Ces seuls mots de *missionnaires* & de *banqueroutiers*, si peu faits pour être joints ensemble, portèrent dans tous les esprits l'arrêt de leur condamnation. Enfin les ruines de Port-Royal, & les ossemens de tant d'hommes célèbres insultés par eux dans leurs sépultures & exhumés au commencement du siécle par des ordres que les jésuites seuls avaient dictés, s'élevérent tous contre leur crédit expirant. On peut voir l'histoire de leur proscription dans l'excellent livre intitulé : *la Destruction des jésuites en France*, ouvrage impartial parce qu'il est d'un philosophe, écrit avec la finesse & l'éloquence de *Paschal*, & surtout avec une supériorité de lumières qui n'est pas offusquée comme dans *Paschal* par des préjugés qui ont quelquefois séduit des grands hommes.

Cette grande affaire, dans laquelle quelques partisans des jésuites disaient que la religion était outragée, & où le plus grand nombre la croyait vengée, fit pendant plusieurs mois perdre de vue au public le procès des *Calas*. Mais le roi ayant attribué au tribunal qu'on appelle les *Requêtes de l'hôtel* le jugement définitif, le même public, qui aime à passer d'une scène à l'autre, oublia les jésuites, & les *Calas* saisirent toute son attention.

La chambre des requêtes de l'hôtel est une cour souveraine composée de maîtres des requêtes, pour juger les procès entre les officiers de la cour, & les causes que le roi leur renvoye. On ne pouvait choisir un tribunal plus instruit de l'affaire. C'étaient précisément les mêmes magistrats qui avaient jugé deux fois les préliminaires de la revision, & qui étaient parfaitement instruits du fond & de la forme. La veuve de *Jean Calas*, son fils, & le Sr. de *Lavaisse* se remirent en prison : on fit venir du fond du Languedoc cette vieille servante catholique qui n'avait pas quitté un moment ses maîtres & sa maîtresse, dans le tems qu'on supposait contre toute vraisemblance qu'ils étranglaient leur fils & leur frère. On délibéra

Digitized by Google

enfin sur les mêmes pièces qui avaient servi à condamner *Jean Calas* à la roue, & son fils *Pierre* au banniſſement.

Ce fut alors que parut un nouveau mémoire de l'éloquent Mr. de *Beaumont*, & un autre du jeune Mr. de *Lavaiſſe* ſi injuſtement impliqué dans cette procédure criminelle par les juges de Toulouſe, qui pour comble de contradiction ne l'avaient pas déclaré abſous. Ce jeune homme fit lui-même un factum qui fut jugé digne par tout le monde de paraître à côté de celui de Mr. de *Beaumont*. Il avait le double avantage de parler pour lui-même & pour une famille dont il avait partagé les fers. Il n'avait tenu qu'à lui de briſer les ſiens, & de ſortir des priſons de Toulouſe, s'il avait voulu ſeulement dire qu'il avait quitté un moment les *Calas*, dans le tems qu'on prétendait que le père & la mère avaient aſſaſſiné leur fils. On l'avait menacé du ſupplice; la queſtion & la mort avaient été préſentées à ſes yeux : un mot lui aurait pu rendre ſa liberté; il aima mieux s'expoſer au ſupplice que de prononcer ce mot qui aurait été un menſonge. Il expoſa tout ce détail dans ſon factum avec une candeur ſi noble, ſi ſimple, ſi éloignée de toute oſtentation, qu'il toucha tous ceux qu'il ne voulait que convaincre, & qu'il ſe fit admirer ſans prétendre à la réputation.

Son père fameux avocat n'eut aucune part à cet ouvrage, & il ſe vit tout d'un coup égalé par ſon fils qui n'avait jamais ſuivi le barreau.

Cependant les perſonnes de la plus grande conſidération venaient en foule dans la priſon de madame *Calas*, où ſes filles s'étaient renfermées avec elle. On s'y attendriſſait juſqu'aux larmes. L'humanité, la généroſité leur prodiguaient des ſecours. Ce qu'on appelle la *charité* ne leur en donnait aucun. La charité qui d'ailleurs eſt ſi ſouvent meſquine & inſultante, eſt le partage des dévots, & les dévots tenaient encor contre les *Calas*.

Le jour arriva où l'innocence triompha pleinement. Monſieur de *Baquancourt* ayant rappor-

Digitized by Google

té toute la procédure, & ayant instruit l'affaire jusques dans les moindres circonstances, tous les juges d'une voix unanime déclarèrent la famille innocente, torsionairement & abusivement jugée par le parlement de Toulouse. Ils rehabilitèrent la mémoire du père. Ils permirent à la famille de se pourvoir devant qui il appartiendrait, pour prendre ses juges à partie, & pour obtenir les dépens, dommages & intérêts que les magistrats Toulousains auraient dû offrir d'eux-mêmes.

Ce fut dans Paris une joie universelle: on s'attroupait dans les places publiques, dans les promenades : on accourait pour voir cette famille si malheureuse & si bien justifiée; on battait des mains en voyant passer les juges; on les comblait de bénédictions. Ce qui rendait encor ce spectacle plus touchant, c'est que ce jour neuviéme Mars, était le jour même où *Calas* avait péri par le plus cruel supplice.

Messieurs les maîtres des requêtes avaient rendu à la famille *Calas* une justice complette, & en cela ils n'avaient fait que leur devoir. Il est un autre devoir, celui de la bienfaisance, plus rarement rempli par les tribunaux, qui semblent se croire faits pour être seulement équitables. Les maîtres des requêtes arrêtèrent qu'ils écriraient en corps à sa majesté, pour la supplier de réparer par ses dons la ruine de la famille. La lettre fut écrite. Le roi y répondit en faisant délivrer trente-six mille livres à la mère & aux enfans; & de ces trente-six mille livres, il y en eut trois mille pour cette servante vertueuse qui avait constamment défendu la vérité en défendant ses maîtres.

Le roi par cette bonté mérita, comme par tant d'autres actions, le surnom que l'amour de la nation lui a donné. Puisse cet exemple servir à inspirer aux hommes la tolérance, sans laquelle le fanatisme désolerait la terre, ou du moins l'attristerait toûjours! Nous savons qu'il ne s'agit ici que d'une seule famille, & que la rage

Digitized by Google

des sectes en a fait périr des milliers ; mais aujourd'hui qu'une ombre de paix laisse reposer toutes les sociétés chrétiennes, après des siécles de carnage, c'est dans ce tems de tranquillité que le malheur des *Calas* doit faire une plus grande impression, à-peu-près comme le tonnerre qui tombe dans la sérénité d'un beau jour. Ces cas sont rares, mais ils arrivent, & ils sont l'effet de cette sombre superstition qui porte les ames faibles à imputer des crimes à quiconque ne pense pas comme elles.

# PIECES ORIGINALES

## CONCERNANT

## *LA MORT DES Srs. CALAS*

## *ET LE JUGEMENT RENDU A TOULOUSE, &c. &c.*

### EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA DAME VEUVE CALAS.

*Du 15 Juin 1762.*

NOn, monsieur, il n'y a rien que je ne fasse pour prouver notre innocence, préférant de mourir justifiée à vivre & à être crue coupable. On continue d'opprimer l'innocence, & d'exercer sur nous & notre déplorable famille une cruelle persécution. On vient encor de me faire enlever, comme vous le savez, mes chères filles, seuls restes de ma consolation, pour les conduire dans deux différens couvens de Toulouse; on les mène dans le lieu qui a servi de théâtre à tous nos affreux malheurs : on les a même séparées. Mais si le roi daigne ordonner qu'on ait soin d'elles, je n'ai qu'à le bénir. Voici exactement le détail de notre malheureuse affaire, tout comme elle s'est passée au vrai.

Le 13 Octobre 1761, jour infortuné pour nous, Mr. *Gober Lavaisse*, arrivé de Bordeaux, (où il avait resté quelque tems) pour voir ses parens, qui étaient pour lors à leur campagne, & cherchant un cheval de louage pour les y aller joindre sur les quatre à cinq heures du soir, vient à la maison; & mon mari lui dit que puisqu'il ne partait pas, s'il voulait souper avec nous, il nous ferait plaisir; à quoi le jeune

Digitized by Google

homme consentir; & il monta me voir dans ma chambre, d'où, contre mon ordinaire, je n'étais pas sortie. Le premier compliment fait, il me dit, Je soupe avec vous, votre mari m'en a prié; je lui en témoignai ma satisfaction, & le quittai quelques momens pour aller donner des ordres à ma servante : en conséquence je fus aussi trouver mon fils aîné (*Marc-Antoine*), que je trouvai assis tout seul dans la boutique, & fort rêveur, pour le prier d'aller acheter du fromage de Roquefort; il était ordinairement le pourvoyeur pour cela, parce qu'il s'y connaissait mieux que les autres : je lui dis donc, Tien, va acheter du fromage de Roquefort, voilà de l'argent pour cela, & tu rendras le reste à ton père; & je retourne dans ma chambre joindre le jeune homme (*Lavaisse*) que j'y avais laissé. Mais peu d'instans après, il me quitta, disant qu'il voulait retourner chez les fenassiers *a*), voir s'il y avait quelque cheval d'arrivé, voulant absolument partir le lendemain pour la campagne de son père; & il sortit.

Lorsque mon fils aîné eut fait l'emplette du fromage, l'heure du souper arrivée *b*), tout le monde se rendit pour se mettre à table, & nous nous y plaçames. Durant le souper qui ne fut pas fort long, on s'entretint de choses indifférentes, & entre autres des antiquités de l'hôtel-de-ville; & mon cadet (*Pierre*) voulut en citer quelques-unes, & son frère le reprit, parce qu'il ne les racontait pas bien, ni juste.

Lorsque nous fumes au dessert, ce malheureux enfant, je veux dire mon fils aîné (*Marc-Antoine*), se leva de table, comme c'était sa coutume, & passa à la cuisine. La servante *c*) lui-dit, Avez-vous froid, Mr. l'aîné? chauffez-

*a*) Ce sont les loueurs de chevaux.

*b*) Sur les sept heures.

*c*) La cuisine est auprès de la salle à manger au premier étage.

Digitized by Google

vous; il lui répondit, Bien au contraire, je brûle; & sortit. Nous restames encor quelques momens à table; après quoi nous passames dans cette chambre que vous connaissez, & où vous avez couché, Mr. *Lavaisse*, mon mari, mon fils & moi; les deux premiers se mirent sur le soffa, mon cadet sur un fauteuil, & moi sur une chaise, & là nous fimes la conversation tous ensemble. Mon fils cadet s'endormit, & environ sur les neuf heures trois quarts à dix heures, Mr. *Lavaisse* prit congé de nous, & nous réveillames mon cadet pour aller accompagner ledit *Lavaisse*, lui remettant le flambeau à la main pour lui faire lumière, & ils descendirent ensemble.

Mais lorsqu'ils furent en bas l'instant d'après, nous entendimes de grands cris d'allarme, sans distinguer ce que l'on disait, auxquels mon mari accourut, & moi je demeurai tremblante sur la galerie, n'osant descendre, & ne sachant ce que ce pouvait être.

Cependant, ne voyant personne venir, je me déterminai de descendre, ce que je fis; mais je trouvai au bas de l'escalier Mr. *Lavaisse*, à qui je demandai avec précipitation, qu'est-ce qu'il y avait? il me répondit qu'il me suppliait de remonter, que je le saurais; & il me fit tant d'instance que je remontai avec lui dans ma chambre. Sans doute que c'était pour m'épargner la douleur de voir mon fils dans cet état, & il redescendit; mais l'incertitude où j'étais, était un état trop violent pour pouvoir y rester longtems; j'appelle donc ma servante, & lui dis, *Jannette*, allez voir ce qu'il y a là-bas, je ne sais pas ce que c'est, je suis toute tremblante; & je lui mis la chandelle à la main, & elle descendit; mais ne la voyant point remonter pour me rendre compte, je descendis moi-même. Mais grand DIEU! quelle fut ma douleur & ma surprise, lorsque je vis ce cher fils étendu à terre! Cependant je ne le crus pas mort, & je courus chercher de l'eau de la reine d'Hon-

Digitized by Google

homme complaisant; & il monta me voir dans ma chambre, d'où, comme mon ordinaire, je n'étois pas sortie. Le premier compliment fait, il me dit, le temps avec vous, votre mari m'en a prié; je lui en témoignai ma satisfaction, & le quittai quelques momens pour aller donner des ordres à ma servante: en conséquence je fus aussi trouver mon fils aîné (Marc-Antoine), que je trouvai alors tout seul dans la boutique, & tout rêveur, pour le prier d'aller acheter du fromage de Roquefort; il étoit ordinairement le pourvoyeur pour cela, parce qu'il s'y connoissoit mieux que les autres: je lui dis donc, Tien, va acheter du fromage de Roquefort, voilà de l'argent pour cela, & tu rendras le reste à ton père; & je retournai dans ma chambre joindre le jeune homme (Lavaisse) que j'y avois laissé. Mais peu d'instans après, il me quitta, disant qu'il vouloit retourner chez les [illegible] (a), voir s'il y avoit quelque cheval d'arrivé, voulant absolument partir le lendemain pour la campagne de son père; & il sortit.

Lorsque mon fils aîné eut fait l'emplette du fromage, l'heure du souper arrivée (b), tout le monde se rendit pour se mettre à table, & nous nous y plaçâmes. Durant le souper qui ne fut pas fort long, on s'entretint de choses indifférentes, & entre autres des antiquités de l'hôtel de ville; & mon cadet (Pierre) voulut en citer quelques-unes, & son frère le reprit, parce qu'il ne les racontoit pas bien, ni juste.

Lorsque nous fûmes au dessert, ce malheureux enfant, je veux dire mon fils aîné (Marc-Antoine), se leva de table, comme c'étoit sa coutume, & passa à la cuisine. La servante (c) lui dit, Avez vous froid, Mr. l'aîné? chauffez

(a) Ce sont les loueurs de chevaux.

(b) Sur les sept heures.

(c) La cuisine est auprès de la salle à manger au premier étage.

Digitized by Google

vous; il lui répondit, Bien au contraire, je brûle; & sortit. Nous restames encor quelques momens à table; après quoi nous passames dans cette chambre que vous connaissez, & où vous avez couché, Mr. Lavaysse, mon mari, mon fils & moi; les deux premiers se mirent sur le sofa, mon cadet sur un fauteuil, & moi sur une chaise, & là nous fimes la conversation tous ensemble. Mon fils cadet s'endormit, & environ sur les neuf heures trois quarts à dix heures, Mr. Lavaysse prit congé de nous, & nous réveillames mon cadet pour aller accompagner ledit Lavaysse, lui remettant le flambeau à la main pour lui faire lumière, & ils descendirent ensemble.

Mais lorsqu'ils furent en bas l'instant d'après, nous entendimes de grands cris d'allarme, sans distinguer ce que l'on disait, auxquels mon mari accourut, & moi je demeurai tremblante sur la galerie, n'osant descendre, & ne sachant ce que ce pouvait être.

Cependant, ne voyant personne venir, je me déterminai de descendre, ce que je fis; mais je trouvai au bas de l'escalier Mr. *Lavaysse*, à qui je demandai avec précipitation, qu'est-ce qu'il y avait? il me répondit qu'il me suppliait de remonter, que je le saurais; & il me fit tant d'instance que je remontai avec lui dans ma chambre. Sans doute que c'était pour m'épargner la douleur de voir mon fils dans cet état, & il redescendit; mais l'incertitude où j'étais, était un état trop violent pour pouvoir y rester longtems; j'appelle donc ma servante, & lui dis, *Jeannette*, allez voir ce qu'il y a là-bas, je ne sais pas ce que c'est, je suis toute tremblante; & je lui mis la chandelle à la main, & elle descendit; mais ne la voyant point remonter pour me rendre compte, je descendis moi-même. Mais grand DIEU! quelle fut ma douleur & ma surprise, lorsque je vis ce cher fils étendu à terre! Cependant je ne le crus pas mort, & je courus chercher de l'eau de la reine d'Hon-

Digitized by Google

grie, croyant qu'il ſe trouvait mal ; & comme l'eſpérance eſt ce qui nous quite le dernier, je lui donnai tous les ſecours qu'il m'était poſſible pour le rappeller à la vie, ne pouvant me perſuader qu'il fût mort. Nous nous en flattions tous, puiſque l'on avait été chercher le chirurgien, & qu'il était auprès de moi, ſans que je l'euſſe vu ni apperçu, que lorſqu'il me dit qu'il était inutile de lui faire rien de plus, qu'il était mort. Je lui ſoutins alors que cela ne ſe pouvait pas, & je le priai de redoubler ſes attentions, & de l'examiner plus exactement, ce qu'il fit inutilement ; cela n'était que trop vrai : & pendant tout ce tems là mon mari était appuyé ſur un comptoir à ſe déſeſpérer ; de ſorte que mon cœur était déchiré entre le déplorable ſpectacle de mon fils mort, & la crainte de perdre ce cher mari de la douleur à laquelle il ſe livrait tout entier ſans entendre aucune conſolation ; & ce fut dans cet état que la juſtice nous trouva, lorſqu'elle nous arrêta dans notre chambre, où on nous avait fait remonter.

Voilà l'affaire tout comme elle s'eſt paſſée mot-à-mot ; & je prie DIEU, qui connaît notre innocence, de me punir éternellement ; ſi j'ai augmenté ni diminué d'un *iota*, & ſi je n'ai dit la pure vérité en toutes ſes circonſtances ; je ſuis prête à ſceller de mon ſang cette vérité, &c.

---

## LETTRE DE DONAT CALAS FILS, A LA VEUVE DAME CALAS SA MÈRE.

*De Châtelain 22 Juin 1762.*

Ma chere infortunée & reſpectable mère, J'ai vu votre lettre du 15 Juin entre les mains d'un ami qui pleurait en la liſant ; je l'ai mouillée de mes larmes. Je ſuis tombé à genoux, j'ai prié DIEU de m'exterminer, ſi aucun de ma famille

mille était coupable de l'abominable parricide imputé à mon père, à mon frère, & dans lequel vous, la meilleure & la plus vertueuse des mères, avez été impliquée vous-même.

Obligé d'aller en Suisse depuis quelques mois pour mon petit commerce, c'est là que j'appris le désastre inconcevable de ma famille entière. Je sus d'abord que vous ma mère, mon père, mon frère *Pierre Calas*, Mr. *Lavaisse*, jeune homme connu pour sa probité & pour la douceur de ses mœurs, vous étiez tous aux fers à Toulouse; que mon frère aîné, *Marc-Antoine Calas*, était mort d'une mort affreuse, & que la haine qui naît si souvent de la diversité des religions, vous accusait tous de ce meurtre. Je tombai malade dans l'excès de ma douleur, & j'aurais voulu être mort.

On m'apprit bientôt qu'une partie de la populace de Toulouse avait crié à notre porte en voyant mon frère expiré; *C'est son père, c'est sa famille protestante qui l'a assassiné; il voulait se faire catholique;* d) *il devait abjurer le lendemain; son père l'a étranglé de ses mains, croyant faire une œuvre agréable à* DIEU; *Il a été assisté dans ce sacrifice par son fils* Pierre, *par sa femme, par le jeune* Lavaisse.

On ajoutait que *Lavaisse* âgé de vingt ans, arrivé de Bordeaux le jour même, avait été choisi dans une assemblée de protestans, pour être le bourreau de la secte, & pour étrangler quiconque changerait de religion. On criait dans Toulouse que c'était la jurisprudence ordinaire des réformés.

L'extravagance absurde de ces calomnies me rassurait; plus elles manifestaient de démence, plus j'espérai de la sagesse de vos juges.

*d*) On a dit qu'on l'avait vu dans une église. Est-ce une preuve qu'il devait abjurer? ne voit-on pas tous les jours des catholiques venir entendre les prédicateurs célèbres en Suisse, dans Amsterdam, à Genève, &c.? Enfin il est prouvé que *Marc-Antoine Calas* n'avait pris aucunes mesures pour changer de religion; ainsi nul motif de la colère prétendue de ses parens.



Digitized by Google

Je tremblai, il eſt vrai, quand toutes les nouvelles m'apprirent qu'on avait commencé par faire enſevelir mon frère *Marc-Antoine* dans une égliſe catholique, ſur cette ſeule ſuppoſition imaginaire, qu'il devait changer de religion. On nous apprit que la confrairie des pénitens blancs lui avait fait un ſervice ſolemnel comme à un martyr, qu'on lui avait dreſſé un mauſolée, & qu'on avait placé ſur ce mauſolée ſa figure, tenant dans les mains une palme.

Je ne preſſentis que trop les effets de cette précipitation, & de ce fatal entouſiaſme. Je connus que puiſqu'on regardait mon frère *Marc-Antoine* comme un martyr, on ne voyait dans mon père, dans vous, dans mon frère *Pierre*, dans le jeune *Lavaiſſe* que des bourreaux. Je reſtai dans une horreur ſtupide un mois entier. J'avais beau me dire à moi-même, Je connais mon malheureux frère, je ſais qu'il n'avait point le deſſein d'abjurer, je ſais que s'il avait voulu changer de religion, mon père & ma mère n'auraient jamais gêné ſa conſcience ; ils ont trouvé bon que mon autre frère *Louis* ſe fît catholique ; ils lui font une penſion ; rien n'eſt plus commun dans les familles de ces provinces, que de voir des frères de religion différente ; l'amitié fraternelle n'en eſt point refroidie ; la tolérance heureuſe, cette ſainte & divine maxime dont nous faiſons profeſſion, ne nous laiſſe condamner perſonne ; nous ne ſavons point prévenir les jugemens de DIEU ; nous ſuivons les mouvemens de notre conſcience, ſans inquiéter celle des autres.

Il eſt incompréhenſible, diſais-je, que mon père & ma mère, qui n'ont jamais maltraité aucun de leurs enfans, en qui je n'ai jamais vu ni colère, ni humeur, qui jamais en leur vie n'ont commis la plus légère violence, ayent paſſé tout d'un coup d'une douceur habituelle de trente années, à la fureur inouïe d'étrangler de leurs mains leur fils aîné, dans la crainte chimérique qu'il ne quittât une religion qu'il ne voulait point quitter.

Digitized by Google

Voilà, ma mère, les idées qui me rassuraient; mais à chaque poste, c'étaient de nouvelles allarmes. Je voulais venir me jetter à vos pieds, & baiser vos chaînes. Vos amis mes protecteurs me retinrent par des considérations aussi puissantes que ma douleur.

Ayant passé près de deux mois dans cette incertitude effrayante, sans pouvoir ni recevoir de vos lettres, ni vous faire parvenir les miennes, je vis enfin les mémoires produits pour la justification de l'innocence. Je vis dans deux de ces factums précisément la même chose que vous dites aujourd'hui dans votre lettre du 15 Juin, que mon malheureux frère *Marc-Antoine* avait soupé avec vous avant sa mort, & qu'aucun de ceux qui assistèrent à ce dernier repas de mon frère ne se sépara de la compagnie qu'au moment fatal où l'on s'apperçut de sa fin tragique *e*).

Pardonnez-moi si je vous rappelle toutes ces images horribles; il le faut bien. Nos malheurs nouveaux vous retracent continuellement les anciens, & vous ne me pardonneriez pas de ne point rouvrir vos blessures. Vous ne sauriez croire, ma mère, quel effet favorable fit sur tout le monde cette preuve que mon père & vous, & mon frère *Pierre*, & le sieur *Lavaisse*, vous ne vous étiez pas quittés un moment, dans le tems qui s'écoula

*e*) Il est de la plus grande vraisemblance que *Marc-Antoine Calas* se défit lui-même; il était mécontent de sa situation; il était sombre, atrabilaire, & lisait souvent des ouvrages sur le suicide. *Lavaisse* avant le souper l'avait trouvé dans une profonde rêverie. Sa mère s'en était aussi apperçue. Ces mots *je brûle* répondus à la servante, qui lui proposait d'approcher du feu, sont d'un grand poids. Il descend seul en bas après souper. Il exécute sa résolution funeste. Son frère au bout de deux heures, en reconduisant *Lavaisse*, est témoin de ce spectacle. Tous deux s'écrient; le père vient, on dépend le cadavre : voilà la première cause du jugement porté contre cet infortuné père. Il ne veut pas d'abord dire aux voisins, aux chirurgiens, Mon fils s'est pendu, il faut qu'on le traîne sur la claie, & qu'on deshonore ma famille. Il n'avoue la vérité que lorsqu'on ne peut plus la céler. C'est sa piété paternelle qui l'a perdu : on a cru qu'il était coupable de la mort de son fils, parce qu'il n'avait pas voulu d'abord accuser son fils.



Digitized by Google

entre ce triste souper & votre emprisonnement.

Voici comme on a raisonné dans tous les endroits de l'Europe où notre calamité est parvenue ; j'en suis bien informé, & il faut que vous le sachiez. On disait :

Si *Marc-Antoine Calas* a été étranglé par quelqu'un de sa famille, il l'a été certainement par sa famille entière, & par *Lavaisse*, & par la servante même ; car il est prouvé que cette famille, & *Lavaisse*, & la servante *f*) furent toûjours tous ensemble, les juges en conviennent, rien n'est plus avéré. Ou tous les prisonniers sont coupables, ou aucun d'eux ne l'est, il n'y a pas de milieu. Or il n'est pas dans la nature qu'une famille, jusques-là irréprochable, un père tendre, la meilleure des mères, un frère qui aimait son frère, un ami qui arrivait dans la ville, & qui par hazard avait soupé avec eux, ayent pu prendre tous à la fois, & en un moment, sans aucune raison, sans le moindre motif, la résolution inouie de commettre un parricide. Un tel complot dans de telles circonstances est impossible ; *g*) l'exécution en est plus impossible encore. Il est donc infiniment probable que les juges repareront l'affront fait à l'innocence.

Ces discours me soutenaient un peu dans mon accablement.

Toutes ces idées de consolation ont été bien vaines. La nouvelle arriva au mois de Mars,

*f*) Cette servante est catholique & pieuse ; elle était dans la maison depuis trente ans ; elle avait beaucoup servi à la conversion d'un des enfans du sieur *Calas*. Son témoignage est du plus grand poids. Comment n'a-t-il pas prévalu sur les présomptions les plus trompeuses ?

*g*) Dans quel tems le père aurait-il pu pendre son fils ? Ce n'est pas avant le souper, puisqu'ils soupèrent ensemble ; ce n'est pas pendant le souper, ce n'est pas après le souper, puisque le père & la famille étaient en haut quand le fils était descendu. Comment le père, assisté même de main-forte, aurait-il pu pendre son fils aux deux battans d'une porte au rez-de-chaussée, sans un violent combat, sans un tumulte horrible ? Enfin, pourquoi ce père aurait-il pendu son fils pour le dépendre ? Quelle absurdité dans ces accusations !

Digitized by Google

du ſupplice de mon père. Une lettre qu'on voulait me cacher, & que j'arrachai, m'apprit ce que je n'ai pas la force d'exprimer, & ce qu'il vous a falu ſi ſouvent entendre.

Soutenez-moi, ma mère, dans ce moment où je vous écris en tremblant, & donnez-moi votre courage; il eſt égal à votre horrible ſituation. Vos enfans diſperſés, votre fils aîné mort à vos yeux, votre mari mon père expirant du plus cruel des ſupplices, votre dot perdue, l'indigence & l'opprobre ſuccédant à la conſidération & à la fortune. Voilà donc votre état! mais DIEU vous reſte, il ne vous a pas abandonné; l'honneur de mon père vous eſt cher; vous bravez les horreurs de la pauvreté, de la maladie, de la honte même, pour venir de deux cent lieues, implorer aux pieds du trône la juſtice du roi; ſi vous parvenez à vous faire entendre, vous l'obtiendrez ſans doute.

Que pourrait-on oppoſer aux cris & aux larmes d'une mère & d'une veuve, & aux démonſtrations de la raiſon? Il eſt prouvé que mon père ne vous a pas quittée, qu'il a été conſtamment avec vous, & avec tous les accuſés, dans l'appartement d'en haut, tandis que mon malheureux frère était mort au bas de la maiſon. Cela ſuffit. On a condamné mon père au dernier & au plus affreux des ſupplices; mon frère eſt banni par un ſecond jugement, & malgré ſon banniſſement on le met dans un couvent de jacobins de la même ville. Vous êtes hors de cour, *Luvaiſſe* hors de cour. Pourquoi mon frère n'eſt-il que banni s'il eſt coupable du meurtre de ſon frère? Pourquoi, s'il eſt banni du Languedoc, eſt-il enfermé dans un couvent de Touloufe? On n'y comprend rien. Chacun cherche la raiſon de ces arrêts & de cette conduite, & perſonne ne la trouve.

Tout ce que je ſais, c'eſt que les juges, ſur des indices trompeurs, voulaient condamner tous les accuſés au ſupplice, & qu'ils ſe contentèrent de faire périr mon père, dans l'idée où ils



Digitized by Google

étaient que cet infortuné avouerait en expirant le crime de toute la famille. Ils furent étonnés, m'a-t-on dit, quand mon père au milieu des tourmens, prit DIEU à témoin de ſon innocence & de la vôtre, & mourut en priant ce DIEU de miſéricorde, de faire grace à ces juges de rigueur, que la calomnie avait trompés.

Ce fut alors qu'ils prononcèrent l'arrêt qui vous a rendu la liberté, mais qui ne vous a rendu ni vos biens diſſipés, ni votre honneur indignement flétri, ſi pourtant l'honneur dépend de l'injuſtice des hommes.

Ce ne ſont pas les juges que j'accuſe : ils n'ont pas voulu, ſans doute, aſſaſſiner juridiquement l'innocence; j'impute tout aux calomnies, aux indices faux, mal expoſés, aux rapports de l'ignorance, *h*) aux mépriſes extravagantes de quelques dépoſans, aux cris d'une multitude inſenſée, & à ce zèle furieux qui veut que ceux qui ne penſent pas comme nous, ſoient capables des plus grands crimes.

Il vous ſera aiſé, ſans doute, de diſſiper les illuſions *i*) qui ont ſurpris des juges, d'ailleurs intègres & éclairés; car enfin, puiſque mon père a été le ſeul condamné, il faut que mon père ait commis ſeul le parricide. Mais comment ſe peut-il faire qu'un vieillard de ſoixante & huit ans,

*h*) Quand le père & la mère en larmes étaient vers les dix heures du ſoir auprès de leur fils *Marc-Antoine* déja mort & froid, ils s'écriaient, ils pouſſaient des cris pitoyables, ils éclataient en ſanglots; & ce ſont ces ſanglots, ces cris paternels, qu'on a imaginé être les cris mêmes de *Marc-Antoine Calas* mort deux heures auparavant: & c'eſt ſur cette mépriſe qu'on a cru qu'un père & une mère qui pleuraient leur fils mort, aſſaſſinaient ce fils; & c'eſt ſur cela qu'on a jugé.

*i*) Un témoin a prétendu, qu'on avait entendu *Calas* père menacer ſon fils quelques ſemaines auparavant. Quel rapport des menaces paternelles peuvent-elles avoir avec un parricide? *Marc-Antoine Calas* paſſait ſa vie à la paume, au billard, dans les ſalles d'arme; le père le menaçait s'il ne changeait pas. Cette juſte correction de l'amour paternel, & peut-être quelque vivacité, prouveront-ils le crime le plus atroce & le plus dénaturé?

Digitized by Google

que j'ai vu pendant deux ans attaqué d'un rhumatisme sur les jambes, ait seul pendu un jeune homme de vingt-huit ans, dont la force prodigieuse & l'adresse singulière étaient connues?

Si le mot de *ridicule* pouvait trouver place au milieu de tant d'horreurs, le ridicule excessif de cette supposition suffirait seule, sans autre examen, pour nous obtenir la réparation qui nous est dûe. Quels misérables indices, quels discours vagues, quels rapports populaires pourront tenir contre l'impossibilité physique démontrée.

Voilà où je m'en tiens. Il est impossible que mon père, que même deux personnes ayent pu étrangler mon frère. Il est impossible encor une fois que mon père soit seul coupable, quand tous les accusés ne l'ont pas quitté d'un moment. Il faut donc absolument, ou que les juges ayent condamné un innocent, ou qu'ils ayent prévariqué en ne purgeant pas la terre de quatre monstres coupables du plus horrible crime.

Plus je vous aime & vous respecte, ma mère, moins j'épargne les termes. L'excès de l'horreur dont on vous a chargée, ne sert qu'à mettre au jour l'excès de votre malheur & de votre vertu. Vous demandez à présent ou la mort ou la justification de mon père; je me joins à vous, & je demande la mort avec vous, si mon père est coupable.

Obtenez seulement que les juges produisent le procès criminel, c'est tout ce que je veux, c'est ce que tout le monde désire, & ce qu'on ne peut refuser. Toutes les nations, toutes les religions y sont intéressées. La justice est peinte un bandeau sur les yeux, mais doit-elle être muette? Pourquoi, lorsque l'Europe demande compte d'un arrêt si étrange, ne s'empresse-t-on pas à le donner?

C'est pour le public que la punition des scélérats est décernée. Les accusations sur lesquelles on les punit doivent donc être publiques. On ne peut retenir plus longtems dans l'obscurité ce qui



Digitized by Google

doit paraître au grand jour. Quand on veut donner quelque idée des tyrans de l'antiquité, on dit qu'ils décidaient arbitrairement de la vie des hommes. Les juges de Toulouſe ne ſont point des tyrans, ils ſont les miniſtres des loix, ils jugent au nom d'un roi juſte : s'ils ont été trompés, c'eſt qu'ils ſont hommes : ils peuvent le reconnaître, & devenir eux-mêmes vos avocats auprès du trône.

Adreſſez-vous donc à Mr. le chancelier, *k*) à Meſſieurs les miniſtres avec confiance. Vous êtes timide, vous craignez de parler, mais votre cauſe parlera. Ne croyez point qu'à la cour on ſoit auſſi inſenſible, auſſi dur, auſſi injuſte, que l'écrivent d'impudens raiſonneurs, à qui les hommes de tous les états ſont également inconnus. Le roi veut la juſtice, c'eſt la baſe de ſon gouvernement; ſon conſeil n'a certainement nul intérêt que cette juſtice ne ſoit pas rendue. Croyez-moi, il y a dans les cœurs de la compaſſion & de l'équité : les paſſions turbulentes & les préjugés étouffent ſouvent en nous ces ſentimens; & le conſeil du roi n'a certainement ni paſſion dans cette affaire, ni préjugé qui puiſſe éteindre ſes lumières.

*k*) Mr. le chancelier ſe ſouviendra ſans doute de ces paroles de Mr. *Dagueſſeau* ſon prédéceſſeur dans ſa ſeiziéme mercuriale. » Qui croirait qu'une première impreſſion pût » décider quelquefois de la vie & de la mort? Un amas » fatal de circonſtances qu'on dirait que la fortune a aſſemblées exprès pour faire périr un malheureux, une foule » de témoins muets, & par là plus redoutables, dépoſent » contre l'innocence; le juge ſe prévient, l'indignation s'allume, & ſon zèle même le ſéduit : moins juge qu'accuſateur, il ne voit plus que ce qui ſert à condamner, & » il ſacrifie aux raiſonnemens de l'homme celui qu'il aurait » ſauvé s'il n'avait admis que les preuves de la loi. Un événement imprévu fait quelquefois éclater dans la ſuite l'innocence accablée ſous le poids des conjectures, & dément » les indices trompeurs dont la fauſſe lumière avait ébloui » l'eſprit du magiſtrat. La vérité ſort du nuage de la vraiſemblance : mais elle en ſort trop tard; le ſang de l'innocent demande vengéance contre la prévention de ſon juge, » & le magiſtrat eſt réduit à pleurer toute ſa vie un malheur que ſon repentir ne peut réparer. «

Digitized by Google

Qu'arrivera-t-il enfin ? le procès criminel sera-t-il mis sous les yeux du public ? alors on verra si le rapport contradictoire *l*) d'un chirurgien & quelques méprises frivoles doivent l'emporter sur les démonstrations les plus évidentes que l'innocence ait jamais produites. Alors on plaindra les juges de n'avoir point vu par leurs yeux dans une affaire si importante, & de s'en être rapporté à l'ignorance ; alors les juges eux-mêmes *m*) joindront leurs voix aux nôtres. Refuseront-ils de tirer la vérité de leur greffe ? cette vérité s'élévera alors avec plus de force.

*l*) De très mauvais physiciens ont prétendu qu'il n'était pas possible que *Marc-Antoine* se fût pendu. Rien n'est pourtant si possible : ce qui ne l'est pas, c'est qu'un vieillard ait pendu au bas de la maison un jeune homme robuste, tandis que ce vieillard était en haut.

NB. Le père en arrivant sur le lieu où son fils était suspendu, avait voulu couper la corde, elle avait cédé d'elle-même ; il crut l'avoir coupée. Il se trompa sur ce fait inutile devant les juges qui le crurent coupable.

On dit encor que ce père accablé & hors de lui-même, avait dit dans son interrogatoire, *tous les conviés passèrent au sortir de table dans la même chambre.* Pierre lui repliqua, Eh mon père, oubliez-vous que mon frère *Marc-Antoine* sortit avant nous, & descendit en bas ? Oui, vous avez raison, répondit le père. *Vous vous coupez, vous êtes coupable*, dirent les juges. Si cette anecdote est vraie, de quoi dépend la vie des hommes ?

*m*) Qu'on oppose indices à indices, dépositions à dépositions, conjectures à conjectures ; & les avocats qui ont défendu la cause des accusés, sont prêts de faire voir l'innocence de celui qui a été sacrifié. S'il ne s'agit que de conviction, on s'en rapporte à l'Europe entière. S'il s'agit d'un examen juridique, on s'en rapporte à tous les magistrats, à ceux de Toulouse même, qui avec le tems se feront un honneur & un devoir de réparer, s'il est possible, un malheur dont plusieurs d'entr'eux sont effrayés aujourd'hui. Qu'ils descendent dans eux-mêmes, qu'ils voyent par quel raisonnement ils se sont dirigés. Ne se sont-ils pas dit, *Marc-Antoine Calas* n'a pu se pendre lui-même, donc d'autres l'ont pendu : il a soupé avec sa famille & avec *Lavaisse*, donc il a été étranglé par sa famille & par *Lavaisse ?* On l'a vu une ou deux fois, dit-on, dans une église, donc sa famille protestante l'a étranglé par principe de religion. Voilà les présomptions qui les excusent.

Mais à présent, les juges se disent sans doute, *Marc-*



Digitized by Google

Persistez donc, ma mère, dans votre entreprise; laissons-là notre fortune ; nous sommes cinq enfans sans pain, mais nous avons tous de l'honneur, & nous le préférons comme vous à la vie. Je me jette à vos pieds, je les baigne de mes pleurs; je vous demande votre bénédiction avec un respect que vos malheurs augmentent.

DONAT CALAS.

*A Châtelaine le 22 Juin 1762.*

---

# MÉMOIRE DE DONAT CALAS,

## POUR SON PÈRE, SA MÈRE, ET SON FRÈRE.

JE commence par avouer que toute notre famille est née dans le sein d'une religion qui n'est pas la dominante. On sait assez combien il en coûte à la probité de changer. Mon père & ma mère ont persévéré dans la religion de leurs pères; on nous a trompés peut-être mes parens & moi, quand on nous a dit que cette religion est

*Antoine Calas* a pu renoncer à la vie ; il est physiquement impossible que son père seul l'ait étranglé, donc son père seul ne devait pas périr : il nous est prouvé que la mère, & son fils *Pierre*, & *Lavaisse*, & la servante, qui seuls pouvaient être coupables avec le père, sont tous innocens, puisque nous les avons tous élargis ; donc il nous est prouvé que *Calas* le père, qui ne les a pas quittés un instant, est innocent comme eux.

Il est reconnu que *Marc-Antoine Calas* ne devait pas abjurer, donc il est impossible que son père l'ait immolé à à la fureur du fanatisme. Nous n'avons aucun témoin oculaire, & il ne peut en être. Il n'y a eu que des rapports d'après des ouï-dire ; or ces vains rapports ne peuvent balancer la déclaration de *Calas* sur la roue, & l'innocence avérée des autres accusés ; donc *Calas* le père que nous avons roué, était innocent ; donc nous devons pleurer sur le jugement que nous avons rendu ; & ce n'est pas là le premier exemple d'un si juste & si noble repentir.

celle que professaient autrefois la France, la Germanie & l'Angleterre, lorsque le concile de Francfort assemblé par *Charlemagne* condamnait le culte des images, lorsque *Ratram* sous *Charles le chauve* écrivait en cent endroits de son livre, en faisant parler JESUS-CHRIST même, *Ne croyez pas que ce soit corporellement que vous mangiez ma chair & buviez mon sang*; lorsqu'on chantait dans la plûpart des églises cette homélie conservée dans plusieurs bibliothèques : *Nous recevons le corps & le sang de* JESUS-CHRIST, *non corporellement, mais spirituellement.*

Quand on se fut fait, m'a-t-on dit, des notions plus relevées de ce mystère, quand on crut devoir changer l'œconomie de l'église, plusieurs évêques ne changèrent point : surtout *Claude*, évêque de Turin, retint les dogmes & le culte que le concile de Francfort avait adoptés, & qu'il crut être ceux de l'église primitive; il y eut toûjours un troupeau attaché à ce culte. Le grand nombre prévalut & prodigua à nos pères les noms de *Manichéens*, de *Bulgares*, de *Patarins*, de *Lollards*, de *Vaudois*, d'*Albigeois*, d'*Huguenots*, de *Calvinistes*.

Telles sont les idées acquises par l'examen que ma jeunesse a pu me permettre : je ne les rapporte pas pour étaler une vaine érudition, mais pour tâcher d'adoucir dans l'esprit de nos frères catholiques la haine qui peut les armer contre leurs frères : mes notions peuvent être erronées, mais ma bonne foi n'est point criminelle.

Nous avons fait de grandes fautes comme tous les autres hommes : nous avons imité les fureurs des *Guises*; mais nous avons combattu pour *Henri IV*, si cher à *Louis XV*. Les horreurs des Cévennes commises par des paysans insensés, & que la licence des dragons avait fait naître, ont été mises en oubli, comme les horreurs de la Fronde. Nous sommes les enfans de *Louis XV*, ainsi que ses autres sujets; nous le vénérons, nous chérissons en lui notre père com-



Digitized by Google

mun, nous obéïssons à toutes ses loix, nous payons avec allégresse des impôts nécessaires pour le soutien de sa juste guerre, nous respectons le clergé de France qui fait gloire d'être soumis comme nous à son autorité royale & paternelle; nous révérons les parlemens, nous les regardons comme les défenseurs du trône & de l'état contre les entreprises ultramontaines. C'est dans ces sentimens que j'ai été élevé, & c'est ainsi que pense parmi nous quiconque sait lire & écrire. Si nous avons quelques graces à demander, nous les espérons en silence de la bonté du meilleur des rois.

Il n'appartient pas à un jeune homme, à un infortuné, de décider laquelle des deux religions est la plus agréable à l'Être suprême; tout ce que je sais, c'est que le fonds de la religion est entiérement semblable pour tous les cœurs bien nés; que tous aiment également DIEU, leur patrie & leur roi.

L'horrible avanture dont je vais rendre compte, pourra émouvoir la justice de ce roi bienfaisant & de son conseil, la charité du clergé qui nous plaint en nous croyant dans l'erreur, & la compassion généreuse du parlement même, qui nous a plongés dans la plus affreuse calamité où une famille honnête puisse être réduite.

Nous sommes actuellement cinq enfans orphelins, car notre père a péri par le plus grand des supplices, & notre mère poursuit loin de nous, sans secours & sans appui, la justice due à la mémoire de mon père. Notre cause est celle de toutes les familles; c'est celle de la nature; elle intéresse l'état & la religion, & les nations voisines.

Mon père *Jean Calas* était un négociant établi à Toulouse depuis quarante ans. Ma mère est Anglaise, mais elle est par son ayeule de la maison de la *Garde-Montesquieu*, & tient à la principale noblesse du Languedoc. Tous deux ont élevé leurs enfans avec tendresse: jamais aucun

Digitized by Google

de nous n'a essuyé d'eux ni coups, ni mauvaise humeur : il n'a peut-être jamais été de meilleurs parens.

S'il falait ajouter à mon témoignage des témoignages étrangers, j'en produirais plusieurs. *n*)

Tous ceux qui ont vécu avec nous, savent que mon père ne nous a jamais gênés sur le choix d'une religion : il s'en est toûjours rapporté à DIEU & à notre conscience. Il était si éloigné de ce zèle amer qui indispose les esprits, qu'il a toûjours eu dans sa maison une servante catholique.

Cette servante très pieuse contribua à la conversion d'un de mes frères nommé *Louis* : elle resta auprès de nous après cette action : on ne lui fit aucuns reproches : il n'y a point de plus forte preuve de la bonté du cœur de mes parens.

Mon père déclara en présence de son fils *Louis*, devant Mr. de *la Motte* conseiller au parlement, que *pourvu que la conversion de son fils fût sincère, il ne pouvait la désapprouver, parce que de géner les consciences, ne sert qu'à faire des hypocrites*. Ce furent ses propres paroles, que mon frère *Louis* a consignées dans une déclaration publique au tems de notre catastrophe.

Mon père lui fit une pension de quatre cent livres, & jamais aucun de nous ne lui a fait le moindre reproche de son changement. Tel était l'esprit de douceur & d'union que mon père & ma mère avaient établi dans notre famille. DIEU la bénissait; nous jouissions d'un bien honnête;

*n*) J'atteste devant DIEU, que j'ai demeuré pendant quatre ans à Toulouse chez le sieur & dame *Calas*, que je n'ai jamais vu une famille plus unie, ni un père plus tendre, & que dans l'espace de quatre années il ne s'est pas mis une fois en colère; que si j'ai quelques sentimens d'honneur, de droiture & de modération, je les dois à l'éducation que j'ai reçue chez lui.

*Genève 5e Juillet 1762.*

*Signé* J. Calvet *caissier des postes de Suisse, d'Allemagne & d'Italie.*

Digitized by Google

nous avions des amis; & pendant quarante ans notre famille n'eut dans Toulouse ni procès ni querelle avec personne. Peut-être quelques marchands jaloux de la prospérité d'une maison de commerce qui était d'une autre religion qu'eux, excitaient la populace contre nous; mais notre modération constante semblait devoir adoucir leur haine.

Voici comment nous sommes tombés de cet état heureux dans le plus épouvantable desastre. Notre frère aîné *Marc-Antoine Calas*, la source de tous nos malheurs, était d'une humeur sombre & mélancolique; il avait quelques talens: mais n'ayant pu réussir ni à se faire recevoir licentié en droit, parce qu'il eût falu faire des actes de catholique, ou acheter des certificats; ne pouvant être négociant, parce qu'il n'y était pas propre; se voyant repoussé dans tous les chemins de la fortune, il se livrait à une douleur profonde. Je le voyais souvent lire des morceaux de divers auteurs sur le suicide, tantôt de *Plutarque*, ou de *Senèque*, tantôt de *Montaigne*: il savait par cœur la traduction en vers du fameux monologue de *Hamlet*, si célèbre en Angleterre, & des passages d'une tragi-comédie française intitulée *Sidney*. Je ne croyais pas qu'il dût mettre un jour en pratique des leçons si funestes.

Enfin un jour, c'était le 13 Octobre 1761 (je n'y étais pas, mais on peut bien croire que je ne suis que trop instruit); ce jour, dis-je, un fils de Mr. *Lavaisse* fameux avocat de Toulouse, arrivé de Bordeaux, veut aller voir son père qui était à la campagne; il cherche partout des chevaux, il n'en trouve point; le hazard fait que mon père & mon frère *Marc-Antoine* son ami le rencontrent & le prient à souper; on se met à table à sept heures selon l'usage simple de nos familles réglées & occupées, qui finissent leur journée de bonne heure pour se lever avant le soleil. Le père, la mère, les enfans, leur ami font un repas frugal au premier étage. La cuisine était auprès de la salle à manger; la même servante

Digitized by Google

catholique apportait les plats, entendait & voyait tout. Je ne peux que répéter ici ce qu'a dit ma malheureuse & respectable mère. Mon frère *Marc-Antoine* se leve de table un peu avant les autres; il passe dans la cuisine; la servante lui dit, Approchez-vous du feu; *Ah!* répondit-il, *je brûle*. Après avoir proféré ces paroles qui n'en disent que trop, il descend en bas vers le magazin, d'un air sombre, & profondément pensif. Ma famille, avec le jeune *Lavaisse*, continue une conversation paisible jusqu'à neuf heures trois quarts, sans se quitter un moment. Mr. *Lavaisse* se retire; ma mère dit à son second fils *Pierre* de prendre un flambeau & de l'éclairer; ils descendent; mais quel spectacle s'offre à eux! ils voyent la porte du magazin ouverte, les deux battans rapprochés, un bâton fait pour serrer & assujettir les ballots passé au haut des deux battans, une corde à nœuds coulans, & mon malheureux frère suspendu en chemise, les cheveux arrangés, son habit plié sur le comptoir.

A cet objet ils poussent des cris: Ah, mon DIEU! Ah, mon DIEU! Ils remontent l'escalier; ils appellent le père; la mère suit toute tremblante; ils l'arrêtent, ils la conjurent de rester; ils volent chez les chirurgiens, chez les magistrats. La mère effrayée descend avec la servante; les pleurs & les cris redoublent; que faire? laissera-t-on le corps de son fils sans secours? le père embrasse son fils mort; la corde cède au premier effort, parce qu'un des bouts du bâton glissait aisément sur les battans, & que le corps soulevé par le père n'assujettissait plus ce billot. La mère veut faire avaler à son fils des liqueurs spiritueuses; la servante multiplie en vain ses secours; mon frère était mort. Aux cris & aux sanglots de mes parens, la populace environnait déja la maison; j'ignore quel fanatique imagina le premier que mon frère était un martyr, que sa famille l'avait étranglé pour prévenir son abjuration. Un autre ajoute que cette abjuration devait se faire le lendemain. Un troisiéme dit,

Digitized by Google

que la religion proteſtante ordonne aux pères & Mères d'égorger ou d'étrangler leurs enfans quand ils veulent ſe faire catholiques. Un quatriéme dit que rien n'eſt plus vrai, que les proteſtans ont dans leur dernière aſſemblée nommé un bourreau de la ſecte, que le jeune *Lavaiſſe* âgé de dix-neuf à vingt ans eſt le bourreau; que ce jeune homme, la candeur & la douceur même, eſt venu de Bordeaux à Toulouſe exprès pour pendre ſon ami. Voilà bien le peuple! voilà un tableau trop fidèle de ſes excès!

Ces rumeurs volaient de bouche en bouche; ceux qui avaient entendu les cris de mon frère *Pierre* & du ſieur *Lavaiſſe*, & les gémiſſemens de mon père & de ma mère, à neuf heures trois quarts, ne manquaient pas d'affirmer qu'ils avaient entendu les cris de mon frère étranglé, & qui était mort deux heures auparavant.

Pour comble de malheur, le capitoul, prévenu par ces clameurs, arrive ſur le lieu avec ſes aſſeſſeurs, & fait tranſporter le cadavre à l'hôtel-de-ville. Le procès verbal ſe fait à cet hôtel, au lieu d'être dreſſé dans l'endroit même où l'on a trouvé le mort, comme on m'a dit que la loi l'ordonne. *o*) Quelques témoins ont dit que ce procès verbal fait à l'hôtel-de-ville était daté de la maiſon du mort; ce ſerait une grande preuve de l'animoſité qui a perdu ma famille. Mais qu'importe que le juge en premier reſſort ait commis cette faute? nous ne prétendons accuſer perſonne; ce n'eſt pas cette irrégularité ſeule qui nous a été fatale.

Ces premiers juges ne balançaient pas entre un ſuicide qui eſt rare en ce pays, & un parricide qui eſt encor mille fois plus rare; ils croyaient le parricide; ils le ſuppoſaient ſur le changement prétendu de religion que le mort devait faire; & on va viſiter ſes papiers, ſes livres, pour voir s'il n'y avait pas quelque preuve de ce changement; on n'en trouve aucune.

*o*) Ordonnance de 1670, article I. titre 4.

Digitized by Google

Enfin un chirurgien nommé *La Marque*, eſt nommé pour ouvrir l'eſtomac de mon frère, & pour faire rapport s'il y a trouvé des reſtes d'alimens. Son rapport dit, que les alimens avaient été pris quatre heures avant ſa mort. Il ſe trompait évidemment de deux. Il eſt clair qu'il voulait ſe faire valoir en prononçant quel tems il faut pour la digeſtion, que la diverſité des temperamens rend plus ou moins lente. Cette petite erreur d'un chirurgien devait-elle préparer le ſupplice de mon père? La vie des hommes dépend donc d'un mauvais raiſonnement!

Il n'y avait poinc de preuve contre mes parens, & il ne pouvait y en avoir aucune : on eut incontinént recours à un monitoire. Je n'examine pas ſi ce monitoire était dans les règles; on y ſuppoſait le crime, & on demandait la révélation des preuves. On ſuppoſait *Lavaiſſe* mandé de Bordeaux pour être bourreau, & on ſuppoſait l'aſſemblée tenue pour élire ce bourreau, le jour même de l'arrivée de *Lavaiſſe* 13 Octobre. On imaginait que quand on étrangle quelqu'un pour cauſe de religion, on le fait mettre à genoux; & on demandait ſi l'on n'avait pas vu le malheureux *Marc-Antoine Calas* à genoux devant ſon père qui l'étranglait pendant la nuit, dans un endroit où il n'y avait point de lumière.

On était ſûr que mon frère était mort catholique, & l'on demandait des preuves de ſa catholicité, quoiqu'il fût bien prouvé que mon frère n'avait point changé de religion & n'en voulait point changer. On était ſurtout perſuadé que la maxime de tous les proteſtans eſt d'étrangler leur fils dès qu'ils ont le moindre ſoupçon que leur fils veut être catholique; & ce fanatiſme fut porté au point, que toute l'égliſe de Genève ſe crut obligée d'envoyer une atteſtation de ſon horreur pour des idées ſi abominables & ſi inſenſées, & de l'étonnement où elle était qu'un tel ſoupçon eût jamais pu entrer dans la tête des juges.

Avant que ce monitoire parût, il s'éleva une

Digitized by Google

voix du peuple, qui dit que mon frère *Marc-Antoine* devait entrer le lendemain dans la confrairie des pénitens blancs : aussi-tôt les capitouls ordonnèrent qu'on enterrât mon frère pompeusement au milieu de l'église de St. Etienne. Quarante prêtres & tous les pénitens blancs assistèrent au convoi. *p*)

Quatre jours après les pénitens blancs lui firent un service solemnel dans leur chapelle ; l'église était tendue de blanc ; on avait élevé au milieu un catafalque, au haut duquel on voyait un squelette humain, qu'un chirurgien avait prêté : ce squelette tenait dans une main un papier, où on lisait ces mots, *Abjuration de l'hérésie*, & de l'autre une palme, l'emblême de son martyre.

Le lendemain les cordeliers lui firent un pareil service. On peut juger si un tel éclat acheva d'enflammer tous les esprits ; les pénitens blancs & les cordeliers dictaient sans le savoir la mort de mon père.

Le parlement saisit bientôt cette affaire. Il cassa d'abord la procédure des capitouls, qui étant vicieuse dans toutes ses formes, ne pouvait pas subsister ; mais le préjugé subsista avec violence. Tous les zélés voulaient déposer ; l'un avait vu dans l'obscurité à travers le trou de la serrure de la porte, des hommes qui couraient ; l'autre avait entendu du fond d'une maison éloignée à l'autre bout de la rue, la voix de *Calas* qui se plaignait d'avoir été étranglé.

Un peintre nommé *Mateï* dit que sa femme lui avait *dit* qu'une nommée *Mandrille* lui avait *dit* qu'une inconnue lui avait *dit* avoir entendu les cris de *Marc-Antoine Calas*, à une autre extrémité de la ville.

Mais pour tous les accusés, mon père, ma mère, mon frère *Pierre*, le jeune *Lavaisse* & la

*p*) Il y a dans Toulouse quatre confrairies de pénitens, blancs, bleus, gris, noirs : ils portent une longue capote, avec un masque de la même couleur, percés de deux trous pour les yeux.

Digitized by Google

servante, ils furent unanimément d'accord sur tous les points essentiels ; tous aux fers, tous séparément interrogés, ils soutinrent la vérité, sans jamais varier ni au récolement, ni à la confrontation.

Leur trouble mortel put à la vérité faire chanceler leur mémoire sur quelques petites circonstances, qu'ils n'avaient apperçues qu'avec des yeux égarés & offusqués par les larmes ; mais aucun d'eux n'hésita un moment sur tout ce qui pouvait constater leur innocence. Les cris de la multitude, l'ignorante déposition du chirurgien *La Marque*, des témoins auriculaires qui ayant une fois débité des accusations absurdes, ne voulaient pas s'en dédire, l'emportèrent sur la vérité la plus évidente.

Les juges avaient d'un côté ces accusations frivoles sous leurs yeux, de l'autre l'impossibilité démontrée que mon père âgé de soixante & huit ans, eût pu seul pendre un jeune homme de vingt-huit ans beaucoup plus robuste que lui, comme on l'a déja dit ailleurs ; ils convenaient bien que ce crime était difficile à commettre, mais ils prétendaient qu'il était encor plus difficile que mon frère *Marc-Antoine Calas* eût terminé lui-même sa vie.

Vainement *Lavaisse* & la servante prouvaient l'innocence de mon père, de ma mère & de mon frère *Pierre* ; *Lavaisse* & la servante étaient eux-mêmes accusés ; le secours de ces témoins nécessaires nous fut ravi contre l'esprit de toutes les loix.

Il était clair, & tout le monde en convient, que si *Marc-Antoine Calas* avait été assassiné, il l'avait été par toute la famille, & par *Lavaisse* & la servante ; qu'ils étaient ou tous innocens, ou tous coupables, puis qu'il était prouvé qu'ils ne s'étaient pas quittés un moment, ni pendant le souper, ni après souper.

J'ignore par quelle fatalité les juges crurent mon père criminel, & comment la forme l'a emporté sur le fonds. On m'a assuré que plusieurs

Digitized by Google

d'entr'eux ſoutinrent longtems l'innocence de mon père, mais qu'ils cédèrent enfin à la pluralité. Cette pluralité croyait toute ma famille & le jeune *Lavaiſſe* également coupables. Il eſt certain qu'ils condamnèrent mon malheureux père au ſupplice de la roue, dans l'idée où ils étaient qu'il ne réſiſterait pas aux tourmens, & qu'il avouerait les prétendus compagnons de ſon crime dans l'horreur du ſupplice.

Je l'ai déja dit, & je ne peux trop le répéter, ils furent ſurpris de le voir mourir en prenant à témoin de ſon innocence le DIEU devant lequel il allait comparaître. Si la voix publique ne m'a pas trompé, les deux dominicains nommés *Bourges* & *Caldaguès*, qu'on lui donna pour l'aſſiſter dans ces momens cruels, ont rendu témoignage de ſa réſignation ; ils le virent pardonner à ſes juges & les plaindre : ils ſouhaitèrent enfin de mourir un jour avec des ſentimens de piété auſſi touchans.

Les juges furent obligés bientôt après d'élargir ma mère, le jeune *Lavaiſſe* & la ſervante ; ils bannirent mon frère *Pierre ;* & j'ai toûjours dit avec le public, pourquoi le bannir, s'il eſt innocent ? & pourquoi ſe borner au banniſſement, s'il eſt coupable ?

J'ai toûjours demandé, pourquoi ayant été conduit hors de la ville par une porte, on le laiſſa, ou on le fit rentrer ſur le champ par une autre ? pourquoi il fut enfermé trois mois dans un couvent de dominicains ? voulait-on le convertir au lieu de le bannir ? mettait-on ſon rappel au prix de ſon changement ? puniſſait-on, faiſait-on grace arbitrairement ? & le ſupplice affreux de ſon père était-il un moyen de perſuaſion ?

Ma mère, après cette horrible cataſtrophe, a eu le courage d'abandonner ſa dot & ſon bien ; elle eſt allée à Paris ſans autre ſecours que ſa vertu, implorer la juſtice du roi : elle oſe eſpérer que le conſeil de ſa majeſté ſe fera repréſenter la procédure faite à Toulouſe. Qui

Digitized by Google

ſait même ſi les juges touchés de la conduite généreuſe de ma mère, n'en verront pas plus évidemment l'innocence déja entrevuë de celui qu'ils ont condamné ? n'appercevront-ils pas qu'une femme ſans appui n'oſerait aſſurément demander la réviſion du procès ſi ſon mari était criminel? aurait-elle fait deux cent lieuës pour aller chercher la mort qu'elle mériterait ? cela n'eſt pas plus dans la nature humaine que le crime dont mon père a été accuſé. Car je le dis encor avec horreur, ſi mon père a été coupable de ce parricide, ma mère & mon frère *Pierre Calas* le ſont auſſi : *Lavaiſſe* & la ſervante ont eu ſans doute part au crime. Ma mère aurait-elle entrepris ce voyage pour les expoſer tous au ſupplice, & s'y expoſer elle-même?

Je déclare que je penſe comme elle, que je me ſoumets à la mort comme elle, ſi mon père a commis contre DIEU, la nature, l'état & la religion, le crime qu'on lui a imputé.

Je me joins donc à cette vertueuſe mère par cet acte, légal ou non, mais public & ſigné de moi. Les avocats qui prendront ſa défenſe pourront mettre au jour les nullités de la procédure : c'eſt à eux qu'il appartient de montrer que *Lavaiſſe* & la ſervante, quoiqu'accuſés, étaient des témoins néceſſaires, qui dépoſaient invinciblement en faveur de mon père. Ils expoſeront la néceſſité où les juges ont été réduits, de ſuppoſer qu'un vieillard de ſoixante & huit ans, que j'ai vu incommodé des jambes, avait ſeul pendu ſon propre fils, le plus robuſte des hommes, & l'impoſſibilité abſoluę d'une telle exécution.

Ils mettront dans la balance d'un côté cette impoſſibilité phyſique, & de l'autre des rumeurs populaires. Ils péſeront les probabilités ; ils diſcuteront les témoignages auriculaires.

Que ne diront-ils pas ſur tous les ſoins que nous avons pris depuis trois mois pour nous faire communiquer la procédure, & ſur les refus qu'on nous en a faits? le public & le con-

Digitized by Google

feil ne feront-ils pas faifis d'indignation & de pitié, quand ils apprendront qu'un procureur nous a demandé deux cent louis d'or, à nous, à une famille devenue indigente, pour nous faire avoir cette procédure d'une manière illégale.

Je ne demande point pardon aux juges d'élever ma voix contre leur arrêt, ils le pardonnent fans doute à la piété filiale ; ils me mépriferaient trop fi j'avais une autre conduite, & peut-être quelques-uns d'eux mouilleront mon mémoire de leurs larmes.

Cette avanture épouvantable intéreffe toutes les religions & toutes les nations ; il importe à l'état de favoir de quel côté eft le fanatifme le plus dangereux. Je frémis en y penfant, & plus d'un lecteur fenfible frémira comme moi-même.

Seul, dans un défert, dénué de confeil, d'appui, de confolation, je dis à monfeigneur le chancelier & à tout le confeil d'état : Cette requête que je mets à vos pieds eft extrajudiciaire ; mais rendez-la judiciaire par votre autorité & par votre juftice. N'ayez point pitié de ma famille ; mais faites paraître la vérité. Que le parlement de Touloufe ait le courage de publier les procédures, l'Europe les demande, & s'il ne les produit pas, il voit ce que l'Europe décide.

*à Châtelaine 22 Juillet 1762.*

*Signé* DONAT CALAS.

---

## DÉCLARATION DE PIERRE CALAS.

En arrivant chez mon frère *Donat Calas* pour pleurer avec lui, j'ai trouvé entre fes mains ce mémoire qu'il venait d'achever pour la juftification de notre malheureufe famille. Je me joins à ma mère & à lui ; je fuis prêt d'atte-

ſter la vérité de tout ce qu'il vient d'écrire; je ratifie tout ce qu'a dit ma mère ; & devenu plus courageux par ſon exemple, je demande avec elle à mourir ſi mon père a été criminel.

Je dépoſe, & je promets de dépoſer juridiquement ce qui ſuit.

Le jeune *Gober Lavaiſſe*, âgé de dix-neuf à vingt ans, jeune homme des mœurs les plus douces, élevé dans la vertu par ſon père célèbre avocat, était l'ami de *Marc-Antoine* mon frère, & ce frère était un homme de lettres qui avait étudié auſſi pour être avocat. *Lavaiſſe* ſoupa avec nous le 13 Octobre 1761, comme on l'a dit. Je m'étais un peu endormi après le ſouper, au tems que le ſieur *Lavaiſſe* voulut prendre congé. Ma mère me réveilla & me dit d'éclairer notre ami avec un flambeau.

On peut juger de mon horrible ſurpriſe quand je vis mon frère ſuſpendu en chemiſe aux deux battans de la porte de la boutique qui donne dans le magazin. Je pouſſai des cris affreux ; j'appellai mon père, il deſcend éperdu, il prend à braſſe-corps, ſon malheureux fils en faiſant gliſſer le bâton & la corde qui le ſoutenaient, il ôte la corde du cou en élargiſſant le nœud ; il tremblait, il pleurait, il s'écriait dans cette opération funeſte. Va, me dit-il au nom de DIEU chez le chirurgien *Camoire* notre voiſin, peut-être mon pauvre fils n'eſt pas tout-à-fait mort.

Je vole chez le chirurgien, je ne trouve que le ſieur *Gorſe* ſon garçon, & je l'amène avec moi. Mon père était entre ma mère, & un de nos voiſins nommé *Delpèche*, fils d'un négociant catholique qui pleurait avec eux. Ma mère tâchait en vain de faire avaler à mon frère des eaux ſpiritueuſes, & lui frottait les tempes. Le chirurgien *Gorſe* lui tâte le pouls & le cœur ; il le trouve mort & déja froid ; il lui ôte ſon tour de cou qui était de taffetas noir, il voit l'impreſſion d'une corde, & prononce qu'il eſt étranglé.

Sa chemise n'était pas seulement froissée, ses cheveux arrangés comme à l'ordinaire, & je vis son habit proprement plié sur le comptoir. Je sors pour aller partout demander conseil. Mon père, dans l'excès de sa douleur, me dit, Ne va pas répandre le bruit que ton frère s'est défait lui-même, sauve au moins l'honneur de ta misérable famille. Je cours tout hors de moi chez le sieur *Caseing*, ami de la maison, négociant qui demeurait à la bourse ; je l'amène au logis ; il nous conseille d'avertir au plus vite la justice ; je vole chez le sieur *Clausade* homme de loi ; *Lavaisse* court chez le greffier des capitouls, chez l'assesseur maître *Monier*. Je retourne en hâte me rendre auprès de mon père, tandis que *Lavaisse* & *Clausade* faisoient relever l'assesseur qui était déja couché, & qu'ils vont avertir le capitoul lui-même.

Le capitoul était déja parti sur la rumeur publique pour se rendre chez nous. Il entre avec quarante soldats ; j'étais en bas pour le recevoir, il ordonne qu'on me garde.

Dans ce moment même l'assesseur arrivait avec les sieurs *Clausade* & *Lavaisse*. Les gardes ne voulurent point laisser entrer *Lavaisse*, & le repoussèrent : ce ne fut qu'en faisant beaucoup de bruit, en insistant, & en disant qu'il avait soupé avec la famille, qu'il obtint du capitoul qu'on le laissât entrer.

Quiconque aura la moindre connaissance du cœur humain, verra bien par toutes ces démarches quelle était notre innocence ; comment pouvait-on la soupçonner ? a-t-on quelque exemple dans les annales du monde & des crimes, d'un pareil parricide, commis sans aucun dessein, sans aucun intérêt, sans aucune cause ?

Le capitoul avait mandé le sieur *La Tour* médecin, & les sieurs *La Marque* & *Perronet* chirurgiens ; ils visitèrent le cadavre en ma présence, cherchèrent des meurtrissures sur le corps, & n'en trouvèrent point. Ils ne visitèrent point la corde : ils firent un rapport secret, seulement de bouche

bouche, au capitoul; après quoi on nous mena tous à l'hôtel-de-ville, c'est-à-dire, mon père, ma mère, le sieur *Lavaisse*, le sieur *Caseing* notre ami, la servante & moi: on prit le cadavre & les habits, qui furent portés aussi à l'hôtel-de-ville.

Je voulus laisser un flambeau allumé dans le passage au bas de la maison, pour retrouver de la lumière à notre retour. Telle était ma sécurité, & celle de mon père, que nous pensions être menés seulement à l'hôtel-de-ville pour rendre témoignage à la vérité, & que nous nous flattions de revenir coucher chez nous; mais le capitoul souriant de ma simplicité, fit éteindre le flambeau, en disant que nous ne reviendrions pas si-tôt. Mon père & moi nous fumes mis dans un cachot noir, ma mère dans un cachot éclairé, ainsi que *Lavaisse*, *Caseing* & la servante. Le procès verbal du capitoul, & celui des médecins & chirurgiens, furent faits le lendemain à l'hôtel.

*Caseing* qui n'avait point soupé avec nous fut bientôt élargi; nous fumes tous les autres condamnés à la question, & mis aux fers le 18 Novembre. Nous en appellames au parlement, qui cassa la sentence du capitoul irrégulière en plusieurs points, & qui continua les procédures.

On m'interrogea plus de cinquante fois: on me demanda si mon frère *Marc-Antoine* devait se faire catholique? je répondis que j'étais sûr du contraire, mais qu'étant homme de lettres, & amateur de la musique, il allait quelquefois entendre les prédicateurs qu'il croyait éloquens, & la musique quand elle était bonne. Et que m'eût importé, bon DIEU! que mon frère *Marc-Antoine* eût été catholique ou réformé? en ai-je moins vécu en intelligence avec mon frère *Louis* parce qu'il allait à la messe? n'ai-je pas diné avec lui? n'ai-je pas toujours fréquenté les catholiques dans Toulouse? aucun s'est-il jamais plaint de mon père & de moi? n'ai-je pas appris dans le célèbre mandement de Mr. l'évêque de



Digitized by Google

Soiſſons qu'il faut traiter les Turcs mêmes comme nos frères? pourquoi aurais-je traité mon frère comme une bête féroce? quelle idée! quelle démence!

Je fus confronté ſouvent avec mon père, qui en me voyant éclatait en ſanglots, & fondait en larmes. L'excès de ſes malheurs dérangeait quelquefois ſa mémoire. Aide-moi, me diſait-il; & je le remettais ſur la voye concernant des points tout-à-fait indifférens; par exemple, il lui échappa de dire que nous ſortimes de table tous enſemble: Eh! mon père, m'écriai-je, oubliez-vous que mon frère ſortit quelque tems avant nous? Tu as raiſon, me dit-il, pardonne, je ſuis troublé.

Je fus confronté avec plus de cinquante témoins. Les cœurs ſe ſouléveront de pitié quand ils verront quels étaient ces témoins & ces témoignages. C'était un nommé *Popis*, garçon paſſementier, qui entendant d'une maiſon voiſine les cris que je pouſſais à la vue de mon frère mort, s'était imaginé entendre les cris de mon frère même; c'était une bonne ſervante, qui lorſque je m'écriais, *Ah mon* Dieu! crut que je criais *au voleur*; c'étaient des ouï-dire d'après des ouï-dire extravagans. Il ne s'agiſſait guères que de mépriſes pareilles.

La demoiſelle *Peyronet* dépoſa qu'elle m'avait vu dans la ruë le 13 Octobre à dix heures du ſoir, *courant avec un mouchoir, eſſuyant mes larmes, & diſant que mon frère était mort d'un coup d'épée*. Non, je ne le dis pas; & ſi je l'avais dit, j'aurais bien fait de ſauver l'honneur de mon cher frère. Les juges auraient-ils fait plus d'attention à la partie fauſſe de cette dépoſition, qu'à la partie pleine de vérité qui parlait de mon trouble & de mes pleurs? & ces pleurs ne s'expliquaient-ils pas d'une manière invincible contre toutes les accuſations frivoles ſous leſquelles l'innocence la plus pure a ſuccombé. Il ſe peut qu'un jour mon père mécontent de mon frère aîné qui perdait ſon tems & ſon argent au bil-

Digitized by Google

lard, lui ait dit, Si tu ne changes, je te punirai, ou je te chasserai, ou tu te perdras, tu périras: mais falait-il qu'un témoin, fanatique impétueux, donnât une interprétation dénaturée à ces paroles paternelles, & qu'il substituât méchamment aux mots, *si tu ne changes de conduite*, ces mots cruels, *si tu changes de religion?* falait-il que les juges entre un témoin unique, & un père accusé, décidassent en faveur de la calomnie contre la nature?

Il n'y eut contre nous aucun témoin valable, & on s'en appercevra bien à la lecture du procès verbal, si on peut parvenir à tirer ce procès du greffier, qui a eu défense d'en donner communication.

Tout le reste est exactement conforme à ce que ma mère & mon frère *Donat Calas* ont écrit. Jamais innocence ne fut plus avérée. Des deux jacobins qui assistèrent au supplice de mon père, l'un qui était venu de Castres dit publiquement, *Il est mort un juste.* Sur quoi donc, me dira-t-on, votre père a-t-il été condamné? Je vais le dire, & on va être étonné.

Le capitoul, l'assesseur Me. *Monier*, le procureur du roi, l'avocat du roi étaient venus quelques jours après notre détention avec un expert dans la maison où mon frère *Marc-Antoine* était mort; quel était cet expert? pourra-t-on le croire? c'était le bourreau. On lui demanda si un homme pouvait se pendre aux deux battans de la porte du magasin où j'avais trouvé mon père? ce misérable qui ne connaissait que ses opérations, répondit que la chose n'était pas praticable. C'était donc une affaire de physique. Hélas! l'homme le moins instruit aurait vu que la chose n'était que trop aisée, & *Lavaisse* qu'on peut interroger avec moi, en avait vu de ses yeux la preuve bien évidente.

Le chirurgien *La Marque* appellé pour visiter le cadavre, pouvait être indisposé contre moi, parce qu'un jour dans un de ses rapports juridiques, ayant pris l'œil droit pour l'œil gauche,



Digitized by Google

j'avais relevé sa méprise. Ainsi mon père fut sacrifié à l'ignorance autant qu'aux préjugés ; il s'en falut bien que les juges fussent unanimes ; mais la pluralité l'emporta.

Après cette horrible exécution, les juges me firent comparaître ; l'un d'eux me dit ces mots : *Nous avons condamné votre père, si vous n'avouez pas, prenez garde à vous.* Grand DIEU ! que pouvais-je avouer, sinon que des hommes trompés avaient répandu le sang innocent ?

Quelques jours après le père *Bourges*, l'un des deux jacobins qu'on avait donnés à mon père, pour être les témoins de son supplice & de ses sentimens, vint me trouver dans mon cachot, & me menaça du même genre de mort, si je n'abjurais pas. Peut-être qu'autrefois dans les persécutions exagérées dont on nous parle ; un proconsul Romain revêtu d'un pouvoir arbitraire se serait expliqué ainsi. J'avoue que j'eus la faiblesse de céder à la crainte d'un supplice épouvantable.

Enfin, on vint m'annoncer mon arrêt de bannissement ; il était resté quatre jours sur le bureau sans être signé. Que d'irrégularités ! que d'incertitudes ! La main des juges devait trembler de signer quelque arrêt que ce fût, après avoir signé la mort de mon père. Le greffier de la géole me lut seulement deux lignes du mien.

Quant à l'arrêt qui livra mon vertueux père au plus affreux supplice, je ne le vis jamais ; il ne fut jamais connu ; c'est un mystère impénétrable. Ces jugemens sont faits pour le public ; ils étaient autrefois envoyés au roi, & n'étaient point exécutés sans son approbation : c'est ainsi qu'on en use encor dans une grande partie de l'Europe. Mais pour le jugement qui a condamné mon père, on a pris, si j'ose m'exprimer ainsi, autant de soin de le dérober à la connaissance des hommes, que les criminels en prennent ordinairement de cacher leurs crimes.

Mon jugement me surprit, comme il a surpris tout le monde ; car si mon malheureux frère

avait pu être assassiné, il ne pouvait l'avoir été que par moi, & par *Lavaisse*, & non par un vieillard faible. C'est à moi que le plus horrible supplice aurait été dû. On voit assez qu'il n'y avait pas de milieu entre le parricide & l'innocence.

Je fus conduit incontinent à une porte de la ville; un abbé m'y accompagna, & me fit rentrer le moment d'après au couvent des jacobins: le père *Bourges* m'attendait à la porte; il me dit qu'on ne ferait aucune attention à mon bannissement, si je professais la foi catholique romaine; il me fit demeurer quatre mois dans ce monastère, où je fus gardé à vuë.

Je suis échappé enfin de cette prison, prêt à me remettre dans celle que le roi jugera à propos d'ordonner, & disposé à verser mon sang pour l'honneur de mon père & de ma mère.

Le préjugé aveugle nous a perdus; la raison éclairée nous plaint aujourd'hui; le public, juge de l'honneur & de la honte, réhabilite la mémoire de mon père; le conseil confirmera l'arrêt du public, s'il daigne seulement voir les piéces. Ce n'est point ici un de ces procès qu'on laisse dans la poudre d'un greffe, parce qu'il est inutile de les publier; je sens qu'il importe au genre-humain qu'on soit instruit jusques dans les derniers détails, de tout ce qu'a pu produire le fanatisme, cette peste exécrable du genre-humain.

*à Châtelaine 23 Juillet 1762.*

*Signé* PIERRE CALAS.



Digitized by Google

# HISTOIRE D'ELIZABETH CANNING, ET DE JEAN CALAS.

## D'ELISABETH CANNING.

J'Etais à Londres en 1753, quand l'avanture de la jeune *Elizabeth Canning* fit tant de bruit. *Elizabeth* avait disparu pendant un mois de la maison de ses parens; elle revint maigre, défaite, & n'ayant que des habits délabrés. Eh mon Dieu! dans quel état vous revenez! où avez-vous été! d'où venez-vous? que vous est-il arrivé? Hélas! ma tante, je passais par Morfilds pour retourner à la maison, lorsque deux bandits vigoureux me jettèrent par terre, me volèrent, & m'emmenèrent dans une maison à dix milles de Londres.

La tante & les voisines pleurerent à ce récit. Ah! ma chère enfant, n'est-ce pas chez cette infame madame *Web*, que ces brigands vous ont menée? car c'est juste à dix milles d'ici qu'elle demeure; *Oui, ma tante, chez madame Web*. Dans cette grande maison à droite? *Justement, ma tante.* Les voisines dépeignirent alors madame *Web*; & la jeune *Canning* convint que cette femme était précisément comme elles le disaient. L'une d'elles apprend à miss *Canning* qu'on joue toute la nuit chez cette femme, & que c'est un coupe-gorge où tous les jeunes gens vont perdre leur argent. *Ah! un vrai coupe-gorge*, répondit *Elizabeth Canning*. On y fait bien pis, dit une

autre voisine : ces deux brigands qui sont cousins de madame *Web*, vont sur les grands chemins prendre toutes les petites filles qu'ils rencontrent, & les font jeûner au pain & à l'eau jusqu'à-ce qu'elles soient obligées de s'abandonner aux joueurs qui se tiennent dans la maison. Hélas! ne t'a-t-on pas mise au pain & à l'eau, ma chère nièce? *Oui, ma tante.* On lui demande si ces deux brigands n'ont point abusé d'elle, & si on ne l'a pas prostituée? elle répond qu'elle s'est défendue, qu'on l'a accablée de coups, & que sa vie a été en péril. Alors la tante & les voisines recommencèrent à crier & à pleurer.

On mena aussi-tôt la petite *Canning* chez un monsieur *Adamson*, protecteur de la famille depuis longtems : c'était un homme de bien qui avait un grand crédit dans sa paroisse. Il monte à cheval avec un de ses amis aussi zélé que lui; ils vont reconnaître la maison de madame *Web*; ils ne doutent pas en la voyant que la petite n'y ait été renfermée; ils jugent même en appercevant une petite grange où il y a du foin, que c'est dans cette grange qu'on a tenu *Elizabeth* en prison. La pitié du bon *Adamson* en augmenta: il fait convenir *Elizabeth* à son retour, que c'est là qu'elle a été retenue; il anime tout le quartier : on fait une souscription pour la jeune demoiselle si cruellement traitée.

A mesure que la jeune *Canning* reprend son embonpoint & sa beauté, tous les esprits s'échauffent pour elle. Monsieur *Adamson* fait présenter au shérif une plainte au nom de l'innocence outragée. Madame *Web* & tous ceux de sa maison qui étaient tranquilles dans leur campagne, sont arrêtés, & mis tous au cachot.

Monsieur le shérif pour mieux s'instruire de la vérité du fait, commence par faire venir chez lui amicalement une jeune servante de madame *Web*, & l'engage par de douces paroles à dire tout ce qu'elle sait. La servante qui n'avait jamais vu en sa vie miss *Canning*, ni entendu parler d'elle, répondit d'abord ingénument, qu'elle



Digitized by Google

ne savait rien de ce qu'on lui demandait; mais quand le shérif lui eut dit qu'il faudrait répondre devant la justice, & qu'elle serait infailliblement pendue si elle n'avouait pas, elle dit tout ce qu'on voulut : enfin, les jurés s'assemblèrent, & neuf personnes furent condamnées à la corde.

Heureusement en Angleterre aucun procès n'est secret, parce que le châtiment des crimes est destiné à être une instruction publique aux hommes, & non pas une vengeance particulière. Tous les interrogatoires se font à portes ouvertes, & tous les procès intéressans sont imprimés dans les journaux.

Il y a plus; on a conservé en Angleterre une ancienne loi de France, qui ne permet pas qu'aucun criminel soit exécuté à mort, sans que le procès ait été présenté au roi, & qu'il en ait signé l'arrêt. Cette loi si sage, si humaine, si nécessaire, a été enfin mise en oubli en France, comme beaucoup d'autres; mais elle est observée dans presque toute l'Europe, elle l'est aujourd'hui en Russie, elle l'est à la Chine, cette ancienne patrie de la morale, qui a publié des loix divines, avant que l'Europe eût des coutumes.

Le tems de l'exécution des neuf accusés approchait, lorsque le papier qu'on appelle *des Sessions*, tomba entre les mains d'un philosophe nommé Mr. *Ramsay*. Il lut le procès, & le trouva absurde d'un bout à l'autre. Cette lecture l'indigna : il se mit à écrire une feuille, dans laquelle il pose pour principe, que le premier devoir des jurés est d'avoir le sens commun. Il fit voir que madame *Web* & ses deux cousins, & tout le reste de la maison, étaient formés d'une autre pâte que les autres hommes, s'ils faisaient jeûner au pain & à l'eau de petites filles, dans le dessein de les prostituer; qu'au contraire, ils devaient les bien nourrir, & les parer pour les rendre agréables: que des marchands ne salissent ni ne déchirent la marchandise qu'ils veulent vendre. Il fit voir que jamais miss *Canning*

Digitized by Google

n'avait été dans cette maison, qu'elle n'avait fait que répéter ce que la bêtise de sa tante lui avait suggéré ; que le bon homme *Adamson* avait par excès de zèle produit cet extravagant procès criminel ; qu'enfin il en allait coûter la vie à neuf citoyens, parce que miss *Canning* était jolie, & qu'elle avait menti.

La servante qui avait avoué amicalement au shérif tout ce qui n'était pas vrai, n'avait pu se dédire juridiquement. Quiconque a rendu un faux témoignage par entousiasme ou par crainte, le soutient d'ordinaire, & ment, de peur de passer pour un menteur.

C'est en vain, dit Mr. *Ramsay*, que la loi veut que deux témoins fassent pendre un accusé. Si Mr. le chancelier & Mr. l'archevêque de Cantorbéri déposaient qu'ils m'ont vu assassiner mon père & ma mère, & les manger tout entiers à mon déjeuner en un demi-quart d'heure, il faudrait mettre à Bedlam Mr. le chancelier & Mr. l'archevêque, plutôt que de me brûler sur leur beau témoignage. Mettez d'un côté une chose absurde & impossible, & de l'autre mille témoins & mille raisonneurs, l'impossibilité doit démentir les témoignages & les raisonnemens.

Cette petite feuille fit tomber les écailles des yeux de Mr. le shérif & des jurés. Ils furent obligés de revoir le procès : il fut avéré que miss *Canning* était une petite friponne qui était allée accoucher, pendant qu'elle prétendait avoir été en prison chez madame *Web* ; & toute la ville de Londres qui avait pris parti pour elle, fut aussi honteuse qu'elle l'avait été lorsqu'un charlatan proposa de se mettre dans une bouteille de deux pintes, & que deux mille personnes étant venues à ce spectacle, il emporta leur argent, & leur laissa sa bouteille.

*Il se peut qu'on se soit trompé sur quelques circonstances de cet évenement ; mais les principales sont d'une vérité reconnue de toute l'Angleterre.*



Digitized by Google

## Histoire des Calas.

Cette avanture ridicule ferait devenue bien tragique, s'il ne s'était pas trouvé un philosophe qui lut par hazard les papiers publics. Plut-à-Dieu que dans un procès non moins absurde & mille fois plus horrible, il y eût eu dans Toulouse un philosophe au milieu de tant de pénitens blancs! on ne gémirait pas aujourd'hui sur le sang de l'innocence que le préjugé a fait répandre. *a* )

Il y eut pourtant à Toulouse un sage, qui éleva sa voix contre les cris de la populace effrénée, & contre les préjugés des magistrats prévenus. Ce sage qu'on ne peut trop bénir, était Mr. de *la Salle* conseiller au parlement, qui devait être un des juges.

Il s'expliqua d'abord sur l'irrégularité du monitoire; il condamna hautement la précipitation avec laquelle on avait fait trois services solemnels à un homme qu'on devait probablement traîner sur la claie; il déclara qu'on ne devait pas ensevelir en catholique, & canoniser en martyr, un mort qui selon toutes les apparences s'était défait lui-même, & qui certainement n'était point catholique. On savait que maître *Chalier* avocat au parlement avait déposé que *Marc-Antoine Calas*, ( qu'on supposait devoir faire abjuration le lendemain, ) avait au contraire le dessein d'aller à Genève, se proposer pour être reçu pasteur des églises protestantes.

Le sieur *Caseing* avait entre les mains une lettre de ce même *Marc-Antoine*, dans laquelle il traitait de *déserteur* son frère *Louis* devenu catholique. *Notre déserteur*, disait-il dans cette lettre, *nous tracasse*. Le curé de St. Etienne avait déclaré autentiquement que *Marc-Antoine Calas* était venu lui demander un certificat de catholicité, &

*a* ) NB. Voyez la lettre de la veuve *Calas*, & la réponse de *Donat Calas* son fils. Voyez aussi les mémoires.

Digitized by Google

qu'il n'avait pas voulu se charger de la prévarication de donner un certificat de catholicité à un protestant.

Monsieur le conseiller de *la Salle* pesait toutes ces raisons : il ajoutait surtout, que selon la disposition des ordonnances, & celles du droit romain, suivi dans le Languedoc, *il n'y a ni indice ni présomption, fût-elle de droit, qui puisse faire regarder un père comme coupable de la mort de son fils, & balancer la présomption naturelle & sacrée, qui met les pères à l'abri de tout soupçon du meurtre de leurs enfans.*

Enfin, ce digne magistrat trouvait que le jeune *Lavaisse* étranger à toute cette horrible avanture, & la servante catholique, ne pouvant être accusés du meurtre prétendu de *Marc-Antoine Calas*, devaient être regardés comme témoins, & que leur témoignage nécessaire ne devait pas être ravi aux accusés.

Fondé sur tant de raisons invincibles, & pénétré d'une juste pitié, Mr. de *la Salle* en parla avec le zèle que donnent la persuasion de l'esprit, & la bonté du cœur. Un des juges lui dit, *Ah! monsieur, vous êtes tout Calas! Ah! monsieur, vous êtes tout peuple*, répondit Mr. de *la Salle*.

Il est bien triste que cette noble chaleur qu'il faisait paraître ait servi au malheur de la famille dont son équité prenait la défense ; car s'étant déclaré avec tant de hauteur & en public, il eut la délicatesse de se récuser ; & les *Calas* perdirent un juge éclairé, qui probablement aurait éclairé les autres.

Monsieur *La Borde*, au contraire, qui s'était déclaré pour les préjugés populaires, & qui ayant marqué un zèle que lui-même croyait outré ; Mr. *La Borde*, qui avait renoncé aussi à juger cette affaire, qui s'était retiré à la campagne près d'Alby, en revint pourtant pour condamner un père de famille à la roue.

Il n'y avait, comme on l'a déja dit, & comme on le dira toûjours, aucune preuve contre cette famille infortunée, on ne s'appuyait que sur des



Digitized by Google

indices ; & quels indices encor ! la raison humaine en rougit.

Le sieur *David*, capitoul de Toulouse, avait consulté le bourreau sur la manière dont *Marc-Antoine Calas* avait pu être pendu ; & ce fut l'avis du bourreau qui prépara l'arrêt, tandis qu'on négligeait les avis de tous les avocats.

Quand on alla aux opinions, le rapporteur ne délibéra que sur *Calas* père, & opina que ce père innocent » fût condamné à être d'abord » appliqué à la question ordinaire & extraordi- » naire pour avoir révélation de ses complices, » être ensuite rompu vif, expirer sur la roue, » après y avoir demeuré deux heures, & être » ensuite brûlé. "

Cet avis fut suivi par six juges ; trois autres opinèrent à la question seulement ; deux autres furent d'avis qu'on vérifiât sur les lieux s'il était possible, que *Marc-Antoine Calas* eût pu se pendre lui-même ; un seul opina à mettre *Jean Calas* hors de cour.

Enfin, après de très longs débats, la pluralité se trouva pour la question ordinaire & extraordinaire, & pour la roue.

Ce malheureux père de famille, qui n'avait jamais eu de querelle avec personne, qui n'avait jamais battu un seul de ses enfans, ce faible vieillard de soixante-huit ans, fut donc condamné au plus horrible des supplices pour avoir étranglé & pendu de ses débiles mains, en haine de la religion catholique, un fils robuste & vigoureux qui n'avait pas plus d'inclination pour cette religion catholique que le père lui-même.

Interrogé sur ses complices au milieu des horreurs de la question, il répondit ces propres mots; *Hélas ! où il n'y a point de crime peut-il y avoir des complices ?*

Conduit de la chambre de la question au lieu du supplice, la même tranquillité d'ame l'y accompagna. Tous ses concitoyens qui le virent passer sur le chariot fatal, en furent attendris ; le peuple même qui depuis quelque tems était

Digitized by Google

revenu de son fanatisme, versait sur son malheur des larmes sincères. Le commissaire qui présidait à l'exécution prit de lui le dernier interrogatoire; il n'eut de lui que les mêmes réponses. Le père *Bourges*, religieux jacobin, & professeur en théologie, qui avec le père *Caldaguès*, religieux du même ordre, avait été chargé de l'assister dans ses derniers momens, & surtout de l'engager à ne rièn céler de la vérité, le trouva tout disposé à offrir à DIEU le sacrifice de sa vie pour l'expiation de ses péchés; mais autant qu'il marquait de résignation aux décrets de la Providence, autant il fut ferme à défendre son innocence & celle des autres prévenus.

Un seul cri, fort modéré, lui échappa au premier coup qu'il reçut, les autres ne lui arrachèrent aucune plainte. Placé ensuite sur la roue pour y attendre le moment qui devait finir son supplice & sa vie, il ne tint que des discours remplis de sentimens de christianisme; il ne s'emporta point contre ses juges; sa charité lui fit dire qu'il ne leur imputait pas sa mort, & qu'il falait qu'ils eussent été trompés par de faux témoins. Enfin, lorsqu'il vit le moment où l'exécuteur se disposait à le délivrer de ses peines, ses dernières paroles au père *Bourges* furent celles-ci : » Je meurs innocent; JESUS-CHRIST » qui était l'innocence même, a bien voulu mourir par un supplice plus cruel encore. Je n'ai » point de regret à une vie dont la fin va, je » l'espère, me conduire à un bonheur éternel. » Je plains mon épouse & mon fils; mais ce » pauvre étranger à qui je croyais faire politesse en le priant à souper, ce fils de Mr. *Lavaisse*, augmente encor mes regrets. "

Il parlait ainsi, lorsque le capitoul, premier auteur de cette catastrophe, qui avait voulu être témoin de son supplice & de sa mort, quoiqu'il ne fût pas nommé commissaire, s'approcha de lui, & lui cria, *Malheureux! voici le bucher qui va réduire ton corps en cendres, di la vérité.* Le sieur *Calas* ne fit pour toute réponse que dé-

Digitized by Google

tournet un peu la tête, & au même instant l'exécuteur fit son office, & lui ôta la vie.

Quoique *Jean Calas* soit mort protestant, le père *Bourges*, & le père *Caldaguès* son collègue, ont donné à sa mémoire les plus grands éloges; C'est ainsi, ont-ils dit à quiconque a voulu les entendre, c'est ainsi que moururent autrefois nos martyrs; & même sur un bruit qui courut que le sieur *Calas* s'était démenti, & avait avoué son prétendu crime, le père *Bourges* crut devoir aller lui-même rendre compte aux juges des derniers sentimens de *Jean Calas*, & les assurer qu'il avait toûjours protesté de son innocence & de celle des autres accusés.

Après cette étrange exécution, on commença par juger *Pierre Calas* le fils; il était regardé comme le plus coupable de ceux qui restaient en vie; voici sur quel fondement.

Un jeune homme du peuple, nommé *Cazeres*, avait été appellé de Montpellier pour déposer dans la continuation d'information; il avait déposé qu'étant en qualité de garçon chez un tailleur nommé *Bou*, qui occupait une boutique dépendante de la maison du sieur *Calas*, le sieur *Pierre Calas* étant entré un jour dans cette boutique, la Dlle. *Bou* entendant sonner la bénédiction, ordonna à ses garçons de l'aller recevoir; sur quoi *Pierre Calas* lui dit; » Vous ne » pensez qu'à vos bénédictions; on peut se sau- » ver dans les deux religions; deux de mes frè- » res pensent comme moi; si je savais qu'ils » voulussent changer, je serais en état de les » poignarder, & si j'avais été à la place de mon » père quand *Louis Calas* mon autre frère se fit » catholique, je ne l'aurais pas épargné".

Pourquoi affecta-t-on de faire venir ce témoin de Montpellier, pour déposer d'un fait que ce témoin prétendait s'être passé devant la Dlle. *Bou*, & deux de ses garçons qui étaient tous à Toulouse? pourquoi ne voulut-on pas faire ouïr la Dlle. *Bou* & ces deux garçons, surtout après qu'il eut été avancé dans les mémoires des *Calas*

que la Dlle. *Bou* & ces deux garçons soutenaient fortement que tout ce que *Cazeres* avait osé dire n'était qu'un mensonge dicté par ses ennemis, & par la haine des partis? Quoi! le nommé *Cazeres* a entendu publiquement ce qu'on disait à ses maîtres, & ses maîtres & ses compagnons ne l'ont pas entendu! & les juges l'écoutent, & ils n'écoutent pas ces compagnons & ces maîtres!

Ne voit-on pas que la déposition de ce misérable était une contradiction dans les termes? *On peut se sauver dans les deux religions*; c'est-à-dire, Dieu a pitié de l'ignorance & de la faiblesse humaine, & moi je n'aurai pas pitié de mon frère! Dieu accepte les vœux sincères de quiconque s'adresse à lui, & moi je tuerai quiconque s'adressera à Dieu d'une manière qui ne me plaira pas! Peut-on supposer un discours rempli d'une démence si atroce?

Un autre témoin, mais bien moins important, qui déposa que *Pierre Calas* parlait mal de la religion romaine, commença par dire : » J'ai » une aversion invincible pour tous les protes» tans. » Voilà certes un témoignage bien recevable!

C'était là tout ce qu'on avait pu rassembler contre *Pierre Calas* : le rapporteur crut y trouver une preuve assez forte pour fonder une condamnation aux galères perpétuelles; il fut seul de son avis. Plusieurs opinèrent à mettre *Pierre* hors de cour, d'autres à le condamner au bannissement perpétuel : le rapporteur se réduisit à cet avis, qui prévalut.

On vint ensuite à la veuve *Calas*, à cette mère vertueuse. Il n'y avait contr'elle aucune sorte de preuve, ni de présomption, ni d'indice; le rapporteur opina néanmoins contr'elle au bannissement; tous les autres juges furent d'avis de la mettre hors de cour & de procès.

Ce fut après cela le tour du jeune *Lavaisse*. Les soupçons contre lui étaient absurdes. Comment ce jeune homme de dix-neuf ans étant à Bor-

Digitized by Google

deaux, aurait-il été élu à Toulouse bourreau des protestans? La mère lui aurait-elle dit, Vous venez à propos, nous avons un fils aîné à exécuter, vous êtes son ami, vous souperez avec lui pour le pendre : un de nos amis devait être du souper, il nous aurait aidés, mais nous nous passerons bien de lui?

Cet excès de démence ne pouvait se soutenir plus longtems; cependant le rapporteur fut d'avis de condamner *Lavaisse* au bannissement; tous les autres juges, à l'exception du sieur *Darbou*, s'élevèrent contre cet avis.

Enfin, quand il fut question de la servante des *Calas*, le rapporteur opina à son élargissement, en faveur de son ancienne catholicité; & cet avis passa tout d'une voix.

Serait-il possible qu'il y eût à présent dans Toulouse des juges qui ne pleurassent pas l'innocence d'une famille ainsi traitée? Ils pleurent sans doute, & ils rougissent; & une preuve qu'ils se repentent de cet arrêt cruel, c'est qu'ils ont pendant quatre mois refusé la communication du procès, & même de l'arrêt, à quiconque l'a demandé.

Chacun d'eux se dit aujourd'hui dans le fond de son cœur; » Je vois avec horreur tous ces » préjugés, toutes ces suppositions qui font frémir la nature & le sens commun. Je vois que » par un arrêt j'ai fait expirer sur la roue un » vieillard qui ne pouvait être coupable; & que » par un autre arrêt, j'ai mis hors de cour tous » ceux qui auraient été nécessairement criminels » comme lui, si le crime eût été possible. Je sens » qu'il est évident qu'un de ces arrêts dément » l'autre; j'avoue que si j'ai fait mourir le père » sur la roue, j'ai eu tort de me borner à bannir le fils, & j'avoue qu'en effet j'ai à me reprocher le bannissement du fils, & la mort effroyable du père, & les fers dont j'ai chargé » une mère respectable, & le jeune *Lavaisse*, » pendant six mois.

» Si nous n'avons pas voulu montrer la pro-

Digitized by Google

» cédure à ceux qui nous l'ont demandée, c'est
» qu'elle était effacée par nos larmes; ajoutons
» à ces larmes la réparation qui est due à une
» honnête famille, que nous avons précipitée
» dans la désolation & dans l'indigence; je ne
» dirai pas dans l'opprobre, car l'opprobre n'est
» pas le partage des innocens; rendons à la mère
» le bien que ce procès abominable lui a ravi.
» J'ajouterais, demandons-lui pardon; mais qui
» de nous oserait soutenir sa présence?

» Recevons du moins des remontrances pu-
» bliques, fruit lamentable d'une publique inju-
» stice; nous en faisons au roi quand il demande
» à son peuple des secours absolument indispen-
» sables, pour défendre ce même peuple du fer
» de ses ennemis; ne soyons point étonnés que
» la terre entière nous en fasse, quand nous
» avons fait mourir le plus innocent des hom-
» mes; ne voyons-nous pas que ces remontran-
» ces sont écrites de son sang? "

Il est à croire que les juges ont fait plusieurs fois en secret ces réflexions; qu'il serait beau de s'y livrer! & qu'ils sont à plaindre si une fausse honte les a étouffés dans leur cœur!

*Cet écrit est d'un témoin oculaire qui n'a aucune correspondance avec les* Calas, *mais qui est ennemi du fanatisme & ami de l'équité.*

---

## LETTRE

### DE MR. DE V...... A MR. D.....

*Premier Mars 1765.*

J'Ai dévoré, mon cher ami, le nouveau mémoire de Mr. de *Beaumont* sur l'innocence des *Calas*; je l'ai admiré, j'ai répandu des larmes,

Digitized by Google

mais il ne m'a rien appris ; il y a long-tems que que j'étais convaincu, & j'avais eu le bonheur de fournir les premières preuves.

Vous voulez savoir comment cette réclamation de toute l'Europe contre le meurtre juridique du malheureux *Calas*, roué à Toulouse, a pu venir d'un petit coin de terre ignoré, entre les Alpes & le mont Jura, à cent lieues du théâtre où se passa cette scène épouvantable.

Rien ne fera peut-être mieux voir la chaîne insensible qui lie tous les événemens de ce malheureux monde.

Sur la fin de Mars 1762, un voyageur, qui avait passé par le Languedoc, & qui vint dans ma retraite à deux lieues de Genéve, m'apprit le supplice de *Calas*, & m'assura qu'il était innocent. Je lui répondis que son crime n'était pas vraisemblable, mais qu'il était moins vraisemblable encore que des juges eussent sans aucun intérêt fait périr un innocent par le supplice de la roue.

J'appris le lendemain qu'un des enfans de ce malheureux père s'était réfugié en Suisse assez près de ma chaumière. Sa fuite me fit présumer que la famille était coupable. Cependant, je fis réflexion que le père avait été condamné au supplice comme ayant seul assassiné son fils pour la religion, & que ce père était mort âgé de soixante-neuf ans. Je ne me souviens pas d'avoir jamais lu qu'aucun vieillard eût été possédé d'un si horrible fanatisme. J'avais toûjours remarqué que cette rage n'attaquait d'ordinaire que la jeunesse, dont l'imagination ardente, tumultueuse & faible, s'enflamme par la superstition. Les fanatiques des Cévennes étaient des fous de vingt à trente ans, stilés à prophétiser dès l'enfance. Presque tous les convulsionnaires que j'avais vus à Paris en très grand nombre, étaient des petites filles & de jeunes garçons. Les vieillards, chez les moines, sont moins emportés & moins susceptibles des fureurs du zèle, que ceux qui sortent du noviciat. Les fa-

Digitized by Google

meux aſſaſſins, armés par le fanatiſme, ont tous été de jeunes gens, de même que tous ceux qui ont prétendu être poſſedés ; jamais on n'a vu exorciſer un vieillard. Cette idée me fit douter d'un crime, qui d'ailleurs n'eſt guère dans la nature. J'en ignorais les circonſtances.

Je fis venir le jeune *Calas* chez moi. Je m'attendais à voir un énergumène tel que ſon pays en a produit quelquefois. Je vis un enfant ſimple, ingénu, de la phyſionomie la plus douce & la plus intéreſſante, & qui en me parlant faiſait des efforts inutiles pour retenir ſes larmes. Il me dit qu'il était à Niſmes en apprentiſſage chez un fabriquant, lorſque la voix publique lui avait appris qu'on allait condamner dans Toulouſe toute ſa famille au ſupplice ; que preſque tout le Languedoc la croyait coupable, & que pour ſe dérober à des opprobres ſi affreux, il était venu ſe cacher en Suiſſe.

Je lui demandai ſi ſon père & ſa mère étaient d'un caractère violent ; il me dit qu'ils n'avaient jamais battu un ſeul de leurs enfans, & qu'il n'y avait point de parens plus indulgens & plus tendres.

J'avoue qu'il ne m'en falut pas davantage pour préſumer fortement l'innocence de la famille. Je pris de nouvelles informations de deux négocians de Genève, d'une probité reconnue, qui avaient logé à Toulouſe chez *Calas*. Ils me confirmèrent dans mon opinion. Loin de croire la famille *Calas* fanatique & parricide, je crus voir que c'étaient des fanatiques qui l'avaient accuſée & perdue. Je ſavais depuis longtems de quoi l'eſprit de parti & la calomnie ſont capables.

Mais quel fut mon étonnement, lorſqu'ayant écrit en Languedoc, ſur cette étrange avanture, catholiques & proteſtans me répondirent qu'il ne falait pas douter du crime des *Calas*. Je ne me rebutai point. Je pris la liberté d'écrire à ceux même qui avaient gouverné la pro-

Digitized by Google

vince, à des commandans de provinces voisines, à des ministres d'état; tous me conseillèrent unanimement de ne me point mêler d'une si mauvaise affaire; tout le monde me condamna, & je persistai : voici le parti que je pris.

La veuve de *Calas*, à qui pour comble de malheur & d'outrage on avait enlevé ses filles, était retirée dans une solitude où elle se nourrissait de ses larmes; & où elle attendait la mort. Je ne m'informai point si elle était attachée ou non à la religion protestante, mais seulement si elle croyait un Dieu rémunérateur de la vertu & vengeur des crimes. Je lui fis demander si elle signerait, au nom de ce Dieu, que son mari était mort innocent; elle n'hésita pas. Je n'hésitai pas non plus. Je priai Mr. *Mariette* de prendre au conseil du roi sa défense. Il falait tirer madame *Calas* de sa retraite, & lui faire entreprendre le voyage de Paris.

On vit alors que s'il y a de grands crimes sur la terre, il y a autant de vertus; & que si la superstition produit d'horribles malheurs, la philosophie les répare.

Une dame, dont la générosité égale la haute naissance, qui était alors à Genève pour faire inoculer ses filles, fut la première qui secourut cette famille infortunée; des Français, retirés en ce pays, la secondèrent. Des Anglais qui voyageaient se signalèrent; & comme le dit Mr. de *Beaumont*, il y eut un combat de générosité entre ces deux nations, à qui secourerait le mieux la vertu si cruellement opprimée.

Le reste, qui le sait mieux que vous? Qui a servi l'innocence avec un zèle plus constant & plus intrépide? Combien n'avez-vous pas encouragé la voix des orateurs qui a été entendue de toute la France & de l'Europe attentive? Nous avons vu renouveller les tems où *Ciceron* justifiait, devant une assemblée de législateurs, *Amérinus* accusé de parricide. Quelques personnes qu'on appelle *dévotes*, se sont élevées contre les *Calas*; mais pour la première fois, de-

puis l'établissement du fanatisme, la voix des sages les a fait taire.

La raison remporte donc de grandes victoires parmi nous! Mais croiriez-vous, mon cher ami, que la famille des *Calas* si bien secourue, si bien vengée, n'était pas la seule alors que la religion accusât d'un parricide, n'était pas la seule immolée aux fureurs du préjugé? Il y en a une plus malheureuse encore, parce qu'éprouvant les mêmes horreurs, elle n'a pas eu les mêmes consolations, elle n'a point trouvé des *Mariette*, des *Beaumont* a) & des *L'oiseau*.

Il semble qu'il y ait dans le Languedoc une furie infernale amenée autrefois par les inquisiteurs à la suite de *Simon de Montfort*, & que depuis ce tems elle secoue quelquefois son flambeau.

Un feudiste de Castre, nommé *Sirven*, avait trois filles. Comme la religion de cette famille est la prétendue réformée, on enlève, entre les bras de sa femme, la plus jeune de leurs filles. On la met dans un couvent, on la fouette pour lui mieux apprendre son catéchisme; elle devient folle, elle va se jetter dans un puits à une lieue de la maison de son père. Aussi-tôt les zélés ne doutent pas que le père, la mère & les sœurs n'ayent noyé cette enfant. Il passait pour constant, chez les catholiques de la province, qu'un des points capitaux de la religion protestante est, que les pères & mères sont tenus de pendre, d'égorger ou de noyer tous leurs enfans qu'ils soupçonneront avoir quelque penchant pour la religion romaine. C'était précisément les tems où les *Calas* étaient aux fers, & où l'on dressait leur échaffaut.

L'avanture de la fille noyée parvient incontinent à Toulouse. Voilà un nouvel exemple, s'écrie-t-on, d'un père & d'une mère parricides.

a) Nous devons dire, à l'honneur de l'humanité, que Mr. de *Beaumont* se dispose à défendre l'innocence des *Sirven*, comme il a fait celle des *Calas*. Je le marquais à Mr. de *V*........ en même tems qu'il m'écrivait cette lettre.

Digitized by Google

La fureur publique s'en augmente ; on roue *Calas*, & on décrète *Sirven*, sa femme & ses filles. *Sirven* épouvanté, n'a que le tems de fuir avec toute sa famille malade. Ils marchent à pied dénués de tout secours, à travers des montagnes escarpées, alors couvertes de neige. Une de ses filles accouche parmi les glaçons ; & mourante, elle emporte son enfant mourant dans ses bras. Ils prennent enfin leur chemin vers la Suisse.

Le même hazard qui m'amena les enfans de *Calas* veut encore que les *Sirven* s'adressent à moi. Figurez-vous, mon ami, quatre moutons que des bouchers accusent d'avoir mangé un agneau. Voilà ce que je vis ; il m'est impossible de vous peindre tant d'innocence & tant de malheurs. Que devais-je faire, & qu'eussiez-vous fait à ma place? faut-il s'en tenir à gemir sur la nature humaine? Je prends la liberté d'écrire à Mr. le premier président de Languedoc, homme vertueux & sage : mais il n'était point à Toulouse. Je fais présenter par un de vos amis un placet à Mr. le vice-chancelier. Pendant ce tems-là on exécute vers Castres en effigie le père, la mère, les deux filles ; leur bien est confisqué, dévasté, il n'en reste plus rien.

Voilà toute une famille honnête, innocente, vertueuse, livrée à l'opprobre & à la mendicité chez les étrangers : ils trouvent de la pitié, sans doute ; mais qu'il est dur d'être jusqu'au tombeau un objet de pitié! On me répond enfin qu'on pourra leur obtenir des lettres de grace. Je crus d'abord que c'était de leurs juges qu'on me parlait, & que ces lettres étaient pour eux. Vous croyez bien que la famille aimerait mieux mendier son pain de porte en porte, & expirer de misère, que de demander une grace qui supposerait un crime trop horrible pour être graciable : mais aussi, comment obtenir justice? comment s'aller remettre en prison dans sa patrie où la moitié du peuple dit encore que le meurtre de *Calas* était juste ? ira-t-on une se-

Digitized by Google

conde fois demander une évocation au confeil? tentera-t-on d'émouvoir la pitié publique que l'infortune des *Calas* a peut-être épuifée, & qui fe laffera d'avoir des accufations de parricide à réfuter, des condamnés à réhabiliter, & des juges à confondre?

Ces deux événemens tragiques arrivés coup fur coup, ne font-ils pas, mon ami, des preuves de cette fatalité inévitable à laquelle notre miférable efpèce eft foumife? Vérité terrible, tant enfeignée dans *Homère* & dans *Sophocle*; mais vérité utile, puifqu'elle nous apprend à nous réfigner & à favoir fouffrir.

Vous dirai-je que tandis que le défaftre étonnant des *Calas* & des *Sirven* affligeait ma fenfibilité, un homme dont vous devinerez l'état à fes difcours, me reprocha l'intérêt que je prenais à deux familles qui m'étaient étrangères? De quoi vous mêlez-vous? me dit-il; laiffez les morts enfevelir leurs morts. Je lui répondis: J'ai trouvé dans mes déferts l'Ifraélite baigné dans fon fang; fouffrez que je répande un peu d'huile & de vin fur fes bleffures: vous êtes lévite, laiffez-moi être famaritain.

Il eft vrai que pour prix de mes peines on m'a bien traité en famaritain; on a fait un libelle diffamatoire fous le nom d'*Inftruction paftorale & de mandement*; mais il faut l'oublier; c'eft un jéfuite qui l'a compofé. Le malheureux ne favait pas alors que je donnais un afyle à un jéfuite. Pouvais-je mieux prouver que nous devons regarder nos ennemis comme nos frères?

Vos paffions font l'amour de la vérité, l'humanité, la haine de la calomnie. La conformité de nos caractères a produit notre amitié. J'ai paffé ma vie à chercher, à publier cette vérité que j'aime. Quel autre des hiftoriens modernes a défendu la mémoire d'un grand prince contre les impoftures atroces de je ne fais quel écrivain, qu'on peut appeller le *calomniateur des rois, des miniftres & des grands capitaines*, & qui

Digitized by Google

cependant aujourd'hui ne peut trouver un lecteur ?

Je n'ai donc fait dans les horribles désastres des *Calas* & des *Sirven* que ce que font tous les hommes ; j'ai suivi mon penchant. Celui d'un philosophe n'est pas de plaindre les malheureux, c'est de les servir.

Je sais avec quelle fureur le fanatisme s'élève contre la philosophie. Elle a deux filles qu'il voudrait faire périr comme *Calas*, ce sont la *vérité* & la *tolérance*, tandis que la philosophie ne veut que désarmer les enfans du fanatisme, le mensonge & la persécution.

Des gens qui ne raisonnent pas ont voulu décréditer ceux qui raisonnent : ils ont confondu le philosophe avec le sophiste ; ils se sont bien trompés. Le vrai philosophe peut quelquefois s'irriter contre la calomnie qui le poursuit lui-même. Il peut couvrir d'un éternel mépris le vil mercenaire qui outrage deux fois par mois la raison, le bon goût & la vertu. Il peut même livrer en passant, au ridicule, ceux qui insultent à la littérature dans le sanctuaire où ils auraient dû l'honorer ; mais il ne connait ni les cabales, ni les sourdes pratiques, ni la vengeance. Il fait comme le sage de *Montbart*, comme celui de *Voré*, rendre la terre plus fertile & ses habitans plus heureux. Le vrai philosophe défriche les champs incultes, augmente le nombre des charrues, & par conséquent des habitans ; occupe le pauvre & l'enrichit, encourage les mariages, établit l'orphelin, ne murmure point contre des impôts nécessaires, & met le cultivateur en état de les payer avec allégresse. Il n'attend rien des hommes, & il leur fait tout le bien dont il est capable. Il a l'hypocrite en horreur, mais il plaint le superstitieux ; enfin, il sait être ami.

Je m'apperçois que je fais votre portrait, & qu'il n'y manquerait rien si vous étiez assez heureux pour habiter la campagne.

AVIS

Digitized by Google

## *AVIS AU PUBLIC SUR LES PARRICIDES IMPUTÉS AUX CALAS ET AUX SIRVEN.*

VOilà donc en France deux accufations de parricides pour caufe de religion dans la même année, & deux familles juridiquement immolées par le fanatifme. Le même préjugé qui étendait *Calas* fur la rouë à Touloufe, traînait à la potence la famille entiére de *Sirven* dans une jurifdiction de la même province; & le même défenfeur de l'innocence, Mr. *Elie de Beaumont*, avocat au parlement de Paris, qui a juftifié les *Calas*, vient de juftifier les *Sirven* par un mémoire figné de plufieurs avocats; mémoire qui démontre que le jugement contre les *Sirven* eft encor plus abfurde que l'arrêt contre les *Calas*.

Voici en peu de mots le fait, dont le récit fervira d'inftruction pour les étrangers qui n'auront pu lire encore le factum de l'éloquent Mr. de *Beaumont*.

En 1761, dans le tems même que la famille proteftante des *Calas* était dans les fers, accufée d'avoir affaffiné *Marc-Antoine Calas*, qu'on fuppofait vouloir embraffer la religion catholique; il arriva qu'une fille du fieur *Paul Sirven*, commiffaire à terrier du pays de Caftres, fut préfentée à l'évêque de Caftres par une femme qui gouverne fa maifon. L'évêque apprenant que cette fille était d'une famille calvinifte, la fait enfermer à Caftres dans une efpèce de couvent qu'on appelle *la maifon des régentes*. On inftruit à coups de fouet cette jeune fille dans la religion catholique, on la meurtrit de coups, elle devient folle, elle fort de fa prifon, & quelque tems après elle va fe jetter dans un puits, au milieu de la campagne, loin de la maifon de fon père, vers un village nommé *Mazamet*. Auffi-



Digitized by Google

tôt le juge du village raiſonne ainſi : On va rouer à Toulouſe *Calas*, & brûler ſa femme, qui ſans doute ont pendu leur fils de peur qu'il n'allât à la meſſe. Je dois donc, à l'exemple de mes ſupérieurs, en faire autant des *Sirven*, qui ſans doute ont noyé leur fille pour la même cauſe. Il eſt vrai que je n'ai aucune preuve que le père, la mère & les deux ſœurs de cette fille l'ayent aſſaſſinée ; mais j'entends dire qu'il n'y a pas plus de preuves contre les *Calas*, ainſi je ne riſque rien. Peut-être c'en ſerait trop pour un juge de village de rouer & de brûler; j'aurai au moins le plaiſir de pendre toute une famille huguenotte, & je ſerai payé de mes vacations ſur leurs biens confiſqués. Pour plus de ſûreté , ce fanatique imbécille fait viſiter le cadavre par un médecin auſſi ſavant en phyſique que le juge l'eſt en juriſprudence. Le médecin tout étonné de ne point trouver l'eſtomac de la fille rempli d'eau, & ne ſachant pas qu'il eſt impoſſible que l'eau entre dans un corps dont l'air ne peut ſortir, conclut que la fille a été aſſommée & jettée enſuite dans le puits. Un dévot du voiſinage aſſure que toutes les familles proteſtantes ſont dans cet uſage. Enfin, après bien des procédures auſſi irrégulières que les raiſonnemens étaient abſurdes, le juge décrète de priſe de corps le père, la mère, les ſœurs de la décédée. A cette nouvelle *Sirven* aſſemble ſes amis; tous ſont certains de ſon innocence; mais l'avanture des *Calas* rempliſſait toute la province de terreur : ils conſeillent à *Sirven* de ne point s'expoſer à la démence du fanatiſme : il fuit avec ſa femme & ſes filles : c'était dans une ſaiſon rigoureuſe. Cette troupe d'infortunés eſt dans la néceſſité de traverſer à pied des montagnes couvertes de neige; une des filles de *Sirven*, mariée depuis un an, accouche ſans ſecours dans le chemin, au milieu des glaces. Il faut que toute mourante qu'elle eſt, elle emporte ſon enfant mourant dans ſes bras. Enfin, une des premières nouvelles que cette famille apprend quand elle eſt en lieu de ſûreté, c'eſt

que le père & la mère sont condamnés au dernier supplice, & que les deux sœurs déclarées également coupables, sont bannies à perpétuité; que leur bien est confisqué, & qu'il ne leur reste plus rien au monde que l'opprobre & la misère.

C'est ce qu'on peut voir plus au long dans le chef-d'œuvre de Mr. de *Beaumont*, avec les preuves complettes de la plus pure innocence & de la plus détestable injustice.

La providence qui a permis que les premières tentatives, qui ont produit la justification de *Calas* mort sur la roue en Languedoc, vinssent du fond des montagnes & des déserts voisins de la Suisse, a voulu encore que la vengeance des *Sirven* vînt des mêmes solitudes. Les enfans de *Calas* s'y réfugièrent, la famille de *Sirven* y chercha un asyle dans le même tems. Les hommes compatissans, & vraiment religieux, qui ont eu la consolation de servir ces deux familles infortunées, & qui les premiers ont respecté leurs désastres & leur vertu, ne purent alors faire présenter des requêtes pour les *Sirven* comme pour les *Calas*, parce que le procès criminel contre les *Sirven* s'instruisit plus lentement & dura plus longtems. Et puis comment une famille errante à quatre cent milles de sa patrie pouvait-elle recouvrer les piéces nécessaires à sa justification? que pouvaient un père accablé, une femme mourante, & qui est en effet morte de sa douleur, & deux filles aussi malheureuses que le père & la mère? Il falait demander juridiquement la copie de leur procès; des formes peut-être nécessaires, mais dont l'effet est souvent d'opprimer l'innocent & le pauvre, ne le permettaient pas. Leurs parens intimidés n'osaient même leur écrire; tout ce que cette famille put apprendre dans un pays étranger, c'est qu'elle avait été condamnée au supplice dans sa patrie. Si on savait combien il a falu de soins & de peines pour arracher enfin quelques preuves juridiques en leur faveur, on



Digitized by Google

en ferait effrayé. Par quelle fatalité est-il si aisé d'opprimer & si difficile de secourir ?

On n'a pu employer pour les *Sirven* les mêmes formes de justice dont on s'est servi pour les *Calas*, parce que les *Calas* avaient été condamnés par un parlement, & que les *Sirven* ne l'ont été que par des juges subalternes, dont la sentence ressortit à ce même parlement. Nous ne répéterons rien ici de ce qu'a dit l'éloquent & généreux Mr. de *Beaumont* ; mais ayant considéré combien ces deux avantures sont étroitement unies à l'intérêt du genre-humain, nous avons cru qu'il est du même intérêt d'attaquer dans sa source le fanatisme qui les a produites. Il ne s'agit que de deux familles obscures ; mais quand la créature la plus ignorée meurt de la même contagion qui a longtems désolé la terre, elle avertit le monde entier que ce poison subsiste encore. Tous les hommes doivent se tenir sur leurs gardes : & *s'il est quelques médecins*, ils doivent chercher les remèdes qui peuvent détruire les principes de la mortalité universelle.

Il se peut encore que les formes de la jurisprudence ne permettent pas que la requête des *Sirven* soit admise au conseil du roi de France ; mais elle l'est par le public : ce juge de tous les juges a prononcé. C'est donc à lui que nous nous adressons ; c'est d'après lui que nous allons parler.

---

## Exemples du fanatisme en général.

Le genre-humain a toûjours été livré aux erreurs : toutes n'ont pas été meurtrières. On a pu ignorer que notre globe tourne autour du soleil, on a pu croire aux diseurs de bonne avanture aux revenans ; on a pu croire que les oiseaux annoncent l'avenir, qu'on enchante les serpens, que l'on peut faire naître des animaux bi-

Digitized by Google

garrés en présentant aux mères des objets diversement colorés ; on a pu se persuader que dans le décours de la lune, la moëlle des os diminue, que les graines doivent pourrir pour germer, &c. Ces inepties au moins n'ont produit ni persécutions, ni discordes, ni meurtres.

Il est d'autres démences qui ont troublé la terre, d'autres folies qui l'ont inondée de sang. On ne sait point assez, par exemple, combien de misérables ont été livrés aux bourreaux par des juges ignorans, qui les condamnèrent aux flammes tranquillement & sans scrupule, sur une accusation de sorcellerie. Il n'y a point eu de tribunal dans l'Europe chrétienne qui ne se soit souillé très souvent par de tels assassinats juridiques pendant quinze siécles entiers ; & quand je dirai que parmi les chrétiens il y a eu plus de cent mille victimes de cette jurisprudence idiote & barbare, & que la plûpart étaient des femmes & des filles innocentes, je ne dirai pas encor assez.

Les bibliothèques sont remplies de livres concernant la jurisprudence de la sorcellerie ; toutes les décisions de ces juges y sont fondées sur l'exemple des magiciens de *Pharaon*, de la pythonisse d'Endor, des possedés dont il est parlé dans l'Evangile, & des apôtres envoyés expressément pour chasser les diables des corps des possedés. Personne n'osait seulement alléguer, par pitié pour le genre-humain, que DIEU a pu permettre autrefois les possessions & les sortilèges, & ne les permettre plus aujourd'hui. Cette distinction aurait paru criminelle ; on voulait absolument des victimes. Le christianisme fut toûjours souillé de cette absurde barbarie ; tous les pères de l'église crurent à la magie : plus de cinquante conciles prononcèrent anathème contre ceux qui faisaient entrer le diable dans le corps des hommes par la vertu de leurs paroles. L'erreur universelle était sacrée ; les hommes d'état qui pouvaient détromper les peuples, n'y pensèrent pas, ils étaient trop en-

traînés par le torrent des affaires. Ils craignaient le pouvoir du préjugé ; ils voyaient que ce fanatisme était né du sein de la religion même ; ils n'osaient frapper ce fils dénaturé, de peur de blesser la mère, ils aimèrent mieux s'exposer à être eux-mêmes les esclaves de l'erreur populaire que la combattre.

Les princes, les rois ont payé chérement la faute qu'ils ont faite d'encourager la superstition du vulgaire. Ne fit-on pas croire au peuple de Paris que le roi *Henri III* employait les sortilèges dans ses dévotions? & ne se servit-on pas longtems d'opérations magiques pour lui ôter une malheureuse vie que le couteau d'un jacobin trancha plus sûrement que n'eût fait tout l'enfer évoqué par des conjurations?

Des fourbes ne voulurent-ils pas conduire à Rome *Marthe Brossier* la possedée, pour accuser *Henri IV*, au nom du diable, de n'être pas bon catholique? Chaque année dans ces tems à demi sauvages, auxquels nous touchons, était marquée par de semblables avantures. Tout ce qui restait de la ligue à Paris ne publia-t-il pas que le diable avait tordu le cou à la belle *Gabrielle d'Estrée*?

On ne devrait pas, dit-on, reproduire aujourd'hui ces histoires si honteuses pour la nature humaine. Et moi je dis qu'il en faut parler mille fois, qu'il faut les rendre sans cesse présentes à l'esprit des hommes. Il faut répéter que le malheureux prêtre *Urbain Grandier* fut condamné aux flammes par des juges ignorans & vendus à un ministre sanguinaire. L'innocence de *Grandier* était évidente ; mais des religieuses assuraient qu'il les avait ensorcelées, & c'en était assez. On oubliait DIEU pour ne parler que du diable. Il arrivait nécessairement que les prêtres ayant fait un article de foi du commerce des hommes avec les diables, & les juges regardant ce prétendu crime comme aussi réel & aussi commun que le larcin ; il se trouva parmi nous plus de sorciers que de voleurs.

Digitized by Google

## UNE MAUVAISE JURISPRUDENCE MULTIPLIE LES CRIMES.

Ce furent donc nos rituels & notre jurifprudence, fondée fur le decret de *Gratien*, qui formèrent en effet des magiciens. Le peuple imbécille difait : Nos prêtres excommunient, exorcifent ceux qui ont fait des pactes avec le diable ; nos juges les font brûler ; il eft donc très certain qu'on peut faire des marchés avec le diable : or fi ces marchés font fecrets, fi *Belzébuth* nous tient parole, nous ferons enrichis en une feule nuit. Il ne nous en coûtera que d'aller au fabbath ; la crainte d'être découverts ne doit pas l'emporter fur l'efpérance des biens infinis que le diable peut nous faire. D'ailleurs *Belzébuth* plus puiffant que nos juges, nous peut fecourir contre eux. Ainfi raifonnaient ces miférables ; & plus les juges fanatiques allumaient de buchers, plus il fe trouvait d'idiots qui les affrontaient.

Mais il y avait encore plus d'accufateurs que de criminels. Une fille devenait-elle groffe fans que l'on connût fon amant, c'était le diable qui lui avait fait un enfant. Quelques laboureurs s'étaient-ils procuré par leur travail une récolte plus abondante que celle de fes voifins, c'eft qu'ils étaient forciers, l'inquifition les brûlait & vendait leur bien à fon profit. Le pape déléguait dans toute l'Allemagne & ailleurs, des juges qui livraient les victimes au bras féculier ; de forte que les laïques ne furent très longtems que les archers & les bourreaux des prêtres. Il en eft ainfi encore en Efpagne, & en Portugal.

Plus une province était ignorante & groffière, plus l'empire du diable y était reconnu. Nous avons un recueil des arrêts rendus en Franche-Comté contre les forciers, fait en 1607



Digitized by Google

par un grand juge de St. Claude, nommé *Boguet*, & approuvé par plusieurs évêques. On mettrait aujourd'hui dans l'hôpital des fous, un homme qui écrirait un pareil ouvrage. Mais alors tous les autres juges étaient aussi cruellement insensés que lui. Chaque province eut un pareil registre. Enfin lorsque la philosophie a commencé à éclairer un peu les hommes, on a cessé de poursuivre les sorciers ; & ils ont disparu de la terre.

---

## DES PARRICIDES.

J'ose dire qu'il en est ainsi des parricides. Que les juges du Languedoc cessent de croire légérement que tout père de famille protestant commence par assassiner ses enfans, dès qu'il soupçonne qu'ils ont quelque penchant pour la créance romaine ; & alors il n'y aura plus de procès de parricides. Ce crime est encore plus rare en effet que celui de faire un pacte avec le diable ; car il se peut que des femmes imbécilles à qui leur curé aura fait accroire dans son prône, qu'on peut aller coucher avec un bouc au sabbath, conçoivent par ce prône même l'envie d'aller au sabbath & d'y coucher avec un bouc. Il est dans la nature que s'étant frottées d'onguent, elles rêvent pendant la nuit qu'elles ont eu les faveurs du diable. Mais il n'est pas dans la nature que les pères & les mères égorgent leurs enfans pour plaire à DIEU. Et peut-être si l'on continuait à soupçonner qu'il est ordinaire aux protestans d'assassiner leurs enfans de peur qu'ils ne se fassent catholiques, on leur rendrait enfin la religion catholique si odieuse, qu'on pourrait venir à bout d'étouffer la nature dans quelques malheureux pères fanatiques, & leur donner la tentation de commettre le crime qu'on suppose si légérement.

Un auteur Italien rapporte qu'en Calabre un

Digitized by Google

moine s'avisa d'aller prêcher de village en village contre la bestialité, & en fit des peintures si vives, qu'il se trouva trois mois après plus de cinquante femmes accusées de cette horreur.

---

## La tolérance peut seule rendre la société supportable.

C'est une passion bien terrible que cet orgueil qui veut forcer les hommes à penser comme nous; mais n'est-ce pas une extrême folie de croire les ramener à nos dogmes en les révoltant continuellement par les calomnies les plus atroces, en les persécutant, en les traînant aux galères, à la potence, sur la roue & dans les flammes?

Un prêtre Irlandais a écrit depuis peu, dans une brochure, à la vérité ignorée, mais enfin il a écrit, & il a entendu dire à d'autres, que nous venons cent ans trop tard pour élever nos voix contre l'intolérance, que la barbarie a fait place à la douceur, qu'il n'est plus tems de se plaindre. Je répondrai à ceux qui parlent ainsi; Voyez ce qui se passe sous vos yeux, & si vous avez un cœur humain, vous joindrez votre compassion à la nôtre. On a pendu en France huit malheureux prédicans depuis l'année 1745. Les billets de confession ont excité mille troubles; & enfin un malheureux fanatique de la lie du peuple ayant assassiné son roi en 1757, a répondu devant le parlement à son premier interrogatoire *a*), qu'il avait commis ce parricide par principe de religion, & il a ajouté ces mots funestes; *qui n'est bon que pour soi n'est bon à rien.* De qui les tenait-il? qui faisait parler ainsi un cuistre de collège, un misérable valet? *b*) Il a soutenu à la torture non-seulement que son assassinat était

*a*) Pag. 131 du procès de *Damien.*
*b*) Pag. 135.

*une œuvre méritoire*, c) mais qu'il l'avait entendu dire à tous les prêtres dans la grande salle du palais où l'on rend la justice.

La contagion du fanatisme subsiste donc encore. Ce poison est si peu détruit, qu'un prêtre du pays des *Calas* & des *Sirven* a fait imprimer *d*) il y a quelques années l'apologie de la St. Barthelemi. Un autre *e*) a publié la justification des meurtriers du curé *Urbain Grandier*; & quand le traité aussi utile qu'humain de la tolérance a paru en France, on n'a pas osé en permettre le débit publiquement. Ce traité a fait à la vérité quelque bien, il a dissipé quelques préjugés, il a inspiré de l'horreur pour les persécutions & pour le fanatisme; mais dans ce tableau des barbaries religieuses, l'auteur a omis bien des traits qui auraient rendu le tableau plus terrible & l'instruction plus frappante.

On a reproché à l'auteur d'avoir été un peu trop loin, lorsque pour montrer combien la persécution est détestable & insensée, il introduit un parent de *Ravaillac* proposant au jésuite *Le Tellier* d'empoisonner tous les jansénistes. Cette fiction pourrait en effet paraître trop outrée à quiconque ne sait pas jusqu'où peut aller la rage folle du fanatisme. On sera bien surpris quand on apprendra que ce qui est une fiction dans le *Traité de la tolérance*, est une vérité historique.

On voit en effet dans l'*Histoire de la réformation de Suisse*, que pour prévenir le grand changement qui était prêt d'éclater, des prêtres subornèrent à Genève en 1536 une servante, pour empoisonner trois principaux auteurs de la réforme, & que le poison n'ayant pas été assez fort, ils en mirent un plus violent dans le pain & le vin de la communion publique, afin d'exterminer en un seul matin tous les nouveaux réformés & de faire triompher l'église de DIEU. *f*)

*c*) Pag. 405.
*d*) L'abbé de Caveirac.
*e*) L'abbé de la Menardaye.
*f*) Ruchat tom. I. pag. 2. 4. 5. 6. & 7. Roset tom. III

L'auteur du *Traité de la tolérance* n'a point parlé des supplices horribles dans lesquels on a fait périr tant de malheureux aux vallées du Piémont. Il a passé sous silence le massacre de six cent habitans de la Valteline, hommes, femmes, enfans, que les catholiques égorgèrent un dimanche au mois de Septembre 1620. Je ne dirai pas que ce fût avec l'aveu & avec le secours de l'archevêque de Milan, *Charles Borromée*, dont on a fait un saint. Quelques écrivains passionnés ont assuré ce fait, que je suis très loin de croire; mais je dis qu'il n'y a guère dans l'Europe de ville & de bourg où le sang n'ait coulé pour des querelles de religion; je dis que l'espèce humaine en a sensiblement diminué, parce qu'on massacrait les femmes & les filles, aussi-bien que les hommes: je dis que l'Europe serait plus peuplée d'un tiers s'il n'y avait point eu d'argumens théologiques. Je dis enfin que loin d'oublier ces tems abominables, il faut les remettre fréquemment sous nos yeux, pour en inspirer une horreur éternelle, & que c'est à notre siécle à faire amende honorable par la tolérance, pour ce long amas de crimes que l'intolérance a fait commettre pendant seize siécles de barbarie.

Qu'on ne dise donc point qu'il ne reste plus de traces du fanatisme affreux de l'intolérantisme; elles sont encore par-tout: elles sont dans les pays mêmes qui passent pour les plus humains. Les prédicans luthériens & calvinistes, s'ils étaient les maîtres, seraient peut-être aussi impitoyables, aussi durs, aussi insolens qu'ils reprochent à leurs antagonistes de l'être. La loi barbare, qu'aucun catholique ne peut demeurer plus de trois jours dans certains pays protestans, n'est point encor revoquée. Un Italien, un Français, un Autrichien, ne peut posséder une maison, un arpent de terre dans leur territoire, tandis qu'au moins on permet en France qu'un citoyen in-

pag. 13. Savion tom. III. pag. 126. Mss. Chouët pag. 26 avec les preuves du procès.

connu de Genève ou de Schaffouse achète des terres seigneuriales. Si un Français au contraire voulait acheter un domaine dans les républiques protestantes dont je parle, & si le gouvernement fermait sagement les yeux, il y a encore des ames de boue qui s'éléveraient contre cette humanité tolérante.

## De ce qui fomente principalement l'intolérance, la haine et l'injustice.

Un des grands alimens de l'intolérance & de la haine des citoyens contre leurs compatriotes, est ce malheureux usage de perpétuer les divisions par des monumens & par des fêtes. Telle est la procession annuelle de Toulouse, dans laquelle on remercie Dieu solemnellement de quatre mille meurtres : elle a été défendue par plusieurs ordonnances des rois, & n'a point été encor abolie. On insulte dévotement chaque année la religion & le trône par cette cérémonie barbare; l'insulte redouble à la fin du siécle avec la solemnité. Ce sont là les jeux séculaires de Toulouse : elle demande alors une indulgence plénière au pape en faveur de la procession. Elle a besoin sans doute d'indulgence; mais on n'en mérite pas quand on éternise le fanatisme.

La dernière cérémonie séculaire se fit en 1762, au tems même où l'on fit expirer *Calas* sur la roue. On remerciait Dieu d'un côté, & de l'autre on massacrait l'innocence. La postérité pourra-t-elle croire à quel excès se porte de nos jours la superstition dans cette malheureuse solemnité?

D'abord les savetiers, en habit de cérémonie, portent la tête du premier évêque de Toulouse, prince du Péloponèse, qui siégeait incontestablement à Toulouse avant la mort de Jesus-Christ. Ensuite viennent les couvreurs chargés des os de tous les enfans qu'*Hérode* fit égorger, il y a dix-sept cent soixante & six ans; & quoique ces enfans ayent été enterrés à Ephèse, comme

les onze mille vierges à Cologne, au vu & au ſu de tout le monde, ils n'en ſont pas moins enchâſſés à Toulouſe.

Les fripiers étalent un morceau de la robe de la vierge.

Les reliques de *St. Pierre* & de *St. Paul* ſont portées par les frères tailleurs.

Trente corps morts paraiſſent enſuite dans cette marche. Plût-à-Dieu qu'on s'en tînt à ces ſpectables ! La piété trompée n'en eſt pas moins piété. Le ſot peuple peut à toute force remplir ſes devoirs, (ſurtout quand la police eſt exacte), quoiqu'il porte en proceſſion les os de quatorze mille enfans tués par l'ordre ſenſé d'*Hérode* dans Bethléem. Mais tant de corps morts qui ne ſervent en ce jour qu'à renouveller la mémoire de quatre mille citoyens égorgés en 1562, ne peuvent faire ſur les cerveaux des vivans qu'une impreſſion funeſte. Ajoutez que les pénitens blancs & noirs marchans à cette proceſſion avec un maſque de drap ſur le viſage, reſſemblent à des revenans qui augmentent l'horreur de cette fête lugubre. On en ſort la tête remplie de fantômes, le cœur ſaiſi de l'eſprit de fanatiſme & rempli de fiel contre ſes frères que cette proceſſion outrage. C'eſt ainſi qu'on ſortait autrefois de la chambre des méditations chez les jéſuites ; l'imagination s'enflamme à ces objets, l'ame devient atroce & implacable.

Malheureux humains ! ayez des fêtes qui adouciſſent les mœurs, qui portent à la clémence, à la douceur, à la charité. Célébrez la journée de Fontenoi, où tous les ennemis bleſſés furent portés avec les nôtres dans les mêmes maiſons, dans les mêmes hôpitaux, où ils furent traités, ſoignés avec le même empreſſement.

Célébrez la généroſité des Anglais qui firent une ſouſcription en faveur de nos priſonniers dans la derniere guerre.

Célébrez les bienfaits dont *Louis XV* a comblé la famille *Calas*, & que cette fête ſoit une éternelle réparation de l'injuſtice.

Digitized by Google

Célébrez les institutions bienfaisantes & utiles des invalides, des démoiselles de St. Cyr, des gentilshommes de l'école militaire. Que vos fêtes soient les commémorations des actions vertueuses, & non de la haine, de la discorde, de l'abrutissement, & du meurtre, & du carnage.

---

## Causes étranges de l'intolérance.

Je suppose qu'on raconte toutes ces choses à un Chinois, à un Indien de bon sens, & qu'il ait la patience de les écouter; je suppose qu'il veuille s'informer pourquoi on a tant persécuté en Europe, pourquoi des haines si invétérées éclatent encore, d'où sont partis tant d'anathêmes réciproques, tant d'instructions pastorales qui ne sont que des libelles diffamatoires, tant de lettres de cachet qui sous *Louis XIV* ont rempli les prisons & les déserts, il faudra bien qu'on lui réponde. On lui dira donc en rougissant; Les uns croyent à la grace versatile, les autres à la grace efficace. On dit dans Avignon que Jesus est mort pour tous, & dans un fauxbourg de Paris, qu'il est mort pour plusieurs. Là on assure que le mariage est le signe visible d'une chose invisible; ici on prétend qu'il n'y a rien d'invisible dans cette union. Il y a des villes où les apparences de la matière peuvent subsister sans que la matière apparente existe, & où un corps peut être en mille endroits différens. Il y a d'autres villes où l'on croit la matière pénétrable : & pour comble enfin, il y a dans ces villes de grands édifices où l'on enseigne une chose, & d'autres édifices où il faut croire une chose toute contraire. On a une différente manière d'argumenter, selon qu'on porte une robe blanche, grise ou noire, ou selon qu'on est affublé d'un manteau ou d'une chasuble. Ce sont là les raisons de cette intolérance réciproque qui rend éternellement ennemis les su-

Digitized by Google

jets d'un même état ; & par un renverſement d'eſprit inconcevable. on laiſſe ſubſiſter ces ſemences de diſcorde.

Certainement l'Indien ou le Chinois ne pourra comprendre qu'on ſe ſoit perſécuté, égorgé ſi longtems pour de telles raiſons. Il penſera d'abord que cet horrible acharnement ne peut avoir d'autre ſource que dans des principes de morale entiérement oppoſés. Il ſera bien ſurpris, quand il apprendra que nous avons tous la même morale, la même qu'on profeſſa de tout tems à la Chine & dans les Indes, la même qui a gouverné tous les peuples. Qu'il devra nous plaindre alors & nous mépriſer, en voyant que cette morale uniforme & éternelle n'a pu nous réunir, ni nous adoucir, & que les ſubtilités ſcholaſtiques ont fait des monſtres de ceux qui en s'attachant ſimplement à cette même morale auraient été des frères!

Tout ce que je dis ici à l'occaſion des *Calas* & des *Sirven*, on aurait dû le dire pendant quinze cent années, depuis les querelles d'*Athanaſe* & d'*Arius*, que l'empereur *Conſtantin* traita d'abord d'inſenſées, juſqu'à celles du jéſuite *Le Tellier*, & du janſéniſte *Queſnel*, & des billets de confeſſion. Non, il n'y a pas une ſeule diſpute théologique qui n'ait eu des ſuites funeſtes. On en compilerait vingt volumes; mais je veux finir par celle des cordeliers & des jacobins, qui prépara la réformation de la puiſſante république de Berne. C'eſt de mille hiſtoires de cette nature la plus horrible, la plus ſacrilège, & en même tems la plus avérée.

---

## DIGRESSION SUR LES SACRILÈGES QUI AMENÈRENT LA RÉFORMATION DE BERNE.

On ſait aſſez que les cordeliers ou franciſcains, & les jacobins ou dominicains, ſe déteſtaient réciproquement depuis leur fondation.

Digitized by Google

Ils étaient divisés sur plusieurs points de théologie, autant que sur l'intérêt de leur besace. Leur principale querelle roulait sur l'état de *Marie* avant qu'elle fût née. Les frères cordeliers assuraient que *Marie* n'avait pas péché dans le ventre de sa mère; les frères jacobins le niaient. Il n'y eut jamais peut-être de question plus ridicule, & ce fut cela même qui rendit ces deux ordres de moines irréconciliables.

Un cordelier prêchant à Francfort en 1503 sur l'immaculée conception de *Marie*, vit entrer dans l'église un dominicain nommé Vigam; *Sainte Vierge*, s'écria-t-il, *je te remercie de n'avoir pas permis que je fusse d'une secte qui te deshonore toi & ton fils!* Vigam lui répondit qu'il en avait menti; le cordelier descendit de sa chaire, un crucifix de fer à la main, il en frappa si rudement le jacobin *Vigam*, qu'il le laissa presque mort sur la place; après quoi il acheva son sermon sur la vierge.

Les jacobins s'assemblèrent en chapitre pour se venger; & dans l'espérance d'humilier davantage les cordeliers, ils résolurent de faire des miracles. Après plusieurs essais infructueux, ils trouvèrent enfin une occasion favorable dans Berne.

Un de leurs moines confessait un jeune tailleur imbécille nommé *Jetzer*, très dévot d'ailleurs à la vierge *Marie* & à *Ste. Barbe*. Cet idiot leur parut un excellent sujet à miracles. Son confesseur lui persuada que la vierge & *Ste. Barbe* lui ordonnaient expressément de se faire jacobin & de donner tout son argent au couvent. *Jetzer* obéït, il prit l'habit. Quand on eut bien éprouvé sa vocation, quatre jacobins, dont les noms sont au procès, se déguisèrent plusieurs fois comme ils purent, l'un en ange, l'autre en ame du purgatoire, un troisiéme en vierge *Marie*, & le quatriéme en *Ste. Barbe*.

Le résultat de toutes ces apparitions qui seraient trop ennuyeuses à décrire, fut qu'enfin la vierge lui avoua qu'elle était née dans le péché

originel, qu'elle aurait été damnée, si son fils qui n'était pas encore au monde, n'avait pas eu l'attention de la régénérer immédiatement après qu'elle fut née; que les cordeliers étaient des impies qui offensaient grièvement son fils, en prétendant que sa mère avait été conçue sans péché mortel, & qu'elle le chargeait d'annoncer cette nouvelle à tous les bons serviteurs de DIEU & de *Marie* dans Berne.

*Jetzer* n'y manqua pas. *Marie* pour le remercier lui apparut encore, accompagnée de deux anges robustes & vigoureux; elle lui dit qu'elle venait lui imprimer les saints stigmates de son fils pour preuve de sa mission & pour sa récompense. Les deux anges le lièrent; la vierge lui enfonça des clous dans les pieds & dans les mains. Le lendemain on exposa publiquement sur l'autel frère *Jetzer*, tout sanglant des faveurs célestes qu'il avait reçues. Les dévotes vinrent en foule baiser ses plaies. Il fit autant de miracles qu'il voulut; mais les apparitions continuant toûjours, *Jetzer* reconnut enfin la voix du sous-prieur sous le masque qui le cachait; il cria, il menaça de tout révéler; il suivit le sous-prieur jusques dans sa cellule, il y trouva son confesseur, *Ste. Barbe* & les deux anges qui buvaient avec des filles.

Les moines découverts n'avaient plus d'autre parti à prendre que celui de l'empoisonner : ils saupoudrèrent une hostie de sublimé corrosif; *Jetzer* la trouva d'un si mauvais goût qu'il ne pût l'avaler; il s'enfuit hors de l'église, en criant aux empoisonneurs & aux sacrilèges. Le procès dura deux ans : il falut plaider devant l'évêque de Lausanne; car il n'était pas permis alors à des séculiers d'oser juger des moines. L'évêque prit le parti des dominicains; il jugea que les apparitions étaient véritables, & que le pauvre *Jetzer* était un imposteur; il eut même la barbarie de faire mettre cet innocent à la torture; mais les dominicains ayant ensuite eu l'imprudence de le dégrader & de lui ôter l'ha-

Digitized by Google

bit d'un ordre si saint, *Jetzer* étant redevenu séculier par cette manœuvre, le conseil de Berne s'assura de sa personne, reçut ses dépositions, & vérifia ce long tissu de crimes; il falut faire venir des juges ecclésiastiques de Rome; il les força par l'évidence de la vérité à livrer les coupables au bras séculier; ils furent brûlés le 31 May 1509 à la porte de Marsilly. Tout le procès est encore dans les archives de Berne, & il a été imprimé plusieurs fois.

---

## DES SUITES DE L'ESPRIT DE PARTI ET DU FANATISME.

Si une simple dispute de moines a pu produire de si étranges abominations, ne soyons point étonnés de la foule des crimes que l'esprit de parti a fait naître entre tant de sectes rivales: craignons toûjours les excès où conduit le fanatisme. Qu'on laisse ce monstre en liberté, qu'on cesse de couper ses griffes & de briser ses dents, que la raison si souvent persécutée se taise, on verra les mêmes horreurs qu'aux siécles passés; le germe subsiste; si vous ne l'étouffez pas, il couvrira la terre.

Jugez donc enfin, lecteurs sages, lequel vaut le mieux, d'adorer DIEU avec simplicité, de remplir tous les devoirs de la société sans agiter des questions aussi funestes qu'incompréhensibles, & d'être justes & bienfaisans, sans être d'aucune faction, que de vous livrer à des opinions fantastiques qui conduisent les ames faibles à un entousiasme destructeur & aux plus détestables atrocités.

Je ne crois point m'être écarté de mon sujet, en rapportant tous ces exemples, en recommandant aux hommes la religion qui les unit, & non pas celle qui les divise; la religion qui n'est d'aucun parti, qui forme des citoyens vertueux, & non d'imbécilles scholastiques; la religion qui to-

Digitized by Google

lère, & non celle qui persécute; la religion qui dit que toute la loi consiste à aimer DIEU & son prochain, & non celle qui fait de DIEU un tyran & de son prochain un amas de victimes.

Ne faisons point ressembler la religion à ces nymphes de la fable qui s'accouplèrent avec des animaux & qui enfantèrent des monstres.

Ce sont les moines surtout, qui ont perverti les hommes. Le sage & profond *Leibnitz* l'a prouvé évidemment. Il a fait voir que le dixième siécle, qu'on appelle *le siécle de fer*, était bien moins barbare que le treiziéme & les suivans, où nâquirent ces multitudes de gueux qui firent vœu de vivre aux dépens des laïques & de tourmenter les laïques. Ennemis du genre-humain, ennemis les uns des autres & d'eux-mêmes, incapables de connaître les douceurs de la société, il falait bien qu'ils la haïssent. Ils déployent entre eux une dureté dont chacun d'eux gémit & que chacun d'eux redouble. Tout moine secoue la chaîne qu'il s'est donnée, en frappe son confrère, & en est frappé à son tour. Malheureux dans leurs sacrés repaires, ils voudraient rendre malheureux les autres hommes. Leurs cloîtres sont le séjour du repentir, de la discorde & de la haine. Leur jurisdiction secrette est celle de *Maroc* & d'*Alger*. Ils enterrent pour la vie dans des cachots, ceux de leurs frères qui peuvent les accuser. Enfin ils ont inventé l'inquisition.

Je sais que dans la multitude de ces misérables qui infectent la moitié de l'Europe, & que la séduction, l'ignorance, la pauvreté ont précipité dans des cloîtres à l'âge de quinze ans, il s'est trouvé des hommes d'un rare mérite, qui se sont élevés au-dessus de leur état, & qui ont rendu service à leur patrie. Mais j'ose assurer que tous les grands-hommes dont le mérite a percé du cloître dans le monde, ont tous été persécutés par leurs confrères. Tout savant, tout homme de génie y essuye plus de dégoûts, plus de traits de l'envie, qu'il n'en aurait éprouvé dans le monde. L'ignorant & le fanatique qui soutiennent les

Digitized by Google

intérêts de la besace, y ont plus de considération que n'en aurait le plus grand génie de l'Europe; l'horreur qui règne dans ces cavernes paraît rarement aux yeux des séculiers; & quand elle éclate, c'est par des crimes qui étonnent. On a vu au mois de May de cette année huit de ces malheureux, qu'on nomme *capucins*, accusés d'avoir égorgé leur supérieur dans Paris.

Cependant par une fatalité étrange, des pères, des mères, des filles disent à genoux tous leurs secrets à ces hommes, le rebut de la nature, qui tous souillés de crimes, se vantent de remettre les péchés des hommes au nom du DIEU qu'ils font de leurs propres mains.

Combien de fois ont-ils inspiré à ceux qu'ils appellent leurs *pénitens* toute l'atrocité de leur caractère? C'est par eux que sont fomentées principalement ces haines religieuses qui rendent la vie si amère. Les juges qui ont condamné les *Calas* & les *Sirven* se confessent à des moines: ils ont donné deux moines à *Calas* pour l'accompagner au supplice. Ces deux hommes, moins barbares que leurs confrères, avouèrent d'abord que *Calas* en expirant sur la roue avait invoqué DIEU avec la résignation de l'innocence. Mais quand nous leur avons demandé une attestation de ce fait, ils l'ont refusée; ils ont craint d'être punis par leurs supérieurs, pour avoir dit la vérité.

Enfin, qui le croirait? après le jugement solemnel rendu en faveur des *Calas*, il s'est trouvé un jésuite Irlandais, qui, dans la plus insipide des brochures, a osé dire que les défenseurs des *Calas* & les maîtres des requêtes qui ont rendu justice à leur innocence, étaient des ennemis de la religion.

Les catholiques répondent à tous ces reproches, que les protestans en méritent d'aussi violens. Les meurtres de *Servet* & de *Barnevelt*, disent-ils, valent bien ceux du conseiller *Dubourg*. On peut opposer la mort de *Charles I* à celle de *Henri III*. Les sombres fureurs des presbytériens

d'Angleterre, la rage des cannibales des Cévennes, ont égalé les horreurs de la St. Barthelemi.

Comparez les ſectes, comparez les tems, vous trouverez partout, depuis ſeize cens années, une meſure à-peu-près égale d'abſurdités & d'horreurs, partout des races d'aveugles ſe déchirant les uns les autres dans la nuit qui les environne. Quel livre de controverſe n'a pas été écrit avec le fiel? & quel dogme théologique n'a pas fait répandre du ſang? C'était la ſuite néceſſaire de ces terribles paroles; *Quiconque n'écoute pas l'égliſe ſoit regardé comme un payen & un publicain.* Chaque parti prétendait être l'égliſe; chaque parti a donc dit toûjours; Nous abhorrons les commis de la douane, il nous eſt enjoint de traiter quiconque n'eſt pas de notre avis, comme les contrebandiers traitent les commis de la douane quand ils ſont les plus forts. Ainſi partout le premier dogme a été celui de la haine.

Lorſque le roi de Pruſſe entra pour la première fois dans la Siléſie, une bourgade proteſtante, jalouſe d'un village catholique, vint demander humblement au roi la permiſſion de tout tuer dans ce village. Le roi répondit aux députés; Si ce village venait me demander la permiſſion de vous égorger, trouveriez-vous bon que je la lui accordaſſe? Oh, gracieuſe majeſté! répliquèrent les députés, cela eſt bien différent, nous ſommes la véritable égliſe.

---

## REMEDES CONTRE LA RAGE DES AMES.

La rage du préjugé qui nous porte à croire coupables tous ceux qui ne ſont pas de notre avis, la rage de la ſuperſtition, de la perſécution, de l'inquiſition, eſt une maladie épidémique qui a régné en divers tems, comme la peſte; voici les préſervatifs reconnus pour les plus ſalutaires. Faites-vous rendre compte d'abord des loix romai-

Digitized by Google

nes jusqu'à *Théodose*, vous ne trouverez pas un séul édit pour mettre à la torture ou crucifier ou rouer ceux qui ne sont accusés que de penser différemment de vous, & qui ne troublent point la société par des actions de désobéissance: & par des insultes au culte public autorisé par les loix civiles. Cette première réflexion adoucira un peu les symptomes de la rage.

Rassemblez plusieurs passages de *Cicéron*, & commencez par celui-ci : *Superstitio instat & urgèt, & quocumque te verteris persequitur, &c.* g) Si vous laissez entrer chez vous la superstition, elle vous poursuivra partout; elle ne vous laissera point de relâche. Cette précaution sera très utile contre la maladie qu'il faut traiter.

N'oubliez pas *Sénèque*, qui dans sa XCVe. épitre s'exprime ainsi; *Voulez-vous avoir* DIEU *propice? Soyez justes; on l'honore assez quand on l'imite. Vis Deum propitiari? bonus esto; satis illum coluit quisquis imitatus est.*

Quand vous aurez choisi de quoi faire une provision de ces remèdes antiques qui sont innombrables, passez ensuite au bon évêque *Sinésius*, qui dit à ceux qui voulaient le consacrer; *Je vous avertis que je ne veux ni tromper ni forcer la conscience de personne; je souffrirai que chacun demeure paisiblement dans son opinion, & je demeurerai dans les miennes. Je n'enseignerai rièn de ce que je ne crois pas. Si vous voulez me consacrer à ces conditions, j'y consens; sinon, je renonce à l'évêché.*

Descendez aux modernes, prenez des préservatifs dans l'archevêque *Tillotson*, le plus sage & le plus éloquent prédicateur de l'Europe.

*Toutes les sectes*, dit-il h), *s'échauffent avec d'autant plus de fureur, que les objets de leur emportement sont moins raisonnables. All sects are commonly most hat and furious for those things for which there is least reason.*

*Il vaudrait mieux*, dit-il ailleurs, *être sans révélation, il vaudrait mieux s'abandonner aux sages*

g) *Cic. de Divinatione.*
h) Sixième Sermon

*principes de la nature qui inſpirent la douceur, l'humanité, la paix, & qui ſont le bonheur de la ſociété, que d'être guidés par une religion qui porte dans les ames une fureur ſi ſauvage. Better it were that there were no reveal'd religion ; and that human nature, were left to the conduct of iſt own principles mild and mercifull and conducive to the happineſs of ſociety, than to be acted by a religion which inſpires men with ſo wild a fury.* Remarquez bien ces paroles mémorables, elles ne veulent pas dire que la raiſon humaine eſt préférable à la révélation: elles ſignifient que s'il n'y avait de milieu entre la raiſon & l'abus d'une révélation qui ne ferait que des fanatiques, il vaudrait cent fois mieux ſe livrer à la nature qu'à une religion tyrannique & perſécutrice.

Je vous recommande encor ces vers que j'ai lus dans un ouvrage qui eſt à la fois très pieux & très philoſophique.

A la religion diſcrétement fidelle,
Sois doux, compatiſſant, ſage, indulgent comme elle;
Et ſans noyer autrui ſonge à gagner le port;
Qui pardonne a raiſon, & la colère a tort.
Dans nos jours paſſagers de peines, de miſères,
Enfans du même DIEU, vivons du moins en frères,
Aidons-nous l'un & l'autre à porter nos fardeaux.
Nous marchons tous courbés ſous le poids de nos maux;
Mille ennemis cruels aſſiégent notre vie,
Toûjours par nous maudite, & toûjours ſi chérie:
Notre cœur égaré, ſans guide & ſans appui,
Eſt brûlé de deſirs, ou glacé par l'ennui.
Nul de nous n'a vécu ſans connaître les larmes.
De la ſociété les ſecourables charmes
Conſolent nos douleurs au moins quelques inſtans,
Remède encor trop faible à des maux ſi conſtans.
Ah! n'empoiſonnons pas la douceur qui nous reſte.
Je crois voir des forçats dans un cachot funeſte,
Se pouvant ſecourir, l'un ſur l'autre acharnés,
Combattre avec les fers dont ils ſont enchaînés.

Quand vous aurez nourri votre eſprit de cent paſſages pareils, faites encor mieux; mettez-vous

Digitized by Google

au régime de penser par vous-même; examinez ce qui vous revient de vouloir dominer sur les consciences. Vous serez suivi de quelques imbécilles; & vous serez en horreur à tous les esprits raisonnables. Si vous êtes persuadé, vous êtes un tyran d'exiger que les autres soient persuadés comme vous. Si vous ne croyez pas, vous êtes un monstre d'enseigner ce que vous méprisez, & de persécuter ceux mêmes dont vous partagez les opinions. En un mot, la tolérance mutuelle est l'unique remède aux erreurs qui pervertissent l'esprit des hommes d'un bout de l'univers à l'autre.

Le genre-humain est semblable à une foule de voyageurs qui se trouvent dans un vaisseau; ceux-là sont à la pouppe, d'autres à la proue, plusieurs à fond de cale & dans la sentine. Le vaisseau fait eau de tous côtés, l'orage est continuel; misérables passagers qui serons tous engloutis! faut-il qu'au lieu de nous porter les uns aux autres les secours nécessaires qui adouciraient le passage, nous rendions notre navigation affreuse! Mais celui-ci est nestorien, cet autre est juif, en voilà un qui croit à un Picard, un autre à un natif d'Islebe; ici est une famille d'ignicoles; là sont des musulmans; à quatre pas voilà des anabatistes. Eh, qu'importent leurs sectes? Il faut qu'ils travaillent tous à calfater le vaisseau, & que chacun, en assurant la vie de son voisin pour quelques momens, assure la sienne; mais ils se querellent, & ils périssent.

## CONCLUSION.

Après avoir montré aux lecteurs cette chaine de superstitions qui s'étend de siécle en siécle jusqu'à nos jours, nous implorons les ames nobles & compatissantes, faites pour servir d'exemple aux autres; nous les conjurons de daigner se mettre à la tête de ceux qui ont entrepris de justifier

&

Digitized by Google

& de secourir la famille des *Sirven*. L'avanture effroyable des *Calas*, à laquelle l'Europe s'est intéressée, n'aura point épuisé la compassion des cœurs sensibles : & puisque la plus horrible injustice s'est multipliée, la pitié vertueuse redoublera.

On doit dire à la louange de notre siécle, & à celle de la philosophie, que les *Calas* n'ont reçu les secours qui ont réparé leur malheur, que des personnes instruites & sages qui foulent le fanatisme à leurs pieds. Pas un de ceux qu'on appelle *dévots*, je le dis avec douleur, n'a essuyé leurs larmes ni rempli leur bourse. Il n'y a que les esprits raisonnables qui pensent noblement; des têtes couronnées, des ames dignes de leur rang, ont donné à cette occasion de grands exemples; leurs noms seront marqués dans les fastes de la philosophie, qui consiste dans l'horreur de la superstition, & dans cette charité universelle que *Ciceron* recommande ; *caritas humani generis* : charité dont la théologie s'est approprié le nom, comme s'il n'appartenait qu'à elle, mais dont elle a proscrit trop souvent la réalité ; charité, amour du genre-humain, vertu inconnue aux trompeurs, aux pédans qui argumentent, aux fanatiques qui persécutent.

## *LETTRE* a)

## DE MR. LE MARQUIS DARGENCE,

### BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

J'Ai lu dans une feuille, mon vertueux ami, intitulée *l'Année littéraire*, une satyre à l'occasion de la justice rendue à la famille des *Calas* par le tribunal suprême de messieurs les maîtres

a) Quoique cette lettre dût être imprimée dans le recueil du procès des *Calas*, cependant nous avons cru devoir l'insérer ici en faveur des lecteurs qui ne la connaissent pas.



Digitized by Google

des requêtes; elle a indigné tous les honnêtes gens; on m'a dit que c'eſt le ſort de ces feuilles.

L'auteur, par une ruſe à laquelle perſonne n'eſt jamais pris, feint qu'il a reçu de Languedoc une lettre d'un philoſophe proteſtant; il fait dire à ce prétendu philoſophe, que ſi on avait jugé les *Calas* ſur une lettre de Mr. de *Voltaire*, qui a couru dans l'Europe, on aurait eu une fort mauvaiſe idée de leur cauſe. L'auteur des feuilles n'oſe pas attaquer meſſieurs les maîtres des requêtes directement, mais il ſemble eſpérer que les traits qu'il porte à Mr. de *Voltaire* retomberont ſur eux, puiſque Mr. de *Voltaire* avait agi ſur les mêmes preuves.

Il commence par vouloir détruire la préſomption favorable que tous les avocats ont ſi bien fait valoir, qu'il n'eſt pas naturel qu'un père aſſaſſine ſon fils, ſur le ſoupçon que ce fils veut changer de religion. Il oppoſe à cette probabilité reconnue de tout le monde, l'exemple de *Junius Brutus*, qu'on prétend avoir condamné ſon fils à la mort. Il s'aveugle au point de ne pas voir que *Junius Brutus* était un juge qui ſacrifia, en gémiſſant, la nature à ſon devoir. Quelle comparaiſon entre une ſentence ſévère & un aſſaſſinat exécrable! entre le devoir & un parricide! & quel parricide encore! Il falait, s'il eût été en effet exécuté, que le père & la mère, un frère & un ami, en euſſent été également coupables.

Il pouſſe la démence juſqu'à oſer dire, que ſi les fils de *Jean Calas* ont aſſuré qu'il n'y eut *jamais de père plus tendre & plus indulgent, & qu'il n'avait jamais battu un ſeul de ſes enfans*, c'eſt plutôt une preuve de ſimplicité de croire cette dépoſition, qu'une preuve de l'innocence des accuſés.

Non, ce n'eſt pas une preuve juridique complette, mais c'eſt la plus grande des probabilités; c'eſt un motif puiſſant d'examiner; & il ne s'agiſſait alors pour Mr. de *Voltaire*, que de chercher des motifs qui le déterminaſſent à en-

Digitized by Google

treprendre une affaire si intéressante, dans laquelle il fournit depuis des preuves complettes, qu'il fit recueillir à Toulouse.

Voici quelque chose de plus révoltant encore. Mr. de *Voltaire*, chez qui je passai trois mois auprès de Genève, lorsqu'il entreprit cette affaire, exigea avant de s'y exposer, que Mde. *Calas*, qu'il savait être une dame très religieuse, jurât au nom du DIEU qu'elle adore, que ni son mari ni elle n'étaient coupables. Ce serment était du plus grand poids, car il n'était pas possible que Mde. *Calas* fît un faux serment, pour venir à Paris s'exposer au supplice; elle était hors de cause; rien ne la forçait à faire la démarche hazardeuse de recommencer un procès criminel, dans lequel elle aurait pu succomber. L'auteur des feuilles ne sait pas ce qu'il en coûterait à un cœur qui craint DIEU, de se parjurer; il dit que c'est là un mauvais raisonnement, *que c'est comme si quelqu'un aurait interrogé un des juges qui condamnèrent* Calas, *&c.*

Peut-on faire une comparaison aussi absurde? Sans doute le juge fera serment qu'il a jugé suivant sa conscience; mais cette conscience peut avoir été trompée par de faux indices, au-lieu que Mde. *Calas* ne saurait se tromper sur le crime qu'on imputait alors à son mari & même à elle. Un accusé sait très bien dans son cœur s'il est coupable ou non; mais le juge ne peut le savoir que par des indices souvent équivoques. Le faiseur de feuilles a donc raisonné avec autant de sotise que de malignité, car je dois appeller les choses par leur nom.

Il ose nier qu'on ait cru dans le Languedoc, que les protestans ont *un point de leur secte qui leur permet de donner la mort à leurs enfans qu'ils soupçonnent de vouloir changer de religion*, *&c.*: ce sont les paroles de ce folliculaire.

Il ne sait donc pas que cette accusation fut si publique & si grave, que Mr. *Sudre*, fameux avocat de Toulouse, dont nous avons un excellent mémoire en faveur de la famille *Calas*,



Digitized by Google

réfute cette erreur populaire, page 59, 60 & 61 de son factum. Il ne sait donc pas que l'église de Genève fut obligée d'envoyer à Toulouse une protestation solemnelle contre une si horrible accusation.

Il ose plaisanter dans une affaire aussi importante, sur ce qu'on écrivait à l'ancien gouverneur du Languedoc & à celui de Provence, pour obtenir, par leur crédit, des informations sur lesquelles on pût compter : que pouvait-on faire de plus sage ?

Je ne dirai rien des petites sotises littéraires que cet homme ajoute dans sa misérable feuille. L'innocence des *Calas*, l'arrêt solemnel de messieurs les maîtres des requêtes sont trop respectables, pour que j'y mêle des objets si vains. Je suis seulement étonné qu'on souffre dans Paris une telle insolence, & qu'un malheureux, qui manque à la fois à l'humanité & au respect qu'il doit au conseil, abuse impunément jusqu'à ce point, du mépris qu'on a pour lui.

Je demande pardon à Mr. de *Voltaire* d'avoir mêlé ici son nom avec celui d'un homme tel que *Fréron ;* mais puisqu'on souffre à Paris que les écrivains les plus déshonorés outragent le mérite le plus reconnu, j'ai cru qu'il était permis à un militaire, que l'honneur anime, de dire ce qu'il pense; & j'en suis si persuadé, que vous pouvez, mon cher philosophe, faire part de mes réflexions à tous ceux qui aiment la vérité.

Vous savez à quel point je vous suis attaché.

DARGENCE.

*Au château de Dirac, ce 20 Juillet 1765.*

Digitized by Google

# LETTRE

## DE MR. DE VOLTAIRE A MR. LE MARQ. DARGENCE.

*24 Auguste 1765.*

LA lettre que vous avez daigné écrire, Mr. le marquis, eſt digne de votre cœur, & de votre raiſon ſupérieure. J'ai appris par cette lettre l'inſolente baſſeſſe de *Fréron* que j'ignorais. Je n'ai jamais lu ſes feuilles; le hazard qui vous en a fait tomber une entre les mains, ne m'a jamais ſi mal ſervi; mais vous avez tiré de l'or de ſon fumier, en confondant ſes calomnies.

Si cet homme avait lu la lettre que Mde. *Calas* écrivit de la retraite où elle était mourante, & dont on la tira avec tant de peine; s'il avait vu la candeur, la douleur, la réſignation qu'elle mettait dans le récit du meurtre de ſon fils & de ſon mari, & cette vérité irréſiſtible avec laquelle elle prenait DIEU à témoin de ſon innocence, je ſais bien que cet homme n'en aurait pas été touché, mais il aurait entrevu que les cœurs honnêtes devaient en être attendris & perſuadés.

Ce n'eſt pas aux tyrans à ſentir la nature.
Ce n'eſt pas aux fripons à ſentir la vertu.

Quant à Mr. le maréchal de *Richelieu* & à Mr. le duc de *Villars*, dont il tâche, dites-vous, d'avilir la protection, & de récuſer le témoignage, il ignore que c'eſt chez moi qu'ils virent le fils de Mde. *Calas*, que j'eus l'honneur de leur préſenter, & qu'aſſurément ils ne l'ont protégé qu'en connaiſſance de cauſe, après avoir longtems ſuſpendu leur jugement, comme le doit tout homme ſage avant de décider.



Digitized by Google

Pour meſſieurs les maîtres des requêtes, c'eſt à eux de voir ſi après leur jugement ſouverain, qui a conſtaté l'innocence de la famille *Calas*, il doit être permis à un *Fréron* de la révoquer en doute.

Je vous embraſſe avec tendreſſe, & je vous aime autant que je vous reſpecte.

---

## *LETTRE*

## DE Mr. DE VOLTAIRE, A Mr. ELIE DE BEAUMONT AVOCAT AU PARLEMENT.

*Du 20 Mars 1767.*

VOtre mémoire, monſieur, en faveur des *Sirven* a touché & convaincu tous les lecteurs, & ſera ſans doute le même effet ſur les juges. La conſultation ſignée de dix-neuf célèbres avocats de Paris, a paru auſſi déciſive en faveur de cette famille innocente que reſpectueuſe pour le parlement de Toulouſe.

Vous m'apprenez qu'aucun des avocats conſultés n'a voulu recevoir l'argent conſigné entre vos mains pour leur honoraire. Leur déſintéreſſement & le vôtre ſont dignes de l'illuſtre profeſſion dont le miniſtère eſt de défendre l'innocence opprimée.

C'eſt la ſeconde fois, monſieur, que vous vengez la nature & la nation. Ce ſerait un opprobre trop affreux pour l'une & pour l'autre, ſi tant d'accuſations de parricides avaient le moindre fondement. Vous avez démontré que le jugement rendu contre les *Sirven* eſt encor plus irrégulier que celui qui a fait périr le vertueux *Calas* ſur la roue & dans les flammes.

Je vous enverrai le ſieur *Sirven* & ſes filles quand il en ſera tems; mais je vous avertis que vous ne trouverez peut-être point dans ce malheureux père de famille la même préſence d'eſ-

prit, la même force, les mêmes ressources qu'on admirait dans Mde. *Calas.* Cinq ans de misère & d'opprobre l'ont plongé dans un accablement qui ne lui permettrait pas de s'expliquer devant ses juges : j'ai eu beaucoup de peine à calmer son desespoir dans les longueurs & dans les difficultés que nous avons essuyées pour faire venir de Languedoc le peu de piéces que je vous ai envoyées, lesquelles mettent dans un si grand jour la démence & l'iniquité du juge subalterne qui l'a condamné à la mort, & qui lui a ravi toute sa fortune. Aucun de ses parens, encor moins ceux qu'on appelle *amis*, n'osait lui écrire, tant le fanatisme & l'effroi, s'étaient emparés de tous les esprits.

Sa femme condamnée avec lui, femme respectable, qui est morte de douleur en venant chez moi ; l'une de ses filles prête de succomber au desespoir pendant cinq ans, un petit-fils né au milieu des glaces & infirme depuis sa malheureuse naissance : tout cela déchire encor le cœur du père & affaiblit un peu sa tête. Il ne fait que pleurer ; mais vos raisons & ses larmes toucheront également ses juges.

Je dois vous avertir de la seule méprise que j'aye trouvée dans votre mémoire. Elle n'altère en rien la bonté de la cause. Vous faites dire au sieur *Sirven* que Berne & Genève l'ont pensionné. Berne, il est vrai, a donné au père, à la mère, & aux deux filles sept livres dix sols par tête chaque mois, & veut bien continuer cette aumône pour le tems de son voyage à Paris ; mais Genève n'a rien donné.

Vous avez cité l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, le roi de Prusse qui ont secouru cette famille si vertueuse & si persécutée. Vous ne pouviez savoir alors que le roi de Dannemarck, le landgrave de Hesse, madame la duchesse de Saxe-Gotha, madame la princesse de Nassau-Saarbrück, madame la margrave de Bade, madame la princesse de Darmstadt, tous également sensible à la vertu & à l'oppression



Digitized by Google

des *Sirven*, s'empressèrent de répandre sur eux leurs bienfaits. Le roi de Prusse qui fut informé le premier, se hâta de m'envoyer cent écus, avec l'offre de recevoir la famille dans ses états & d'avoir soin d'elle.

Le roi de Dannemarck, sans même être sollicité par moi, a daigné m'écrire & a fait un don considérable. L'impératrice de Russie a eu la même bonté, & a signalé cette générosité qui étonne & qui lui est si ordinaire ; elle accompagna son bienfait de ces mots énergiques écrits de sa main, *Malheurs aux persécuteurs !*

Le roi de Pologne, sur un mot que lui dit Mde. de *Geoffrin* qui était alors à Varsovie, fit un présent digne de lui ; & Mde. de *Geoffrin* a donné l'exemple aux Français en suivant celui du roi de Pologne. C'est ainsi que madame la duchesse d'*Anville*, lorsqu'elle était à Genève, fut la première à réparer le malheur des *Calas*. Née d'un père & d'un ayeul illustre pour avoir fait du bien ( la plus belle des illustrations ), elle n'a jamais manqué une occasion de protéger & de soulager les infortunés avec autant de grandeur d'ame que de discernement : c'est ce qui a toûjours distingué sa maison ; & je vous avoue, monsieur, que je voudrais pouvoir faire passer jusqu'à la dernière postérité les hommages dûs à cette bienfaisance qui n'a jamais été l'effet de la faiblesse.

Il est vrai qu'elle fut bien secondée par les premières personnes du royaume, par de généreux citoyens, par un ministre à qui on n'a pu reprocher encor que de la prodigalité en bienfaits, enfin, par le roi lui-même qui a mis le comble à la réparation que la nation & le trône devaient au sang innocent.

La justice rendue sous vos auspices à cette famille, a fait plus d'honneur à la France que le supplice de *Calas* ne nous a fait de honte.

Si la destinée m'a placé dans des déserts où la famille des *Sirven* & les fils de Mde. *Calas* cherchèrent un asyle, si leurs pleurs & leur

Digitized by Google

innocence si reconnue m'ont imposé le devoir indispensable de leur donner quelques soins, je vous jure, monsieur, que dans la sensibilité que ces deux familles m'ont inspirée, je n'ai jamais manqué de respect au parlement de Toulouse; je n'ai imputé la mort du vertueux *Calas* & la condamnation de la famille entière des *Sirven*, qu'aux cris d'une populace fanatique, à la rage qu'eut le capitoul *David* de signaler son faux zèle, à la fatalité des circonstances.

Si j'étais membre du parlement de Toulouse, je conjurerais tous mes confrères de se joindre aux *Sirven* pour obtenir du roi qu'il leur donne d'autres juges. Je vous déclare, monsieur, que jamais cette famille ne reverra son pays natal qu'après avoir été aussi légalement justifiée qu'elle l'est réellement aux yeux du public. Elle n'aurait jamais la force ou la patience de soutenir la vue du juge de Mazamet qui est sa partie, & qui l'a opprimée plutôt que jugée. Elle ne traversera point des villages catholiques, où le peuple croit fermement qu'un des principaux devoirs des pères & des mères dans la communion protestante est d'égorger leurs enfans dès qu'ils les soupçonnent de pencher vers la religion catholique. C'est ce funeste préjugé qui a traîné *Jean Calas* sur la roue; il pourrait y traîner les *Sirven*. Enfin, il m'est aussi impossible d'engager *Sirven* à retourner dans le pays qui fume encor du sang de *Calas*, qu'il était impossible à ces deux familles d'égorger leurs enfans pour la religion.

Je sais très bien, monsieur, que l'auteur d'un misérable libelle périodique intitulé (je crois) *l'Année littéraire*, assura il y a deux ans qu'il est faux qu'en Languedoc on ait accusé la religion protestante d'enseigner le parricide. Il prétendit que jamais on n'en a soupçonné les protestans; il fut même assez lâche pour feindre une lettre qu'il disait avoir reçue de Languedoc; il imprima cette lettre dans laquelle on affirmait que cette accusation contre les prote-

ſtans eſt imaginaire : il faiſait ainſi un crime de faux pour jetter des ſoupçons ſur l'innocence des *Calas* & ſur l'équité du jugement de meſſieurs les maîtres des requêtes : & on l'a ſouffert ! & on s'eſt contenté de l'avoir en exécration !

Ce malheureux compromit les noms de Mr. le maréchal de *Richelieu* & de Mr. le duc de *Villars* : il eut la bêtiſe de dire que je me plaiſais à citer de grands noms : c'eſt me connaître bien mal ; on ſait aſſez que la vanité des grands noms ne m'éblouït pas, & que ce ſont les grandes actions que je révère. Il ne ſavait pas que ces deux ſeigneurs étaient chez moi, quand j'eus l'honneur de leur préſenter les deux fils de *Jean Calas*, & que tous deux ne ſe déterminèrent en faveur des *Calas* qu'après avoir examiné l'affaire avec la plus grande maturité.

Il devait ſavoir, & il feignait d'ignorer, que vous-même, monſieur, vous confondites dans votre mémoire pour Mde. *Calas* ce préjugé abominable qui accuſe la religion proteſtante d'ordonner le parricide ; Mr. de *Sudre*, fameux avocat de Toulouſe, s'était élevé avant vous contre cette opinion horrible, & n'avait pas été écouté. Le parlement de Toulouſe fit même brûler dans un vaſte bucher élevé ſolemnellement, un écrit extrajudiciaire, dans lequel on réfutait l'erreur populaire ; les archers firent paſſer *Jean Calas* chargé de fers à côté de ce bucher pour aller ſubir ſon dernier interrogatoire. Ce vieillard crut que cet appareil était celui de ſon ſupplice ; il tomba évanoui ; il ne put répondre quand il fut traîné ſur la ſellette, ſon trouble ſervit à ſa condamnation.

Enfin, le conſiſtoire, & même le conſeil de Genève, furent obligés de repouſſer & de détruire par un certificat autentique l'imputation atroce intentée contre leur religion ; & c'eſt au mépris de ces actes publics, au milieu des cris de l'Europe entière, à la vue de l'arrêt ſolemnel de quarante maîtres des requêtes ; qu'un homme ſans aveu comme ſans pudeur

Digitized by Google

ose mentir pour attaquer, s'il le pouvait, l'innocence reconnue des *Calas*.

Cette effronterie si punissable a été négligée, le coupable s'est sauvé à l'abri du mépris. Mr le marquis *Dargence*, officier-général qui avait passé quatre mois chez moi dans le plus fort du procès des *Calas*, a été le seul qui ait marqué publiquement son indignation contre ce vil scélérat.

Ce qui est plus étrange, monsieur, c'est que Mr. *Coquelet*, qui a eu l'honneur d'être admis dans votre ordre, se soit abaissé jusqu'à être l'approbateur des feuilles de ce *Fréron*, qu'il ait autorisé une telle insolence, & qu'il se soit rendu son complice.

Que ces feuilles calomnient continuellement le mérite en tout genre, que l'auteur vive de son scandale, & qu'on lui jette quelques os pour avoir aboyé, à la bonne heure; personne n'y prend garde. Mais qu'il insulte le conseil entier, vous m'avouerez que cette audace criminelle ne doit pas être impunie dans un malheureux chassé de toute société, & même de celle qui a été enfin chassée de toute la France. Il n'a pas acquis par l'opprobre le droit d'insulter ce qu'il y a de plus respectable. J'ignore s'il a parlé des *Sirven*, mais on devrait avertir les provinciaux qui ont la faiblesse de faire venir ses feuilles de Paris, qu'ils ne doivent pas faire plus d'attention qu'on n'en fait dans votre capitale à tout ce qu'écrit cet homme dévoué à l'horreur publique.

Je viens de lire le mémoire de Mr. *Cassen* avocat au conseil; cet ouvrage est digne de paraître, même après le vôtre. On m'apprend que Mr. *Cassen* a la même générosité que vous : il protège l'innocence sans aucun intérêt. Quels exemples, monsieur, & que le barreau se rend respectable! Mr. de *Crosne* & Mr. de *Baquancourt* ont mérité les éloges & les remercimens de la France dans le rapport qu'ils ont fait du procès des *Calas*. Nous avons pour rapporteur *e*)

*e*) Monsieur de *Chardon*.

dans celui des *Sirven*, un magistrat sage, éclairé, éloquent (de cette éloquence qui n'est pas celle des phrases); ainsi nous pouvons tout espérer.

Si quelques formes juridiques s'opposaient malheureusement à nos justes supplications (ce que je suis bien loin de croire), nous aurions pour ressource votre factum, celui de Mr. *Cassen* & l'Europe; la famille *Sirven* perdrait son bien, & conserverait son honneur; il n'y aurait de flétri que le juge qui l'a condamnée; car ce n'est pas le pouvoir qui flétrit, c'est le public.

On tremblera désormais de déshonorer la nation par d'absurdes accusations de parricides, & nous aurons du moins rendu à la patrie le service d'avoir coupé une tête de l'hydre du fanatisme.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens de l'estime la plus respectueuse, &c.

*Fin du tome troisième.*

Digitized by Google

# TABLE

## des Piéces contenues dans ce volume.

*PAnégyrique de* LOUIS XV, *fondé sur les faits & les événemens les plus intéressans, jusques en 1749.* . . pag. 1
*La voix du sage & du peuple.* . 17
*Défense de mylord* Bolingbroke *par le docteur* Good Natur'd Wellwisher, *chapelain du comte de* Chesterfield. . . 22
*Remerciment sincère à un homme charitable.* . 30
*Discours aux Welches, par* Antoine Vadé *frère de* Guillaume. . . 34
*Supplément du discours aux Welches.* . 54
*Lettre de Mr.* Cubstorf *pasteur de Helmstad, à Mr.* Kirkerf *pasteur de Lauvtorp.* . 58
*Lettre de Mr.* Clocpicre *à Mr.* Eratou, *sur la question*, Si les Juifs ont mangé de la chair humaine, & comment ils l'apprêtaient? 61
*Conseils à un journaliste, sur la philosophie, l'histoire, le théâtre, les piéces de poësie, le mélanges de littérature, les anecdotes littéraires, les langues, & le stile.* . . 65
*Sur la philosophie.* . . ibid.
*Sur l'histoire.* . . 68
*Sur la comédie.* . . 71
*De la tragédie.* . . 73
*Des piéces de poësie.* . . 76
*Des mélanges de littérature, & des anecdotes littéraires.* . . 81
*Sur les langues.* . . 88
*Du stile d'un journaliste.* . . 90
LE PHILOSOPHE IGNORANT. *Premiere question.* . . . 94
II. *Notre faiblesse.* . . 95
III. *Comment puis-je penser?* . 96

IV. *M'est-il nécessaire de savoir?* ibid.
V. Aristote, Descartes & Gassendi. 97
VI. *Les bêtes.* 98
VII. *L'expérience.* 99
VIII. *Substance.* 100
IX. *Bornes étroites.* ibid.
X. *Découvertes impossibles.* 101
XI. *Désespoir fondé.* ibid.
XII. *Faiblesse des hommes.* 103
XIII. *Suis-je libre?* ibid.
XIV. *Tout est-il éternel?* 107
XV. *Intelligence.* 108
XVI. *Eternité.* 109
XVII. *Incompréhensibilité.* ibid.
XVIII. *Infini.* ibid.
XIX. *Ma dépendance.* 110
XX. *Eternité encore.* 111
XXI. *Ma dépendance encore.* 112
XXII. *Nouvelle question.* ibid.
XXIII. *Un seul artisan suprême.* 113
XXIV. Spinosa. 115
XXV. *Absurdités.* 120
XXVI. *Du meilleur des mondes.* 122
XXVII. *Des monades, &c.* 124
XXVIII. *Des formes plastiques.* 125
XXIX. *De* Locke. 126
XXX. *Qu'ai-je appris jusqu'à présent?* 130
XXXI. *Y a-t-il une morale?* 131
XXXII. *Utilité réelle. Notion de la justice.* 132
XXXIII. *Consentement universel est-il preuve de vérité?* 134
XXXIV. *Contre* Locke. 135
XXXV. *Contre* Locke. 136
XXXVI. *Nature partout la même.* 139
XXXVII. *De* Hobbes. 140
XXXVIII. *Morale universelle.* 141
XXXIX. *De* Zoroastre. ibid.
XL. *Des bracmanes.* 142
XLI. *De* Confucius. 143
XLII. *Des philosophes Grecs, & d'abord de* Pythagore. 144
XLIII. *De* Zaleucus. ibid.

XLIV. *D'Epicure.* . . ibid.
XLV. *Des stoïciens.* . . 145
XLVI. *Philosophie est vertu.* . 146
XLVII. *D'Esope.* . . 147
XLVIII. *De la paix née de la philosophie.* ibid.
XLIX. *Autres questions.* . . 148
L. *Autres questions.* . . ibid.
LI. *Ignorance.* . . 149
LII. *Autres ignorances.* . ibid.
LIII. *Plus grande ignorance.* . 150
LIV. *Ignorance ridicule.* . 151
LV. *Pis qu'ignorance.* . ibid.
LVI. *Commencement de la raison.* . 152
*Supplément au philosophe-ignorant.* . ibid.
*Petite digression.* . . 159
*Avanture indienne, traduite par l'ignorant.* 160
*Petit commentaire de l'ignorant, sur l'éloge du dauphin de France, composé par Mr.* Thomas. . . . . 162
COMMENTAIRE SUR LE LIVRE DES DÉLITS ET DES PEINES.
I. *Occasion de ce commentaire.* . 167
II. *Des supplices.* . . 169
III. *Des peines contre les hérétiques.* . 170
IV. *De l'extirpation des hérésies.* . 172
V. *Des profanations.* . 174
VI. *Indulgence des Romains sur ces objets.* 177
VII. *Du crime de la prédication; & d'*Antoine. . . . . 179
VIII. *Histoire de* Simon Morin. . 181
IX. *Des sorciers.* . . 183
X. *De la peine de mort.* . 185
XI. *De l'exécution des arrêts.* . 187
XII. *De la question.* . . 188
XIII. *De quelques tribunaux de sang.* . 189
XIV. *De la différence des loix politiques & des loix naturelles.* . 190
XV. *Du crime de haute trahison. De* Titus Oates, *& de la mort d'*Augustin de Thou. . . . 192
XVI. *De la révélation par la confession* . 196
XVII. *De la fausse monnoie.* . 198

Digitized by Google

XVIII. *Du vol domestique.* . 199
XIX. *Du suicide.* . . 200
XX. *D'une espèce de mutilation.* . 202
XXI. *De la confiscation atttachée à tous les délits dont on a parlé.* . ibid.
XXII. *De la procédure criminelle, & de quelques autres formes.* . 205
XXIII. *Idée de quelque réforme.* . 210
*Justification de Mr. de* Thou *contre les accusations de Mr. de* Buri, *auteur d'une* Vie de Henri IV. 212
*Essai historique & critique sur les dissensions des églises de Pologne, par un professeur en droit public.* . . . 227
*Avertissement essentiel ou inutile, sur la* Défense de mon oncle. . . 248
LA DEFENSE DE MON ONCLE.
Exorde. *Dans lequel on avoue que feu Mr. l'abbé* Bazin *était un peu railleur, & qu'il croyait que les Chinois ne descendaient pas plus des Egyptiens que des bas Bretons.* . . 250
Chap. I. *De la Providence, où l'on relève une inadvertence assez impie d'un ennemi de mon oncle.* . . 251
Ch. II. *L'apologie des dames contre le Sr.* Larcher *du collège Mazarin, ennemi juré du beau sexe.* . . 252
Ch. III. *De l'Alcoran, où l'on montre que Mr.* Larcher *ne le sait point.* . 257
Ch. IV. *Des Romains & d'un décret ridicule.* 258
Ch. V. *De la sodomie, où l'on prouve contre Mr.* Larcher *que ce crime n'a jamais été autorisé.* . 259
Ch. VI. *De l'inceste, où l'on prouve que l'inceste n'était point permis par la loi chez les Persans,* . 261
Ch. VII. *De la bestialité, où l'on prouve que ce crime infame n'a jamais été d'un usage public en Egypte, comme le prétend Mr.* Larcher. . 263
Ch. VIII. *D'*Abraham *& de Mlle.* Ninon l'Enclos; *où l'on relance vertement le*



Digitized by Google

*téméraire* Larcher *qui a comparé* Sara *à* Ninon *page* 145 *de son supplément à la philosophie de l'histoire, & où l'on justifie* Ninon *contre une imputation impertinente.* . . 266
CH. IX. *De Thèbes d'Egypte, contre plusieurs grands savans & grands exagérateurs, dans lequel on insinue qu'il faut réduire les choses à leur juste mesure.* 269
CH X. *Des prêtres, ou schoen d'Egypte, où l'on montre qu'un schoen doit être honnête.* 271
CH. XI. *Du temple de Tyr & de son antiquité.* 272
CH. XII. *Des Chinois, & de la nécessité que plusieurs siécles se soient écoulés avant la fondation d'un grand empire.* 274
CH. XIII. *De l'Inde, du Védam, & surtout de l'Ezour-Védam, livre indien très curieux, envoyé par feu l'abbé* Bazin *à la bibliothèque du roi. Ce chapitre contient une terrible réponse à la témérité de l'hérétique* Warburton. 277
CH. XIV. *Savoir si les Juifs haïssaient les autres nations & si on hait* Warburton. 280
CH. XV. *Représailles contre* Warburton. 282
CH. XVI. *Conclusion qui fait voir le néant de tout ce que dessus.* . 285
CH. XVII. *Où il est amplement traité du systême antimosaïque de* Warburton, *ce qui n'est pas chose de néant,* . 288
CH. XVIII *Des hommes de différentes couleurs.* 290
CH. XIX. *Des montagnes & des coquilles, où l'on soutient l'opinion de l'abbé* Bazin *contre Mr. de* Buffon *avec la circonspection requise.* , 292
CH. XX. *Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.* . . . 298
CH. XXI. *Des sentimens théologiques de feu l'abbé* Bazin, *de la justice qu'il rendait à l'antiquité; & de quatre diatribes composées par lui à cet effet.* . 302
DIATRIBE *de l'abbé* Bazin, *sur la cause première.* . . . ibid.

Digitized by Google

DIATRIBE, *sur* Sanchoniaton, *l'un des plus anciens auteurs que nous ayons, ou que nous n'avons plus.* . 306
3. DIATRIBE, *sur l'Egypte.* . 312
4. DIATRIBE, *sur un peuple à qui on a coupé le nez & laissé les oreilles.* . 314
EPILOGUE, *contenant la mort & les dernières paroles de l'abbé* Bazin. . 323
CH. XXII. *Défense d'un général d'armée attaqué par des cuistres.* . . ibid.
P. S. *Défense d'un jardinier.* . 326
*Dernier avis au lecteur.* . . 328

LETTRES *à S. A. Mgr. le prince de* ***.
LETTRE I. *Sur* Rabelais . 329
LETTRE II. *Sur les prédécesseurs de* Rabelais *en Allemagne, & en Italie, & d'abord du livre intitulé* Litteræ virorum obscurorum. . 336
*Des anciennes facéties italiennes.* . 338
LETTRE III. *Sur* Vanini. . 342
LETTRE IV. *Des auteurs Anglais qui ont eu le malheur d'écrire contre la religion ; & particuliérement de* Warburton. . 347
*De* Toland 348 *de* Locke. . . 349
*De l'évêque* Tailor *& de* Tindal. . 350
*De* Collins ibid. *de* Wolston. . . 351
*De* Warburton. . . . 352
*De* Bolingbroke. . . 354
*De* Thomas Chubb. . . . 355
LETTRE V. *Sur* Swift. . . 356
LETTRE VI. *Des Allemands.* . . 358
LETTRE VII. *Sur les Français.* . . 362
*De* Bonaventure Des-Périers. . . ibid.
*De* Théophile. . . . . 364
*De* Des Barreaux. . . 366
*De* La Motte le Vayer 367 *de* St Evremont. 368
*De* Fontenelle. . . ibid.
*De l'abbé de* St. Pierre. . . 370
*De* Bayle. . . . ibid.
*De* Barbeyrac. . . . . 372
Digitized by Google

*De Mlle.* Huber. . . 373
*De* Fréret. . . 375
*De* Boulanger. . . . 379
*De* Montesquieu *& de* La Métrie. . 380
*Du curé* Meslier. . 381
LETTRE VIII. *Sur l'Encyclopédie.* . 383
LETTRE IX. *Sur les Juifs.* . 386
*D'*Orobio. . . . 391
*D'*Uriel Acosta. . . . 394
LETTRE X. *Sur* Spinosa. . . 395
*Essai sur les guerres civiles de France.* . 401

TRAITÉ SUR LA TOLERANCE.

*Histoire abrégée de la mort de* Jean Calas. 424
*Conséquences de son supplice.* . 434
*Idée de la réforme du seizième siècle.* . 436
*Si la tolérance est dangereuse, & chez quels peuples elle est permise?* . . 440
*Comment la tolérance peut être admise?* . 447
*Si l'intolérance est de droit naturel & de droit humain?* . . . . 450
*Si elle a été connue des Grecs?* . 451
*Si les Romains ont été tolérans?* . 454
*Des martyrs.* . . 459
*Du danger des fausses légendes, & de la persécution.* . . . 471
*Abus de l'intolérance.* . . 476
*Si l'intolérance fut de droit divin dans le judaïsme, & si elle fut toûjours mise en pratique?* 481
*Extrême tolérance des Juifs.* . 497
*Si l'intolérance a été enseignée par* J. C. 505
*Témoignages contre l'intolérance.* . 512
*Dialogue entre un mourant & un homme qui se porte bien.* . . 514
*Lettre écrite au jesuite* Le Tellier, *par un bénéficier.* . . . 517
*Seuls cas où l'intolérance est de droit humain.* 520
*Rélation d'une dispute de controverse à la Chine.* 523
*S'il est utile d'entretenir le peuple dans la superstition?* . . . 525
*Vertu vaut mieux que science.* . 528
*De la tolérance universelle.* . 530

Digitized by Google

*Prière à* DIEU. 534
*Postscriptum.* 535
*Suite & conclusion.* 540
*Article nouvellement ajouté, dans lequel on rend compte du dernier arrêt rendu en faveur de la famille* Calas. 544

*Pièces originales concernant la mort des Srs.* Calas, &c. &c.
*Extrait d'une lettre de la dame veuve* Calas, *du 15 Juin 1762.* 549
*Lettre de* Donat Calas *fils, à la veuve dame* Calas *sa mère.* 552
*Mémoire de* Donat Calas, *pour son père, sa mère, & son frère.* 562
*Déclaration de* Pierre Calas. 574
*Histoire d'*Elizabeth Canning. 582
*Histoire des* Calas. 586
*Lettre de Mr. de V...... à Mr. D...... premier Mars 1765.* 593
*Avis au public sur les parricides imputés aux* Calas *& aux* Sirven. 601
*Exemples du fanatisme en général.* 604
*Une mauvaise jurisprudence multiplie les crimes.* 607
*Des parricides.* 608
*La tolérance peut seule rendre la société supportable.* 609
*De ce qui fomente principalement l'intolérance, la haine & l'injustice.* 612
*Causes étranges de l'intolérance.* 614
*Digression sur les sacrilèges qui amenèrent la réformation de Berne.* 615
*Des suites de l'esprit de parti & du fanatisme.* 618
*Remèdes contre la rage des ames.* 621
*Conclusion.* 624
*Lettre de Mr. le marquis* Dargence, *brigadier des armées du roi.* 625
*Lettre de Mr. de* Voltaire, *à Mr. le marquis* Dargence. 629
*Lettre de Mr. de* Voltaire, *à Mr.* Elie de Beaumont *avocat au parlement.* 630

Fin de la Table.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Cet ouvrage
est propriété de la
SOCIETE VAUDOISE D'HISTOIRE
ET D'ARCHEOLOGIE

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE

Digitized by Google

Digitized by Google